This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 814,711

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

UNIVERSITY OF MICHIGAN

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

DEUXIEME SÉRIE

Tome II (XII)

12e volume. — 1907

REVUE
DE
L'ORIENT CHRÉTIEN

DEUXIÈME SÉRIE, Tome II (XII) — 1907. — N° 1

SOMMAIRE

Pages.

I. — **L. Guerrier.** — Un « Testament (éthiopien) de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ » en Galilée. 1

II. — **Mgr Addaï Scher.** — Analyse de l'histoire de Rabban bar-'Edta (*fin*) 9

III. — **F. Nau.** Analyse de deux opuscules astrologiques attribués au prophète Esdras et d'un calendrier lunaire de l'Ancien Testament attribué à Esdras, aux Egyptiens et même à Aristote. 14

IV. — **F. Tournebize.** — Etude sur la conversion de l'Arménie au christianisme ainsi que sur la doctrine et les usages de l'église arménienne primitive 22

V. — **F. Nau.** — Histoires des solitaires Egyptiens (ms. Coislin 126, fol. 158 sqq.). 43

VI. — **S. Vailhé.** — Les églises Saint-Etienne à Jérusalem. 70

VII. — Mélanges :

I. **L. Leroy.** — Note sur deux ouvrages de Sévère Ibn al-Moqaffa (Histoires des conciles). 90

II. **S. Vailhé.** — La mosaïque de la transfiguration, au Sinaï, est-elle de Justinien? 96

III. **F. Nau.** — Une ancienne traduction latine du Bélinous arabe (Apollonius de Tyane) faite par Hugo Sanctelliensis et conservée dans un ms. du XIIe siècle. 99

VIII. Bibliographie. — Erwin Preuschen. Urchristentum im Orient von F. Crawford Burkitt (*F. Nau*). — I. Ephrem II Rahmani, S. Ephraemi hymni de Virginitate (*F. Nau*). — E. Mangenot, L'authenticité mosaïque du Pentateuque (*F. Nau*) 107

Livres nouveaux 111

PARIS

BUREAUX DES ŒUVRES D'ORIENT
RUE DU REGARD, 20

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS
RUE BONAPARTE, 82

LEIPZIG
OTTO HARRASSOWITZ

LONDRES
WILLIAM ET NORGATE

Recueil trimestriel. — Prix de l'abonnement : 12 fr. — Étranger : 14 fr.

REVUE
DE
L'ORIENT CHRÉTIEN

DEUXIÈME SÉRIE, Tome II (XII) — 1907. — N° 1

SOMMAIRE

Pages.

I. — **L. Guerrier.** — Un « Testament (éthiopien) de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ » en Galilée. 1

II. — **Mgr Addaï Scher.** — Analyse de l'histoire de Rabban bar-'Edta (*fin*). 9

III. — **F. Nau.** Analyse de deux opuscules astrologiques attribués au prophète Esdras et d'un calendrier lunaire de l'Ancien Testament attribué à Esdras, aux Egyptiens et même à Aristote. 14

IV. — **F. Tournebize.** — Etude sur la conversion de l'Arménie au christianisme ainsi que sur la doctrine et les usages de l'église arménienne primitive 22

V. — **F. Nau.** — Histoires des solitaires Egyptiens (ms. Coislin 126, fol. 158 sqq.). 43

VI. — **S. Vailhé.** — Les églises Saint-Etienne à Jérusalem. 70

VII. — Mélanges :

I. **L. Leroy.** — Note sur deux ouvrages de Sévère Ibn al-Moqaffa (Histoires des conciles). 90

II. **S. Vailhé.** — La mosaïque de la transfiguration, au Sinaï, est-elle de Justinien ? 96

III. **F. Nau.** — Une ancienne traduction latine du Bélinous arabe (Apollonius de Tyane) faite par Hugo Sanctelliensis et conservée dans un ms. du XIIe siècle. 99

VIII. Bibliographie. — Erwin Preuschen. Urchristentum im Orient von F. Crawford Burkitt (*F. Nau*). — I. Ephrem II Rahmani. S. Ephraemi hymni de Virginitate (*F. Nau*). — E. Mangenot. L'authenticité mosaïque du Pentateuque (*F. Nau*) 107

Livres nouveaux 111

PARIS

BUREAUX DES ŒUVRES D'ORIENT
RUE DU REGARD, 20

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS
RUE BONAPARTE, 82

LEIPZIG
OTTO HARRASSOWITZ

LONDRES
WILLIAM ET NORGATE

Recueil trimestriel. — Prix de l'abonnement : 12 fr. — Étranger : 14 fr.

La Revue de l'Orient chrétien (recueil trimestriel) paraît en avril, juillet, octobre et janvier par fascicules formant chaque année un volume de près de 500 pages in-8°

Prix de l'abonnement : **12** francs. — Étranger : **14** francs.
Prix de la livraison : **3** francs net.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées

à M. le Secrétaire de la *Revue de l'Orient chrétien*

A LA LIBRAIRIE PICARD

RUE BONAPARTE, 82, PARIS.

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient dont on enverra un exemplaire à la précédente adresse.

COMITÉ DIRECTEUR :

Mgr CHARMETANT (✻), protonotaire apostolique, Directeur des Œuvres d'Orient, président. — M. l'abbé BOUSQUET, vice-recteur et professeur de grec à l'Institut catholique de Paris. — Mgr GRAFFIN (✻), prélat de Sa Sainteté, professeur d'hébreu et de syriaque à l'Institut catholique de Paris. — M. l'abbé LEROY, professeur d'arabe et d'égyptologie à l'Institut catholique d'Angers. — M. l'abbé MANGENOT, professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Paris. — M. l'abbé NAU, professeur de mathématiques à l'Institut catholique de Paris.

Le Comité est assuré du concours de spécialistes compétents : pour l'*Arménien*, M. BASMADJIAN, directeur de la revue « Banasêr », et le R. P. PEETERS, Bollandiste ; pour l'*Assyrien*, etc., le P. SCHEIL, professeur à l'École des Hautes Études ; pour le *Copte*, le R. P. MALLON, professeur à l'Université de Beyrouth ; pour l'*Éthiopien*, M. I. GUIDI, professeur à l'Université de Rome, M. l'abbé F. MARTIN, professeur à l'Institut catholique de Paris, et M. E. PEREIRA ; pour le *Mongol* et le *Persan*, M. BLOCHET, attaché à la Bibliothèque Nationale.

En dépit du contrôle qui sera exercé par ces divers savants, chaque auteur conserve l'entière responsabilité de ses articles.

General
1-10-25
5430

UN " TESTAMENT DE NOTRE-SEIGNEUR ET SAUVEUR JÉSUS-CHRIST " EN GALILÉE

Le manuscrit éthiopien 51 de Paris (fonds d'Abbadie) et le manuscrit or. 793 de Londres contiennent, à la suite du *Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, un écrit d'allure apocalyptique. Dans une note (1) adressée à M. Nau, pour lui faire part de ce fait et lui donner un aperçu de ce nouveau texte, nous l'avions qualifié d'apocalypse, car il se présente sans titre dans le manuscrit d'Abbadie, mais le manuscrit 793 de Londres, dont communication nous fut faite plus tard par Mgr Graffin, lui donne le titre de *Testament de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ*. Pour le distinguer des autres Testaments de Notre-Seigneur, nous proposons de l'appeler *Testament de Notre-Seigneur en Galilée*, puisque c'est là que la scène se passe.

Bien que, dans les deux manuscrits, la séparation entre les deux écrits soit assez peu marquée (2), nous avons bien là deux œuvres distinctes. Ainsi a pensé Dillmann. Dans son *Lexicon linguæ æthiopicæ* au mot ፈጠነ nous avons l'expression suivante : ሞት ፡ ብዙኃ ፡ ወመፍጠኒ ፡ avec la référence Kid. f. 39. Or dans les prolegomena nous lisons : E codice Stuttgartiensi membranaceo excerpsimus. 1° Kidân... seu Testamentum Domini nostri Jesus Christi, f. 3-30. Le Kidân de la référence est donc différent du *Testamentum D. N. J. C.;* il doit être le

(1) Cf. Vacant-Mangenot, *Dict. de Théologie*, t. III, col. 223.

(2) La séparation consiste dans le ms. de Paris en un espace de un centimètre rempli en partie par des points alternant avec des lignes. Elle est plus faible encore dans les ms. de Londres. Le Testament de N.-S. J.-C. termine exactement une colonne, à laquelle est surajoutée une ligne de points simples : le Testament en Galilée commence exactement la colonne suivante.

Testament en Galilée, dans lequel nous avons rencontré l'expression citée. Le texte syriaque de Mossoul qu'a édité Mgr Rahmani, et les textes de Rome et de Paris qui lui ont fourni les variantes, s'ils sont suivis, dans les manuscrits, du Testament en Galilée, — ce que nous ignorons, — se présentent de fait comme un tout complet, d'après l'édition du savant patriarche, sans laisser supposer qu'ils ont pour suite nécessaire une sorte d'écrit eschatologique. Sans doute, le *Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ* s'ouvre par une apocalypse, mais il n'est pas nécessaire qu'il se termine comme il a commencé. Cette apocalypse, d'ailleurs, qui n'est pas — on le verra plus loin — sans relations très étroites avec notre nouveau texte, paraît avoir été soudée artificiellement au règlement ecclésiastique, auquel aucun lien logique ne la rattache. Ces relations elles-mêmes plaident la distinction. Si le *Testament de Notre-Seigneur en Galilée* faisait corps avec le *Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, ainsi que l'Apocalypse d'introduction, nous aurions des répétitions, quelquefois assez longues et presque littérales, ce qui n'est guère admissible. Il semble donc que l'un ou l'autre en doit être indépendant; nous pensons que l'un et l'autre le sont.

Notre intention n'est pas de faire ici une étude de ce nouveau document. La description des manuscrits, les remarques textuelles trouveront place, sans doute, dans l'édition qui en sera donnée dans la *Patrologie Orientale* (1). Quant aux questions de date et d'origine, il nous semble préférable d'en renvoyer l'étude à plus tard, alors que d'autres documents de même nature auront, en plus grand nombre, vu le jour et pourront s'éclairer mutuellement. Nous voulons simplement le présenter aux lecteurs de la *Revue de l'Orient chrétien*, en leur faisant connaître brièvement ce qu'il contient.

Les deux textes (Paris 51 — Londres 793) sont de valeur inégale. Le manuscrit 51 porte des traces de négligence assez

(1) M. Nau nous a envoyé jadis les photographies du texte éthiopien du *Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. La traduction latine, qui en a été annoncée dans les derniers fascicules parus de la *Patrologie orientale* et dans les derniers numéros de la *Revue de l'Orient chrétien*, est presque achevée. Il se pourrait que l'édition et la traduction du document en cause dans cet article, paraissent avant le *Testament*, car l'attrait de nouveauté qu'il a eu pour nous, nous pensons qu'il pourra l'avoir pour d'autres.

nombreuses de la part du copiste, mais les différences entre les deux manuscrits sont assez peu sensibles ; elles fourniront seulement, dans l'établissement du texte, quelques variantes presque sans intérêt.

Il est assez difficile de présenter l'analyse de cet ouvrage, qui manque d'unité, et qui offre, sans transition, des traits assez disparates, parfois même puérils. C'est un résumé de faits évangéliques, de quelques passages des Actes, des épîtres de Saint Paul, avec quelques réminiscences de l'Ancien Testament. Tantôt la parole est aux apôtres, tantôt à Jésus : C'est surtout un dialogue entre eux et le Maître, qui leur donne quelques explications, ou leur fait quelques recommandations.

Cet écrit, dans son commencement, présente une très grande analogie avec l'Apocalypse qui est en tête du *Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (1), comme celle-ci, il annonce les fléaux précurseurs de la fin du monde. La scène se passe en Galilée : le Seigneur ressuscité apparaît aux douze. Écoutez-moi, leur dit-il, fils de lumière, ayez soif de la parole de votre Père et je vous découvrirai ce qui arrivera dans le monde... Jésus-Christ parle des prodiges qui doivent marquer la fin du monde, le son de la trompette, la chute des astres, l'apparition, en Orient, d'une étoile semblable au feu... partout la terreur, la consternation, des éclairs, des tonnerres, des tremblements de terre, etc. Les morts sortiront de leurs sépulcres et apparaîtront... Le Père céleste sera irrité à cause de la méchanceté des hommes.

Le Maître fait aussi connaître les fléaux qui doivent dévaster les pays d'Orient. Nous avons la longue énumération des pays d'Asie Mineure, que déjà l'Apocalypse du *Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ* nous avait donnée, et, en plus, la Phrygie et la Pamphilie ; les épreuves diverses, qui doivent atteindre ces pays, sont presque identiques dans les deux documents. L'Antichrist est annoncé comme précurseur de la fin du monde. Le portrait qui en est tracé, est à peu près le même que celui de l'Apocalypse du *Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Suivent des promesses de bonheur pour ceux qui seront fidèles en

(1) Les ressemblances sont telles qu'il paraît impossible de faire, pour l'origine, d'autre hypothèse que celle d'une source commune inconnue, ou celle de la dépendance directe de l'un de ces écrits par rapport à l'autre.

ces temps malheureux. Quant à ceux qui auront haï l'or et les richesses, le Seigneur les recevra. En ce jour leur visage sera sept fois plus brillant que le soleil... Je serai leur Dieu, ils seront mon peuple... Je serai leur Père, ils seront pour moi fils et filles... Je les placerai avec mes anges et ils seront heureux. Mêmes allusions aussi aux mauvais pasteurs, qui séduisent le peuple, au profit de leur cupidité et de leur volupté. Allusion à Isaïe. Après les persécutions finales, Dieu se lèvera, il jugera les hommes et donnera à chacun d'eux, selon ses œuvres et ses paroles, et les justes hériteront de la gloire de Dieu.

Jésus-Christ s'est fait chair de la Vierge, par l'Esprit-Saint, non par la concupiscence de la chair, mais par la volonté de Dieu. L'auteur fait allusion ensuite aux noces de Cana, à la résurrection des morts, à la guérison des paralytiques, à l'homme dont la main était desséchée, à la femme qui souffrait d'un flux de sang; allusion aux sourds, aux aveugles guéris, aux démons chassés, aux lépreux purifiés. Il rappelle la tempête apaisée, le miracle opéré par Jésus pour le payement de l'impôt, la multiplication des pains.

Après quelques exhortations données par Jésus à ses disciples, on nous parle du crucifiement au temps de Ponce-Pilate et d'Archélaüs, dans un lieu appelé Cranios, de l'apparition de Jésus à Sara, Marthe et Marie-Madeleine en pleurs, de l'appel de Marie-Madeleine aux apôtres et de l'incrédulité de ces derniers. Nouvelle apparition de Jésus-Christ à ses apôtres, dans laquelle il reproche à Pierre son reniement, aux apôtres leur peu de foi; ceux-ci lui demandent pardon, prosternés devant lui; Jésus les relève et leur parle de lui-même : il surpasse les cieux, il est revêtu de la sagesse du Père, de sa force, de sa vertu; il surpasse les anges.

Mais l'auteur fait dire à Jésus que ce fut lui-même qui, sous l'apparence de Gabriel, apparut à Marie pour lui demander son consentement à l'Incarnation. Ensuite, le Maître recommande à ses apôtres de faire la Pâque, en commémoraison de sa mort. Il leur prédit qu'ils seront emprisonnés, et annonce même à l'un d'entre eux (allusion à St Pierre, *Actes*, XII) que sa vertu, sous la forme de l'ange Gabriel, le délivrera de la prison.

Puis, il prédit son second avènement : il viendra sur l'aile

de la nue, porté dans la gloire, avec sa croix, pour juger les vivants et les morts. Les apôtres demandent au Sauveur s'il leur manquera jusqu'à son avènement. Jésus répond qu'il est tout entier dans le Père et le Père en lui, et qu'il est en même temps ici et là. Il leur donne le nouveau commandement : s'aimer les uns les autres, aimer les ennemis, ne pas faire à autrui ce qu'on ne veut pas qu'il soit fait à soi-même... Jésus parle de sa chair, en laquelle il a été engendré, enseveli et ressuscité par le Père céleste, afin que soit accomplie la prophétie de David : *Quam multiplicati sunt qui tribulant me* etc... Jésus-Christ, alors qu'il n'a pas de chair, a revêtu la chair, afin que les hommes engendrés selon la chair, ressuscitent dans la chair. Il a reçu toute puissance de son Père, afin d'amener à la lumière ceux qui sont dans les ténèbres, à l'incorruptibilité ceux qui sont dans la corruption, à la sainteté ceux qui sont dans le péché, à la vie ceux qui sont dans la mort... La chair de tout homme ressuscitera avec son âme et son esprit... A ceux qui m'auront aimé et qui auront fait ma volonté, je donnerai le repos dans la vie, dans le royaume de mon Père qui est dans les cieux.

Suivent des menaces contre ceux qui auront cru, mais n'auront pas fait la volonté de Dieu, et contre ceux qui auront perverti ceux qui croient. Les apôtres se réjouissent : ils s'estiment bienheureux de voir le Seigneur et d'entendre ses paroles. Le Maître reprend : « Plus heureux sont ceux qui n'auront pas vu et qui auront cru ».

Jésus parle de la conversion de Paul : « Vous trouverez un homme nommé Saul, Juif circoncis selon la loi de Moïse... il entendra ma parole venant du ciel... ses yeux s'obscurciront... mais un jour ses yeux seront ouverts, et il glorifiera Dieu, mon Père céleste ; il sera puissant en œuvres dans les nations... on le livrera aux mains des méchants... il me confessera devant les rois mortels... il sera un vase d'élection, un mur inébranlable...

Les dernières pages contiennent quelques exhortations, quelques promesses. L'homme parfait est celui qui croit dans la lumière... Celui qui aura observé mon commandement sera, à cause de cela, fils de lumière, c'est-à-dire de mon Père... Les méchants seront condamnés au feu corps et âme. L'auteur

répète ensuite brièvement les maux précurseurs de la fin du monde... Jésus promet la récompense à ceux qui auront marché dans la justice... aux pauvres... à ceux qui auront eu faim et soif... et le châtiment à ceux qui auront haï et persécuté ces derniers. Les apôtres rappellent à Jésus qu'il leur a défendu d'appeler qui que ce soit père ou maître... Jésus les loue, et leur explique comment ils seront pères et maîtres. Suit un assez long commentaire de la parabole des vierges sages et des vierges folles, dans lequel Jésus se dit l'époux qui introduit avec lui l'âme fidèle dans la demeure nuptiale. Le Sauveur rappelle le précepte de la correction fraternelle, et fait des promesses à ceux qui auront persévéré.

Cet écrit se termine ainsi dans le manuscrit de Paris. *Est terminé le Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans la paix des siècles des siècles. Amen. A celui qui l'a écrit, à celui qui l'a fait écrire, à celui qui le lira, à celui qui écoutera ses paroles, que Dieu nous soit à tous miséricordieux, et nous donne en héritage le royaume des cieux, avec tous les saints, dans les siècles des siècles. Amen.*

Le manuscrit de Londres a une finale plus courte, et nous dit simplement : *Est terminé le livre du Testament, dans la paix du Seigneur; qu'il garde son serviteur Absolom dans les siècles des siècles. Amen.*

Ainsi qu'on vient de s'en rendre compte, l'intérêt de ce *Testament* est assez limité. Il ne renferme rien de bien personnel. Nous n'avons guère de doctrine, que celle fournie par les textes sacrés eux-mêmes, sans réflexions.

L'auteur aurait-il néanmoins subi quelque autre influence? Peut-être. Mais il faut convenir que les traces en sont incertaines.

Par exemple, l'angélologie de l'auteur paraît être, en somme, celle du Judaïsme palestinien, mais n'a-t-elle pas été influencée par le Pasteur d'Hermas, quand l'auteur fait une confusion analogue à celle des Similitudes, en faisant dire à Jésus qu'il a apparu lui-même à Marie, sous l'apparence de l'ange Gabriel? Ou bien cette confusion témoigne-t-elle d'une hésitation de l'auteur entre la doctrine orthodoxe sur les Anges et l'hérésie des Angéliques, dont nous parle saint Épiphane (Hær. 60) et qu'on croit avoir été condamnée au Synode de

Laodicée, vers 360. Il serait téméraire d'affirmer quoi que ce soit, car ailleurs la suréminence de Jésus-Christ sur les anges est enseignée (1).

Certaines expressions paraissent teintées de montanisme.

Dans les allusions aux faits évangéliques, l'auteur ne manifeste guère de préférences. Pourtant les faits semblent, en somme, empruntés plutôt aux synoptiques et les paroles de Jésus au quatrième Évangile.

Peut-être trouvera-t-on là quelques éléments sérieux, pour déterminer la date et l'origine de cet écrit. Par comparaison avec les textes scripturaires, d'origines différentes, qui nous sont connus, on arrivera probablement à savoir quel texte l'auteur avait en mains. Toutefois comme les citations textuelles de la Sainte Écriture ne sont pas extrêmement nombreuses, la solution ne laissera pas que d'être un peu subjective.

Une étude comparative, sur les documents de même nature que nous pourrons avoir, fournira sans doute des données plus certaines. Nous avons déjà l'Apocalypse du *Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. M. Conti-Rossini prépare, pour la *Patrologie Orientale*, l'édition, avec traduction italienne, d'un écrit qui a pour titre Fekârê Iyasus. Il s'agit probablement de l'ouvrage qui porte ce titre, dans le *Catalogue raisonné des manuscrits d'Abbadie*, sous le numéro 193. L'analyse qui en est donnée là, montre qu'il n'est pas sans quelque analogie avec le *Testament de Jésus-Christ en Galilée*. Quand on aura ainsi réuni un certain nombre de ces écrits, si étroitement apparentés qu'ils semblent nés les uns des autres, ou du moins qu'ils trahissent incontestablement une origine commune, une étude d'ensemble pourra être féconde en résultats pour chacun d'eux, tandis que l'étude d'un seul, isolé, nous paraît ne devoir conduire qu'à des conclusions flottantes,

(1) Le mode d'argumentation de MM. Cooper et Maclean (*The Testament of our Lord*), qui leur avait permis de voir une présomption en faveur de l'origine montaniste de l'Apocalypse du *Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ* dans l'absence de la Phrygie, patrie du Montaniste, parmi les pays dévastés, nous conduit ici à des conclusions contraires. Nous savons, en effet, par Théodoret, que l'hérésie des Angéliques, si elle ne prit pas naissance en Phrygie et en Pisidie, fut du moins fort répandue dans ces pays. Mais ils sont précisément compris dans les pays qui doivent être dévastés. Donc notre texte nous présente, tour à tour, le pour et le contre.

fort sujettes à méprises, et à n'accepter qu'avec réserve (1).

La surprise la plus agréable que nous réservait cet écrit, est de nous fournir, dans son entier, la version éthiopienne du Psaume IIIe. Nous la transcrivons telle quelle, en terminant cet article, dans la pensée qu'elle pourrait intéresser quelque exégète de l'A. T. Quel texte représente-t-elle? Il ne nous appartient pas de le dire.

Nous n'avons fait au texte qui suit qu'une correction sans importance et d'évidente nécessité, et nous avons essayé de rétablir le parallélisme.

እግዚኦ ፡ ሚበዝኑ ፡ እለ ፡ ይሣቅዩኒ ፡
ብዙኃን ፡ ቆሙ ፤ ላዕሌየ ፡
ብዙኃን ፡ ይቤልዋ ፡ ለነፍስየ ፡
አልቦ ፡ መድኃኒተ ፡ አምላኩ ፡ ።
ወአንተሰ ፡ እግዚኦ ፡ ምስካይየ ፡
አንተ ፡ ክብርየ ፡ ወመልዕለ ፡ ርእስየ ፡
ቃልየ ፡ ኀበ ፡ እግዚአብሔር ፡ ጸራሕኩ ፡
ወሰምዓኒ ፡ እምደብረ ፡ መቅደሱ ፡ ።
አንሰ ፡ ሰከብኩ ፡ ወኖምኩ ፡ ።
ወተንሣእኩ ፡ እስመ ፡ እግዚአብሔር ፡ አንሥአኒ ።
ኢይፈርሀ ፡ እምአእላፈ ፡ አሕዛብ ፡
እለ ፡ ዓገቱኒ ፡ ወቆሙ ፡ ላዕሌየ ።
ተንሥእ ፡ እግዚኦ ፡ አምላኪየ ፡ ወአድኅነኒ ፡
እስመ ፡ አንተ ፡ ቀሠፍከሙ ፡ ለኵሎሙ ፡ እለ ፡ ይፀረሩኒ ፡ በከ
ንቱ ፡
ወሰበርከ ፡ ስነኒሆሙ ፡ ለኃጥኣን ፡
ዘእግዚአብሔር ፡ አድኅኖ ።
ወላዕለ ፡ ሕዝብከ ፡ በረከትከ ።

L. GUERRIER.

(1) Nous avons comparé ce Testament avec les *Enseignements de Jésus-Christ à ses disciples* dont M. René Basset a donné la traduction (*Les apocryphes éthiopiens*, fasc. VII). Bien que le titre fasse espérer quelques relations entre ces deux documents, elles sont très rares et tout à fait insignifiantes. Autant que nous avons pu nous en rendre compte par l'analyse qu'en a donnée M. Dib (*ROC*. 1906, n° 4, p. 428), le *Testament de Notre-Seigneur* au Mont des Oliviers est un écrit distinct du *Testament en Galilée*, mais il est de la même famille.

ANALYSE

DE L'HISTOIRE DE RABBAN BAR 'EDTA

(*fin*) (1)

CHAPITRE XLIV A L

Il donna encore la guérison à une autre démoniaque du village de Bar Šera.

Un homme, appelé Denḥa (2), de Beith Daniel dans la région de Marga, vint solliciter ses prières pour ses moutons, qui étaient attaqués d'une terrible épidémie. Il lui conseilla de chasser sa servante; l'homme obéit et aussitôt l'épidémie cessa. Ses amis racontèrent qu'un de ses enfants avait commerce avec la servante.

Yazdin, du village de Tlelhaṭé, perdait ses enfants encore tout jeunes. Le saint pria pour lui et il eut un enfant qui fut son héritier.

Il délivra d'une horrible calomnie un pauvre homme, du village de Beith 'Arbayé, situé au-dessous de notre couvent.

Il donna la guérison à un frère, appelé Ephrem, qui était atteint d'une grave maladie.

Grâce à ses prières, un homme du village de Beith Qadšayé en Marga put retrouver un de ses bœufs qu'on venait de lui voler, lui ayant déclaré que le bœuf était dans le village de Beith Zako, chez Lyolok, le célèbre brigand, et qu'on allait le conduire à Beith 'Edraï pour le vendre.

Il obtint la guérison d'un diacre du village de 'Ain Barqa qui avait été subitement possédé du démon.

(1) Voy. 1906, p. 403.
(2) Ce nom signifie « Épiphanie ».

CHAPITRE LI A LIV

Un mage d'Arbèle, épris de la beauté d'une fille du village de Beith Marouth, avait résolu de l'épouser par force. La mère de la fille eut recours à Bar 'Edta. Sept jours après on annonça à la femme que le mage, en venant à Marga, s'était noyé avec son cheval dans le Zab.

Il changea une fois de l'eau en vin dans notre couvent.

Zakkaï avait corrompu aussi le village de Ḥarbath Nespa dans le district de Ardoud. Le saint fit dire aux villageois qu'à cause de leur hérésie, Dieu leur enverrait trois terribles fléaux. Le 7 avril un orage de grêle dévasta leurs terrains; il fut bientôt suivi de la rouille et de la nielle.

Un homme du village de Beith Zabayé, au pays de Ninive, nous racontait ceci : Zakkaï, disciple du démon, voulut nous corrompre, nous aussi. Quoique nous eussions chassé ses disciples, nous redoutions toutefois la méchanceté de Gabriel, médecin du roi. Nous envoyâmes un prêtre demander les prières de Bar 'Edta; le saint nous envoya sa croix en nous disant : « Ne craignez pas : cette croix préservera votre village du mal. » Cette parole nous encouragea, et nous fiant aux prières de Bar 'Edta, nous avons conservé notre sainte foi.

CHAPITRE LV

Un frère, appelé Yaunan, originaire de Karmless (1), alla un jour revoir ses parents. De retour, il rencontra un lion sur les bords du Ḥazar; la crainte le terrassa; il invoqua Bar 'Edta en jurant que s'il était délivré cette fois du lion, il ne sortirait jamais du couvent. Yaunan affirmait avec serment que le lion s'était éloigné aussitôt.

CHAPITRE LVI

Notre Père avait l'habitude de s'enfermer dans la cellule les semaines du Carême, des Apôtres, d'Elia et de Moïse (2). Il

(1) Village situé à 5 heures de Mossoul.

(2) L'année liturgique des Chaldéens est ainsi divisée : Commencent tout

n'ouvrait alors la porte à personne, si ce n'est par nécessité. Il avait ouvert dans sa cellule une fenêtre où il avait mis du ḥnana (1) et sur laquelle il avait posé une croix. Les malades venaient prendre de ce ḥnana et obtenaient la guérison. Un frère nous racontait ceci : « Une fois un mulet du couvent devint malade ; j'allai et j'adorai devant la croix de la fenêtre du saint; je pris un peu de ḥnana, avec lequel je frottai le mulet », et le frère nous jurait que le mulet avait été aussitôt guéri.

CHAPITRE LVII

Un autre frère nous racontait ceci : « Je fus attaqué un jour d'une violente tentation. Aussitôt que j'ai eu recours à la fenêtre de Rabban, j'ai été délivré de la tentation. »

CHAPITRE LVIII

Un autre frère, appelé David, du village de Babta, fut cruellement tourmenté de la goutte. Ses parents, qui étaient très riches, le soignèrent beaucoup; mais sa maladie s'aggravait toujours. Il pria son petit frère, appelé Ṣliba, de l'amener à la fenêtre de R. Bar 'Edta; il se mit à genoux et pria. Ayant dormi, il vit en songe une colombe sortir de la cellule du saint et venir déployer ses ailes et les agiter autour de lui. Aussitôt il se réveilla guéri de sa maladie. David nous affirmait tout cela avec serments.

CHAPITRE LIX A LX

Dieu faisait beaucoup d'autres prodiges par l'intermédiaire de R. Bar 'Edta,

d'abord les semaines de l'Avent; elles sont suivies des 2 semaines de Noël; viennent ensuite les 7 semaines de l'Épiphanie; puis les 7 semaines du Carême; ensuite les 7 semaines de Pâques; puis les 7 semaines des Apôtres; ensuite les 7 semaines de l'été; puis les 7 semaines d'Elia, et enfin les 4 semaines de Moïse, qui sont suivies immédiatement de 4 semaines de la Dédicace de l'Église. Dans les couvents, outre les semaines du Carême, on jeûnait encore les semaines des Apôtres, d'Elia et de Moise.

(1) Cf. *supra*, chap. I.

Une fois des loups enragés apparurent dans le pays; ils enlevaient beaucoup d'enfants de leurs lits et même de leurs berceaux (1). Les habitants, s'étant alarmés, recoururent à Bar 'Edta, il leur donna du ḥnana et de l'eau bénite (2) avec lesquels ils aspergèrent les limites de leurs villages; les loups enragés n'apparurent plus.

CHAPITRE LXI

Il y avait dans le village de Beith Kouŝta deux frères, dont l'aîné avait un fils et le cadet une fille. Or il arriva que chaque fois que l'un de ces deux enfants se trouvait seul à la maison, il voyait un fantôme hideux. Les parents s'alarment; ils recourent au saint; celui-ci leur ordonne de conseiller à leurs enfants d'éviter une telle occasion de péché et leur donne du ḥnana et de l'eau bénite, avec lesquels ils aspergent la maison; dès lors le fantôme disparaît. Quant à l'occasion du péché contre laquelle le saint prémunit les enfants, nous n'avons pu la connaître.

CHAPITRE LXII

Mar Bar 'Edta suivit Mar Abraham le Grand à l'âge de vingt-trois ans; il passa trente ans avec lui dans le couvent d'Izla et après avoir vécu ici dans le couvent cinquante ans, il mourut à l'âge de cent trois ans (3). Voyant que l'heure de

(1) Dans toutes ces régions les habitants passent les nuits de l'été sous un ciel beau et sans nuages.

(2) Dans le texte : ܡܝܬܐ ܕܡܨܠܝܬܗ ܕܨܠܘܬܗ, littéralement : « eau de la source de sa prière ».

(3) En quelle année faut-il placer la mort de Bar 'Edta? Nous avons remarqué plus haut (chap. II) que la date (562) de la fondation du couvent de Bar 'Edta était inadmissible, et que par conséquent au lieu de l'année 873 des Grecs il faudrait lire 883 (572). Le contexte des chapitres IV et XXII, où il est dit que la sœur de Bar 'Edta alla en Marga un an après la fondation du monastère de son frère, et qu'après avoir vécu 20 ans dans son nouveau cloître, elle mourut à la suite d'une famine qui eut lieu sous le patriarche Iŝo'yahb I (582-595), c'est-à-dire un ou deux ans après le retour de Kosrau II du pays des Romains, semble confirmer notre conjecture. Kosrau II retourna de chez l'empereur Maurice et mit en fuite l'usurpateur Behram en 590. La famine aurait donc eu lieu vers

sa mort était proche, il réunit tous ses enfants et se mit à leur tenir un discours instructif. Le jour de l'Épiphanie il célébra les saints mystères. Son âme s'envola au ciel la nuit du 8 janvier. Tous les villages des environs se réunirent et nous ensevelîmes pompeusement son corps au milieu des cantiques et des hymnes et nous le déposâmes dans le martyrion.

✝ A. SCHER,

Archevêque chaldéen de Séert.

591/2, et Ḥanah Išo', sœur de Bar 'Edta, serait morte en 592/3. La fondation du couvent de Bar 'Edta devrait donc être placée en l'année 571/2.

Ceci étant posé, Bar 'Edta aurait embrassé la vie monastique vers 541, ayant passé 30 ans dans la montagne d'Izla avant d'aller en Marga; il serait né vers 518 (ayant suivi Mar Abraham à l'âge de 23 ans), et serait mort en 621/2, ayant vécu 50 ans dans son nouveau couvent. Il faut, je crois, s'en tenir à ces dates avec lesquelles concordent assez bien les autres événements mentionnés dans l'ouvrage, comme la fondation du couvent sous Ḥazqyel, patriarche (chap. II), qui gouverna l'Église nestorienne de 570 à 581; et sous son contemporain Ḥnana, métropolitain d'Arbèle, et la dispersion des moines du couvent de Mar Abraham le Grand (chap. XXIII) qui, au dire de Thomas de Marga (lib. I, cap. XXIII), eut lieu vers 595, etc.

ANALYSE

DE DEUX OPUSCULES ASTROLOGIQUES ATTRIBUÉS AU PROPHÈTE ESDRAS ET D'UN CALENDRIER LUNAIRE DE L'ANCIEN TESTAMENT ATTRIBUÉ A ESDRAS, AUX ÉGYPTIENS ET MÊME A ARISTOTE.

I. Le premier opuscule est contenu dans le manuscrit grec de Paris, n° 2149 et, en partie du moins, dans les manuscrits 22, 2194 et *suppl.* 636.

Le ms. 2149, fol. 165 v., déclare nous faire connaître les jours propices des douze mois de l'année, tels que Dieu les fit connaître au prophète Esdras le prêtre, pour qu'il les révélât aux fils d'Israël. C'est en ces jours qu'on réussit tout ce qu'on entreprend : pour acheter, vendre, bâtir, travailler une vigne, se marier, partir en voyage, pour commercer ou pour voyager sur mer, pour visiter un malade, aller en guerre ou en justice... Il faut tout faire au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ... Les jours propices sont :

En septembre, les 13, 15, 22, 28, 30.

En octobre, les 7, 8, 10, 25, 27.

En novembre, les 4, 6, 9, 16, 19, etc...

Dieu révéla de même les mauvais jours pour que le prophète Esdras les fît connaître aussi aux Israélites. Il faut se garder, en ces jours, de bâtir, d'acheter, de négocier, de travailler une vigne, de se marier, d'appliquer son fils aux mathématiques, d'acheter un quadrupède, etc... Les jours mauvais sont :

En septembre, les I, 3, 9, 20, 25, 29.

En octobre, les 3, 5, 11, 17, 23, 26.

En novembre, les 5, 8, 11, 15, 20, 23, etc...

Le ms. 22 (fol. 277) ne renferme que les jours malheureux révélés par Dieu au prophète Esdras; le prologue est en sub-

stance le même que dans le ms. précédent, mais la présente rédaction a le grand avantage de réduire le nombre des jours néfastes à deux par mois :

En septembre : 3 et 21 ; en octobre : 3 et 20; en novembre : 5 et 21, etc...

Il en est de même du ms. grec 2491 (fol. 63 v.) : il ne rapporte aussi que les jours mauvais et n'en compte que deux par mois, mais ces jours ne concordent pas dans les deux manuscrits et cette diversité ne devait pas laisser que d'inquiéter les hommes superstitieux qui voulaient régler leur vie sur les préceptes du prophète Esdras. Dans le présent manuscrit, les jours malheureux sont : En septembre, les 3 et 24; en octobre, les 3 et 21 ; en novembre, les 6 et 28, etc...

Même remarque sur le manuscrit *suppl. grec* 636 (fol. 135), les jours mauvais seraient : En septembre, les 21 et 24; en octobre, les 13 et 28; en novembre, les 6 et 28, mais, au folio suivant, le même manuscrit cite à nouveau les mauvais jours d'après le prophète Esdras et cette seconde rédaction est à peu près celle du manuscrit 22.

II. Dans le ms. grec 2286 (fol. 110), on trouve une pièce toute différente, intitulée τοῦ προφήτου Ἔσδρα διάγνωσις περὶ τῶν ζ' ἡμερῶν. *Pronostic du prophète Esdras au sujet des sept jours.*

Si les calendes de janvier tombent le premier jour de la semaine qui est le dimanche, l'hiver sera avantageux, le printemps humide, l'été sec, l'automne orageux. Les fruits seront d'un bon rendement, les brebis fécondes, le miel sera abondant, la récolte belle. Il y aura mortalité de jeunes gens.

Si les calendes de janvier tombent le second jour, l'hiver sera doux; le printemps et l'été seront orageux, il y aura des pluies fréquentes et abondantes, de nombreuses maladies, pas de miel ni de fruits.

Si les calendes de janvier tombent le troisième jour (le mardi), il y aura beaucoup de neige en hiver, le printemps sera humide, l'été beau, l'automne sec ; il y aura peu de fruits et perdition d'hommes et de femmes.

Si elles tombent le quatrième jour, l'hiver sera beau, le printemps humide, l'été beau ; il y aura peu d'huile et de blé, beaucoup de légumes et perdition d'hommes puissants, etc...

Ces deux pièces n'ont rien de bien caractéristique; elles montrent seulement qu'il se trouva un ou deux auteurs pour attribuer à Esdras le genre de pronostics que devait vulgariser

plus tard notre Mathieu de la Drôme. La première fut assez répandue, car si elle commence par septembre (c'est l'ordre que nous avons conservé) dans deux manuscrits; elle commence par janvier et par avril dans les deux autres, ce qui montre que les Latins anciens et modernes l'empruntèrent aux Grecs et l'adaptèrent à leur calendrier.

III. Plus important et plus caractéristique est le calendrier lunaire de l'Ancien Testament dans lequel un auteur imagina de rattacher aux divers jours de la lune la naissance ou la mort de quelques personnages bibliques comme nous rattachons aux jours de l'année solaire quelques nativités et plus souvent la mort de nos saints.

Cette mention est assez brève par exemple : « Au premier jour de la lune, Adam fut créé », puis elle est suivie de pronostics pour le jour correspondant. On devine que le fait biblique rattaché à ce jour lunaire influe beaucoup sur le pronostic : si le jour de la création d'Ève est « bon pour tout et favorable aux mariages », celui de la naissance de Caïn est par contre « pénible entre tous ».

Ce calendrier se trouve d'abord dans le ms. grec *suppl.* 1191 (fol. 59 v.-64 v.), sous un titre analogue à celui de la première pièce ci-dessus : Περὶ τῆς σελήνης προγνωστικὸν τῶν ἡμερῶν ὧν ἐφανέρωσεν ὁ θεὸς τῷ προφήτῃ Ἔσδρᾳ. *Au sujet de la lune; Pronostic des jours que Dieu révéla au prophète Esdras.*

On le retrouve ensuite, sous le nom d'Aristote, dans le ms. grec n° 2149 (fol. 166 v.). Nous avons noté plus haut que ce ms. renferme auparavant la première pièce attribuée à Esdras. Voici le titre du calendrier :

Ἑρμενεία περὶ τῶν ὅλων ἡμερῶν τῆς σελήνης, τῶν τε ἀγαθῶν καὶ πονηρῶν. Διδασκαλία Ἀριστοτέλου.

Explication sur tous les jours de la lune, sur les bons et les mauvais; doctrine d'Aristote.

Enfin le ms. grec *suppl.* 1148, fol. 189-195, renferme le même calendrier qui aurait été trouvé dans un temple à Héliopolis d'Égypte et mis en ordre par un dernier auteur :

Βίβλος εὑρηθεῖσα ἐν Ἡλιουπόλει τῆς Αἰγύπτου ἐν τῷ ἱερῷ ἐν ἀδύτῳ, ἐγγεγραμμένη ἐν ἱέραις γράμμασι ἐπὶ τῆς βασιλείας Ψαμίλου... καὶ

ἡμεῖς δὲ ταυτὴν βίβλον ἐντυχόντες συνετάξαμεν καθὼς ὑποκεῖται· συνετάξαμεν δὲ κατ' ἀρχὰς καὶ τὰ σχήματα τῆς σελήνης.

Εἰς τὰς α' τῆς σελήνης Ἀδὰμ ἐπλάσθη, ἡμέρα καλὴ καὶ ἀγαθὴ εἰς πᾶσαν πρᾶξιν...

Livre trouvé à Héliopolis d'Égypte, dans le sanctuaire du temple, écrit en caractères sacrés sous le règne de Psamilos. Nous avons trouvé ce livre et l'avons disposé comme ci-dessous. Nous l'avons disposé selon le cours et les phases de la lune.

Au premier jour de la lune, Adam fut créé, jour beau et bon pour toute action.

Le calendrier lunaire est à peu près le même dans les trois manuscrits, mais les pronostics qui suivent diffèrent assez souvent. Nous résumons ceux du ms. grec *suppl.* n° 1148 pour donner une idée suffisante de cette composition et de ce genre de littérature :

Au premier jour de la lune, Adam fut créé, jour beau et bon pour toute action : pour acheter, pour faire des testaments. Celui qui commence en ce jour à être malade sera bientôt guéri. L'enfant qui naît en ce jour sera éloquent, vif, grand, il parcourra la terre, sera adopté de Dieu et chéri des hommes, il deviendra puissant mais mourra jeune.

Au second jour Ève fut créée d'une côte d'Adam; jour bon pour tout et favorable aux mariages. Le serviteur fugitif sera trouvé, celui qui commence à être malade guérira. Celui qui naît en ce jour vivra.

Au troisième jour, naissance de Caïn, jour pénible entre tous et dangereux. Celui qui naît en ce jour sera parjure et méchant. Celui qui commence à être malade ne vivra pas. Le serviteur fugitif sera caché.

Au quatrième jour, naissance d'Abel, jour beau et bon pour tout. Celui qui naît en ce jour sera miséricordieux. Celui qui commence à être malade sera vite guéri. Le fugitif sera trouvé.

Au cinquième jour, Caïn sacrifia à Dieu, mais mal. Celui qui naît en ce jour mourra. Celui qui jure en ce jour en souffrira. La femme qui se marie tombera malade. Il est bon d'ouvrir les boutiques. Le fugitif sera trouvé en peu de jours.

Au sixième jour, naissance de Seth (1), jour célèbre. Celui qui commence à être malade guérira; il est bon de semer, de planter, de chasser, de pêcher, d'acheter les bœufs, de dompter les chevaux; ne pas prendre femme en ce jour.

Au septième jour, meurtre d'Abel, jour pénible et dangereux par-dessus tout. Celui qui commence à être malade mourra. On ne peut rien faire

(1) Ou de Noé.

d'utile si ce n'est de couper les porcs et les béliers. C'est le moment de la magie et d'appliquer les enfants aux mathématiques. Ce qui se perd ne sera pas retrouvé.

Au huitième jour de la lune, naissance de Mathusala, jour favorable pour tous les oracles, pour dompter les jeunes chevaux, voyager en mer, aller à la pêche, bâtir, aller en guerre, faire son testament, livrer les enfants à la science mathématique. Le jeune homme qui naitra en ce jour aura un signe à droite sur la main ou l'œil, il sera philosophe, laborieux, bien doué. La jeune fille qui naîtra en ce jour aura une marque sur les dents, elle sera rude, paresseuse, mais travaillera pour sa propre famille. Celui qui commence à être malade, si cela dure, sera en danger. Ce qui est perdu restera caché.

Au neuvième jour, naissance de Lamech, jour favorable aux noces, à la guerre, au commerce. Ne pas travailler les jardins. Ce qui a été volé se retrouve. L'enfant qui naîtra aura un signe sur le côté, il sera avare, ami des étrangers et du bien, il passera une belle vie. Le malade guérira. Appliquer les enfants à la science mathématique, acheter des maisons. Ce qui se perd ne sera pas retrouvé.

Au dixième jour, naissance de Noé (1), jour de présage difficile. Le fugitif sera trouvé parce qu'il perdra le temps. L'enfant qui naitra aura un signe sur l'épaule ou sur la main, il sera faible et doux; le malade sera en danger, on appliquera les enfants aux mathématiques.

Au onzième jour, naissance de Sem, jour favorable pour acheter, pour naviguer, faire des noces, prêter, acheter des quadrupèdes, semer, vendanger, bâtir, monter sur un navire. Le jeune homme qui nait en ce jour aura un signe sur l'épaule ou à la bouche, ou par derrière; il sera bruyant et dangereux. La jeune fille aura un signe sur le thorax, elle aimera le beau. Le fugitif sera retrouvé, le malade guérira, ton rêve s'accomplira; on ouvrira les boutiques. Le jeune homme qui nait sera économe et riche; si c'est une jeune fille qui nait, elle aura une marque sur l'œil, elle aimera son intérieur et plaira à son mari; le malade guérira.

Au douzième jour de la lune, naissance de Cham. Le faible tombe en servitude. Si tu achètes en ce jour un serviteur, il fuira et tu le perdras. Il faut semer et moissonner, planter et commencer les vendanges. Le fugitif sera perdu. En ce jour évite tout combat, ne coupe pas tes cheveux (2) ni ta barbe; plante la vigne. Le jeune homme qui naitra en ce jour sera amoureux et querelleur, de même pour la jeune fille; ce qui est perdu sera retrouvé: celui qui commence à être malade fera une longue maladie.

Au treizième jour, naissance de Lamech (3). Il convient de faire les noces, de boire, de se mettre en route, de planter la vigne; celui qui fuit

(1) Ou de Iareth.

(2) Au temps de Pline, on conseillait, pour éviter les maux de tête, de couper des cheveux le 17 ou le 29 de la lune, *Hist. Nat.*, XXVIII, 5.

(3) Ou : Noé planta la vigne.

s'enivrera et sera pris (1), celui qui commence à être malade mourra; ton rêve se réalisera après deux jours.

Au quatorzième jour, Dieu bénit Seth; en ce même jour Noé bénit son fils Sem, jour convenable pour aller aux églises et prier Dieu, pour entreprendre la construction des maisons; les événements seront heureux et de longue durée; le fugitif reviendra; ce qui est perdu sera retrouvé, celui qui commence à être malade guérira vite. En ce jour tu ne jureras pas, tu ne prêteras pas serment.

Au quinzième jour, Isaac bénit Jacob (2). En ce jour, les langues de ceux qui construisaient la tour (de Babel) furent confondues. En ce jour on construira un fourneau, on extirpera les épines, on ne se mariera pas, on ne naviguera pas, celui qui commence à être malade tombera dans une maladie complexe, celui qui fuira dans un autre pays y mourra, ce qui a été perdu ne sera pas retrouvé; ton rêve s'accomplira après huit jours.

Au seizième jour, naissance de Nachor (3). Il convient d'acheter et vendre et de se mettre en route pour commercer; tout ce que l'on méditera arrivera heureusement. Celui qui commence à être malade guérira.

Au dix-septième jour, Sodome et Gomorrhe furent détruites par Dieu. En ce jour il faut se livrer aux bonnes actions, s'éloigner de toute affaire et de tout travail. Ceux qui naissent sont voluptueux. Celui qui commence à être malade mourra; le fugitif et l'objet perdu ne seront pas retrouvés.

Au dix-huitième jour, naissance d'Isaac; en ce jour Isaac bénit son fils Jacob: jour beau et bon pour toute affaire. Ce qui nait sera vivace et prospère. Le malade guérira, le fugitif se sauvera; ton songe s'accomplira après six jours.

Au dix-neuvième jour, naissance d'Esaü et de Jacob, jour où il convient de se mettre en route, de creuser un puits, de chercher une source. Il ne convient pas de monter sur un navire. Celui qui commence à être malade sera en danger. On vendangera, on fera le vin, on célébrera les noces; le fugitif sera retrouvé avant quinze jours; ton rêve se réalisera après douze jours.

Au vingtième jour, naissance de Joseph (4), jour convenable pour toute affaire, on plantera des arbres, on domptera les quadrupèdes, on se mettra en route. Celui qui commence à être malade sera en danger; le fugitif vieillira à la meule. Ton rêve n'est pas véridique.

Au vingt et unième jour de la lune, Esaü fut maudit et Jacob fut béni, jour dangereux pour toute affaire; ce qui naîtra sera de courte durée, le malade le sera longtemps, on coupera les porcs et les béliers; on ira à la chasse; on ne fera pas de longs voyages; les mâles qui naîtront mourront, les femelles vivront, mais seront inutiles; le fugitif mourra; ton rêve s'accomplira dans les quarante jours.

Au vingt-deuxième jour, naissance de Benjamin, et Joseph expliqua le

(1) Se rapporte bien à la plantation de la vigne.
(2) Ou : naissance d'Isaac.
(3) Ailleurs : de Jacob et de Nachor.
(4) Certains ajoutent : en ce jour Isaac bénit son fils Jacob.

songe de Pharaon. Celui qui nait en ce jour aura une vie longue et célèbre. Il est bon de voyager et de négocier, de faire la guerre, de planter des vignes et des arbres. Ce qui pousse de la terre verdoiera et deviendra remarquable; on retrouvera le fugitif et l'objet perdu; celui qui commence à être malade le sera longtemps mais ne mourra pas; ton rêve se réalisera avant huit jours.

Au vingt-troisième jour, naissance d'Isaïe, jour convenable pour oute affaire, pour naviguer et se marier. On retrouvera le fugitif et l'objet perdu. Ton rêve est trompeur.

Au vingt-quatrième jour, naissance de Pharaon, jour de (mauvais) présage, le fugitif mourra, ton songe est trompeur.

Au vingt-cinquième jour, Dieu envoya la douzième plaie sur les Égyptiens. Ce jour n'est pas favorable aux affaires. Celui qui jure sera en danger; il en sera de même de celui qui commence à être malade. Ce qui naît sera de nulle valeur; le fugitif sera repris.

Au vingt-sixième jour, naissance de Moyse (1). Il est bon de naviguer et de se mettre en voyage. Celui qui commence à être malade sera sauvé ainsi que le fugitif. Ce qui est perdu ne sera pas trouvé. Ce qui naît sera de bon usage et de bon aloi; ton rêve s'accomplira dans douze jours.

Au vingt-septième jour, Dieu envoya la manne aux juifs; jour bon pour out, pour les corps, pour les ateliers, pour faire de la musique et se marier. Le fugitif mourra sur la route; celui qui commence à être malade guérira; ton rêve s'accomplira le jour même.

Au vingt-huitième jour, les espions apportèrent la grappe de raisin à Josué, fils de Noun (*Nombres*, XIII, 23-26 et *Josué*, II, 23-24). Ce jour convient pour commencer (les ouvrages), commercer, acheter des esclaves, se marier, payer les mercenaires. Ceux qui naissent seront ivrognes et gourmands. Le fugitif s'enivrera et sera retrouvé; ton rêve s'accomplira le jour même.

Au vingt-neuvième jour, les Hébreux entrèrent dans la Terre promise. Il convient de bâtir des maisons, d'acheter des esclaves; le fugitif mourra, ce qui naît sera de belle venue; celui qui commence à être malade guérira; ton rêve s'accomplira le jour même.

Au trentième jour de la lune, naissance de Samuel; jour bon pour tout. Les enfants qui naissent ce jour-là seront heureux; le fugitif reviendra de lui-même; le malade guérira, l'objet perdu sera retrouvé; ton rêve s'accomplira après un certain nombre de jours.

Le précédent résumé, pour incomplet qu'il soit, suffit à montrer que l'auteur a rattaché au cours synodique de la lune (2) et à quelques faits choisis dans l'Ancien Testament, des conseils et pronostics sur les travaux à effectuer, les ma-

(1) Ailleurs : Moyse, par la vertu divine, partagea la mer Rouge à l'aide de son bâton.

(2) Le mois synodique lunaire est de vingt-neuf jours et demi.

ladies, les esclaves fugitifs, les objets perdus, le caractère des nouveau-nés, les rêves. L'idée de grouper toutes les prévisions autour du mois lunaire a chance d'être fort ancienne, puisqu'on a toujours attribué à la lune la plus grande influence sur les choses terrestres, sur la croissance des plantes et le caractère des hommes. Le soin avec lequel l'auteur indique les jours où l'on retrouvera les esclaves fugitifs nous montre aussi que l'esclavage était en pleine vigueur à son époque. Ce n'est pas à dire évidemment que cette époque est celle d'Aristote ou d'Esdras. Le nom d'Aristote a dû être introduit de manière purement gratuite et celui d'Esdras l'a été sous l'influence de la première pièce ci-dessus. Le plus probable est donc que nous avons là un remaniement d'anciens pronostics Égyptiens. L'auteur du remaniement — un sémite — aura disposé ces pronostics suivant les jours de la lune parce que les Sémites utilisaient le mois lunaire (1) et aura ajouté quelques faits tirés de l'Ancien Testament.

F. Nau.

(1) Pour les Israélites (et actuellement pour les Musulmans) les mois étaient alternativement de 29 et de 30 jours, parce que la révolution synodique de la lune est de vingt-neuf jours et demi, et les douze mois de l'année ne comprenaient que 354 jours.

ÉTUDE

SUR LA CONVERSION DE L'ARMÉNIE AU CHRISTIANISME

AINSI QUE SUR LA DOCTRINE ET LES USAGES DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE PRIMITIVE

Plus encore que l'Église arméno-cilicienne que nous venons de voir représentée à Sis, l'Église arménienne primitive fut catholique.

La réponse du synode de Sis aux griefs formulés dans le Libellus est un exposé aussi complet que catholique de la foi arménienne. Sans doute, cette profession de foi ne représente point une doctrine ou des usages constants et universellement reçus dans l'Église arménienne. Elle contient même quelques infiltrations récentes, provenant des dogmes et des pratiques de l'Église catholique romaine. Mais, voulant rester ou devenir catholique, l'Église arménienne, par l'organe de ses principaux représentants, s'était assimilé ces emprunts et avait éliminé tout ce qui la séparait de Rome. Au surplus, en sanctionnant à nouveau son union avec l'Église catholique, l'Église arménienne ne faisait que resserrer ou renouer des liens, relâchés ou brisés à certaines époques beaucoup moins par l'esprit de révolte que par suite de la distance et des malentendus.

Remontons, en effet, aux origines de l'Église arménienne, étudions de près son organisme naissant, sa physionomie première, et nous constaterons que, malgré des différences accidentelles, elle professe, à peu de chose près, tous les dogmes alors enseignés dans l'Église universelle et, en particulier, dans l'Église romaine; et nous découvrirons déjà les attaches

réelles, quoique latentes, qui l'unissent à celle-ci. En évoquant le tableau de l'Église arménienne primitive, nous apercevons en germe presque tous les articles de foi ou les usages disciplinaires, dont l'Église arménienne du quatorzième siècle présente l'épanouissement; des circonstances de sa fondation, de son organisation et de son administration, il ressortira, parmi d'autres faits, que l'Église arménienne jusqu'au synode de Tovin (Twin, 505) ne jouit jamais d'une pleine autonomie.

Pour mettre ce dernier trait surtout en relief, il nous faut traiter d'une manière plus approfondie la conversion de l'Arménie, que nous avons ailleurs rapidement esquissée.

1. — *La fondation d'une Église arménienne dès les temps apostoliques est possible; mais elle n'est point historiquement prouvée.*

Assurément, la foi chrétienne avait été prêchée en Arménie, quand parut Grégoire l'Illuminateur. Mais comment et dans quelles circonstances l'Évangile avait-il été annoncé? Quels fruits avaient produits les missionnaires? Voilà ce que les rares documents, à l'épreuve de la critique, ne laissent guère entrevoir. Tout au plus aperçoit-on, avant la fin du troisième siècle, une organisation ecclésiastique imparfaite, étroitement dépendante d'un organisme plus fort, comme le rejeton vivant encore sur l'arbre qui lui a donné naissance.

Ce n'est pas que nous rejetions comme entièrement insignifiantes toutes les raisons de ceux qui font remonter l'évangélisation de l'Arménie aux temps apostoliques. Si on songe qu'au début de l'ère chrétienne, comme aujourd'hui, les Arméniens étaient déjà des commerçants actifs et industrieux, les principaux intermédiaires entre l'Europe, l'Asie antérieure et les régions au nord et au sud-est de l'Arménie, on ne regardera pas comme invraisemblable la présence de plusieurs d'entre eux, à côté des Perses et des Mèdes, parmi les témoins des merveilles opérées à Jérusalem, le jour de la Pentecôte (Act., II, 9). En outre, il pouvait y avoir, en Arménie, des Juifs venus de Palestine. Ceux-ci avaient sans doute ressenti le grand émoi causé autour d'eux par la vie et la mort du Christ; car alors « il régnait dans tout l'Orient une antique et ferme croyance, d'après laquelle l'empire du monde allait appartenir à un homme sorti de la Judée. Au reste, la distance

n'était pas grande entre l'Arménie et la Cappadoce, dont la première Épître de S. Pierre (I, 1) signale les communautés chrétiennes. Il se peut bien enfin, comme le racontent Origène et Eusèbe, que saint Thomas ait pénétré chez les Parthes, et saint André chez les Scythes. Si ces deux faits ne sont pas invraisemblables, l'annonce de l'Évangile en Arménie, vers la même époque, le serait encore moins (1).

Néanmoins, si l'on tente d'établir cette évangélisation dès le premier siècle, non seulement comme possible, mais comme certaine, on ne trouve point de solide appui, mais seulement le terrain mouvant des légendes.

2. — *La prétendue conversion d'Abgar V n'intéresse point directement l'Arménie; car ce roi ne fut point arménien.* — La première de ces légendes est celle qui raconte les relations du roi d'Édesse Abgar avec Jésus-Christ. Elle s'est formée vers le milieu du troisième siècle autour des événements marquant l'introduction et le développement du christianisme dans l'Osrhoène. Serait-il vrai qu'Abgar V Oukhâma (le Noir) ait eu un courrier ou un confident du nom d'Anan; serait-il vrai que celui-ci ait été dépêché vers le Christ, qu'il ait tracé le portrait du Sauveur; que, par l'ordre du divin Maître, l'un de ses disciples, appelé Addée ou Thaddée, soit venu, après l'Ascension, guérir Abgar et évangéliser l'Osrhoène, tout cela n'intéresserait point directement les rois et le royaume d'Arménie. Car le prétendu correspondant du Christ est le fils de Manou III Saphloul ou l'Aristoloche, c'est-à-dire Abgar V Oukhâma, qui occupa le trône d'Édesse de l'an IV avant l'ère chrétienne à l'an VII, et de l'an XIII à l'an L, après un interrègne rempli par son frère Manou IV. Or, cet Abgar V est regardé comme arabe par Tacite et Pline; plus vraisemblablement encore, il était d'origine nabatéenne, comme en témoigne la désinence du nom de l'un de ses ancêtres Aryou (2).

(1) Suetonius, *Duodecim Cæs.*, VIII, éd. Didot, *Vespas.* 4; — sur S. Thomas, etc., Origène, *Exeges. in Genes.*; Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 1; — cf. Görres, *Zeitschr. f. Wissensch. Theol.*, XXXI, 1888, 451; XXXIX, 1896, 444.

(2) Cf. Rubens Duval, *Hist. relig., pol., litt. d'Édesse, Journal asiat.*, 8e sér., XVIII, Paris, 1891, 112, 113, 133; le même, *Anc. littér. chrét.*, II, *Littér. syr.*, 1907, Paris, p. 96; Tacite, éd. Didot, *Ann.*, XII, 12 et 14.

3. — *Envisagée en elle-même, la légende a confondu Abgar V le Noir avec Abgar IX le Grand.* — Pour l'analyse des documents qui nous sont parvenus et la confrontation des anciens historiens, il est aisé de dégager le noyau autour duquel s'est formée la légende d'Abgar. On a confondu Abgar V Oukhâma avec Abgar IX, dit le Grand, qui régna seul de l'an 179 à l'an 214, et conjointement avec son fils Sévère Abgar, de l'an 214 à l'an 216. Abgar IX avait été emmené par l'empereur Sévère à Rome, où il avait reçu un accueil triomphal.

Ce fut après son retour à Édesse, vers l'an 206, qu'il se convertit officiellement au christianisme. Sa foi nouvelle se réfléchit dans la législation d'Édesse qui interdit désormais aux prêtres de la déesse Taratha de se transformer en eunuques. Il semble bien qu'avant lui aucun des phylarques ou toparques d'Édesse ne fut chrétien : ses prédécesseurs, si l'on en juge par leurs monnaies, portaient encore sur leur tiare, arrondie au sommet, l'emblème païen formé du croissant lunaire et de trois étoiles (1).

4. — *Comment s'est formée la légende. Son élaboration et ses caractères dans Eusèbe, Léroubna, la version arménienne, Moïse de Khorène.* — Formée à Édesse, la légende d'Addée se répandit vers l'orient comme vers l'occident. Eusèbe eut sous les yeux l'une des plus anciennes rédactions en langue syriaque. Son récit n'est manifestement qu'un résumé de son modèle, sauf qu'il rapporte intégralement la correspondance supposée entre Abgar et le Christ. On sent néanmoins qu'il exploite une composition relativement sobre, aujourd'hui disparue. Il avait probablement sous les yeux le texte primitif de Léroubna. Mais, aux siècles suivants, la légende se développa et se compliqua d'autres légendes. La *Doctrine d'Addée*, en langue syriaque, nous est parvenue sous une forme déjà amplifiée, qui contient, en dehors du récit transmis par Eu-

(1) Cf. Dion, éd. Dindorf, LXXIX, 16, 3; Duval, *Hist. d'Édesse*, 113-115, 206-221, 260; *Littér. syr.*[3], p. 96. Abgar IX punit par l'amputation de la main, la mutilation volontaire des prêtres de Taratha; Eusèbe, *Præp. evang.*, VI, 10, Migne, XXI, 477; Voir *Bardesane l'Astrologue, Le Livre des Lois des pays*, par Nau, Paris, 1899; n. 56, p. 55; sur l'auteur cf. l'Introduction. — *Spicileg.* de Cureton, p. 26; trad. franc. Langlois, I, 92; l'œuvre du Pseudo-Bardesane (?) remonterait vers l'an 220; — Épiphane, *Hæres.*, LVI, 1.

sèbe, plusieurs additions élaborées dans le cours du quatrième siècle. Même ainsi amplifiée, la légende, ou ce groupe de légendes, trahissait nettement une origine édessénienne. Un peu plus tard, les versions arméniennes de ces légendes portent déjà l'empreinte d'un milieu nouveau et apparaissent modifiées. Enfin Moïse de Khorène achève de les accommoder à la nation arménienne. Faire la juste part qui est due à Moïse ne manque pas de difficultés. Cependant, même en tenant compte des versions des textes d'Eusèbe et du pseudo-Laboubna, déjà faites avant Moïse, sous l'influence du milieu arménien, nous croyons que la dernière forme revêtue par la légende de Thaddée, en Arménie, fut achevée par le disert mais peu scrupuleux conteur. Si l'on analyse les éléments qu'il a mis en œuvre, on s'aperçoit que *les Guerres des Juifs* par Flavius Josèphe étaient l'une de ses principales sources. Mais il restait dans le règne des rois d'Arménie une large lacune, que Josèphe ne remplissait pas. Depuis la mort d'Artavasde, trente ans avant l'ère chrétienne, son guide ne lui présentait aucun nom, jusqu'à celui de l'arsacide Tiridate, mis deux fois sur le trône arménien par les Parthes, l'an 51 et l'an 58, et que Néron couronna, en 68, roi d'Arménie (1).

5. — *Comment Moïse est arrivé à travestir Abgar Oukhâma en roi arménien et à faire du disciple Addée l'apôtre de l'Arménie.* — Moïse, ayant à cœur d'écrire une histoire complète, et du point de vue arménien, s'ingénia pour combler les lacunes de ses sources les plus autorisées. Il accommoda de son mieux à son sujet les chants populaires de ses compatriotes, certains passages de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe et la narration du syrien Laboubna. Cette dernière œuvre, composée sous sa forme première à Édesse vers le milieu du troisième siècle, avait reçu, au quatrième et au cinquième siècle, plusieurs additions; et, au temps de Moïse, sous une teinte arménienne surajoutée, elle était à peu près identique à l'œuvre syriaque publiée en 1876, sous le titre de *Doctrine d'Addée* (2).

(1) Tacite, éd. Didot, XIV, 26; XV, 29; XVI, 23; Dion, éd. Dindorf, LXII, 19-23; LIII, 1-8, surtout 4.

(2) Moïse de Kh., II, 33; Eusèbe, *H. E.*, I, 13, Migne, XX, 120-129; II, 1, p. 136; George Phillips, *The doctrine of Addai the Apostle*, texte syriaque et tra-

Sous la main de l'historien de l'Arménie, ces nouveaux documents devaient se plier et s'agencer sans trop d'efforts. De l'Osrhoène, la foi avait sans doute rayonné assez tôt vers l'est; entre Édesse et l'Arménie la distance n'était pas grande. Bien longtemps avant Bar Hébræus, les alliances et les compénétrations fréquentes entre Parthes, Perses, Édesséniens et Arméniens avaient justifié la réflexion suivante du célèbre patriarche monophysite : « Parthes ou Perses, Parthes ou Édesséniens, Parthes ou Arméniens, c'est tout un » (1).

Les Édesséniens appelaient déjà leur ville « la fille des Parthes ». Quelques inexactitudes d'interprétation, antérieures à Moïse, aidèrent celui-ci à travestir Abgar en roi arménien et Addée en apôtre de l'Arménie. Abgar Oukhâma, que déjà Rufin, d'après une ancienne version d'Eusèbe, appelait fils d'Ouchania, et aussi Urbaniæ filius, acheva de se transformer sous la plume des traducteurs arméniens de la version syrienne d'Eusèbe et de la *Doctrine d'Addée;* ceux-ci le nommèrent non plus Abgar Siav, le Noir, mais Abgar fils d'Arscham, l'Arsacide arménien. Cette dernière confusion fut elle-même d'autant plus facile que l'un des souverains d'Édesse, Abgar VII (109-116 après J.-C.), était fils d'Izat, membre collatéral des Arsacides d'Arménie; et Izat lui-même était fils de la reine d'Adiabène, Hélène; cette princesse, qui, convertie au

duction anglaise, Londres, 1876; Langlois, II, 317, *Léroubna d'Édesse, Lettre d'Abgar*, traduction faite sur le texte arménien; Alishan, *Labubnia, Lettre d'Abgar*, Venise, 1868, en arménien. Wetter, *Die nationalen gesänge der alten Armenien, Theol. quart.*, 1894, p. 48 et suiv. — Marquart, *Beiträge zur Gesch. und Sage v. Erän, ZDMG*, XLIX (1895), p. 640, 646-659; Carrière, *La légende* d'Abgar, Paris, 1895; Gutschmid, *Unters. üb. die Gesch. des Koenigsr. Osrhoene, Mém. de l'Acad. de S.-Pétersb.*, XXXV, n. 1, 1887. *Correspondance entre Abgar et le Christ, Hanless Amsoreah*, 1900, p. 266; S. Weber, p. 63. Décret jadis attribué au synode tenu par le pape Gélase I (494?) et déclarant apocryphe la correspondance entre le Christ et Abgar, dans Mansi, VIII, 152, 169-170, fin La légende est acceptée par Welte en 1842, *Theol. quart. schr.*, Tüb, p. 342-365; par l'abbé J. P. Martin, en 1888, *Rev. des Sc. eccl.*, oct. nov. déc., et Bickell, *Zeitschr. f. K. Theol.*, p. 296 (1877); de même par Cureton, Phillips, Alishan, *op. cit.* — Le décret de Gélase n'est probablement pas de ce pape, mais il remonte cependant au premier tiers du vi^e siècle, cf. *Hist. de Rome et des papes* par Grisard S. J., 2 vol., trad. E.-G. Ledos, bibliothécaire à la Bibl. nat. Paris, 1906, t. I, p. 298-299. Aux sources de Moïse, mentionnées ci-dessus, on a voulu ajouter la chronique de Jules Africain, *ZDMG*, 1886, 511 et suiv.; cela est possible mais non démontré.

(1) Assemani, IV, *Dissert. de Syr. Nestor.*, p. 125; Duval, *Hist. d'Édesse*, 115.

judaïsme, se fit faire à Jérusalem, du temps de l'empereur Claude, un superbe mausolée, est présentée par le fantaisiste Moïse comme chrétienne et comme épouse d'Abgar V; assertions inconciliables, non seulement avec le récit de Josèphe, mais avec la *Doctrine d'Addée* qui désigne, comme épouse d'Abgar, Schelmath fille de Meherdates (1).

L'auteur édessénien Léroubna, auquel Moïse déclare avoir emprunté son récit, est identique au Laboubna dont le nom est placé en tête de la *Doctrine d'Addée*, le *b* du second ayant été, par suite d'une confusion bien compréhensible, changé en *r* dans la version arménienne. Dès lors, il a été facile de relever les additions ou les modifications que Moïse, et surtout ses devanciers arméniens, ont fait subir, soit au texte de Laboubna traduit par Eusèbe, soit au texte actuel du même Laboubna, texte enrichi au quatrième ou au cinquième siècle de la scène du portrait de Notre-Seigneur et de quelques autres épisodes. Mais la circonstance la plus saillante à relever, c'est que le disciple de Jésus-Christ, appelé Addée par Laboubna et Thaddée par Eusèbe, n'est point représenté par eux comme évangélisant l'Arménie. Chez ces deux auteurs, il ne dépasse même pas les frontières de la Mésopotamie et il meurt à Édesse. D'après Moïse, au contraire, et certaines interprétations ou sources arméniennes antérieures à ce dernier historien, Addée, après avoir évangélisé Édesse, va prêcher la foi et mourir en Arménie (2).

(1) Moïse de Kh. II, 34; Josèphe, *Antiq. jud.*, XIV, XIII, 3 à XX, II, 4; *De Bello jud.*, I, 13; Cureton, *Notes*, 144, 1, 7. En comparant l'*Histoire* de Moïse avec la *Chronique* dite *de Denys de Tellmahré*, on relèverait bien d'autres preuves de la confusion faite par le premier entre les personnages étrangers et les personnages arméniens. Ainsi, sous le règne de Paqouri (Pacorus, d'origine parthe, 34-29 av. J.-C.), Denys signale l'expédition de ce prince et de son général Barzaphran contre la Syrie et la Palestine (Josèphe, *loc. cit.*). Au dire de Moïse, Barzaphran était prince de Rechdounc (II, 19). — Trad. armén. de l'*Hist. eccl. d'Eusèbe*, éd. Dscharian, I, 13; trad. arm. de Laboubnia, Alischan, 4, 15.

(2) Phillips, p. 36-47; Moïse de Khorène, II, 33, 34. Eusèbe place les événements qu'il raconte, à l'année 340 des Séleucides (29 de l'ère chrétienne); il appelle la maladie d'Abgar « grave et incurable »; il ne dit rien de l'épisode du portrait. L'auteur de a *Doctrine d'Addée* fixe à l'an 32 la correspondance d'Abgar avec le Christ; il ne caractérise par aucun nom spécial la maladie d'Abgar. La version arménienne éditée par Ennis, dans Langlois (I, 319), et plus complètement par Alishan, fait déjà sortir Thaddée d'Édesse pour évangéliser l'Orient (p. 45 dans Alishan; 325 dans Langlois). La *Doctrine d'Addée* et Moïse, parlent seulement

Moïse n'aime pas, selon son expression, « répéter toutes les circonstances que d'autres ont rapportées longtemps avant lui. Aussi semble-t-il compléter sans scrupule les légendes édessénienne, déjà modifiées en Arménie. Par exemple, Eusèbe raconte que Thaddée — c'est ainsi qu'il traduit le nom syrien Addée — fut envoyé par l'apôtre Thomas, après l'Ascension; il logea, en arrivant à Édesse, chez Tobie fils de Tobie. L'auteur de la *Doctrine de Thaddée* désigne ce Tobie comme un juif de Jérusalem. Moïse ajoute : « ce Tobie était un prince juif qu'on dit être de la race des Pakradouni; persécuté par Arscham, il resta fidèle à la religion juive jusqu'au moment où il devint chrétien ».

6. — *Suite du parallèle entre les textes d'origine édessénienne et les textes modifiés par les milieux arméniens. Ici, on substitue un second Addé ou Atté à l'Aggée de la Doctrine d'Addée.*

A l'exemple de l'auteur de la *Doctrine*, Moïse nous raconte les faits et gestes des successeurs d'Addée, mais avec de singulières différences. Le premier nous dit qu'Addée (Addaï) convertit Aggée (Aggaï), fabricant pour le roi de chaînes et de tiares de soie; il convertit aussi Palout, Abschelamâ et Barsamyâ. Ces quatre convertis deviennent « les collaborateurs d'Addée ». Bientôt, le peuple devenu chrétien « s'assemble chaque jour pour entendre la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, du Diatessaron ». Quand Addée se sent gravement malade, « il convoque son peuple et ordonne Aggée comme directeur et gouverneur de son Église, le diacre Palout reçoit la prêtrise et le scribe Abschelamâ le diaconat. D'après l'auteur de

du portrait du Christ qu'aurait peint Hannan envoyé d'Abgar. Plus tard, la trame de la légende se poursuit. On raconte que Jésus-Christ ayant appliqué la toile du peintre sur son visage, y laissa l'empreinte de ses traits (Jean Damascène († 760), *Expositio accurata Fidei orthodoxæ*, IV, 16, Migne, *P. G.*, XLIV, 1173; — *Testimonia pro imaginibus*, XLIV, 1261). Dans deux manuscrits contenant les Actes de Thaddée (codd. paris. 548 de la Bibl. nation., xie siècle, et Vindobon., de Vienne XLV, du ix siècle), c'est sur un linge que le Christ imprime ses traits adorables (cf. Tixeront, p. 53). On a dit qu'un passage de la *Géographie* attribuée à Moïse de Khorène marque la transition entre le portrait peint par Hannan et celui peint par le Sauveur. Saint-Martin, *Mém.*, II, 369. Mais ce passage semble apocryphe; il est omis dans l'éd. du P. A. Soukry, Venise, 1881. — La maladie d'Abgar, d'abord non désignée d'un nom spécial, fut plus tard appelée lèpre (*Codex Vindob.*; et Cedrenus, *Compend. Hist.*, Migne, *P.G.*, CXXI, 344).

la *Doctrine*, Aggée poursuivit dans l'Osrhoène l'œuvre d'évangélisation et d'organisation ecclésiastique commencée par son maître. Mais il eut les jambes brisées par l'ordre de l'un des fils d'Abgar qui avait succédé à son père. Sa mort fut si prompte, qu'il n'eut pas le temps d'imposer les mains à Palout. Celui-ci alla recevoir l'imposition des mains de l'évêque d'Antioche, Sérapion. « Cette imposition des mains, poursuit la *Doctrine d'Addée*, Sérapion l'avait reçue de Zéphirin évêque de Rome, successeur dans le sacerdoce de Simon-Pierre. Celui-ci, auquel Jésus-Christ lui-même avait imposé les mains, avait été évêque de Rome pendant 25 ans ».

Inutile d'observer que l'origine apocryphe de ce document se trahit par la mention du Diatesseron, composé par Tatien entre l'an 150 et 170 de l'ère chrétienne; l'auteur de la lettre d'Abgar en révèle aussi la provenance tardive, en citant textuellement la réponse de N.-S. aux envoyés de saint Jean-Baptiste : « Tu fais voir les aveugles, marcher les boiteux, tu purifies les lépreux » (Matth., XI, 5; Luc, VII, 22). Certains noms géographiques laissent eux-mêmes deviner l'époque où s'est formée la légende. Au dire de l'auteur de la *Doctrine*, Abgar avait envoyé une ambassade vers Sabinus, à Éleuthérapolis en Palestine; or, le nom d'Éleuthérapolis remonte vers l'an 200, sous Septime Sévère (1).

C'est surtout dans l'histoire des successeurs d'Addée que se manifeste la déformation subie par la légende édessénienne dans les milieux arméniens. La version arménienne, que Moïse avait sans doute sous les yeux, fait sortir d'Édesse Addée pour évangéliser l'Orient. L'auteur de la version, toutefois, traduisit certainement une composition édessénienne, car Édesse est signalée « comme la métropole de tous les pays du côté de l'Orient » (Langlois, p. 325 a). Cependant, le traducteur arménien substitue déjà le nom d'Addé ou Atté à Aggée. Atté est ordonné évêque par Addée, près de partir pour la Mésopotamie orientale. Un autre écrit apocryphe : la *Doctrine des Apôtres*, observe qu'Aggée ordonna des évêques pour les Assyriens, les Arméniens, etc... (2).

Comme la *Doctrine d'Addée* le raconte d'Aggée, la version

(1) Burkitt, *Early eastern christianity*, London, 1904, p. 14.
(2) Cureton, *Anc. syr. doc.*, p. 34 de la trad.

arménienne dit qu'Atté (Adé) eut les jambes brisées et mourut par l'ordre d'un fils et successeur d'Abgar. La même version fraie encore la voie à Moïse en notant qu'Addée, le maître d'Atté, « mourut aussi en martyr, de la main des impies habitant du côté de l'Orient ». — Ce qu'il y avait encore d'indéterminé dans cette version, Moïse, interprétant les traditions populaires arméniennes, va le préciser (1).

7. — *Martyre d'Addée et d'Atté précisé par Moïse; Sanadrough et les légendes de Thaddée et de Barthélemy; noyau historique; origine et dates de leurs développements.* — Après avoir rappelé, sur la foi d'écrits antérieurs, le martyre d'Addée à Schaverschan (Ardaz), celui de la fille du roi, Santoukhd, tous les deux tués par l'ordre de Sanadrough, et le martyre d'Atté à Édesse, auquel, dit-il, le fils d'Abgar fit couper les jambes, Moïse ajoute : Vint ensuite en Arménie l'apôtre Barthélemy, martyrisé chez nous, en la ville d'Arépan, (II, 34). Puis, il poursuit l'histoire de Sanadrough, fils de la sœur d'Abgar et devenu seul héritier de son oncle.

La légende arménienne de saint Barthélemy donne aussi le nom de Sanadrough au neveu d'Abgar. Il est très vraisemblable qu'ici, encore, Moïse a trouvé autour de lui quelques faits à moitié légendaires et à moitié historiques, et qu'il les a, sinon travaillés, au moins interprétés comme il le fallait pour en former la trame de son Histoire (2).

(1) Il n'est donc pas tout à fait exact de dire qu' « un ms. du IXe siècle, le ms. addit. 14601 du Musée britannique (dans *Inc. syr. doc.* de Cureton, p. 109, IV; Wright, catal. II, 788), serait le premier à faire d'Addaï un martyr » (Tixeront, p. 65). Le passage cité par Cureton contient néanmoins une intéressante indication : Addée aurait été tué par Sévère, fils d'Abgar, à Aghel Hasnâ, en Sophène. Or, nous savons, d'autre part, qu'un fils d'Abgar IX, qui régna deux ans avec lui, avait reçu le nom de Sévère, en mémoire de l'empereur de même nom; et nous savons aussi qu'il fut, au dire de Dion Cassius, taxé de cruauté, à cause de la rigueur excessive avec laquelle il introduisit à Édesse les mœurs romaines (Dion, éd. Dindorf, LXXVII, 12, note ms. V). D'après la *Doctrine d'Addée*, Aggée successeur d'Addée ayant refusé de faire un diadème païen pour Manou, fils d'Abgar, le prince idolâtre lui fit briser les jambes (trad. Phillips, p. 49-50).

(2) Sanadrough est un personnage à la fois historique et légendaire. Par un procédé qui lui est trop habituel, Moïse l'arrache à l'époque où il a vécu pour le transporter au premier siècle de l'ère chrétienne. On peut aller plus loin, et supposer comme probable que ce personnage est le Sanadrough mentionné comme roi d'Arménie dans la liste de Mar Abas, et qui régna de l'an 166 à l'an 200 (?). Il aurait ainsi été le prédécesseur immédiat du roi appelé par les Arméniens Valarsace, que Caracalla attira traitreusement dans son camp, comme il

Moïse a donc, et d'une manière assez souvent fantaisiste, accommodé à son sujet les documents, histoires ou légendes, qu'il avait sous les yeux. Ces documents, il les a parfois combinés et modifiés à l'encontre de la vérité; il ne les a certainement pas inventés de toutes pièces. Il est seulement difficile de savoir s'il existait avant lui, indépendante de la légende d'Édesse, quelque tradition arménienne, sur l'évangélisation de l'Arménie dès les temps apostoliques. Quelques auteurs ont admis l'existence d'une légende arménienne de saint Thaddée, qui n'aurait point sa source dans la légende syrienne de saint Addée (1).

L'opinion cependant qui se confirme de plus en plus, c'est que la légende arménienne concernant saint Thaddée s'est développée de la fin du IIIe à la fin du Ve siècle, et s'est greffée sur la légende édessénienne de saint Addée. On peut donc admettre que le livre des prédications de saint Thaddée était connu en Arménie au commencement du Ve siècle, sans pouvoir en conclure avec quelque certitude à l'origine apos-

venait de le faire pour Abgar X (Dion, LXXV, 1, 9, 6; LXXVII, 12, 1-3; Duval, *H. d'Édesse*, p. 221; Gutschmid, *Kl. Schr.*, III, 323; Marquart, *ZDMG*, XLIX, 648-650; Faustus, IV, 24). — Il est moins naturel que Moïse ait eu en vue le Sanadrough qui lutta un moment contre Trajan, et qui était fils de l'arsacide Meherdates et neveu du roi parthe Khosroès. Car le Sanadrough qui vécut à la fin du second siècle est resté le plus fameux dans les annales arméniennes (Faustus, IV, 24); et, d'ailleurs, son règne est, par la date, le plus rapproché des événements qui se sont accomplis sous Abgar IX. Il fut, semble-t-il, introduit en Arménie par les Romains. Ceux-ci ravagèrent Artaxata et fondèrent, vers l'an 163, la nouvelle capitale arménienne de Nor-Khalakh, appelée plus tard Valarsabad, du nom de Valarsace, qui établit là sa cour. Mais il se peut bien que Valarsace ait siégé quelque temps à Nisibe, jusque vers l'année 196; époque où les Romains, maitres de la Mésopotamie, firent de Nisibe la capitale de cette province (Moïse, II, 13 et 36; Faustus, IV, 14; Marquart, *ZDMG*, XLIX, 650). Artaban III, vers l'an 35 après J.-C., avait détaché de l'Arménie Nisibe qui en faisait partie et l'avait donnée à Izat d'Adiabène (Josèphe, *Antiq. jud.*, éd. Didot, XX, III, 3).

(1) Cf. Dashian, *Zur Abgarsage*, *WZKM* (1890), 19, 25, 190 et 26-30, 36, du tirage à part. Ce savant suppose que le traducteur arménien de la Doctrine d'Addée avait sous les yeux un texte différent du texte syriaque actuel, p. 46-49 du tirage à part; — *Sopherk Haikakankh*, VIII, 10, sur le martyre de saint Thaddée; Catergian, *Les liturgies chez les Arméniens*, en arménien, Vienne, 1897, p. 70; S. Weber, p. 72 et suiv.; la *Katholische Kirche in Armenien* de S. Weber (Fribourg-en-Brisgau, 1903), qui décrit l'organisation et l'action de l'Église arménienne jusqu'à la fin du Ve siècle, nous a été très utile par ses nombreuses et précieuses indications. Nous citons d'après le docteur Weber quelques travaux contemporains qu'il était impossible de nous procurer.

tolique de l'Église arménienne. Il est évident que le Thaddée arménien est le Thaddée dont parle Eusèbe, l'Addée de la légende d'Édesse. Or, des plus anciens documents, qui sont de source syrienne, il résulte que cet Addée n'a pas été martyr et qu'il est mort à Édesse (1). Ce missionnaire, d'après la Doctrine d'Addée, était originaire de Panéas ou Césarée de Philippe en Palestine; il fut probablement le premier évêque d'Édesse, au plus tard vers 150 (?); mais il serait téméraire de le regarder comme le premier missionnaire qui ait prêché la foi à Édesse. Qu'il ait aussi porté l'évangile en Arménie, vers l'an 160, cela est non pas certain, mais vraisemblable. Cette hypothèse permet d'expliquer beaucoup plus aisément les profondes modifications subies par la légende syrienne dans les milieux arméniens. Dès lors, on est moins embarrassé pour donner à la légende une base et un cadre historiques. Le roi de Perse, en effet, Ardaschès et son jeune fils (?) le prétendu roi d'Assyrie, Nerseh, avec lesquels Abgar V, au dire de Moïse, aurait échangé des lettres, peuvent bien s'identifier, le premier avec Ardeschir I († 242) et le second avec Narsès, qui régna en Perse de l'an 294 à l'an 303.

La légende arménienne a donc pu se développer dès le début du IVe siècle. Aussi ne doit-on pas être surpris de la rencontrer dans Faustus, qui nomme le trône de l'archevêque arménien le *siège de saint Thaddée* et attribue à Sanadrough le meurtre de cet apôtre (2). On n'a point prouvé que ces passages fussent interpolés. Mais les affirmations de Fauste indiquent seulement qu'un peu après le milieu du IVe siècle, la légende avait déjà cours, et, qu'elle projetait vers les temps apostoliques la prédication et la mort en Arménie d'un missionnaire appelé Thaddée.

La légende de saint Barthélemy repose-t-elle sur une base historique plus ancienne? Il semble que non. Jusqu'au temps de Jean Catholicos, trois historiens seulement font allusion

(1) Tixeront, *op. cit.*, p. 66; Phillips, p. 39-46; Cureton, p. 20-21 des *Anc. syr. Doc.*

(2) Faustus, III, 1, 12, 14; IV, 3. L'authenticité de ce texte est défendue par Schmid, *Zeitschr. f. armen. Philol.* (1901), 1, 67, et Gelzer, *Realencycl.*, II, 71: elle est attaquée par Carrière, cap. II, Menevishian, *HA.* (1896), 174; cf. Weber, p. 74. Les versions d'Agathange : arménienne, grecque, arabe, se taisent sur Thaddée.

à la venue de Barthélemy en Arménie; et ces historiens ont peu d'autorité; c'est Léroubna, interprété par Moïse de Khorène, et l'œuvre de celui-ci est probablement du VIe siècle; c'est l'auteur de la *Vie de Nersès*, qui a puisé dans Agathange et surtout dans Fauste, et dont les additions ne peuvent être antérieures à la seconde moitié du Ve siècle. Enfin, c'est Zenob de Glag, un apocryphe dont l'œuvre, un tissu de légendes ou simple copie de Moïse, est du VIIIe siècle (1).

§ 8. *Vers l'an 150 au plus tard, le christianisme devait avoir pénétré à Édesse et, vraisemblablement bientôt après,*

(1) Cf. Mösinger, *Vita et martyrium s. Barthol.*, Salisburgi, 1877. Moïse de Kh., I, 330; L'auteur de la *Vie de Nersès*, Langlois, II, 27; Zenob de Glag, Langlois, I, 337, 338. — D'après la légende arménienne, saint Barthélemy serait venu dans la région de Gothn (province du Vasbouragan) la 29e année du règne de Sanadrough; il aurait ensuite évangélisé les districts de Her et Zarevand (Mösinger, 14; *SH*, XIX, 24); enfin, avec la sœur du roi et d'autres chrétiens convertis par lui, Barthélemy aurait été martyrisé par Sanadrough, dans une bourgade appelée tantôt Urbanopolis, tantôt Arevban, ou encore Albanopolis, villes qu'on a essayé d'identifier avec Erovantachad (joie d'Erovant), ville située près de l'Araxe et vis-à-vis de l'Akhouréan, dans la province d'Ararad et le district d'Arscharounig, appelé plus tard Erasxaior (Hübschmann, *Die altarm. Ortsn.*, p. 426, 424, 407, 363; Mösinger, 16, 25; 57; Lipsius, *Die Apok. Apostelg. und Apostelleg.*, Brunswick, 1883, II, 58, 100, etc.; Weber, 71 et suiv. Gelzer, *Realencycl.* [3], II, 75. On cite aussi, dans l'Isaurie cilicienne, près de Séleucie, une bourgade Orba, Urba, Urbanopolis. Voir H. Grégoire, *Saints Jumeaux et Dieux cavaliers*, Paris, 1905). On peut admettre avec Gelzer et d'autres critiques modernes que la légende de Barthélemy était déjà reçue en Arménie, assez longtemps avant qu'elle fût exploitée par Moïse de Khorène. Cette conclusion semble autorisée par les témoignages analogues de plusieurs anciens historiens syriens, grecs et latins, qui placent dans l'Asie antérieure le martyre de saint Barthélemy. Ils diffèrent toutefois sur le lieu du martyre, et le nom du roi qui les fit mettre à mort. Les Latins appellent ce roi parfois Astyage, les Grecs Astrege. Il est aussi fait mention de Polymius. Ce dernier nous évoque naturellement celui de Polémon II, roi du Pont: le nom d'Astyagès fait lui-même songer au fils de Polémon, Zénon, proclamé roi d'Arménie sous le nom d'Artaxias III ou Ardaschès (Tac., *Ann.*, II, 56; VI, 31). Cette dernière synonymie se vérifierait encore, avec un peu plus de vraisemblance, en faveur du Parthe Tiridate, qui fut couronné roi d'Arménie par Néron et reçut aussi de ses sujets le nom d'Ardaschès (Marquart, *ZDMG*, 1895, p. 653; Weber, 79). Les origines de la tradition arménienne du martyre de saint Barthélemy peuvent donc, à la rigueur, être aussi anciennes que celle de saint Thaddée; quant à prouver par cette tradition l'origine apostolique de l'Église arménienne ou sa fondation par Barthélemy, c'est une hypothèse que nul texte des premiers siècles ne permet d'affirmer positivement. — On ne peut raisonnablement attribuer plus de valeur à la légende qui donne pour premiers successeurs à Barthélemy le perse Gomsi et Babylas, ni à celle qui nous montre ailleurs Thaddée imposant les mains à Zacharias et lui transmettant son siège (Dashian, *H.*1, 1891, p. 217; Sarkisean, Agathange, 181).

en Arménie, par Édesse, Mélitène et Césarée. — Un Thaddée, avons-nous dit, évangélisa très vraisemblablement Édesse vers l'an 150. D'après la *Doctrine d'Addée,* Aggée, auquel Moïse de Khorène donne le nom de *Atté ou Addé,* fut le successeur d'Addée ou Thaddée et le prédécesseur immédiat de Palout sur le siège d'Édesse. Dans la *Doctrine des Apôtres* qui remonte à la seconde moitié du IVe siècle, il est raconté qu'Aggée ordonna des évêques pour les Arméniens, etc. Autant qu'on peut faire fond sur ce texte, il est permis d'en inférer, comme assez probable, qu'Addée, soit par lui-même, soit par ses disciples, annonça l'Évangile aux Arméniens. Sa mort à Édesse ne s'opposerait point à cet apostolat (1). La Doctrine d'Addée dit même que la Mésopotamie et toutes les régions environnantes reçurent son enseignement avec amour (p. 33).

Bien des indices d'ailleurs viennent corroborer la vraisemblance de notre hypothèse. D'abord, il est certain que, vers l'an 150, le christianisme avait pénétré dans Édesse. A cette époque, en effet, paraissait à Édesse, semble-t-il, la version syriaque des Écritures, la Peschitto, probablement l'œuvre de Juifs convertis (2). Un peu plus tard, entre les années 152 et 170, Tatien revenait de Rome en Mésopotamie, sa patrie, et il composait, peut-être à Édesse même, la concordance des évangiles, appelée Diatessaron. Cet auteur, signalé comme hérétique, eût-il songé à répandre son livre, s'il n'eût vécu parmi des chrétiens? D'ailleurs, vers l'an 190, plusieurs hérésies, telles que

(1) Trad. Phillips, 39-50; La *Doctrine des Apôtres,* Cureton, *Anc. syr. Doc.*, p. 31: La Doctrine d'Addée, p. 33 et 35, dit moins nettement que beaucoup d'habitants des régions orientales et des pays soumis aux Romains furent ordonnés prêtres par Addée et portèrent l'évangile dans leur contrée. La traduction arménienne est déjà plus explicite.

(2) D'après Burkitt, *Early eastern christianity,* Lecture II, *The Bible in syriac,* la traduction syriaque de l'Ancien Testament avait été faite à Édesse, mais par des Juifs. Plus tard, vers l'an 200, pendant l'épiscopat de l'évêque Palout, uni à Antioche et à Rome, la version de l'Ancien Testament aurait été revisée d'après celle des Septante; et alors seulement, aurait paru la plus ancienne version syriaque du Nouveau Testament. Quant à la Peschitto proprement dite, pour le Nouveau Testament, elle ne serait pas antérieure à Rabbûla, évêque catholique d'Édesse, 411-435. Mais d'autres auteurs attribuent à des Juifs convertis et vers le milieu du IIe siècle, la composition de la Peschitto. Duval, *Hist. d'Édesse,* 261-263; *Littér. syr.* 3, p. 27 et suiv.; on sait que, depuis plus d'un siècle, il y avait de nombreux Juifs en Mésopotamie; telle, par exemple, la reine d'Adiabène. Josèphe, *Antiq. jud.*, XV, II, 1-2; XX, II, 1. Faustus, IV, 5.

le marcionisme et le gnosticisme de Bardesane (154-222) et de Valentin, déchiraient déjà la chrétienté édessénienne; les Bardesanites plus ou moins teintés de docétisme, voyant l'évêque Palout unir étroitement son Église à Antioche et à Rome, commençaient à donner le surnom de Paloutiens aux catholiques. Ceux-ci étaient déjà répandus à travers l'Osrhoène; car plusieurs communautés chrétiennes catholiques venaient d'affirmer leur accord avec le pape Victor (189-199) sur la question de la Pâque (1). C'est probablement l'Église paloutienne ou orthodoxe d'Édesse, qui, vers 201, fut détruite par une inondation du fleuve appelé le Daisan ou le Sauteur (2).

N'était-il pas naturel que la foi ainsi officiellement établie à

(1) Eusèbe, *H. E.*, V, 23. Les termes de l'historien laissent entendre qu'il y avait, non seulement plusieurs communautés, παροικίαι, mais plusieurs évêques dans l'Osrhoène. Toutefois, la liste des évêques d'Édesse donnée par Michel le Syrien (Chabot, VI, 6) est fausse, comme l'indique l'*Oriens christianus*, 1901, p. 190. Avec Burkitt (*Early eastern christ.*, p. 34-36), on peut admettre comme vraisemblable la succession suivante : Addée, Izani, Hystasp, Aqai, Palout, Abschalamà, Barsamyà. Le professeur de Cambridge suppose qu'Addée introduisit vers l'an 135 le christianisme à Edesse. Il pense que Izani, dans la liste de Michel, est le même que Aggaï ou Aggée (ce dernier ne serait-il pas plus justement identique à Aqai, sauf qu'il est placé trop loin d'Addai?). Burkitt regarde aussi comme empruntés à d'anciennes sources, et dignes de foi, les faits suivants, rapportés par Michel, que Bardesane aurait été converti, baptisé et ordonné diacre par Hystasp, successeur de Izani, vers l'an 179, et que, plus tard, Bardesane, repris pour ses erreurs par Aqai successeur de Hystasp, aurait refusé de les abjurer et aurait été excommunié (Michel, éd. cit., p. 110).

Palout, et après lui, Abschalamà et Barsamyà, le contemporain du pape Fabien (236-250), commencèrent une nouvelle série d'évêques, en ce sens qu'ils furent plus directement unis et soumis au siège d'Antioche et à celui de Rome. Si on réfléchit sur l'orientation entièrement catholique de l'Église d'Édesse sous Palout, sur la consécration de cet évêque par Sérapion d'Antioche (189-209) et si l'on rapproche ces deux faits du séjour prolongé d'Abgar IX à Rome, qui précéda de bien peu l'attitude nouvelle de l'Église d'Édesse, on n'est pas seulement porté à admettre une relation épistolaire entre le toparque d'Édesse et le pape Eleuthère (177-192 ?); on soupçonne, en outre, des rapports entre Abgar IX et le pape Zéphyrin (202-218). Cf. Eusèbe, *Chron.*, 2234-5; Migne, *P. G.*, XIX, 570; Harnack, *Abhandl.*, dans les *Sitzungsber. de l'Acad. de Berlin*, 1904, p. 909 et suiv. — Harnack (*Texte u. unters.*, I, 212) place le séjour de Tatien en Mésopotamie, entre l'année 152 et 165. — Sur le marcionisme à Édesse, Eusèbe, *H. E.*, IV, 29 et 30; Migne, XX, 493; *Prépar. évang.*, VI, 10, 46; *Chron. édess.* dans Assémani, I, 389, n. V. Epiph., *Hæres.*, LVI, 1; Hippolyte, *Philosophumena*, VII, Bardesane y est appelé arménien; à tort sans doute, puisqu'il était syrien. Ce qualificatif pourrait cependant confirmer le récit de Moïse de Khorène, d'après lequel Bardesane serait venu prêcher en Arménie contre le culte païen (Moïse écrit Partadzan, II, 66).

(2) *Chron. édess.*, Assémani, I, 390-392. Le Sauteur est la traduction du nom grec Skirt.

Édesse rayonnât vers l'est et le nord-est, c'est-à-dire vers l'Arménie, signalée dans les Écritures comme le second berceau du genre humain?

On peut donc raisonnablement supposer que, vers la fin du second siècle, l'évangile fut prêché en Arménie par des missionnaires syriens venus d'Édesse. Cette conclusion ne paraîtra point excessive, car, vers 222, un disciple de Bardesane, nommé Philippe, affirmera que la foi et les mœurs chrétiennes ont pénétré chez les Mèdes, les Parthes, les Perses, les Bactriens, les Gèles, jusque dans les provinces orientales de la Perse, bien au delà, par conséquent, de l'Arménie, et ces peuples, comme l'observe Sozomène, semblent avoir connu l'évangile par suite de leurs relations avec l'Osrhoène et l'Arménie (*H. E.*, II, 8).

Il n'est pas moins probable qu'à cette époque d'autres missionnaires venus soit de Césarée, soit de Mélitène, soit même du Pont, avaient déjà franchi les limites qui les séparaient de l'Arménie. Encore que ce ne soit qu'une hypothèse, il est difficile de ne pas l'admettre, quand on lit la lettre si suggestive de Pline le Jeune à Trajan (1). Dans cette lettre, écrite de 111 à 113, Pline informe l'empereur que, dans le Pont et la Bithynie, beaucoup de personnes de l'un et l'autre sexe, de tout âge, de tout rang, de toute condition, sont devenues chrétiennes; il ajoute qu'un peu auparavant les chrétiens étaient nombreux, au point de rendre presque déserts les temples païens et de laisser sans acheteurs les victimes engraissées pour les sacrifices. Ces faits, le gouverneur les avait sans doute constatés, surtout dans la région d'où il écrivait. Or, il semble bien, si on en juge par les lettres de la même époque, qu'il se trouvait alors à l'est du Pont, peut-être vers Amasia, et plus probablement vers Amisos (Samsoun).

(1) Cf. Eusèbe, IV, 23; V, 5-7; VIII, 6, 8; Dialogue du disciple de Bardesane, Philippe, sur *les Lois des Nations*, dans *Spicileg. syr.* de Cureton, p. 31, et Nau, *Bardesane l'Astrologue, Le livre des Lois des Pays*, Paris, 1899; texte syr. et trad. franc., n. 56 et 57, p. 55 de la trad., voir en tête l'intéressante étude sur Bardesane. Eusèbe, *Præpar. evang.*, VI, 10, 46; lettre de Pline, éd. Didot, *Ep.*, lib. X, 97; elle semble écrite de la partie orientale du gouvernement de Pline, très vraisemblablement d'Amisos (Samsoun) ou d'Amasia. Cf. Harnack, *Mission*², II, *Die Verbreitung* (1906), p. 157. Harnack opine pour Amastris ou Amasia: L. Duchesne pour Amisos, *Hist. anc. de l'Église*², t. I, p. 435. — En réalité, la lettre 93 qui précède semble avoir été écrite d'Amisos; la lettre 99 qui suit, semble venir d'Amastris.

Dans ces conditions, étant données les relations entre les habitants du Pont et de l'Arménie, comment la foi ne se fût-elle pas propagée du côté de Sébaste et de la Grande-Arménie? L'union de l'empire avec l'Arménie aplanissait la voie aux missionnaires. C'était l'époque où le trône arménien était occupé par le fils de Pacorus, Axidarès (Ardaschès Artaxias?). Peu après, l'Arménie devenait province romaine, et le prétendant Sanadrough, fils de Méherdates, était battu et tué.

On s'expliquerait ainsi que le roi et les prêtres païens se soient vite émus des progrès du christianisme, et l'on pourrait admettre comme bien vraisemblable le martyre de l'Ascète Soukias et de ses compagnons, que l'hagiographie arménienne place vers 107 (?). Venus de la cour des Alains avec la reine Sathinig, ils auraient été favorablement écoutés par Ardaschès (Tiridate-Artaxias); mais la reine, fanatique dévote d'Astlig, aurait refusé de les entendre; et ses fils les auraient fait mourir.

On s'expliquerait, à plus forte raison, que le successeur d'Ardaschès, nommé Artavasde par les Arméniens, ait pu mettre à mort les Osguians sur le mont Nbat (Niphatès), dans le district de Pakrevant (1). Cependant, le vraisemblable peut n'être point vrai; et aucun document précis, à l'abri de toute suspicion, ne permet d'affirmer qu'il y ait eu en Arménie, avant la fin du second siècle, une église chrétienne organisée.

Rien ne prouve que saint Athanase vise l'époque de Trajan, ou même les règnes des premiers successeurs de ce prince, quand il s'écrie : C'est le triomphe du Christ d'avoir soumis à ses lois des pays impénétrables, comme celui de l'Arménie, dont les habitants étaient toujours en état de guerre (2). On ne peut, sans plus, conclure ici à une évangélisation de l'Arménie avant la fin du second siècle, attendu que l'œuvre de l'illustre docteur n'est pas antérieure à l'an 318.

En résumé, l'évangélisation de l'Arménie apparaît comme une simple hypothèse pour le premier siècle; mais l'hypothèse devient de plus en plus probable à mesure qu'on avance dans

(1) *S. H.*, XIX, 34, 35, 59; Jean Catholicos, trad. S. Martin, p. 29 et 30, p. 55 et 56 de son texte; Th. Ardzrouni, I, § 7, dans Brosset.

(2) *Sur l'Incarnation*, 51. Migne, *P. G.*, XXV, 188. Bardenhewer[1], *Patrol.*, 235.

le second; elle se pose à nos yeux comme un fait à peu près incontestable vers les années 190-195. Tertullien, en effet, dans son traité contre les Juifs, composé vers l'année 200, range l'Arménie parmi les contrées qui, avec la Perse, la Médie, la Phrygie et la Cappadoce, renferme des chrétiens (1). Quelle était ici la source d'informations de l'éloquent apologiste? Se faisait-il l'écho de quelque correspondant de l'Asie Mineure? Ou reproduisait-il simplement une version des Actes des Apôtres, semblable à celle que saint Augustin aura sous les yeux, et dans laquelle des Arméniens étaient compris parmi les témoins des miracles opérés à Jérusalem, le jour de la Pentecôte (2)? Cette seconde supposition est la plus vraisemblable; mais elle corrobore plutôt notre conclusion; car elle tend à reculer vers le milieu du premier siècle la première évangélisation de l'Arménie, et la fin du second siècle n'est à nos yeux que la dernière limite fixée par cette évangélisation. Mais ici, nous sommes sur le terrain de la certitude; nous l'avons déjà dit : si Bardesane passe pour Arménien aux yeux de l'auteur des *Philosophumena*, si Moïse raconte que ce personnage combattit le paganisme en Arménie, c'est qu'apparemment Bardesane fit du prosélytisme parmi les Arméniens. Au reste, ce qui peut sembler encore trop vague dans ces témoignages est précisé et corroboré par le texte du disciple de Bardesane, Philippe (?). Ce dernier, nous l'avons vu, parle de la salutaire influence exercée par le christianisme sur les mœurs de plusieurs peuples asiatiques, par exemple sur les Gèles, habitant au sud-ouest de la mer Caspienne, dans le Ghilan actuel, et sur les Bactriens, vivant bien au delà de la mer Caspienne. Or, se peut-il que les missionnaires syriens, grecs ou romains, qui avaient porté la foi chrétienne dans ces régions, ne l'eussent point prêchée en passant à travers l'Arménie, leur chemin naturel? Cet ordre était dans la logique des choses; et Sozomène l'avait bien compris, quand il disait que la foi chrétienne devait avoir été introduite chez les Perses, à la suite de leurs relations avec l'Osrhoène et l'Arménie (3).

§ 9. *Persécutions probables sous Sanadrough, Valar-*

(1) Ch. 7. Migne, *P. L.*, II, n. 610. Bardenhewer, *Patrol.*, 185.
(2) *Act. apost.*, II, 19; Aug., *Contra ep. Manich.*, c. 9; Migne, *P. L.*, XLII, 179.
(3) Eusèbe, *Præp. evang.*, VI, 10, 46; Sozom., *H. E.*, II, 8.

sace et Chosroès, princes dont l'histoire ne sera d'ailleurs jamais bien connue. — Il est donc très probable qu'il y avait des chrétiens en Arménie au début du troisième siècle; et, puisque par la lettre de Tertullien à Scapula (Bardenhewer[2], p. 160), écrite vers l'an 212, nous connaissons les persécutions exercées contre les chrétiens en Cappadoce, ne sommes-nous pas fondés à supposer que des chrétiens arméniens purent aussi être tourmentés dans le même temps, soit par un Sanadrough, soit par quelque autre prince indigène? Que le fils de Sanadrough, Valarsace, ait été cruel pour les chrétiens, cela est vraisemblable. Au témoignage de Moïse (II, 66), ce prince était fort dévot au dieu national Amanor; et il avait élevé près du temple de Pacavan un bâtiment, destiné à héberger les pèlerins venus pour la fête de Navassart.

Le même soupçon de cruauté envers les chrétiens plane sur le fils de Valarsace, le Chosroès des Arméniens (218-252? ou 218-238?). Si l'on en croit Agathange, il était fort dévot aux idoles (n. 11). Après une victoire sur les Perses, Chosroès ordonna qu'on rendît des actions de grâces aux divinités dans les temples *des sept autels;* il leur fit offrir des taureaux blancs, des chèvres blanches, des chevaux et des mulets blancs, avec des vêtements superbes, des tissus de soie, des couronnes, des vases d'or et d'argent, enrichis de pierreries. Ce témoignage, toutefois, serait insuffisant pour ranger Chosroès parmi les persécuteurs. Moïse de Khorène va plus loin (II, 75). Il affirme que ce prince sévit contre les chrétiens; seulement l'autorité de l'historien est médiocre. D'ailleurs, il est impossible de contrôler la source dont il se réclame, et qui aurait eu pour titre : *Histoire des persécutions*, par Firmilien de Césarée.

Après avoir bénéficié de l'alliance de leur patrie avec Rome, les chrétiens d'Arménie durent en pâtir; les persécutions déchaînées dans le Pont et la Cappadoce par Maximin et Dèce eurent sans doute un redoutable contre-coup en Arménie. Bientôt, elle se vit prise et comme écrasée entre l'empire grec et le royaume sassanide, dont les maîtres voulaient imposer le mazdéisme à leurs sujets. Alors, les chrétiens arméniens, dont le nombre était sans doute encore assez restreint, furent réduits à se cacher dans les cavernes et les déserts. Avec l'extrême réserve que commande la critique de l'œuvre actuelle d'Agathange, on

pourrait placer vers cette époque les soixante-dix saintes personnes, hommes et femmes, qui assistent au martyre de sainte Hripsimé, et dont trente-deux sont immolées après elle (le texte de Marr est muet sur ces 70 saints, p. 84).

Le nom de ce monarque, si célèbre chez les Arméniens, s'identifie très difficilement avec les rois arméniens connus des historiens étrangers. Plusieurs ont cru le reconnaître en ce Tiridate II que les Parthes livrèrent en 216 à Antonin Caracalla, et auquel l'empereur Macrin envoya plus tard une couronne. Peut-être avait-il été mis sur le trône par le roi des Parthes; quoi qu'il en soit, il se rapprocha des empereurs Alexandre Sévère, Gordien et Philippe l'Arabe; comme ces princes n'étaient pas hostiles au christianisme, auquel le dernier semble avoir été initié, leur exemple put amener le roi arménien à adoucir ses rigueurs, si toutefois il s'était montré intolérant jusqu'à ce moment à l'égard des chrétiens (1).

On présume que Chosroès le Grand mourut assassiné; mais la date du meurtre est incertaine; ce fut vers 258, disent quelques anciens auteurs arméniens. Cette date paraît trop tardive; la fin de Chosroès doit remonter vers l'an 252, ou peut-être vers l'an 238. Chosroès aurait donc été, ou peu s'en faut, le contemporain de Merouzanès ou Meroujan. On sait que, pendant l'accalmie qui suivit la persécution de Dèce, ou moins vraisemblablement celle de Valérien, Denys d'Alexandrie écrivit à cet évêque, au sujet des anciens apostats repentants (252-254). Quel était ce Merouzanès? Très probablement un évêque arménien. Il se peut même qu'il appartînt à la famille arménienne des Ardzrouni, seigneurs du Vasbouragan; car le nom de Meroujan fut spécialement porté par des membres de cette famille. Mais on ne saurait en conclure, du moins avec certitude, comme l'a cru Gelzer, que l'évêque d'Arménie Merouzanès ou

(1) Dion, LXXVII, 19, 21; LXXVIII, 27, 4; LXXX, 3, 4; Hérodien, VI, 5, 6; Zonaras, XII, 15, 19, 21; Migne, *P. G.*, t. CXXXIV. Gutschmid, à la suite de Letronne (*ZDMG*, XXXI, 49; Letronne, *Rec. des Inscr. grecq. et lat. d'Égypte*, II, 311), a essayé d'identifier Chosroès le Grand avec le Chosroès désigné par l'inscription suivante sur un monument funéraire de Thèbes : « Moi, Chosroès d'Arménie, j'ai vu et admiré, χοσρόης Ἀρμένιος ἰδὼν ἐθαύμασα. Le critique allemand suppose que ce Chosroès avait été livré comme otage à Septime Sévère et que, vers 202, à la suite de l'empereur, il visita les monuments d'Égypte.

Meroujan siégeait dans le Vasbouragan, ou même dans la Grande-Arménie.

Si l'on place Merouzanès dans la Grande-Arménie, il faut expliquer comment son épiscopat, antérieur d'un demi-siècle à celui de Grégoire l'Illuminateur, a pu être ignoré des anciens historiens arméniens; car, si ces derniers l'avaient connu, ils l'auraient signalé avec autant et plus d'empressement que tels événements à demi légendaires, dont ils ont pourtant transmis le souvenir; ils n'auraient pas regardé Grégoire comme l'unique source immédiate du sacerdoce arménien. Il est vrai que Merouzanès paraît un nom arménien, qui sera porté plus tard par des princes Ardzrouni du Vasbouragan. Mais l'argument semble faible, si on se rappelle que bien des Arméniens habitaient aussi en deçà de l'Euphrate, à l'ouest de la Grande-Arménie. On a relevé les noms ariens ou arméniens d'un évêque appelé Hormizès, qui siégeait à Comana dans l'Arménie IIe, et celui d'un Narsès évêque de Cerasus, dans le Pont Polémoniaque. — Au reste, une raison plus importante nous incline encore à mettre le siège de Merouzanès dans la Petite-Arménie : Cette contrée relevait, au IIIe siècle, du gouverneur grec de Cappadoce. Or, quand Denys, dans sa lettre à Merouzanès, parle des pénitences imposées aux apostats, il est bien probable qu'il vise des personnes soumises à la domination grecque; car, peu avant la mention de la lettre à Merouzanès, Eusèbe parle d'une épître adressée par le même patriarche d'Alexandrie aux fidèles d'Égypte; et les apostats dont il est ici question sont ceux qui ont faibli pendant la dernière persécution, c'est-à-dire la persécution de Dèce, selon toute apparence (250-251). Inutile de montrer que Dèce n'avait pu sévir que contre ses propres sujets et non contre les habitants de la Grande-Arménie, alors probablement soumise à Sapor (1).

F. TOURNEBIZE.

(*A suivre.*)

(1) Sur les Meroujan Ardzrouni, voir Faustus, IV, 23, 24, 32, 33; V, 38, 43; Moïse de Khorène, III, 19, 35-37; sur l'évêque Meroujan ou Merouzanès, Eusèbe, *H. E.*, VI, 46; Migne, XX, 636. — L. Duchesne fait valoir la plupart des raisons données plus haut pour établir que Merouzanès avait son siège dans la Petite-Arménie, l'*Arménie chrét.* dans l'*Hist. eccl.* d'Eusèbe; *Mélanges Nicole*, Genève, 1905, p. 105-107.

HISTOIRES DES SOLITAIRES ÉGYPTIENS

(Ms. Coislin 126, fol. 158 sqq.)

INTRODUCTION

Ce titre, emprunté à la version syriaque (1), correspond au latin *Vitae Patrum* (2) et nous semble préférable à l'épigraphe « apophthegmes des saints vieillards » (*Verba seniorum*) (3) que porte notre texte grec. En effet, nous ne trouverons pas seulement de bonnes paroles (apophthegmes) prononcées par les vieillards, mais, le plus souvent, des histoires de moines racontées par l'auteur ou du moins consignées d'après des récits qui lui ont été faits. Ces histoires conservées dans de si nombreux manuscrits grecs sont de deux genres : les unes portent explicitement le nom de leur héros ou de leur auteur : « Macaire faisait... Macaire racontait... », les autres ne portent pas de nom propre : « il y avait un frère qui faisait... un vieillard racontait... ». De bonne heure, la plupart des histoires qui portent un nom d'auteur furent extraites et transcrites à part dans leur ordre alphabétique. La plus importante de ces collections alphabétiques a été éditée par Cotelier (4). A peu près tout le reste est inédit.

Nous avons parcouru les manuscrits de Paris dans l'espoir — un peu déçu — d'y trouver de nombreuses histoires intéres-

(1) ܬܫܥܝܬܐ ܕܡܨܪܝܐ ܐܝܬܝܗܘܢ ܕܒܡܕܒܪܐ ܕܡܨܪܝܢ. Histoires des solitaires Égyptiens du désert *d'Égypte*. Ms. de Londres add. 12173, fol. 117v.

(2) Cf. Migne, *Patr. lat.*, t. LXXIII, col. 107-1066.

(3) *Ibid.*

(4) Cf. Migne, *Patr. gr.*, t. LXV; Krumbacher, *Byz. Litt.*, 2e éd. p. 188.

santes. Dès 1900, nous avons pu signaler à M. Léon Clugne deux des histoires de Daniel de Scété (1) et depuis lors l'histoire de sainte Marine (2) et quelques récits intéressants du ms. gr 1596 (3). Nous avons édité nous-même les récits du moi Anastase sur les Pères du Sinaï (4) et les récits d'un autre Anastase (sans doute le patriarche d'Antioche) (5), nous avons traduit tous ces récits dans la Revue de l'Institut catholique (1902) (6), et avons encore édité l'histoire de Thaïs (7) et le c pitre des saints anachorètes (8). Enfin nous avons publié l'analyse du ms. grec 1596 qui nous paraissait contenir l'une des plus intéressantes compilations (9).

En dehors de ces quelques histoires intéressantes que nous avons trouvées dans la masse des apophthegmes (10), il nous avait toujours paru important de compléter la publication de Cotelier. Mais les mss. les plus considérables comme Coislin 127 (et 108) (11) qui nous avaient attiré d'abord, sont bien souvent des compilations récentes de toute provenance qui ont fondu à nouveau les apophthegmes alphabétiques avec les autres sous divers lieux communs. On le reconnaît à ce fait que les pères cités sont rangés par ordre alphabétique, et que les récits de Daniel le scétiote (VIe siècle) sont déjà fondus parmi les au-

(1) M. Clugnet a eu le mérite de reconnaître que ces deux récits n'étaient qu'une partie d'un tout : les récits de Daniel le scétiote (cf. KRUMBACHER, *loc. cit.*) qu'il a édités. Cf. *ROC*, 1900-1901. Tirage à part chez Picard. Aux neuf mss. grecs que nous avons déjà signalés à M. Clugnet (*ROC*, 1901, p. 83-85) il faut encore ajouter les sept suivants qui renferment tout ou partie des récits de Daniel : *grec* 890, 919, 1596, 2474; *Coislin* 108, 126, 127.

(2) Cf. *ROC*, 1901, p. 573; 1904, p. 560.

(3) *Ibid.*, 1905, p. 39.

(4) *Oriens christianus*, Rome, 1902, p. 58-89.

(5) *Ibid.*, 1903, p. 56-90. Une partie des récits d'Anastase, moine du Sinaï, ont été signalés depuis par M. Von Dobschütz dans le ms. 187 de Dresde (*Byz. Zeitschrift*, 1906, p. 245-246).

(6) Tirage à part à la librairie Picard, Paris, 1902, 70 pages.

(7) *Annales du Musée Guimet*, t. XXX, 3e partie, Paris, 1903.

(8) *ROC*, 1905, p. 387.

(9) *Ibid.*, 1902, p. 604; 1903, p. 91.

(10) Notons que l'histoire de Doulas ou « du moine faussement accusé de vol » dont nous ne connaissions jadis qu'un manuscrit (cf. *ROC*, 1901, p. 77-78) se trouve encore dans les mss. grecs 890, fol. 60; 1036, fol. 303^v; et Coislin 126, fol. 319^v; 127, fol. 110; et 108, fol. 101^v.

(11) Ces deux mss. renferment la même collection. Tous les apophthegmes, alphabétiques et autres, sont classés sous les lieux communs relevés par Photius, *Bibliotheca*, cod. 198, *P. G.*, CIII, col. 661 et *P. L.*, LXXIII, col. 852.

tres. C'est le cas des mss. Coislin 127 et 108. Le ms. de Londres, *Burney* 50, qui est formé de deux volumes, est une compilation plus récente encore, car elle renferme un bon nombre de récits du moine Anastase sur les Pères du Sinaï (1) et ne peut donc être antérieure au VIIIe siècle puisque le moine Anastase écrivait vers le milieu du VIIe.

Nous avons étudié aussi de petites compilations, comme celle du ms. Coislin 282, fol. 1-96; elles ont le grand avantage de ressembler à celles qui ont été traduites en latin du Ve au VIe siècle et qui constituent les *Vitae Patrum*. Leur ressemblance avec le latin leur est une garantie d'antiquité, mais une partie de leurs histoires, celles qui renferment des noms propres, en ont été extraites pour figurer dans les apophthegmes alphabétiques et ont donc été éditées par Cotelier; les éditer à nouveau ferait double emploi. Il s'ensuit donc qu'une édition destinée à compléter celle de Cotelier sans faire double emploi avec elle semblait assez difficile à préparer. Nous avons remarqué enfin que ce travail avait été fait par l'auteur des compilations contenues dans le ms. Coislin n° 126 du Xe au XIe siècle. Cet auteur, après avoir transcrit les apophthegmes alphabétiques (fol. 1-158), a recueilli ensuite tous ceux qui ne figuraient pas dans cette première partie. Il n'a suivi aucun ordre, les quelques titres correspondent à peine à quelques-unes des histoires qui les suivent, l'auteur semble donc bien n'avoir eu qu'un souci, celui d'être complet (2), et c'est ce qui nous rend sa compilation précieuse, car, pour compléter Cotelier, il nous suffit de l'éditer.

Objet et mode de la présente publication. Nous ne nous préoccupons pas de rechercher les sources, d'étudier l'ancienneté relative ou la crédibilité de nos récits, car ces études critiques ne peuvent guère devenir définitives qu'après une publication complète des textes (3); nous avons donc seulement la prétention de les préparer et non de les faire.

(1) Nous en avons relevé douze, à savoir : t. II, fol. 50, les chap. I, II, III, IV, V de notre traduction; fol. 57, le chap. XL; fol. 139, les chap. XXIII à XXVI; fol. 143, les chap. XXIX et XXXVIII.

(2) Il a même ajouté à la fin (fol. 311-329 et 349v) tous les récits de Daniel le scétiote (Voir l'édition si complète et si bien étudiée qu'en a donnée M. Clugnet, *ROC*, 1900-1901).

(3) Voir l'étude de Dom C. Butter, *The lausiac history of Palladius*, I, Cambridge, 1898, p. 208-215.

Nous publions telle quelle la seconde partie du ms. Coislin 126 (A), fol. 158 sqq., dont la première a été éditée par Cotelier. Nous avons ajouté hâtivement une traduction française pour ceux des lecteurs de la *Revue de l'Orient chrétien* qui ne lisent pas le grec. Les anecdotes ont trait à toutes sortes de sujets et, bien qu'elles aient été écrites pour édifier, la malignité pourrait parfois y trouver son compte aux dépens de quelques malheureux moines. Elles doivent être lues avec l'esprit dans lequel elles ont été écrites. D'ailleurs cette édition n'est pas une œuvre de vulgarisation : elle est destinée aux seuls savants et il ne sera pas fait de tirage à part.

Pour préparer un peu l'étude critique des apophthegmes, nous ajoutons leur concordance, lorsque nous l'avons notée, avec les anciennes versions latine et syriaque et avec quelques manuscrits grecs de Paris.

La version latine du ve au vi^e^ siècle (en majeure partie du moins) est contenue en particulier dans la Patrologie latine de Migne, t. LXXIII, col. 707 à 1066. Nous y renverrons par la lettre M, suivie des numéros de la colonne et de l'histoire.

La version syriaque, aussi ancienne, puisqu'elle est contenue dans des manuscrits du vi^e^ siècle, nous est conservée dans diverses collections aussi bien que les traductions latines. Nous renverrons : a) au manuscrit de Londres add. 12173, du vi^e^ au viie siècle (L), dont nous avons pu faire une analyse détaillée; b) à l'édition donnée par le Révérend Père Bedjan (B), qui est une compilation du *Paradis des Pères* composé par Enanjésus au viie siècle, et d'autres histoires recueillies par le R. P. Bedjan dans divers anciens mss. syriaques (1); c) à l'édition du *Paradis des Pères* d'Enanjésus (E) publiée avec traduction anglaise par M. W. Budge (2).

Comme on le verra, les traductions latine ou syriaque d'un bon nombre de ces histoires ont déjà été publiées (3). Ces his-

(1) *Acta martyrum et sanctorum*, t. VII, vel *Paradisus Patrum*, Paris, 1897.

(2) *The book of Paradise of Palladius*, 2 vol., Londres, 1904. Nous renverrons presque uniquement à l'édition du R. P. Bedjan. Celle de M. W. Budge, qui comporte une traduction anglaise, est plus accessible et chacun établira facilement la concordance, car, en somme, l'ordre est à peu près le même dans les deux éditions.

(3) On a publié aussi des traductions arménienne et copte. Cet ouvrage a été traduit, semble-t-il, en toute langue : arabe, éthiopien, vieux français, etc.

toires elles-mêmes ont été citées ou résumées par une multitude d'auteurs (1). Il n'est donc pas trop tôt d'en publier enfin le texte grec original.

F. Nau.

Mars 1907.

(1) Nous renverrons assez souvent par le simple mot *Paul* suivi de la page, aux extraits de notre ouvrage insérés par Paul Euergétinos († 1054) dans sa grande compilation : Συναγωγὴ τῶν θεοφθόγγων ῥημάτων... Athènes, 1901.

Ἀποφθέγματα τῶν ἁγίων γερόντων.

Εὐλόγησον πάτερ.

---

1. — Ἠρωτήθη ὁ ἅγιος πατὴρ ἡμῶν Ἀθανάσιος ὁ ἐπίσκοπος Ἀλεξανδρείας πῶς ἴσος ὁ υἱὸς τῷ πατρί; Καὶ ἀπεκρίθη· ὡς ἐν δυσὶν ὀφθαλμοῖς τὸ ὁρᾷ.

2. — Ἠρωτήθη ὁ ἅγιος πατὴρ ἡμῶν Γρηγόριος ὁ θεολόγος· πῶς ἴσος ὁ υἱὸς καὶ τὸ ἅγιον πνεῦμα τῷ πατρί; Καὶ ἀπεκρίθη· οἷον ἐν ἡλίοις (158 v[a]) τρισὶν ἐχομένοις ἀλλήλων, μία τοῦ φωτὸς σύγκρασις ἡ θεότης.

3. — Ὁ αὐτὸς εἶπεν· ὅτι τὰ τρία ταῦτα ἀπαιτεῖ ὁ θεὸς ἀπὸ παντὸς ἀνθρώπου ἔχοντος τὸ βάπτισμα· Πίστιν ὀρθὴν ἀπὸ τῆς ψυχῆς, καὶ ἀλήθειαν ἀπὸ τῆς γλώσσης, καὶ σωφροσύνην ἀπὸ τοῦ σώματος.

4. — Δύο ἀδελφοὶ ἦσαν γνήσιοι ἐν Σκήτει καθεζόμενοι, καὶ συνέβη τὸν ἕνα ἀσθενῆσαι. Ἐλθόντος οὖν τοῦ ἀδελφοῦ ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ, καὶ αἰτησαμένου αὐτοῦ παρὰ τοῦ πρεσβυτέρου προσφορὰν, ἀκούσας ὁ πρεσβύτερος λέγει τοῖς ἀδελφοῖς· Ἄγωμεν ἐπισκεψώμεθα τὸν ἀδελφόν. Ἐλθόντων οὖν καὶ εὐξαμένων ἀνεχώρησαν. Πάλιν οὖν τὴν ἄλλην κυριακὴν, ἐρωτᾷ αὐτὸν ὁ πρεσβύτερος πῶς ἔσχεν ὁ ἀδελφός. Ὁ δέ φησιν· Εὔξαι (158 v[b]) ὑπὲρ αὐτοῦ. Πάλιν οὖν ὁ πρεσβύτερος τοὺς ἀδελφοὺς λαβὼν ἐπορεύθη σὺν αὐτοῖς πρὸς τὸν κάμνοντα ἀδελφόν. Ἐλθόντων οὖν αὐτῶν, καὶ ὡς ἦσαν καθήμενοι, ἐκεῖνος ἤμελλεν κοιμᾶσθαι. Τῶν δὲ ἀδελφῶν φιλονεικούντων καί τινων λεγόντων ὅτι ἠξιώθη τοῦ παρακλήτου, ἄλλων δὲ περὶ τούτου ἀμφιβαλλόντων, καὶ βλέπων αὐτοὺς ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ, ἔφη πρὸς αὐτούς· Τί φιλονεικῆτε πρὸς ἀλλήλους; θέλετε γνῶναι τίς ἔχει τὴν δύναμιν; Καὶ στραφεὶς πρὸς τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ, ἔφη πρὸς αὐτόν· Ὑπάγεις ἀδελφέ μου· Ὁ δὲ ἀσθενῶν

APOPHTHEGMES

DES SAINTS VIEILLARDS (1).

---

1. On demanda (2) à notre saint père *Athanase,* l'évêque d'*Alexandrie :* Comment le Fils est-il égal au Père? Il répondit : Comme la vue dans deux yeux.

2. On demanda (3) à notre saint père *Grégoire* le théologien : Comment le Fils et le Saint-Esprit sont-ils égaux au Père? Il répondit : Si trois soleils étaient proches l'un de l'autre, la divinité est comme le mélange unique de (leur) lumière.

3. Le même dit : Dieu demande à tout homme baptisé les trois choses suivantes : la foi droite de l'esprit, la vérité de la langue et la pureté du corps.

4. Deux frères selon la chair (4) habitaient *Scété* et il arriva que l'un tomba malade. Son frère alla à l'assemblée (5) et demanda la communion au prêtre (6) (pour le malade). Le prêtre dit aux frères : Allons visiter (le malade). Ils y allèrent donc et s'éloignèrent après avoir prié. Le dimanche suivant le prêtre lui demanda comment son frère allait. Il répondit : Priez pour lui. Le prêtre prit encore les frères et alla avec eux près du malade. Quand ils arrivèrent, comme ils étaient assis, celui-là fut sur le point de mourir. Tandis que les frères discutaient et que certains disaient : Il a été gratifié du Saint-Esprit, pendant que les autres en doutaient, son frère, les voyant, leur dit : Pourquoi discutez-vous entre vous? Voulez-vous savoir qui a la puissance? — Puis il se tourna vers son frère et lui dit : Est-ce que tu t'en vas, ô mon frère? Le malade dit : Oui, mais prie pour

(1) Le grec ajoute « Père, bénis », formule qui précédait les lectures publiques comme le latin : « *jube, domne, benedicere* ».
(2) Coislin 108, f. 291; 127, f. 308.
(3) *Ibid.*
(4) Litt. « naturels », pour les distinguer des frères « spirituels » ou membres d'une même communauté.
(5) Litt. « l'église ». Item au n° 21.
(6) Il n'y avait qu'un prêtre en titre pour tous les solitaires de Scété.

ἔφη· Ναὶ, ἀλλ' εὖξαι ὑπὲρ ἐμοῦ. Ὁ δὲ πρὸς αὐτὸν ἔφη· Φύσει ἄδελφέ μου, οὐκ ἀφῶ σε ἀπελθεῖν πρὸ ἐμοῦ. Καὶ στραφεὶς πρὸς τοὺς καθημένους (159 r[a]) ἀδελφοὺς ἔφη· Δότε μοι ψιάθιν καὶ ἐμβρίμιν. Καὶ λαβὼν καὶ κλίνας τὴν κεφαλὴν, παρέδωκε πρῶτος τὴν ψυχὴν, ἔπειτα ὁ ἀσθενῶν. Καὶ εὐθέως ἀμφοτέρους κηδεύσαντες οἱ πατέρες, ἀπήνεγκαν καὶ ἔθαψαν μετὰ χαρᾶς, ὅτι ἀπειλήφασι τὸ φῶς τὸ νοητόν.

5. — Δύο ἦσαν ἀδελφοὶ ἅμα οἰκοῦντες ἐν τῇ ἐρήμῳ. Ὁ δὲ εἷς ἐξ αὐτῶν ἡνίκα ἀνεμνήσθη τοῦ κρίματος τοῦ θεοῦ πολλοστὸν, ἀπέδρα εἰς τὴν ἔρημον πλαζόμενος. Ὁ δὲ ἕτερος ἐξήρχετο ὀπίσω αὐτοῦ ζητῶν αὐτὸν. Καὶ πολλὰ καμῶν ἕως οὗ εὕρῃ αὐτὸν, λέγει αὐτῷ· Διατί οὕτως ἀποδιδράσκεις ἔξω, σὺ μόνος ἐποίησας τὰς ἁμαρτίας τοῦ κόσμου; Λέγει αὐτῷ ὁ ἀδελφός· Νομίζεις οὐκ οἶδα εἰ ἀφέθησαν αἱ ἁμαρτίαι μου; Ναὶ (159 r[b]) οἶδα ὅτι ὁ θεὸς συνεχώρησε τὰς ἁμαρτίας μου, ἀλλὰ τὸν μόχθον τοῦτον ποιῶ, ἵνα ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως γένωμαι θεωρῶν τοὺς κρινομένους.

6. — Ἦσαν δύο ἀδελφοὶ γειτνιῶντες ἀλλήλοις, καὶ ὁ εἷς ἐξ αὐτῶν ἔκρυπτεν εἴτι εἶχεν, εἴτε κέρμα εἴτε ψωμία, καὶ ἐνέβαλεν εἰς τὰ τοῦ πλησίον αὐτοῦ· καὶ οὐκ ἤδει ὁ ἄλλος, ἀλλ' ἐθαύμαζεν ὅτι ἐπληθύνοντο τὰ αὐτοῦ. Μιᾶς οὖν τῶν ἡμερῶν, ἔφθασεν αὐτὸν αἰφνιδίως τοῦτο ποιοῦντα, καὶ ἔβαλε μάχεσθαι μετ' αὐτοῦ λέγων· Ὅτι διὰ τῶν σαρκικῶν σου ἐστύλησάς μου τὰ πνευματικά. Καὶ ἀπήντησεν αὐτῷ λόγον, ἵνα μηκέτι τοῦτο ποιήσῃ, καὶ οὕτως αὐτῷ συνεχώρησεν.

7. — Ἀδελφός τις ἐποίησεν ἀντίκλειδον, καὶ ἤνοιγεν (159 v[a]) ἕνος τῶν γερόντων τὸ κελλίον καὶ ἐλάμβανε τὸ κέρμα αὐτοῦ. Ὁ δὲ γέρων ἔγραψε χάρτην λέγων· Κύρι ἄδελφε, εἴ τις ἐὰν ᾖ, ποίησον ἀγάπην, ἄφες μοι τὸ ἥμισυ εἰς τὴν ἐμὴν χρείαν. Καὶ ποιήσας τὸ κέρμα δύο μέρη, ἔθηκε τὸ χαρτίον. Ὁ δὲ πάλιν εἰσελθὼν, σχίσας τὸ χαρτίον ἔλαβεν ὅλον. Εἶτα μετὰ δύο ἔτη τελευτᾷ, καὶ ἡ ψυχὴ αὐτοῦ οὐκ ἐξήρχετο. Τότε καλέσας τὸν γέροντα λέγει· Εὖξαι ὑπὲρ ἐμοῦ, πάτερ. Ἐγὼ γὰρ ἤμην ὁ κλέπτων σου τὸ κέρμα. Καὶ εἶπεν ὁ γέρων· Διατί τάχιον οὐκ εἶπες; Ὅμως εὐξαμένου αὐτοῦ παρέδωκεν.

8. — Ἀδελφὸς εἶχε γέροντα καὶ ἰδὼν αὐτὸν ὅτι θαυμαστῶς τοὺς νεκροὺς κηδεύει, εἶπεν πρὸς αὐτόν· Εἰ καμὲ τεθνηκότα (159 v[b]) οὕτως κηδεύσεις; Ὁ δὲ πρὸς αὐτὸν εἶπεν· Οὕτως κηδεύσω σε, ἄχρις ἂν εἴπῃς· ἀρκεῖ. Μετ' οὐ πολὺ δὲ τέθνηκεν ὁ μαθητὴς, καὶ ὁ λόγος εἰς ἔργον γέγονεν. Κηδεύσας γὰρ αὐτὸν εὐσεβῶς, ἔφη πρὸς αὐτὸν ἐπὶ πάντων·

moi. Il lui répondit : Je ne te permets pas, ô mon frère, de partir avant moi. Puis il se tourna vers les frères assis et leur dit : Donnez-moi une petite natte et un tapis (1). Il les prit, inclina la tête et rendit le premier l'esprit, puis ce fut le (tour du) malade. Les pères, les ensevelissant tous deux aussitôt, les emportèrent et les enterrèrent avec joie parce qu'ils avaient reçu l'intelligible lumière (2).

5. Deux frères (3) habitaient ensemble au désert. L'un d'eux se ressouvenant du jugement divin, s'en alla errer seul dans le désert. L'autre se mit à sa recherche et, après beaucoup de fatigues, lorsqu'il le trouva il lui dit : Pourquoi fuis-tu ainsi au dehors? As-tu commis seul les péchés du monde? Le frère lui dit : Penses-tu que je ne sache pas si mes péchés m'ont été remis? Certes, je sais que Dieu m'a remis mes péchés, mais je me donne toute cette peine pour voir au jugement (dernier) ceux qui seront jugés.

6. Deux frères (4) étaient voisins et l'un d'eux cachait ce qu'il avait — soit menue pièce de monnaie, soit bouchée de pain — et le jetait chez son prochain. L'autre ne le remarquait pas, mais s'étonnait de voir sa maison se remplir; un jour cependant il prit l'autre sur le fait, l'attaqua et lui dit : Par tes (dons) charnels, tu m'as fait perdre (?) les (dons) spirituels. Il lui promit de ne plus le faire et ainsi il lui pardonna.

7. Un frère fit une fausse clef (5); il ouvrit la cellule d'un vieillard et prit son pécule. Le vieillard écrivit sur un papier : Seigneur frère, qui que tu sois, fais (moi) la charité de me laisser la moitié de mon bien. Puis faisant deux parts de son pécule, il mit le papier (auprès). L'autre entrant de nouveau, déchira l'écrit et prit le tout; au bout de deux ans il mourut et son âme ne sortait pas (de son corps) (6); il appela donc le vieillard et lui dit : Prie sur moi, père, car c'est moi qui ai volé ton pécule. Le vieillard dit : Pourquoi ne l'as-tu pas dit plus tôt? Puis il pria aussi et pardonna.

8. Un frère avait un vieillard (pour compagnon) (7) et, voyant qu'il enterrait les morts de manière étonnante, il lui dit : Lorsque je serai mort, m'enterreras-tu ainsi? Il lui répondit : je t'enterrerai jusqu'à ce que tu dises : C'est assez. Peu après le disciple mourut et ce qui avait été dit fut réalisé. Car le vieillard l'ayant enseveli pieusement lui dit devant tous :

(1) Embrimium et ἐμβρίμιον. Voir les glossaires Ducange. Cf. infra, n° 29.
(2) Parce qu'ils avaient vu un fait surnaturel.
(3) Coislin 127, f. 50v.
(4) L, fol. 21r. Coislin 127, f. 76v. B, p. 595.
(5) B, p. 808. Paul, 253.
(6) Son agonie se prolongeait.
(7) Dans la vie érémitique, où chaque solitaire vivait de son côté et à sa manière, les moines devaient se mettre cependant sous la conduite des vieillards. En général chaque vieillard avait un disciple qu'il instruisait et qui le servait.

Καλῶς ἐκηδεύθης, ὦ τέκνον, ἢ ἔτι μικρὸν λείπεται; Καὶ φωνὴν ἀφῆκεν ὁ νεανίσκος· Καλῶς ἔχει, ὦ πάτερ, τὴν γὰρ ἐπαγγελίαν ἐπλήρωσας.

9. — Ἔλεγεν ὁ ἀββᾶς Βισαρίων ὅτι ἦν τις ἀποταξάμενος ἀπὸ κόσμου, γυναῖκα ἔχων ὁμοίως καὶ θυγατέρα κατηχουμένην, πλὴν χριστιανήν. Ἐμέρισεν οὖν τὰ πράγματα αὐτοῦ εἰς τρία μέρη. Τελευτησάσης δὲ ἐν τῷ μεταξὺ τῆς θυγατρὸς κατηχουμένης, ἀντίλυτρον ἔδωκε τοῖς πτωχοῖς τὸ μέρος αὐτῆς ὁ πατὴρ (160 r[a]) ἔτι δὲ καὶ τὸ τῆς γυναικὸς αὐτοῦ, καὶ τὸ ἑαυτοῦ. Οὐκ ἐπαύετο δὲ παρακαλῶν τὸν θεὸν περὶ αὐτῆς. Ἦλθεν οὖν αὐτῷ φωνὴ προσευχομένῳ, ὅτι ἐβαπτίσθη ἡ θυγάτηρ σου, μὴ ἀθύμει. Ὁ δὲ ἠπίστησεν. Λέγει οὖν αὐτῷ πάλιν ἡ ἀόρατος φωνή· Ὄρυξον εἰς τὸ μνημεῖον αὐτῆς ἐὰν εὕρῃς αὐτήν. Ὁ δὲ πορευθεὶς ἐπὶ τὸν τάφον, ὤρυξε καὶ οὐκ εὗρεν αὐτήν, μετετέθη γὰρ μετὰ τῶν πιστῶν.

10. — Εἶπεν γέρων· Αὕτη ἡ φωνὴ βοᾷ πρὸς τὸν ἄνθρωπον ἕως ἐσχάτης ἀναπνοῆς ὅτι σήμερον ἐπίστρεψον.

11. — Εἶπεν ὁ ἀββᾶς Θεόδοτος· μὴ κρίνῃς τὸν πόρνον ἐὰν ὑπάρχῃς σώφρων, ὡσαύτως γὰρ τὸν νόμον παραβαίνεις. Ὁ γὰρ εἰπὼν μὴ πορνεύσῃς, εἶπεν καὶ μὴ κρίνῃς.

12. — Ἦλθέ τις ποτὲ δαιμονιζόμενος εἰς Σκῆτιν, καὶ πολλῷ τῷ χρόνῳ οὐκ ἐθεραπεύθη. (160 r[b]) Σπλαγχνισθεὶς δὲ εἷς τῶν γερόντων, ἐσφράγισε τὸ δαιμονιζόμενον καὶ ἐθεράπευσεν αὐτόν. Διαπονηθεὶς δὲ ὁ δαίμων εἶπεν τῷ γέροντι· Ἰδοὺ ἐξέβαλές με, ἐπάνω σου ἔρχομαι. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Δεῦ, ἡδέως ἔχω. Ἐποίησεν οὖν ὁ γέρων δώδεκα ἔτη, ἔχων τὸν δαίμονα καὶ συντρίβων αὐτὸν, ἐσθίων καθημέραν ὀστέα φοινίκων δώδεκα. Ἐκπηδήσας δὲ ὁ δαίμων, ἐξῆλθεν ἀπ' αὐτοῦ· Καὶ ἰδὼν ὁ γέρων ἐξελθόντα αὐτὸν ἀπ' αὐτοῦ, εἶπεν αὐτῷ· τί φεύγες; ἔτι παράμεινον. Ἀποκριθεὶς δὲ ὁ δαίμων εἶπεν αὐτῷ· Καταργήσει σε ὁ θεὸς ὅτι εἰ μὴ αὐτὸς μόνος δύναται πρὸς σέ.

13. — Ἔλεγον περί τινος ὅτι ἐκάθητο ἐν Αἰγύπτῳ ἐν μονοκελλίῳ, εἶχε δὲ ἔθος παραβάλλειν (160 v[a]) αὐτῷ εἷς ἀδελφὸς καὶ μία παρθένος. Ἐν μιᾷ οὖν τῶν ἡμερῶν, ὑπήντησαν οἱ δύο ὁμοῦ πρὸς τὸν γέροντα. Καὶ ὀψίας γενομένης, ἔθηκε τὸ ψιάθιον καὶ ἐκοιμήθη εἰς τὴν μέσην αὐτῶν. Πολεμηθεὶς δὲ ὁ ἀδελφὸς, ἐπανέστη τῇ παρθένῳ καὶ ἐτέλεσαν τὴν ἁμαρτίαν. Ὁ δὲ γέρων αἰσθηθεὶς, οὐδὲν αὐτοῖς ἐλάλησεν. Πρωίας δὲ γενομένης, προέπεμψεν αὐτοὺς ὁ γέρων μηδεμίαν στυγνότητα δείξας

Es-tu bien enseveli, ô (mon) fils, ou bien manque-t-il encore quelque petite chose? Et le jeune homme répondit : C'est bien, ô père, car tu as accompli ce que tu avais annoncé.

9. L'abbé Bésarion dit qu'un homme se retira du monde ayant une femme et aussi une fille catéchumène, mais cependant chrétienne. Il partagea donc ses biens en trois parts. Dans l'intervalle, sa fille étant morte n'étant que catéchumène, le père, pour sa rançon, donna sa part aux pauvres ainsi que celle de sa femme et la sienne propre. Il ne cessait de prier Dieu pour sa fille. Une voix se fit entendre tandis qu'il priait : Ta fille a été baptisée, ne te décourage pas. Il ne voulut pas le croire. La voix invisible dit encore : Creuse son tombeau pour voir si tu la trouveras. Il alla au tombeau, creusa et ne la trouva pas, car elle avait été placée avec les fidèles (1).

10. Un vieillard dit : Voici la voix qui crie à l'homme jusqu'à son dernier souffle : Convertis-toi aujourd'hui.

11. L'abbé *Théodote* dit : Ne condamne pas le débauché si tu es continent, car tu transgresserais aussi la loi. Celui qui a dit : Tu ne forniqueras pas, a dit aussi : Tu ne jugeras pas.

12. Un possédé (2) du démon vint une fois à *Scété* et, pendant longtemps, il ne fut pas guéri. L'un des vieillards, pris de compassion, signa le démoniaque et le guérit. Le démon s'irrita et lui dit : Voilà que tu me chasses, je viens chez toi. Le vieillard lui répondit : Viens, cela me fait plaisir. Le vieillard passa douze ans à garder le démon et à le mortifier; il ne mangeait chaque jour que douze noyaux de dattes. Ensuite le démon s'échappa et le quitta. Le vieillard le voyant partir lui dit : Pourquoi fuis-tu? reste encore. Le démon lui répondit et lui dit : Dieu te domptera, car lui seul a pouvoir sur toi.

13. On racontait (3) d'un (vieillard) qu'il demeurait en Égypte dans une cellule à une pièce. Un frère et une vierge avaient coutume de venir le voir. Un jour donc, tous deux arrivèrent en même temps près du vieillard. Lorsque le soir fut venu, il déroula une natte et il se coucha au milieu. Le frère, tourmenté, rejoignit la vierge et ils consommèrent le péché. Le vieillard s'en aperçut et ne leur parla pas; au matin il les congédia sans leur montrer de tristesse. Pendant qu'ils faisaient route, ils se demandèrent

(1) Se trouve, sans être attribué à Bésarion, dans B, p. 765, n. 170 et dans le manuscrit 1596, p. 556 (*ROC*, 1903, p. 93). Inutile de dire que l'équivalence du baptême et de l'aumône n'est pas admise en théologie. — Jacques d'Édesse (VIIe siècle) cite ce récit sous le nom de l'évêque Pallade, pour montrer qu'on peut prier pour les hérétiques défunts. Cf. F. Nau, *Les canons et les résolutions canoniques de Rabboula... Jacques d'Édesse...*, librairie Lethielleux, Paris, 1906, p. 71.

(2) L, fol. 85r. B, p. 603. Paul, 191.

(3) M, 1018, n. 15. Le latin attribue ce récit à Pastor. Paul, 287.

αὐτοῖς. Πορευομένων δὲ αὐτῶν κατὰ τὴν ὁδὸν ἔλεγον πρὸς ἀλλήλους, εἰ ἐνόησεν ὁ γέρων ἢ οὔ. Καὶ ὑπέστρεψαν πρὸς τὸν γέροντα μετανοοῦντες αὐτῷ καὶ λέγοντες· Ἀββᾶ, οὐκ ἐνοήσας πῶς ἐχλεύασεν ἡμᾶς ὁ Σατανᾶς; Καὶ λέγει αὐτοῖς· Ναί. Καὶ λέγουσιν αὐτῷ· (160 v[b]) Ποῦ ἦν ὁ λογισμός σου ἐκείνην τὴν ὥραν. Καὶ λέγει αὐτοῖς· Ὁ ἐμὸς λογισμός, ὅπου ἐσταυρώθη ὁ Χριστός, ἐκεῖ ἦν τὴν ὥραν ἐκείνην στήκων καὶ κλαίων. Καὶ λαβόντες μετάνοιαν ἀπὸ τοῦ γέροντος, ἀπῆλθον καὶ ἐγένοντο σκεύη ἐκλογῆς.

14. — Εἶπεν ὁ ἀββᾶς Ζωίλος ὁ πρεσβύτερος ὁ Ταμιαθέως, ἀκηκοέναι τοῦ πατρὸς αὐτοῦ ἀββᾶ Ναθαὴλ εἰπόντος ἑτέρους ἑπτὰ συγκλητικοὺς ζηλῶσαι τὸν ἀββᾶν Ἀρσένιον καὶ μονάσαι ἐν τῇ Σκήτει, οἱ τοῖς οἰκείοις πᾶσιν ἀποταξάμενοι ἀνὰ ἑπτὰ τρία (sic) ἔλαβον, καὶ τοῖς εὐτελέσιν ὀστρακίνοις ἔχρωντο λέγοντες· Ὅπως ἴδῃ ὁ μέγας θεὸς, καὶ σπλαγχνισθεὶς ἀφήσῃ ἡμῖν τὰς ἁμαρτίας ἡμῶν.

15. — Ἔλεγον περὶ τοῦ ἀββᾶ Ἀρσενίου ὅτι οὐκ ἠδυνήθη τις καταλαβεῖν τὴν διαγωγὴν (161 r[a]) τῆς πολιτείας αὐτοῦ.

16. — Εἶπον περὶ τοῦ ἀββᾶ Μακαρίου τοῦ μεγάλου. ὅτι ἐποίησεν ἓν τετράμηνον ποτὲ, ἡμερούσιον παραβάλλων ἀδελφῷ ἐν τῇ Σκήτει καὶ οὔτε ἅπαξ εὗρεν αὐτὸν σχολάζοντα. Παραβαλλὼν οὖν αὖθις, καὶ σταθεὶς πρὸς τῇ θύρᾳ ἔξω, ἤκουσεν αὐτοῦ μετὰ κλαυθμοῦ λέγοντος· Κύριε, εἰ οὐκ ἠχεῖ τὰ ὦτά σου κράζοντός μου πρὸς σὲ, ἐλέησόν με διὰ τὰς ἁμαρτίας μου, οὔτε ἐγὼ κάμνω παρακαλῶν σε.

17. — Ἦν τις ἀρχάριος ἀποτάξασθαι θέλων, καὶ λέγει τῷ γέροντι· Θέλω μοναχὸς γένεσθαι. Λέγει ὁ γέρων· Οὐ δύνῃ. Λέγει ἐκεῖνος· Δυνάμαι. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Εἰ θέλεις ὕπαγε ἀπόταξαι, καὶ ἐλθὼν καθέζου εἰς τὸ κελλίον σου. Καὶ ἀπελθὼν ἔδωκεν ἃ εἶχεν κατασχὼν ἑαυτῷ ἑκατὸν (161 r[b]) νομίσματα, καὶ ἦλθε πρὸς τὸν γέροντα. Ὁ δὲ γέρων πρὸς αὐτόν· Ὕπαγε κάθου εἰς τὸ κελλίον σου. Ὁ δὲ ἀπελθὼν, ἐκαθέσθη. Καθεζομένου δὲ αὐτοῦ, εἶπον οἱ λογισμοί· Ἡ θύρα παλαιά ἐστι, θέλει γενέσθαι. Καὶ ἐλθὼν, λέγει τῷ γέροντι· Οἱ λογισμοὶ λέγουσιν· Ἡ θύρα παλαιά ἐστιν ἤθελε γενέσθαι. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Οὐκ ἀπετάξω, ἀλλ' ὕπαγε ἀπόταξαι, καὶ κάθου ὧδε· Ὁ δὲ ἀπελθὼν, ἔδωκε τὰ ἐνενήκοντα νομίσματα, κρύψας ἑαυτῷ δέκα νομίσματα, καὶ ἐλθὼν λέγει τῷ γέροντι· Ἰδοὺ ἀπεταξάμην· Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Ὕπαγε κάθου εἰς τὸ κελλίον σου. Ὁ δὲ ἀπελθὼν ἐκάθισεν. Καθημένου δὲ αὐτοῦ, λέγουσιν οἱ λογισμοί· Ἡ στέγη παλαιά ἐστι, ἤθελε γενέσθαι. (161 v[a]) Καὶ

si le vieillard s'en était aperçu ou non. Ils retournèrent près de lui pleins de repentir et lui dirent : Abbé, ne t'es-tu pas aperçu comment *Satan* nous a bafoués? Il répondit : Oui. Ils lui dirent : Où était donc ton esprit à cette heure-là? Il leur répondit : A cette heure-là mon esprit veillait et pleurait à l'endroit où le Christ fut crucifié. Ils acceptèrent la pénitence que leur imposa le vieillard, s'en allèrent, et devinrent des vases d'élection.

14. L'abbé *Zoïle*, le prêtre, qui était de *Tamiathis* (1), disait avoir entendu raconter à l'abbé Nathaël que sept autres sénateurs avaient voulu imiter l'abbé *Arsène* et mener la vie monastique à *Scété*. Ils avaient renoncé à tous leurs biens, s'adonnaient au travail des roseaux (2), peignaient de vils ustensiles en terre et disaient : C'est pour que le grand Dieu voie, qu'il prenne pitié et qu'il nous remette nos péchés.

15. On disait (3) de l'abbé *Arsène* que personne ne pouvait suivre son genre de vie.

16. On racontait de l'abbé *Macaire* le Grand qu'il se rendit chaque jour durant quatre mois près d'un frère à *Scété* et pas une seule fois il ne le trouva oisif. Il y alla une fois de plus, s'arrêta près de la porte en dehors et entendit le frère pleurer et dire : Seigneur, si tes oreilles ne m'entendent pas crier vers toi, aie pitié de moi à cause de mes péchés, car de mon côté je ne me fatigue pas de t'appeler à mon secours.

17. Un novice (4) voulait renoncer au monde. Il dit au vieillard : Je veux devenir moine. Le vieillard répondit : Tu ne le peux pas. Celui-là dit : Je le peux. Le vieillard dit : Si tu le veux, va, renonce au monde, puis viens demeurer dans ta cellule. Il s'en alla, donna ce qu'il possédait, se réserva cent pièces de monnaie et vint près du vieillard. Le vieillard lui dit : Va demeurer dans ta cellule. Il alla y demeurer. Tandis qu'il y était, ses pensées lui dirent : La porte est vieille et demande à être remplacée. Il alla donc dire au vieillard : Mes pensées me disent : La porte est vieille et elle demande à être remplacée. Le vieillard répondit : Tu n'as pas encore renoncé au monde, va, renonce au monde et demeure ici. Il s'en alla, donna quatre-vingt-dix pièces de monnaie, s'en cacha dix et vint dire au vieillard : Voilà que j'ai renoncé au monde. Le vieillard lui dit : Va, demeure dans ta cellule. Il alla y demeurer. Tandis qu'il y était, ses pensées lui dirent : Le toit est vieux et demande à être remplacé. Il alla dire

(1) Ou Damiette.
(2) En lisant θρύα au lieu de τρία (?).
(3) B, p. 479, n. 104.
(4) Paul, 48.

ἀπελθὼν λέγει τῷ γέροντι· Οἱ λογισμοί μου λέγουσιν· Ἡ στέγη παλαιά ἐστιν ἤθελε γενέσθαι. Λέγει ὁ γέρων· Ὕπαγε ἀπόταξαι. Ὁ δὲ ἀπελθὼν ἔδωκε καὶ τὰ δέκα νομίσματα, καὶ ἐλθὼν λέγει τῷ γέροντι· Ἰδοὺ ἀπεταξάμην. Καὶ καθίσαντος αὐτοῦ, λέγουσιν αὐτῷ οἱ λογισμοί· Ὅλα παλαιά εἰσι τὰ ὧδε, καὶ ὁ λέων ἔρχεται καὶ τρώγει με. Καὶ λέγει τῷ γέροντι τοὺς λογισμούς, καὶ λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Ἐγὼ προσδοκῶ ὅλα ἐλθεῖν ἐπάνω μου καὶ τὸν λέοντα ἐλθεῖν καὶ φαγεῖν με ἵνα ἀπαλλαγῶ. Ὕπαγε κάθου εἰς τὸ κελλίον σου καὶ εὔχου τῷ θεῷ.

18. — Εἶπεν γέρων ἑτέρῳ γέροντι ἔχοντι ἀγάπην, καὶ συμβαλλομένῳ μοναχοῖς καὶ κοσμικοῖς· ὅτι ὁ λύχνος πολλοὺς φαίνει (161 v[b]) τὸ δὲ ἑαυτοῦ στόμα καίει.

19. — Ἔλεγον περὶ τινὸς γέροντος ὅτι περιεπάτει ἐν τῇ ἐρήμῳ, καὶ ἰδοὺ δύο ἄγγελοι συνώδευον αὐτῷ, εἷς ἐκ δεξίων καὶ εἷς ἐξ εὐωνύμων, καὶ ἐλθόντες, εὗρον θνησιμαῖον κατὰ τὴν ὁδὸν, καὶ ἐσκέπασεν ὁ γέρων τὴν ῥῖνα αὐτοῦ ἀπὸ τῆς ὀσμῆς, ἐποίησαν δὲ καὶ οἱ ἄγγελοι οὕτως. Καὶ ὁδεύσαντες μικρὸν, εἶπεν αὐτοῖς ὁ γέρων· Καὶ ὑμεῖς ὀσφραίνεσθε ταῦτα; Οἱ δὲ εἶπον· οὐχὶ, ἀλλὰ διὰ σὲ ἐσκεπάσαμεν καὶ ἡμεῖς, ἐπὶ τὴν ἀκαθαρσίαν τοῦ κόσμου τούτου οὐκ ὀσφραινόμεθα, οὐδὲ προσεγγίζει ἡμῖν, ἀλλ' αἱ ψυχαὶ αἱ ὄζφσαι ἐν ἁμαρτίαις, ταῦτας ὀσφραινόμεθα.

20. — Ἦν τις γέρων καθ' ἑκάστην ἐσθίων τρεῖς παξαμάδας, παρέβαλε δὲ αὐτῷ ἀδελφὸς (162 r[a]) καὶ καθεσθέντων αὐτῶν γεύσασθαι, ἔθηκε τῷ ἀδελφῷ τρεῖς παξαμάδας. Καὶ ἑωρακὼς ὁ γέρων ὅτι ἔχρηζεν, ἤνεγκεν αὐτῷ καὶ ἄλλας τρεῖς. Ὡς δὲ ἐκορέσθησαν καὶ ἀνέστησαν, κατέκρινεν ὁ γέρων τὸν ἀδελφὸν καὶ λέγει αὐτῷ· Οὐ χρὴ, ἄδελφε, ὑπουργεῖν τὸ σαρκίον. Ὁ δὲ ἀδελφὸς μετενόησε τῷ γέροντι καὶ ἐξῆλθεν. Τῇ οὖν ἑξῆς, ὡς ἐγένετο καιρὸς τοῦ γεύσασθαι τὸν γέροντα, ἔθηκεν αὐτῷ κατὰ τὸ ἔθος τὰς τρεῖς παξαμάδας, καὶ φαγὼν αὐτὰς, πάλιν ἐπείνασε καὶ ἐπέσχεν ἑαυτόν. Καὶ πάλιν τῇ ἄλλῃ ἡμέρᾳ τὸ αὐτὸ ὑπέστη. Ἤρξατο οὖν ἀδυναμοῦσθαι, καὶ ἔγνω ὁ γέρων ὅτι ἐγκατάλειψις τοῦ θεοῦ ἐγένετο αὐτῷ. Καὶ ῥίψας ἑαυτὸν ἐνώπιον τοῦ θεοῦ μετὰ δακρύων, ἐδέετο περὶ τῆς γενομένης (162 r[b]) ἐγκαταλείψεως, καὶ ὁρᾷ ἄγγελον λέγοντα αὐτῷ· Διότι κατέκρινας τὸν ἀδελφὸν, τοῦτό σοι συνέβη. Γίνωσκε οὖν ὅτι ὁ δυνάμενος ἐγκρατεύεσθαι, ἢ ἄλλοτι ἀγαθὸν ποιῆσαι, οὐκ ἐξ ἰδίας δυνάμεως ποιεῖ, ἀλλ' ἡ ἀγαθότης τοῦ θεοῦ ἐστιν ἡ ἐνισχύουσα τὸν ἄνθρωπον.

21. — Ἔλεγον περὶ τινὸς γέροντος εἰς τὰ κελλία ὅτι περικεκλεισ-

au vieillard : Mes pensées me disent : Le toit est vieux et demande à être remplacé. Le vieillard lui dit : Va et renonce au monde. Il s'en alla, donna les dix pièces de monnaie et vint dire au vieillard : Voilà que j'ai renoncé au monde. Pendant qu'il y était ses pensées lui dirent : Voilà que tout est vieux ici; le lion viendra et me mangera. Il exposa ses pensées au vieillard qui lui dit : Je voudrais que tout tombât sur moi et que le lion vînt me manger pour que je fusse délivré (de la vie). Va, demeure dans ta cellule et prie Dieu.

18. Un vieillard dit à un autre qui était charitable et se rencontrait avec les moines et les séculiers : La lampe éclaire beaucoup (d'hommes), mais brûle sa propre bouche.

19. On racontait (1) d'un vieillard qu'il marchait dans le désert et voilà que deux anges firent route avec lui, l'un à droite et l'autre à gauche. Ils vinrent à rencontrer un cadavre le long de la route et le vieillard se boucha le nez à cause de la puanteur; les anges en firent autant. Quand ils eurent avancé un peu, le vieillard leur dit : Vous sentez donc aussi cela? Ils répondirent : Non, c'est à cause de toi que nous nous sommes bouché le nez aussi : nous ne sentons pas les impuretés de ce monde et elles n'arrivent pas jusqu'à nous, mais nous sentons les âmes qui puent dans les péchés.

20. Il y avait un vieillard (2) qui mangeait chaque jour trois biscuits. Il lui arriva un frère et quand ils s'assirent pour manger il lui servit trois biscuits; comme il n'en avait pas assez, il lui en donna trois autres. Lorsqu'ils furent rassasiés et se levèrent, le vieillard condamna le frère et lui dit : Il ne faut pas céder à la chair. Le frère fit repentance au vieillard et s'en alla. Le lendemain, lorsque arriva le moment du repas du vieillard, il se servit les trois biscuits selon la coutume, il les mangea, puis il eut encore faim et résista (à ce désir). Il en fut de même le jour suivant. Il commença donc à faiblir et il connut qu'il était abandonné de Dieu. Il se prosterna avec larmes devant Dieu et l'interrogea au sujet de l'abandon dans lequel il se trouvait; il vit un ange qui lui dit : Cela t'est arrivé parce que tu as condamné le frère. Reconnais donc que celui qui peut résister ou faire quelque bien ne le fait pas de sa propre force; mais c'est la bonté divine qui fortifie l'homme.

21. On racontait d'un certain vieillard des *cellules* (3) qu'il était reclus

(1) B, p. 780, n. 211; M, 1011, n° 18.
(2) Paul, 287.
(3) Désert proche de Scété. B, p. 839, n. 15. Cette histoire fait l'objet d'une question dans B, p. 938-939. Coislin 127, f. 76'.

μένος ἦν μήδε εἰς τὴν ἐκκλησίαν ἐρχόμενος. Εἶχε δὲ σαρκικὸν ἀδελφὸν εἰς ἀλλὸ κελλίον καθήμενον, καὶ ἠσθένησεν καὶ ἔπεμψε πρὸς αὐτὸν ἵνα ἴδῃ αὐτὸν πρὸ τοῦ ἐξελθεῖν ἐκ τοῦ σώματος, καὶ εἶπεν· Οὐ δύναμαι ἐλθεῖν ὅτι σαρκικός μου ἀδελφός ἐστιν. Πάλιν ἔπεμψε λέγων· Κἂν τὴν νύκτα δεῦρο ἵνα σε ἴδω. Ὁ δὲ εἶπεν (1)· Οὐ δύναμαι, εἰ δὲ μὴ οὐχ εὑρίσκεται (162 v[a]) ἡ καρδία μου καθαρὰ πρὸς τὸν θεόν. Καὶ ἐκοιμήθη καὶ οὐκ εἶδον ἀλλήλους.

22. — Διηγήσαντο πατέρες ὅτι ἦν τις κοινοβίου πατὴρ, καὶ συνέβη τὸν τούτον διακονητὴν ὀλιγωρήσαντα ἐξελθεῖν ἐκ τῆς μονῆς, καὶ ἀπελθεῖν εἰς ἄλλον τόπον. Ὁ δὲ γέρων διόλου σχεδὸν ἀπῄει πρὸς αὐτὸν δυσωπῶν αὐτὸν ἵνα ἐπιστρέψῃ. Ὁ δὲ οὐκ ἠβούλετο. Τοῦτο δὲ ἐποίησεν ὁ γέρων ἐπὶ τρία ἔτη, καὶ οὕτως πεισθεὶς ὁ διακονητὴς, ὑπέστρεψεν. Ἐπιτάσσει οὖν αὐτῷ ὁ γέρων ἐξελθεῖν καὶ συναγαγεῖν στοιβήν. Καὶ δὴ τοῦτο ποιήσας ὁ διακονητὴς, κατ' ἐνέργειαν τοῦ Σατανᾶ τὸν ὀφθαλμὸν ἀπώλεσεν. Ὁ δὲ γέρων ἐλυπήθη σφόδρα, καὶ ἄρχεται νουθετεῖν αὐτὸν ὀδυνώμενον, καὶ λέγει ὁ διακονητής· Ἐγώ εἰμι ὁ αἴτιος, διὰ γὰρ (162 v[b]) τοὺς κόπους οὓς παρέσχον σοι τοῦτο ὑπέμεινα. Μετὰ χρόνον ἀπαλλάσσεται τῆς ὀδύνης, τοῦ πάθους μείναντος, καὶ πάλιν ἐπιτάσσει αὐτὸν ὁ γέρων ἐξελθεῖν καὶ τεῖλαι βαΐα. Ἐργαζόμενος οὖν κατ' ἐνέργειαν τοῦ ἐχθροῦ πάλιν ῥαβδίου πηδήσαντος, ἀπόλλει καὶ τὸν ἄλλον ὀφθαλμόν. Ἔρχεται οὖν εἰς τὴν μονὴν καὶ ἡσυχάζει, μηδὲν ἔτι ποιῶν. Ὁ δὲ ἀββᾶς πάλιν ἐδυσφόρει, καὶ ὡς ἦλθεν αὐτοῦ ἡ κλῆσις, προγινώσκει καὶ μεταστέλλεται πάντας τοὺς ἀδελφοὺς, καὶ λέγει αὐτοῖς· Ἐγγύς ἐστιν ἡ κλῆσίς μου, βλέπετε ἑαυτούς. Ἄρχεται ἕκαστος λέγειν· Τίνι ἐᾷς ἡμᾶς ἀββᾶ; Ὁ δὲ γέρων ἐσιώπα, καὶ μεταστέλλεται τὸν τυφλὸν μόνον, καὶ λέγει αὐτῷ περὶ τῆς κλήσεως. Ὁ δὲ ἐδάκρυσε λέγων· Τίνι (163 r[a]) με ἐᾷς τὸν τυφλόν; Ὁ δὲ γέρων λέγει· Εὖξαι ἵνα σχῶ παῤῥησίαν ἐνώπιον τοῦ θεοῦ, καὶ ἐλπίζω ὅτι τῇ κυριακῇ ποιεῖς τὴν σύναξιν. Καὶ κοιμηθέντος αὐτοῦ, μετ' ὀλίγας ἡμέρας ἀνέβλεψεν καὶ γίνεται τοῦ κοινοβίου πατήρ.

23. — Οἰκέτης τις γενόμενος μοναχὸς ἐπὶ τεσσαρακονταπέντε ἔτη ἔμεινεν, ἅλατι καὶ ἄρτῳ ἀρκούμενος καὶ ὕδατι. Κατανυγεὶς δὲ ὁ τούτου δεσπότης μετὰ φανερὸν χρόνον ἀναχωρεῖ καὶ αὐτὸς, καὶ γίνεται τοῦ ἰδίου δούλου μαθητῆς ἐν ὑπακοῇ μεγάλῃ. Ἔρχεται οὖν ὁ χρόνος τῆς αὐτοῦ

(1) A répète ce qui précède depuis οὐ δύναμαι ἐλθεῖν.

et n'allait pas même à l'assemblée. Il avait un frère selon la chair qui demeurait dans une autre cellule. Celui-ci tomba malade et fit dire à l'autre de venir le voir avant sa mort. Il répondit : Je ne puis pas y aller parce que c'est mon frère selon la chair. Il lui fit encore dire : Viens au moins cette nuit pour que je te voie. il répondit : Je ne le puis pas, sinon mon cœur ne sera pas trouvé pur devant Dieu. Et le frère mourut sans qu'ils se fussent connus.

22. Les pères racontaient (1) qu'il existait un certain chef de communauté dont le serviteur devint négligent et quitta le monastère pour aller dans un autre lieu. Le vieillard allait constamment le trouver et le supplier de revenir, mais il ne le voulait pas. Le vieillard le fit durant trois ans et le serviteur, persuadé enfin, revint (au monastère). Le vieillard lui commanda d'aller ramasser de la paille. Pendant que le serviteur le faisait, par l'opération de *Satan*, il perdit un œil. Le vieillard en fut très attristé et vint le réconforter tandis qu'il souffrait, mais le serviteur lui dit : C'est moi qui en suis cause, je souffre cela pour t'avoir causé tant de fatigues. Au bout d'un certain temps, il fut délivré de la souffrance — l'affliction lui restant — et le vieillard lui commanda encore d'aller ramasser des feuilles de palmier. Pendant qu'il travaillait, par l'opération de l'ennemi, une branche se détendit et lui creva l'autre œil. Il vint donc au monastère et y vécut dans le silence sans plus rien faire. L'abbé du monastère devint malade et lorsque son appel (sa mort) fut proche, il le connut d'avance, réunit tous les frères et leur dit : Mon appel est proche, prévoyez pour vous. Chacun commença à dire : A qui nous confies-tu, abbé? Le vieillard se tut, fit venir l'aveugle seul et lui annonça son appel. Celui-ci pleura et dit : A qui me confies-tu, moi qui suis aveugle? Le vieillard dit : Prie afin que je trouve grâce devant Dieu et j'espère que le dimanche tu présideras l'assemblée des fidèles. Quelques jours après sa mort l'aveugle vit et devint le père de la communauté.

23. Un domestique (2) devint moine et passa quarante-cinq ans à vivre de sel, de pain et d'eau. Son maître, saisi de componction, embrassa aussi la vie anachorétique au bout d'assez de temps et devint le disciple de son propre serviteur avec grande obéissance. Le temps de sa mort arriva et il dit au vieillard : Je vois les Puissances (3) qui viennent près de moi (pour chercher mon âme) et que tes prières font retourner en arrière. — Lorsque la mort du vieillard arriva, il vit un ange à sa droite et un à sa gauche qui lui dirent : Veux-tu venir, abbé, ou devons-nous partir? Le vieillard leur dit : Je le veux, attendez, prenez mon âme, et il mourut ainsi.

(1) L, fol. 33r. B, p. 598, n. 401; E, p. 723, n. 402.
(2) B, p. 764, n. 169.
(3) Nom d'un ordre des anges.

κλήσεως, καὶ λέγει τῷ γέροντι· Ἀββᾶ, ὁρῶ τὰς ἐξουσίας ἐρχομένας πρός με, καὶ διὰ τὰς δεήσεις σου πάλιν ὑποστρεφοῦσας. Ὅτε δὲ ἦλθεν καὶ ἡ τοῦ γέροντος κλῆσις ὁρᾷ ἕνα ἄγγελον ἐκ δεξιῶν καὶ (163 r[b]) ἕνα ἐξ ἀριστερῶν λέγοντας αὐτῷ· Θέλεις ἐλθεῖν ἀββᾶ ἢ ἀπέλθωμεν; Καὶ λέγει αὐτοῖς ὁ γέρων· Θέλω, μείνατε, λάβετέ μου τὴν ψυχήν. Καὶ οὕτως ἐτελειώθη.

24. — Εἶπεν γέρων· Ἰωσὴφ ὁ ἀπὸ Ἀριμαθίας ἔλαβε τὸ σῶμα τοῦ Ἰησοῦ καὶ ἔθηκεν αὐτὸ ἐν σινδόνι καθαρᾷ ἐν μνημείῳ καινῷ τουτέστιν ἐν ἀνθρώπῳ νέῳ. Σπουδάσει οὖν ἕκαστος ἐπιμελῶς μὴ ἁμαρτάνειν ἵνα μὴ τὸν συνοικοῦντα αὐτῷ θεὸν ὑβρίσῃ καὶ διώξῃ ἀπὸ τῆς ψυχῆς αὐτοῦ, τῷ μὲν Ἰσραὴλ τὸ μάννα ἐδόθη φαγεῖν ἐν τῇ ἐρήμῳ, τῷ δὲ ἀληθινῷ Ἰσραὴλ ἐδόθη τὸ σῶμα τοῦ Χριστοῦ.

25. — Εἶπεν γέρων· Γύμνωσον τὴν ῥομφαίαν σου. Καὶ εἶπεν ὁ ἀδελφός· Ἀλλ' οὐκ ἐῶσί με τὰ πάθη. Καὶ λέγει ὁ γέρων· Ἐπικάλεσαί με ἐν ἡμέρᾳ (163 v[a]) θλίψεώς σου, καὶ ἐξελοῦμαί σε καὶ δοξάσεις με. Ἐπικαλοῦ οὖν αὐτόν, καὶ ἐξελεῖταί σε ἀπὸ πάντος πειρασμοῦ.

26. — Ἀδελφὸς ξενητεύσας, ἠρώτησε γεράντα λέγων· Θέλω ἀπελθεῖν εἰς τὰ ἴδια. Καὶ λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Τοῦτο γίνωσκε ἀδελφέ· ὅτι ἐρχόμενος ἀπὸ τῆς χώρας ἐπὶ τὰ ὧδε, τὸν κύριον εἶχες ὁδηγοῦντά σε, εἰ δὲ ὑποστρέψεις, οὐκέτι αὐτὸν ἔχεις.

27. — Ἀπέστειλέ τις τῶν γεροντων τὸν μαθητὴν αὐτοῦ ἀντλῆσαι ὕδωρ. Ἦν δὲ μακρὰν τὸ φρέαρ ἀπὸ τοῦ κελλίου αὐτῶν. Ὁ δὲ ἐπελάθετο τὸ σχοινίον ἆραι, καὶ ἐλθὼν ἐπὶ τὸ φρέαρ ἔγνω ὅτι οὐκ ἤνεγκεν καὶ, ποιήσας εὐχὴν, ἐφώνησε λέγων· Λάκκε, Λακκε, εἶπεν ὁ ἀββᾶς μου· γέμισον τὸ κεράμιον ὕδωρ. (163 v[b]) Καὶ παραχρῆμα, ἀνῆλθε τὸ ὕδωρ ἄνω, καὶ γεμίσαντος τοῦ ἀδελφοῦ, πάλιν ἀπεκατεστάθη τὸ ὕδωρ εἰς τὸν τόπον αὐτοῦ.

28. — Παρέβαλέ τις τῶν ἐπισκόπων κατ' ἐνιαυτὸν εἰς Σκῆτιν πρὸς τοὺς πατέρας, καὶ ἀπαντήσας αὐτῷ ἀδελφὸς ἤνεγκεν αὐτὸν εἰς τὸ κελλίον ἑαυτοῦ, καὶ παραθεὶς αὐτῷ ἄρτον καὶ ἅλας, ἔλεγεν· Συγχώρησόν μοι, κύρι, ὅτι οὔδεν ἄλλο ἔχω παραθεῖναί σοι. Λέγει αὐτῷ ὁ ἐπίσκοπος· Θέλω ἵνα καὶ εἰς τὸ ἐρχόμενον ἔτος εἰσελθὼν, μήτε ἅλας εὕρω.

29. — Ἔλεγέ τις τῶν ἀδελφῶν· ὅτι ἐγένετο ζήτησις ἐν τῇ λαύρᾳ τῆς Αἰγύπτου, καὶ ἐλάλησαν πάντες, οἱ μεγάλοι καὶ οἱ μικροὶ, εἷς δὲ μόνος οὐκ ἐλάλησεν. Καὶ ἐξελθόντων αὐτῶν, ἠρώτησεν αὐτὸν εἷς

24. Un vieillard dit : *Joseph d'Arimathie* (1) prit le corps de *Jésus* et le mit dans un linceul blanc dans un tombeau nouveau, c'est-à-dire dans l'homme jeune. Que chacun prenne donc soin de ne pas pécher pour ne pas outrager Dieu qui habite en lui et ne pas le chasser de son âme, car *Israël* reçut la manne pour se nourrir dans le désert et le véritable *Israël* reçut le corps du Christ.

25. Le vieillard dit : *Sors ton glaive* (2). Le frère dit : Les passions ne me le permettent pas. Le vieillard dit : (Il est écrit) : *Invoque-moi au jour de ton affliction, je te délivrerai et tu me loueras* (3). Invoque-le donc et il te délivrera de toute tentation.

26. Un frère qui avait été à l'étranger, interrogea un vieillard et dit : Je veux retourner chez moi. Le vieillard lui dit : Sache, ô frère, qu'en venant de ton pays jusqu'ici, tu avais le Seigneur pour guide, mais tu ne l'auras plus, si tu retournes.

27. Un vieillard (4) envoya son disciple puiser de l'eau. — Le puits était loin de leur cellule. — Il oublia d'emporter la corde et s'en aperçut en arrivant au puits; il se mit en prière et cria : O puits! ô puits! mon abbé m'a dit : Remplis la cruche d'eau. Aussitôt, l'eau monta en haut, le frère remplit (sa cruche) et l'eau retourna à sa place.

28. Un évêque (5) allait chaque année près des pères à *Scété*. Un frère, le rencontrant, le conduisit à sa cellule, lui donna du pain et du sel et lui dit : Pardonne-moi, seigneur, de n'avoir rien autre à te donner. L'évêque lui dit : Je veux l'an prochain, lorsque je viendrai, ne pas même trouver de sel.

29. Un frère dit qu'il y eut une discussion dans une laure d'Égypte; tous prirent la parole, les grands et les petits. Un seul ne parla pas et lorsqu'ils sortirent, un frère lui demanda : Pourquoi n'as-tu pas parlé? Celui-là, pressé par le frère, dit : Pardonne-moi, mais j'ai dit à ma pensée : Si le tapis (6) qui est sous moi ne parle pas, tu ne parleras pas non plus. Voilà pourquoi j'ai gardé le silence sans parler.

(1) Cf. B, p. 865, n. 73.
(2) Cf. Juges, IX, 54. B, p. 752, n. 143; Coislin 127, f. 20v; M, 1056, 1. Le latin a conservé la meilleure rédaction.
(3) Ps. XLIX, 15.
(4) B, p. 685, n. 616; M, 756, n. 28 et 1004, n. 17; E, p. 798, n. 609. Paul, 116.
(5) L, fol. 74v; B, p. 499, n. 160.
(6) Cf. supra, n° 4.

(164 r[a]) ἀδελφὸς λέγων· Πῶς σὺ οὐκ ἐλάλησας. Ὁ δὲ βιασθεὶς ὑπὸ τοῦ ἀδελφοῦ εἶπεν· Συγχώρησόν μοι, ὅτι εἶπον τῷ λογισμῷ μου· ὅτι ἐὰν μὴ λαλήσῃ τὸ ἐμβρίμιον τὸ ὑποκάτω μου, μὴ λαλήσῃς. Καὶ οὕτως ἔμεινα σιωπῶν καὶ μὴ φθεγγόμενος.

30. — Ἦν τις γέρων ἀσθενῶν καὶ ὡς μὴ ἔχοντα τὰς χρείας, προσελάβετο αὐτὸν πατὴρ κοινοβίου καὶ ἀνέπαυσεν αὐτόν. Καὶ ἔλεγε τοῖς ἀδελφοῖς· Βιάσασθε ἑαυτοὺς ὀλίγον, ἵνα ἀναπαύσωμεν τὸν ἀσθενῆ. Ὁ δὲ ἀσθενῶν, εἶχε χύτραν χρυσίου, καὶ ὀρύξας ὑποκάτωθεν αὐτοῦ, ἔκρυψεν αὐτήν. Συνέβη δὲ αὐτὸν ἀποθανεῖν καὶ οὐχ ὡμολόγησεν. Μετὰ οὖν τὸ ταφῆναι αὐτὸν εἶπεν ὁ ἀββᾶς τοῖς ἀδελφοῖς· Ἄρατε τὴν στίβαδα ταυτὴν ἔνθεν. Καὶ ὡς (164 r[b]) καταστρέφουσιν αὐτὴν, εὗρον τὸ χρυσίον. Καὶ εἶπεν ὁ ἀββᾶς· εἰ ζῶντος αὐτοῦ οὐχ ὡμολόγησεν, οὐδὲ εἰς τὸν θάνατον αὐτοῦ εἶπεν, ἀλλ' εἰς αὐτὸν εἶχε τὴν ἐλπίδα οὐχ ἅπτομαι αὐτοῦ, ἀλλ' ὑπάγετε θάψατε αὐτὸ μετ' αὐτοῦ. Καὶ κατῆλθε πῦρ ἀπ' οὐρανοῦ καὶ ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας ἔκειτο ἐπάνω τοῦ μνημείου αὐτοῦ ἐνώπιον πάντων καὶ πάντες ὁρῶντες ἐθαύμαζον.

31. — Ἦν τις ἐπίσκοπος εἴς τινα πόλιν, καὶ κατ' ἐνέργειαν τοῦ διαβόλου ἔπεσεν εἰς πορνείαν. Μιᾶς οὖν τῶν ἡμερῶν γενομένης συναξέως ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ, καὶ μηδενὸς γινώσκοντος περὶ τῆς ἁμαρτίας αὐτοῦ, ἀφ' ἑαυτοῦ ὡμολόγησεν ἔμπροσθεν παντὸς τοῦ λαοῦ λέγων· Ἐγὼ εἰς πορνείαν πέπτωκα. (164 v[a]) Καὶ ἀπέθετο τὸ ὠμοφόριον αὐτοῦ ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον εἰπών· Ὅτι οὐκέτι ὑμῶν δύναμαι εἶναι ἐπίσκοπος. Καὶ ἀνέκραξε πᾶς ὁ λαὸς μετὰ κλαυθμοῦ λέγοντες· Ἡ ἁμαρτία αὕτη ἐφ' ἡμᾶς, μόνον μεῖνον ἐν τῇ ἐπισκοπῇ. Καὶ ἀποκριθεὶς εἶπεν· Εἰ θέλετε ἵνα μείνω ἐν τῇ ἐπισκοπῇ, ὃ λέγω ὑμῖν ποιήσατε. Καὶ κελεύσας κλεισθῆναι τὰς θύρας τῆς ἐκκλησίας, ἔρριψεν ἑαυτὸν εἰς μίαν παράθυρον ἐπὶ πρόσωπον καὶ εἶπεν· Οὐχ ἔχει μέρος μετὰ τοῦ θεοῦ ὅστις ἐξερχόμενος μὴ πατήσῃ με. Καὶ ποιήσαντες κατὰ τὸν λόγον αὐτοῦ, καὶ ἐξερχομένου τοῦ ὑστέρου, ἦλθε φωνὴ ἐκ τῶν οὐρανῶν λέγουσα· Διὰ τὴν πολλὴν ταπείνωσιν αὐτοῦ, συνεχώρησα (164 v[b]) αὐτῷ τὴν ἁμαρτίαν.

32. — Ἄλλος τις ἦν ἐπίσκοπος εἴς τινα πόλιν, καὶ ἐγένετο αὐτὸν περιπεσεῖν εἰς ἀῤῥωστίαν, ὥστε πάντας ἀπογνῶναι αὐτόν. Ἦν δὲ ἐκεῖ μοναστήριον γυναικῶν, καὶ μαθοῦσα ἡ ἡγουμένη ὅτι ἀπεγνώσθη ὁ ἐπίσκοπος, λαβοῦσα μεθ' ἑαυτῆς δύο ἀδελφὰς ἀπῆλθε τοῦ ἐπισκέψασθαι αὐτόν. Καὶ ὡς ἐλάλει μετ' αὐτῆς ὁ ἐπίσκοπος, μία τῶν μαθητριῶν

30. Un vieillard (1) était malade et, comme il n'avait pas ce qu'il lui fallait, le chef d'une communauté le reçut et lui donna le nécessaire; il dit aux frères : Gênez-vous un peu pour que nous donnions le nécessaire à un malade. Or le malade avait un pot d'or; il creusa sous lui et le cacha; il mourut sans l'avoir fait connaître. Quand il fut enterré, l'abbé dit aux frères : Enlevez ce lit d'herbes de là. En l'enlevant ils trouvèrent l'or, et l'abbé dit : S'il ne l'a pas fait connaître durant sa vie, mais ne l'a pas même dit à sa mort et a mis son espérance en lui, je ne veux pas le toucher, mais allez l'enterrer avec lui. — Le feu descendit du ciel et, durant de nombreux jours, resta au-dessus de son tombeau à la vue de tous, et ceux qui le virent furent dans l'admiration.

31. L'évêque d'une certaine ville (2), par l'opération du démon, tomba dans la fornication. Un jour que l'on se réunissait à l'église et que personne n'avait connaissance de son péché, il le confessa devant tout le peuple et dit : J'ai péché. Puis il déposa son manteau sur l'autel et dit : Je ne puis plus être votre évêque. Tout le peuple pleura et cria : Que ce péché soit sur nous, mais conserve l'épiscopat. Il répondit : Vous voulez que je conserve l'épiscopat, faites donc ce que je vais dire. Il fit fermer les portes de l'église, puis se coucha la face contre terre devant une porte de côté et dit : Il n'aura pas de part avec Dieu celui qui passera sans me fouler aux pieds. Ils firent comme il le demandait et, lorsque le dernier fut sorti, une voix vint du ciel et dit : A cause de sa grande humilité, je lui ai remis son péché.

32. Un autre était évêque d'une certaine ville (3) et il lui arriva de tomber dans une maladie au point qu'on ne le reconnaissait plus. Il y avait là un monastère de femmes, et la supérieure, apprenant que l'évêque était si malade, prit deux sœurs avec elle et alla le visiter. Tandis qu'elle parlait avec l'évêque, l'une de ses sœurs qui se trouvait près du pied de l'évêque le toucha pour voir comment il allait. Il fut ému à ce contact et dit à la supérieure : Je ne reçois pas de soins de ceux qui sont autour de moi, daigne donc me laisser cette sœur pour me servir. L'autre, ne soupçonnant rien de mal, la lui laissa. Poussé par le diable, il lui dit : Fais-moi cuire quelque chose pour que je (le) goûte. Elle fit comme il l'avait dit et, après avoir mangé, il lui dit : Couche avec moi. Et il accomplit le péché. Elle devint enceinte et le clergé l'arrêta disant : Apprends-nous qui t'a rendue enceinte. Elle ne voulut pas l'avouer. Alors l'évêque dit : Laissez-la, c'est moi qui ai commis ce péché. Quand il fut guéri de sa maladie, il entra dans l'église, déposa son manteau sur l'autel, s'en alla, prit un bâton en sa main et gagna un monastère où il n'était pas connu. Or l'abbé de la

(1) Coislin 127, f. 105.
(2) Ms. grec 919, fol. 151r. Cf. B, p. 301. Paul, 136.
(3) Ms. 919, *Ibid.* Paul, 16.

αὐτῆς ἱσταμένη πρὸς πόδα, ἥψατο τοῦ ποδὸς αὐτοῦ θέλουσα μαθεῖν πῶς ἔχει. Ὁ δὲ ἀπὸ τῆς ἀφῆς πολεμηθεὶς, παρεκάλεσε τὴν ἡγουμένην λέγων· Ὅτι οὐκ ἔχω ὑπηρεσίαν ἀπὸ τῶν ἐγγιστά μου, θέλησον οὖν καταλεῖψαί μοι τὴν ἀδελφὴν ταύτην, ἵνα ὑπηρετῇ μοι. Ἡ δὲ (165 r[a]) μηδὲν πονηρὸν ὑπολαβοῦσα, ἀφῆκεν αὐτήν. Ἐνδυναμωθεὶς οὖν ὑπὸ τοῦ διαβόλου, λέγει αὐτῇ· Ποίησόν μοι μικρὸν ἑψητὸν ἵνα γεύσωμαι. Καὶ ἐποίησε καθὼς εἶπεν αὐτῇ. Καὶ μετὰ τὸ γεύσασθαι αὐτὸν, λέγει αὐτῇ· Κοιμήθητι μετ' ἐμοῦ, καὶ ἔτεκε τὴν ἁμαρτίαν. Λαβοῦσα οὖν κατὰ γαστρὸς, ἐκράτησεν αὐτὴν ὁ κλῆρος λέγοντες· Εἰπὲ ἡμῖν τίς σε ἐποίησεν ἔγκυον. Ἡ δὲ οὐκ ἤθελεν ὁμολογῆσαι. Τότε ὁ ἐπίσκοπος λέγει· Ἄφετε αὐτὴν, ἐγὼ γὰρ ἐποίησα τὴν ἁμαρτίαν ταύτην. Καὶ ἐγερθεὶς ἐκ τῆς ἀῤῥωστίας, εἰσῆλθεν εἰς τὴν ἐκκλησίαν καὶ ἀπέθετο τὸ ὠμοφόριον αὐτοῦ ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον, καὶ ἐξελθὼν ἔλαβε ῥάβδον ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ, καὶ ὥρμησεν εἰς μοναστήριον ὅπου οὐκ ἐγνωρίζετο. Ὁ δὲ ἀββᾶς (165 r[b]) τοῦ κοινοβίου, διορατικὸς ὢν, ἔγνω ὅτι ὁ ἐπίσκοπος ἔχει ἐλθεῖν εἰς τὴν μονὴν, καὶ παρήγγειλε τῷ θυρωρῷ λέγων· Βλέπε, ἄδελφε, ὅτι σήμερον ἐπίσκοπος ἔχει παραγενέσθαι. Προσδοκῶν οὖν ὁ θυρωρὸς, ὅτι μετὰ λεκτικίου ἔρχεται ἢ μετὰ τινὸς φαντασίας ὡς ἐπισκόπου οὐκ ἐνόησε τὸ πρᾶγμα. Ἐξελθὼν οὖν ὁ ἀββᾶς εἰς ἀπάντησιν αὐτοῦ, ἠσπάσατο αὐτὸν λέγων· Καλῶς ἦλθες, κύρι ὁ ἐπίσκοπος. Ὁ δὲ ἐνεὸς γενόμενος ὡς ἐγνώσθη, ἠθέλησε φυγεῖν εἰς ἕτερον μοναστήριον. Λέγει οὖν αὐτῷ ὁ ἀββᾶς· Ὅτι ὅπου ἐὰν ἀπελθῇς μετὰ σοῦ ἔρχομαι. Καὶ παρακαλέσας αὐτὸν πολλὰ, εἰσήνεγκεν αὐτὸν εἰς τὴν μονήν. Μετανοήσας οὖν ἐν ἀληθείᾳ, ἐτελεύτησεν ἐν εἰρήνῃ, ὥστε σημεῖα (165 v[a]) γενέσθαι ἐν τῇ ἐξόδῳ αὐτοῦ.

33. — Ἦν τις γέρων καλούμενος Ἱέραξ εἰς τὰ μέρη Θηβαίδος ἐλάσας περὶ τὰ ἐνενήκοντα ἔτη. Καὶ θέλοντες οἱ δαίμονες εἰς ἀκηδίαν αὐτὸν ἐμβαλεῖν τῷ μήκει τοῦ χρόνου ἐπέστησαν αὐτῷ ἐν ἡμέρᾳ λέγοντες· Τί ποιήσεις, γέρων, ὅτι ἄλλα πεντήκοντα ἔχεις ζῆσαι; Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς λέγει αὐτοῖς· Ἐλυπήσατέ με πάνυ. Διακοσίων γὰρ ἐτῶν παρασκευὴν ἔθηκα. Οἱ δὲ ἀπήρχοντο ὀλολύζοντες ἀπ' αὐτοῦ.

34. — Ἦν τις ἀναχωρητὴς ἐν τοῖς μέρεσι τοῦ Ἰορδάνου, ἀγωνιζόμενος ἐπὶ ἔτη ἱκανά. Οὗτος χαρίσματος ἦν ἠξιώμενος, μὴ δέχεσθαι αὐτὸν προσβολὰς ἐκ τοῦ ἐχθροῦ, ὥστε αὐτὸν πᾶσι τοῖς παραγινομένοις πρὸς αὐτὸν ὠφελείας χάριν (165 v[b]) λοιδορίαις βάλλειν τὸν διάβολον, καὶ λέγειν ὅτι οὐδέν ἐστιν, καὶ οὐ δύναταί τι πρὸς τοὺς ἀγωνιστὰς εἰ

communauté, qui recevait des révélations, connut qu'un évêque devait venir au monastère; il l'annonça au portier et lui dit : Fais attention, frère, car un évêque doit venir nous trouver aujourd'hui. Le portier, pensant qu'il viendrait avec une litière ou du moins avec un certain apparat, comme un évêque, ne s'aperçut de rien. Mais l'abbé sortit à sa rencontre et le salua en disant : Sois le bienvenu, seigneur évêque! Celui-ci, tout stupéfait d'avoir été reconnu, voulut s'enfuir à un autre monastère. L'abbé lui dit donc : Partout où tu iras, j'irai avec toi. Il le pria donc beaucoup et le fit entrer dans le monastère; il s'y repentit en vérité et mourut en paix au point qu'il y eut des prodiges à sa mort.

33. Il y avait dans la *Thébaïde* un vieillard nommé *Hiérax* qui avait atteint près de quatre-vingt-dix ans. Les démons qui voulaient l'amener à la négligence par la longueur du temps (de sa vie) vinrent le trouver un jour et lui dirent : Que feras-tu, ô vieillard? car tu as encore cinquante autres années à vivre. Il leur répondit : Vous m'avez grandement affligé, car je m'étais préparé pour (vivre) deux cents ans. Les démons le quittèrent en hurlant.

34. Un anachorète (1) lutta durant un certain nombre d'années dans les régions du *Jourdain*. Il eut la grâce de ne pas être attaqué par l'ennemi, de sorte qu'il injuriait le diable devant ceux qui venaient le visiter; il leur disait, pour leur édification, que le diable n'était rien et ne pouvait rien contre les athlètes s'il ne les trouvait semblables à lui : sordides et asservis au péché, tels étaient ceux qu'il énervait. Il ne se doutait pas qu'il était protégé par le secours divin et qu'il lui devait de ne pas subir les attaques de l'ennemi. Un jour donc, par la permission divine, le diable lui apparut face à face et lui dit : Que t'ai-je fait, abbé? pourquoi me couvres-tu d'injures? T'ai-je jamais tourmenté? Mais lui, couvrant le démon de crachats, usa encore des mêmes paroles : Va loin de moi, Satan, car tu ne peux rien contre les serviteurs du Christ. L'autre le flatta en disant : C'est vrai, c'est vrai, mais tu dois vivre encore quarante ans et, durant tant d'années, comment ne trouverais-je pas une heure pour te duper? et, après avoir jeté l'appât, il disparut. L'autre se mit à réfléchir et à dire : Voilà déjà tant d'années que je m'épuise ici et maintenant Dieu veut me faire vivre encore quarante autres années, je vais partir et aller dans le monde, je verrai ceux qui agissent autrement que moi, je passerai quelques années avec eux, puis je reviendrai et reprendrai ma vie ascétique. Dès qu'il eut pensé cela, il le mit en œuvre. Il se leva, quitta sa cellule et marcha. Non loin de là, un ange du Seigneur fut envoyé à son secours et lui dit : Où vas-tu, abbé? Il répondit : A la ville. L'ange reprit : Va à ta cellule et n'aie rien de commun avec Satan, car il t'a bafoué. — Il rentra en lui-même, retourna à sa cellule et mourut trois jours plus tard.

(1) Paul, 19.

μὴ ὁμοίους αὐτοῦ εὕρῃ, ῥυπαροὺς δεδουλωμένους πάντοτε τῇ ἁμαρτίᾳ ἐκείνους ἐκνευρίζει, μὴ αἰσθόμενος ὅτι ἐκ τῆς τοῦ θεοῦ βοηθείας σκέπεται, καὶ ἐκ τούτου οὐ δέχεται πολέμους ἐκ τοῦ ἐναντίου. Ἐν μιᾷ οὖν κατὰ συγχώρησιν θεοῦ φαίνεται αὐτῷ ὁ διάβολος ὄψιν πρὸς ὄψιν, καὶ φησὶ πρὸς αὐτόν· Τί ἔχω πρὸς σὲ, ἀββᾶ, τί με λοιδορίαις πλύνεις; μή σοι τί ποτε παρηνώχλησα; ὁ δὲ πάλιν ἐμπτύσας αὐτὸν, τοῖς αὐτοῖς ἐκέχρητο ῥήμασιν· Ὕπαγε ὀπίσω μου, Σατανᾶ, οὐδὲν γὰρ δύνῃ πρὸς τοὺς δούλους τοῦ Χριστοῦ. Ὁ δὲ φωνὴν τοιαύτην ἐπαφῆκεν· Ναὶ, ναὶ, ἀλλὰ τεσσαράκοντα ἔτη ἔχεις ζῆσαι, μίαν ὥραν οὐκ ἔχω (166 r[a]) εὑρεῖν εἰς τὰ τοσαῦτα ἔτη σκελίσαι σε; καὶ ῥίψας τὸ δέλεαρ ἀφανὴς ἐγένετο. Ὁ δὲ εὐθὺς εἰς λογισμοὺς βληθεὶς ἔλεγεν· ἔχω τοσαῦτα ἔτη ὧδε τρυχόμενος, καὶ ἀκμὴν ἄλλα τεσσαράκοντα ἔτη θέλει με ζῆσαι ὁ θεός; ἐξέρχομαι καὶ ἀπέρχομαι εἰς τὸν κόσμον, βλέπω καὶ τοὺς διαφέροντάς μοι, συγγίνομαι αὐτοῖς ἔτη τινὰ, καὶ πάλιν ἔρχομαι καὶ ἔχομαι τῆς ἀσκήσεώς μου. Καὶ μόνον ἐνεθυμήθη ταῦτα, ἔργῳ ἐπλήρου. Καὶ ὁρμήσας ἐξήρχετο τῆς κέλλης αὐτοῦ, καὶ εἴχετο τῆς ὁδοῦ. Οὐ μακρὰν δὲ αὐτοῦ γενομένου, ἀπεστάλη ἄγγελος κυρίου πρὸς βοήθειαν αὐτοῦ καὶ φησὶ πρὸς αὐτόν· Ποῦ πορεύῃ, ἀββᾶ; Ὁ δὲ ἔφη· Ἐπὶ τὴν πόλιν. Καὶ λέγει αὐτῷ· Ὑπόστρεψον εἰς τὴν κέλλαν σου, καὶ μηδέν σοι (166 r[b]) καὶ τῷ Σατανᾷ, ἔχε δὲ ἑαυτὸν χλευασθέντα ὑπ' αὐτοῦ· ὁ δὲ εἰς ἑαυτὸν ἐλθὼν, ὑπέστρεψεν εἰς τὴν κέλλαν αὐτοῦ. Καὶ ποιήσας τρεῖς ἡμέρας ἐτελειώθη.

35. — Ἀναχωρητῇ τινὶ μεγάλῳ εἰπόντι· τί οὕτως με πολεμεῖς Σατανᾶ; ἐπήκουσεν ὁ Σατανᾶς λέγων· Σὺ εἶ ὁ μεγάλως με πολεμῶν.

36. — Ἀναχωρητής τις εἶδεν δαίμονα προτρεπόμενον ἕτερον δαίμονα, ἐλθεῖν καὶ διυπνίσαι καθεύδοντα μοναχόν. Καὶ ἀκούει τοῦ ἄλλου λέγοντος· Οὐ δύναμαι τοῦτο ποιῆσαι, ποτὲ γὰρ αὐτὸν ἐξύπνισα, καὶ ἀναστὰς ἔκαυσέ με ψάλλων καὶ εὐχόμενος.

Περὶ τῶν Μαγιστριανῶν.

37. — Διηγήσατό τις ὅτι μαγιστριανός τις πράκτωρ νεώτερος καλὸς πάνυ τῷ εἴδει, ὑπηρετεῖ (166 v[a]) βασιλικαῖς ἀποκρίσεσιν. Εἶχε δὲ φίλον τινὰ τῶν λαμπρῶν ἐν μιᾷ τῶν πόλεων ἔχοντα γυναῖκα νεωτέραν. Ὅτε οὖν ἤρχετο ἐκεῖ ἐδέχετο αὐτὸν καὶ κατέμεινεν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ, καὶ συνήσθιε μετὰ τῆς γυναικὸς αὐτοῦ ἀγάπῃ φερόμενος πρὸς αὐτόν.

35. Un illustre anachorète qui disait : Pourquoi me combats-tu ainsi, Satan? entendit Satan répondre : C'est toi qui me combats fortement.

36. Un anachorète vit un démon qui en poussait un autre à aller éveiller un moine. Il entendit l'autre répondre : Je ne puis le faire, car jadis je l'ai éveillé; il s'est levé et m'a brûlé par ses chants et ses prières.

DES OFFICIERS ROYAUX (1).

37. On racontait (2) qu'un officier percepteur, jeune, de très bel aspect, gérait les deniers royaux. Il avait dans une certaine ville un ami illustre qui possédait une jeune femme. Celui le reçut lorsqu'il passa par là; il demeura dans sa maison et mangea avec sa femme; il avait de l'amitié pour lui. Comme il demeurait longtemps près d'eux, la femme commença à penser à lui sans qu'il en eût connaissance. Comme elle était chaste, elle ne lui révéla pas ses pensées, mais attendit et souffrit. Il arriva qu'il se mit en route selon son habitude; quant à elle, ses pensées la rendirent malade et elle s'alita. Son mari lui amena des médecins qui l'auscultèrent et dirent au mari : Elle a peut-être quelque souffrance de l'esprit, car elle n'a aucune maladie corporelle. Son mari s'assit auprès d'elle, la supplia et dit : Dis-moi ce que tu as. Celle-ci, timide et rougissante, ne le confessait pas d'abord, mais elle lui dit enfin : Tu sais, Seigneur, que par charité ou par simplicité tu introduis ici de jeunes personnes, et moi, comme femme, j'ai été frappée par l'officier royal. Son mari, ainsi renseigné, se tut et lorsque plus tard l'autre revint, il alla au-devant de lui et lui dit : Tu sais, mon frère, combien je t'ai aimé, je t'ai reçu avec charité et t'ai fait manger avec ma femme. L'autre dit : C'est vrai, Seigneur. Et il lui dit : Voici que ma femme pense à toi. L'autre, en l'entendant, non seulement ne songea pas à elle, mais, emporté par la charité, il fut très affligé et il lui dit : Ne t'afflige pas, Dieu (nous) secourra. Il s'en alla donc, se coupa les cheveux, puis il prit une substance (3), s'en oignit la tête et la figure au point de les brûler ainsi que les sourcils. Il fit disparaître toute sa beauté et sembla un ancien lépreux. Il se couvrit donc d'un voile et alla rendre visite à la malade et au mari qui était près d'elle, puis, relevant (le voile), il leur montra sa tête et son visage et commença à dire : Voilà ce que m'a fait le Seigneur. Quand elle le vit passé d'une telle beauté à une telle laideur, elle fut dans l'étonnement. Dieu, voyant la peine (que cet homme avait prise), enleva les ten-

(1) Magisteriani. Cf. Glossaire de Ducange et M, 988, note 21.
(2) Coislin 232, fol. 166; Grec 1036, fol. 234r; 1596, p. 365. Paul, 361.
(3) Ce nom manque dans Ducange qui donne seulement le sens de « lame »

Ἐν τῷ οὖν πολλάκις πυκνάζειν πρὸς αὐτοὺς, ἔλαβε λογισμοὺς ἡ γυνὴ εἰς αὐτὸν, μὴ γινώσκοντος αὐτοῦ. Καὶ σώφρων οὖσα οὐκ ἐνέφαινέ τι τοιοῦτον πρὸς αὐτὸν, ἀλλ' ἐκαρτέρει πάσχουσα. Συνέβη δὲ αὐτὸν κατὰ τὸ σύνηθες ὁδεῦσαι, ἐκείνη δὲ ἀπὸ τῶν λογισμῶν ἠσθένει καὶ κατέκειτο. Ἀνέφερε δὲ πρὸς αὐτὴν ὁ ἀνὴρ αὐτῆς ἰατροὺς, καὶ ψηλαφῶντες αὐτὴν, λέγουσι τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς· Εἰ μή τί γε ψυχικὸν (166 v^b) πάθος ἔχῃ, ἐπεὶ σωματικῶς οὐδὲν κακὸν ἔχει. Παρακάθεται δὲ ὁ ἀνὴρ αὐτῆς ἐπιπλεῖον παρακαλῶν αὐτὴν καὶ λέγων· Εἰπέ μοι τί ἔχεις. Ἐκείνη εὐλαβουμένη καὶ ἐρυθριῶσα τὴν ἀρχὴν οὐχ ὡμολόγει. Ὕστερον δὲ ὡμολόγησε λέγουσα· Οἶδας, κύρι, εἴτε ἀπὸ ἀγάπης εἴτε ἁπλότητι φερόμενος, ἀναφέρεις ὧδε πρόσωπα νεώτερα, καὶ ἐγὼ ὡς γυνὴ ἔπαθον εἰς τὸν μαγιστριανόν. Ἀκούσας δὲ ὁ ἀνὴρ αὐτῆς ἡσύχασεν, καὶ ὡς συνέβη μεθ' ἡμέρας ἐλθεῖν τὸν μαγιστριανὸν, καὶ ἀπελθὼν προσυπήντησεν αὐτοῦ καὶ λέγει αὐτῷ· Οἶδας, ἄδελφέ μου, πῶς ἠγάπησά σε, καὶ ἀπὸ ἀγάπης ἐδεχόμην σε καὶ συνήσθιες τῇ γυναικί μου; Λέγει ἐκεῖνος· Οὕτως ἐστὶ δέσποτα. (167 r^a) Καὶ λέγει αὐτῷ· Ἰδοὺ ἔλαβε λογισμοὺς εἰς σὲ ἡ γύνη μου. Ὁ δὲ ἀκούσας, οὐ μόνον οὐκ ἔλαβε λογισμοὺς εἰς αὐτὴν, ἀλλὰ καὶ πάνυ ἐλυπήθη ἀγάπῃ φερόμενος καὶ λέγει αὐτῷ· Μηδὲν λυπηθῇς, ἔχει ὁ θεὸς βοηθῆσαι. Ἀπελθὼν οὖν, ἐπῆρε τὰς τρίχας ἑαυτοῦ, καὶ λαβὼν λαμνὶν ἔχρεισε τὴν κεφαλὴν καὶ τὴν ὄψιν, ἕως οὗ ἐξέκαυσεν αὐτὰ μέχρι καὶ αὐτῶν τῶν ὀφρύων. Καὶ ἐπῆρεν ὅλην τὴν ὡραιότητα ἐκείνην, καὶ ἐφαίνετο ὡς παλαιὸς λελωβημένος. Ἐνδύεται οὖν φακιόλιον, καὶ ἀνέρχεται καὶ εὑρίσκει αὐτὴν ἀνακειμένην, καὶ τὸν ἄνδρα αὐτῆς παρακαθήμενον αὐτῇ, καὶ ἀποκάμψας, δείκνυσιν αὐτοῖς τὴν κεφαλὴν καὶ τὸ πρόσωπον, καὶ ἤρξατο λέγειν ὅτι (167 r^b) οὕτως ἐποίησέ μοι ὁ κύριος. Ἐκείνη δὲ ὡς εἶδεν αὐτὸν, ἐκ τοιαύτης μορφῆς εἰς τοιαύτην ἀμορφίαν, ἐθαύμασεν. Καὶ ἰδὼν ὁ θεὸς τὴν ἐργασίαν αὐτοῦ ἐπῆρεν ἀπ' αὐτῆς τὸν πόλεμον, καὶ εὐθέως ἀνέστη ἀποῤῥιψαμένη ὅλους τοὺς λογισμοὺς ἐκείνους. Τότε ὁ μαγιστριανὸς λαμβάνει τὸν ἄνδρα αὐτῆς κατιδίαν, καὶ λέγει αὐτῷ· Ἰδοὺ διὰ θεοῦ ἡ γυνή σου οὐδὲν κακὸν ἔχει, οὐκέτι δὲ βλέπει τὸ πρόσωπόν μου. Ἰδοὺ τοῦτό ἐστι τὸ θεῖναι τὴν ψυχὴν αὐτοῦ ὑπὲρ ἀγάπης, καὶ ἀποδοῦναι ἀγαθὸν ἀντὶ ἀγαθοῦ.

(*A suivre.*)

tations de la femme et elle oublia toutes ses pensées. Alors l'officier royal prit le mari à l'écart et lui dit : Voilà que, grâce à Dieu, ta femme n'est plus malade, elle ne verra plus mon visage. — Cela s'appelle mettre l'âme au-dessus de l'amour et rendre le bien pour le bien.

(*A suivre.*)

LES

ÉGLISES SAINT-ÉTIENNE A JÉRUSALEM

M. C. Spyridonidis vient de faire une communication fort intéressante au sujet d'une église Saint-Étienne, à Jérusalem (1). Comme il s'agit d'une découverte qui est appelée à un certain retentissement, il importe de préciser dès le début les données historiques que nous possédons sur ce point et d'examiner si elles concordent avec les découvertes archéologiques.

Dans un article détaillé (2), j'ai été amené tout récemment à dire ma pensée sur le sanctuaire ou plutôt sur *les sanctuaires* de Saint-Étienne, à Jérusalem. Il résulte des textes apportés qu'il y avait *deux* anciennes églises, dédiées au protomartyr dans la Ville Sainte.

Une église fut bâtie par l'impératrice Eudocie après le concile de Chalcédoine, au nord de la ville. Le 15 juin 460, jour de sa dédicace, cette église n'était pas encore achevée. Les ruines de cette basilique ont été retrouvées par les Pères Dominicains, qui l'ont reconstruite d'une manière fort somptueuse.

La seconde église, restée jusqu'ici à peu près inaperçue, est signalée sûrement par trois documents : par le *Commemoratorium de casis Dei,* en l'année 808 (3); par un récit, qu'a édité M. l'abbé Nau (4) et qui la mentionne avant l'année 600 ; enfin, par un récit des *Plérophories de Jean, évêque de*

(1) *The Church of St. Stephen* dans le *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement,* avr. 1907, p. 137-139. [Cf. *Néa Sion*, t. IV (1906), p. 247].

(2) *Les monastères et les églises Saint-Étienne,* à *Jérusalem* dans les *Echos d'Orient,* t. VIII (1905), p. 78-86.

(3) Tobler, *Itinera et Descriptiones Terrae Sanctae,* t. Ier, II, p. 302.

(4) *Revue de l'Orient chrétien,* t. VIII (1903), p. 93.

Maïouma (1), ouvrage rédigé entre les années 512 et 518, et d'après lequel ce sanctuaire existait avant le concile de Chalcédoine, c'est-à-dire avant l'année 451. Cette seconde église de Saint-Étienne, antérieure à l'année 451, plus ancienne par conséquent que la première, était située *à l'est de la ville*, c'est-à-dire dans la vallée du Cédron ou de Josaphat. Elle se trouvait près d'une autre église, dédiée à saint Jean Baptiste; deux documents l'attestent d'une manière fort explicite (2).

A ces trois textes désignant d'une façon indubitable l'Église Saint-Étienne de la vallée du Cédron, je me permets d'en ajouter un quatrième, plus ancien encore. Le biographe de sainte Mélanie la Jeune, lequel avait été son confesseur et son directeur, rapporte que, le 26 décembre de l'année 439, quelques jours avant de mourir, la sainte descendit du mont des Oliviers pour aller prier dans le martyrium de Saint-Étienne, à Jérusalem (3). A mon avis, ce martyrium est identique à l'église Saint-Étienne de la vallée du Cédron, constatée par ailleurs avant le concile de Chalcédoine, c'est-à-dire avant l'année 451. Il ne peut en tout cas se confondre d'aucune manière avec la basilique construite par Eudocie et qui n'était pas encore achevée le 15 juin de l'année 460.

C'est cette seconde église de Saint-Étienne que M. Spyridonidis pense avoir retrouvée dans la vallée du Cédron, tout près de Gethsémani, sur un terrain appartenant à la communauté grecque-orthodoxe de Jérusalem et situé non loin de l'endroit où une tradition locale place depuis plusieurs siècles la lapidation de saint Étienne. A l'appui de son assertion, M. Spyridonidis cite une inscription grecque, découverte par lui sur une belle plaque de marbre. On y lit en fort beaux caractères épigraphiques le verset du psaume 117 : « C'est la porte du Seigneur, les justes y entreront; *saint Étienne, priez...* »; le reste manque.

(1) F. Nau, *op. cit.*, Paris, 1899, cap. LXXIX.

(2) M. l'abbé Nau, *Revue de l'Orient chrétien*, t. XI (1906), p. 211-212, a fort bien montré la concordance des deux textes; il y avait, dès avant 451, deux églises voisines l'une de l'autre dans la vallée du Cédron : celle de Saint-Étienne et celle de Saint-Jean-Baptiste. La dernière, détruite ou endommagée, fut reconstruite ou restaurée par le patriarche Amos, vers la fin du VIe siècle.

(3) *Analecta bollandiana*, t. XXII (1903), n° 63, p. 41.

Le verset du psaume 117, cité par notre inscription, se trouve ordinairement sur les linteaux de porte des anciennes églises byzantines de Palestine et de Syrie. Je n'en citerai aucun exemple, sûr qu'aucun archéologue palestinien ne me démentira. Si les ruines d'une église avaient été découvertes à Gethsémani en même temps que l'inscription, celle-ci serait une preuve irrécusable que l'église Saint-Étienne de la vallée du Cédron, que l'histoire nous fait connaître, se trouvait là et pas ailleurs. Par malheur, la note de M. Spyridonidis est très sobre de détails sur ce point. On se contente de dire que les fouilles ne sont pas encore achevées et qu'on a trouvé des choses, dont on ne peut parler encore.

Respectons ce silence, tout en nous étonnant de la conclusion : « *L'inscription paraît être une preuve suffisante que ceci est l'emplacement exact de l'église primitive de Saint-Étienne* ». Oui, si l'on a retrouvé les ruines d'une église à l'endroit de l'inscription ; pas nécessairement, dans le cas contraire. La pierre pourrait avoir été apportée d'ailleurs. N'a-t-on pas retrouvé, en effet, une seconde pierre avec l'inscription grecque suivante : « *Tombeau de Marie la Romaine* »? D'où vient cette épitaphe? On ne le dit pas davantage.

*
* *

Quoi qu'il en soit de ces réserves, il est possible, fort probable même que l'on a retrouvé l'emplacement de l'église Saint-Étienne, qui se trouvait dans la vallée du Cédron. M. Spyridonidis assure que les caractères épigraphiques sont du IVe siècle ; l'histoire nous apprend qu'une église Saint-Étienne existait dans cette vallée, dès la première moitié du Ve siècle. Ce sont là deux affirmations analogues.

Puisque nous connaissons deux églises Saint-Étienne à Jérusalem, une question se pose, impérieuse. Quelle est celle de ces deux églises qui a été bâtie sur le lieu de la lapidation du premier martyr? Est-ce la plus ancienne ou la plus récente, celle de l'Est ou celle du Nord, celle de Gethsémani ou celle de l'impératrice Eudocie?

1° Des trois premiers textes cités ci-dessus au sujet de Saint-Étienne de la vallée du Cédron, aucun n'indique pour quel

motif cette église fut dédiée au protomartyr. Il s'agit simplement d'une église Saint-Étienne, sans autre explication.

Le passage de la Vie de sainte Mélanie, que nous attribuons au même sanctuaire, parle il est vrai du *martyrium* de Saint-Étienne, mais ce terme peut désigner toute église, qui possédait des reliques d'un saint. C'est ainsi qu'il y avait deux *martyria* de Saint-Étienne dans les monastères de sainte Mélanie, sur le mont des Oliviers. Cependant, la démarche de la sainte, alors qu'elle était déjà aux prises avec la maladie qui devait l'emporter six jours après, peut constituer une preuve morale en faveur du sanctuaire du Cédron. Mélanie, qui avait chez elle deux églises et des reliques de saint Étienne, n'a dû s'imposer la fatigue d'un voyage à Jérusalem, malade comme elle l'était, que pour se rendre au sanctuaire bâti sur le lieu du martyre du premier diacre, le jour même de sa fête. Le R. P. Lagrange lui-même admet cette interprétation (1). Comme, à cette époque, on ne connaît à Jérusalem que l'église Saint-Étienne du Cédron, il est vraisemblable que sainte Mélanie s'est rendue à cette église, le 26 décembre 439.

2° Venons à présent aux textes qui concernent l'église Saint-Étienne, située au nord de la ville (2). Depuis les Croisades, c'est-à-dire dès le commencement du XIIe siècle, nombre de pèlerins et d'historiens indiquent le lieu de la lapidation au nord de la ville; tout au contraire, nombre d'autres, à commencer par Raoul de Caen (entre 1112 et 1118), le signalent dans la vallée du Cédron, près de Gethsémani. Ces derniers sont pour la plupart d'origine grecque; ce qui n'est pas nécessairement une mauvaise note, lorsqu'il s'agit de traditions palestiniennes. A partir du XIIe et même du XIe siècle, les deux traditions sont donc en concurrence; il serait oiseux, par conséquent, de citer des témoignages qui n'aboutiraient à aucun résultat positif.

(1) « Il est à peu près certain maintenant qu'il s'agissait dès lors de l'Église de la lapidation », *Revue biblique*, nouvelle série, t. I (1904), p. 468.

(2) J'omets à dessein les pèlerins qui signalent la chapelle Saint-Étienne dans l'église du Cénacle, sur le mont Sion, et où l'on vénérait la pierre sur laquelle fut lapidé le premier diacre. La mention d'un troisième sanctuaire, qui est, du reste, hors de cause quand il s'agit de retrouver le lieu de la lapidation, ne pourrait prêter qu'à confusion.

Remontons plus haut, en commençant par le IXe siècle (1).

a) Le *commemoratorium de casis Dei*, vers 808, dit du sanctuaire du Nord : « *In sancto Stephano, ubi sepultus fuit, clerici II, leprosi XV* » (2). Remarquons-le bien : l'église est bâtie sur le lieu de la *sépulture* de saint Étienne, non sur le lieu de la lapidation. C'est une distinction qui n'a pas toujours été faite et qui n'est pas inutile.

b) Bède, vers 720, Arculfe, vers 670, ne parlent ni de l'une ni de l'autre église, mais seulement de la chapelle du Cénacle.

c) Jean de Nikiou, au VIIe siècle, dit des fondations d'Eudocie :

« Eudocie arriva à Jérusalem, restaura les églises et les habitations, et fit construire un couvent pour les vierges et un hospice pour les pèlerins et leur attribua de grands biens; elle fit aussi relever les murs de Jérusalem, qui étaient tombés en ruines depuis longtemps... Après avoir accompli ces choses, Eudocie mourut, et l'on déposa son corps avec honneur, avec des panégyriques, dans le tombeau qu'elle avait construit de son vivant (3). »

L'église Saint-Étienne n'est même pas mentionnée, bien qu'il s'agisse évidemment de celle du Nord, où se trouvait précisément le tombeau de l'impératrice Eudocie.

d) L'historien Evagre, vers la fin du VIe siècle, dit de notre basilique :

Eudocie éleva un très grand sanctuaire, remarquable par ses proportions et sa beauté, à Étienne, le premier des diacres et des martyrs; il est distant de Jérusalem, de moins d'un stade. Elle y fut déposée, lorsqu'elle passa à la vie immortelle (4).

(1) Bernard le Moine, vers 870, parlant de la basilique du Cénacle, dit : « *Et in hac defuncta traditur esse sancta Maria, juxta quam, versus Orientem, est ecclesia in honore sancti Stephani, in quo loco lapidatus esse asseritur* ». Tobler, *op. cit.*, p. 315. Il s'agit là probablement de la chapelle Saint-Étienne, dans laquelle on vénérait la pierre sur laquelle le premier diacre avait été martyrisé; cette chapelle se trouvait dans l'église du Cénacle, sur le mont Sion. Prendre prétexte des mots : *versus Orientem*, pour appliquer ce passage à l'église Saint-Étienne du Cédron, me semblerait diminuer un peu trop les distances.

(2) Tobler, *op. cit.*, t. Ier, II, p. 302.

(3) *Notices et extraits des manuscrits*, Paris, t. XXIV, IIe partie, p. 470 et 474.

(4) *H. E.*, lib. I, cap. XXII, dans Migne, *P. G.*, t. LXXXVI, 2e partie, col. 2486. La traduction est empruntée au R. P. Lagrange.

Là encore, il n'est aucunement question du lieu de la lapidation, mais seulement du tombeau d'Eudocie.

e) Le Pseudo-Antonin de Plaisance, vers 570, dit de notre basilique :

Nam ipsa (Eudoxia) munivit basilicam et sepulchrum sancti Stephani et ipsa sepulchrum habet juxta sepulchrum sancti Stephani. Inter sepulchra habet continuo gressus XX. Nam et ipse sanctus Stephanus requiescit foris portam, sagitta jactum unum ad viam, quae respicit ad occidentem, quae descendit ad Joppe et Caesarea Palestinis vel Diaspoli civitatem (1).

Comme dans les textes précédents, il s'agit du tombeau de saint Étienne, non du lieu de sa lapidation.

f) Le *Breviarius de Hierosolyma*, au VIe siècle, ne parle que de la chapelle du Cénacle.

g) J'ai relu tous les passages de Cyrille de Scythopolis qui concernent la fondation de l'impératrice Eudocie; nulle part, il n'est dit que la basilique dédiée à saint Étienne fut bâtie sur le lieu de sa lapidation.

h) Theodosius, vers 530, dit de notre basilique :

Sanctus Stephanus foras porta Galilaeae lapidatus est; ibi et ecclesia ejus est, quam fabricavit domna Eudocia, uxor Theodosii imperatoris (2).

Pour la première fois, nous avons un texte formel qui place la lapidation de saint Étienne à l'endroit même où s'élevait la basilique d'Eudocie, et au nord de la ville, à une condition cependant, c'est que la « porte de la Galilée » désigne la porte du Nord. Ceci n'est pas absolument évident dans le texte même de Theodosius, car d'après les modifications subies par les manuscrits en cet endroit même, nous semblons bien être dans la vallée de Josaphat (3). Ce qui autoriserait à embrasser cette opinion, c'est que le *Breviarius de Hierosolyma*, qui date du VIe siècle également, entend par *Galilée* le mont des Oliviers : « *A dextera parte ibi est vallis Josaphat. Ibi judicaturus est Dominus justos et peccatores. Et ibi est fluvius parvus, qui ignem vomit in consummationem saeculi. Et ibi sunt duos basilicas, ubi docebat Christus*

(1) P. Geyer, *Itinera hierosolymitana saeculi IIII-VIII*, Vienne, 1898, p. 176.
(2) P. Geyer, *op. cit.*, p. 141.
(3) P. Geyer, *op. cit.*, p. xxv.

discipulos suos. Et inde venis ad Galileam, ubi discipuli viderunt dominum Jesum, postquam resurrexit a mortuis (1). » Theodosius a donc pu confondre l'église Saint-Étienne de l'Est avec celle du Nord, et attribuer la construction de la première à l'impératrice Eudocie, qui a réellement bâti la seconde.

A supposer même que la « porte de Galilée » désigne la porte du Nord et que nous ayons le texte exact de Theodosius, ce que n'admet pas son dernier éditeur, M. Geyer (2), Theodosius a très bien pu confondre le sépulcre de saint Étienne, construit par Eudocie dans la direction Nord, avec le lieu de sa lapidation. On admet bien une confusion analogue, faite par Bernard le Moine, vers 870, dans l'église du Cénacle, lorsqu'il prit la pierre sur laquelle saint Étienne avait été martyrisé pour le lieu même de sa lapidation.

i) La Vie de Pierre l'Ibérien, évêque monophysite de Maïouma près de Gaza, écrite vers la fin du ve siècle ou dans les premières années du vi^e^, parle, à trois reprises au moins, d'un sanctuaire Saint-Étienne à Jérusalem. La première fois, il s'agit très probablement de l'église d'Eudocie, par conséquent de l'église du Nord (3), mais il n'est fait en cet endroit aucune allusion soit au lieu de la lapidation, soit au lieu de la sépulture. Le second passage a trait au monastère Saint-Étienne, donc également à la fondation d'Eudocie (4); mais là encore, nous ne trouvons aucune indication précise sur le point controversé.

Le troisième passage est capital; je le reproduis d'après la traduction qu'en a donnée le R. P. Lagrange (5).

Cyrille (d'Alexandrie) avait été invité par la fidèle et orthodoxe reine Eudocie à venir pour la déposition des os vénérés de l'illustre et très glorieux Étienne, le premier des martyrs et le premier des diacres, et pour ac-

(1) P. Geyer, *op. cit.*, p. 155.

(2) « *Hoc opusculum non ab initio capitula 32 amplexum esse, quae in hac editione exscribuntur, sed paulatim additamentis auctum esse primo obtutu patet* », *op. cit.*, p. xxv. Et il donne des exemples fort instructifs de modifications qui se rapportent précisément aux pages 140 et 142, dans lesquelles est contenu le petit passage au sujet de Saint-Étienne.

(3) R. Raabe, *Petrus der Iberer*, Leipzig, 1895, p. 98-100.

(4) R. Raabe, *op. cit.*, p. 132-135.

(5) *Revue biblique*, Nouvelle série, t. I (1904), p. 468.

complir la dédicace du beau temple qu'elle avait bâti *en dehors des portes septentrionales de la ville*, et il accepta volontiers cet appel, et lorsqu'il fut arrivé, avec une foule d'évêques de toute l'Égypte, et qu'il eut accompli avec honneur la déposition des saints os du premier des martyrs, le 15e jour du mois de ijâr (mai), il fit, le 16 du même mois, sur l'invitation de sainte Mélanie, la déposition des saints martyrs perses, des quarante martyrs avec eux au mont des Oliviers, dans le vénérable temple qui avait été aussi élevé brillamment par la reine Eudocie elle-même, comme il est attesté et écrit dans une inscription sur la paroi (1).

Voilà le texte. Il s'agit, à n'en pas douter, de l'église Saint-Étienne, bâtie par Eudocie au nord de la ville. Remarquons-le encore, il n'est pas fait la moindre allusion au lieu de la lapidation; l'église est seulement destinée à recevoir les reliques du premier martyr et, par suite, à lui servir de sépulture.

Mais ce n'est pas là que gît la principale difficulté; elle est tout entière dans la chronologie. Sainte Mélanie est morte le 31 décembre 439, saint Cyrille d'Alexandrie le 27 juin 444, et la basilique Saint-Étienne bâtie par Eudocie n'a été dédiée que le 15 juin 460, avant son complet achèvement. Ni l'un ni l'autre n'ont pu y assister; c'est bien évident. Il s'agit donc d'une autre église Saint-Étienne, dont on a fait la dédicace solennelle en 438 ou 439, lors du premier séjour d'Eudocie à Jérusalem et avant la mort de sainte Mélanie et de saint Cyrille.

Le biographe de Pierre l'Ibérien affirme en termes des plus explicites que cette église Saint-Étienne (dédiée vers 438 et distincte de celle qui fut dédiée en 460) se trouvait au Nord de la ville; si Eudocie faisait célébrer vers 438 la dédicace d'une église Saint-Étienne, située au Nord de Jérusalem, comment pouvait-elle, moins de vingt ans après, construire au même endroit une seconde basilique dédiée à saint Étienne, laquelle n'était pas encore achevée le 15 juin 460? Pour se tirer de cette difficulté, il faudrait admettre qu'il y a eu deux églises successives de Saint-Étienne au même lieu. Les fouilles s'inscrivent en faux contre une pareille supposition, d'après le R. P. Lagrange, qui fait cet aveu significatif : « Les fouilles exécutées avec soin et relevées par un homme du métier n'ont permis de constater aucune dualité dans l'édifice, sauf l'addi-

(1) R. Raabe, *op. cit.*, p. 33.

tion de la petite église de beaucoup postérieure » (1).

Fort bien! alors il faut supposer que la première église, dédiée en 438, était fort modeste et qu'elle n'a laissé aucune trace en cédant la place à l'autre. Hypothèse inconcevable, car l'impératrice Eudocie n'aurait pas dans ce cas invité saint Cyrille d'Alexandrie à venir « avec une foule d'évêques de toute l'Égypte », assister à la dédicace d'un petit édicule. De plus, nous avons sur les proportions de cette première église le témoignage formel d'un contemporain. L'auteur d'une homélie, dont je parlerai plus longuement tout à l'heure, fait construire la première église Saint-Étienne par l'évêque Juvénal, 122-458, « actuellement régnant », et il assure que ce sanctuaire est « digne de la mémoire d'Étienne, de ses travaux et de ses illustres combats » (2).

Que supposer alors, pour enlever toute contradiction? Le R. P. Lagrange croit que l'église de 438 et celle de 460 ne diffèrent pas, et que l'une et l'autre sont identiques à celle qu'aurait bâtie Juvénal, d'après l'auteur de l'homélie en question. L'église aurait « été mise par Juvénal en état de servir au culte, sans être dédiée ni achevée » (3). Je suis d'un avis tout à fait opposé.

Tout d'abord, il suffit de relire le texte du biographe de Pierre l'Ibérien pour voir qu'il s'agit réellement de la dédicace en 438 ou 439 : « Cyrille avait été invité par la fidèle... Eudocie *à venir pour la déposition des os vénérés de l'illustre et très glorieux Étienne..., et pour accomplir la dédicace du beau temple qu'elle avait bâti.* » Que veut-on de plus clair? Or, si l'église Saint-Étienne du nord de la ville a été dédiée le 15 mai 438 ou 439, elle ne peut pas avoir été dédiée encore le 15 juin 460, et alors avant son complet achèvement.

Prétendre le contraire, en disant que l'invitation à célébrer la dédicace a été faite, mais que, d'après le texte, elle n'a pas eu nécessairement lieu et que saint Cyrille a présidé seulement à

(1) *Revue biblique*, Nouvelle série, t. III (1906), p. 301. La petite église, mentionnée ici, fut bâtie par saint Sophrone au VIIe siècle, après la destruction de la basilique eudocienne par les troupes de Chosroès; voir la *Passio sanctorum sexaginta martyrum* dans les *Analecta bollandiana*, t. XXIII (1904), p. 300-303.

(2) Migne, *P. G.*, t. LXXXV, col. 469.

(3) *Revue biblique*, Nouvelle série, t. III (1906), p. 301.

la déposition des reliques, c'est, à ce qu'il me semble, soulever une mauvaise chicane; car la déposition des reliques était précisément une des principales cérémonies de la dédicace. D'ailleurs, si la dédicace de cette église ne devait pas avoir lieu, pourquoi l'impératrice avait-elle invité saint Cyrille à venir la présider? Et comment se fait-il qu'une église, prête à être dédiée en 438 ou 439, n'ait été dédiée que le 15 juin 460, avant même d'être achevée?

On ne sortira pas de ces difficultés, à moins de repousser en bloc le texte du biographe de Pierre l'Ibérien et d'admettre qu'il a confondu les deux séjours de l'impératrice Eudocie à Jérusalem. Ainsi, il ferait dédier l'église Saint-Étienne d'Eudocie, lors du premier séjour de l'impératrice à Jérusalem, c'est-à-dire en 438 ou 439, alors que la dédicace de cette église n'a réellement eu lieu que le 15 juin 460, lors du second séjour de l'impératrice. Et du moment qu'il faisait dédier cette église en 438 ou 439, il pouvait mettre en rapports directs Eudocie avec saint Cyrille, puisque celui-ci vivait encore à cette époque, de même que sainte Mélanie.

Cette explication est fort vraisemblable, d'autant plus vraisemblable que, selon le R. P. Peeters (1), « cet épisode de saint Cyrille ne se lit point dans la Vie ibérienne ou géorgienne » de Pierre l'Ibérien, qu'a publiée M. Marr. Pour le savant bollandiste, « l'intervention de saint Cyrille n'est autre chose qu'une fiction monophysite, à l'effet de mettre Pierre en rapports personnels avec le grand docteur, dont se réclamaient les antichalcédoniens (2) ».

Avec cette explication, toutes les difficultés disparaissent. Nous sommes tout simplement en présence d'un anachronisme, bien explicable chez un auteur qui ne vivait pas à Jérusalem et qui écrivait une cinquantaine d'années après les événements. Et la confusion s'explique d'autant mieux qu'une partie de ce qu'il dit est vraie. Car l'impératrice Eudocie, en 438 ou 439, assista réellement à la dédicace d'une église Saint-Étienne, au mont des Oliviers, dans les monastères de sainte Mélanie. Nous en avons pour garants deux témoins oculaires, Géronce, le bio-

(1) *Analecta bollandiana*, janvier 1905, p. 137.
(2) *Analecta bollandiana*, l. cit.

graphe de sainte Mélanie (1), et Eudocie elle-même dans une inscription relative à un incident de cette cérémonie (2).

Dès lors, on n'est pas obligé de supposer deux églises Saint-Étienne bâties par Eudocie au nord de la ville, en deux endroits différents, on ne sait trop pour quels motifs, et dont l'une aurait disparu subitement sans laisser aucune trace. On ne doit pas davantage recourir à l'hypothèse de deux églises Saint-Étienne, bâties au même lieu par la même personne, et cela en moins de vingt-cinq ans. Enfin, l'on ne se heurte pas contre la bizarrerie d'une même église, dédiée le 15 mai 438 ou 439, laquelle est encore dédiée le 15 juin 460, et qui pourtant reste toujours inachevée. Surtout si l'on songe que cette basilique est l'œuvre d'une impératrice, assez prodigue d'argent pour les constructions et qui resta à Jérusalem les dix dernières années de sa vie.

Il suit de cette interprétation que le troisième passage de la Vie de Pierre l'Ibérien, comme les deux autres, vise la basilique d'Eudocie, située au nord de Jérusalem et dédiée le 15 juin 460. Mais il en suit également qu'il ne nous apprend rien sur le lieu de la lapidation de saint Étienne.

*
* *

Il reste encore un témoignage, que j'ai déjà cité incidemment et qui n'est pas, lui non plus, exempt de quelque obscurité. C'est l'homélie, ou plutôt le panégyrique de saint Étienne attribué sans aucun motif à Basile de Séleucie (3). L'auteur de ce panégyrique a été témoin de l'invention des reliques de saint Étienne, en 415, et il s'adresse à un auditoire qui vivait à cette époque. C'est, du moins, ainsi que je comprends le passage se terminant par ces mots : Διὰ τοῦτο ἡμεῖς μακάριοι οἱ καταξιωθέντες τῶν καιρῶν τῶν τὴν σὴν φανέρωσιν κηρυξάντων : « Bienheureux sommes-nous, ô Étienne, nous qui avons été jugés dignes de voir les jours qui ont proclamé ta manifestation. Or, la découverte du corps bienheureux a eu lieu de la manière suivante... » (4) etc. Suit un très bref

(1) *S. Melaniæ junioris acta graeca* dans les *Analecta bollandiana*, t. XXII (1903), n° 48, p. 33, et n° 57, p. 41.

(2) *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XIII (1889), p. 294 sq.

(3) Migne, *P. G.*, t. LXXXV, col. 461-474.

(4) Migne, *op. cit.*, col. 468 B.

récit de l'invention des reliques de saint Étienne, faite en 415 par le prêtre Lucien. Après quoi, le prédicateur ajoute :

Les restes du bienheureux sont déposés, selon la propre volonté d'Étienne, devant les murs de Jérusalem, *à l'endroit où, lapidé et souffrant une mort* célébrée sur toute la terre par d'illustres louanges, il avait ceint la brillante couronne du martyre; Juvénal, qui orne maintenant le trône glorieux et illustre de Jacques lui bâtissant une église digne de sa mémoire, de ses travaux et de ses luttes admirables (1).

Ce texte est d'habitude rapporté à l'église Saint-Étienne du Nord, sans que rien indique une direction quelconque. Le seul renseignement topographique est celui-ci : « devant les murs de Jérusalem », qui peut se traduire aussi par : « hors les murs de Jérusalem ». On me concédera volontiers que l'église Saint-Étienne du Cédron se trouvait devant ou hors les murs de la ville, aussi bien que celle du Nord.

Devons-nous alors renoncer à ce témoignage, qui pourrait se rapporter soit au sanctuaire du Nord soit à celui de l'Est? Aucunement. La chronologie peut fournir d'utiles indications. Le panégyriste affirme, et de la manière la plus expresse, que l'église Saint-Étienne a été bâtie par l'évêque Juvénal, encore en vie au moment où il parle. Or, le successeur de Juvénal, Anastase, est monté sur le trône patriarcal de Jérusalem en juillet 458. Il s'ensuit que Juvénal est mort au plus tard dans les six premiers mois de l'année 458. Il s'ensuit encore que le panégyrique a été prêché au plus tard le 26 décembre 457, jour de la fête de saint Étienne. A ce moment-là, l'église était construite : ἐκκλησίας οἰκοδομηθείσης. Et cela nous suffirait déjà pour distinguer l'église bâtie par Juvénal de l'église bâtie par Eudocie et dédiée seulement le 15 juin 460, avant son complet achèvement.

Mais l'on peut encore serrer davantage l'argument. Nous avons vu que le panégyriste célèbre son bonheur et celui de son auditoire, parce qu'ils ont vu les jours de l'invention des reliques de saint Étienne. Ils vivaient donc, lui et ses auditeurs, en 415. Dès lors, comprendrait-on cette réflexion, si le panégyrique avait été prêché seulement en 457, quarante-deux ans

(1) Migne, *op. cit.*, col. 469 A.

après l'invention des reliques? A ce moment-là, les survivants de 415, du moins ceux qui en 415 étaient assez grands pour avoir pleine conscience de ce qui se passait, devaient être plutôt rares, et l'orateur n'aurait certainement pas englobé tout son auditoire dans cette catégorie. L'impression qui se dégage de son texte, c'est que nous ne sommes pas très éloignés de l'événement de 415. Par suite, la construction de l'église Saint-Étienne doit être rapportée à la première partie de l'épiscopat de Juvénal plutôt qu'à la dernière.

Or, d'après toutes les vraisemblances, Juvénal est devenu évêque en 422. De plus, le 26 décembre 439, sainte Mélanie visite déjà l'église Saint-Étienne, bâtie sur le lieu de la lapidation du premier diacre. C'est donc entre les années 422 et 439 que cette église a été construite.

Par ailleurs, nous savons que la seule église Saint-Étienne existant à Jérusalem, avant 451, se trouvait à l'est de la ville, c'est-à-dire dans la vallée du Cédron. Il est donc très vraisemblable que cette église est identique à celle que visita Mélanie en 439 et à celle que construisit l'évêque Juvénal. Comme l'auteur du panégyrique nous affirme que l'église de Juvénal fut bâtie sur le lieu de la lapidation et de la mort de saint Étienne, il est aussi très vraisemblable que l'église du Cédron fut construite sur le lieu de la lapidation et de la mort de saint Étienne.

Aujourd'hui, les Grecs prétendent avoir retrouvé, près de Gethsémani, les restes d'une ancienne église de saint Étienne, et ils invoquent à l'appui une inscription grecque qui semble bien leur donner raison. Cette trouvaille épigraphique confirme admirablement les données historiques, possédées jusqu'à aujourd'hui, chose fort rare, sinon unique, dans l'histoire des sanctuaires palestiniens.

*
* *

Nous avons examiné successivement tous les textes anciens, qui parlent soit de l'église Saint-Étienne du Nord, soit de l'église Saint-Étienne de l'Est. De cet examen il ressort, je crois, que le lieu de la lapidation et de la mort du premier diacre doit être placé dans la vallée du Cédron. Cependant, il n'a pas encore été parlé du document le plus ancien, la lettre du prêtre Lucien,

qui, en 415, découvrit les reliques de saint Étienne et en rédigea aussitôt une relation très détaillée.

Si cette lettre place manifestement le lieu de la lapidation au nord de Jérusalem, nous serons en présence de deux traditions contemporaines tout à fait inconciliables, mais en même temps le sanctuaire des Pères Dominicains sera assis sur une base très solide. C'est ce dernier point qu'en 1904, au cours d'une discussion, le R. P. Lagrange faisait ressortir avec beaucoup de netteté et d'à-propos.

Comment, disait-il, peut-on alléguer une tradition plaçant le lieu du martyre dans la vallée de Josaphat, quand la relation du prêtre Lucien, reçue dans toute l'Église avec tant de faveur, le met si nettement au nord de la ville, dans la plus ancienne recension? Ce seul texte suffirait à trancher la controverse, et si nous nous sommes attardé à discuter les autres, c'est parce qu'ils n'étaient pas sans intérêt pour les détails du culte du saint. Il faudra commencer par s'attaquer à la relation de Lucien, quand on voudra ébranler le sanctuaire de Saint-Étienne; or il n'en est pas soufflé mot (1).

Dieu me garde de vouloir ébranler n'importe quel sanctuaire! C'est une entreprise laborieuse que, seul, un Samson serait capable de mener à bonne fin. Mais le R. P. Lagrange a parfaitement raison. La discussion loyale des textes exige que l'on examine le plus ancien; toute thèse qui le passerait sous silence, serait par le fait même incomplète et mal établie.

Le prêtre Lucien écrivit en grec le récit de l'invention des reliques de saint Étienne, peu après cet événement survenu en décembre 415. Or, il y avait en ce moment-là dans la Ville Sainte un prêtre portugais du diocèse de Braga, nommé Avitus, qui traduisit en latin la circulaire grecque de Lucien et l'adressa à son évêque avec une lettre accompagnant la traduction. La lettre d'envoi et la traduction d'Avitus sont déjà mentionnées par Gennadius de Marseille dans son catalogue *De viris illustribus*, cap. XL, et la première reproduite dans la *Patrologie latine* de Migne (2).

La lettre grecque du prêtre Lucien n'a pas été éditée, du moins à l'état de document distinct. Quant à la traduction latine,

(1) *Revue biblique*, Nouvelle série, t. I (1904), p. 173
(2) T. XLI, col. 805 sq.

d'Avitus ou d'autres écrivains, nous en possédons deux recensions qui accusent entre elles des divergences assez nombreuses (1). Pour n'en citer que deux exemples fort significatifs, la recension communément dite la seconde nous apprend que Nicodème était neveu ou cousin de Gamaliel — chose dont la première recension ne parle pas; — elle le fait baptiser par « les apôtres Pierre et Jean », alors que la première recension se contente de dire qu'il a été baptisé « par les disciples du Christ » (2).

Quelle est celle de ces deux recensions qui reproduit le mieux le texte original de Lucien? Jusqu'ici, après Tillemont (3), on pense que c'est la première. Et la principale raison qu'en donne le savant critique, c'est que, déjà au VIIIe siècle, le Vénérable Bède cite comme étant de Lucien « un grand passage, qui se trouve mot à mot » dans la première recension.

Pour le même motif qu'invoque Tillemont, je me permets d'émettre un avis contraire au sien. Si Bède, au VIIIe siècle, cite comme étant de Lucien un long passage de la première recension, un auteur grec du VIe siècle, le prêtre Eustrate de Constantinople, reproduit également comme étant de Lucien un long extrait, qui provient sans doute possible du même original grec que la seconde recension latine (4). On y voit, en effet, que Nicodème était neveu ou cousin de Gamaliel, que celui-ci fut baptisé par les apôtres Pierre et Jean, que Nicodème fut battu par les Juifs et mourut de ses blessures, que le plus jeune fils de Gamaliel, Abib, fut baptisé par les mêmes apôtres Pierre et Jean, toutes choses qui se lisent dans la seconde recension latine et qui manquent dans la première (5).

(1) MIGNE, *P. L.*, t. XLI, col. 807-818.

(2) MIGNE, *op. cit.*, col. 809 et 810.

(3) *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, Paris, 1694, t. II, p. 505-508.

(4) Allatius a traduit l'ouvrage d'Eustrate dans son *De utriusque ecclesiae occidentalis atque orientalis perpetua in dogmate de purgatorio consensione*, Rome, 1655, p. 319-580, et celui-ci a été reproduit dans le *Theologiae cursus completus* de Migne, Paris, 1841, t. XVIII, col. 461-514.

(5) MIGNE, *op. cit.*, col. 501. C'est le célèbre passage que Photius, après une lecture rapide, attribuait au prêtre Chysippe; ce qui a dérouté tous les critiques, à commencer par Tillemont. Le prêtre Eustrate dit expressément : « *Narrantur ergo in Revelatione Luciano presbytero* ». Voir sur ce point mon article dans la *Revue de l'Orient chrétien*, t. X (1905), p. 97-98.

Est-ce à dire que la seconde recension latine reproduise tel quel le texte original et que la première n'ait aucune valeur, sauf dans les points, fort nombreux du reste, où elle s'accorde avec la seconde? Non, la conclusion serait outrée, car la première nous a conservé aussi des traits qui doivent être originaux; mais je crois que, dans l'ensemble, la seconde recension se rapproche davantage du texte grec original de Lucien que la première.

Ce n'est pas seulement les rapports très étroits entre la seconde recension latine et le texte du prêtre Eustrate, au VIe siècle, qui me poussent à adopter cette conclusion. Land a publié la traduction syriaque de la lettre de Lucien, d'après un manuscrit de la fin du VIe ou du commencement du VIIe siècle (1), et cette traduction correspond, pour l'ensemble, au fragment d'Eustrate et au texte de la seconde recension latine.

Ce n'est pas tout. M. Papadopoulos-Kérameus a publié le texte grec, inédit jusque-là, de la lettre de Lucien (2), d'après deux manuscrits de Saint-Sabas. M. l'abbé Nau, croyant le texte inédit, en a donné une analyse très serrée (3) d'après plusieurs manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale, à Paris, et il a fait la comparaison de ce texte grec avec la traduction syriaque, sus-mentionnée. Il en conclut que le texte grec est « l'original de la version syriaque, qui est conservée dans un manuscrit du VIe au VIIe siècle, et qui a été éditée par Land » (4).

Puisque la traduction syriaque contenue dans un manuscrit du VIe au VIIe siècle, se rapproche beaucoup plus de la seconde recension latine que de la première, il faut tirer la même conclusion pour le texte grec, édité par M. Papadopoulos-Kérameus et qui, d'après M. l'abbé Nau, est « l'original de la version syriaque ».

Ce point était, du reste, admis par le R. P. Lagrange, en 1900, lorsqu'il rendit compte des textes publiés par le savant grec.

(1) LAND, *Anecdota syriaca*, t. III, 76 seq. et *Revue de l'Orient chrétien*, 1906, 205 sq.

(2) Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, Saint-Pétersbourg, 1898, t. V, p. 28-40.

(3) *Revue de l'Orient chrétien*, t. XI (1906), p. 203-212.

(4) *Revue de l'Orient chrétien*, 1906, p. 214.

Quoique, disait-il, le texte édité contienne certains passages apparentés à la première recension, il n'est pas douteux qu'il ne soit en substance *le texte de la deuxième recension latine*, comme le prouvent des circonstances très particulières ignorées du premier, par exemple le baptême de Nicodème par Pierre et Jean, les mauvais traitements qui auraient fait de lui presque un martyr, ces deux circonstances notées par Photius, et aussi la *description du lieu du martyre*... (1).

A force de déductions, inattaquables je pense, nous en sommes arrivés à cette conclusion, que la seconde recension latine répond, dans l'ensemble : 1° au texte grec de Lucien, utilisé par le prêtre Eustrate au VIe siècle; 2° à la traduction syriaque contenue dans un manuscrit du VIe au VIIe siècle; 3° au texte grec, édité par M. Papadopoulos-Kérameus, analysé par M. Nau et qui serait, d'après ce dernier, « l'original de la version syriaque ». Dès lors, nous ne voyons pas pourquoi la première recension latine serait préférée à la seconde, alors que nous avons tant et de si bonnes raisons d'estimer davantage la seconde que la première.

Une autre conclusion me semble s'imposer également. Si le texte grec de Lucien, publié par M. Papadopoulos-Kérameus, est « l'original de la version syriaque », contenue déjà dans un manuscrit du VIe au VIIe siècle, comme par ailleurs il répond au texte de la lettre de Lucien, utilisé par le prêtre Eustrate au VIe siècle, il a beaucoup de chances d'être le texte original même du prêtre Lucien. Pour ma part, je ne vois aucune raison de lui refuser ce privilège. Appliquons maintenant à notre discussion les données topographiques, contenues dans le texte grec. Il dit ceci : « ὁ δὲ σὺν ἐμοὶ κείμενος αὐτός ἐστιν ὁ κῦρις Στέφανος, ὁ λιθοβολη0εὶς ὑπὸ τῶν Ἰουδαίων ἐν Ἱερουσαλὴμ καὶ ποιήσας νυχ0ήμερον ἐριμμένος εἰς τὰ ἐξώπυλα τῆς πόλεως, ὡς ἐπὶ τὸν Κηδὰρ ἀπερχόμε0α, μὴ 0αττόμενος... (2). Ce que la seconde recension latine a rendu fort bien de la sorte : « *Qui autem jacet mecum; domnus Stephanus est, qui a Judaeis Jerosolymis lapidatus est, et die noctuque in exapeleo jacuit civitatis, in via euntibus Cedar, jussu impiorum sacerdotum projectus*... (3). La traduction syriaque, fort ancienne, dont nous

(1) *Revue biblique*, t. IX (1900), p. 142-143.

(2) Papadopoulos-Kérameus, *op. cit.*, t. V, p. 32. Voir aussi *Revue de l'Orient chrétien*, 1906, p. 206.

(3) Migne, *P. L.*, t. XLI, col. 810.

avons parlé, dit de son côté : « Il (Étienne) passa un jour et une nuit, gisant en dehors de la ville, dans le chemin de Cédar, selon l'ordre des princes des prêtres » (1).

Nulle part, dans ces trois textes qui, pour nous, répondent au texte original de Lucien, il n'est question de la direction Nord de la ville, pas plus, du reste, que de la direction Est. Les deux seuls renseignements que nous avons à glaner sont, d'une part, les ἐξώπυλα de la ville, de l'autre, le chemin ou la direction de Cédar.

Les ἐξώπυλα sont les faubourgs de la ville, peut-être les tas d'ordures situés en dehors des portes et qui devaient exister sur plusieurs points aux alentours de Jérusalem. Les mots « sur la route » ou « dans la direction de Cédar » sont également fort obscurs. On a voulu voir dans *Cédar* la région de Damas, mais les motifs sérieux de cette identification manquent. Sur ce point, je partage l'avis de M. Clermont-Ganneau (2). On serait bien tenté de lire *Cédron* et, dès lors, toute difficulté disparaîtrait. Plusieurs l'ont fait sans scrupule, mais je ne crois pas qu'on puisse l'interpréter ainsi pour le moment, puisque tous les textes portent Cédar. Disons plutôt que c'est « le nom, peut-être estropié, de quelque point des environs immédiats de Jérusalem (3) », non encore retrouvé.

En définitive, le texte de Lucien, que nous croyons être le texte original, ne nous apprend rien de précis sur le lieu de la lapidation et de la mort de saint Étienne. Mais aussi, il ne nous défend pas de le placer à l'Est ou au Nord de la ville, si nous avons par ailleurs de bonnes raisons d'agir ainsi. Les raisons de situer ce souvenir à l'Est de la ville ont été exposées plus haut; jusqu'ici, elles me paraissaient les plus fortes.

Je n'ignore pas que la recension latine, regardée communément comme la première, place en des termes indéniables le lieu de la lapidation au Nord de Jérusalem : « *Et qui mecum est in orientali parte monumenti jacens, ipse est domnus meus Stephanus, qui lapidatus est a Judaeis et principibus sacerdotum in Jerusalem pro Christi fide foris portam quae est ad aquilonem, quae ducit ad Cedar : ubi die ac*

(1) Land, *Anecdota syriaca*, t. III, p. 77.
(2) *Revue biblique*, t. IX (1900), p. 309.
(3) *Revue biblique*, t. IX, p. 309.

nocte jacuit projectus, ut sepulturae non daretur... (1). Les mots décisifs, *foris portam quae est ad aquilonem*, manquant dans la traduction syriaque et dans l'original grec que nous regardons comme le texte de Lucien, jusqu'à plus ample informé, nous les tenons pour une addition postérieure.

*
* *

L'enquête est finie. J'ai le regret d'être obligé d'avouer que j'ai abouti à une conclusion diamétralement opposée à celle que j'avais défendue jusqu'ici, et à plusieurs reprises encore. Mais il me semble aussi que l'interprétation donnée des textes amène une meilleure intelligence des faits. Les restes de saint Étienne étant retrouvés en décembre 415, on comprend fort bien qu'ils aient été tout d'abord déposés dans l'église du Cénacle, en attendant qu'on élevât au protomartyr un sanctuaire digne de lui. Que ce sanctuaire n'ait pas été inauguré et ouvert au culte avant 422, date de l'avènement de Juvénal, passe encore; il ne s'était pas alors écoulé sept ans complets depuis l'invention des reliques. Mais qu'on ait dû attendre jusqu'en 460 — quarante-cinq ans — pour avoir à Jérusalem, le lieu même du martyre d'Étienne, une église érigée sous son vocable, voilà qui dépasse toute conception. Jérusalem aurait été à cette époque la seule ville à ne pas avoir d'église dédiée à saint Étienne.

Avec le sanctuaire Saint-Étienne du Cédron, dont l'existence avant 451 est dûment constatée, tout s'explique. Bâti par Juvénal sur le lieu de la lapidation, dès les premières années de son épiscopat, ce sanctuaire est visité par sainte Mélanie, le 26 décembre 439, et par le peuple de Jérusalem, notamment par la sœur de l'archidiacre Étienne (2) avant 451. Il dut recevoir, dès son ouverture au culte, la plus grande partie des reliques du saint, qui jusqu'alors reposaient dans une chapelle du Cénacle; puis, au moment de la dédicace de la basilique d'Eudocie, en 460, les reliques furent transportées dans le sanctuaire du Nord, dans le tombeau que l'impératrice avait

(1) Migne, *P. L.*, t. XLI, col. 809.
(2) *Plérophories de Jean*, édit. Nau, cap. LXXIX.

fait construire pour le premier diacre. A la longue, ce souvenir fit oublier, du moins chez les pèlerins occidentaux, l'église de la lapidation dans la vallée de l'Est.

On me demandera peut-être pourquoi l'impératrice Eudocie tint à construire une seconde église Saint-Étienne, à Jérusalem, s'il en existait déjà une, et fort jolie encore, sur le lieu de la lapidation. C'est qu'elle avait pour cela des raisons tout à fait particulières. On prétend d'abord qu'elle fut baptisée, à Constantinople, dans une église dédiée à saint Étienne; en tout cas, il est sûr qu'elle attribuait au premier diacre la guérison d'une entorse ou d'une foulure au genou, survenue à Jérusalem lors de son premier voyage en 438. En reconnaissance de ce bienfait, elle fit bâtir une église Saint-Étienne à Théodoroupolis ou Euchaïtes, une autre à Maouza, près de Jammia, peut-être d'autres ailleurs. Quoi d'étonnant à ce qu'elle ait voulu lui en ériger une dans la ville même de son martyre! Comme une église abritait déjà le lieu de sa lapidation, dans la vallée de l'Est, elle fit ériger une superbe basilique, au Nord de la ville, dans un lieu qui peut-être conservait quelque souvenir du premier diacre; elle y fit construire un magnifique mausolée, où l'on déposa les reliques du protomartyr et, tout auprès, son tombeau à elle, pour dormir son dernier sommeil près de son illustre bienfaiteur.

Voilà ma pensée. Il peut se faire que je me trompe. Ce ne sera pas la première ni la dernière fois, en matière topographique surtout, que la vérité d'aujourd'hui sera devenue l'erreur de demain.

Constantinople, 14 avril 1907.

Siméon VAILHÉ,

des Augustins de l'Assomption.

MÉLANGES

I

NOTE SUR DEUX OUVRAGES DE SÉVÈRE IBN AL-MOQAFFA

ÉVÊQUE D'ACHMOUNAÏN.

Le Pontificat du patriarche Melchite Eutychius (Saïd Ibn-Batriq, 933-940) avait été funeste aux Jacobites d'Égypte. Ce prélat, déjà connu par quelques traités de médecine et différents ouvrages de polémique, composa, sous le titre de « *Rangée de Pierres précieuses* », une Histoire universelle qui eut un grand succès, au point qu'elle a été citée même par les auteurs musulmans, notamment par Makrizi. Naturellement il ne laisse pas échapper l'occasion de réfuter l'erreur jacobite et d'établir la foi dans les deux natures d'après le concile de Chalcédoine.

En outre, Eutychius avait l'appui du nouveau maître de l'Égypte, Mohammed el-Ekchyd, qui accablait d'impôts les Jacobites et les contraignait de se réunir à l'Église Melchite.

Parmi ceux qui entreprirent la défense de la foi de Dioscore et de Jacques Baradée alors menacée, se distingua Sévère Ibn al-Moqaffa, évêque d'Achmounaïn (l'ancienne Hermopolis) dans la Haute-Égypte. Il écrivit contre Eutychius et les Melchites différents traités, entre autres une Réfutation de Saïd Ibn-Batriq, une Explication du symbole de Nicée, une Histoire des Conciles, un Traité sur les Attributs divins, et un traité sur la Création et le péché originel. Sévère publia son Histoire des conciles en l'an 667 de l'ère de Dioclétien (951 de l'ère chré-

tienne). La Réfutation d'Eutychius et l'Explication du symbole de Nicée sont antérieures à l'Histoire des conciles, tandis que le Traité sur les Attributs divins et l'ouvrage sur la Création et le péché originel ont été composés plus tard.

I. Le texte arabe et la traduction française de la *Réfutation de Saïd Ibn-Batriq* (Eutychius) viennent de paraître dans la Patrologie orientale. L'abbé Chébli, prêtre maronite auteur de ce travail, a utilisé trois manuscrits de Paris et a donné à la fin les principales variantes d'un manuscrit de Rome.

Une brève analyse de cet ouvrage donnera une idée de l'intérêt qu'il présente.

L'évêque d'Achmounaïn indique, dans un court avant-propos, le but du traité dont il entreprend la composition : il veut réfuter les attaques contre les Jacobites contenues dans les Annales d'Eutychius. Il donne ensuite le plan de l'ouvrage qui se divise en quatre parties : Après avoir montré comment s'est formé le trésor des vérités de la foi, il établira l'accord entre la foi des Apôtres et les prophéties. Il traitera ensuite des hérésies, des conciles et de l'enseignement des Pères et s'attachera à démontrer que la doctrine des Jacobites est conforme à la Tradition.

La première partie a pour titre : « Considérations prises dans l'Ancien Testament jusqu'à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ et son incarnation dans le sein de Marie la Vierge pure, lumière du monde et splendeur de l'éternité. » Après avoir rappelé la création et la chute de l'homme, il donne une brève récapitulation des principaux faits de l'Histoire sacrée : le Déluge, la Tour de Babel, la Vocation d'Abraham, la destruction de Sodome et de Gomorrhe, le séjour en Égypte et l'Exode, etc. Il insiste sur le débordement du péché et l'inefficacité de la loi et des prophètes pour retenir les hommes dans la vérité et le bien, inefficacité qui nécessita la venue du Fils unique de Dieu, Jésus-Christ. Il rapporte brièvement sa naissance, son ministère public, sa mort et sa résurrection.

Le deuxième chapitre est intitulé : « Exposition de la Foi que les Apôtres prêchèrent au monde et prédiction des prophètes sur l'Incarnation. » L'auteur démontre la divinité du Christ d'abord par le témoignage des prophètes qui l'ont af-

firmée et qui ont prédit également les principales circonstances de sa vie et de sa mort; sa résurrection et son ascension glorieuse, et en second lieu par le témoignage des apôtres qui dans leurs épîtres et dans les évangiles rapportent et affirment au sujet du Christ ce que les prophètes en ont prédit. Les citations se pressent abondamment et avec à propos sous la plume de Sévère et dénotent chez lui une connaissance approfondie de l'Écriture.

Dans la IIIe partie, il traite « des conciles, de ceux qui en ont motivé la célébration et de l'origine des dissentiments ». Après avoir constaté que la foi se conserva pure, malgré les persécutions, jusqu'au règne de Constantin, il rappelle l'hérésie d'Arius et sa condamnation par les trois cent dix-huit Pères. Il cite la partie du symbole de Nicée qui concerne le Fils de Dieu et son Incarnation. Il donne un court aperçu de l'hérésie de Macédonius et de celle d'Apollinaire qui furent condamnés par le premier concile de Constantinople, et arrive enfin à l'hérésie de Nestorius, condamnée par le concile d'Éphèse, et à celle d'Eutychès, réaction outrée contre l'erreur de Nestorius qui devait amener le schisme de l'Égypte. Il donne quelques détails sur le pseudo-concile d'Éphèse (le brigandage d'Éphèse). Naturellement il attribue le beau rôle à Dioscore. Il s'étend davantage sur le concile de Chalcédoine et particulièrement sur la conduite qu'y tint Dioscore. Le chapitre se termine par une apologie du monophysisme qu'il oppose à la doctrine du concile de Chalcédoine. D'après lui, il n'y a pas de différence essentielle entre la doctrine de Chalcédoine et du *tome* du pape et celle de Nestorius. Toute la différence serait dans les termes. Cette confusion vient de ce que les monophysites n'ont pas distingué entre la nature et la personne. C'est ce qu'indiquent expressément les paroles suivantes de Sévère, vers la fin de la IIIe partie : « La seule différence consiste en ce que Nestorius avait dit qu'il croyait à deux personnes, en deux natures, deux volontés, deux opérations.... et que le concile de Chalcédoine, après lui, a dit : « une seule personne », sans faire mention de l'unité de personne dans sa formule... Ainsi c'est croire *en deux* et non en *un seul :* car un être ne peut avoir une nature, une volonté et une opération sans avoir l'unité de personne. »

Dans la IVe partie, Sévère traite de la doctrine des Pères de l'Église avant le schisme jacobite, et donne un abrégé des événements qui le suivirent jusqu'à l'époque où il vécut. Il est très versé dans la connaissance des Pères et cite à propos saint Athanase et saint Cyrille, les papes Alexandre et Jules, saint Jean Chrysostome et saint Grégoire, etc. Son argumentation est concise et juste, excepté quand il traite de l'union des deux natures. Son obstination à ne pas admettre la distinction entre la nature et la personne engendre la confusion et le conduit à des contradictions absurdes. Il fait un abrégé de l'histoire de l'Église Jacobite d'Égypte qui contient des traits intéressants en particulier sur les troubles de l'Église de Jérusalem après le concile de Chalcédoine et sur Jacques Baradée qui sauva la situation de l'Église monophysite sous le règne de Justinien. Il termine par une nouvelle discussion où il cherche à établir que la doctrine des Chalcédoniens est la même que celle de Nestorius.

Le style de Sévère est naturel et clair. Ses citations sont nombreuses, mais bien choisies et faites à propos. L'ouvrage se lit avec facilité à l'exception de quelques passages où l'auteur se perd dans d'obscures subtilités. L'abbé Chébli a rendu le texte arabe non seulement avec fidélité mais encore avec aisance et correction; il montre ainsi qu'un long séjour en France, dans les Séminaires et à l'Institut catholique de Paris lui a fait du français une seconde langue maternelle.

II. *L'Histoire des Conciles*, du même auteur que le précédent ouvrage, pourra bientôt être donné au public. Je l'ai traduit d'après le manuscrit 171 de la Bibliothèque nationale. Ce manuscrit porte en tête l'annotation suivante :

Cod. 419 (1) *Arab.* Severi f. Mocfa, Episcopi Aschmonin in Thebaide Jacobitæ, Historia Concilii Nicaeni et rerum in eo adversus Arium et Arianos gestarum tum sequentium conciliorum usque ad Chalcedonense cujus historiam describit secundum Jacobitarum traditionem.

Confirmatio fidei Jacobitae ex SS. Scripturae PP.que testimoniis.

(1) Le numéro actuel est 171.

Opusculum ejusdem apologeticum sententiae Jacobiticae et alia quaedam hujus generis.

Scriptus anno Egypt. 1046 J. C. 1636.

Cette note, qui semble être de l'écriture de Renaudot, indique avec exactitude quels sont les sujets traités dans l'ouvrage. Le manuscrit porte en titre :

« Le second livre d'Anba Sévère, évêque d'Achmonaïn, fils d'Al-Moqaffa. »

Il est en effet, sous une forme plus didactique, la continuation et le complément de la Réfutation d'Eutychius. L'auteur l'a divisé en dix chapitres. Il expose d'abord le plan divin dans l'Ancien Testament. L'inefficacité de la loi mosaïque et l'infidélité des Juifs rendent nécessaire la venue du Sauveur avec une loi plus parfaite. Mais l'envie du démon suscite contre la nouvelle loi les hérétiques. Sévère donne d'assez amples détails sur Arius et saint Pierre d'Alexandrie, sur l'éducation et la conversion de Constantin qu'il rapporte selon les traditions jacobites. Il discute la date du Concile de Nicée et réfute Ben-Obéida qui prétendait que ce concile était composé de 2848 membres. Puis dans un chapitre spécial (le IVe), il donne la nomenclature des évêques d'Égypte, de Palestine et de Syrie qui prirent part au concile de Nicée et il en cite un certain nombre « des provinces du Nord » (c'est-à-dire l'Asie Mineure, la Thrace, le Pont, etc.).

Il rapporte ensuite (ch. v) les décisions du concile de Nicée au sujet d'Arius, de Meletius, et de la célébration de la fête de Pâques. Il cite en entier le symbole de Nicée et donne le récit de la mort d'Arius qu'il place, par égard sans doute pour Constantin, sous le règne de Constance.

Dans les deux chapitres suivants (VIe et VIIe), il s'attache à démontrer que les formules du symbole sont légitimes et conformes aux Écritures. Après quelques arguments destinés à établir l'impossibilité pour les Pères de Nicée de fausser la véritable tradition, il démontre que le sens et même parfois la lettre de ces formules sont tirés de l'Écriture sainte et que la foi des trois cent dix-huit est conforme à celle des anciens Pères.

Mais d'autres hérésies surgirent après celle d'Arius attaquant d'autres points de doctrine. L'auteur passe rapidement sur

Macédonius et Apollinaire et arrive à l'hérésie de Nestorius qui fit revivre l'erreur de Diodore et de Théodore, puis à celle d'Eutychès, tombé dans l'excès contraire, mais qui, d'après lui, fut, avec Dioscore, le véritable champion de l'orthodoxie contre les Nestoriens avoués ou déguisés tels que Léon, évêque de Rome et les Chalcédoniens. Il parle des conciles d'Éphèse et de Chalcédoine mais sans reproduire les détails qu'il a déjà donnés dans l'ouvrage précédent.

Au chapitre IXe, Sévère compare et critique les variantes du symbole tel qu'on le lit chez les différentes sectes, puis, dans le chapitre suivant, il donne, sur chaque article, un commentaire détaillé et entre dans des discussions tantôt théologiques, tantôt philosophiques. Ce chapitre (le Xe) comprend à lui seul plus de la moitié de l'ouvrage. Il est évidemment, dans la pensée de l'auteur, la partie la plus importante, celle à laquelle les autres chapitres ne servent pour ainsi dire que d'introduction. Sévère entreprend la réfutation des principales erreurs en opposition avec les articles du symbole : polythéisme, judaïsme, islamisme, doctrine platonicienne du Verbe. Il s'étend particulièrement sur les points de doctrine contestés entre les Melchites et les Jacobites et attaque violemment Nestorius, Eutychès, le pape saint Léon et surtout Ibn-Obéida, évêque melchite de Damas. Cette seconde partie est comme une petite somme de la doctrine de l'Église jacobite et nous montre en outre, par la passion qui anime la controverse, quel était l'état d'âme des fidèles de cette Église au Xe siècle.

En résumé ces deux ouvrages de Sévère se complètent l'un l'autre et ne forment qu'un tout. Ils présentent une étendue à peu près égale pour la partie historique. Quant à la partie dogmatique et apologétique, le second développe considérablement ce que la Réfutation d'Eutychius n'avait fait qu'ébaucher.

Angers. L. LEROY.

II

LA MOSAIQUE DE LA TRANSFIGURATION, AU SINAI, EST-ELLE DE JUSTINIEN?

Ainsi que le prouvent deux inscriptions grecques (1), gravées sur deux poutres de l'église du Sinaï, cette église a été construite ou, du moins, couverte après la mort de l'impératrice Théodora et avant celle de l'empereur Justinien, par conséquent entre les années 548 et 565.

La mosaïque de la Transfiguration, qui décore l'abside de cette église, est-elle de la même époque? Les critiques d'art ne s'entendent guère sur ce point, et si la plupart se prononcent pour le VIe siècle, d'autres, comme Kondakoff, vont jusqu'au VIIe-VIIIe siècle. Ce flottement d'un ou de deux siècles n'a rien en soi qui puisse trop étonner, puisqu'on le constate pour toutes les œuvres d'art qui ne sont pas sûrement datées. Par ailleurs, la mosaïque du Sinaï ne porte pas de date précise, qui permette de l'attribuer à un siècle plutôt qu'à un autre; ce qui autorise les critiques d'art à maintenir chacun son opinion.

Cependant, dans la mosaïque elle-même se lisent deux inscriptions grecques, dont il faut tenir compte, quand on cherche l'origine de cette œuvre d'art. L'une est ainsi conçue : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit *tout* ce travail a été fait pour le salut des bienfaiteurs par *Longin*, le très saint prêtre et higoumène »; l'autre dit ceci : « Par les soins de Théodore, prêtre et *deuterevon* (prieur), indiction XIV ». Tout le monde convenant que ces deux inscriptions se complètent l'une l'autre, il faut en conclure que, si l'higoumène Longin a fait placer la mosaïque, c'est son second, le prêtre Théodore, qui a été chargé de l'exécution de ce travail.

La seule date que nous lisions dans l'une de ces deux inscriptions, c'est l'indiction XIV; par elle seule, elle ne précise rien, le cycle des indictions se renouvelant tous les quinze

(1) *Revue biblique*, t. II (1893), p. 634.

ans. D'autre part, le nom de l'higoumène Longin n'est pas autrement connu, et nous ignorons s'il a vécu au VIe siècle, plutôt qu'au VIIe ou même au VIIIe. De ce chef encore, les critiques d'art sont libres de maintenir leurs conclusions si différentes.

On peut tout de même se placer dans l'hypothèse de ceux qui datent la mosaïque du Sinaï du VIe siècle, et spécialement du règne de Justinien. Une fois admise cette supposition, qui n'est pas plus sûre que les autres mais qui les vaut bien, on arrive à des résultats plus positifs. L'église ayant été construite entre les années 548 et 565, l'indiction XIV ne s'est présentée que deux fois durant cet intervalle : d'abord du 1er septembre 550 au 31 août 551, ensuite du 1er septembre 565 au 31 août 566.

Des renseignements historiques certains nous obligent à écarter la première date, 550-551; à ce moment ce n'était pas Longin, mais l'higoumène *Georges* qui dirigeait le monastère du Sinaï. D'après un récit de Jean Moschus (1), très rapproché des événements, Georges eut le privilège de communier deux fois et au même moment, le jour de Pâques de l'année 552 : une première fois, dans l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem; une seconde fois dans l'église de son monastère, au Sinaï. Six mois après, c'est-à-dire en octobre 552, il mourait, suivi de près par le patriarche Pierre de Jérusalem auquel il avait annoncé sa mort (2). Quel que soit le jugement que l'on se forme sur ce prodige, un fait est certain, c'est que Georges était higoumène du Sinaï en 552 et qu'il exerçait cette charge depuis plusieurs années. Dès lors, le Longin de la mosaïque ne peut avoir été supérieur du Sinaï en 550-551.

Reste la date de 565-566. Justinien étant mort le 13 ou le 14 novembre 565, la mosaïque aurait été achevée à la fin de son règne, peut-être même au début du règne de son successeur. On pourrait pourtant lui attribuer cette œuvre d'art,

(1) *Pratum spirituale*, cap. CXXVII, dans Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, 3, col. 2968 sq.

(2) Pour la mort du patriarche Pierre voir la *Vita s. Sabae* de Cyrille de Scythopolis dans Cotelier, *Ecclesiae graecae monumenta*, t. III, p. 373, et surtout F. Diekamp, *Die origenistischen Streitigkeiten im sechsten Iahrhundert*, Munster, 1899, p. 27-32.

car elle n'a pas été achevée du jour au lendemain. Nous ne connaissons pas d'higoumène du Sinaï en 565. Celui qui en est le plus rapproché, *Grégoire,* devenu patriarche d'Antioche en 570, fut nommé higoumène du Sinaï (1) par l'empereur Justin II, par conséquent après le 13 novembre 565. Son supériorat se place donc entre ces deux dates 565 et 570 (2). Rien ne s'oppose à ce que le Longin désigné dans la mosaïque de la Transfiguration, l'ait précédé dans cette charge. Dans cette hypothèse, Longin serait mort peu après l'achèvement de la mosaïque.

Cette fixation de la date repose, je le répète, sur l'hypothèse que la mosaïque remonte au règne de Justinien. S'il en était autrement, l'indiction XIV ne prouverait rien du tout et pourrait s'appliquer à toute autre date. Mais une conclusion s'impose cependant, c'est que l'année 550-551 étant écartée définitivement, notre mosaïque date au plus tôt de l'année 565-566. C'est le *terminus a quo,* au delà duquel on ne saurait remonter; par ailleurs, nous avons vu que, pour le *terminus ad quem,* l'on pouvait descendre jusqu'au VIIIe siècle.

Constantinople.

Siméon VAILHÉ,
des Augustins de l'Assomption.

(1) C'est l'historien Évagre, ami et confident du patriarche Grégoire, qui nous donne ce renseignement, *Hist. eccl.*, lib. VI, dans Migne, *P. G.*, t. LXXXVI, 2, col. 2801.

(2) L'higouménat de Grégoire au Sinaï a été très court, nous le savons par ailleurs. Moschus rapporte qu'il était encore higoumène de Pharan, près de Jérusalem, *six ans* avant de devenir patriarche, donc en 564. *Prat. spir.*, cap. CXXXIX. Après le monastère de Pharan et avant celui du Sinaï, Grégoire dirigea le monastère des Byzantins, sur le mont des Oliviers, d'après Evagre, *op. et loc. cit.*

III

UNE ANCIENNE TRADUCTION LATINE DU BÉLINOUS ARABE (APOLLONIUS DE TYANE)

FAITE PAR HUGO SANCTELLIENSIS ET CONSERVÉE DANS UN MS. DU XIIe SIÈCLE

Il existe de nombreux manuscrits arabes qui renferment « le secret de la créature » du sage « Belinous ». M. de Sacy a analysé l'un d'eux dans le tome IV des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, an 7. C'est un ouvrage grec qui a été traduit en syriaque par le prêtre « Sadjious »; la version syriaque fut traduite en arabe par Honain ben Ishaq; enfin cette dernière version fut traduite en hébreu et se trouve en particulier dans le manuscrit hébreu 1016 de Paris.

Il est fort probable que ce prêtre « Sadjious » est Sergius de Reschaina, prêtre monophysite et médecin, qui fut l'un des premiers et des plus féconds traducteurs syriens († 536). On sait d'ailleurs que ses traductions furent revisées et mises en arabe par Honein ibn Ishak au IXe siècle (1). C'est bien ce qui a eu lieu pour cet ouvrage-ci.

M. de Sacy qui n'identifie pas « Sadjious » eut du moins le mérite d'identifier « Bélinous » (3) et de montrer qu'il fallait lire « Apollonius de Tyane ». Car dans le ms. de M. de Sacy (arabe 2302) l'auteur dit être né à *Tuayah*, et M. de Sacy a proposé avec raison (p. 107-113) de lire *Tuanah* ou Tyane. L'illustre auteur aurait pu abréger sa longue démonstration et la rendre beaucoup plus péremptoire s'il avait consulté les deux manuscrits arabes n°s 2300 et 2301 plus anciens que le sien du XIIe et du XIVe siècle) qui portent (fol. 3 r°, l. 5 en rém. et fol. 2 v°, l. 2), *Tuanah* ou Tyane sans aucun doute possible. Il est donc certain que l'ouvrage est attribué à Apollonius de

(1) Cf. Rubens Duval, *La littérature syriaque*, Paris, 1899, p. 274.
(2) Il propose du moins de lire « Sergius », p. 138-139.
(3) On avait lu : Belinas et Pline (p. 107); ou Folonous, Félinous (p. 112).

Tyane. Avant d'étudier le bien-fondé de cette attribution, nous allons faire connaître une ancienne version latine, œuvre de Hugo Sanctelliensis et conservée à Paris dans le ms. latin 13951 du XIIe siècle (1).

Notons d'abord que ce traducteur semble avoir été très fécond. Il en est fait mention dans Steinschneider, *Die hebraeischen Uebersetzungen der Mittelalters*, Berlin, 1893, p. 566, 567, 574. Il a, du moins, traduit un ouvrage d'Albumazar et écrit un commentaire sur Alfergani. Il est appelé Hugo Strellensis, ou Sanctalliensis, ou Satiliensis, ou Sanccalensis. Il est peut-être antérieur au XIIe siècle, car le ms. 13951 n'est déjà qu'une transcription de sa traduction. Cf. infra, p. 105, note 1. Il semble aussi qu'il a traduit sur l'hébreu et non sur l'arabe, car Tuanah est devenu thawaca (ou tuaca) et ce changement de *n* en *c* ne s'explique ni par une faute d'arabe ni par une faute de latin, mais seulement par une mauvaise lecture de l'hébreu (caf pour noun).

Le ms. latin 13951 est formé d'une couverture et de 31 feuillets.

La couverture porte au recto quelques notes de première main à peu près effacées et le titre suivant écrit de seconde main : *Liber de secretis naturae et occultis rerum causis quem transtulit Apollonius de libris Hermetis Trimegesti.* Au verso, elle porte de première main deux courtes notices sur Hermès et sur Apollonius, deux recommandations au lecteur de prendre soin du livre, un arbre généalogique des sciences avec un dessin au trait représentant un homme assis dans un fauteuil et tenant un livre sur lequel on lit : *Apollonius ille magnus.* Le premier feuillet porte de main récente au haut : *Hermetis Trimegisti liber de secretis naturae et occultis rerum causis ab Apollonio translatus* (2), et au bas : *Sancti Germani a Pratis,* n. 1431, olim 671.

La traduction porte le titre (cf. *Notices*, p. 115) :

(1) Ms. sur parchemin; 21 sur 14 cent.; 31 feuillets; écriture très fine et très serrée, 43 à 46 lignes par page, titres et initiales en rouge. Quelques initiales sont en bleu. — Le ms. latin 13952 est une copie du précédent faite au XVIIe siècle sans doute à Saint-Germain des Prés d'où il provient aussi.

(2) L'auteur de cette note n'a fait que reprendre la note plus ancienne écrite sur la couverture.

Incipit liber Apollonii de principalibus rerum causis, et primo de caelestibus corporibus et stellis et plantis, et etiam de mineriis et animantibus, tandem de homine.

In hujus voluminis serie eam principaliter tractaturus sum disciplinam ex qua philosophorum antiquissimi suscepta narrationis protulerunt exordium, ut meae intentionis agnita prudentia et ad vestram aspirare valeat intelligentiam et intimam pulsare discretionis naturam. Cujuscumque ergo naturalis intentio hujus sermonis capax extiterit, eam accidentalis et quasi extraneae sollicitudinis incursu liberam velut a somno excitari palam est... (S. p. 116) (1). Ego itaque Apollonius in praestigiis admirandus, multimodo secretiori dogmatis genere praecellens... Intrinseca namque sensuum munera, cujusmodi sunt sensuum cogitatio, discretio, subtilitatis perspicacia, secundarium contemptus et voluntas, quidquid ab extrinsecis recedit eosque latet affluenter agnoscens, quaecumque etiam coloris, auditus, gustus, odoratus, et tactus exteriores atque corporei sensus exterius contingunt...

(S. p. 118-119). Me de familia *Athawaca* (2) progenitum, tanquam qui opibus careat, facultatibus egeat, copias abesse defleat, geminae tandem orbitatis urgente incommodo humanae sortis ritibus egenum et inconsulte victurum exposuit... sic ait : Eia, *Apolloni*, surge et per subjectos meatus ad dignoscenda geniturae secreta ingrediens, totius naturae vim efficacem omni ambiguitate remota licebit attendere.

(S. p. 120). Hic sunt geniturae arcana ac principalis rerum omnium causa.

(P. 121, note s.). Graecorum tamen antiquissimi *Aries* atque *Elus* (3) quarumdam rerum causas, nonnullis relictis assignantes... (P. 122) Nihilominus quoque Astalgelis et Us (4) cuidam, de conceptionis et nativitatum causa sed etiam de quinque corporis sensibus disputantes... (P. 128-129) Ex eorum, inquam, judicio, qui calidum dicant frigidum; humidum siccum, siccum frigidum, et humidum calidum, sicque omnia haec in ejusdem rei corpus necessario transeant. Verum cum dicis calidum, reliqua tria : frigidum, siccum vel humidum inconveniens est nominari. Hoc itaque argumento correpti, ipsas quatuor proprietates universaliter tollunt, coloribus necne atque odoribus contradicere non verentur. In qua re, ejus multitudinis quam plures ab invicem dissentire constat. De quorum fermento sermo varius et discors sententia, quam in hoc volumine ut explosam recenseo, profecto manavit. Ab his rursum deviat *Thalissus* (5), hoc tantum esse asserens quod visui subjacet, et quod triplici sono aure percipitur.

(1) La lettre S. renvoie à la notice de M. de Sacy.

(2) *Tuaya* (de Sacy) et *Tuana* dans deux autres mss. arabes. Ce changement du noun en caf ne nous paraît explicable que si l'on suppose la traduction latine faite sur un texte hébreu.

(3) Arsas et Aïlous (de Sacy).

(4) Astensakhlas et Khirous (de Sacy).

(5) L'une... avait pour chef un nommé Mathious, l'autre, dont le chef se nommait Thayousous. S.

Huic vero sectae multi de *Ægypto*, praecipue quos apud *Fiwen* (1) *Tulaurus* (2) magus docuit et qui a *Platone* Ægyptio apud *Hawen* (3) summam adepti sunt disciplinam.

(S. p. 130). On ne trouve pas ici (fol. 5 r°) les quelques lignes : « ce que nous venons de dire est tiré de l'interprétation du livre des Causes, faite par le prêtre qui demeurait à Balès et y faisait sa résidence, mais voilà les propres paroles de Bélinous ». Par contre, on trouve un chapitre second : *De confirmanda unitate et de rerum exordio* qui renferme dès la quatrième ligne la prière d'Apollonius.

(S. p. 131). Le latin renferme l'histoire de Baheth (fol. 5 v°-6° r) mais sans aucun nom propre.

(S. p. 138-139). On ne trouve pas encore dans le latin les lignes : « Au nom de Dieu, clément et miséricordieux; ce commencement a été écrit par le prêtre qui a interprété l'ouvrage du sage Bélinous », ni toute la suite. On peut donc se demander si ces lignes n'ont pas été ajoutées par un auteur arabe musulman qui débute par la formule : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux » et veut expliquer comment un ouvrage attribué à Apollonius de Tyane († 97) peut faire mention de Bardesane († 222).

Ces extraits suffisent déjà pour montrer qu'il s'agit bien de l'ouvrage arabe, que la traduction latine, par la déformation des noms propres, a été faite sur une version orientale, qu'elle paraphrase beaucoup et présente aussi un certain nombre d'omissions. A partir d'ici, je relève seulement tous les titres pour permettre d'identifier des fragments que l'on aura peut-être la chance de découvrir ailleurs.

(8 v°) (4). *Incipit liber secundus ; de compositione caelestium circulorum de stellarum et de mineriarum exordio* (9 v°), quare plures circuli; unde saturnialis circulus; unde Jovialis; unde Martis circulus; unde Solaris; unde Veneris circulus; (10 r°) Unde Mercurialis; unde Lunaris circulus; De constitutione VII planetarum (S. p. 146) (5) : de Saturno, de Jove, de Marte,

(1) Principalement à Holwan et parmi les habitants de Misr et de Fayoum. S.

(2) Taryoukas. S.

(3) Holwan. S.

(4) Nous donnons la pagination du manuscrit pour montrer déjà quelle est la longueur relative des divers chapitres.

(5) La traduction latine est toujours assez différente de la traduction française.

de Sole, de Venere, de Mercurio, de Luna; de fixis stellis; de tonitruo; de coruscatione; (10 v°) de iri; de circulis circa solem et lunam apparentibus; de triformi rerum ortu; de mineriis; de germinantibus; de animantibus; De VII metallorum generibus : de plumbo, (11 r°) de stanno, de ferro, de auro, de aere, de vivo argento, (11 v°) (1) de argento; (12 r°) quare diversis in locis mineria oriantur; quomodo omnia corpora ex vivo argento ducant exordium; quomodo plumbum ex vivo argento procedat; quomodo stannum ex eodem; (12 v°) quomodo ferrum ex eodem; quomodo aurum ex eodem; quomodo aes de eodem; (13 r°) Item de vivo argento sed plenius; (13 v°) (2) de sulfure; de lapidibus et eorum causa; de iacincto; (14 r°) de Smaragdo; de adamante; de candidis lapidibus et primum de cristallo; (14 v°) de gypso; de aereis lapibidus; de ferreis lapidibus, cujusmodi sunt magnesia et ematites; de utroque auri pigmento; (15 r°) de alkohol et gipso nigro, litargiro; de sale, alumine et atramento; de sapore; de odore; de claritate; de bituminum genere. (15 v°) De vitro; quare liquescat; quare haec tardius illa citius liquefiant; quae sit calcinandi occasio; quare non calcinantur quaedam.

(16 r°). *Incipit liber tertius; De nascentium causa.*

(16 v°) De universis graminis generibus eorumque causis; (17 v°) De causis et origine nascentium; (18 r°) de naturis quatuor quos elementorum facit adiunctio; unde aer; unde aqua; unde terra; (18 v°) De his quae inter ortus praedictos generantur et corallus et ostrea; De corallo; De conchilibus; De plantis et omnium germinantium ortu; De cannis; (19 r°) unde solida; unde habeant nodos; unde ramos, unde multiplices nodos; De radicibus; (19 v°) De ramis; unde viror in arboribus (3); unde color croceus; unde rubor; quare decidant folia (4); (20 r°) quare denuo renascantur; unde sit oleum; quare arbores utriusque sexus sint; De gumis; Unde spinae; (20 v°) Unde fructus; unde folia (5); unde fiat cortix; unde fiat testa vel palea; (21 r°) De fructuum diversitate et granis intro (6); De testa; De aqua candida, de rubicunda;

Il est possible qu'il y ait encore une lacune dans la traduction, car on ne trouve pas de livre quatrième, mais bien :

Elle porte ici : *Singuli vero circuli, eo excepto qui Lunae est, singulis pariter ditari meruit sideribus. Stellarum namque numerositas dispersionem injecit, formamque non triangulam nec quadratam, sed astris digniorem globosum videlicet subierunt, etc.*

(1) S. p. 151. La traduction latine présente une lacune, car latin 10 r° correspond à arabe 25 v° et latin 11 v° à arabe 53 v°.

(2) S. 152-153.

(3) Cf. Aristote, *De plantis*, II, ch. VIII : « d'où vient la couleur verte des plantes ».

(4) *Ibid.*, ch. IX : « pourquoi les feuilles des plantes tombent ou ne tombent pas ».

(5) S. p. 154. Voir aussi des idées analogues dans Aristote, *De plantis*, II, ch. VII : « Comment naissent les fruits, les fleurs et les épines ».

(6) Cf. S. p. 155.

Explicit de germinantibus et prologat capitulum quintum.

(22 r°) Incipit de animantibus et de homine; (23 r°) Quod homo rebus omnibus inveniatur similis; Quae sit inter animata et inanimata cognitio; unde avium genus ungues mereatur; qua ratione ova pariant; (23 v°) quare matrice careant; quare non mingant; unde in ovo testa, vitellus et albutum; Quare pectus habeant acutum; quare tibias graciles; Unde pennas habeant; Unde tibiarum longitudo, quare dentibus careant et vesica; unde ovorum rotunditas; (24 r°) Unde fiant ossa in avibus; quare ova in ventre pendeant, Unde rostrum, venas atque nervos; quare non masticant et tamen citius digerunt; quare forma piscium caeteris animalibus longior, cum manibus careant et pedibus; (24 v°) quare pars hominis in aere, pars in terra conversatur; quare avium conversatio in aere; quare homines non tamen caetera animalia monitore indigeant; (25 r°) unde mors in homine; (25 v°) quod anima nullum subeat incrementum sed corpus; unde capillorum canities; quomodo homo ut caetera animalia non habeat caudam; (26 r°) Cur virgam et testiculos exterius assumpsit; unde cauda in avibus; Unde fiat humanae capitis rotunditas; unde foramina in humano capite; Unde fiant cornua; De ungularum rotunditate; (26 v°) Quare animalium quaedam herbis, quaedam carnibus, alia vero seminibus pascantur; quod homo universorum viventium alatur cibariis; (27 r°) De saporibus et primum de dulci; unde amarus; unde salsus; unde acutus; unde acidus; Item de saporibus; quare homo quod dulce est appetat et amarum devitet; quare visus remotiora quam auris percipiat; (27 v°) Unde lumina; quare novem sapores ex tribus procedunt; (28 r°) De coloribus; (28 v°) Quod odores ad saporum ordinem referantur et modum; quare et saliva redundat; unde sit gustus (1); (29 r°) Quare animantia pilis undique vestiantur; unde pili nigrescunt; unde fiant candidi; unde caput plurimos habeat capillos (2); unde fiant crispi; unde planities et lenitas; De capillorum fluxu; quare manus et pedes pilos retinere non possunt; unde fiant ungues; (29 v°) Unde in unguibus candor; quare homo virgam exterius habeat; quare pueri sunt imberbes; unde pupillarum sit nigredo; unde circa eamdem albedo: Quare homo superius in capite et non inferius ea assumpsit foramina; quare animalia gemino posterius iuventur foramine; quare in mulieribus matrix; (30 r°) Unde mamillas habeant; quare pueri dentibus careant (3); Unde dentium pluralitas; unde candor in dentibus; unde dentium mutatio; quare non nascituri dilabantur; De digitorum divisione; Unde oscitatio, sternutatio et tinnitus aurium; quid faciat pororum (les pores de la peau) diversitas; De humani corporis compositione; (30 v°) De diverso parturiendi tempore; (31 r°) unde candidi; unde croceus.

(1) Comparez les *problèmes* d'Aristote, sur les sens, sections 31 à 38. Ils diffèrent mais sont beaucoup plus nombreux et tous procèdent d'aberrations analogues.

(2) Cf. Aristote, *Histoire des animaux*, III, xi, « des poils et de la peau ». On trouve dans ce traité des problèmes analogues à tous ceux-ci.

(3) S. p. 155. Les trois questions suivantes figurent en S. p. 156.

La finale qui vient ensuite diffère encore de l'arabe (S. p. 157). Il n'y est toujours fait aucune mention du prêtre Sergius et les paroles que l'arabe lui attribue sont attribuées dans le latin à Apollonius.

His igitur quaeque proposita fuerant executis, quidquid de secretis naturae et agnitionis rerum Apollonius hoc in libro exposuit, et nos congrua expositionis luce perfundimus, paucis tamen exceptis, ad quorum intelligentiam, quoniam minime potuit aspirare intentio, verbo ad verbum transmutata consequenter videtur idoneum. Apollonius enim in sui voluminis fine sic ait: Omnem eam de occultis rerum causis disciplinam quam Hermetis liber continebat, mihi et filiis meis et philosophorum stirpe cuippiam (1) ad plenum hoc in volumine descripsi; ea videlicet conditione et sub anathematis edicto ne cuiquam minus sapienti et indigno ad hunc sapientiae Thesaurum patescat accessus. Haec enim secreta Hermetis, qui ut ab his homines minus eruditos arceret, secum et intra manus proprias inscripta, ut supra dictum est, sepeliens et desuper statuam erigens, pervios universis minus discretis negavit accessus. Quae quisquis observare diligenter studuerit totius philosophiae inter contemporaneos obtinebit ducatum. Haec autem sunt verba quae in fine voluminis Apollonius sine omni expositione descripsit. Ait enim : Subterraneam criptam ingrediens, tabulam Smaragdinis inter Hermetis manus, hac verborum intricata veritate, descriptam inveni, superiora de inferioribus, inferiora de superioribus. Prodigiorum operatio ex uno quemadmodum omnia ex uno eodemque ducunt originem una eademque consilii administratione cujus pater Sol, mater vero Luna. Ea ventus in corpore suo extollit, terra fit dulcior. Vox ergo praestigiorum, filii, prodigiorum opifices discretione perfecti, si terra fiat eam ex igne subtili, qui omnem grossitudinem et quod hebes est, antecellit, spaciosus et prudentia et sapientiae industria eduxit a terra, ad caelum conscendet, a caelo ad terram dilabitur, superiorum et inferiorum vim continens atque potentiam. Unde omnis ex eodem illuminatur obscuritas, cujus videlicet potentia quicquid subtilis est transcendit, et rem grossam totum ingreditur. Quae quidem operatio secundum majoris mundi compositionem habet subsistere. Quod videlicet Hermes philosophus triplicem sapientiam vel triplicem scientiam appellat.

Explicit liber Apollonii de secretis naturae et occultis rerum causis, Hugonis Sanctelliensis (2) *translatio, VI partitionibus discretus.*

Le fond de l'ouvrage est donc formé par ces creuses spéculations sur la recherche des causes auxquelles tant de philo-

(1) Le ms. laisse ici la place d'un mot avec renvoi en marge où l'on trouve un mot illisible, qui semble le fac-similé du mot que portait l'original. Ceci suffit à prouver que le ms. 13951, du XIIe siècle, n'est déjà qu'*une transcription* de la traduction latine.

(2) C'est la lecture du 13952. On pourrait aussi bien lire *Sancrelliensis*.

sophes depuis Aristote jusqu'à Descartes (1) ont consacré leurs loisirs. L'auteur nous apprend en plusieurs endroits qu'il a utilisé des ouvrages d'Hermès Trismégiste. Quel est cet auteur? — Si l'on met au compte du traducteur Sergius les locutions et les passages postérieurs au premier siècle qui sont nombreux, surtout au commencement de l'ouvrage, il est certain que la version arabe nomme Apollonius de Tyane. Si cependant on pouvait mettre encore au compte d'un traducteur l'unique passage où il est question de Tyane, l'auteur serait peut-être Apollonius de Laodicée « qui dans ses cinq livres accuse les Égyptiens de s'être trompés avec les levers des signes du Zodiaque (2) ».

Car le présent ouvrage paraît divisé en cinq livres; c'est la division de la version hébraïque et même du latin, car sa dernière division est : *Prologat capitulum quintum;* plusieurs pages sont dirigées contre les Égyptiens (cf. S. p. 128-130); enfin les passages qui semblent chrétiens et ceux où il est question de Marcion et de Bardesane pourraient provenir de l'auteur sans qu'on ait à les mettre au compte du traducteur. En un mot c'est un ouvrage d'Apollonius de Tyane *interpolé*, ou plutôt un ouvrage d'Apollonius de Laodicée *dans la traduction arabe duquel on a introduit à tort en un endroit le mot Tyane.*

F. Nau.

(1) On ne connaît guère de Descartes que le traité de la *Méthode* et la *Géométrie*. Il faut lire le traité « des passions » pour voir à quelles élucubrations la philosophie l'a conduit. Citons le commencement de son explication de la haine : « En la haine la première pensée de l'objet qui donne de l'aversion conduit tellement les esprits qui sont dans le cerveau vers les muscles de l'estomac et des intestins, qu'ils empêchent que le suc des viandes ne se mêle avec le sang en resserrant toutes les ouvertures par où il a coutume d'y couler; et elle les conduit aussi tellement vers les petits nerfs de la rate et de la partie inférieure du foie, où est le réceptacle de la bile, etc., etc... ». Œuvres choisies de Descartes, édition Garnier, Paris, p. 235-236.

(2) Fabricius, *B. G.*, t. IV, p. 240. Cette phrase de Paul d'Alexandrie se trouve dans le ms. grec de Paris, n° 1991, au fol. 83.

BIBLIOGRAPHIE

ERWIN PREUSCHEN, **Urchristentum im Orient von F. Crawford Burkitt**, Tubingue, J. C. B. Mohr, 1907. 8°, VIII-160 pages.

M. Kugener a déjà fait connaître l'ouvrage anglais de M. Burkitt dans l'*Orient Chrétien* (1906, p. 217). Il nous suffira de signaler aux lecteurs qui préfèrent la langue allemande l'excellente traduction qu'en donne aujourd'hui M. E. Preuschen. Le traducteur s'est proposé de donner un texte très lisible plutôt qu'une traduction servile, mais a donné les versions du syriaque d'après les originaux. L'ouvrage a d'ailleurs été lu en manuscrit par M. Burkitt.

Nous avons été heureux de retrouver dans cet ouvrage, sur le caractère et le rôle de Bardesane, un bon nombre des idées que nous avions déjà émises en 1897 lorsque nous avons publié une traduction de la biographie conservée par Michel le Syrien, puis, en 1899, en tête de notre nouvelle édition du *Livre des lois des pays*.

Notons, p. 107, que l'épithète de « gnostique » a été donnée à tort à Bardesane; par contre il était certainement « astrologue ».

P. 110-111. Le Dialogue des lois des pays n'est pas « le dialogue sur le destin dédié à Antonin » dont parle Eusèbe. Car Eusèbe, qui cite le Dialogue des lois des pays, dit explicitement qu'il emprunte son extrait « au Dialogue de Bardesane *avec ses compagnons* ». Nous avons mis ces mots en épigraphe sur la couverture dans l'espoir qu'ils frapperaient les yeux et qu'on ne verrait plus d'auteur écrire qu'Eusèbe emprunte cet extrait « au Dialogue sur le destin dédié à l'empereur Antonin », lorsque Eusèbe cite *explicitement* une autre source.

P. 129-130. On peut défendre et avec raison, je crois, que Bardesane après avoir été païen et astrologue au mauvais sens du mot est mort orthodoxe.

C'est en effet ce que nous dit Eusèbe, et Bardesane nous l'apprend lui-même (p. 37, dern. ligne de ma traduction). Eusèbe nous dit encore que Bardesane ne se débarrassa pas complètement de ses anciennes erreurs; en effet, le Dialogue des lois des pays donne encore trop d'influence aux astres, cependant il est d'une suffisante orthodoxie et d'un chrétien. Mais les disciples de Bardesane n'eurent sans doute pas la pondération de leur maître et saint Ephrem put craindre de voir tous les cultes astraux de

l'Orient entrer dans le christianisme par la porte de l'astrologie, d'où son excommunication. Les auteurs suivants, voyant toujours Bardesane placé, par saint Ephrem, entre Marcion et Manès, le traitèrent donc comme ces deux derniers, tandis que les œuvres de saint Ephrem et même la Vie de Rabboula montrent les Bardesanites plutôt comme une école philosophique jusque-là orthodoxe que comme une secte dès longtemps hérétique (1).

F. NAU.

I. EPHREM II RAHMANI, patriarche d'Antioche des Syriens, *S. Ephraemi hymni de Virginitate*, chez l'auteur à Beyrout. 4°, XVIII, 142 et 136 pages, 1906.

Mgr Rahmani, dont la *Revue de l'Orient chrétien* a déjà raconté les nombreuses découvertes et publications (2), s'est attaché à reconstituer dans le présent volume des hymnes de S. Ephrem que leur mauvais état de conservation avait rendues inaccessibles aux précédents éditeurs. Ces hymnes sont contenues dans le ms. du Vatican n° 111 écrit en l'an 525, qui provient du monastère de Notre-Dame des Syriens en Égypte. Par malheur ce beau manuscrit, et bien d'autres achetés dans les mêmes conjonctures, tomba dans le Nil et bon nombre de passages ou même de pages paraissaient illisibles. Mgr Rahmani, grâce à sa profonde connaissance de la langue syriaque, put en déchiffrer la majeure partie. Pour ceux qui lui échappaient il eut l'heureuse idée de chercher dans les livres d'office syriens et trouva, la plupart du temps, le moyen de combler les lacunes de sa copie. Son ouvrage en même temps qu'il nous restitue, d'après un ms. du VIe siècle, des œuvres de saint Ephrem, est donc un travail de perspicacité, d'érudition et de patientes recherches.

Le titre ne donne pas une idée adéquate de la richesse du contenu, car les cinquante hymnes éditées par Mgr Rahmani commentent aussi la plupart du temps des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament : les mystères du Seigneur, la tentation, Nazareth et Cana, Sichem, la Samaritaine, saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste, Marie, Marthe, Salomé, Loth, Jéricho, Jonas et Ninive, la Nativité et la Résurrection du Seigneur, etc. Comme les titres suffisent à le montrer, cet ouvrage ne contient au-

(1) M. Burkitt nous permettra encore de lui donner un conseil, c'est de choisir ses exemples parmi les hommes de son entourage qu'il connaît bien. Ainsi il ne tombera pas dans le ridicule de comparer un Français — que nous connaissons beaucoup mieux que lui — à Bardesane. Ce Français (p. 131) *n'a aucunement l'esprit scientifique*, n'est ni exégète ni critique, mais *vise à la philosophie*, et il se trouve que sa philosophie n'est pas celle de beaucoup d'autres. En dernier lieu, attaché au *Corpus* pour le phénicien, il avait occasion de compiler, traduire, commenter toutes les inscriptions, et de publier des glossaires et grammaires. Mais, incapable de travail scientifique, il a donné sa démission. Il préférait *compiler, à l'usage du clergé catholique, les fantaisies philosophiques* qui éclosent nécessairement autour de la Bible dans le cerveau des érudits libres de toute attache traditionnelle. Ses supérieurs l'ont prié de ne plus couvrir cette *philosophie* de sa robe et de choisir entre l'une ou l'autre. Ils ne pouvaient faire moins. Mais l'Église catholique ne porte entrave à aucun travail *scientifique*.

(2) *ROC*, 1904, p. 285 à 288; 1905, p. 435 à 440.

cune donnée historique ou scientifique. Ce sont de courtes phrases métriques concises, cadencées suivant divers rythmes indiqués (pages XIV-XV), par Mgr Rahmani, qui cherchent un peu de relief dans des oppositions ou des parallélismes constants et qui tournent toujours dans le cercle des faits bibliques. C'est bien là le type parfait du genre que saint Ephrem voulait imposer et a réussi à imposer pour supplanter les chants composés par Bardesane. Un index des mots nouveaux complète l'ouvrage.

Mgr Rahmani, au lieu du caractère jacobite fondu par Assémani et utilisé encore par l'Imprimerie nationale de Paris, emploie cette fois un bel estranghélo et n'a pas reculé devant un double tirage pour nous donner les titres en rouge. Le yod et le noun de cet estranghélo se ressemblent trop (1). L'exécution typographique est supérieure à celle des fascicules précédents, on voit que le savant patriarche a réussi à former ses compositeurs. Cette publication nous est donc de très bon augure pour la suite.

F. NAU.

E. MANGENOT, professeur d'Écriture Sainte à l'institut catholique de Paris, consulteur de la commission biblique, *L'authenticité mosaïque du Pentateuque*, in-12, 334 pages. Paris, Letouzey et Ané, 1907.

M. Mangenot commence par citer et traduire la décision prise le 27 juin 1906 par la Commission biblique : Les objections faites à l'authenticité du Pentateuque n'ont pas une valeur probante, il n'est pas nécessaire cependant que Moïse ait tout écrit de sa main, il a pu utiliser des documents préexistants et même des secrétaires; enfin il n'est pas impossible qu'il se soit introduit quelques fautes de copistes ou altérations dans cet ouvrage. Ces prémisses du volume en forment aussi la dernière partie. On trouve auparavant un résumé des critiques et hypothèses imaginées autour du Pentateuque (p. 15-201), l'exposé de la thèse traditionnelle (p. 203-265); et la note théologique à donner à la thèse de l'authenticité mosaïque du Pentateuque. Nous n'aurons pas la présomption de porter un jugement personnel sur l'ouvrage, il nous suffira de dire que les nombreux comptes rendus que nous avons déjà lus lui sont en somme favorables et que les lecteurs trouveront donc dans cet ouvrage, après un exposé consciencieux de tous les systèmes, la thèse catholique mise à la hauteur des résultats scientifiques acquis et à l'abri des fantaisies philosophiques. Nous avons entendu un exposé analogue dans un cours professé par M. Vigouroux, mais le vénéré secrétaire de la Commission biblique n'a pas suivi le même ordre dans *Les livres saints et la critique rationaliste*, tome II, où il n'expose une objection que pour la réfuter aussitôt sans se préoccuper de synthétiser d'une part les objections et de l'autre la thèse traditionnelle. M. Mangenot a donc pu écrire (p. 11) que cet exposé n'avait pas encore été fait en langue française.

(1) Cf. p. 118, 4, ܐܢܝܪ pour ܐܝܪ ; p. 123, 30, ܕܝܘܢ pour ܕܝܘܢ?

Pour terminer par un mot personnel, nous avouons ne pas comprendre comment certains hommes peuvent être troublés par les critiques adressées à la Bible et par les théories dites modernes. Ils ignorent sans doute qu'en dehors des millions de fidèles qui nourrissent leur âme de la lecture de la Bible, il existe plus d'un millier d'hommes qui l'épluchent toute leur vie pour en tirer la nourriture de leur corps et même des honneurs académiques. Ce sont les ambitieux, professeurs d'herméneutique, d'exégèse, d'hébreu et de religions comparées de toute secte et de toute race. Si, dans la croyance du peuple, il suffit d'un médecin pour faire mourir un malade, de quelle vie intense, disons surnaturelle, ne doit pas être douée la Bible pour résister à ce millier d'hommes qui en vivent et qui cherchent, par des dissections, des combinaisons, des comparaisons à y trouver matière à travail un peu nouveau, c'est-à-dire à honneurs académiques.

Encore faut-il ajouter à ces médecins titulaires la foule des amateurs qui se jette sur la Bible comme sur l'étude la plus propre à faire sensation sur les contemporains et la plus facile. C'est la plus facile à cause non seulement des monceaux de commentaires écrits depuis Origène, mais surtout à cause des grammaires, des lexiques et des concordances des mots hébreux, des mots grecs et des mots de la version latine. Ces concordances font connaître en un instant la place de chaque mot et de chaque idée et permettent donc de construire en quelques heures un certain nombre de pilotis bourrés d'érudition sur lesquels on élèvera un édifice tout d'imagination. Ajoutons, pour terminer, que c'est bien un médecin — car telle était la profession d'Astruc — qui a trouvé le premier l'hypothèse des documents, élargie et embellie depuis lors, mais dont vivent au fond tous les critiques dits indépendants.

Au fond, c'est une idée *a priori* qui dirige toutes les discussions, car les points de comparaison sont trop peu nombreux et trop incertains. Le même argument philosophique, basé sur de menus faits glanés dans la Bible, n'a pas la même valeur aux yeux d'un matérialiste, d'un spiritualiste et d'un chrétien. C'est perdre son temps que de les lire, car leur conclusion est connue d'avance (1). *Il ne faut pas oublier que nous sommes en possession, nous n'avons donc pas à prouver l'authenticité; ce sont les adversaires qui ont à prouver la non-authenticité et il suffit qu'une chose déclarée par eux incompréhensible ou impossible soit comprise de nous ou ait été réalisée, ne serait-ce qu'une fois, pour que l'objection — tout en restant objection — n'ait aucune valeur probante.*

Nous avons lu que pour contrôler l'objectivité du déchiffrement des cunéiformes, on ne s'est pas borné à soumettre à trois savants un texte déjà traduit, car la paresse seule aurait pu suffire à leur faire déclarer la traduction excellente, mais on leur a fait traduire séparément un même texte et on a comparé leurs traductions qui se sont trouvées concordantes. De même je n'attacherai aucune importance objective aux critiques du Pentateuque (2) jusqu'au jour où trois hommes intelligents : un matérialiste,

(1) Excepté chez les inconscients qui ne voient pas la portée de ce qu'ils écrivent.

(2) Ces critiques par contre m'ont intéressé jadis au point de vue « mécanique », lorsque

un spiritualiste et un protestant (ou catholique) rédigeront en même temps de la même manière un point de critique biblique de quelque importance.

F. NAU.

LIVRES NOUVEAUX

I. — A. MALVY, *La réforme de l'Église russe*. Paris, 1906, 48 pages. 0 fr. 50.

C'est un extrait des *Études* des RR. PP. jésuites des 20 avril et 5 mai 1906. Il y a jalousie, rivalité et lutte en Russie entre le clergé séculier auquel le mariage est permis et le clergé régulier auquel le mariage est défendu mais qui fournit tous les évêques et les hauts dignitaires. De plus les laïques, soit par un zèle sincère, soit seulement par haine de l'autocratie, réclament pour l'église la liberté canonique mais veulent prendre part eux aussi aux futurs conciles. Nous avons vu chez nous des mouvements analogues : vers 1790, c'est le clergé qui rendit la Révolution possible en s'unissant au Tiers-État et il fut la première victime — nous pourrions dire la victime perpétuelle — de la Révolution; il en sera probablement de même de l'église orthodoxe russe. Les velléités de réformes la conduiront à l'anarchie puis à la débâcle.

II. — *Byzantina Chronica*, tome XIII, fasc. 1, Saint-Pétersbourg, 1906, 8°, 256 pages.

Ce fascicule de la Revue Byzantine Russe contient trois travaux : sur la biographie de saint Jean le Miséricordieux, la source grecque de la version bulgare de Georges Hamortolos et sur la langue du poème Erotokritos, composé par Vincent Cornaro au XVIe siècle (p. 1-113). Viennent ensuite des comptes rendus, deux notes de M. E. Kurtz par Psellus et sur le monastère Esphigmenu (p. 113-240), puis une chronique sur les travaux en 1905 de l'institut archéologique Russe de Saint-Pétersbourg et des mélanges.

III. — *Slavorum litterae Theologicae conspectus periodicus*. Prague, chez Rohlicek et Sievers. Revue trimestrielle, 7 fr. 50 par an.

Les travaux publiés en langue slave nous sont et nous seront longtemps peu accessibles, car nous ne sortirons pas facilement du cycle des langues néo-latines, germaniques et sémitiques. Des professeurs autrichiens placés au confluent des mondes slave, germanique, sémitique et latin ont donc entrepris, depuis 1905, de signaler et de résumer en latin les travaux

M. Vigouroux nous faisait constater l'évolution assez logique de l'hypothèse du médecin Astruc sous les efforts combinés de tous ceux qui s'étaient engagés dans son ornière et les petits procédés — toujours les mêmes — mis en usage pour justifier les décompositions et les rajeunissements. Ces procédés pourraient être appliqués *à un ouvrage quelconque* et constitueraient un amusement inoffensif. Pourquoi en réserver le monopole à la Bible?

slaves relatifs à la théologie. Nous souhaitons voir éclore une revue analogue pour les travaux historiques et philologiques.

IV. — PAVEL GIDULJANOV. Митрополиты въ первые три вѣка христіанства (Les métropolites dans les trois premiers siècles), Moscou, 1905, VIII-378 pages avec une carte.

Après une introduction sur l'origine et l'évolution de la hiérarchie ecclésiastique l'auteur traite en quatre livres : 1° des divisions ecclésiastiques (p. 25-116); 2° des conciles (p. 117-180), tant ordinaires, à l'image du concile des apôtres à Jérusalem, qu'extraordinaires pour la désignation des nouveaux évêques; 3° des métropolites durant les trois premiers siècles (p. 181-238) et d'abord de l'évêque de Rome auquel l'auteur reconnait déjà une juridiction universelle moins de 70 ans après la destruction de Jérusalem ; 4° des métropolites après le concile de Nicée (p. 239-378); l'auteur utilise surtout la division des provinces faite par Dioclétien et les divers catalogues des évêques qui assistèrent au concile de Nicée. En somme l'auteur a composé un ouvrage solide et bien documenté.

V. — *Cultura Española*. Revue trimestrielle, Madrid, San Vicente, 56. Prix : 10 pesetas (15 hors de l'Espagne).

Cette revue, qui a pris la suite de la *Revista de Arragon*, vient de terminer sa première année (1906, 8°; 1324 pages). Chaque numéro comprend six sections : 1° *Histoire*, dirigée par R. Altamira et E. Ibarra Rodriguez; 2° *Littérature moderne*, par E. Gomez de Baquero et R. D. Perés ; 3° *Philologie et Histoire littéraire*, par R. Menéndez Pidal; 3° *Art*, par V. Lampérez et E. Tormo y Mouzo; 5° *Philosophie*, par A. Gomez Izquierdo et M. Asin y Palacios; 6° *Varia*. Questions internationales par G. Maura y Gamazo; militaires par J. Ibañez Marin; pédagogiques par Julien Ribera. C'est donc, tant pour la variété des matières traitées que pour le nombre de pages, une véritable *encyclopédie* fort utile à quiconque veut suivre le mouvement des idées en Espagne.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

DEUXIÈME SÉRIE, Tome II (XII) — 1907. — N° 2

SOMMAIRE

Pages.

I. — **F. Nau.** — Les Patrologies syriaque et Orientale et la Revue de l'Orient Chrétien 113
II. — **E. Porcher.** — Sévère d'Antioche dans la littérature Copte. 119
III. — **F. Nau.** — La légende des saints évêques Héraclide, Mnason et Rhodon, ou l'apostolicité de l'église de Chypre. 125
— Une lettre apocryphe de Paul et Barnabé aux Cypriotes 136
IV. — **S. Grébaut.** — Littérature éthiopienne pseudo-Clémentine : I. La seconde venue du Christ et la résurrection des morts. — II. Le mystère du jugement des pécheurs 139
V. — **F. Tournebize.** — Étude sur la conversion de l'Arménie au Christianisme ainsi que sur la doctrine et les usages de l'église arménienne primitive (*suite*). 152
VI. — **F. Nau.** — Histoires des solitaires égyptiens (*suite;* ms. Coislin 126, fol. 167 sqq.) 171
VII. — **L. Leroy.** — Les églises des chrétiens (traduction de l'arabe d'Al-Makrisi). 190
VIII. — Mélanges :
E. Tisserand. — Les découvertes archéologiques en Palestine, à propos d'un livre récent. 209
IX. — Bibliographie. — Van den Steen de Jehay (le comte F.), De la situation légale des sujets ottomans non musulmans (*J. Bousquet*). — E. Sachau, Syrische Rechtsbücher (*M.-A. Kugener*). — J. Rosenberg, Phœnikische Sprachlehre und Epigraphik (*F. Nau*). — C. Diehl, Études byzantines (*F. Nau*). 217
Livres nouveaux. 222

PARIS

BUREAUX DES ŒUVRES D'ORIENT
RUE DU REGARD, 20

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS
RUE BONAPARTE, 82

LEIPZIG
OTTO HARRASSOWITZ

LONDRES
WILLIAM ET NORGATE

Recueil trimestriel. — Prix de l'abonnement : 12 fr. — Étranger : 14 fr.

pays leurs labeurs aux langues orientales et avec l'aide de ses meilleurs élèves. Sans parler du contrôle continu qu'il comptait exercer sur les publications, il se réservait, dans la *Patrologie Syriaque*, la tâche la plus ingrate mais la plus importante, qui était de collationner les divers manuscrits, car il ne concevait alors que des éditions *ne varietur*, autant du moins que ses forces le lui permettraient.

Restaient les difficultés typographiques, et elles étaient plus nombreuses pour les textes orientaux que pour les textes grecs et latins. En effet, Migne, qui a édité de manière suffisante des textes grecs-latins, s'est trouvé, au moins une fois, en présence d'un texte syriaque (1). Celui-ci avait été édité et traduit en latin par J. Wetstein en 1752, corrigé et réédité par Gallandi, traduit en allemand par Zingerle (1827) et en français par C. Villecourt. Migne se trouvait donc en présence d'un monument édité, réédité, traduit en trois langues, toute difficulté scientifique semblait écartée. Et cependant, dans l'édition Migne, les *r* remplacent les *d*, et réciproquement; les *m* sont pour les *c*, les *n* pour les *i*, les *c* pour les *b* et réciproquement, les lettres à liaison remplacent les lettres isolées. Inutile de dire que les points diacritiques sont rares et que les points-voyelles manquent, mais les signes du pluriel eux-mêmes sont souvent omis ou se trouvent sur l'adjectif et manquent sur le nom qui le régit (2). De plus, la colonne syriaque occupe deux fois la place de la colonne latine, qui doit encore être allongée par de nombreux blancs; enfin les variantes, imprimées avec les caractères du texte, s'étagent disgracieusement au bas des pages. Et pour aboutir à ce désastreux résultat, en matière aussi facile, Migne a encore dû recourir à l'imprimerie Impériale (1857), devenue depuis Nationale, et employer les anciens caractères dessinés et fondus à Rome par les Assémani et la ty-

(1) *Patrologie grecque*, tome I, col. 379 à 451 : *Duae epistolae sancti Clementis (ad virgines)*.

(2) Col. 381, l. 21 ܗܢܘ (pour ܗܘܢ); — col. 383, l. 11 ܒ (pour ܒܢ); — c. 385, l. 9 ܐܢܫܐ (pour ܐܢܫܐ); — col. 389, l. 17 ܒ (pour ܒܢ); — col. 391, l. 8 ܕܢܕܐ (pour ܕܢܕ). — *Ibid.* ܐܒܐ (pour ܐܒܐ). — Col. 393, l. 23 ܘܚܟܡܬ (pour ܘܚܟܡܬ); l. 22 ܚܢܘܬ (pour ܚܢܘܬ). — Col. 389, l. 22 ܘܢܢܟܡ (pour ܘܢܢܟܡ). — Dans les deux premières colonnes les signes du pluriel figurent quatorze fois et manquent seize fois, etc., etc., etc. Notre but n'est pas de critiquer Migne, mais de faire remarquer sur un exemple pris chez ce célèbre éditeur, combien il était difficile de faire imprimer correctement en France un texte oriental.

pographie papale au XVIIIe siècle et devenus, par confiscation, les types courants de l'imprimerie Nationale (1).

Mgr Graffin commença par créer un nouveau type de caractères syriaques jacobites, à la fois élégants et faciles à juxtaposer au latin; il le réalisa en corps 16 et en corps 9 et acheta un corps 7 pour les variantes. Pour donner un texte aussi « fini » que possible, il voulut lui ajouter les voyelles et, pour éviter leur chevauchement lorsqu'on les compose sur une ligne spéciale, il les fit fondre avec la consonne correspondante. Après quoi, avec l'aide d'un de ses élèves, il publia (1894) le premier volume de la *Patrologie Syriaque* comprenant les œuvres d'Aphraates (hors la Dém. XXIII) avec traduction latine et les variantes de tous les mss. accessibles. Le texte et la traduction sont disposés sur colonnes parallèles; les variantes, les renvois à l'Écriture et de rares notes figurent au bas des pages. Il suffira d'un coup d'œil jeté sur cet ouvrage et sur l'essai informe de Migne pour juger du progrès réalisé (2).

Cependant la *Patrologie Syriaque* conçue comme une édition définitive, rencontrait de nombreuses difficultés. Il fallait d'abord recueillir tous les ouvrages d'un même auteur, rechercher tous les manuscrits accessibles, trouver un savant qui voulût traduire en latin. Restaient ensuite les difficultés de collation de tous les mss., de mise en pages sur colonnes parallèles, de confection de lexiques et de tables que Mgr Graffin contrôlait et, le plus souvent, assumait personnellement.

Pour concentrer les reproductions des divers manuscrits d'un même ouvrage, il avait eu recours à la photographie; mais la photographie sur plaques, qu'il avait employée pour son premier volume de *Patrologie Syriaque*, lui paraissait lente,

(1) D'ailleurs cet établissement « n'exécute, pour le compte des particuliers, que les ouvrages exigeant l'emploi de caractères étrangers qui ne se rencontrent pas dans les imprimeries du commerce ». Cf. *Nouveau Larousse illustré*, t. V, p. 249. On comprend en effet que cette imprimerie, fondée et entretenue par les contribuables, ne puisse leur faire une inégale — et par suite déloyale — concurrence. Migne ne pouvait donc pas compter sur elle pour l'impression d'une longue suite d'ouvrages.

(2) Chacun imaginera facilement le nombre de voyages que Mgr Graffin dut faire à l'imprimerie Firmin-Didot, au Mesnil, département de l'Eure, pour former compositeurs et correcteurs. Il voulut assister en personne au tirage de chaque feuille pour vérifier les dernières corrections et pouvoir réparer aussitôt les accidents (bris ou déplacements de lettres) qui pouvaient se produire durant le tirage.

incommode, coûteuse. Il chercha mieux et eut le premier l'idée d'employer, devant l'objectif, un prisme à réflexion totale qui donne du premier coup sur papier l'image négative redressée de la page du manuscrit. Cette invention, à elle seule, suffirait à lui mériter la reconnaissance de tous les savants, car il enseigna son procédé à qui voulut le connaître et alla jusqu'à laisser son premier appareil, *alors unique,* au photographe de la Vaticane, Luchetti, afin qu'il pût être utilisé au profit de tous. Depuis lors les principales bibliothèques et bon nombre de savants se firent construire des instruments analogues qui dérivent tous directement ou indirectement de celui de Mgr Graffin (1). Le problème de la collation des manuscrits était résolu.

Restaient les difficultés résultant des traductions latines et de la mise en pages. De plus, Mgr Graffin s'était rendu compte que la *Patrologie Syriaque* à elle seule entraîne de nombreux ouvrages chrétiens orientaux écrits en d'autres langues et presque tous inédits qui en sont les sources, les remaniements ou les dérivés. Il résolut donc de lui adjoindre une *Patrologie Orientale* qui comprendrait les textes orientaux, et même grecs non imprimés par Migne, traduits dans la langue que le savant chargé de l'édition estimerait la plus avantageuse et qui paraîtraient par fascicules, au fur et à mesure de leur découverte ou de leur préparation, le texte au haut de la page et la traduction au bas, et avec, sous le texte, les variantes et, sous la traduction, les renvois et les notes. Ces fascicules eux-mêmes, au fur et à mesure de leur apparition, devaient être réunis en volumes, et former une collection de *textes* analogue à la collection *Texte und Untersuchungen* que M. Harnack a fondée et dirige avec tant de succès. Ce nouveau projet fut réalisé au Congrès international des orientalistes de 1897, avec l'aide de M. J. Perruchon et de savants de tous pays venus à Paris à l'occasion de ce congrès. Aussitôt Mgr Graffin fit dessiner, graver et fondre un nouveau caractère éthiopien (corps 12 et corps 9) et M. Perruchon voulut bien se charger d'éditer *Le livre des*

(1) Mgr Graffin exposa son appareil de photographie à l'exposition universelle de 1900, Groupe 1, Classe 3, n° 43 du Catalogue, dans l'exposition particulière des professeurs de l'enseignement libre, qu'il fut seul à organiser, diriger et solder, et qui obtient deux grands prix, deux médailles d'or, deux médailles d'argent, une médaille de bronze.

mystères du ciel et de la terre et de préparer, de concert avec MM. René Basset, Conti Rossini et I. Guidi, l'édition du *Synaxaire éthiopien*. Les vicissitudes de cette entreprise, la maladie de M. J. Perruchon qui vint un instant la compromettre, et les circonstances dans lesquelles je fus amené à offrir à Mgr Graffin, qui avait été mon maître et qui m'avait libéralement donné des photographies et des copies de mss., ont déjà été racontées ailleurs (1). De plus, le détail des ouvrages parus se trouve sur la couverture de la présente Revue. Il me suffit donc d'ajouter que les caractères créés exprès pour la *Patrologie Orientale* (éthiopien, corps 12 et 9; arabe, corps 16; copte, corps 16 et 9; estranghélo, corps 16 et 9; syriaque jacobite déjà mentionné, corps 16 et 9), les quinze fascicules parus, les neuf fascicules qui sont à l'imprimerie ou entre nos mains prêts pour l'impression, sans parler des travaux en préparation, sont un positif témoignage de la vitalité de cette œuvre et de son avenir (2). Il nous reste à ajouter quelques lignes sur le tome II de la *Patrologie Syriaque* et sur la *Revue de l'Orient Chrétien*.

Le tome II de la *Patrologie Syriaque* contient : 1° la *démonstration XXIII* d'Aphraate avec un lexique de tous les mots employés par cet auteur, des tables des noms et des matières et des citations de la sainte Écriture et une concordance du texte avec l'édition *princeps* de W. Wright; 2° Bardesane, *Le livre des lois des pays* avec une étude sur l'auteur et ses ouvrages et des tables comme ci-dessus; 3° deux rédactions du *martyre de saint Siméon bar Sabba'é* avec une étude sur la vie, les écrits, le martyre de Siméon et sur la persécution de Sapor, et des tables; 4° *l'Apocalypse et la lettre de Baruch* avec préfaces et tables; 5° *Le Testament d'Adam* avec, en appendice, *les Apotelesmata d'Apollonius de Tyane*, source d'une partie du *Testament d'Adam*. Ce dernier écrit, qui est en langue grecque, est édité pour la première fois.

La *Revue de l'Orient Chrétien*, fondée, en 1896, sur l'initia-

(1) *Revue Critique*, 1905-1906.

(2) Inutile encore de mettre en relief le nombre de lettres (un millier), d'annonces, d'articles qui ont été nécessaires pour mettre cette œuvre en train et les difficultés de tous genres provenant souvent des moindres causes matérielles ou du fait de certains. Ces difficultés pourraient facilement être comparées à toutes les épreuves endurées par saint Paul : *periculis latronum, periculis ex genere, periculis ex gentibus, periculis in civitate... periculis in falsis fratribus.*

tive et avec le concours matériel de Sa Sainteté Léon XIII, pour compléter par des articles de caractère plus nettement scientifique la Revue bi-mensuelle de la *Terre Sainte*, avait été aiguillée de plus en plus, par M. Léon Clugnet, dans la voie scientifique d'éditions de textes chrétiens orientaux. A la fin de sa neuvième année, des difficultés matérielles menacèrent son existence (1), mais les hommes désintéressés et dévoués qui forment aujourd'hui son comité directeur (voir page 2 de la couverture) unirent leurs efforts pour la sauver. Actuellement cette Revue est ouverte à toutes dissertations relatives aux chrétiens orientaux. Elle peut ne pas s'occuper de la chronique locale, des menues nouvelles d'Orient et ne pas faire de vulgarisation puisque tel est le rôle plus spécial de la Revue de la *Terre Sainte* dont elle est le supplément. A défaut de dissertations elle publie des analyses ou traductions des textes orientaux inédits ainsi que de courts textes également inédits afin de vulgariser le plus vite possible les littératures orientales et de porter leurs œuvres à la connaissance des savants. Mgr Graffin consacra aussi à cette Revue une part de son activité et lui obtint en particulier un secours de cent francs de M. Sénart, membre de l'Institut, et une dernière mais très importante subvention de Sa Sainteté Pie X.

Et maintenant il nous suffit d'ajouter que le tome IV de la *Patrologie Syriaque* est fort avancé, et que l'existence de la *Revue de l'Orient Chrétien* est assurée pour plusieurs années. Ce sera l'honneur de Mgr Graffin et de ses collaborateurs d'avoir si bien mis en relief les chrétientés orientales par ces collections de textes et de dissertations.

F. Nau.

(1) En mai 1905, à mon retour du congrès des Orientalistes d'Alger, le premier numéro n'était pas encore commencé. Je proposai alors à Mgr Charmetant, le distingué directeur des Œuvres d'Orient, de la *Revue de la Terre Sainte* et de son supplément la *Revue de l'Orient Chrétien*, de diminuer les dépenses et je lui offris de faire gratuitement fonction de secrétaire pour terminer la série et chercher une combinaison pour sauver la *Revue*. Fort de l'appui de Mgr Charmetant et de Mgr Graffin, après bien des démarches inutiles, je trouvai enfin M. l'abbé J. Bousquet, M. l'abbé L. Leroy et M. l'abbé E. Mangenot, professeurs aux Instituts de Paris ou d'Angers, pour unir leurs efforts aux nôtres. Cette année chacun des membres du comité directeur verse cent cinquante francs pour la Revue.

SÉVÈRE D'ANTIOCHE

DANS LA LITTÉRATURE COPTE

La *Patrologie Orientale*, éditée par Mgr Graffin et M. Nau, a publié deux Vies de Sévère en syriaque, avec des documents syriaques, grecs, latins et arabes relatifs à Sévère (1); le dernier fascicule paru contient six homélies en syriaque (2). On annonce comme devant paraître bientôt une Vie éthiopienne (3). Il nous a paru intéressant de rechercher ce qui reste de l'histoire ou des œuvres du patriarche d'Antioche dans la littérature copte. Dans l'état de dispersion où se trouvent aujourd'hui les manuscrits coptes, il est indispensable de faire connaître d'abord ce que renferme chacun des grands dépôts de l'Europe pour arriver à réunir les feuillets épars d'un même manuscrit et à donner enfin une édition définitive. Voici ce qui a été trouvé dans les manuscrits en dialecte sahidique sur parchemin de la Bibliothèque Nationale.

Le volume 129[14] contient des fragments d'une Vie de Sévère en copte, analogue à la Vie éthiopienne annoncée : ces fragments ont déjà été recueillis par M. Crum, qui les publie dans la *Patrologie Orientale* (4).

Dans le volume 131[1], nous avons trouvé sept pièces d'inégale importance relatives à Sévère. Nous donnons au moins les titres, qui peuvent présenter un intérêt historique, réservant à plus tard la publication des textes qui sont complets ou presque complets.

(1) T. II, fasc. 1 et 3. M. Nau avait donné une première traduction de la première Vie et un résumé de la seconde dans *ROC*, 1899-1900.

(2) T. IV, fasc. 1.

(3) Publiée et traduite par F.-J. Goodspeed.

(4) En tête du fascicule de M. Goodspeed. M. Crum complète les fragments de Paris par d'autres de Londres et de Rome.

1° Six feuillets, numérotés 68 à 73, de dimensions 31 × 27,5 à deux colonnes de 33 à 36 lignes, contiennent le premier discours de Sévère à Antioche, occupant 11 pages, depuis ⲁ̅ jusqu'à ⲓⲁ̅.

Le discours est précédé lui-même du nombre ⲁ̅. C'était le commencement d'un manuscrit qui devait contenir les œuvres de Sévère, discours ou lettres.

Le titre est quelque peu effacé. Le voici avec une traduction :

ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡϣⲟⲣⲉⲛ ⲛⲗⲟⲅⲟⲥ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲧⲟϥ ⲛⲥⲓ ⲡϩⲁⲅⲓⲟⲥ
ⲥⲉⲩⲏⲣⲟⲥ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩ ⲭⲓⲣⲟⲗⲟⲛⲉⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ
ⲉⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲁⲛϯⲟⲭⲓⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲁϥⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲁⲩⲟϥ ⲁⲉ
ⲛⲕⲉⲥⲟⲛ ⲙⲛⲛⲥⲁ ϩⲟⲟⲩ ⲥⲛⲁⲩ ϩⲙⲡⲧⲟⲛⲟⲥ ⲙⲡⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϩⲣⲱⲙⲁⲛⲟⲥ ϩⲙⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲛ [ⲉ] ⲙⲙⲟϥ ϩⲓⲧⲉⲛϩⲁϩ
[ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉ]ⲙⲛⲟⲩⲉϣⲟⲙⲥⲟⲙ ⲉⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲑⲟⲣⲩⲃⲟⲥ
ⲙⲛⲛⲉⲕⲣⲁⲥⲕⲏ ⲙⲡⲛⲛⲏⲩⲉ ⲉⲧⲛⲁϣⲱϥ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ
ϩⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩⲭⲓⲣⲟⲗⲟⲛⲉⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲧⲉ ⲥⲟⲩⲭⲟⲩⲧⲟⲩⲉ ⲡⲉ
ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ ⲭⲟⲓⲁϩⲕ ϩⲙⲡⲉⲧⲟⲉⲓϣ ⲛⲧⲙⲉϩϩⲟ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲡⲕⲩⲕⲗⲟⲥ

Ceci est le premier discours que prononça Saint (ἅγιος) Sévère lorsqu'il fut ordonné (χειροτονεῖ) archevêque de l'Église de la ville d'Antioche, et qu'il prononça encore une fois deux jours après dans le lieu du Saint Martyr Romain (Ῥώμανος),... à la demande d'un grand nombre, qui n'avaient pu l'entendre à cause du tumulte (θόρυβος) et des clameurs (κραυγή) de la foule nombreuse qui s'était réunie au jour où il fut ordonné, le 21 du mois de Choiak — au temps de la sixième année du cycle.

La plupart des documents publiés par la *Patrologie Orientale* placent l'ordination de Sévère au 8 novembre. Élie de Nisibe la fixe au 16 (1). Si la fête de saint Romain avait lieu deux jours après, c'était le 18 novembre. C'est la date donnée par les Actes des Martyrs. Il semblerait qu'elle dût correspondre au mois d'Hathor et non à celui de Choyak.

Dans ce premier discours, on trouve une glorification du siège d'Antioche, un panégyrique de saint Romain, un exposé de dogme et de morale. Il semble répondre à l'éloge qu'en fait Jean de Beith-Aphthonia (*Pat. Or.*, t. II, p. 242), abstraction

(1) *Patr. Or.*, II, p. 308.

faite des hyperboles dues au pays, à l'époque et à l'esprit de parti.

2° A la suite du discours précédent, sur le verso du feuillet coté 73, à la page ⲓⲃ̅, le même scribe nous donne, avec le nombre ⲃ̅, le commencement d'une seconde pièce. Elle a pour titre :

ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ· ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲁⲛⲧⲓⲟⲭⲓⲁ ⲁⲡⲁ ⲥⲉⲩⲏⲣⲟⲥ · ⲉⲁϥⲥϧⲁⲓⲥ ⲩⲁⲥⲱⲧⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲧⲕⲁⲡⲡⲁⲇⲟⲕⲓⲁ · ⲉⲧⲃⲉⲡⲏⲉⲑⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁⲡⲁⲕⲉⲇⲱⲛⲓⲟⲥ ⲡⲣⲉϥⲭⲓⲟⲩⲁ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲕⲱⲛⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲁⲁⲩ ⲛⲛⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ · ⲉⲧϩⲏⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲣⲟ ⲙⲡⲉⲩⲟⲉⲓⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ · ⲙⲏⲑⲉ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩ ⲥⲉⲩⲏⲣⲟⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲕⲉⲛⲟⲩ ϩⲙⲡⲁⲗⲗⲁⲧⲓⲟⲛ ⲉϩⲉⲛⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ ⲛⲉ · ⲣⲩⲙⲛⲁϫⲉ ⲙⲡⲩⲁϫⲉ ⲛⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲧⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲩⲁⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ · ⲛⲧⲁϥⲥϧⲁⲓ ⲇⲉ ⲉϥϩⲏⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲣⲟ ⲉⲧⲉⲓⲉϥⲟ ⲙⲙⲟⲛⲁϫⲟⲥ ⲙⲡⲁⲧⲟⲩ ⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙⲙⲟϥ ⲉϫⲙⲡⲉⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛⲧⲁⲛⲧⲓⲟⲭⲓⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ.

Lettre du saint patriarche et archevêque d'Antioche Abba Sévère, qu'il écrivit à Soterichos, évêque de Cappadoce, sur les maux que Macedonios, l'évêque blasphémateur de Constantinople, fit aux orthodoxes qui étaient dans la ville impériale à cette époque. Il n'y eut pas moyen que le grand Sévère, même avec des grands du palais qui étaient orthodoxes, exerçât la parole de la foi juste vis-à-vis de cet impie. Il l'écrivit quand il était dans la ville impériale, étant encore moine et pas encore établi sur le trône de la ville d'Antioche.

Il prie le destinataire de ne pas se souvenir de ce qu'il lui a écrit auparavant, et va lui apprendre ce qui s'est passé.

« Tandis que la foule des chrétiens était réunie dans la grande église de la ville impériale, envoyant vers Dieu l'hymne du Trisagios, selon la coutume excellente qui règne parmi vous et dans tous les lieux orthodoxes, (invoquant?)... » Et la page est terminée par ces mots : ⲁⲩⲱ ϩⲙⲙⲁ ⲛⲛⲓ ⲛⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ ⲉⲩⲱⲩ

Il est question de cette lettre dans l'Histoire ecclésiastique d'Evagrius, n° 3 du fragment publié dans la *Patrologie Orientale,* t. II, p. 378. Sur Macedonios, v. *Ibid.*, p. 362 et 382.

3° On retrouve la même écriture au feuillet coté 75, de mê-

mes dimensions 30,5 × 27, en deux colonnes de 36 lignes au recto et 35 au verso. Mêmes ornements, coloriés peut-être avec plus de parcimonie. Les deux boucles du ϕ sont coloriées en rouge à droite et en vert à gauche.

Au-dessus du titre, le nombre ϵ̄, ce qui montrerait que dans le recueil original, cette pièce était séparée des deux premières par trois autres. Elle a pour titre :

ϩⲟⲙⲟⲓⲱⲥ ⲕⲉⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲁⲛⲧⲓⲟⲭⲓⲁ ⲁⲡⲁ ⲥⲉⲩⲏⲣⲟⲥ · ⲉⲁϥϩⲁⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲧϩⲛⲧⲁⲛⲧⲓⲟⲭⲓⲁ · ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲣⲉϥⲣϩⲟⲧⲉ ⲛⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ·

Item : une autre lettre du saint patriarche et archevêque d'Antioche Abba Sevèros, qu'il écrivit à l'Église d'Antioche, c'est-à-dire aux pieux clercs, et au peuple des fidèles.

Il était exilé. Il ne les a pas abandonnés; il s'est retiré suivant le précepte : *Lorsqu'on vous persécutera dans cette ville, fuyez dans une autre.* Ce texte (Matth. x, 23) est le même que celui des manuscrits du musée Borgia publiés par Balestri. Les citations scripturaires sont nombreuses : entre autres un verset d'Isaïe XVIII, 4; ici le texte est moins bon que celui de Ciasca « *Sacrorum bibliorum fragmenta Copto-Sahidica* »; des mots intervertis aux dépens du sens, un mot répété. Une autre citation abrégée de saint Paul (Rom. VIII, 38-39) a été retrouvée aussi en partie dans un fragment déchiré du manuscrit copte 128[11], page 40, de la Bibliothèque Nationale; elle s'en rapproche plus que du texte de Balestri, qui d'ailleurs est interrompu dans ce verset.

4° Le feuillet 74 n'est pas de la même main. Dimensions 32,5 × 27. Deux colonnes de 32 lignes, 35 au verso. Une échancrure a enlevé la pagination.

Titre : ϩⲟⲙⲁⲓⲟⲥ ⲕⲉ ⲗⲟⲅⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲧⲁⲛⲧⲓⲟⲭⲓⲁ ⲁⲡⲁ ⲥⲉⲩⲏⲣⲟⲥ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲩⲟϥ ⲁⲉ ⲉⲛϣⲁ ⲉⲧⲟⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲭⲉ ⲧⲁⲉⲡⲓⲫⲁⲛⲓⲁ ⲉⲧⲉ ⲥⲟⲩⲛⲏⲧⲟⲩⲉ ⲛⲧⲟⲃⲉ ⲛⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲧⲉ ⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲁⲛⲏⲛ :

Item : un autre discours du saint patriarche et archevêque d'Antioche,

Abba Sévère, qu'il prononça à la fête qu'on appelle l'Epiphanie qui est le 11 de Tobé. Dans la paix de Dieu. Amen.

Il commence par leur dire qu'il leur a souvent parlé sur cette fête. Il est surtout question du baptême et du Jourdain.

Desinit : ⲟⲩ ⲡⲛⲁ ⲉϥⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉϥϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ

5° Le feuillet 67, mesurant 27 × 24, contient un texte serré sans colonnes, 49 lignes au recto, 48 au verso, avec 50 lettres environ par ligne. En titre :

ⲟⲩⲗⲟⲅⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉ-ⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲁⲛϯⲟⲭⲓⲁ · ⲁⲡⲁ ⲥⲉⲩⲏⲣⲟⲥ · ⲉⲁϥⲧⲁⲩⲟϥ ? [ⲉⲧⲉⲧⲉ]ⲡⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ ... ⲑⲉⲱⲗⲟⲕⲟⲥ . ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲥⲉⲣⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϩⲓ [ⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛ]ⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲁ[ⲙⲏⲛ]

Discours du saint patriarche et archevêque d'Antioche, Abba Sévère, qu'il prononça sur Sainte Marie, toujours vierge, et mère de Dieu, le jour de sa commémoration sainte.

La publication de ce discours pourra peut-être présenter quelque intérêt. Le texte est inachevé et abandonné au milieu d'un mot avant la fin de la deuxième page. L'écriture est beaucoup plus lâche dans les dernières lignes, comme si le copiste avait été pris par le sommeil.

6° Sur le feuillet 66, portant la pagination ⲁⲁ et ⲁⲃ, déchiré en bas aux deux angles, on trouve vers le bas de la seconde colonne, entre traits ornementés :

ⲁⲡⲁ ⲥⲉⲩⲏⲣⲟⲥ ⲡⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲁⲡⲁⲓⲟⲭⲉⲩⲥ

et au-dessous :

ⲟⲡⲁⲓⲟⲥ ⲉϫⲱⲡⲡⲛⲏⲧⲁϥⲧⲉ ⲡⲡϣⲁ

(Sur la fête du 14.)

C'est un discours de Pâques, malheureusement très incomplet.

7° La fin du volume 131[1] contient 11 feuillets de la même écriture, cotés 76-86, de format minime 17 × 13, le texte occupant 13 × 10. Il y a généralement 15 lignes d'une écriture ample inclinée à droite.

Quelques feuillets renferment la fin du Cantique des Cantiques.

On trouve au feuillet 78 R, paginé ⲣⲗⲅ, un discours de Sévère intitulé :

ⲡⲙⲉϩϣⲟⲩⲧ ⲛⲗⲟⲅⲟⲥ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲩⲟϥ ⲛⲟⲓ ⲡⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲁⲃⲁⲓⲟⲭⲓⲁ · ⲁⲡⲁ ⲥⲉⲩⲏⲣⲟⲥ · ϩⲙⲡⲣⲉⲟⲩⲱϣ ⲛⲟⲓ ⲙⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲧϩⲉⲛ ⲕⲩⲣⲟⲥ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲣⲉϥⲥⲱ ϩⲁϩⲧⲏⲩ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉⲥⲱⲧⲙ ⲉⲕⲉⲙⲛⲧⲣⲉϥ-ϯⲥⲃⲱ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ · ϩⲉⲛ ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ

Le 3e discours que prononça le saint patriarche et archevêque d'Antioche Abba Sévère, quand les fidèles de la ville de Kyros (1) voulurent qu'il restât chez eux, pour qu'ils entendissent encore son enseignement.

On n'en a qu'un fragment; il se termine à la page ⲣⲗⲏ, dont les caractères sont presque effacés. Le feuillet suivant porte la pagination ⲥⲓⲁ.

L'intérêt de cette série tient donc moins à ce qu'elle contient de Sévère d'Antioche, qu'aux fragments adjacents, en particulier à la fin du Cantique des Cantiques.

En somme nous avons trouvé ici les restes de cinq manuscrits, dont le premier est particulièrement important, car il semble avoir été consacré tout entier aux écrits de Sévère.

Paris.

E. Porcher.

(1) Peut-être Cyrrhos, dépendante de la métropole d'Iliérapolis (Maboug) du patriarcat d'Antioche.

LA LÉGENDE

DES SAINTS ÉVÊQUES HÉRACLIDE, MNASON ET RHODON,

OU

L'APOSTOLICITÉ DE L'ÉGLISE DE CHYPRE

INTRODUCTION

1. Occasion du présent travail. — Le catalogue des manuscrits hagiographiques grecs de Paris (1) porte (p. 33, n° 12) : ms. 769, « fol. 184-192^{v}, 170-176^{v}, Vie et conduite du saint père Héraclide..... Nous avons seulement des fragments de cette Vie ». De plus les éditeurs ajoutent (p. 32) : « les feuillets 169 à 192 sont tirés d'un autre manuscrit où ils portaient les numéros 347 à 370, et sont assez transposés ». Nous avons trouvé par hasard le manuscrit d'où sont tirés ces feuillets 347 à 370. C'est le ms. n° 979, qui présente précisément la même lacune (non signalée dans les catalogues) (2). De plus nous avons trouvé la fin de l'histoire d'Héraclide dans ce ms. 979 aux folios 371, 375, 376, 377 où les catalogues annoncent le protévangile de saint Jacques (3). Il nous a paru intéressant de faire connaître cette Vie ainsi reconstituée, d'autant que ce manuscrit du XIVe siècle semble unique en Occident et que le sujet est d'un intérêt capital pour les Cypriotes qui ont eu tant de fois à dé-

(1) Paris, 1896.

(2) Après le folio 346 on trouve aussitôt 371. Le manuscrit 979 est relié aux armes de Colbert et le ms. 769 aux armes du roi. On peut donc supposer que le ms. 979 a été envoyé à Colbert par l'un de ses agents et a été aussitôt paginé tel qu'il était (c'est-à-dire avec des feuillets intervertis) par son bibliothécaire; un cahier (347 à 370) a échappé au relieur, est arrivé tel quel à la Bibliothèque du roi et a été mis à la fin du 769.

(3) *Ibid.*, p. 58, n° 7.

fendre l'apostolicité de leur Église. Nous ne publions pas le texte parce qu'il présente encore deux lacunes; nous avons donc des documents mieux conservés à présenter aux lecteurs de l'*Orient chrétien* et nous ne connaissons pas d'autre revue qui puisse publier celui-ci. Nous nous efforçons du moins de n'omettre dans notre résumé aucun trait historique ou géographique intéressant, il suffira donc amplement à mettre en relief cette page de l'ancienne histoire ecclésiastique de Chypre.

II. Prétentions des Cypriotes. — L'île de Chypre, déjà mentionnée par Homère, et que ses riches mines de cuivre désignèrent comme l'un des premiers champs où devait s'exercer l'activité des Phéniciens, occupe aussi une place de choix dans l'histoire du christianisme. Ce furent les chrétiens de Chypre et de Cyrène qui prêchèrent l'évangile à Antioche (*Actes*, xi, 20). Saint Paul la parcourut de bout en bout, de Salamine à Paphos, en compagnie de saint Barnabé et de saint Marc (*Actes*, xi, 19; xiii, 2-13). Plus tard saint Barnabé, qui était originaire de Chypre, revint encore dans cette île avec saint Marc (*Actes*, xv, 39) et il est fort probable qu'il y mourut.

Les Cypriotes étaient donc en bonne posture pour défendre l'apostolicité de leur Église, aussi lorsqu'on leur demanda de montrer que l'évêque d'Antioche n'avait pas droit d'ordination chez eux, l'un d'eux put répondre sans être contredit : « Jamais il n'y est venu, ni dans la métropole, ni dans les autres villes; c'est le concile de notre province qui établissait un métropolitain » (*premier concile d'Éphèse*, session VII, du 31 juillet 431) (1). C'est que la question venait d'être remise à l'ordre du jour, vers l'an 415, par le pape Innocent. Celui-ci avait écrit à Alexandre, patriarche d'Antioche, que les évêques de Chypre s'étaient mis en possession de faire les ordinations sans consulter personne, pour éviter la tyrannie des Ariens, et qu'ils devaient revenir à l'observation des canons, c'est-à-dire rentrer sous la dépendance des patriarches d'Antioche. Ceux-ci auraient dû pouvoir apporter quelques faits à l'appui de cette assertion, ils ne le firent pas, et le concile donna raison aux Cypriotes dont l'Église demeura autocéphale.

Il semble bien probable que les Cypriotes — vu du moins

(1) Cf. Mansi, *Conciles*, t. IV, col. 1165.

l'extrême besoin qu'ils en avaient — devaient être en possession de légendes établissant, dès 431 et même dès le IVe siècle, la succession apostolique de leurs évêques. C'est à cette époque semble-t-il, qu'il faut faire remonter la composition des *Actes d'Héraclide*, évêque de Tamassos, des *Actes de Barnabé* (1) et de la *Vie d'Auxibios*, évêque de Soli (2). Le trait d'union entre les trois récits est le nom et le rôle de l'évêque Héraclide et surtout la version du martyre de Barnabé. Celui-ci aurait été brûlé complètement par les Juifs, y compris les os; ses cendres, qui étaient ainsi ses seuls restes, auraient été dérobées aux Juifs par ses disciples et auraient été enterrées dans une caverne avec l'évangile saint Matthieu. Cette caverne est explicitement mentionnée dans les trois récits et doit appartenir à l'ancienne tradition, antérieure à la découverte, vers 478, *sous un caroubier*, à un quart de lieue de Salamine, *du corps* de saint Barnabé, ayant *sur la poitrine* l'évangile de saint Matthieu qu'il avait lui-même transcrit (3). Car si ces trois récits étaient postérieurs à cette découverte, ils se seraient mis d'accord avec elle et n'auraient pas fait cacher *les cendres dans une caverne*. Ce sont au contraire ces anciens récits sur Barnabé dont les restes étaient enterrés dans une caverne avec l'évangile saint Matthieu qui ont dû conduire à identifier le cadavre trouvé sous un caroubier avec l'évangile de saint Matthieu sur la poitrine.

III. Relation entre les Actes d'Héraclide, de Barnabé et d'Auxibios. — Il semble certain que les Actes d'Auxibios dépendent de ceux de Barnabé, car tous deux supposent qu'Héraclide a été ordonné par saint Paul lui-même et a été transféré à Salamine, enfin tous deux attribuent le même rôle à Rhodon. Il est certain que les Actes d'Héraclide sont indépendants des précédents, car ils font ordonner celui-ci par Barnabé seul durant son second voyage à Chypre, ils ne parlent pas de la translation à Salamine, donnent grande importance à Mnason et ne supposent plus que Rhodon a accompagné Marc en Égypte. Il serait commode de supposer que les deux rédactions (les Actes de Bar-

(1) Publiés dans *Acta SS.*, juin, t. II, p. 431-436, et par C. Tischendorf, *Acta apostolorum apocrypha*, Leipzig, 1851, p. 64-71.

(2) Traduite dans *Acta SS.*, février, t. III, Anvers, 1658, p. 124-128.

(3) Voir en particulier : Théodore le lecteur, *Hist. eccl.*, II, 2 et le panégyrique du moine Alexandre dans *Acta sanctorum*, juin, t. II, p. 437 sqq.

nabé et ceux d'Héraclide) sont indépendantes l'une de l'autre bien que basées toutes deux sur d'antiques traditions en partie communes; sinon il faudrait dire que les Actes de Barnabé sont plus récents et ont pour but de rattacher Héraclide à saint Paul et à Salamine et de faire passer à cette dernière ville la prééminence qui aurait d'abord appartenu à Tamassos.

IV. Témoignages divers sur saint Héraclide. — Cet évêque n'est pas seulement connu par nos Actes et par ceux de Barnabé et d'Auxibios, mais semble avoir joui — et jouit encore — d'une grande célébrité locale : Il est cité par les chroniques cypriotes, par exemple par Machéras qui nous apprend que les premiers évêques de Tamassos sont Héraclidius, Mnason, Rhodon, Macédonius (1); il figure dans le synaxaire local qui commence par résumer nos actes (2); il a passé dans le synaxaire de Constantinople qui en fait un martyr (3), ce synaxaire lui associe Myron que divers écrivains, en particulier Étienne de Lusignan, influencés sans doute par ce rapprochement, lui ont donné pour successeur (4); il opérait encore des miracles en 1769, à l'endroit où fut Tamassos (5); un monastère lui est encore dédié entre les villages actuels de Politikos et de Péra, c'est-à-dire à l'endroit où était le faubourg de Tamassos (6); une longue biographie du saint est encore conservée dans ce monastère (7); d'après les longs extraits qu'en donne M. Sakellarios, cette biographie semble au fond identique à la nôtre et n'en serait peut-être qu'une paraphrase en langue vulgaire. Il existe encore une église dédiée à saint Héraclide (8); c'est peut-être dans cette église que s'accomplit le miracle rapporté plus haut. On voit donc que l'évêque Héraclide, s'il est presque inconnu en Occident, a grande importance pour les Cypriotes et mérite l'article que nous lui consacrons ici.

(1) *Publications de l'École des langues orientales vivantes*, IIe série, tomes 2 et 3, p. 18 (texte) et 20 (traduction), Paris, 1882.

(2) Cf. J. Hackett, *A history of the orthodox Church of Cyprus*, Londres, 1901, p. 377 (d'après les *Excerpta Cypria* de C. D. Cobham).

(3) Éd. Delehaye, au 17 septembre, p. 54.

(4) Cf. Le Quien, *Oriens christianus*, II, 1057-1060. Ici sa mort est placée — nous ne savons pourquoi — au 27 septembre au lieu du 17.

(5) Cf. J. Hackett, *loc. cit.*, p. 378.

(6) Cf. A. Σακελλάριος, Τὰ Κυπριακά, Athènes, 1890, t. I, p. 214-217.

(7) *Ibid.*

(8) *Ibid.*, p. 217.

V. Mnason et Rhodon. — Mnason est mentionné dans les Actes des Apôtres (xxi, 16). Il était cypriote et reçut saint Paul dans sa maison à Jérusalem, lors du dernier voyage de l'Apôtre dans cette ville. Le synaxaire de Constantinople en fait aussi un évêque martyr (1). Tels sont à peu près les seuls éléments de la notice que les *Acta sanctorum* lui consacrent (2). D'après les sources locales, il est né à Tamassos, fils d'idolâtres. Durant un voyage à Jérusalem, il rencontre Jean qui l'instruit et le renvoie à Chypre où saint Paul l'ordonne à cause de sa connaissance des Écritures. Vient ensuite un résumé des faits de la vie d'Héraclide qui le concernent. Il meurt le 19 septembre et on le fête le 19 (ou 18) octobre (3). Il existe encore à Chypre un monastère sous son vocable (4). Les présents Actes semblent dire au commencement qu'il existait des *Actes de Mnason* rédigés par un certain Théodore (5) et que ceux d'Héraclide le furent pour compléter les premiers. Il est assez naturel en effet que Mnason, nommé dans les Actes des Apôtres, ait été popularisé avant Héraclide.

Quand à Rhodon, à qui sont attribués les Actes d'Héraclide, rien dans sa rédaction ne rappelle les passages des Actes de Barnabé qui le concernent; il est censé ne pas quitter Héraclide et Mnason qui prennent grand soin de lui et n'oublient pas de le faire manger lorsque eux-mêmes jeûnent. Il est en somme l'un des principaux personnages du récit et on comprend que les sources cypriotes en fassent le troisième évêque de Tamassos.

RÉSUMÉ DE LA LÉGENDE

1. (fol. 184) L'auteur se met en scène et nous raconte l'occasion de son travail : « Mes amis, le saint père Théodore tombé malade me fit appeler et me dit :... Sous l'inspiration du Saint-Esprit, j'ai écrit tout ce qu'a fait le père Mnason, et toi, mon fils

(1) Éd. Delehaye, au 19 octobre, p 150.
(2) Juillet, t. III, p. 237-238.
(3) J. Hackett, *loc. cit.*, p. 379.
(4) A. Sakellarion, *loc. cit.*, p. 216.
(5) Ce Théodore serait donc aussi un contemporain des Apôtres. Ne serait-il pas l'un des patrons du temple τῶν ἁγίων Θεοδώρων qui est à Politikos (ancienne Tamassos)? Cf. Sakellarion, *loc. cit.*

Rhodon, applique-toi à écrire tout ce qu'ont fait nos saints pères Héraclide le prêtre et Mnason le docteur afin que tu laisses un souvenir éternel après toi. Et il me remit les actes (ὑπομνήματα) de notre commun père et docteur Mnason. »

2. *Rhodon* ne sait trop comment accomplir ce précepte, quand *Théodore* meurt et *Héraclide* et *Mnason* avec d'autres fidèles et *Chrysippe*, père de Mnason, viennent à propos pour l'enterrer. Rhodon n'a donc qu'à s'attacher à eux. Le neuvième jour, Héraclide crée sainte *Procliane* diaconesse de la sainte Église.

3. Une veuve nommée *Trophime* envoie son fils unique, *Grégoire*, en certain endroit (1), il est piqué par une vipère et meurt. La mère envoie sa parente *Macédonia* près d'Héraclide et de Mnason pour les apitoyer sur son sort. (fol. 176) Ils vont la trouver et Rhodon les conduit. Héraclide prie Dieu et la mère meurt; il continue à prier, le fils ressuscite, (fol. 170) puis raconte qu'un jeune homme au visage brillant comme le soleil l'a touché et qu'aussitôt il s'est levé. On demande de ressusciter aussi la mère; cette fois c'est Mnason qui fait la prière et qui la ressuscite (2). Trophime, son fils et Macédonia vont s'habiller et se rendent au temple (ναῷ) de Dieu où Héraclide baptise près de quatre cents hommes et femmes.

4. Un homme de Péra (3) possédé d'un esprit redoutable se jette sur le père Héraclide, lui déchire son manteau et se trouve guéri. Les Hellènes, à cette nouvelle, amènent leurs malades. Héraclide et Mnason les guérissent par l'imposition des mains.

5. Des matelots viennent raconter à Héraclide (fol. 171) que le nom de Jésus a apaisé les flots. On les baptise. Le dimanche, « tout le peuple, nous nous réunîmes dans le temple et, après le chant des hymnes, nous embrassâmes les saints pères ». Héraclide fait un discours. Un esprit impur paraît dans un jeune homme, on demande à Héraclide de le guérir. (fol. 172) Il le fait. Le jeune homme raconte qu'un chien l'avait jeté à

(1) ἀπέστειλεν ἐν κτήλώσεων.

(2) L'auteur semble vouloir donner autant d'importance à Mnason qu'à Héraclide.

(3) C'était un faubourg de Tamassos situé sur la rive droite du Pédiaïon. Il y a encore à cet endroit un village de 400 âmes de ce nom. Cf. A. Sakellarion, *loc. cit.*, p. 215.

terre et le déchirait, mais qu'un homme plus brillant que le soleil était venu le délivrer.

6. Héraclide ordonne au diacre Clésippos de catéchiser *Grégoire* ancien magistrat (1) et il l'ordonne diacre « de l'église catholique ».

7. *Nicolas* apporte une lettre de Paul et Barnabé que nous publions ci-dessous, p. 137; on la lit au peuple; (fol. 173) le saint ἀρχιερεύς, Héraclide, exhorte le peuple à la prière et lui annonce qu'il doit aller à Paphos (2) comme les apôtres le lui ont commandé; (fol. 174) il ordonne *Grégoire* prêtre, et le charge de catéchiser le peuple et d'accomplir « toute la liturgie, puis, prenant Mnason et moi Rhodon, nous partîmes pour Paphos ».

8. Héraclide rend la vue à un aveugle et les gens des alentours le prient d'avoir pitié d'eux. « Au soir, le père Héraclide, prenant du pain et ayant rendu grâce, me le donna, disant : Prends de la nourriture, enfant; pendant que je la prenais les saints pères reposaient, car ils avaient coutume de ne manger que tous les quatre jours. Durant notre repos, le père Héraclide se leva durant la nuit et dit au docteur Mnason : Je veux que tu saches, ô père Mnason, tout ce qui m'est arrivé. Au temps où nous faisions des sacrifices à ceux qui ne sont pas dieux, les serviteurs de Dieu *Barnabé* et *Marc* vinrent à passer et mon père *Hiérocléos* les invita à entrer chez lui. » Ils lui demandèrent seulement le chemin de la montagne neigeuse (εἰς τὸ χιονῶδες ὄρος) (3), et *Hiérocléos* chargea Héraclide de guider les apôtres. (fol. 175) *Barnabas* instruisit Héraclide qui ne voulut plus le quitter, et fut baptisé lorsqu'ils arrivèrent εἰς σολίου ποταμόν (4). Héraclide les accompagna durant leurs voyages dans tous les environs, ils arrivèrent à l'endroit nommé Κορμιακίτη et de là ils allèrent à Tamassos où ils furent bien reçus; ils demeurèrent dans une caverne où Mnason vint les rejoindre. Héraclide termine, en disant qu'une grande tribulation les attend.

(1) ὁ προπολιτευόμενος.
(2) ἐν Πάμφῳ. Cf. *infra*.
(3) Figure dans les Actes de Barnabé (éd. Tisch., p. 70); c'est le mont Olympe.
(4) « Au fleuve de Soli »? Ainsi, d'après cette histoire, Héraclide n'a pas vu saint Paul.

9. Au matin les gens du pays viennent les chercher, ils baptisent quinze hommes et guérissent un estropié; mais les citadins, apprenant ce qui se passait, viennent les chasser de là. « Ils vont ἐν τόπῳ κουρίῳ et y trouvent des filles qui courent les cheveux épars (1) et une grande foule ». Ils sortent et, à un mille de la ville, trouvent une source où ils s'arrêtent pour se reposer. Ils donnent encore du pain à Rhodon sans en prendre eux-mêmes. Au coucher du soleil, Héraclide propose, puisqu'on ne veut pas les recevoir (2), de retourner à leur ville.

10. Au retour ils rencontrent une possédée (fol. 185) depuis vingt-deux ans et la guérissent. Ils continuent leur chemin et arrivent au coucher du soleil ἐν χώρᾳ λίθου Κολόνη. Héraclide et Mnason, qui n'avaient pas mangé depuis quatre jours, mangent du pain et boivent de l'eau.

11. Ils arrivent ἐν χώρᾳ μελήνῃ où le fils du prêtre *Grégoire* les rencontre et leur annonce la mort de *Héracléiana* (3), sœur d'Héraclide. Ils arrivent à Tamassos, les fidèles viennent les voir, Héraclide demande à Grégoire où l'on a enterré sa sœur. On les conduit à la colline nommée Καράνη, ils prient et Héraclide fait une exhortation au peuple.

12. Dix jours après arrive un homme ἀπὸ χωρίου Λαμπαδιστοῦ (4), (fol. 186) nommé *Timothée*, lequel réclame trente pièces de monnaie (νομίσματα) qu'il aurait données en dépôt à *Héracléiana*. Héraclide va demander à sa sœur où est cet argent. Elle répond de son tombeau qu'il est sous une pierre au pied de sa couche. Timothée se fait chrétien.

13. Arrive le jeûne de la quarantaine, ils font l'office jour et nuit; ils font mémoire de *Héracléiana*, elle était venue à trente ans à *Tamassos* et avait été diaconesse durant quinze ans. Héraclide avait cinq ans de plus.

14. Aux jours des souffrances du Seigneur (5) il pleut durant

(1) Ἦσαν λυσίκομαι κόραι τρέχουσαι.

(2) D'après ses Actes, Barnabé aurait aussi été mal reçu dans plusieurs villes de Chypre.

(3) Plus loin Ἡρακλειδιάνη. Ces deux noms n'en forment donc qu'un. De la même manière les Actes de Barnabé nous apprennent que Héraclide se nommait d'abord Héracléon, *Acta SS.*, juin, II, p. 428.

(4) Mentionné *Acta SS.*, juin, II, p. 427 et Tischendorf, *Acta Apost. Apocr.*, p. 70. D'après Sakellarios, Λαμπαδιστό est l'un des noms de l'Olympe, aussi bien que « montagne neigeuse », *loc. cit.*, I, p. 14.

(5) Durant la Semaine sainte, avant le baptême du Samedi saint.

trois jours, les rivières gonflent et les gens du faubourg Péra (ἐν τῷ προαστείῳ Πέραν) ne peuvent venir au baptême. (fol. 187) Le diacre *Clésippos, Mnason* et *Héraclide* se mettent en route avec les saints évangiles, les eaux s'écartent et leur font un passage. Héraclide dit aux deux prêtres *Mnason* et *Grégoire* de prendre *Aétius* et *Romulus* et il en fait des sous-diacres, il ordonne *Germanos* lecteur. On fait l'office, puis *Héraclide* ordonne *Aétios* diacre (fol. 188) et sa mère, *Trophime*, diaconesse. Vient l'office des catéchumènes, puis, au moment des mystères, un fidèle, saisi tout à coup du démon, se précipite sur *Mnason;* Héraclide chasse le démon, on termine les mystères et chacun va chez soi.

15. Le lendemain on se rend à l'église; alors un certain *Alexandre*, κακοδαίμων, qui était débiteur d'un fidèle et lui avait donné des gages, le menace, s'il ne lui rend pas ces gages, (fol. 189) et veut l'étrangler. Mnason lui demande de le laisser et qu'il lui rendra ce qui lui appartient, d'autres infidèles viennent à la rescousse, Mnason rend *Alexandre* muet et paralytique. *Gélase* et ses trois fils qui étaient στηλοποιοί se convertissent. Mnason guérit Alexandre.

16. (fol. 190) Trois jours après, *Hiéros*, fils de *Philothéos*, meurt. Le père a recours aux prêtres des idoles. Les habitants de Péra invoquent *Apollon* (1), *Gorgias* et *Artémis;* les ταμασίοι invoquent *Asclépios*, *Dionysos* et *Artémis*, mais en vain. (fol. 191) Héraclide le ressuscite et prononce une exhortation assez longue. (fol. 192) On baptise *Hiéros* avec ses parents *Philothéos* et *Nympha* (2), au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, « et, après avoir accompli le mystère de Dieu, nous prîmes tous le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Trois jours après, le démon entre dans les Hellènes, hommes et

(1) Nonnus dit qu'à Tamassos on honorait Apollon ὁ Ὑλάτης. Il est cité par Sakellarion, *loc. cit.*, I, 215. Celui-ci ajoute que sur les fondements du temple d'Asclépios à Péra on a élevé l'église τῆς Παναγίας τῆς Ἐλεούσης et, sur les fondements du temple de Vénus, l'église Saint-Georges. Apollon Ἐλείτης est mentionné aussi dans une inscription cypriote, cf. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, in-4°, séance du 1er avril 1887, *La seconde inscription bilingue de Tamassos*. M. Berger rapprochait Ἐλείτης d'Hélos et en concluait que les Cypriotes avaient emprunté ce dieu à Hélos; en réalité c'est Apollon Ὑλάτης ou dieu des bois, comme l'a dit M. Sakellarion, p. 117.

(2) Ce prodige est résumé par J. Hackett, *loc. cit.*, p. 380.

femmes, et « ils viennent pour anéantir non seulement nous, mais encore notre mère l'Église catholique et apostolique ». Ils prennent les armes et viennent, comme des animaux féroces, injurier les Pères. *Longinos* surtout blasphémait le vrai Dieu. Héraclide et Mnason lui disent : Cesse, enfant, ne blasphème pas ainsi le Dieu du ciel et de la terre. Les païens les appellent magiciens et sorciers; alors Héraclide, effrayé, les maudit comme le furent *Sodome* et *Gomorrhe*, puis les chrétiens rentrent dans leur cellule. Un parent du diacre *Aétios* intervient alors en leur faveur et donne de sages conseils aux païens (1). Il leur dit qu'on ne sait d'où proviennent les arts magiques des chrétiens mais que celui qui agit mal avec eux est aussi mal traité. Il faut donc s'écarter, de crainte qu'ils n'appellent leur Dieu magicien à leur secours.

Ils s'en vont, mais l'un d'eux, nommé *Sabinos*, heurte la porte du temple de Dieu avec le bois qu'il tient à la main. La porte tombe, le frappe à la face et le tue. Les autres, à cette nouvelle, accourent et l'emportent.

Le saint père Héraclide, le héraut de la vérité, regrette d'avoir maudit ces impies, parce que l'Évangile ordonne de faire du bien aux ennemis. Mnason lui dit qu'il ne les a pas maudits pour leur causer du tort mais seulement pour ramener leurs âmes. Héraclide n'admet pas cette raison et demande à Dieu de lui pardonner le péché qu'il a commis en maudissant les païens.

Le soir arrivé, on fait l'office du soir, puis on prend de la nourriture et Héraclide demande encore à ses disciples de prier pour lui avec le père Mnason, pour que Dieu lui remette ses péchés. Chacun va se coucher quand, au milieu de la nuit, Héraclide fait demander le docteur Mnason (fol. 375) afin qu'il vienne prier pour lui parce qu'il se trouve mal.

17. (fol. 375) « Mnason nous accompagnant se mit à prier et prenant de l'huile de la lampe toujours allumée (ἀσβέστου), la porta au père Héraclide et l'en oignit. Le saint père Héraclide me dit : Va, mon fils Rhodon, et convoque les serviteurs de Dieu dans son temple. Nous fîmes ensuite les prières de nuit. Au

(1) Nous passons d'ici au ms. 979, fol. 371, sans lacune. Toute la suite appartient au ms. 979.

jour, nous allâmes tous saluer notre saint père qui nous dit... Prions Dieu pour nos péchés ». Il avait la fièvre et souffrait du côté.

18. Le troisième jour qui était le dimanche, il réunit le peuple fidèle, lui fit un court discours. *Aétios* et *Grégoire* lui donnèrent la main, le diacre *Clésippos* prit les saints évangiles et on se rendit à l'église. « Héraclide ordonna au prêtre *Grégoire* et au diacre *Clésippos* de porter saint *Mnason* sur l'autel, puis il lui plaça les saints évangiles sur la tête et parla ainsi : Frère Mnason, aucune partie des saints Livres ne t'échappe, tu sais comment Moïse a conduit le peuple dans le désert, tu as lu combien de prières il a prononcées pour lui; toi donc, frère Mnason, ne refuse pas de prier pour tout ton peuple, afin que le Seigneur amène encore d'autres brebis dans ses parvis; (fol. 376)... deviens comme Josué qui a été le successeur de Moïse et a conduit lui aussi son peuple dans la paix... prends ton bâton et chasse de ton troupeau le loup, l'ours et le lion. Il plaça son livre manuel (ἐγχειρίδιον) sur le cou de Mnason et ordonna à Clésippos de dire la prière, puis il leva les yeux au ciel et demanda à Dieu d'envoyer son Saint-Esprit dans le prêtre Mnason. Le diacre Clésippos lut l'apôtre et le père Mnason l'Évangile, puis celui-ci célébra la messe pendant que le père Héraclide restait à son siège à cause de sa faiblesse. Mnason donna la communion à Héraclide et celui-ci à Mnason, puis il plaça Mnason sur son siège et nous donna la paix. Il envoya ensuite Mnason nous la donner. Puis le père Héraclide lui dit »...

(*Il manque ici un feuillet.*)

19. (fol. 377) Tout le monde pleure, Héraclide les prie de ne pas lui faire de peine; il prend la main de Rhodon et l'envoie chercher un pain qu'il donne à Mnason en disant : « Prends le pain, brise-le et donne l'eulogie à nous tous. Tous ayant reçu l'eulogie, nous prîmes de la nourriture, puis, à la fin du jour, nous allâmes à l'office du soir, après quoi nous revînmes saluer notre père. »

20. Au sixième jour Héraclide appelle Mnason et lui demande de mettre son corps « dans la caverne où est Barnabé le disciple du Seigneur ». Il fait ses adieux à Mnason, à Grégoire l'archiprêtre et à Rhodon, puis il meurt. « On l'ensevelit dans la caverne où il avait accompli les mystères avec les disciples de

Notre-Seigneur Jésus-Christ. Notre saint père Héraclide vécut dix ans après la mort de sa sœur (1) et mourut en paix le 17 septembre en louant le Père, le Fils et le Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles, Amen ».

F. Nau.

UNE LETTRE APOCRYPHE DE PAUL ET BARNABÉ AUX CYPRIOTES

Nous publions ici à part, pour la mettre davantage en relief, la lettre soi-disant écrite par Paul et Barnabé à Héraclide et aux habitants de Tamassos (2). Cette lettre semble avoir partagé le sort de l'histoire d'Héraclide et n'être conservée aussi que dans le seul manuscrit 769. De plus l'original devait être en cet endroit en mauvais état, car le scribe du ms. 769 (fol. 173) a laissé en blanc la place de quelques mots et lignes qu'il ne pouvait sans doute pas lire; il semble bien qu'il a dû omettre encore d'autres mots sans l'indiquer, car plusieurs phrases sont peu intelligibles; nous l'éditons *telle quelle* (3). Les habitants de Chypre qui ont cru à l'apostolicité de leur Église et qui ont regardé Héraclide et Mnason comme leurs premiers

(1) On le fait donc mourir à l'âge de soixante ans, car sa sœur mourut à l'âge de 45 ans et il avait cinq ans de plus qu'elle.

(2) Cf. *supra*, p. 131.

(3) Y compris la ponctuation et les trémas que le scribe prodigue.

Note sur le manuscrit 769.

La seconde homélie, qui est de saint Jean Chrysostome, débute par τοῦ αὐτοῦ. La première n'est donc pas « d'un anonyme », mais du même auteur; c'est la fin de la troisième homélie sur Job, depuis Migne, *P. G.*, t. LVI, col. 574, l. 22.

Dans l'homélie « sur le riche et Lazare » manque un feuillet entre les fol. 38 et 39, à partir de Migne, *P. G.*, t. XLVIII, col. 977, l. 2, jusqu'à la ligne 40 de la même colonne. Les vingt à partir de lignes de l'homélie manquent aussi.

Enfin « la translation des reliques de saint Jean Chrysostome » ne va pas jusqu'au folio 96, mais s'arrête, tronquée, au folio 84. C'est la Vie de Siméon stylite l'ancien, écrite par Antoine le moine, qui occupe les folios 85 à 96; il n'y manque qu'environ la première page.

évêques, contemporains des apôtres, ont dû croire aussi, à certaine époque, à l'authenticité de la présente lettre. De plus cette citation fera connaître aux lecteurs le style des Actes d'Héraclide.

I. Voici d'abord l'arrivée du messager, et la remise de la lettre. Le lendemain Héraclide commande à Mnason de la lire au peuple.

Ὀψίας δὲ γενομένης, καὶ τῶν ἑσπερϊνῶν ἀπολϋσάντων, ἔρχεται τίς ὀνόματϊ Νϊκόλαος, γράμματα ἐπϊφέρων πρὸς τὸν πατέρα Ἡρακλείδϊον, καὶ ἀσπασάμενος πάντας, ἀπέδωκεν τὰ γράμματα Παύλου καὶ Βαρνάβα, τῶν μαθητῶν τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, καὶ ἐπϊδώσας ὁ πατὴρ Ἡρακλείδϊος Μνάσωνϊ τὴν ἐπϊστολὴν καὶ ἀνειλίξας, ἐσήμανεν τῷ πατρὶ Ἡρακλείδῃ πάντα, καὶ εἰσελθόντες ἐν τῷ κελλίῳ, μετελάβωμεν τροφῆς. Ἀναστάντες δὲ ἐποιήσαμεν τὴν εὐχήν· καὶ ἡσϋχασάντων ἡμῶν μικρὸν, ἀνέστημεν ἀμφότεροι εἰς τὴν παννυχίαν, καὶ ἐκτελεσάντων τὴν ἅπασαν ἀκολουθϊαν, ἐπϊτρέπει Μνάσωνϊ τὴν ἐπϊστολὴν ἀναγνῶναι παντϊ τῷ λαῷ. Περϊεϊχεν δὲ ἡ ἐπϊστολὴ οὕτως·

II. Texte de la lettre. Paul et Barnabé connaissent le mérite et les travaux d'Héraclide; ils lui recommandent de continuer à évangéliser Paphos, lui donnent de bons conseils et recommandent au peuple de mettre tout en commun.

Ἔγνωμεν τὴν ἀγαθὴν ὑμῶν γνώμην οὖσαν κατηρτϊσμένην ἐν κυρίῳ· καὶ σπουδάζωμεν γράφειν ὑμῖν, ὅσιε πάτερ, διὰ βραχέων ἡμῶν γραμμάτων. Ἔγνως (1) τὰ σϋμβάντα ἡμῖν ἐν τῇ Πάμφῳ (2)· καὶ ὅμως τοὺς ποταμοὺς ἀναβαίνοντας· καὶ τοῖς βϊαίοις ἐπϊκλύσασαν, κωλύματα μηχανάται· αὐτὸς δὲ, ὡς καλὸς ποιμὴν, μὴ ἀντϊστῇς τῷ τούτων θϋμῷ· ἀλλὰ μεταγράψωμεν (f° 173r) τοίνυν ἐκ τοῦ εὐαγγελίου εἰς τὰς ψυχὰς αὐτῶν· ἱερωσύνη γὰρ λαχὼν τὴν ἀναίμακτον ἐκφερομένην θϋσίαν· τοῖς κϊνδϋνεύουσϊν σϋμμαχοῦ (3)· ἀόκνως γενοῦ πρὸς τὸ κήρϋγμα τοὺς τὴν Πάφον οἰκοῦντας, τὰ βρέφη τοὺς (4) κρουνοὺς τοῦ γάλακτος ἐκπλείων τῷ λϊμώττοντϊ παιδίῳ, τὴν χεῖραν τῆς μητρὸς ἄρτους πε-

(1) ἔγνω Ms. On pourrait aussi lire Ἔγνωτε τὰ σϋμβάντα.

(2) Allusion à l'hostilité de Barjésu et d'Elymas. D'après les Actes de Barnabé (éd. Tischendorf, p. 70-71) les habitants de Paphos ne laissent pas Barnabé et Marc entrer dans leur ville.

(3) συμμάχαι Ms.

(4) Le ms. a deux fois τοὺς.

πληρωμένην· γέρων τῇ βακτηρίᾳ γίνου· καὶ γλῦκεῖα τὴν νουθεσίαν· τὰς ὀδύνας θεράπευσον· χειρὶ (1) μὲν ἄρτον· γλώττῃ δὲ χρηστὴν ἐλπίδα προτιμῶν, ἐκκλησίας τοῖς αἰχμαλώτοις ἀνοίγων· τοῖς (2) ἀντῖγίνου; ἀτόπως γὰρ μὴ ναι τοὺς πάντας εκ μιᾶς

ἡ καρδία καὶ ψυχὴ μία· ἄκουε καὶ οὐδεὶς τῇ τῶν ὑπαρχόντων ἔλεγεν ἴδιον εἶναι, ἀλλ' ἵνα πάντα κοινά (3)· πάντα οὖν ἐξ αὐτῶν ἔχοντες, αὐτῷ εὐχαριστήσωμεν, καὶ μὴ ἀποκάμωμεν, πληροῦντες τὴν ἐντολὴν καὶ τὸν λόγον τοῦ θεοῦ. Ἀμήν. Ὁ κύριος τῆς δόξης στηρίξει καὶ οἰκοδομήσει, καὶ καταρτίσει πάντας ἡμᾶς εἰς τὸ αὐτοῦ θέλημα, εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν (4).

III. Après cette lecture, Héraclide adresse un mot au peuple et le messager s'en va :

Καὶ ταύτης ἀναγνωσθείσης, εἶπεν ὁ ὅσιος ἀρχιερεὺς Ἡρακλείδιος πρὸς πάντα τὸν λαόν· Πατέρες καὶ ἀδελφοὶ καὶ τέκνα, διὰ τὸν θεὸν μὴ ἀπογινόμεθα δεόμενοι τοῦ θεοῦ (f° 173ᵛ) νυκτὸς καὶ ἡμέρας, ὅπως ἀφῇ ἡμῖν τὰ πλημμελήματα ἡμῶν. Δεῖ γὰρ, τεκνία, πληρῶσαι τὰ ἐντεταλμένα ἡμῖν παρὰ τῶν διδασκάλων ἡμῶν. Παρέμεινεν δὲ ὁ ἀδελφὸς πρὸς ἡμᾶς Νικόλαος ἡμέρας δύο.

F. Nau.

(1) χεῖρα Ms.
(2) Nous laissons ici des blancs, comme dans le manuscrit, lequel en présente encore autant à la page suivante.
(3) Cf. *Actes*, iv, 32.
(4) Cf. *Hébr.*, xiii, 20-21, et I Pierre, v, 10-11.

LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE

PSEUDO-CLÉMENTINE

Le manuscrit n° 51 de la collection d'Abbadie (1), en sus du *Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, dont la version syriaque a été publiée (2), contient trois autres ouvrages apocryphes inédits, dont une très courte analyse a été donnée par M. l'abbé Nau dans le *Dictionnaire de Théologie catholique* Vacant-Mangenot, t. III, col. 223. Le premier (fol. 113 à 131), que le catalogue d'Abbadie ne distingue pas du Testament précédent, vient d'être analysé assez longuement par M. l'abbé Guerrier (3). Nous nous proposons d'analyser les deux autres, qui portent dans le catalogue les numéros 3 et 4 (4). Le premier (fol. 131 à 146) appartient encore sans conteste au genre « Testament »; il débute même comme le Testament syriaque, édité par Mgr Raḥmani, et notre analyse contribuera, avec celles de M. Dib (5) et de M. Guerrier (6), à montrer combien ce genre a plu aux Orientaux et quelles variations ils ont introduites sur ce thème. Nous traduirons ensuite les principaux passages des derniers livres du *Qalementos* (7) éthiopien, ouvrage inédit, dont le docteur Haffner, professeur à l'université d'Innsprück, prépare une édition (au moins des deux premiers livres) pour la Patrologie Orientale Graffin-Nau. Ce dernier ouvrage, apparenté aux Récognitions latines et aux Homélies grecques

(1) *Catalogue raisonné des manuscrits éthiopiens appartenant à Antoine d'Abbadie*, Paris, 1859, p. 60-63.

(2) A Mayence, 1899, par Mgr Raḥmani. — M. Dib a montré qu'une version arabe de cet ouvrage a été faite sur le syriaque. Cf. *ROC*, 1905, p. 118-423.

(3) *ROC*, 1907, p. 1-8.

(4) *Loc. cit.*, p. 62.

(5) *ROC*, 1906, p. 427-430.

(6) *ROC*, 1907, p. 1-8.

(7) Ou Apocalypse de Pierre.

pseudo-clémentines, n'était connu jusqu'ici que par l'analyse de A. Dillmann (1) et par la publication de la version arabe du premier livre, faite par M. D. Bezold (2) et par Mme D. Gibson (3). En somme, nous nous proposons de faire mieux connaître les écrits pseudo-clémentins, conservés dans la littérature éthiopienne.

I. LA SECONDE VENUE DU CHRIST ET LA RÉSURRECTION DES MORTS.

Cet apocryphe, contenu dans le ms. d'Abbadie n° 51 fol. 131 r° a au fol. 146 v° a, est une révélation, faite par Jésus à Pierre et transmise par Pierre à Clément, sur les événements de la fin des temps, les supplices de l'enfer et la miséricorde du Seigneur pour les hommes. Il est intitulé : ዳግም ፡ ምጽአቱ ፡ ለክርስቶስ ፡ ወትንሣኤ ፡ ምውታን ፡፡

Bien qu'ici, comme du reste en tout livre oriental, les divers sujets traités ne soient pas exposés avec beaucoup d'ordre, nous pouvons diviser l'apocryphe en six parties principales :

1° La venue du Christ, la fin du monde et le jugement général.

2° Les supplices endurés par les pécheurs.

3° Le ciel, demeure des bienheureux.

4° Le but de la création des êtres.

5° La miséricorde du Seigneur envers les hommes.

6° Ordonnances disciplinaires et liturgiques à propos des principales fêtes chrétiennes.

1° La venue du Christ, la fin du monde et le jugement général (4) (fol. 131 r° a au fol. 133 v° a).

Réunis sur le mont des Oliviers, les apôtres supplient le Christ de leur indiquer quels seront les signes de sa venue et de la fin du monde (5). Le Christ leur dit que le temps de sa

(1) Dans *Nachrichten... der K. Gesell. der Wiss. zu Göttingen*, 1858, p. 185-226.

(2) *Die Schatzhöhle*, Leipzig, 1888.

(3) *Kitab al-Magall, or the book of the Rolls*, Londres, 1901.

(4) Cette Apocalypse est encore à rapprocher de celle qui commence le Testament Rahmani et de celle qu'a signalée M. Guerrier (*loc. cit.*).

(5) Même commencement dans le Testament Rahmani : « Après que Notre-Seigneur, ressuscitant des morts et nous apparaissant, eut été touché par Thomas,

venue n'est pas connu, qu'elle se fera tout à coup, comme l'éclair, qui apparaît de l'orient à l'occident, et leur rappelle la parabole du figuier qui bourgeonne et annonce l'été prochain. A Pierre, qui demande un éclaircissement sur cette parabole, il répond, en commentant la parabole du figuier stérile, au lieu d'expliquer celle du figuier qui verdoie.

Dans les derniers jours il viendra de faux Messies qui séduiront les hommes. C'est alors qu'Hénoch et Élie seront envoyés, pour enrayer le mal accompli par ces imposteurs. Jésus montre à Pierre comment toutes choses se passeront à la fin des temps et comment les pécheurs, séparés des justes, seront punis. Effrayé du châtiment des pécheurs, Pierre déclare qu'il vaudrait mieux pour ceux-ci n'être pas nés. A quoi le Christ réplique que, lorsque Pierre aura vu les crimes des pécheurs, il comprendra la sévérité de la punition du Seigneur.

Vient ensuite un tableau du jugement dernier. Tous les êtres réapparaîtront à la fin des temps pour être jugés. La prophétie d'Ézéchiel sur les os sera accomplie. De même que les graines, semées sèches en terre, deviennent vivantes et fécondes, de même les hommes sortiront de la tombe, pleins de vie. Le jugement se fera au milieu du feu. Le feu sera partout, car la plupart des éléments, v. g. les eaux, la mer... se changeront en feu. Des flammes inextinguibles amèneront les hommes, dans un fleuve de feu, au jugement de colère. Alors, le Christ viendra, précédé de sa croix, sur une nuée lumineuse, et son Père céleste, après lui avoir posé une couronne sur la tête et l'avoir intronisé, lui donnera plein pouvoir, pour rendre le jugement dernier.

2° Les supplices endurés par les pécheurs (fol. 133 v° a au fol. 136 r° a).

Aucun des damnés n'échappera au feu de la géhenne. Mais le feu ne sera pas le seul supplice. Il y aura aussi des tourments spéciaux, pour la punition de chaque sorte de péchés. Les damnés endureront donc des supplices qui varieront avec la nature des fautes commises. C'est ainsi que les scélérats seront

Matthieu et Jean..., Pierre et Jean lui dirent : « Seigneur, dis-nous les signes de la fin du monde et tout ce que feront les habitants du monde, pour que nous l'annoncions à ceux des nations qui croiront en ton nom... » *loc. cit.*, p. 2 à 4.

jetés dans une fosse contenant un brasier immense, les prostituées, pendues par le cou et les cheveux, les homicides, dévorés par des bêtes furieuses et rongés par les vers, les femmes coupables d'avortement, dévorées jusqu'au cou et cruellement torturées par les démons, les tueuses d'enfants, déchirées par des animaux féroces, les persécuteurs auront les intestins dévorés par les vers, les impies, les yeux brûlés par un fer rouge, les faux témoins, les lèvres coupées, les usuriers seront brûlés jusqu'aux genoux, les idolâtres et les adultères, harcelés par les démons, les serviteurs désobéissants se rongeront la langue, les sorciers et les sorcières endureront le supplice des roues de feu. Ourael et Ezrael auront pour mission de veiller à l'application intégrale des tortures aux pécheurs.

3° Le ciel, demeure des bienheureux (fol. 136 r° a au fol. 137 v° a).

Les élus et les justes, amenés par les anges, seront introduits dans le royaume céleste. Pour lui faire mieux saisir ce qu'est la gloire du ciel, Jésus ordonne à Pierre de l'accompagner à la montagne sainte. Sur la montagne, se trouvent des personnages au visage plus brillant que le soleil et aux vêtements étincelants de lumière. « Mon Seigneur, qui sont ceux-ci? » s'écrie Pierre. « Ce sont Moïse, Élie, Abraham, Isaac, Jacob et les autres Pères justes, » répond le Christ. C'est alors que le paradis, séjour des élus, s'ouvre tout grand. Émerveillé du spectacle qui se déroule à ses yeux, Pierre veut dresser sur la montagne trois tentes, une pour Jésus, une pour Moïse et une pour Élie. Soudain, une voix du ciel se fait entendre : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, objet de mes charmes. Il observe mes ordres. » Les apôtres lèvent les yeux : ils aperçoivent, dans le ciel, de vrais hommes qui viennent à la rencontre de Notre-Seigneur, de Moïse et d'Élie, et ensuite pénètrent dans un autre ciel. A ce moment, le ciel se ferme aux yeux des apôtres. Ceux-ci, en descendant de la montagne, remercient le Seigneur d'avoir inscrit le nom des justes dans le livre de vie.

1° Le but de la création des êtres (fol. 137 v° a au fol. 139 r° b).

Le Seigneur a créé les êtres uniquement pour sa gloire. La

conséquence de cela c'est que toutes les créatures sont strictement obligées de célébrer le Seigneur. Les anges et les bienheureux accomplissent ce devoir en exécutant un concert incessant de louanges, les damnés, en subissant leur châtiment, les éléments, en obéissant aux lois qui les régissent, le diable même, en demeurant fixé à jamais dans son état de déchéance, Adam enfin et ses descendants, en adorant la majesté divine.

La gloire du Seigneur est immense et sans fin. Lorsqu'ils s'associent par leurs hymnes et leurs chants aux louanges que décernent à Dieu les autres créatures, les hommes se préparent à recevoir le bonheur éternel qui leur est destiné. La glorification de Dieu est le gage de la gloire dans le ciel. C'est ainsi que, pour s'être toujours complu à célébrer le Seigneur avec un très grand zèle, les anges ont un visage plus brillant que le soleil, des yeux aussi étincelants que les étoiles du matin, des habits semblables à ceux dont Moïse et Élie étaient revêtus pendant la transfiguration sur le Thabor.

5° la miséricorde du Seigneur envers les hommes (fol. 139 r° b au fol. 145 v° b).

La préoccupation dominante de Pierre est de savoir quelle sera la miséricorde du Seigneur envers les pécheurs au dernier jour. En effet, une double mort leur est réservée. La première mort est celle qui, transmise par la procréation, s'étend à tous les êtres vivants, doués d'un corps. Le Christ lui-même, Verbe du Père, l'a connue, en tant qu'homme. Quant à la seconde mort, elle frappera exclusivement les pécheurs après la résurrection des morts. Elle est plus redoutable que la première, car elle est définitive.

Pour délivrer Pierre de la frayeur qui l'obsède relativement à la seconde mort des pécheurs, Jésus lui fait une révélation sur la miséricorde du Seigneur. La clémence divine s'étend à tous les hommes. Il en est d'elle comme du soleil que le Père céleste fait lever indistinctement sur les justes et sur les pécheurs, et de la pluie qu'il répand sur les bons et sur les mauvais. De plus, le Christ qui avait pour mission de faire ici-bas l'œuvre de son Père, n'a-t-il pas guéri un paralytique le jour du sabbat malgré les malédictions et les blasphèmes des Juifs? Un tel fait prouve que l'œuvre du Seigneur est essentiellement une

œuvre de miséricorde. L'apôtre Paul, lorsqu'il affirme qu'après la seconde venue du Christ et le jugement général, la mort sera le dernier ennemi détruit, montre aussi par là combien le Seigneur est miséricordieux.

La comparaison, faite par le Christ, du Seigneur à un potier qui, ne trouvant pas réalisé l'idéal entrevu, brise le vase qu'il vient de finir, pour essayer de le refaire plus beau, indique exactement quelle est la conduite miséricordieuse de Dieu envers Adam pécheur. Si le Seigneur a puni Adam, ce n'est que pour un temps. La récompense éternelle, destinée à Adam, n'est point supprimée; elle est seulement différée. Lorsqu'il aura accompli sa punition, Adam possédera la récompense entière. David, de son côté, a exprimé la grandeur de la miséricorde de Dieu dans ses psaumes. Le Christ cite à Pierre divers passages, tirés des psaumes, et commente la parole de David : « Le Seigneur m'a fortement châtié, mais ne m'a pas livré à la mort. »

Cette révélation sur la miséricorde divine, que Jésus n'a faite qu'à Pierre seul (en effet, les anges, les justes, les martyrs, les prophètes l'ignorent), doit être un mystère caché. C'est que, si les pécheurs venaient à la connaître, ils s'en autoriseraient dans leur malice, pour pécher davantage, et ils diraient : « Le Seigneur aura pitié de nous au dernier jour. » Le Christ, d'ailleurs, n'a fait à Pierre une telle révélation que parce qu'il a vu son abattement, ses larmes, ses angoisses et qu'il a entendu ses supplications ardentes, entrecoupées de sanglots. Aussi, n'est-il pas permis à Pierre de divulguer le mystère que Jésus lui a exposé, sauf aux sages, qui sont capables de le porter?

Une dernière révélation du Christ à Pierre a trait à la hiérarchie qui sera gardée dans le royaume éternel. Au ciel, les bienheureux seront placés suivant leur dignité. C'est ainsi que les patriarches seront sur les trônes des Chérubins, les évêques sur ceux des Séraphins, les prêtres sur ceux des Puissances, les lecteurs sur ceux des Archanges, les rois et les souverains sur ceux d'Hénoch, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Une fois que les bienheureux seront installés dans le royaume éternel, le monde sera complètement bouleversé. Les cieux et la terre seront en feu. Il n'y aura plus ni soleil, ni lune, plus d'hiver, ni d'été. Ce sera comme à l'origine des temps, avant la création.

Pierre, s'adressant à son disciple Clément, lui fait remarquer qu'il lui a exposé intégralement la révélation qu'il tient de la bouche même du Christ, lui recommande d'en déposer le livre dans un coffret caché, où personne ne mettra la main, lui indique ce qu'étaient les apôtres avant la venue du Paraclet, ce que l'Esprit-Saint leur a appris, et attire son attention sur le bonheur du ciel et le soin avec lequel il faut préparer notre admission dans le royaume éternel.

6° Ordonnances disciplinaires et liturgiques à propos des principales fêtes chrétiennes (fol. 145 v° b au fol. 146 v° a). Immédiatement après l'exposé de la miséricorde du Seigneur se trouve une liste des fêtes chrétiennes, classées dans l'ordre où elles doivent être célébrées. Un tel ordre a été choisi pour faciliter l'audition des Écritures et pour établir le cours liturgique de l'année éthiopienne. Comme, dans la fixation de l'époque des fêtes, deux manières de compter sont indiquées : à savoir la manière égyptienne et la manière hébraïque, le mois et le jour sont déterminés pour chaque fête, suivant l'une et l'autre manière. Pour célébrer les fêtes de l'année, il faut se reposer et honorer Dieu, la Vierge ou le Saint, en observant ce que prescrivent les règles du culte. Citons quelques-unes des fêtes éthiopiennes, énumérées dans l'apocryphe : la Naissance du Christ, l'Ascension, la Descente du Saint-Esprit sur les apôtres, la Circoncision, l'Annonciation, la Transfiguration, la Saint-Étienne, la Saint-Michel, etc. Le jeûne est prescrit aussi à certaines époques.

La finale du ms. indique clairement ce qu'est l'apocryphe : une révélation, faite par le Christ à Pierre et rapportée par Pierre à Clément. Elle mérite d'être citée intégralement : ይቤሎ ፡ መ ድኀኒነ ፡ ክርስቶስ ፡ ለጴጥሮስ ፡ ረድኡ ፡ ወውእቱኒ ፡ ጴጥሮስ ፡ ከ ሠተ ፡ ሎቱ ፡ ለረድኡ ፡ ቀሌምንጦስ ፡ ወአጠየቆ ፡ ነገረ ፡ ምስጢ ር ፡ ከመ ፡ ኢይክሥታ ፡ አላ ፡ ያፍርሆሙ ፡ በዙኃኔ ፡ ነደ ፡ እሳት ፡ ከመ ፡ ይነስሑ ፡ እምኀጢአቶሙ ፡ ስማዕ ፡ አወልድየ ፡ ቀሌምንጦ ስ ፡ አማንየ ፡ እቤለከ ፡ ስብሐት ፡ ለመፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ ለዓለመ[1] ፡ ዓለም ፡ አሜን ፡፡

(1) Ms. ወለኀለም ፡

II. LE MYSTÈRE DU JUGEMENT DES PÉCHEURS.

Ce bref traité est conservé dans le même manuscrit du fol. 146 v° a au fol. 157 v° b et a pour titre : *Exposé du mystère glorieux et caché — et recherche de cet exposé — sur le jugement des pécheurs.* ነገረ ፡ ምሥጢር ፡ ክቡር ፡ ወስውር ፡ ወተሐ ሥሦቱ ፡ ለዝንቱ ፡ ነገር ፡ በእንተ ፡ ኵነኔ ፡ ኃጥኣን ፡ Le contenu correspond plutôt au sous-titre qui est : *Pierre sonda Notre-Seigneur au sujet de sa miséricorde pour Adam.* ወሐተቶ ፡ ጴጥሮስ ፡ ለእግዚእነ ፡ በእንተ ፡ ምሕረተ ፡ አዳም ፡ Car le thème fondamental et le vrai but de l'apocryphe semble bien être la miséricorde du Seigneur envers les hommes.

Le manuscrit est écrit sur deux colonnes et comprend vingt-cinq lignes par colonne. Il se termine brusquement par une colonne complète, sans aucun signe indiquant que le sujet est terminé. Nous devons donc en conclure que l'ouvrage est incomplet. C'est ce qu'avait déjà noté M. A. d'Abbadie : « La section est imparfaite à la fin, écrivait-il. J'ignore s'il manque plus d'un feuillet » (1). Nous ne connaissons pas d'autre manuscrit du même ouvrage et nous nous proposons donc d'éditer celui-ci, tel qu'il nous a été conservé.

Des sujets tout à fait différents les uns des autres sont traités dans cet apocryphe. S'ils ont un lien, c'est certes la miséricorde du Seigneur, car cette idée est clairement exprimée après les principaux développements (notamment dans cinq endroits différents), et l'auteur semble avoir pour unique but, en admettant que les Orientaux puissent avoir un but lorsqu'ils écrivent, de démontrer, par des textes et par des faits, l'existence et la grandeur de la miséricorde du Seigneur envers les hommes.

Bien que l'apocryphe n'ait point de suite dans ce qu'il expose, nous pouvons diviser son contenu tout entier en cinq parties principales :

1° Exhortation de Pierre à ses frères et énumération des attributs du Seigneur.

2° Enseignement de Pierre à son fils Clément.

3° Avis et révélations de Notre-Seigneur à Pierre.

4° Récit de la chute originelle; explication de la manière

(1) *Loc. cit.*

dont le Seigneur a remédié aux conséquences funestes de la chute; exposé de la miséricorde de Dieu envers l'homme et de la grandeur de ses œuvres.

5° Abraham, Melchisédec et le Christ.

Nous allons résumer les idées les plus importantes, très diffuses dans l'apocryphe, qui semblent se rattacher à ces titres généraux.

1° Exhortation de Pierre à ses frères et énumération des attributs du Seigneur (fol. 146 v° a au fol. 149 r° a).

Pierre recommande à ses frères de ne pas se laisser séduire par les choses éphémères de ce monde, mais d'éviter tout mal et de suivre constamment le droit chemin jusqu'à l'arrivée à la demeure éternelle. Vient ensuite une longue énumération des attributs du Seigneur, qui a trait à sa nature (éternité, immutabilité, science absolue, sagesse et intelligence profondes), à sa majesté (beauté sereine, gloire sans fin ni vicissitude, que célèbrent les anges et les saints), à son rôle envers le monde (créateur, ordonnateur, cause universelle, providence, maître absolu) et à son rôle envers les hommes en général (bonté, justice, miséricorde, paternité), envers les fidèles (rapports intimes avec eux, manifestation de son cœur), envers les faibles (vengeur des opprimés, afin de rétablir les droits violés), envers les pécheurs et les égarés (indulgence et pitié, afin de ramener ceux qui errent dans le droit chemin), envers les bons et les méchants (récompense des bons et châtiment des méchants).

2° Enseignement de Pierre à son fils Clément (fol. 149 r° a au fol. 150 v° b).

Les principaux points traités dans cet enseignement, sont, d'une part, un exposé sur les anges et les bienheureux, surtout dans leurs rapports avec le Seigneur, et d'autre part, un exposé sur les enfants d'Adam et la Rédemption.

La nature et les attributs des anges sont nettement indiqués (spiritualité, éternité, impassibilité, gloire sans fin, intelligence sereine, absence complète de défauts). Quant à leur fonction, elle consiste à célébrer le Seigneur avec beaucoup de spontanéité et de modestie, par le chant, par les cris, par la parole, avec une crainte respectueuse, sans discontinuation ni fin. Les bienheureux sont les enfants d'Adam, qui, associés aux anges, ont la même fonction qu'eux : célébrer le Seigneur. Dans

la gloire, il résulte un nouvel état de choses pour les enfants d'Adam, qui ne sont plus du tout sous l'influence des méchants.

La Rédemption est un bienfait de premier ordre pour les hommes, à qui elle a rendu leur droit d'hériter de la vie éternelle. Sa cause est le péché de nos premiers parents. Opérée par la mort du Christ et par l'aspersion de son sang, la Rédemption s'étend à tous les enfants d'Adam. Ses conséquences sont nombreuses et importantes. Le Fils du Seigneur, après avoir brisé les portes d'airain du Schéol, a délivré les âmes prisonnières. Les hommes deviennent les enfants du Père, sont aimés par lui, sont exaucés en toutes choses, ont des droits au bonheur sans fin, ont la puissance de Jésus, sont instruits par l'Esprit-Saint. Le démon est vaincu définitivement et enfermé dans le cachot des impies. C'est pour lui comme s'il n'avait jamais été créé. Des devoirs spéciaux découlent de la Rédemption. Les hommes doivent coopérer à la Rédemption et surtout croire en Jésus, manger son corps, boire son sang, suivre la trace de son chemin, afin de ne faire qu'un avec lui et de devenir les enfants du Père céleste.

3° Avis et révélations de Notre-Seigneur à Pierre (fol. 150 v° b au fol. 151 v° a).

Notre-Seigneur donne à Pierre divers avis. Il lui indique d'abord son devoir, lequel est d'instruire Clément, à qui il dira ce qu'est la divinité (1), et les fidèles, à qui il exposera comment les bienheureux seront unis à Dieu dans le ciel, comment ils ne pourront se séparer de lui, pas plus que le poisson ne peut se retirer de l'eau, quel nouvel état de choses il résultera pour les bienheureux, comment le Seigneur est le chef et le maître, la vie et l'espoir des enfants d'Adam.

Notre-Seigneur explique ensuite à Pierre les motifs pour lesquels il lui a fait une révélation. C'est à cause des instances, des prières, des larmes, des supplications de Pierre.

Enfin, il lui recommande de cacher au commun des hommes le mystère, qui lui a été révélé, car les hommes sont des insensés, qui s'autoriseront de la miséricorde du Seigneur, pour pécher davantage. Ne le divulguer qu'aux sages, qui peuvent en connaître le sens et sont capables de le cacher et faire de ce

(1) Il y a un jeu de mots sur መለኮት ፡, qui est employé à la fois dans le sens de divinité et dans celui de domination.

mystère un bouclier, un sujet de tristesse, un principe de crainte et de repentir. La crainte et le repentir peuvent seuls conduire l'homme à la pratique du bien. L'homme est semblable à un enfant désobéissant, qui, pour ne plus pécher, a besoin de se souvenir des coups qu'on lui a infligés comme châtiment.

Les révélations de Notre-Seigneur à Pierre ont trait à la rétribution d'outre-tombe et à ses suites, à la manière dont Dieu se comporte ici-bas envers ceux qui lui sont fidèles et envers ceux qui lui manquent de fidélité, enfin, à l'intention que s'est proposée le Seigneur en créant Adam.

La rétribution des bons et des méchants aura lieu à la fin des temps. Deux sentences seront prononcées par le Christ : une sentence de bénédiction pour les justes, qui seront récompensés à jamais, et une sentence de malédiction pour les méchants, qui seront châtiés éternellement (supplices nombreux, endurés avec les démons, et tous d'espèce différente). Le Christ viendra ensuite dans le monde entier, qui sera bouleversé et renouvelé. Les justes seront définitivement fixés dans le bonheur. Les imperfections de leurs facultés auront disparu. Les saints auront des ailes spirituelles, ce qui leur permettra de voler dans les lieux élevés et jusqu'aux extrémités de la terre. Quant aux démons, ils seront terrassés pour toujours, ce qui réjouira les enfants d'Adam et ne les empêchera plus d'entrer en possession de l'héritage céleste.

Parmi les hommes, les uns demeurent fidèles au Seigneur, les autres lui manquent de fidélité. Le Seigneur comble de biens les premiers et punit sévèrement les seconds, jusqu'à ce qu'ils se corrigent et reviennent à lui. C'est ainsi, d'ailleurs, qu'il s'est comporté envers les Israélites, qui, tantôt fidèles, furent alors récompensés, tantôt infidèles, furent alors châtiés.

Le Seigneur a créé Adam exclusivement pour le bonheur et non point pour un vain but, ni pour le châtiment. La punition n'a eu lieu qu'à cause de la prévarication d'Adam. Elle est temporaire. Accomplie, elle ne se renouvellera pas. En effet, le Seigneur destine Adam à la vie éternelle.

4° Récit de la chute originelle; explication de la manière dont le Seigneur a remédié aux conséquences funestes de la chute; exposé de la miséricorde de Dieu envers l'homme et de la grandeur de ses œuvres (fol. 154 v° a au fol. 157 r° b).

Le récit de la chute originelle est détaillé. Le démon trompe nos premiers parents et les engage à manger du fruit défendu, afin de devenir Dieu. Avant le péché, nos premiers parents se promenaient dans le paradis, étaient les enfants du Maître du paradis et mangeaient toutes sortes de fruits. Lorsqu'ils aperçoivent l'arbre défendu, le Seigneur leur recommande, par plusieurs fois, de ne pas manger de ses fruits et leur expose les conséquences désastreuses de leur désobéissance. La conséquence la plus pernicieuse sera la corruption des membres de nos premiers parents. Le fruit défendu n'est autre que le ܦܓܐ (fruit vert). Rendus fous par le démon, nos premiers parents transgressent l'ordre du Seigneur et sont expulsés du paradis, pour une contrée de ronces et d'épines.

Le Seigneur a remédié d'une façon merveilleuse aux suites néfastes de la chute originelle. Il a connu la tentation et le péché de nos premiers parents. Le démon s'était affublé de la chair d'un serpent. Pour le vaincre, Notre Sauveur s'unira à la chair d'Adam. Il s'incarnera, après avoir tardé longtemps, afin de pouvoir surprendre le démon. L'Incarnation rend les hommes égaux à Jésus, les fait participer à sa vie intime et est la cause de la défaite finale et définitive de Satan et de ses démons.

Suit un exposé de la miséricorde de Dieu envers l'homme. D'une façon générale, la miséricorde du Seigneur est l'objet d'un continuel souvenir de la part de l'homme et la cause de multiples actions de grâces, étant donné le nombre considérable des actes de la clémence divine envers l'homme. Elle doit aussi être consignée et racontée à la postérité. Plus spécialement, elle s'est manifestée envers les enfants d'Adam par le zèle qu'a mis Notre Sauveur à délivrer l'homme des entraves de Satan et par son humiliation dans l'Incarnation. La comparaison du Christ à un arbre montre quelle a été la miséricorde de Dieu. Quelques considérations sur la grandeur des œuvres du Seigneur sont ajoutées ici. L'œuvre du Seigneur est immense. C'est un devoir pour l'homme que de chercher à la pénétrer. Le Seigneur connaît à fond son œuvre. Les pensées les plus intimes du cœur de l'homme ne lui sont pas cachées. L'homme est le chef-d'œuvre de la création. Les attributs du Seigneur (richesse, clémence, etc.) conviennent éminemment à l'homme.

5° Abraham, Melchisédec et le Christ (fol. 157 r° b au fol. 157 v° b).

L'auteur, parlant du mystère de la Pâque, affirme que c'est Abraham qui a entrevu le premier ce mystère, lors de son retour du massacre des rois d'Amalec. Melchisédec a été associé à Abraham dans l'accomplissement du mystère de la Pâque. L'auteur dit aussi qu'il y a deux prophètes et deux prêtres, qui ne sont autres que l'ancien prophète et l'ancien prêtre, représentés par Melchisédec, et le nouveau prêtre et le nouveau prophète, représentés par le Christ. Abraham a offert à Melchisédec la dîme de tout ce qu'il possédait. Le sens symbolique de cette dîme est expliqué ici. En effet, la dîme, donnée par Abraham à Melchisédec, constitue le mystère des rois et des prêtres. Les rois et les prêtres sont inséparables, étant tous deux le fondement de la société. Les rois doivent, par leurs offrandes, faire l'aumône aux prêtres et ces derniers, en retour, doivent intercéder pour les rois, auprès du Christ. C'est ainsi que rois et prêtres participent à la foi.

Ici se termine ce qui nous reste de cet apocryphe. Dans la finale, il est indiqué que Melchisédec, Abraham et le Christ forment l'objet d'un troisième mystère.

La langue n'est pas partout ni très pure, ni très claire. Au point de vue morphologique, il faut noter la permutation fréquente des consonnes de la même classe, l'indécision des voyelles, de nombreuses fautes de quantité dans la formation des syllabes, des incorrections dans les formes verbales et nominales. Il y a très peu de mots et de formes qui ne se trouvent pas dans le *Lexicon æthiopicum* de Dillmann. Pour ce qui est de la syntaxe, plusieurs phrases restent obscures. Des restitutions paraissent s'imposer, le texte étant parfois inintelligible. Il est à observer que la mise en relief des mots importants est fréquemment employée, que le rapport du génitif est souvent exprimé par le moyen de la préposition ለ —, enfin que l'idée de but est plutôt traduite par la conjonction ከመ ፡ que par le subjonctif sans conjonction. L'auteur ou le copiste doivent aussi être responsables de certaines négligences, consistant surtout dans l'inachèvement ou la répétition de certaines phrases.

(*A suivre.*)

Yvetot, le 15 avril 1907. Sylvain GRÉBAUT.

ÉTUDE

SUR LA CONVERSION DE L'ARMÉNIE AU CHRISTIANISME

AINSI QUE SUR LA DOCTRINE ET LES USAGES DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE PRIMITIVE

(*Suite*) (1)

---

10. — *La conversion de l'Arménie par Grégoire semble avoir été un réveil et une diffusion plus grande, plus intense, et non une conversion sans aucuns précédents, sauf cependant à la cour et probablement parmi les nakharars.* — Les quelques communautés chrétiennes fondées en Arménie avec le concours des missionnaires grecs et syriens du Pont, de la Cappadoce et de l'Osrhoène, avaient été bouleversées et désorganisées, mais non entièrement anéanties, quand commença l'apostolat de Grégoire l'Illuminateur. Si le christianisme, en effet, avait alors entièrement disparu de l'Arménie et avait été étouffé dans le sang, comment s'expliquer le silence des historiens chrétiens, grecs et syriens qui ne disent rien de ces persécutions? Si l'Arménie eût été complètement païenne et eût passé soudain au christianisme, à la voix de Grégoire, un tel spectacle aurait sans doute vivement frappé des hommes tels que Théophile d'Édesse, Théodoret, Eusèbe. Or, ces historiens ne paraissent avoir été frappés ni de la rigueur des persécutions, ni de la diffusion du christianisme en Arménie: fait bien étonnant, si cette propagation avait marché avec l'extraordinaire rapidité décrite par Agathange et Moïse.

Dans son récit du martyre de Guria et de Schamona, placé

(1) Voy. 1907 p. 22.

l'an 618 des Séleucides et 306 de Jésus-Christ, Théophile signale quelques-unes des régions ensanglantées par les persécutions de Dioclétien, notamment les environs de Martyropolis et de Mélitène (1). Pourquoi ne fait-il aucune allusion à celles de la Grande-Arménie? Théodoret raconte la conversion des Ibériens et même des Éthiopiens (2), et il ne dit rien de la conversion d'un peuple plus voisin, et dont le récit serait pour les Grecs d'autant plus intéressant. Eusèbe lui-même, qui est bien au courant de l'état de la chrétienté arménienne (*H. E.*, IX, 8, etc.), ne dit pourtant rien de l'apostolat de Grégoire, dont il ne relève même pas le nom. Au ve siècle seulement, le Grec Sozomène rappelle en peu de mots que Tiridate et ses nakharars furent convertis un peu avant les Ibériens, grâce à un prodige (3). Comment donc concilier, d'un côté le fécond apostolat de Grégoire, sous lequel le christianisme devient religion de l'État, et de l'autre le silence de ses contemporains grecs et syriens?

Ces faits, en apparence incompatibles, s'accordent aisément, si l'on admet qu'avant la prédication de Grégoire, quelques foyers de vie chrétienne étaient répandus çà et là, surtout dans les provinces arméniennes de l'ouest et du sud, où se trouvaient en nombre, ici des Syriens, là des Grecs. Ces foyers qui étaient assoupis, mais non étouffés, le zèle de Grégoire les réveilla. Il en alluma d'autres plus grands et plus intenses à travers toute l'Arménie et mérita ainsi d'en être appelé, sans exagération, l'Illuminateur.

11. — *Un noyau primitif, consistant en une Vie de Grégoire, a dû exister au quatrième siècle. Le récit actuel d'Agathange, mêlé de légendes, en est le développement.* — On peut regarder comme historique dans ses grandes lignes le

(1) Éd. Rahmani, Rome 1899; version grecque de Métaphraste, Migne, CXVI, col. 127 et suiv. La version arménienne, publiée par G. Mkertschian (Journal *Ararat*, août 1896), a été traduite en anglais par Conybeare, *the Guardian*, 10 février 1897. Voir aussi *Einige edessen. Martyrerakten* par Nöldeke (p. 13-22, dans *Strassb. Festschr. z. XLVI Versam. deutsch Philol.*, Strasbourg, 1901).

(2) *H. E.*, I, 22 et 23; Migne, LXXXII, n. 804-809. Voir Eusèbe, *H. E.*, IX, 8, etc.

(3) *H. E.*, II, 8. Un catholicos arménien, Grégoire, est loué au vi^e siècle comme célèbre et juste, dans l'*Histoire eccl.* attribuée à Zacharias le Rhéteur; voir *Die sogenannte Kircheng. von Zacharias Rhetor*, Leipzig, 1889, p. 252. Ce Grégoire est évidemment l'Illuminateur.

récit de l'apostolat de Grégoire et de la conversion de Tiridate, qui nous est parvenu sous le nom d'Agathange. L'œuvre originale, le noyau primitif autour duquel se sont ensuite formées les légendes qui le travestissent, paraît remonter au quatrième siècle. Ce texte original semble bien perdu. Vers l'an 560, une version arménienne fut élaborée d'après des textes plus anciens, parmi lesquels se trouvait une Vie de Grégoire. Quant à la version grecque, que nous possédons aujourd'hui, elle fut faite, semble-t-il, un peu après le milieu du VIe siècle. Procope, en effet, paraît l'avoir eue sous les yeux, de même que Lazare de Pharbe, écrivant un demi-siècle plus tôt, avait connu l'Agathange arménien (1). C'est du récit d'Agathange que se sont principalement inspirés les auteurs des âges suivants qui ont écrit sur Grégoire et Tiridate. Le pseudo-Zénob de Glag appartenant au VIIIe siècle, on n'est guère tenté de le croire, quand il attribue seul à Grégoire l'inscription de l'Église d'Innaknian (des neuf sources) en l'honneur de saint Jean Baptiste et de saint Athénogène (2). Les inscriptions grecques chrétiennes d'Etschmiadzin sont également postérieures au temps de Grégoire; la forme des lettres ne permet pas de les faire remonter au delà du quatrième siècle (3).

En dehors des textes conservés et souvent travestis par le pseudo-Agathange, il nous reste heureusement une Vie assez ancienne de Grégoire, que l'évêque arabe George a reproduite vers 711, au cinquième chapitre de sa lettre à l'ermite Jeschoua. L'étude minutieuse de ces sources a permis de dégager avec assez de vraisemblance un noyau historique des détails légendaires. Peut-être même doit-on faire la part de l'histoire plus large que ne l'a jugé Gutschmid, le savant critique de l'œuvre d'Agathange.

12. — *Que Grégoire ait eu pour père un Arsacide, Anag, meurtrier de Chosroès, cela, quoique peu vraisemblable,*

(1) Gutschmid, *Kl. schr.*, III, 346-381, et dans la *ZDMG*, XXXI (1877), Agathangelos, p. 1-60. — *Agathangelos chez l'évêque George*, Dashian, 16; Procope, V, 5; Lazare de Ph., § 2. Voir l'édition arménienne d'Agathange, Venise, 1862.

(2) L. Hovnanian, *Hanless Amsorya*, 1888, n. 2, p. 18, a conclu que le récit de Zénob et sa continuation seraient également l'œuvre de l'évêque Jean Mamigonian.

(3) Strzygowski, *das Etschmiadzinevangeliar*, p. 7, Vienne, 1891; Zénob de Glag (dans Langlois, I, 348b). Sur cet auteur, Chalathean, Vienne, 1893, armén.

est pourtant bien possible. — Dans l'esquisse de l'apostolat de Grégoire, tracé ailleurs, nous avons simplement exposé la tradition arménienne qui fait descendre Grégoire d'un prince bahlavien, Anag, meurtrier de son parent le roi arménien Chosroès. Faut-il, avec certains critiques, regarder ce récit comme une pure légende? Il nous semble également excessif de rejeter comme entièrement fausses, ou d'affirmer comme absolument certaines, les données des anciens historiens arméniens sur l'origine de Grégoire. Sans doute, plusieurs des circonstances qui encadrent la généalogie et l'enfance de Grégoire sont plus que suspectes. Les plus importantes même de celles qui ont trait à sa filiation sont peu vraisemblables; celles-ci ne sont pourtant pas impossibles. A coup sûr, il était plus naturel que le fils du meurtrier Anag fût transporté vers la Perse, si peu éloignée de Vagharschabad, alors surtout que le frère de Grégoire y trouvait un refuge; et le roi des rois, instigateur du crime d'Anag, devait être le premier protecteur de ses fils. — Mais l'imprévoyance des criminels est-elle chose si rare? Des fugitifs, traqués de toute part, se réfugient où ils peuvent; et, puisque la nourrice, qui paraît avoir sauvé Grégoire, était chrétienne et originaire de Césarée, est-il très étonnant qu'elle ait préféré emporter son nourrisson au delà de l'Euphrate, parmi ses propres coreligionnaires? Que les fugitifs, conduits par quelques serviteurs fidèles, aient fait ce long trajet sans être arrêtés, le fait, quoique peu ordinaire, n'est pas impossible.

Les raisons alléguées par des critiques contemporains contre cette généalogie de Grégoire, sont ingénieuses; elles en ébranlent peut-être la certitude, mais n'en détruisent pas la probabilité. D'ailleurs, ce qu'on a tenté de substituer à la tradition ou, si l'on veut, à la légende arménienne offre, d'ordinaire, plus de prise que celle-ci aux difficultés. Selon Gelzer, Grégoire serait fils d'un prêtre païen, et les Arméniens des âges postérieurs auraient pris à tâche de faire oublier cette descendance en inventant la légende d'Anag (1). Cette hypothèse se heurte à bien des objections : On n'offusquait pas moins les Arméniens en faisant descendre leur illustre apôtre

(1) *Anfänge...*, p. 146, p. 101 de la trad. armén. — Gutschmid nie aussi qu'Anag ait été le père de Grégoire; *Kl. schr.*, 380 et suiv.; *ZDMG*, p. 31 et suiv., n 53.

d'un Arsacide, meurtrier de son parent et de son roi, qu'en le disant issu d'une famille de grands prêtres païens. Les anciens historiens arméniens ne cachent pas que beaucoup de prêtres chrétiens appartenaient à des anciennes familles de prêtres païens; et, à la manière dont ils en parlent, on devine qu'ils n'attachaient aucune tare à cette descendance. La famille sacerdotale des Aghpianos, par exemple, garda son ancien prestige après avoir été convertie au christianisme; et plusieurs de ses représentants furent promus à la dignité de catholicos. Par contre, la popularité même des rois Arsacides en Arménie rendait plus exécrable tout attentat contre leur vie et plus odieux leur meurtrier. Les fils les plus vaillants de l'Arménie croyaient forfaire à l'honneur en levant la main contre leur roi légitime, même pour défendre leur vie menacée. Maltraité par Bab, le brave Mouschegh s'écriait : « Fût-il sur le point de m'ôter la vie, je ne tuerais pas un roi qui porte la couronne » (Faustus, V, 45). Quand, pour venger la mort de Mouschegh, Manuel se décide à combattre contre Varaztad, descendant collatéral des Arsacides, il refuse pour lui-même et défend aux autres de tuer son roi (F., V, 5, 37). Témoin d'un outrage fait au roi captif Arsace par le chef perse des écuries royales, Vasag le Mamigonian immole sur-le-champ l'insulteur (F., IV, 16). Enfin, quand ce même roi Arsace est captif en Perse, les Arméniens oublient tous leurs anciens griefs et manifestent dans les termes les plus touchants leurs vifs regrets.

L'hypothèse qu'on oppose à la tradition touchant Anag ne simplifie donc pas les difficultés. Il y a plus : On se demande comment la légende arménienne, en la supposant dénuée de tout fondement, aurait pu se former. Faustus, avant la fin du IVe siècle, appelle déjà Grégoire fils d'Anag (III, 2). Un siècle plus tard, Lazare de Pharbe donne le surnom d'Arsacide de la famille Sourên Bahlav à Sahag descendant de Grégoire (1).

13. — *L'appellation de Romain ou mieux de Grec donnée à Grégoire ne prouve rien contre sa descendance d'Anag, et s'explique par la patrie d'adoption, l'éducation, et les sympathies de Grégoire.* — Il est vrai que, vers la fin du VIIe siècle, l'évêque arabe George appelle Grégoire un

(1) N. 13, Langlois, p. 268 ; n. 11, p. 271.

Romain, c'est-à-dire un Grec (1). Mais cette appellation, excellent argument contre le point de vue de nationalisation à outrance, sous lequel certains vartabeds représentent l'Église arménienne, s'explique bien par les attaches de Grégoire avec Césarée, par le choix de la moitié de ses collaborateurs et surtout par son éducation toute grecque. Assurément, nul ne conteste que des missionnaires syriens aidèrent aussi Grégoire à évangéliser surtout les provinces méridionales et que lui-même prêcha parfois à ses compatriotes en langue arménienne (2). Il n'en est pas moins vrai qu'il employa la langue grecque, surtout à la cour, et qu'il choisit parmi les Grecs beaucoup de ses coopérateurs (3).

Après avoir reçu la consécration sacerdotale et épiscopale à Césarée, de la main de l'archevêque Léonce et des évêques, assemblés en synode, Grégoire s'était arrêté, au retour, à Sébaste; il avait emmené de cette ville plusieurs moines, qui, tous, devaient le seconder dans son apostolat, et dont quelques-uns étaient destinés à devenir évêques. La plupart de ces collaborateurs étaient Grecs. Des douze évêques mentionnés par Agathange, presque la moitié au moins étaient aussi Grecs d'origine, si on en juge par le nom; tels sont Eusebius, Agapius, Euthalius, Ardités (4). Les fils de Grégoire, Verthanès et le

(1) Voir l'*Agathange* de l'évêque arabe monophysite George (686-724), par Dashian, p. 4 et 34; et dans Ryssel, *Ein Brief Georgs, bishof der Araber*, Gotha, 1883, *Theol. stud.*, LVI, p. 353. Un autre texte arabe du pseudo-Agathange, un peu plus court et un peu différent des textes actuels, surtout dans la partie parénétique, a été publié, traduit et commenté en russe par N. Marr, dans les *Zapiski de la sect. Orient. de la Société archéol. impér. de Russie*, XVI, 1905. L'éditeur pense que cette version arabe a été faite au VIIIe siècle, dans la province de Daikh, par des Chalcédoniens. Selon lui, cette version aurait été faite sur une recension d'Agathange, élaborée au Ve ou au VIe siècle, par Mesrob ou ses disciples, et antérieure, par conséquent, aux textes actuels d'Agathange. Ce point ne peut être examiné ici. Disons seulement que cette version arabe, dont les 10 premiers paragraphes manquent malheureusement, ne *fait point mention d'Anag, dans les parties qui nous restent* (loc. cit., § 11, p. 70). Au contraire, dans les passages correspondants des autres textes (Stilting, n. 54 et codex Bibl. Barb., n. 23; éd. armén., c. XI, p. 101), un satrape déclare à Tiridate que Grégoire est le fils du régicide Anag. Sur le texte et l'étude de N. Marr, cf. P. Peeters, *Anal. Boll.*, XXVI, fasc. 1, p. 117.

(2) Agathange, n. 158; et éd. de Venise, 1862, c. 123, p. 636.

(3) Dans Stilting et Langlois, n. 110, 154, 161.

(4) Ἄρτιος probablement l'Ardités ou Artités, cité par Moïse de Khorène, II, 80. Voir Agathange, *loco cit.*

moine Arisdaghès, furent, comme leur père, élevés en Cappadoce. C'est dans ce milieu tout grec qu'on alla les chercher, sur la requête de Tiridate, quand Grégoire voulut se retirer dans la solitude du mont Maiark, connue sous le nom d'antre Mané. C'est Arisdaghès, formé sur le modèle des moines de Cappadoce, qui fut le premier successeur de Grégoire; et celui-ci, au dire d'Açoghig, l'envoya à Césarée pour y recevoir la consécration patriarcale (1). Grégoire lui-même emprunte à la Cappadoce les institutions monastiques d'hommes et de femmes; il les introduit sur plusieurs points soit habités, soit inhabités de l'Arménie, et prélude ainsi au large développement que l'un de ses descendants, Nersès, les yeux fixés sur l'Église de Césarée, donnera, vers l'an 360, au monachisme arménien (2).

Enfin, tandis que Grégoire, avec une largeur d'esprit qu'on ne saurait trop louer, faisait apprendre à la moitié des enfants destinés à la prêtrise la langue grecque, à l'autre moitié la langue syrienne, et laissait dans le sud de l'Arménie ses auxiliaires syriens célébrer en leur langue l'office divin, il adoptait lui-même, semble-t-il, la liturgie de son consécrateur (3).

Voilà, sans doute, plus de motifs qu'il n'en faut pour expliquer cette épithète de Romain ou de Grec donnée à Grégoire par l'évêque George. Ces faits prouvent d'ailleurs que Grégoire, suffragant de Césarée, était en même temps en communion avec l'Église syrienne, qui lui donnait de vaillants missionnaires et à laquelle lui et ses successeurs allaient emprunter une partie de leur liturgie. En d'autres termes, il apparaît que l'Église de Grégoire faisait bien partie, dans toute la rigueur du mot, de l'Église universelle (4).

(1) Agathange, n. 159 et 160, dans Langlois et Stilting; Açoghig, liv. II, ch. 1; Trad. Dulaurier, p. 98.

(2) Voir pourtant les textes trop restrictifs de Cassien, niant qu'il y ait eu des anachorètes en Arménie, au temps de Grégoire, Coll. XVIII, 7; Migne, *P. L.*, XLIX, col. 1106-1108; Sozomène (*H. E.*, III, 14; Migne, LVII, col. 1079) attribue l'introduction du monachisme dans la Petite-Arménie à Eustathe de Sébaste. Voir sur ce dernier, Socrate, II, 43; Migne, LVII, 351, etc.

(3) Catergian, *Liturgie chez les Arméniens*, p. 65.

(4) Que le catholicos arménien ait été, jusqu'au temps de Nersès, subordonné à l'archevêque de Césarée, cela paraît certain. Voir Gelas. cyz. dans

14. — *La date la plus vraisemblable pour la conversion de Tiridate et la consécration de Grégoire est antérieure à 296, probablement en 290-295.* — Que Grégoire l'Illuminateur ait été consacré à Césarée, c'est un fait hors de conteste. Il paraît également certain que cette consécration eut lieu entre l'an 276 et l'an 310. Mais, si on veut, entre ces limites extrêmes, chercher une date précise, on n'aboutit qu'à des hypothèses plus ou moins vraisemblables. De sérieuses raisons nous inclinent à placer entre 290 et 295 la conversion de Tiridate. Par contre, d'autres motifs, moins persuasifs sans doute, mais non dépourvus de toute valeur, amèneraient à la fixer entre l'an 305 et 310. La première date tient le milieu entre les époques les plus extrêmes, assignées par quelques savants modernes ou contemporains, c'est-à-dire entre l'an 276 indiqué par Ter Mikélian après Saint-Martin, et les années 305-310 auxquelles descend Catergian (1).

C'est une tendance assez marquée, à notre époque, de faire remonter un peu plus haut que ne le voulaient les anciens, l'apostolat et le sacre de saint Grégoire. Harnack, à la suite de Gelzer, désigne 285-290 et Simon Weber l'an 295, pour l'ordination de l'Illuminateur (2).

L'hypothèse que nous préférons s'éloigne peu des deux précédentes. Voici, d'ailleurs, sur quels motifs elle se base :

Mansi, II, 929. Ce fait, ou plutôt cette série de faits persisterait, alors même que l'on contesterait l'authencité de la lettre de Léonce réservant à son siège le privilège de consacrer le catholicos arménien. Voir Agathange, dans Langlois et dans Stilting, n. 147; à ce dernier la lettre paraît suspecte. Gutschmid la rejette, *ZDMG*, XXXI, p. 56-57. Voir en sens contraire Sarkisean, *Agathange*, Venise, 1890, en arménien, p. 181. Il importe de noter à l'encontre de Gutschmid (*loc. cit.*), qu'il n'y a pas d'opposition entre les textes qui affirment la dépendance de l'Église arménienne à l'égard de Césarée et le texte d'Élisée (c. 3, dans Langlois, II, 206), attribuant à l'évêque de Rome la propagation de la foi en Arménie. Il ne faut pas oublier, en effet, que le siège de Césarée était hiérarchiquement uni à celui d'Antioche et celui-ci au siège de Rome. Voir conc. de Nicée, can. 6. *Doctrine d'Addée*, Phillips, p. 50; Eusèbe, VII, 30; Cureton, *Anc. syr. Doc.*, p. 71-72; Eusèbe, *H. E.*, VI, 13, 12; VII, 5.

(1) Mikélian, *Die Armen. K.*, 7; Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I; Add. à Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, I, 76; *Fragm. Hist. des Arsac.*, II, 290. Catergian, *Hist. univ.*, II, 477, Vienne, 1852, en armén.

(2) A. Harnack, *Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrh.*², II, 171; Simon Weber, p. 126.

Il est à présumer que la conversion de Tiridate et le sacre de Grégoire eurent lieu avant la persécution de Dioclétien, et par conséquent avant l'année 303. Le voyage de Grégoire à Césarée, fait avec un pompeux appareil, ne pouvait guère trouver place, pendant que sévissait une cruelle persécution en Cappadoce, 303-305. Il était également bien difficile d'effectuer ce voyage en 296-297, alors que les Romains et les Arméniens étaient aux prises avec les Perses. Si, comme l'a observé Gelzer, les nakharars, postés aux frontières arméniennes limitrophes de la Perse, ne figurent point dans le cortège de Grégoire, et si leur absence trahit la défiance de Tiridate à l'égard des Perses, rien toutefois n'accuse une guerre actuelle entre les deux nations. En un mot, le voyage de Grégoire ne s'accomplit pas au temps de la double campagne de Galère contre les Perses (296-297). D'autre part, on ne sent pas cette pleine sécurité que devait donner la paix signée en 297 avec le roi Narsès par Dioclétien et Tiridate, après la seconde et brillante campagne de Galère en Arménie (1). Et cette considération nous incline à chercher avant 296 la date des deux événements signalés plus haut.

Nous ne croyons pourtant pas qu'il soit nécessaire de les faire remonter au delà de 290.

15. — *Pour préciser la date de la conversion de Tiridate et de la consécration de Grégoire, il faut déterminer celle de la restauration de Tiridate, qui ne paraît pas avoir eu lieu avant 276.* — La conversion de Tiridate, que suivit immédiatement la consécration de Grégoire, se réalisa très vraisemblablement entre la douzième et la dix-septième année de son règne. Or, toute hypothèse, d'après laquelle Tiridate aurait été établi sur son trône avant le règne de Probus (276-282) se concilie difficilement avec certains événements dûment constatés. — Sans nous heurter à aucun fait jugé certain, nous pouvons supposer que Chosroès fut assassiné par l'un de ses parents, vers l'an 238 au plus tôt, vers l'an 258 au plus tard; ce meurtre eut lieu vraisemblablement vers l'an 252, à l'instigation de Sapor, qui depuis 241 avait succédé à

(1) Ammien, XXIII, 5, 11; Eutrop., IX, 25; Ruf., *Brev.*, 25; Petrus Patric., *fragm.* 11, dans Müller, IV, 189.

son père Ardeschir, le fondateur de la dynastie sassanide. Si l'on place le meurtre de Chosroès vers 238-240, date qui est possible, on ne peut néanmoins prouver qu'Ardeschir, délivré de son rival, ait immédiatement conquis l'Arménie, en particulier l'Arménie septentrionale, et surtout ne lui ait pas laissé comme vice-roi quelque prince indigène. Il faudrait admettre que des parents de Tiridate, ses oncles au témoignage d'Élisée, après avoir participé à l'assassinat du père, auraient régné douze ou treize ans au nom du fils, Tiridate. Celui-ci, dans l'hypothèse qui place la mort de Chosroès vers 239, serait né vers 237, ainsi que Grégoire. Mais, si l'on admet la supposition la plus probable, qui fixe vers l'an 250-252 la fin de Chosroès, on peut, avec assez de vraisemblance, placer vers l'an 245 la naissance de Tiridate et celle de Grégoire. D'ailleurs, certains faits connus de l'histoire romaine comme le maintien de l'alliance de Philippe l'Arabe avec les Arméniens, son refus, en 244, d'observer le traité par lequel il abandonnait l'Arménie à Sapor, laissent deviner la présence de Chosroès à la tête des Arméniens et permettent de reculer sa mort jusqu'après l'an 244 (1).

Quoi qu'il en soit, un historien d'ordinaire bien informé, qui devait avoir sous les yeux des documents antérieurs à son époque, Zonaras, raconte que, vers l'an 252, au temps de l'empereur Gallus, Sapor réussit à s'emparer de l'Arménie. Il ajoute que le roi arménien Tiridate s'enfuit chez les Romains, tandis que ses enfants passaient du côté des Perses. Prise telle quelle, cette dernière citation serait en opposition avec toutes les anciennes sources arméniennes, qui attestent que Tiridate était encore enfant, quand il se réfugia à la cour romaine. Pour concilier avec l'historien grec les auteurs arméniens, bien renseignés, selon toute apparence, sur un fait aussi saillant, on peut accepter les observations ingénieuses présentées par Gutschmid et Marquart. Le premier suppose que, dans le texte de Zonaras, il faudrait substituer au mot παίδων, enfants, le mot πολιτῶν, citoyens ou sujets; le second croit pouvoir remplacer παίδων par πατρώων, oncles paternels. Cette dernière correction surtout nous semble très plausible.

(1) Zonaras, XII, 19; Evagrius, V, 7; Moïse de Khorène, II, 72.

Elle s'accorde parfaitement avec un passage d'Élisée, où il est dit que Tiridate, dans son enfance, échappa des mains de ses oncles cruels et régicides et se réfugia vers l'empereur. Les oncles de Tiridate usurpèrent probablement la couronne de leur neveu, avec l'agrément de Sapor dont ils devinrent les vassaux. L'un de ces oncles de Tiridate ne serait-il pas l'Artavasde signalé par Trebellius Pollion comme occupant, vers 260, le trône de l'Arménie sous la suzeraineté des Perses? La conjecture paraît fondée; par contre, l'historiographe de Valérien a bien pu regarder comme roi d'Arménie le puissant nakharar, Artavasde Mantagouni; et, celui-ci, d'après Moïse de Khorène, était l'un des gouverneurs de Tiridate, qui, au rapport d'Agathange, le dérobèrent au glaive des meurtriers de son père (1).

Tiridate avait été mené à la cour romaine, ou, comme le veut Agathange, auprès de Licinius, que son âge présumé ne permet guère de confondre avec le futur empereur Licinius (2). La première grande expédition organisée par les Romains contre les Perses, après la mort de Philippe (249), arriva trop tard, dit Moïse de Khorène, pour sauver la couronne de Tiridate (II, 76-77). On sait, en effet, que Valérien (253-260) fut pris par Sapor et périt misérablement. L'Artavasde mentionné par Trebellius Pollion continua probablement de régner sous la suzeraineté des Perses. Il est vrai qu'Odenath, prince de Palmyre et allié des Romains, fit bientôt évacuer aux Perses la Mésopotamie, et pénétra deux fois jusque sous les murs de Ctésiphon. Tiridate, qui avait alors au moins vingt ans, eut-il quelque part à ces exploits? Nous l'ignorons. En tout cas, si Odenath, vers l'année 264-265, replaça l'Arménie sous la suzeraineté de Rome, ce fut pour peu de temps.

(1) Voir Zonaras, XII, 21; Élisée, III, dans Langlois, II, 206; trad. de G. Kabaragy Garabed, Paris, 1841, p. 83; Trebellius Pollio, *Valer.*, 6; Moïse de Khorène, II, 76, 78; III, 6; Lazare de Pharbe, c. II; Agathange, n. 16. Gutschmid, *ZDMG*, XXXI, 19; Marquart, *ZDMG*, 1895, p. 652. Agathange dit que Tiridate fut sauvé par ses gouverneurs, Lazare de Pharbe qu'il le fut par ses gouvernantes. Moïse de Khorène appelle Artavasde le frère de lait de Tiridate ou le fils de sa nourrice, Taiégorti! Artavasde *Mamigonian* était généralissime, texte arabe d'Agath., 120.

(2) Agathange, n. 17. Le nom soit sous sa forme grecque Likianos, Likinianos, soit sous la forme arménienne Lighianos, prête à la confusion. Moïse, II, 88, etc.; Agathange, n. 17, 19, 20; Gutschmid, *ZDMG*, XXXI, 51, note 2.

En 271-272, l'épouse d'Odenath, Zénobie, luttant contre Aurélien, se disait assurée du concours des Perses, ainsi que des Arméniens et des Sarrasins, placés, les uns et les autres, sous la dépendance des premiers (1).

Aurélien, ayant écrasé l'armée de Zénobie et les Perses, venus au secours de la reine de Palmyre, ramena les Arméniens sous la dépendance de Rome, et mérita le titre d'Armeniacus, si l'on en croit son biographe (2). Il est même à présumer que les Arméniens, après la mort de Sapor I, arrivée en 272-273, demandèrent à Aurélien pour roi Tiridate, le protégé de Rome. Aurélien était, certes, bien capable de rétablir le prince arménien sur son trône; mais il ne semble pas que le poignard, dont il fut frappé, lui en ait donné le temps. C'est seulement à partir du règne de Tacite, en 276, que les traditions arméniennes font allusion aux relations de Tiridate avec les maîtres de Rome, et à son retour sur le trône de ses pères (3). Comme ses prédécesseurs, Tacite souhaita sans doute cette restauration; mais il n'eut ni le temps ni les moyens de la réaliser.

16. — *Des années 278-279, date vraisemblablement une restauration partielle de Tiridate, complétée ou confirmée par Carus, en 283 et surtout par Dioclétien en 286-288 et en 297.* — Sous Probus, 276-282, s'offrirent au contraire, pour Tiridate, de sérieuses chances de recouvrer la royauté. Il est même assez probable que le prince arménien reconquit alors, au moins provisoirement, une partie de son royaume. Quelques documents d'origine arménienne suggèrent cette hypothèse; et les historiens grecs et latins n'y contredisent pas. Les traits

(1) Sur Odenath, voir Eutrope, IX, 10, 11; Zonaras, XII, 23, 24. Paroles de Zénobie : nobis Persarum auxilia non desunt, quæ jam speramus, pro nobis sunt Sarraceni, pro nobis Armenii, *Vita Aureliani*, 27.

(2) *Vita Aureliani*, 27-30; 35; 41.

(3) Moïse de Khorène (II, 76) semble dire que l'empereur près duquel se réfugia Tiridate était Tacite. Si cela était rigoureusement exact, on pourrait en conclure que Tiridate, même avant le temps de Dioclétien, aurait été chassé deux fois du trône arménien. Rétabli une première fois dans son royaume par Odenath ou Aurélien, il aurait été obligé de l'abandonner de nouveau à la mort de ce dernier et se serait alors réfugié à la cour de Tacite, le nouvel empereur. Mais ces conjectures ont une base trop fragile. En réalité, Moïse qui a parlé de la fuite de Tiridate pour l'époque de Valérien, fond ensuite en un très court espace de temps les 16 années qui séparent Valérien de Tacite.

de vaillance par lesquels le jeune Tiridate, vivant dans le camp romain, se serait signalé contre les Goths, semblent, les hyperboles mises à part, avoir eu lieu au temps de Tacite et de Probus. Oukhtanès, qui avait probablement sous les yeux des documents aujourd'hui perdus, déclare que les exploits de Tiridate contre les Goths furent accomplis en présence de Probus, et que cet empereur, auquel Tiridate venait de livrer le roi des Goths vaincu en combat singulier, envoya le prince arménien dans son royaume. Il est vrai que cet auteur se contredit ailleurs en suivant Moïse de Khorène (1). Mais, tout en se contredisant, il observe, comme Moïse de Khorène (II, 76), que Tiridate était réfugié auprès du prédécesseur de Probus, Tacite (275-276). Ne serait-il pas bien étonnant que les deux historiens arméniens aient relevé avec tant d'exactitude les règnes obscurs et éphémères de Tacite et de son frère Florien, si les rapports qu'ils supposent entre Tiridate et Tacite étaient complètement imaginaires? Peut-être Tiridate avait-il vécu près de Tacite, avant que ce dernier fût nommé empereur. Toujours est-il que la lutte de Tacite contre les Goths n'est pas une invention des écrivains arméniens. Les Goths, sous prétexte de prêter main-forte aux Romains contre les Perses, étaient descendus des rivages de la mer d'Azof, avaient suivi les côtes orientales de la mer Noire et envahi l'Asie Mineure. Claudius Tacitus se fit transporter au-devant d'eux en Cilicie et les tailla en pièces (2). Il est donc très vraisemblable que Tacite vit Tiridate se distinguer dans son camp et qu'il s'intéressa d'autant plus à la cause du prince arsacide. Mais il n'est guère possible que ce vieillard, qui régna seulement

(1) Oukhtanès, § 67 et 73 dans Brosset; les paragraphes 70, 71, 91 contredisent le 73e. Le texte de Zénob de Glag, traduit dans Langlois, I, 343, n'attribue pas à Probus la restauration de Tiridate; c'est pourtant l'opinion de Zénob, au dire d'Oukhtanès. Elle se trouve en effet dans d'autres exemplaires du pseudo-historien de Daron. Cf. la trad. de Zénob, par Evariste Prudhomme, p. 30.

(2) Zozime, I, 63, 1; Zonaras, XII, 28; Malalas, XII, 301. Moïse de Khorène nomme mal à propos, semble-t-il, un Ardeschir, comme chef de l'armée d'invasion et lui attribue la victoire. La preuve que les envahisseurs, au moins les principaux, étaient bien les Goths, c'est que Claude Tacite, comme en témoignent ses monnaies, reçut les surnoms de Gothicus maximus, *CIL*, XII, 5563. Dessau 591. Monnaies avec l'inscription Victoria Gothica, Eckhel, VII, 498, ou encore Victoria pontica. Tacite régna du dernier tiers de septembre 275 jusqu'au mois de février 276.

quelques mois, ait fourni à Tiridate les moyens de recouvrer son royaume.

Le soutien efficace, présenté par les historiens arméniens comme la récompense des prouesses de Tiridate, ne peut avoir été octroyé que par les successeurs de Tacite, et tout d'abord par Probus, monté sur le trône immédiatement après lui. On est, d'ailleurs, fondé à croire que Tiridate se signala sous Probus plus encore que sous Tacite. Il se peut même fort bien que le nouveau Saül, qui nous apparaît dans une mise en scène naïve, à côté du nouveau David luttant contre un nouveau Goliath, ne soit autre que Probus; mais un Probus diminué, rabaissé à la taille de l'empereur Tacite, pour ménager à Tiridate l'occasion de son duel et de son triomphe. Le nom de Probus est d'ailleurs expressément indiqué par Oukhtanès et par Moïse de Khorène. Rappelons, d'après Agathange, les circonstances caractéristiques de ce combat, où tout ne doit pas être faux: nous savons, par exemple, que Probus avait promis une pièce d'or à tout soldat, pour chaque tête de barbare qu'il lui apporterait (277-278).

Donc, au dire d'Agathange, le roi des Goths avait défié en combat singulier l'empereur. Celui-ci « fut effrayé..., car les forces physiques lui faisaient complètement défaut (1). Abattu, il ne savait que répondre ». Heureusement, Licinius, étant arrivé au camp de l'empereur avec son armée, le mit au courant des prouesses de Tiridate. « Le descendant des rois d'Arménie » fut alors revêtu des insignes de la souveraineté et marcha contre le roi des Goths; il saisit son adversaire et le conduisit en face de l'empereur. Alors le monarque romain ceignit Tiridate du diadème, le revêtit de la pourpre, lui donna une armée pour l'appuyer, et le renvoya dans sa patrie ».

La débilité qu'Agathange prête à l'empereur ne pouvait convenir qu'à Tacite, car celui-ci était âgé de soixante-quinze ans quand, devenu empereur, il se fit transporter en Asie Mineure et réussit à repousser momentanément les Alains et les Goths, qui venaient de l'envahir. La lutte contre ces derniers fut surtout l'œuvre de Probus. Aussi, tous les traits du récit

(1) Ἔφοβήθη λίαν, ὅτι ἀναλκέστατος ὑπῆρχε τῇ τῶν ὀστῶν δύναμει, Agath, n. 18. Voir la suite du récit, n. 18-21.

d'Agathange et d'Oukhtanès lui conviennent bien, si l'on excepte le manque de vigueur. L'énergique Probus, en 278, repoussa de l'Illyrie et de la Mésie les Sarmates et les Goths. A cette époque, et surtout les années suivantes, on lui décerna les titres de Gothicus, verus Gothicus maximus (1). Zozime nous apprend qu'il vint ensuite combattre les brigands de l'Asie Mineure et de l'Isaeuri. En 279-280, il était en Syrie et, si l'on en croit une source malheureusement peu sûre, il recevait une ambassade du roi de Perse Bahram II (277-294). Ce dernier, à peine affermi sur le trône, était alors en lutte contre les disciples de Manès. Ces embarras devaient le rendre plus souple et plus docile à l'égard de son impérieux voisin. Il est donc vraisemblable que Moïse de Khorène et Oukhtanès ne se trompent point en parlant d'un partage de l'Arménie entre Probus et le roi de Perse qu'ils nomment par erreur Ardeschir. Malheureusement, pour confirmer ces témoignages, nous n'avons que des textes d'autres historiens également suspects, comme Vopiscus (2), qui parle d'un traité entre Probus et Narsès; Vopiscus, pensons-nous, se trompe seulement en ce qu'il substitue Narsès à Bahram. Peut-être, enfin, pourrait-on voir l'indice d'une convention de Probus avec Bahram dans cette inscrip-

(1) Verus Gothicus, *CIL*, XII, 1178[b]; Gothicus Maximus *CIL*, VIII, 5467; sur ses combats en Asie Mineure, Zozime, 69,1.

(2) Moïse de Kh., 77, 79; Oukhtanès, n. 67 et 91; Vartan expose aussi l'opinion du rétablissement de Tiridate par Probus. — Vopiscus, *Vita Probi*, 17-18; Vopiscus dit que Probus conclut un traité avec Narsès. Ce dernier nom est-il un lapsus pour Bahram (277-294)? ou Vopiscus a-t-il attribué à Probus le traité conclu par Dioclétien avec Narsès en 297? Voir sur Vopiscus, *Études sur l'Histoire Aug.*, par Ch. Lécrivain, Paris, 1904, p. 377-378; — de Gutschmid, *ZDMG*, XXXI, 50, a placé au temps de Probus l'ambassade perse dont parle Synesius, *De Regno*, c. 18. Mais Synesius dit que le Romain auquel s'adressait le roi perse, prêt à toutes les concessions, était Carinus; et, s'il fallait une correction, ne vaudrait-il pas mieux nommer Carus que Probus? Ceci est l'opinion de Mommsen, *Rom. Geschichte*, V, 442, note 1. Selon Moïse de Khorène (II, 90 et 91), Arisdaghès aurait tenu le siège patriarcal depuis la 47e ou 46e jusqu'à la 53e année du règne de Tiridate. Comme Arisdaghès occupait très vraisemblablement le siège archiépiscopal de l'Arménie en 325, ainsi que l'indique sa présence au concile de Nicée, l'avènement de Tiridate remonterait au moins à l'année 278, si le calcul de Moïse était exact. D'après le même auteur, Grégoire avait été catholicos, la 17e année du règne de Tiridate; donc, au moins l'an 295, et il aurait exercé ses fonctions jusqu'à la 46e année du règne de Tiridate, c'est-à-dire jusqu'à l'an 324. Il serait resté 30 ans catholicos.

tion gravée au revers d'une monnaie de l'empereur : armée perse, exercitus persicus (1).

Cependant, le traité de Probus avec les Perses serait-il encore plus certain qu'il n'est, on pourrait seulement conclure de là qu'il y eut une restauration de Tiridate sur une partie de l'Arménie ; et celle-ci, comme le dit Moïse de Khorène, aurait été divisée entre Probus et le roi de Perse. Que Tiridate ait non seulement mis le pied en Arménie, mais qu'il se soit, du coup et définitivement, établi dans sa capitale, cela est fort douteux ; car le texte d'Agathange est trop suspect et d'ailleurs trop vague, et celui d'Oukhtanès, auteur du xe siècle, tout en étant très précis, n'a d'autre valeur que celle du texte d'Agathange, ou de ses autres sources que nous ne connaissons pas.

Concluons que la restauration de Tiridate dut être projetée et très probablement commencée par Probus, mais qu'elle ne s'étendit qu'à une partie de l'Arménie ou, du moins, ne fut pas définitive. Il est assez probable que Carus affermit et compléta cette restauration par sa brillante campagne vers Ctésiphon (283). Par la force des choses, Tiridate prit part à cette expédition. Il est facile de démêler ce fait historique, au milieu des additions fantaisistes si nombreuses chez Agathange, et surtout chez Moïse de Khorène. Le premier nous dit que, pendant le séjour de Grégoire dans la fosse d'Ardaschad, et « durant tout le temps de son règne, Tiridate détruisit et dévasta le pays placé sous la domination des Perses, ruina l'Assyrie et y fit un grand carnage » (n. 55). Sans doute, l'auteur fait ici allusion aux combats de 296-297 ; mais les luttes de 283 ont dû laisser un souvenir tout aussi vivace. Et, pour expliquer ces allusions, il n'est pas nécessaire de remonter à vingt ans en arrière, jusqu'aux campagnes d'Odenath. Tiridate, au dire de Moïse, « était avec Carinus, quand celui-ci, après la mort de Carus, fut défait par les Perses. Revêtu de ses armes et chargé des harnais de son cheval, qui avait été blessé, il traversa l'Euphrate à la nage, pour rejoindre les troupes et Licinius » (II, 79). S'il est un fonds de vérité dans ce récit, c'est que Tiridate aurait pris part aux exploits de Carus, et, après sa mort, aurait été enveloppé dans une défaite du plus jeune

(1) Eckhel, VII, p. 504.

fils de Carus, Numérien ; défaite signalée par Zonaras (XII, 30). Car Carinus ne passa jamais l'Euphrate. Les anachronismes et la confusion du récit de Moïse permettent difficilement de distinguer ce qui se rapporte à l'année 283-284 et aux années 296-297. La prétendue prise de la seconde Ecbatane aux sept murailles par Tiridate, prise que l'auteur (II, 87) place au temps de Constantin, est probablement une réminiscence de l'occupation de Ctésiphon par l'armée arméno-grecque, en 283. C'est un peu plus tard, en effet, que Moïse place le règne de Nerseh (Narsès) dont il marque exactement les neuf années de règne (II, 89). Le traité dont Tiridate craint la violation de la part des Perses est sans doute celui de 297 (1).

Introduit en Arménie par Probus, affermi un instant par la victoire de Carus, Tiridate put bien abandonner sa capitale par suite de la retraite de l'armée de Numérien et de la guerre civile entre Dioclétien et Carinus (284-285). Cette hypothèse permet de concilier les conclusions précédentes avec la tradition arménienne, vulgarisée surtout par Moïse de Khorène, et d'après laquelle Tiridate aurait été intronisé par Dioclétien. Cette tradition, sans doute, n'est pas unanimement admise des auteurs arméniens. Il en est, nous venons de le voir, qui attribuent le couronnement de Tiridate à Probus, et d'autres, à Dioclétien. Parmi ces derniers, les uns fixent la restauration du trône de Tiridate à la première année, d'autres à la seconde ou à la neuvième, la plupart à la troisième année de Dioclétien (2). Tiridate devait régner sur une partie de l'Arménie, quand Dioclétien devint empereur.

(1) En se guidant sur les indications de Moïse, Samuel d'Ani place les règnes de Nerseh (Narsès) en 337, celui d'Hormizd en 317, c'est-à-dire plus de 40 ans après leur date réelle ; dans le tableau de Samuel, ils auraient régné, alors que les fils de Grégoire étaient catholicos ; l'avènement du premier aurait coïncidé avec celui d'Arisdaghès ! Brosset, p. 369. Le texte arabe *Vopiski*, p. 70 et 82, ne parle pas expressément de guerre avec les Perses ; mais le début du texte est mutilé.

(2) Moïse de Khorène (II, 82) dit que, la 3e année du règne de Dioclétien, Tiridate vint occuper son trône à la tête d'une nombreuse armée, et, qu'arrivé à Césarée, avant de pénétrer en Arménie, il vit venir à lui un grand nombre de nakharars. Samuel d'Ani rappelle les divergences signalées plus haut pour la date et l'avènement de Tiridate sous Dioclétien. « L'opinion cependant la plus commune s'arrête à la deuxième ou troisième année de Dioclétien ». Samuel d'Ani, année 289, dans Brosset, *Collection d'Hist. Arm.*, II, p. 365.

Peut-être, cependant, avait-il de nouveau perdu sa couronne; et dans ce cas, il aurait été rétabli par Dioclétien avant l'année 289.

Ce qui est certain, c'est que la protection de Dioclétien lui permit de consolider sa puissance et de l'étendre dans le sud-est de l'Arménie. Bahram II, alors en lutte avec son frère Hormizd et avec les Manichéens, dut être facile aux concessions. Mamertinus, dans un discours prononcé à Trèves en 289, nous dit que les Perses avaient permis à Dioclétien d'étendre les limites de l'empire, borné auparavant à l'Euphrate (1). Que la suzeraineté sur l'Arménie ait été comprise dans cette cession, si le Romain ne la possédait déjà, cela paraît hors de conteste. Et précisément, vers 296, au moment où un panégyriste romain parlait ainsi des concessions que Dioclétien avait arrachées aux Perses sans tirer l'épée, le successeur de Bahram, Narsès (294-303), fils de Sapor, réclamait impérieusement l'Arménie et la Mésopotamie, il envahissait l'Arménie romaine et la Mésopotamie et poussait ses troupes jusque vers Carrhes au sud d'Édesse. Galère Maximus qui, depuis l'an 293, avait été créé César par Dioclétien, attaqua l'armée perse, entre Carrhes et Nicéphorion, sur la rive gauche de l'Euphrate; il fut écrasé. Très probablement les Arméniens de Tiridate avaient pris part au combat du côté des Romains. Il est encore plus vraisemblable qu'ils secondèrent Galère, quelques mois plus tard, quand celui-ci pénétra en Arménie, y tailla en pièces l'armée de Narsès et lui enleva son trésor, ses femmes et ses enfants (2). Comment auraient-ils bénéficié de la victoire et obtenu l'Adherbaidjan avec la forteresse de Zintha pour frontière du côté de la Médie, s'ils n'eussent auparavant pris parti en faveur des Romains? Il est bien vrai que Galère, à en juger par les titres qui lui furent décernés, aurait vaincu, outre les Perses, les Arméniens, les Mèdes et les Adiabéniens (3). Pourtant, nous pensons qu'il est ici question, non des sujets du roi Tiridate,

(1) Syriam velut amplexu suo tegebat Euphrates antequam Diocletiano sponte se dederent regna Persarum (Panég. II, 7; II, 10; III, 6). Voir aussi panég. V, 3 et 10 de l'année 296. Ce dernier panégyrique parle d'un abandon de territoire par les Perses jusqu'au Tigre, Partho ultra Tigrim reducto.

(2) Voir Ammien, XXIII, 5, 11; Eutrop., IX, 24; Ammien, XXV, 7, 9; Petrus Patricius, fr. 14, dans Müller, IV, 189; Rufus, *Brev.*, 25.

(3) Eusèbe, *H. E.*, VIII, 17; Migne, XX, 792.

mais de provinces arméniennes détachées du royaume et alliées des Perses, ou encore de quelque parti d'Arméniens, opposé aux Romains. A la rigueur, le titre d'Armeniacus se justifie par le fait que Galère a triomphé dans l'Arménie, déjà envahie et conquise par Narsès. L'écrasement de la première armée de Galère laisse supposer que Tiridate dut, lui aussi, reculer devant les envahisseurs. Il est même possible qu'il ait été renversé de son trône et que sa restauration définitive date de 297.

On le voit, suivant la date à laquelle on s'arrête pour l'avènement de Tiridate, la conversion de ce prince et la consécration de Grégoire se trouvent avancées ou reculées dans la même mesure. La date la plus probable pour l'avènement du roi arménien étant placée entre l'an 278 et l'an 280, nous inclinons à fixer vers 290-295 le sacre de Grégoire et le baptême du roi. Mieux que toute autre, cette combinaison nous semble se concilier avec le fonds du récit d'Agathange, qui nous montre Tiridate, après son avènement au trône, luttant contre les Perses, à plusieurs reprises, et parfois avec le secours des Grecs. Elle s'accorde également avec la déclaration de Sebêos, que Grégoire annonça l'Évangile à Tiridate et aux chefs de l'Arménie, environ trente ans avant Constantin (1).

(*A suivre.*)

François TOURNEBIZE.

(1) Agathange, n. 55; Sebêos, III, 33.

HISTOIRES DES SOLITAIRES ÉGYPTIENS

(*Suite*, ms. Coislin 126, fol. 167 sqq.)

38. — Ἔλεγέ τις τῶν πατέρων, ὅτι ἦν τις μαγιστριανὸς πεμφθεὶς εἰς ἀπόκρισιν βασιλικήν. Καὶ ἐν τῇ ὁδῷ εὗρε τινὰ πτωχὸν νεκρὸν κείμενον γυμνόν. Καὶ (167 v[a]) σπλαγχνισθεὶς λέγει τῷ παιδὶ αὐτοῦ· Λαβὲ τὸν ἵππον καὶ πρόελθε μικρόν. Καὶ κατελθὼν, ἀπεδύσατο ἓν τῶν λινουδίων αὐτοῦ, καὶ ἐπέθηκε τῷ κειμένῳ νεκρῷ καὶ ἀπῆλθεν.

Πάλιν μεθ' ἡμέρας, ἀπεστάλη ὁ αὐτὸς μαγιστριανὸς εἰς ἀπόκρισιν. Συνέβη δὲ ἐξελθόντος αὐτοῦ τὴν πόλιν, καὶ ἔπεσεν ἀπὸ τοῦ ἵππου καὶ ἐκλάσθη ὁ ποῦς αὐτοῦ. Καὶ ἀποστρέφει ὁ παῖς αὐτὸν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ, καὶ οἱ ἰατροὶ ἐπεμελοῦντο αὐτοῦ. Μετὰ δὲ πέντε ἡμέρας, ἐμελανίασεν ὁ ποῦς αὐτοῦ. Καὶ ἰδόντες οἱ ἰατροὶ μελανωθέντα τὸν πόδα αὐτοῦ, ἔνευσαν πρὸς ἀλλήλους, ὅτι κοπῆναι ὀφείλει ὁ ποῦς, ἐπεὶ σήπει ὅλον τὸ σῶμα καὶ ἀποθνήσκει ὁ ἄνθρωπος. Καὶ λέγουσιν (167 v[b]) αὐτῷ· Ἐρχόμεθα πρωΐ, καὶ θεραπεύομέν σε. Ὁ δὲ ἀσθενῶν νεύει τῷ παιδὶ αὐτοῦ ἐξελθεῖν ὀπίσω τῶν ἰατρῶν καὶ μαθεῖν παρ' αὐτῶν τί βούλονται. Καὶ λέγουσιν αὐτῷ· Ὁ ποῦς τοῦ κυρίου σου ἐμελανίασεν, καὶ ἐὰν μὴ κοπῇ, ἀπόλλεται ὁ ἄνθρωπος, ἐρχόμεθα πρωΐ, καὶ ὃ θέλει ὁ θεὸς ποιοῦμεν. Καὶ εἰσέρχεται ὁ δοῦλος κλαίων πρὸς τὸν δεσπότην αὐτοῦ λέγων· Ὅτι τάδε βουλεύονται περὶ σοῦ· ὁ δὲ ἀκούσας ἐλυπήθη, καὶ ἀπὸ πολλῆς ἀθυμίας οὐκ ἐκοιμήθη. Ἦν δὲ κανδίλα φαίνουσα. Περὶ δὲ τὰς μέσας νύκτας, ὁρᾷ ἄνθρωπον διὰ τῆς θυρίδος κατερχόμενον καὶ ἐρχόμενον πρὸς αὐτὸν καὶ λέγοντα αὐτῷ· Τί κλαίεις, τί λυπῆσαι; Ὁ δὲ (168 r[a]) λέγει· Κύριε, οὐ θέλεις ἵνα κλαύσω καὶ λυπηθῶ, ὅτι ἐκλάσθην, καὶ τάδε βουλεύονται περὶ ἐμοῦ οἱ ἰατροί; καὶ λέγει αὐτῷ ὁ φανείς· Δεῖξόν μοι τὸν πόδα σου. Καὶ ἀλείφει αὐτὸν καὶ λέγει· Ἀνάστα ἄρτι καὶ περιπάτει. Καὶ λέγει ὁ ἀσθενῶν· Κέκλασται καὶ οὐ δύναμαι. Καὶ λέγει αὐτῷ· Ἐπιστηρίχθητι ἐπ' ἐμέ. Καὶ ἐπιστηριχθεὶς,

περιεπάτει χωλεύων. Καὶ λέγει αὐτῷ ὁ φανείς· Ἀκμὴν χωλαίνεις, θὲς ἑαυτὸν πάλιν. Καὶ δῆθεν πάλιν ἀλείφει αὐτὸν ἐξ ἴσων τοὺς πόδας αὐτοῦ. Καὶ λέγει αὐτῷ· Ἔγειρε ἄρτι περιπάτει. Καὶ ἀναστὰς περιεπάτησεν ὑγιῶς. Καὶ λέγει αὐτῷ· Θὲς ἑαυτὸν ἀναπαύθητι. Καὶ εἶπεν αὐτῷ τινὰς λόγους περὶ ἐλεημοσύνης, ὅτι εἶπεν ὁ κύριος· (168 r[b]) Μακάριοι οἱ ἐλεήμονες, ὅτι αὐτοὶ ἐλεηθήσονται, καὶ ἀνήλεος ἡ κρίσις τῷ μὴ ποιήσαντι ἔλεος, καὶ ὅσα τοιαῦτα. Καὶ λέγει αὐτῷ· Σώζου. Λέγει ὁ μαγιστριανός· Ὑπάγεις; Λέγει αὐτῷ· Τί γὰρ θέλεις ἐξότε ὑγίανας; Λέγει αὐτῷ ὁ μαγιστριανός· Τὸν θεὸν τὸν πέμψαντά σε, εἰπέ μοι τίς εἶ. Λέγει αὐτῷ· Βλέψον εἰς ἐμέ. Ἐπιγινώσκεις τοῦτο τὸ ὀθόνιον ἀκριβῶς; Λέγει αὐτῷ· Ναὶ, κύριε, ἐμὸν ἐστίν. Καὶ λέγει αὐτῷ ἐκεῖνος· Ἐγώ εἰμι ὃν εἶδες νεκρὸν ἐῤῥιμένον ἐν τῇ ὁδῷ, καὶ ἔῤῥιψάς μοι τὸ λινούδιν. Καὶ ἀπέστειλέ με ὁ θεὸς ἰάσασθαί σε. Εὐχαρίστει οὖν διαπαντὸς τῷ θεῷ. Καὶ ἀνῆλθε πάλιν δι' ἧς κατῆλθε θυρίδος. Καὶ ὑγιάνας τὸν αἴτιον παντὸς ἀγαθοῦ θεὸν ἐδόξασεν.

39. — (168 v[a]) Ἄλλος τις μαγιστριανὸς ὑποστρέφων ἐπὶ Κωνσταντινουπόλιν ἀπὸ Παλαιστίνης, εἰς τὰ μέρη Τύρου ἀπαντᾷ τινὰ πολυβλέποντα κατὰ τὴν ὁδὸν μηδένα ἔχοντα ὁδηγόν. Ὅστις τῆς φωνοβολίας τῶν ἱπποκόμων ἀκούσας, ἐπλαγίασε παρὰ τὴν ὁδὸν μικρὸν, καὶ ἐκτείνας τὰς χεῖρας, ἐλεεινὰ καὶ πτωχὰ ἐλάλει ἐῤῥανιζόμενος παρ' αὐτοῦ ἐλεημοσύνην. Ὁ δὲ περιφρονήσας, ἀντιπαρῆλθεν αὐτὸν, καὶ ἀπὸ ὀλίγου διαστήματος μεταμεληθεὶς, ἔστησε τὸν ἵππον, καὶ λαβὼν τὸ κερμοθυλάκιον αὐτοῦ ἐξήνεγκεν ἓν τριμίσιν, καὶ ἐπανέλυσε πρὸς τὸν πτωχὸν δι' ἑαυτοῦ, καὶ παρέσχεν αὐτῷ τὸ τριμίσιον. Δεξάμενος δὲ ἐκεῖνος (168 v[b]) εὔξατο αὐτῷ λέγων· Πιστεύω εἰς τὸν θεὸν ὅτι ῥύσεταί σε ἡ ἐντολὴ αὕτη ἀπὸ πειρασμοῦ. Ἐδέξατο δὲ ὁ μαγιστριανὸς τὴν εὐχὴν μετὰ πληροφορίας, καὶ ἀπελθὼν ἐν τῇ πόλει, εὗρε τὸν ἄρχοντα ἐκεῖ, καί τινας παμμαχαρίους παρακαλοῦντας πλοϊσθῆναι ὑπ' αὐτοῦ καὶ ἀκοντιζομένους. Οἱ οὖν παμμαχάριοι ἰδόντες τὸν μαγιστριανὸν, παρεκάλεσαν αὐτὸν αἰτῆσαι τὸν ἄρχοντα δοῦναι αὐτοῖς πλοῖον ἐφ' ᾧ ἐκδημῆσαι τῆς πόλεως. Καὶ πεισθεὶς τῇ αὐτῶν παρακλήσει, γέγονε πρὸς τὸν ἄρχοντα καὶ εἰπὼν αὐτῷ περὶ ῥεβέδων ἵνα αὐτῷ δώσῃ, ἤτισε καὶ περὶ τῶν παμμαχαρίων. Λέγει οὖν τοῖς παμμαχαρίοις ὁ ἄρχων χαριέντως· Ἐὰν θέλητε (169 r[a]) ἵνα ὑμᾶς ἀπολύσω, πείσατε τὸν μαγιστριανὸν συμπλεῦσαι ὑμῖν, καὶ εὐθέως ἀπολύεσθε. Οἱ δὲ τοῦτο ἀκούσαντες, ἔμειναν ἐπιπολὺ παρακαλοῦντες τὸν μαγιστριανὸν

ἀνασχέσθαι συμπύκτας αὐτοῖς. Καὶ δὴ συνθεμένου αὐτοῦ ἔδωκεν αὐτοῖς τὸ πλοῖον ὁ ἄρχων. Ἔπλευσαν οὖν ἅμα ὅ τε μαγιστριανὸς καὶ οἱ παμμαχάριοι, ἐπιτήδειον ἄνεμον λαβόντες. Συνέβη δὲ τὴν νύκτα τὸν μαγιστριανὸν, ὀχληθέντα ὑπὸ τῆς αὐτοῦ γαστρὸς, ἀναστῆναι πρὸς χρείας, καὶ γενόμενος εἰς τὸ πλάγιον τοῦ πλοιοῦ, ῥαπισθεὶς ὑπὸ τοῦ ἀρμένου ἔπεσεν εἰς τὴν θάλασσαν. Ἤκουσαν οὖν οἱ ναῦται τοῦ πτώματος αὐτοῦ, καὶ ἐπειδὴ νὺξ ἦν καὶ (f° 169 r^b) ἄνεμος ἐπιτήδειος οὐκ ἠδυνήθησαν αὐτὸν ἀνασπᾶσαι. Ἐφέρετο οὖν ὁ μαγιστριανὸς ἐπὶ τοῦ ὕδατος ἐλπίζων ἀποθνήσκειν, ἀλλὰ τῇ ἑξῆς, θελήσει τοῦ θεοῦ, εὑρέθη πλοῖον ἐρχόμενον καὶ ἰδόντες αὐτὸν οἱ τοῦ πλοίου, ἀνήγαγον αὐτὸν, καὶ εἰσῆλθον ἐν τῇ πόλει ἐν ᾗ καὶ οἱ παμμαχάριοι ἀπῆλθον. Οἱ δὲ ναῦται ἑκατέρων τῶν πλοίων, ἐξελθόντες εἰς τὴν γῆν, γεγόνασιν ἐν καπηλείῳ τινί. Καὶ συμβαίνει τινὰ τῶν ναυτῶν τοῦ πλοίου, ἐξ οὗ ἔπεσεν ὁ μαγιστριανὸς, ἐπιμνησθέντα αὐτοῦ στενάξαι καὶ εἰπεῖν· Ἆρα τί γέγονε τῷ μαγιστριανῷ ἐκείνῳ. Καὶ τοῦτο ἀκούσαντες οἱ τοῦ ἑτέρου πλοίου ναῦται, ἐπηρώτων περὶ ποίου μαγιστριανοῦ ἐστέναξεν, (f° 169 v^a) καὶ μαθόντες τὸ πρᾶγμα, εἶπον αὐτοῖς ὅτι ἡμεῖς ἐσώσαμεν αὐτὸν, καὶ ἔχομεν μεθ' ἑαυτῶν. Καὶ γνόντες ἐκεῖνοι ἐχάρησαν καὶ ἐλθόντες ἔλαβον αὐτόν. Καὶ διηγήσατο αὐτοῖς ὁ μαγιστριανὸς, ὅτι ὁ πολυβλέπων, ᾧτινι ἔδωκα κατὰ τὴν ὁδὸν τὸ τριμίσιον, αὐτός με ἐβάστασε περιπατῶν ἐπὶ τοῦ ὕδατος. Καὶ τοῦτο ἀκούσαντες ἐδόξασαν τὸν σωτῆρα καὶ θεόν.

Ἐκ τούτου οὖν μανθάνομεν, ὅτι ἡ ἐκ διαθέσεως ἐλεημοσύνη οὐκ ἀπόλλυται, ἀλλ' ὁ θεὸς ἀμείβεται ἐν καιρῷ ἀνάγκης τὸν ἐλεήμονα. Κατὰ τὴν θείαν οὖν γραφὴν μὴ ἀποσχώμεθα εὐποιεῖν ἐνδεεῖ, ἡνίκα ἔχει ἡ χεὶρ ἡμῶν βοηθεῖν.

40. — Ἔλεγε δέ τις τῶν φιλοχρίστων ἔχων τὸ χάρισμα τῆς (f° 169 v^b) ἐλεημοσύνης, ὅτι ὀφείλει ὁ παρέχων ἐλεημοσύνην, ὡσαύτως ἐκεῖνος λαμβάνων οὕτως παρέχειν· ἡ τοιαύτη ἐλεημοσύνη πλησιάζει πρὸς θεόν.

41. — Δύο τινὲς ἀδελφοὶ εἰλκύσθησαν εἰς τὸ μαρτυρῆσαι, καὶ βασανισθέντες ἅπαξ ἐβλήθησαν εἰς φυλακήν· ἐλυποῦντο δὲ πρὸς ἀλλήλους. Ὁ εἷς οὖν βάλλει μετάνοιαν τῷ ἀδελφῷ λέγων· Συμβαίνει ἡμᾶς αὔριον τελειωθῆναι, λύσωμεν οὖν τὴν κατ' ἀλλήλων ἔχθραν, καὶ ποιήσωμεν ἀγάπην· ὁ δὲ ἄλλος οὐκ ἐπείθετο. Τῇ οὖν ἑξῆς, φέρονται πάλιν καὶ βασανίζονται, καὶ ὁ μὴ δεξάμενος τὴν μετάνοιαν, ἀπὸ πρώτης προσβολῆς ἠτγήθη, καὶ λέγει αὐτῷ ὁ ἄρχων· Διατί χθὲς τοσαῦτα βασα-

νισθεὶς οὐκ ἐπείσθης μοι; (f° 170 r^a) Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπεν ὅτι τῷ ἀδελφῷ μου ἐμνησικάκησα, καὶ οὐκ ἔσχον μετ' αὐτοῦ ἀγάπην, διὰ τοῦτο ἐστερήθην τῆς τοῦ θεοῦ μου παρακλήσεως.

42. — Ἄλλος δέ τις παραδοθεὶς εἰς μαρτύριον ὑπὸ τῆς ἑαυτοῦ δούλης ἀπίων ἐπὶ τὸ τελειωθῆναι εἶδε τὴν δούλην αὐτοῦ τὴν παραδοῦσαν αὐτόν. Καὶ λαβὼν ὃν ἐφόρει δακτύλιον χρυσοῦν, ἔδωκεν αὐτῇ λέγων· Εὐχαριστῶ σοι ὅτι τοιούτων ἀγαθῶν πρόξενός μοι γέγονας.

43. — Ἀδελφός τις ἐκάθητο εἰς κελλίον τῆς Αἰγύπτου ἐν πολλῇ ταπεινώσει διαλάμπων. Ὑπῆρχε δὲ αὐτῷ ἀδελφὴ πορνεύουσα ἐν τῇ πόλει, καὶ πολλαῖς ψυχαῖς προξενοῦσα ἀπώλειαν. Πολλάκις οὖν παρενοχλήσαντες οἱ γέροντες τὸν ἀδελφὸν ἠδυνήθησαν πεῖσαι καταντῆσαι (f° 170 r^b) πρὸς αὐτὴν εἴπως νουθετήσας καταργήσει τὴν ἁμαρτίαν τὴν δι' αὐτῆς γινομένην. Ὡς δὲ ἔφθασεν ἐπὶ τὸν τόπον· ἰδὼν αὐτόν τις τῶν γνωρίμων, προλαβὼν ἀπήγγειλεν αὐτῇ λέγων· Ἰδοὺ ὁ ἀδελφός σου ἐπὶ τὴν θύραν. Ἡ δὲ, συνεχθεῖσα τοῖς σπλάγχνοις, καταλείψασα τοὺς ἐραστὰς οἷς διηκόνει, γυμνὴ τῇ κεφαλῇ ἐπὶ τὴν θέαν τοῦ ἀδελφοῦ ἐξεπήδησεν. Πειρωμένης δὲ αὐτῆς περιπλέκεσθαι αὐτῷ, λέγει αὐτῇ· Γνησία μου ἀδελφὴ, φεῖσαι τῆς ψυχῆς σου, ὅτι διὰ σοῦ πολλοὶ ἀπώλοντο. Καὶ πῶς δυνήσῃ ὑπενεγκεῖν τὴν αἰώνιον καὶ πικρὰν βάσανον. Ἡ δὲ σύντρομος γενομένη λέγει αὐτῷ· Οἶδας ὅτι ἔστι μοι σωτηρία ἀπὸ τοῦ νῦν; Ὁ δὲ λέγει αὐτῇ· Ἐὰν θέλῃς, ἔστι (f° 170 v^a) σωτηρία. Ἡ δὲ ῥίψασα ἑαυτὴν εἰς τοὺς πόδας τοῦ ἀδελφοῦ, παρεκάλει αὐτὸν ἵνα λάβῃ αὐτὴν εἰς τὴν ἔρημον μετ' αὐτοῦ. Ὁ δὲ λέγει αὐτῇ· Θὲς τὸ ἱμάτιόν σου ἐπὶ τὴν κεφάλην σου καὶ ἀκολούθει μοι. Λέγει αὐτῷ ἐκείνη· Ἄγωμεν, συμφέρει γάρ μοι ἀσχημονεῖν γυμνῇ τῇ κεφαλῇ, ἢ εἰσελθεῖν ἔτι εἰς τὸ ἐργαστήριον τῆς ἀνομίας. Ὡς δὲ εἴχοντο τῆς ὁδοῦ, ἐνουθέτει αὐτὴν πρὸς μετάνοιαν. Βλέπουσι δέ τινας ἐρχομένους εἰς ἀπάντησιν αὐτῶν, καὶ λέγει αὐτῇ· Ἐπειδὴ οὐ πάντες οἴδασιν ὅτι ἀδελφή μου εἶ, ὑποχώρησον μικρὸν τῆς ὁδοῦ ἕως οὗ παρέλθωσιν. Μετὰ δὲ ταῦτα, λέγει αὐτῇ· Ἀπέλθωμεν τὴν ὁδὸν ἡμῶν, ἀδελφή. Ὡς δὲ οὐκ ἀπεκρίθη αὐτῷ, ἐκνεύσας εὗρεν αὐτὴν νεκράν· (f° 170 v^b) θεωρεῖ δὲ καὶ τὰ ἴχνη τῶν ποδῶν αὐτῆς ἠμαγμένα, ἦν γὰρ ἀνυπόδετος.

Ὡς δὲ ἀπήγγειλε τοῖς γέρουσιν ὁ ἀδελφὸς τὸ συμβᾶν, ἀντέβαλον εἰς ἀλλήλους. Ἀπεκάλυψε δὲ ὁ θεὸς ἑνὶ γέροντι περὶ αὐτῆς· ὅτι ἐπειδὴ ὅλως οὐδενὸς ἐμερίμνησε σαρκικοῦ, ἀλλὰ καὶ τοῦ ἰδίου σώματος κατε-

φρόνησε μὴ στενάξασα ἐν τῇ τοσαύτῃ πληγῇ, τούτου χάριν προσεδεξάμην αὐτῆς τὴν μετάνοιαν.

44. — Ἦν τις γέρων ἔχων μαθητὴν, καὶ ἐπολεμεῖτο ὁ ἀδελφὸς εἰς πορνείαν, καὶ παρεκάλει αὐτὸν ὁ γέρων λέγων· Ὑπόμεινον, τέκνον, ὅτι πόλεμος τοῦ ἐχθροῦ ἐστιν. Ὁ δὲ λέγει αὐτῷ· Οὐκέτι ὑπομένω ἀϐϐᾶ, ἐὰν μὴ ποιήσω τὸ πρᾶγμα. Καὶ προσεποιήσατο ὁ γέρων, καὶ λέγει αὐτῷ· Καγὼ πολέμουμαι, (f° 171 r^a) τέκνον, ἀλλ' ἄγωμεν ὁμοῦ καὶ ποιοῦμεν τὸ πρᾶγμα, καὶ ἐρχόμεθα εἰς τὸ κελλίον ἡμῶν. Εἶχε δὲ ὁ γέρων νόμισμα ἓν, καὶ ἐϐάστασεν αὐτὸ μεθ' ἑαυτοῦ, καὶ ὡς ἀπῆλθον ἐπὶ τὸν τόπον, λέγει ὁ γέρων τῷ μαθητῇ αὐτοῦ· Μεῖνον ἔξω, ἄφες πρῶτον εἰσέλθω ἐγὼ, καὶ πάλιν ὕστερον σύ. Καὶ εἰσέλθων ὁ γέρων, ἔδωκε τῇ πόρνῃ τὸ νόμισμα, καὶ παρεκάλεσεν αὐτὴν, μὴ μιάνῃς, λέγων, τὸν ἀδελφὸν τοῦτον. Καὶ ἔδωκε λόγον ἡ πόρνη τῷ γέροντι μὴ μιᾶναι τὸν ἀδελφόν. Ἐξῆλθεν οὖν ὁ γέρων, καὶ λέγει τῷ ἀδελφῷ εἰσελθεῖν. Καὶ ἅμα τὸ εἰσελθεῖν αὐτὸν, λέγει αὐτῷ ἡ πόρνη· Μεῖνον ἄδελφε, ὅτι εἰ καὶ ἁμαρτωλή εἰμι, ἀλλὰ νόμον ἔχομεν καὶ χρὴ αὐτὸν πρῶτον ποιῆσαι ἡμᾶς. Ἐκέλευσεν (f° 171 r^b) οὖν αὐτὸν στῆναι παραμέρος καὶ ϐάλλειν πεντήκοντα μετανοίας, καὶ αὐτὴ παραμέρος ὡσαύτως. Μετὰ οὖν τὸ ϐαλεῖν τὸν ἀδελφὸν εἴκοσι ἢ καὶ τριάκοντα μετανοίας, κατενύγη καὶ λέγει ἐν ἑαυτῷ· Πῶς τῷ θεῷ προσεύχομαι, τοῦτο τὸ μύσος προσδοκῶν ποιῆσαι. Καὶ εὐθέως ἐξῆλθε μὴ μιανθεὶς, καὶ ἰδὼν ὁ θεὸς τὸν κόπον τοῦ γέροντος, ἦρε τὸν πόλεμον τοῦ ἀδελφοῦ, καὶ ὑπέστρεψαν εἰς τὸ κελλίον δοξάζοντες τὸν θεόν.

45. — Γέρων τις ἀπῆει πωλῆσαι τὰ μαλάκια αὐτοῦ. Τούτῳ δαίμων ἀπαντήσας, ἄφαντα αὐτὰ πεποίηκεν. Ὁ δὲ γέρων ἐτράπη εἰς εὐχὴν καὶ ἔλεγεν· Εὐχαριστῶ σοι, ὁ θεὸς, ὅτι ἀπήλλαξάς με πειρασμοῦ. Ὁ δὲ δαίμων μὴ (f° 171 v^a) ὑπομείνας τὴν φιλοσοφίαν τοῦ γέροντος· ἔκραξε λέγων· Ἰδοὺ τὰ μαλάκιά σου κακόγηρε. Ὁ δὲ γέρων λαϐὼν ἐπώλησεν αὐτά.

46. — Διηγήσατό τις τῶν πατέρων ὅτι σχολαστικός τις ἀπὸ Θεουπόλεως εὐλαϐὴς παρήδρευέν τινι ἐγκλειστῷ, καὶ παρεκάλει αὐτὸν ἵνα δέξηται αὐτὸν καὶ ποιήσῃ μοναχόν. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Ἐὰν θέλῃς ἵνα δέξωμαί σε, ὕπαγε πώλησον τὰ ὑπάρχοντά σοι καὶ δὸς πτωχοῖς κατὰ τὴν ἐντολὴν τοῦ κυρίου, καὶ δέχομαί σε. Ἀπελθὼν οὖν ἐποίησεν οὕτως. Μετὰ ταῦτα πάλιν λέγει αὐτῷ· Ἀλλὴν ἐντολὴν ἔχεις φυλάξαι, ἵνα μὴ λαλῇς. Ὁ δὲ συνέθετο, καὶ ἐποίησε πέντε ἔτη καὶ οὐκ

ἐλάλησεν. Ἤρξαντο οὖν τινὲς δοξάζειν αὐτὸν, καὶ λέγει αὐτῷ ὁ (f° 171 v^b) ἀββᾶς αὐτοῦ οὐκ ὠφελῇ ὧδε, ἀλλὰ πέμπω σε εἰς κοινόβιον εἰς Αἴγυπτον, καὶ ἔπεμψεν αὐτόν. Οὐκ εἶπεν δὲ αὐτῷ πέμπων αὐτὸν λαλῆσαι ἢ μὴ λαλῆσαι· αὐτὸς δὲ τηρῶν τὴν ἐντολὴν, ἔμεινε μὴ λαλῶν. Θέλων δὲ πεῖρα δοκιμᾶσαι αὐτὸν ὁ ἀββᾶς δεξάμενος αὐτὸν εἰ ἄλαλός ἐστιν ἢ οὔ, πέμπει αὐτὸν εἰς ἀπόκρισιν ἐν τῇ πλημμύρᾳ τοῦ ποταμοῦ, ἵνα ἀναγκασθῇ εἰπεῖν ὅτι οὐκ ἠδυνήθην περᾶσαι, καὶ πέμπει ἀδελφὸν ὀπίσω αὐτοῦ, ἵνα ἴδῃ τί ποιεῖ. Καὶ ὡς ἦλθεν ἐπὶ τὸν ποταμὸν, μὴ δυνάμενος περᾶσαι ἔκλινε γόνυ, καὶ ἰδοὺ ἔρχεται κροκόδειλος, καὶ βαστάζει ἑαυτὸν καὶ ἀποφέρει εἰς τὸ πέραν, καὶ ὡς ἐποίησε τὴν ἀπόκρισιν καὶ ἦλθεν (f° 172 r^a) ἐπὶ τὸν ποταμὸν, πάλιν βαστάζει αὐτὸν ὁ κροκόδειλος εἰς τὸ πέραν. Ἐλθὼν δὲ ὁ ἀδελφὸς ὁ πεμφθεὶς ὀπίσω αὐτοῦ καὶ ἰδὼν τοῦτο, ἀνήγγειλε τῷ ἀββᾷ καὶ τοῖς ἀδελφοῖς καὶ ἐξεπλάγησαν.

Συνέβη δὲ αὐτὸν μετὰ χρόνον κοιμηθῆναι, καὶ ἔπεμψεν ὁ ἀββᾶς λέγων τῷ πέμψαντι αὐτόν· Εἰ καὶ ἄλαλον ἔπεμψας ἡμῖν, ἀλλ' ὁμῶς ἄγγελον θεοῦ. Τότε πέμπει ὁ ἐγκλειστὸς λέγων· Ὅτι οὐκ ἦν ἄλαλος, ἀλλὰ τηρῶν τὴν ἐντολὴν ἣν ἐξ ἀρχῆς ἔδωκα αὐτῷ, ἔμεινεν ἄλαλος. Καὶ ἐθαύμασαν πάντες καὶ ἐδόξασαν τὸν θεόν.

47. — Ἔλεγέ τις ὅτι ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ἦν τις πλούσιος καὶ ἠσθένησεν καὶ δειλιάσας τὸν θάνατον λαμβάνει τριάκοντα λίτρας χρυσίου καὶ παρέχει (f° 172 r^b) αὐτὰ τοῖς πτωχοῖς. Ἐγένετο δὲ αὐτὸν ὑγιᾶναι, καὶ ἤρξατο μεταμελεῖσθαι ἐφ' οἷς ἐποίησεν. Εἶχε δέ τινα φίλον εὐλαβῆ, καὶ ἐθάρρησεν αὐτῷ ὅτι μεταμεμέλημαι ἐφ' οἷς ἐποίησα. Ὁ δὲ εἶπεν αὐτῷ· ὅτι μᾶλλον ὤφειλες χαίρειν τῷ Χριστῷ προσενέγκας αὐτάς. Ὁ δὲ οὐκ ἐπείθετο. Λέγει αὐτῷ· ἰδοὺ αἱ τριάκοντα λίτραι, ἦν γὰρ πλούσιος καὶ αὐτός· δεῦρο εἰς τὸν ἅγιον Μηνᾶν καὶ εἶπε· Οὐκ εἰμὶ ἐγὼ ὁ ποιήσας τὴν ἐντολὴν, ἀλλ' οὗτός ἐστιν, καὶ λαβὲ αὐτάς. Καὶ ὡς ἦλθον εἰς τὸν ἅγιον Μηνᾶν, εἶπεν οὕτως καὶ ἔλαβε τὰς τριάκοντα λίτρας, καὶ ἐν τῷ ἐξέρχεσθαι αὐτὸν τὴν θύραν, ἀπέθανεν. Λέγουσιν οὖν τῷ κυρίῳ τῶν νομισμάτων· Λαβὲ (f° 172 v^a) τὰ σά. Ὁ δὲ εἶπεν· Μὴ γένοιτό μοι παρὰ κυρίου, ἐξότε γὰρ ἔδωκα αὐτὰ τῷ Χριστῷ, αὐτοῦ εἰσιν, ἀλλὰ δοθῶσι πτωχοῖς. Οἱ δὲ ἀκούσαντες τὰ γενόμενα, ἐφοβήθησαν, καὶ ἐδόξαζον τὸν θεὸν ἐπὶ τῇ προθέσει τοῦ ἀνδρός.

48. — Ἦν τις ζυγοστάτης ἔν τινι πόλει, καὶ ἔρχεταί τις τῆς πόλεως φέρων αὐτῷ σφραγίδα πεντακοσίων νομισμάτων, καὶ λέγει αὐτῷ· Λαβὲ τὴν σφραγίδα ταύτην καὶ ὅταν χρεῖαν σχῶ παρέχεις μοι

καταμέρος, οὐ παρῆν δέ τις ἐκεῖ ὅτε ἔδωκεν αὐτῷ τὴν σφραγίδα. Εἷς δὲ τῶν λαμπρῶν τῆς πόλεως, ἔξωθεν τοῦ ζυγοστάτου ἀναπατῶν, ἤκουε καὶ εἶδεν ὅτι ἔδωκεν αὐτῷ τὴν σφραγίδα. Οὐκ ἤδει ὁ ζυγοστάτης ὅτι ἤκουεν. (f° 172 v^b) Μεθ' ἡμέρας δέ τινας ἔρχεται ὁ δοὺς τὴν σφραγίδα καὶ λέγει τῷ ζυγοστάτῃ· Δός μοι ἐκ τῆς σφραγίδος, ὅτι χρείαν ἔχω. Ἐκεῖνος δὲ θαρρῶν, ὅτι οὐ παρῆν τις ὅτε ἔδωκεν αὐτῷ τὴν σφραγίδα, ἠρνήσατο λέγων· Οὐκ ἔδωκάς μοι τί ποτε. Καὶ ὡς ἐξῆλθεν ἐκεῖθεν τεταραγμένος, ἀπαντᾷ αὐτῷ ὁ λαμπρὸς ἐκεῖνος καὶ λέγει αὐτῷ· Τί ἔχεις; Ὁ δὲ εἶπεν αὐτῷ τὸ πρᾶγμα. Καὶ λέγει αὐτῷ· Ἀκριβῶς ἔδωκας αὐτῷ; Λέγει αὐτῷ· Ναί. Λέγει αὐτῷ ἐκεῖνος· Εἰπὲ αὐτῷ· Δεῦρο πληροφόρησόν μοι εἰς τὸν ἅγιον Ἀνδρέαν καὶ ἀρκεῖ σοι. Ἦν γὰρ ἐκεῖ μαρτύριον τοῦ ἁγίου Ἀνδρέου. Ὅτε δὲ ἔμελλεν ὀμνύειν, λαμβάνει ὁ λαμπρὸς ἐκεῖνος τὸν παῖδα αὐτοῦ καὶ ἀνέρχεται εἰς τὸν (f° 173 r^a) ἅγιον Ἀνδρέαν, καὶ λέγει τῷ παιδὶ αὐτοῦ· Εἴ τι ποιῶ σήμερον, μὴ ταραχθῇς, ἀλλ' ὑπόμεινον. Καὶ εἰσελθὼν εἰς τὸ μαρτύριον, ἀποδύεται τὰ ἱμάτια αὐτοῦ, καὶ ἤρξατο ποιεῖν ἑαυτὸν δαιμονιζόμενον, κράζων φωνὰς ἀτάκτους. Καὶ ὅτε εἰσῆλθον ἔλεγεν· Ὁ ἅγιος Ἀνδρέας λέγει· Ἰδοὺ ὁ φαῦλος οὗτος ἔλαβε τὰ πεντακόσια νομίσματα τοῦ ἀνθρώπου καὶ θέλει ἐπιορκῆσαί με. Ἀπέρχεται οὖν καὶ ἔπνιγεν αὐτὸν λέγων· Ὁ ἅγιος Ἀνδρέας λέγει· Δὸς τὰ πεντακόσια νομίσματα τοῦ ἀνθρώπου. Ἐκεῖνος δὲ ταραχθεὶς καὶ φοβηθεὶς, ὡμολόγησε λέγων· Ἐγὼ φέρω αὐτά. Ὁ δὲ λέγει αὐτῷ· Ἄρτι φέρε αὐτά. Ἀπῆλθεν οὖν εὐθέως καὶ ἤνεγκεν αὐτὰ, καὶ λέγει ὁ δῆθεν ἐνεργούμενος τῷ κυρίῳ (f° 173 r^b) τῶν νομισμάτων· Λέγει ὁ ἅγιος Ἀνδρέας· Θὲς εἰς τὴν τράπεζαν ἓξ νομίσματα. Ὁ δὲ ἔθηκε μετὰ χαρᾶς. Ὅτε οὖν ἀνεχώρησαν, λαβὼν τὰ ἱμάτια αὐτοῦ ἐφόρεσε κοσμίως, καὶ ἀπῆλθεν ἀναπατῶν πάλιν εἰς τὸ ζυγοστατεῖον κατὰ τὸ ἔθος. Ἰδὼν δὲ αὐτὸν ὁ ζυγοστάτης προσεῖχεν αὐτῷ ἄνω καὶ κάτω. Καὶ λέγει αὐτῷ ὁ λαμπρὸς ἐκεῖνος· Τί μοι προσέχεις, ἑταῖρε; πίστευσον, χάριτι Χριστοῦ οὐκ ἔχω δαίμονα, ἀλλ' ἐπειδὴ ὅτε ἔδωκέ σοι τὴν σφραγίδα ὁ ἄνθρωπος ἔξω ἤμην ἀναπατῶν, καὶ ἤκουσα καὶ εἶδον ἀκριβῶς καὶ εἰ εἶπόν σοι, εἶχες λέγειν ὅτι οὐ πιστεύῃ μόνος, ἐλογισάμην ποιῆσαι τὸ δρᾶμα τοῦτο, ἵνα μὴ ἀπολέσῃς τὴν ψυχήν σου, καὶ ὁ ἄνθρωπος ἀδίκως ζημιωθῇ τὰ αὐτοῦ.

49. — (f° 173 v^a) Ἀδελφὸς ἀπεστάλη ὑπὸ τοῦ ἀββᾶ αὐτοῦ εἰς διακονίαν, καὶ ἐλθὼν εἰς τόπον τινὰ ἔχοντα ὕδωρ, εὗρεν ἐκεῖ γυναῖκα πλύνουσαν ἱμάτια. Πολεμηθεὶς δὲ εἶπεν αὐτῇ ἵνα κοιμηθῇ μετ' αὐτῆς.

Λέγει αὐτῷ ἐκείνη· Τὸ μὲν ἀκοῦσαί σου, εὔκολόν ἐστιν, ἀλλ' αἰτία σοι γίνομαι πολλῆς θλίψεως. Λέγει αὐτῇ· Πῶς; Ἀπεκρίθη ἐκείνη· Μετὰ τὸ ποιῆσαι τὸ πρᾶγμα, πλήσσει σε ἡ συνείδησίς σου, καὶ ἢ ἀπογινώσκεις ἑαυτοῦ, ἢ πολλοῦ κόπου σοι χρεία ἵνα ἔλθῃς εἰς τὴν τάξιν ἣν ἔχεις νῦν· πρὸ τοῦ οὖν δέξασθαί σε τὸ τραῦμα, πορεύου ἐν εἰρήνῃ τὴν ὁδόν σου. Ὁ δὲ ἀκούσας κατενύγη, καὶ εὐχαρίστησε τῷ θεῷ καὶ τῇ φρονήσει αὐτῆς, καὶ ἐλθὼν πρὸς τὸν ἀββᾶν αὐτοῦ, ἀνήγγειλεν αὐτῷ (f° 173 v^b) τὸ πρᾶγμα, καὶ ἐθαύμασεν αὐτήν. Καὶ παρεκάλεσεν ὁ ἀδελφὸς τοῦ λοιποῦ μὴ ἐξελθεῖν τῆς μονῆς, καὶ οὕτως ἔμεινεν ἐν τῷ μοναστηρίῳ ἕως θανάτου μὴ ἐξερχόμενος.

50. — Ἀδελφὸς ἀπῆλθεν ἀντλῆσαι ὕδωρ ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ, εὗρε δὲ γυναῖκα πλύνουσαν ἱμάτια, καὶ συνέβη αὐτὸν πεσεῖν μετ' αὐτῆς. Μετὰ δὲ τὴν ἁμαρτίαν, λαβὼν τὸ ὕδωρ ἀπήρχετο εἰς τὴν κέλλαν αὐτοῦ. Ἐπεμπηδήσαντες δὲ οἱ δαίμονες διὰ τῶν λογισμῶν ἔθλιβον αὐτὸν λέγοντες· Ποῦ λοιπὸν ὑπάγεις; οὐκ ἔστι σοι σωτηρία, ἵνατι καὶ τὸν κόσμον ζημιοῦσαι; Ἐπιγνοὺς δὲ ὁ ἀδελφὸς ὅτι θέλουσιν αὐτὸν παντελῶς ἀπολέσαι, λέγει τοῖς λογισμοῖς· Πόθεν ἐπεισήλθετε καὶ θλίβετέ με ἵνα ἀπελπίσω ἐμαυτοῦ, οὐχ ἥμαρτον, (f° 174 r^a) καὶ πάλιν λέγω οὐχ ἥμαρτον. Ἀπελθὼν δὲ ἐν τῷ κελλίῳ αὐτοῦ, ἡσύχαζεν ὡς χθὲς καὶ πρώην. Ἀπεκάλυψε δὲ ὁ κύριος ἑνὶ γειτονι αὐτοῦ γέροντι, ὅτι ὁ ἀδελφὸς ὁ δεῖνα πεσὼν ἐνίκησεν. Ἐλθὼν οὖν πρὸς αὐτὸν ὁ γέρων, λέγει αὐτῷ· Πῶς ἔχεις; Ὁ δὲ λέγει· Καλῶς ἀββᾶ. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Καὶ οὐδὲν ἐθλίβης τὰς ἡμέρας ταύτας; Λέγει αὐτῷ· Οὐδέν. Λέγει ὁ γέρων· Ἀπεκάλυψέ μοι ὁ θεὸς ὅτι πεσὼν ἐνίκησας. Τότε ὁ ἀδελφὸς διηγήσατο αὐτῷ πάντα τὰ συμβάντα αὐτῷ. Ὁ δὲ γέρων εἶπεν αὐτῷ· Φύσει, ἄδελφε, ἡ διάκρισίς σου συνέτριψε τὴν δύναμιν τοῦ ἐχθροῦ.

51. — Νεώτερός τις ἐζήτει ἀποτάξασται καὶ πολλάκις αὐτὸν ἐξελθόντα ἀνέτρεψαν οἱ λογισμοὶ συμπλέκοντες αὐτὸν τοῖς πράγμασιν, ἦν (f° 174 r^b) γὰρ καὶ πλούσιος. Ἐν μιᾷ οὖν τῶν ἡμερῶν ἐξελθόντος αὐτοῦ, ἐκύκλωσαν αὐτὸν καὶ πολὺν κονιορτὸν ἤγειραν ὅπως ἀποστρέψωσιν αὐτὸν πάλιν. Ὁ δὲ ἀθρόως ἀποδυσάμενος καὶ ῥίψας τὰ ἱμάτια αὐτοῦ, ἀπέτρεχε γυμνὸς εἰς τὰ μοναστήρια. Ἀπεκάλυψε δὲ ὁ κύριος ἑνὶ γέροντι ὅτι· ἀνάστα δέξαι τὸν ἀθλητήν μου. Ἀναστὰς δὲ ὁ γέρων, ὑπήντησεν αὐτῷ, καὶ μαθὼν τὸ πρᾶγμα, ἐθαύμασε καὶ ἔβαλεν αὐτῷ τὸ σχῆμα. Ὅτε οὖν ἤρχοντο πρὸς τὸν γέροντά τινες ἐρωτῆσαι περὶ

λογισμῶν παντοίων ἀπεκρίνατο αὐτοῖς· Ἐὰν δὲ περὶ ἀποταγῆς, ἔλεγεν· ἐρωτήσατε τὸν ἀδελφόν.

52. — Διηγήσατό τις ὅτι ἀδελφὸς μένων ἐν κοινοβίῳ ἐπέμπετο εἰς ἀποκρίσεις τοῦ κοινοβίου· ἦν (f° 174 v[a]) δέ τις εὐλαβὴς κοσμικὸς εἰς κώμην τινὰ, καὶ ἐδέχετο αὐτὸν κατὰ πίστιν ὁσάκις ἤρχετο εἰς τὴν κώμην. Εἶχε δὲ ὁ κοσμικὸς μίαν θυγατέρα προσφάτως χηρεύσασαν, ποιήσασαν μετὰ τοῦ ἀνδρὸς ἐνιαυτοὺς δύο. Εἰσερχόμενος οὖν ὁ ἀδελφὸς καὶ ἐξερχόμενος, ἐπολεμήθη εἰς αὐτήν. Ἐκείνη δὲ συνετὴ οὖσα, ἐνόησε καὶ ἐφύλατγεν ἑαυτὴν μὴ ἐλθεῖν εἰς πρόσωπον αὐτοῦ. Μιᾷ οὖν τῶν ἡμερῶν, εἰσῆλθεν ὁ πατὴρ αὐτῆς εἰς τὴν ἐγγὺς πόλιν διά τινα χρείαν, ἀφήσας αὐτὴν μόνην ἐν τῷ οἴκῳ. Ἐλθὼν δὲ ὁ ἀδελφὸς κατὰ τὸ ἔθος, εὑρίσκει αὐτὴν μόνην καὶ λέγει αὐτῇ· Ποῦ ἐστιν ὁ πατήρ σου; Λέγει αὐτῷ· Εἰς τὴν πόλιν εἰσῆλθεν. Ἤρξατο οὖν ταράτγεσθαι (f° 174 v[b]) ὁ ἀδελφὸς ὑπὸ τοῦ πολέμου θέλων ἐπαναστῆναι αὐτῇ. Λέγει αὐτῷ ἐκείνη μετὰ συνέσεως· μηδὲν ταραχθῇς, ὁ πάτηρ μου ἕως ὅτε οὐκ ἔρχεται· ὧδε ἐσμὲν οἱ δύο. Οἶδα δὲ ὅτι ὑμεῖς οἱ μοναχοὶ, οὐδὲν ποιεῖτε ἐκτὸς εὐχῆς. Ἔγειρε οὖν καὶ εὔξαι τῷ θεῷ, καὶ εἴ τι ἐμβάλει εἰς τὴν καρδίαν σου τοῦτο καὶ ποιοῦμεν. Ὁ δὲ οὐκ ἤθελεν, ἀλλ' ἐταράτγετο ἀπὸ τοῦ πολέμου. Λέγει αὐτῷ· Ὄντως σὺ ἔγνως ποτὲ γυναῖκα; Λέγει αὐτῇ· Οὔ, ἀλλὰ διὰ τοῦτο θέλω ἵνα μάθω τί ἐστιν. Λέγει αὐτῷ· Διὰ τοῦτο οὖν ταράσσῃ, ἀγνοῶν τὴν δυσωδίαν τῶν ἀθλίων γυναικῶν. Καὶ θέλουσα μειῶσαι τὸ πάθος αὐτοῦ, ἔλεγεν ὅτι ἐν τοῖς μηναίοις μου εἰμὶ, καὶ οὐδεὶς δύναται προσεγγίσαι μοι οὐδὲ (f° 175 r[a]) ὀσφρανθῆναί μου ἀπὸ τῆς δυσωδίας. Ἀκούσας δὲ παρ' αὐτῆς ταῦτα καὶ ἄλλα τοιαῦτα, καὶ σιανθεὶς καὶ ἐλθὼν εἰς ἑαυτὸν, ἐδάκρυσεν. Ὅτε δὲ εἶδεν αὐτὸν ἐκείνη ὅτι ἦλθεν εἰς ἑαυτὸν, λέγει αὐτῷ· Ἰδοὺ εἰ ἐπείσθην σου ἤδη ἤμεθα τελέσαντες τὴν ἁμαρτίαν. Ποίᾳ οὖν ὄψει εἶχες λοιπὸν ἀτενίσαι εἰς τὸν πατέρα μου, ἢ ἀπελθεῖν εἰς τὸ μοναστήριόν σου καὶ ἀκοῦσαι τοῦ χοροῦ τῶν ἁγίων ἐκείνων ψαλλόντων. Παρακαλῶ οὖν σε, νῆψον τοῦ λοιποῦ, καὶ μὴ θελήσῃς διὰ μικρὰν καὶ αἰσχρὰν ἡδονὴν ἀπολέσαι τοιούτους καμάτους οὓς ἔχεις, καὶ στερηθῆναι αἰωνίων ἀγαθῶν. Ταῦτα ἀκούσας τὰ ῥήματα ὁ παθὼν ἀδελφὸς παρ' αὐτῆς ἔλεγε τῷ διηγησαμένῳ ἐμοὶ, (f° 175 r[b]) εὐχαριστῶν τῷ θεῷ τῷ διὰ τῆς συνέσεως καὶ σωφροσύνης αὐτῆς μὴ ἐάσαντα αὐτὸν τελείως ἐκπεσεῖν.

53. — Γέρων τις εἶχε μαθητὴν ὠνητὸν αὐτοῦ, καὶ θέλων αὐτὸν κρατεῖν, ἔπεισεν αὐτὸν τελείως ἔχειν τὴν ὑπακοὴν, ὥστε εἰπεῖν αὐτῷ

τὸν γέροντα· Ὕπαγε, καὶ ἀναφθέντος τοῦ κλιβάνου σφοδρῶς, λαβὼν τὸ βιβλίον τὸ ἀναγινωσκόμενον ἐν τῇ συνάξει, ῥίψον εἰς τὸν κλίβανον. Ὁ δὲ ἀπελθὼν ἐποίησε ἀδιακρίτως, καὶ ῥιφέντος τοῦ βιβλίου, ἐσβέσθη ὁ κλίβανος, ἵνα γνῶμεν ὅτι καλὴ ἡ ὑπακοή· Κλίμαξ γάρ ἐστιν τῆς βασιλείας τῶν οὐρανῶν.

54. — Εἶδέ τίς τινα νεώτερον μοναχὸν γελῶντα, καὶ λέγει αὐτῷ· Μὴ γελᾷς, ἄδελφε, ἐπεὶ διώκεις ἀπὸ σοῦ τὸν φόβον τοῦ θεοῦ.

(f° 175 v^a) Περὶ τοῦ σχήματος τοῦ ἁγίου τῶν μοναχῶν.

55. — Ἔλεγον οἱ γέροντες ὅτι τὸ κουκούλιον σημεῖόν ἐστι τῆς ἀκακίας· Ὁ ἀνάλαβος τοῦ σταυροῦ· Ἡ δὲ ζώνη τῆς ἀνδρείας. Πολιτευσώμεθα οὖν πρὸς τὸ σχῆμα ἡμῶν, πάντα μετὰ σπουδῆς ποιοῦντες, ἵνα μὴ φανῶμεν ἀλλότριον σχῆμα φοροῦντες.

56. — Ἔλεγον περὶ τινὸς γέροντος ὅτι καθημένου αὐτοῦ ἐν τῷ κελλίῳ, ἦλθεν ἀδελφὸς νυκτὸς παραβαλεῖν αὐτῷ, καὶ ἤκουσεν αὐτοῦ ἔσωθεν μαχομένου καὶ λέγοντος· Ὦ, καλῶς ἔχει, ἕως πότε, ὑπάγετε λοιπὸν, δεῦρο πρός με, φίλε. Εἰσελθὼν δὲ ὁ ἀδελφὸς εἶπεν αὐτῷ· Ἀββᾶ, μετὰ τίνος ἐλάλεις; Καὶ λέγει· Τοὺς πονηροὺς λογισμούς μου ἐδίωκον, καὶ τοὺς ἀγαθοὺς ἐκάλουν.

57. — (f° 175 v^b) Ἀδελφὸς εἶπέ τινι γέροντι· Οὐδὲν βλέπω πολέμου ἐν τῇ καρδίᾳ μου. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Σὺ τετράπυλον εἶ, καὶ ὁ θέλων εἰσέρχεται καὶ ἐξέρχεται διὰ σοῦ, σὺ δὲ οὐ νοεῖς. Ἐὰν δὲ ἔχεις θύραν καὶ κλείσῃς αὐτὴν, καὶ μὴ συγχωρήσῃς εἰσελθεῖν δι' αὐτῆς πονηροὺς λογισμοὺς, τότε βλέπεις αὐτοὺς ἔξω ἑστῶτας καὶ πολεμοῦντάς σε.

58. — Εἶπεν γέρων· ὅτι καταφέρω τὸν ἄτρακτον, καὶ τιθῶ τὸν θάνατον πρὸ ὀφθαλμῶν μου πρὸ τοῦ ἀνενέγκω αὐτόν.

59. — Ἤκουσα περὶ τινὸς γέροντος ὅτι ἐκάθητο εἰς τὸ ἱερὸν καὶ εἰς τὸ Κλύσμα, καὶ τὸ προχοροῦν ἔργον οὐκ εἰργάζετο, οὐδὲ εἰ ἐπέτασεν αὐτῷ τις ἐποίει. Ἀλλ' ὅτε καιρὸς ἦν τῶν σαγήνων, εἰργάζετο στίππυον, καὶ ὅτε ἐζήτουν νήματα, εἰργάζετο (f° 176 r^a) λινοῦν, ἵνα μὴ ταραχθῇ ὁ νοῦς αὐτοῦ εἰς τὰ ἔργα.

60. — Ἐσθιόντων ποτὲ τῶν ἀδελφῶν εἰς τὴν ἐκκλησίαν τῶν Κελλίων ἐν τῇ ἑορτῇ τοῦ πάσχα, ἔδωκαν ἀδελφῷ ποτήριον οἴνου καὶ ἠνάγκασαν αὐτὸν πιεῖν. Ὁ δὲ λέγει αὐτοῖς· Συγχωρήσατέ μοι, πατέρες, ὅτι καὶ πέρισυ οὕτως μοι ἐποιήσατε καὶ ἐθλίβην ἐπὶ πολὺν χρόνον.

61. — Ἔλεγον περὶ τινὸς γέροντος ἐν τοῖς κάτω μέρεσιν· ὅτι ἐκάθητο ἡσυχάζων, καὶ εἷς κοσμικὸς πιστὸς διηκόνει αὐτῷ. Συνέβη δὲ τῷ υἱῷ τοῦ κοσμικοῦ ἀσθενῆσαι. Καὶ πολλὰ παρακαλέσας τὸν γέροντα, ἠξίου ὥστε ἐλθεῖν καὶ ποιῆσαι εὐχὴν περὶ τοῦ παιδίου· καὶ ἀναστὰς ὁ γέρων ἐξῆλθε σὺν αὐτῷ. Καὶ δραμὼν ὁ κοσμικὸς, εἰσῆλθεν εἰς τὸν (f° 176 r°) οἶκον αὐτοῦ λέγων· Δεῦτε εἰς τὴν ὑπάντησιν τοῦ ἀναχωρητοῦ. Καὶ ἰδὼν αὐτοὺς ὁ γέρων ἀπὸ μακρόθεν ἐξερχομένους μετὰ λαμπάδων, ἐνόησεν, καὶ ἐκδυσάμενος τὰ ἱμάτιά αὐτοῦ, ἔβαλεν εἰς τὸν ποταμὸν καὶ ἤρξατο πλύνειν στήκων γυμνός. Ὁ δὲ διακονητὴς αὐτοῦ ἰδὼν ἠσχύνθη, καὶ παρεκάλεσε τοὺς ἀνθρώπους λέγων· Ἀνακάμψατε, ὁ γὰρ γέρων ἐξέστη. Καὶ ἐλθὼν πρὸς αὐτὸν, εἶπεν αὐτῷ· Ἀββᾶ, τί τοῦτο ἐποίησας; πάντες γὰρ ἔλεγον ὅτι δαιμόνιον ἔχει ὁ γέρων. Ὁ δὲ λέγει αὐτῷ· Κἀγὼ τοῦτο ἤθελον ἀκοῦσαι.

62. — Ἦν τις ἀναχωρητὴς βοσκόμενος μετὰ τῶν βουβάλων καὶ ηὔξατο τῷ θεῷ λέγων· Κύριε, τί ὑστερῶ δίδαξόν με. Καὶ ἦλθεν αὐτῷ φωνὴ (f° 176 v°) λέγουσα· Ὕπαγε εἰς τόδε τὸ κοινόβιον καὶ εἴτι ἐπιτάσσουσί σοι ποίησον. Εἰσελθὼν οὖν εἰς τὸ κοινόβιον ἔμεινε, καὶ οὐκ ἤδει τὴν ὑπηρεσίαν τῶν ἀδελφῶν. Καὶ ἤρξαντο οἱ μικροὶ μοναχοὶ διδάσκειν αὐτὸν τὴν ὑπηρεσίαν τῶν ἀδελφῶν, καὶ ἔλεγον αὐτῷ· Ποίησον τοῦτο, ἰδιῶτα, καὶ ποίησον ἐκεῖνο, σαλὲ γέρων. Καὶ θλιβόμενος ηὔξατο πρὸς τὸν θεὸν λέγων· Κύριε, οὐκ οἶδα τὴν ὑπηρεσίαν τῶν ἀνθρώπων, πέμψον με πάλιν πρὸς τοὺς βουβάλους. Καὶ ἀπολυθεὶς ἀπὸ τοῦ θεοῦ, πάλιν ἀπῆλθεν εἰς χωρίον βοσκηθῆναι μετὰ τῶν βουβάλων.

TRADUCTION

38. — Un père racontait qu'un officier royal avait été chargé d'une affaire d'État. Durant sa route, il trouva un pauvre mort qui gisait nu. Il en eut pitié et dit à son serviteur : Prends le cheval et avance un peu. Puis, descendant, il quitta une de ses chemises, en revêtit le mort et s'en alla.

Au bout d'un certain temps le même officier fut chargé d'une affaire, En quittant la ville, il tomba de cheval et se brisa le pied. Son serviteur le reconduisit chez lui et le remit aux mains des médecins. Au bout de cinq jours son pied devint noir et les médecins, le voyant prendre cette couleur, se firent signe qu'il fallait le couper de crainte que tout le corps

ne se corrompît et que l'homme ne mourût. Ils lui dirent : Nous viendrons au matin et nous te guérirons. Le malade fit signe au serviteur de suivre les médecins et d'apprendre ce qu'ils voulaient faire. Ils lui dirent : Le pied de ton maître a noirci; si on ne le coupe pas, il mourra; nous viendrons au matin et nous ferons ce qui plaira à Dieu. Le serviteur s'en retourna en pleurant auprès de son maître et lui dit : Voilà ce qu'ils veulent (faire) de toi. Il en fut très affligé et, à cause de son chagrin, il ne se coucha pas; une bougie était allumée. Vers le milieu de la nuit, il vit un homme passer la porte, venir à lui et dire : Pourquoi pleures-tu, pourquoi es-tu triste? Il dit : Seigneur, comment pourrais-je ne pas pleurer et ne pas être triste, car j'ai une fracture et voilà ce que les médecins veulent me faire. L'homme apparu lui dit : Montre-moi ton pied. Il l'oignit et lui dit : Lève-toi maintenant et marche. Le malade répondit : C'est brisé, je ne puis pas. Et il lui dit : Appuie-toi sur moi. Il s'appuya sur lui et marcha en boitant. L'homme apparu lui dit : C'est à peine si tu boites, pose ton pied de nouveau. Il oignit de nouveau ses pieds et il lui dit : Lève-toi maintenant et marche. Il se leva et marcha plein de santé, et il lui dit : Repose-toi maintenant, puis il ajouta quelques paroles sur l'aumône dont le Seigneur a dit : *Bienheureux les miséricordieux parce qu'ils trouveront miséricorde* (1), et : *Le jugement sera impitoyable pour celui qui n'a pas eu de pitié* (2), etc. Et il lui dit : Adieu. L'officier lui dit : Tu te retires? Il lui dit : Que te faut-il de plus, puisque te voilà guéri. L'officier lui dit : Au nom de Dieu qui t'a envoyé, dis-moi qui tu es. Il répondit : Regarde-moi : tu reconnais sans aucun doute cette bande de linge? Il lui dit : Oui Seigneur, c'est à moi. Celui-là lui dit : Je suis celui que tu as trouvé mort et gisant le long de la route et à qui tu as donné la chemise; Dieu m'a envoyé pour te guérir; rends-lui donc toujours grâces. Il sortit ensuite par où il était entré et celui qui venait d'être guéri loua Dieu cause de tout bien.

39. — Un autre officier royal (3) retournait de *Palestine* à *Constantinople*. Dans les environs de *Tyr*, il rencontra un aveugle qui se tenait le long de la route et n'avait personne pour le conduire. Celui-ci, entendant le bruit des palefreniers, s'écarta un peu le long de la route, étendit les mains, puis implora en demandant l'aumône. L'autre n'y fit pas attention et le dépassa, mais, à quelque distance de là, il s'en repentit, il arrêta son cheval, prit sa bourse, en tira une pièce (4), retourna en personne auprès du pauvre et la lui donna. Celui-ci la reçut et pria en disant : J'ai confiance en Dieu (et je crois) que cette bonne action te sauvera du péril. L'officier accueillit cette prière avec confiance, puis entra dans la ville et y trouva le gouverneur ainsi que des soldats (5) qui lui demandaient un

(1) Matth., v, 7.

(2) Cf. Matth., xviii, 35.

(3) Ms. 1596, p. 606 (*ROC*, 1903, p. 95). Coislin 232, fol. 167; Grec 1036, fol. 236.

(4) Tremissis (tiers d'as).

(5) Ou gladiateurs. Nous n'avons pas trouvé ce mot dans les dictionnaires. Cf. *infra*, n. 166.

navire pour quitter la ville. Ceux-ci, voyant l'officier, le prièrent de demander un navire au gouverneur afin qu'ils pussent quitter la ville. Il acquiesça à leur demande, alla trouver le gouverneur et, tout en demandant des chevaux de poste pour lui, il présenta aussi la requête des soldats. Le gouverneur dit à ceux-ci : Si vous voulez que je vous congédie, persuadez à l'officier de faire le voyage par mer avec vous et je vous laisserai partir aussitôt. Ils prièrent donc pendant longtemps l'officier de faire voyage par mer avec eux. Il accepta, et le gouverneur leur donna un navire. Ils profitèrent donc d'un vent favorable et naviguèrent ensemble, l'officier et les soldats. Il arriva dans la nuit que l'officier, souffrant du ventre, se leva pour ses besoins. Arrivé sur le côté du navire, il fut frappé par la voile et jeté dans la mer. Les matelots l'entendirent tomber, mais comme il faisait nuit et que le vent était violent, ils ne purent le retirer. L'officier, croyant périr, était porté sur l'eau, mais le jour suivant, par la volonté divine, un navire vint à passer et ceux du navire, le voyant, le retirèrent et le conduisirent à la ville (de Constantinople) où les soldats étaient allés. Les matelots des deux navires, arrivant à terre, allèrent dans une (même) auberge. L'un des matelots du navire d'où l'officier était tombé, vint à y penser et dit en gémissant : Quel malheur est arrivé à cet officier! Les autres l'entendant lui demandèrent de quel officier il déplorait le sort. Lorsqu'ils furent au courant ils dirent : Nous l'avons sauvé et nous l'avons avec nous. Les autres, pleins de joie, allèrent le trouver et l'officier leur dit : L'aveugle à qui j'ai donné une pièce, est celui qui m'a soutenu sur l'eau. Les auditeurs louèrent Dieu (notre) Sauveur.

Nous apprenons par là que l'aumône faite suivant l'occasion n'est pas perdue, mais Dieu en tient compte à l'homme miséricordieux au moment où il en a besoin. Selon la divine Écriture donc, *ne refusons pas de faire du bien à l'indigent lorsque notre main peut le secourir.*

40. — L'un des amis du Christ qui avait le don de l'aumône disait : Il faut que le donateur fasse l'aumône comme lui-même voudrait la recevoir. Telle est l'aumône qui rapproche de Dieu.

41. — Deux frères étaient conduits au martyre (1); après avoir été tourmentés une fois, ils furent jetés en prison; or ils étaient brouillés ensemble. L'un donc fit repentance à son frère et dit : Nous allons mourir demain, mettons donc fin à notre inimitié mutuelle et réconcilions-nous, mais l'autre ne le voulut pas. Le lendemain ils furent emmenés de nouveau et tourmentés. Celui qui n'avait pas accepté la repentance faiblit dès le premier choc et le gouverneur lui dit : Pourquoi ne m'as-tu pas obéi hier, lorsque tu souffrais de tels tourments? L'autre répondit : C'est parce que j'ai gardé de la rancune contre mon frère et ne me suis pas réconcilié avec lui que j'ai été privé de la consolation divine.

42. — Un autre (avait été) livré au martyre par son esclave; au moment où il allait à la mort, il vit cette esclave qui l'avait livré. Il prit

(1) Cf. 2474, fol. 163. Paul, 269.

la bague en or qu'il portait et la lui donna en disant : Je te remercie de m'avoir procuré de tels biens.

43. — (1) Un frère demeurait dans une cellule d'*Égypte* et brillait par sa grande humilité, or il avait une sœur qui se prostituait à la ville et causait la perte de beaucoup d'âmes. Les vieillards pressaient donc souvent le frère et l'engageaient à aller la trouver pour lui persuader de ne plus provoquer de péchés. Quand il arriva chez elle, l'un de (leurs) familiers alla lui dire : Voici que ton frère est à la porte. Elle, pleine d'émotion, abandonna les amoureux qu'elle servait et s'élança, la tête non couverte, au-devant de son frère. Comme elle s'approchait pour l'embrasser, il lui dit : Ma chère sœur, aie pitié de ton âme, car beaucoup se perdent à cause de toi; comment pourras-tu supporter les tourments éternels et pénibles? Elle devint toute tremblante et lui dit : Sais-tu si je puis encore me sauver à partir de maintenant? Il lui dit : Si tu le veux tu peux te sauver. Elle se jeta aux pieds de son frère et le supplia de l'emmener au désert avec lui. Il lui dit : Mets ta coiffure sur ta tête et suis-moi. Elle lui dit : Allons, car il vaut mieux que je manque aux bienséances (en sortant) la tête nue que de rentrer dans la prison du désordre. Pendant qu'ils faisaient route, il l'exhortait à la pénitence. Ils en virent qui venaient au-devant d'eux et il lui dit : Comme tous ne savent pas que tu es ma sœur, éloigne-toi un peu de la route jusqu'à ce qu'ils aient passé. Quand ce fut fait, il lui dit : Continuons notre route, sœur. Comme elle ne lui répondait pas, il tourna la tête et vit qu'elle était morte. Il s'aperçut aussi que les traces de ses pieds étaient ensanglantées, car elle était nu-pieds.

Lorsque le frère eut raconté aux vieillards ce qui était arrivé, ils en conférèrent entre eux. Dieu fit une révélation à son sujet à l'un des vieillards : Puisqu'elle ne s'est préoccupée d'aucune chose temporelle et qu'elle a oublié jusqu'à son propre corps en ne gémissant pas lorsqu'elle souffrait (de marcher nu-pieds), à cause de cela nous avons accueilli sa pénitence.

44. — Un vieillard (2) avait un disciple qui était tenté et le vieillard l'encourageait en disant : Résiste, enfant, c'est un combat que te livre l'ennemi. L'autre lui répondit : Je ne puis résister, abbé, si je ne fais pas la chose. Le vieillard se mit à feindre et lui dit : je souffre aussi, enfant, allons ensemble et faisons la chose, puis nous reviendrons à notre cellule. Le vieillard avait une pièce d'argent, il la prit et, lorsqu'ils arrivèrent au but, il dit à son disciple : Reste dehors, laisse-moi d'abord entrer, ce sera ensuite ton tour. Le vieillard entra, donna la pièce d'argent à la prostituée et la pria de ne pas souiller ce frère. La prostituée lui promit de ne pas souiller le frère. Le vieillard sortit donc et dit au frère d'entrer. La

(1) Cf. *Histoire d'Abraham*, M, 651-660. Paul, 508. On peut se demander si la fin de l'histoire d'Abraham n'est pas une paraphrase de la présente histoire. La traduction latine se trouve dans M, 808, n° 217 et 1048, n° 2, et le grec dans Paul, 10.

(2) Coislin 127, f. 85. Paul, 511.

courtisane lui dit : Attends, frère, bien que je sois pécheresse, nous avons une loi et il nous faut d'abord l'accomplir. Elle lui ordonna donc de faire cinquante génuflexions de son côté, pendant qu'elle en faisait autant du sien. Lorsque le frère eut fait vingt ou trente génuflexions, il fut pénétré de douleur et se dit en lui-même : Comment puis-je prier Dieu lorsque je songe à accomplir cette abomination? Il sortit aussitôt sans s'être souillé et Dieu, voyant la peine qu'avait prise le vieillard, enleva les tentations du frère et ils retournèrent dans la cellule en louant Dieu.

45. — Un vieillard (1) allait vendre ses corbeilles. Le démon le rencontra et les fit disparaître. Le vieillard se mit en prière et dit : Je te remercie, ô Dieu, de m'avoir délivré de la tentation. Le démon, ne supportant pas la philosophie du vieillard, commença à crier et à dire : Voilà tes corbeilles, mauvais vieillard. Le vieillard les prit et les vendit.

46. — Un père racontait (2) qu'un pieux scholastique d'*Antioche* voyait assidûment un reclus et lui demandait de le recevoir et de le faire moine. Le vieillard lui dit : Si tu veux que je t'accepte, va vendre ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres, selon le commandement du Seigneur, et je te recevrai. Il s'en alla et le fit. Le vieillard lui dit plus tard : Tu dois observer un autre commandement qui est de ne pas parler. Il en convint et passa cinq ans sans parler. Quelques-uns commençaient donc à le louer et son abbé lui dit : Tu ne profites pas ici, aussi je vais t'envoyer dans une communauté d'*Égypte*, et il l'envoya. En l'envoyant, il ne lui dit pas de parler, ou de ne pas parler; mais lui, observant le précepte, demeura sans parler. L'abbé qui le reçut, voulant savoir par expérience s'il était muet ou non, l'envoya en commission lorsque le fleuve, débordait, afin de l'obliger à dire qu'il ne pouvait passer, et il envoya un frère derrière lui pour voir ce qu'il ferait. Lorsqu'il arriva au fleuve, il ne put le traverser et se mit à genoux. Un crocodile vint et le transporta de l'autre côté. Lorsqu'il eut fait sa commission, il revint près du fleuve, le crocodile le porta encore de l'autre côté. Le frère qui avait été envoyé à sa suite arriva et vit tout cela. Il le raconta ensuite à l'abbé et aux frères et ils furent frappés de stupeur.

Au bout d'un certain temps il mourut, et l'abbé fit dire à celui qui l'avait envoyé : Bien que tu nous l'aies envoyé muet, c'était cependant un ange de Dieu. Alors le reclus lui fit dire : Il n'était pas muet, mais c'est parce qu'il gardait le premier commandement donné par moi qu'il restait sans parler. Tous furent dans l'admiration et louèrent Dieu.

47. — On racontait (3) qu'il y avait un certain riche à *Alexandrie;* il tomba malade et, par crainte de la mort, prit trente livres d'or et les donna aux pauvres. Il arriva qu'il guérit et regretta ce qu'il avait fait. Il avait un ami pieux et il lui confia ses regrets. Celui-ci lui dit : Tu devrais plutôt te réjouir d'avoir donné cela au Christ; mais il ne put le

(1) Paul, 358.

(2) Ms. 1596, p. 604 (*ROC*, 1903, p. 95). Paul, 102.

(3) Ms. 1596, p. 602 (*ROC*, 1903, p. 91). B, p. 857. Le syriaque ajoute que ce riche se nommait Dominôs.

convaincre. Il lui dit donc : Voici les trente livres — car lui-même était riche — mais viens à (l'église de) Saint *Ménas* et dis : Ce n'est pas moi qui ai accompli (ma) promesse, mais c'est celui-ci; après cela tu prendras l'argent. Quand ils arrivèrent à (l'église de) Saint *Ménas,* il prononça les paroles convenues, il prit l'argent et, au moment où il passait la porte, il mourut. On dit alors au maître des pièces d'or : Prends ce qui t'appartient, mais il répondit : Je n'en ferai rien, par le Seigneur! car depuis que j'ai donné cela au Christ, c'est sa propriété, donnez-le aux pauvres. Ceux qui entendirent (raconter) ces événements furent remplis de crainte et louèrent Dieu (au sujet) de la conduite de cet homme.

48. — Dans certaine ville il y avait un peseur public; un homme de la ville lui porta un sceau qui valait cinq cents pièces d'or, et lui dit : Prends ce sceau et lorsque j'en aurai besoin, tu m'en donneras la valeur petit à petit; il n'y avait personne présent lorsqu'il lui donna le sceau. Cependant l'un des nobles de la ville, se promenant en dehors de la demeure du peseur public, entendit et vit qu'il lui donnait le sceau. Le peseur public ne s'aperçut pas qu'on l'entendait. Au bout de quelque temps celui qui avait donné le sceau vint dire au peseur public : Donne-moi (une partie) du prix du sceau, car j'en ai besoin. Mais l'autre, estimant qu'il n'y avait personne présent lorsqu'il lui avait remis le sceau, refusa et dit : Tu ne m'as jamais rien donné. Comme il sortait rempli d'émotion, le noble (dont nous avons parlé) le rencontra et lui dit : Qu'as-tu? Il lui raconta la chose. Le noble lui dit : Tu le lui as vraiment donné? Il répondit : Oui. L'autre lui dit : Appelle-le en témoignage devant Saint *André* et tu auras satisfaction. — Car il y avait là un oratoire de Saint *André.* — Au moment où il devait porter témoignage, le noble se rendit à (l'oratoire de) Saint *André* avec son serviteur et lui dit : Quoi que je fasse aujourd'hui, ne t'en fais pas de souci, mais attends patiemment. Il entra dans l'oratoire, quitta ses habits et commença à contrefaire le démoniaque en proférant des paroles désordonnées. Lorsqu'ils arrivèrent, il cria : Saint *André* dit : Voilà que cet homme vil a pris les cinq cents pièces d'or de l'autre et veut commettre un faux serment devant moi. Il s'élança donc et le prit à la gorge en disant : Rends les cinq cents pièces d'or de cet homme. L'autre, saisi de terreur et de crainte, avoua et dit : Je vais les apporter. Celui-là lui dit : Apporte-les à l'instant. Il s'en alla donc aussitôt et les apporta, puis le prétendu démoniaque dit au maître des pièces d'or : Saint André (te) dit de mettre six pièces d'or sur la table; et il les donna avec joie. Quand ils furent partis, il reprit ses habits, puis, mis avec élégance, il alla se promener, suivant son habitude, auprès de la demeure du peseur public. Quand celui-ci le vit, il l'examina du haut en bas. Et le noble lui dit : Pourquoi m'examines-tu ainsi, camarade? Crois bien que, par la grâce du Christ, je ne suis pas possédé; mais lorsque cet homme t'a confié le sceau, je me promenais au dehors, j'ai tout entendu et j'étais bien au courant, mais, si je te l'avais dit, tu aurais pu dire que tu n'ajoutes pas foi à un seul témoin, c'est pourquoi j'ai songé à cette mise en scène afin que tu ne perdes pas ton âme et que cet homme ne soit pas injustement privé de ce qui lui appartient.

49. — Un frère, chargé d'une affaire par son abbé (1), passa par un endroit où il y avait de l'eau. Il y trouva une laveuse et, saisi de tentation, lui demanda à coucher avec elle. Celle-ci lui répondit : T'écouter est facile et cependant je te causerai beaucoup de tribulations. Il lui demanda : Comment? Elle répondit : Quand tu auras commis la faute, ta conscience te fera des reproches et, ou bien tu la mépriseras, ou bien tu auras beaucoup de peine à rentrer dans l'ordre où tu es maintenant; avant donc d'avoir été blessé, poursuis ta route en paix. Il se repentit, rendit grâces à Dieu et à la sagesse de cette femme, puis, revenu près de son abbé, il lui raconta la chose et celui-ci s'émerveilla (du bon sens) de cette femme. Puis le frère demanda à ne plus quitter le monastère et il y demeura sans sortir jusqu'à sa mort.

50. — Un frère, allant puiser de l'eau au fleuve (2), trouva une laveuse et pécha avec elle. Après le péché, il prit l'eau et retourna à sa cellule. Les démons le tourmentant par ses pensées le pressaient en ces termes : Où comptes-tu aller? il n'y a plus de salut pour toi; pourquoi nuire plus longtemps au monde? Le frère s'aperçut qu'ils voulaient le perdre entièrement et il dit à ses pensées : D'où venez-vous pour me troubler ainsi et me conduire au désespoir? je n'ai pas péché; je vous le répète : je n'ai pas péché. Il alla ensuite à sa cellule et s'adonna aux mortifications comme auparavant. Le Seigneur révéla à certain vieillard son voisin que tel frère était tombé et avait vaincu. Le vieillard alla donc le trouver et lui dit : Comment vas-tu? Il répondit : Bien, père. Le vieillard lui dit : N'as-tu pas eu de chagrin ces jours-ci? Il lui répondit : Aucun. Le vieillard lui dit : Le Seigneur m'a révélé que tu étais tombé et que tu avais vaincu. Alors le frère lui raconta tout ce qui était arrivé. Le vieillard lui dit : En vérité, ô frère, ta décision a vaincu la puissance de l'ennemi.

51. — Un jeune homme (3) cherchait à quitter le monde; au moment de partir, ses pensées le retinrent souvent en l'engageant dans diverses affaires, car il était riche. Un jour, au moment où il partait, elles l'obsédèrent, et mirent tout en œuvre pour le ramener encore. Mais il se dépouilla tout d'un coup, jeta ses habits et courut nu aux monastères. Le Seigneur apparut à un vieillard pour qu'il se levât et reçût son athlète. Le vieillard, se levant, alla au-devant de lui, il fut dans l'admiration lorsqu'il sut de quoi il s'agissait, et lui donna l'habit. Lors donc qu'on venait interroger le vieillard sur divers sujets, il répondait; mais s'il s'agissait du renoncement, il disait : Allez interroger ce frère.

52. — On racontait (4) qu'un frère demeurant dans une communauté était chargé d'aller régler les affaires de tous; or, dans certain bourg il y avait un séculier qui l'accueillait avec foi lorsqu'il passait par ce village. Ce séculier avait une fille, veuve depuis peu, après deux ans de mariage. Le frère, allant et venant, fut tenté à son sujet. Elle s'en aperçut, car elle

(1) Coislin 127, 85v; grec 919, f. 151v.
(2) *Ibid.*
(3) M, 772, n° 67; 1028, n° 1, etc. Paul, 48.
(4) Coislin 127, f. 86; grec 919, f. 151v.

était intelligente, et elle évita de paraître en sa présence. Certain jour cependant, son père se rendit à la ville voisine pour ses affaires et la laissa seule à la maison. Le frère venant selon son habitude la trouva seule et lui dit : Où est ton père? Elle répondit : Il est allé à la ville. Le frère commença donc à être troublé et à lutter; il voulait avoir commerce avec elle. Elle lui dit avec à propos : Ne te trouble pas, mon père ne revient pas encore, il n'y a que nous deux. Je sais que vous autres, moines, vous ne faites rien sans prier. Lève-toi donc et prie Dieu, puis nous ferons ce qu'il te mettra au cœur. Il ne le voulut pas et continuait d'être tenté. Elle lui dit : Tu as peut-être déjà connu une femme? Il lui dit : Non, c'est pourquoi je veux savoir ce que c'est. Elle lui dit : Tu es troublé parce que tu ne connais pas la puanteur des malheureuses femmes. Puis, pour diminuer sa souffrance, elle lui dit : Je suis au temps de mes règles et personne ne peut m'approcher ni supporter ma puanteur. A ces paroles et à d'autres semblables, il rentra en lui-même et se mit à pleurer. Quand elle le vit calmé, elle lui dit : Si je t'avais écouté, nous aurions accompli le péché. De quel front pourrais-tu voir mon père, retourner au monastère et entendre le chœur des bienheureux lorsqu'ils chantent? Je t'en supplie, mène désormais une vie pure et ne désire jamais, pour un plaisir court et honteux, perdre tous les travaux que tu as accomplis et te voir privé des biens éternels. Après avoir entendu ces paroles, le frère tenté me les raconta aussitôt, à moi qui les écris, et rendit grâces à Dieu, qui ne l'avait pas laissé complètement choir, grâce à la prudence et à la sagesse de celle-là.

53. — Un vieillard (1) avait un disciple, son esclave. Pour le vaincre, il l'amena à pratiquer une parfaite soumission au point qu'il lui disait : Va prendre le livre qui a été lu dans l'assemblée et jette-le dans un foyer bien allumé. L'autre fit sans hésiter ce qui lui était commandé et, lorsqu'il eut lancé le livre, le foyer s'éteignit afin de nous montrer que l'obéissance est belle, car c'est l'échelle du royaume des cieux.

54. — Quelqu'un vit rire un jeune moine et lui dit : Ne ris pas, frère, car tu chasses ainsi la crainte de Dieu.

SUR LE SAINT HABIT DES MOINES.

55. — Les vieillards dirent (2) que la cuculle est le symbole de l'innocence; « l'analabos » (3) de la croix; la ceinture de la force. Appliquons-nous donc à notre habit pour en porter toutes les parties avec empressement afin que nous ne paraissions pas porter un habit étranger.

56. — On raconte (4) qu'un certain vieillard était dans sa cellule, un frère vint de nuit pour le voir et, du dehors, l'entendit lutter et dire : En voilà assez, allez. [Et il disait encore] (5) : Reste près de moi, ami. Le

(1) Paul, 103.
(2) M, 933, n° 115.
(3) Superhumerale.
(4) L, fol. 79v. B, p. 801, n° 267. Cf. B, p. 332, n° 213.
(5) Ces mots se trouvent dans L et B.

frère entra près de lui et lui dit : Abbé, avec qui parles-tu? Il répondit : Je chassais mes mauvaises pensées et j'appelais les bonnes.

57. — Un frère dit à un vieillard (1) : Je ne vois pas de lutte en mon cœur. Le vieillard lui dit : Tu es un carrefour et quiconque le veût entre chez toi ou sort sans que tu t'en aperçoives. Si tu avais une porte, si tu la fermais et ne permettais pas aux mauvais raisonnements de la franchir, tu les verrais alors rester en dehors et te combattre.

58. — Un vieillard dit : Je laisse tomber le fuseau, et je mets la mort devant mes yeux avant de le relever.

59. — J'entendis raconter qu'un vieillard demeurait au temple et à *Clysma* et ne faisait pas le travail du moment, même si quelqu'un voulait le lui mettre en train, mais, au temps des nattes (2), il travaillait la paille (3) et lorsqu'ils s'occupaient des vêtements, il travaillait au lin afin que son esprit ne fût pas troublé par ces ouvrages.

60. — Lorsque (4) les frères mangeaient dans l'église des *Cellules*, le jour de *Pâques*, ils donnèrent une coupe de vin à un frère et l'obligèrent à boire. Il leur dit : Épargnez-moi, (mes) pères, car vous avez déjà fait ainsi l'an dernier et j'en ai été longtemps affligé.

61. — On racontait (5) d'un vieillard des pays bas qu'il s'adonnait à l'ascétisme et qu'un séculier le servait. Le fils du séculier tomba malade et il supplia longtemps le vieillard pour qu'il vînt prier sur son fils, et le vieillard partit avec lui. Le séculier courut dire à sa maison : Venez au-devant de l'anachorète. Quand le vieillard les vit venir de loin avec des lumières, il eut l'idée de quitter ses vêtements, de les jeter dans le fleuve et de se mettre à les laver en restant nu. Lorsque son serviteur le vit, il fut couvert de honte et dit aux hommes : Allez-vous-en, car le vieillard a perdu l'esprit. Puis il alla près de lui et dit : Père, pourquoi as-tu fait cela? car tous disent que le vieillard est un possédé. Celui-ci répondit : C'est précisément ce que je voulais entendre.

62. — Un anachorète (6) paissait avec des buffles. Il demanda à Dieu : Seigneur, apprends-moi ce qui me manque. Une voix lui dit : Va dans tel monastère et fais ce qu'on te dira. Il alla donc demeurer dans ce monastère et il ne connaissait pas le travail des frères, aussi les petits moines commencèrent à lui enseigner ce travail et ils lui disaient : Fais cela, idiot; fais ceci, sot vieillard. Ainsi opprimé, il pria Dieu et dit : Seigneur, je n'entends rien au travail des hommes, renvoie-moi auprès des buffles. Dieu le lui permit et il retourna dans la campagne manger avec les buffles.

(*A suivre.*) F. Nau.

(1) M, 939, n° 43.
(2) Comme σαγίον. Voir Du Cange.
(3) Nous n'avons pas trouvé ce mot dans les Dictionnaires.
(4) L, fol. 82v. B, p. 470. Le syriaque ne dit pas qu'il s'agit des Cellules.
(5) L, fol. 87r. B, p. 543, n° 268. M, 782, n° 18; 1020, n° 35; 1035, n° 7. Paul 166.
(6) Publié *ROC*, 1905, p. 414-415.

LES ÉGLISES DES CHRÉTIENS

TRADUCTION DE L'ARABE D'AL-MAKRIZI

INTRODUCTION

« Les Églises des Chrétiens » forment avec « les Couvents des Chrétiens » les derniers paragraphes du recueil d'Al-Makrizi *Al-Khitat wal-athar*, etc. (V. *ROC*, 1906, p. 149). Cet auteur mêle fréquemment des récits historiques à ses descriptions. Comme on a pu le remarquer dans l'article précité où, à propos des synagogues des Juifs, il raconte l'histoire de Moïse et d'Élie, de même en parlant des églises chrétiennes, il est amené à parler des événements qu'elles rappellent. Il s'étend particulièrement sur la destruction des églises chrétiennes par les musulmans sous le règne du sultan Al-Malek an-Nasser Muhammed ben-Qalaoun.

Le récit animé qu'en fait Makrizi jette un jour tout particulier sur la situation de l'Église d'Égypte sous la domination musulmane. On y voit les chrétiens, qui avaient vécu jusque-là dans une sécurité complète, occuper les plus hautes fonctions civiles; une multitude fanatique s'ameuter et renverser les églises à l'instigation des cheikhs et des fakirs, un souverain équitable essayer vainement de mettre un frein à ces excès, et, obligé de céder devant la violence des manifestations populaires, prendre contre eux des mesures vexatoires.

C'est là, en raccourci, ce que furent les relations entre musulmans et chrétiens après la conquête de l'Égypte par Amrou ben-el-Aas. Les chrétiens jouissaient d'une entière liberté de conscience et les emplois civils leur étaient accessibles. Leurs charges consistaient dans le paiement de quelques impôts,

particulièrement de l'impôt personnel, la capitation. La bonne intelligence entre les deux races et les deux religions ne fut troublée qu'à de rares intervalles soit par l'intolérance du souverain, comme sous l'insensé khalife El-Hakem, de 386 à 411 de l'hégire (996 à 1021), ou par la cupidité de certains fonctionnaires, entre autres du vizir Yazouri mis à mort en 453 (1061) sous le khalife El-Mostanser, ou par le fanatisme de la foule, comme dans le cas présent.

Quelque rares qu'elles fussent, ces persécutions, jointes au prestige de la race conquérante, eurent néanmoins pour résultat de faire passer graduellement à l'islamisme un nombre considérable de chrétiens, de sorte que leur proportion numérique alla sans cesse en décroissant. Ils formaient, dans les temps qui suivirent la conquête musulmane, la presque totalité de la population de l'Égypte. Aujourd'hui les Coptes ne sont plus que six cent mille environ au milieu d'une population musulmane qui atteint près de dix millions.

Pour l'intelligence du récit, le lecteur devra se rappeler que la capitale de l'Égypte se composait de deux parties principales : Fostat, la ville fondée par Amrou près de l'ancienne Babylone, en face de l'île de Rodah (actuellement le Vieux Caire), et le Caire, fondé par El-Moëz ed-Din-Illah, le premier khalife fatimite, entre le Nil et le mont Mokattam au nord de Fostat. Makrizi conserve à Fostat la dénomination de Misr ou Masr, donnée successivement aux différentes capitales de l'Égypte. Entre Fostat et le Mokattam, au sud du Caire, s'étendait le quartier d'El-Kataïah, dont la mosquée d'Ahmed ben-Touloun, qui subsiste encore, occupait le centre. On l'appelait encore le quartier des ponts des lions ou des trois Hamras ou encore d'Al-Assaker, noms qu'il portait primitivement avant la fondation d'Al-Kataïah par Ahmed ben-Touloun.

Le quartier grec se trouvait au Caire. On l'appelait ainsi parce qu'il fut fondé par les auxiliaires grecs de l'armée du khalife El-Moëz ed-Din-Illah.

Cet opuscule a déjà été traduit en anglais par M. Evetts comme appendice aux églises et monastères d'Égypte (*Churches and Monasteries of Egypt*), ouvrage attribué à Abou-Saleh l'Arménien, et publié par la Clarendon Press. M. Evetts n'indique pas sur quel texte il a fait sa traduction. J'ai traduit

d'après le texte de l'édition des Œuvres de Makrizi publiée à Boulak en 1854 par Ali Effendi Djoudah. Les deux textes ne présentent que de légères variantes. Le sens est partout identique. C'est la même édition de Boulak que j'ai déjà suivie pour les synagogues des Juifs.

LES DEUX ÉGLISES DU FOSSÉ.

Elles sont situées à l'extérieur de la ville du Caire. L'une est dédiée à l'ange Gabriel et l'autre à Mercurius. On donne aussi à cette dernière le nom de Rouïs, moine illustre qui vivait après l'an 800. Les chrétiens enterrent leurs morts autour de ces églises et ce lieu est appelé cimetière du Fossé. Elles ont été construites pour remplacer les églises du Meks sous la domination musulmane.

L'Église du quartier de Zaouila au Caïre. — C'est une grande église qui appartient aux chrétiens jacobites. Elle est dédiée à Notre-Dame. On croit que c'est un vieil édifice qui doit son nom au sage Zailoun qui vivait environ 270 ans avant la fondation de l'islamisme. Il était versé dans les sciences occultes et il possédait un trésor auquel on accédait par un puits qui se trouve à cet endroit.

L'Église dite d'Al-Mahichat. — Elle se trouve dans le quartier grec du Caire et elle est consacrée à Marie. Les Jacobites n'ont au Caire que cette église avec la précédente. Il y avait encore dans le quartier grec une autre église sous le vocable de la Visitation, mais elle fut détruite en 718. Voici quelle fut la cause de cette catastrophe : les chrétiens présentèrent au sultan Al-Malek al-Nasser-Mohammed-ben-Qalaoun (1) une requête pour lui demander la permission de restaurer cette église. Il la leur accorda et ils réparèrent si bien leur église qu'elle était

(1) Muhammed en-Nasser ibn-Qalaoun régna trois fois sur l'Égypte. Il succéda en 692 (1293) à son frère El-Achraf Khalil le conquérant de Saint-Jean d'Acre. Il n'avait que neuf ans et fut bientôt détrôné par l'émir Zein ed-Din Ketbogha. Rappelé par les émirs, il eut de brillants succès contre les barbares qu'il expulsa de Syrie. Il fut détrôné de nouveau en 708 (1309), et se réfugia au château de Karak. Il revint l'année suivante, battit et fit mettre à mort l'usurpateur Bibars II et régna désormais sans interruption jusqu'à sa mort [741 (1341)].

plus belle qu'auparavant. Mais un certain nombre de musulmans en furent irrités et ils présentèrent à leur tour au sultan un rapport dans lequel ils se plaignaient de ce que les chrétiens élevaient, à côté de leur église, un nouvel édifice. Le sultan chargea alors l'émir 'Ilm ed-Din Singar al-Rhazen et la ville du Caire de détruire les nouvelles constructions des chrétiens. L'émir monta à cheval, la multitude s'attroupa, courut à l'église et la démolit tout entière en un instant. Puis ils élevèrent au même endroit un oratoire, appelèrent les fidèles et firent la prière. Personne n'osa s'y opposer de crainte d'une sédition. Cette affaire consterna les chrétiens; et ils portèrent plainte auprès du cadi Karim ed-Din Nâzer al-Khas. Celui-ci, irrité de l'outrage fait à la religion de ses ancêtres, ne cessa de solliciter le sultan jusqu'à ce qu'il eut obtenu l'ordre de détruire l'oratoire. C'est ce qui eut lieu et la place qu'il occupait ne fut plus qu'un monticule de décombres et de terre.

L'ÉGLISE DE BOU-MENA.

Cette église se trouve non loin de la digue près des monticules qui bordent la route du Caire. Elle est formée de trois églises qui se joignent : l'une appartient aux Jacobites, une autre aux Syriens et la troisième aux Arméniens. On y célèbre une fête à laquelle les chrétiens assistent en grand nombre.

L'ÉGLISE D'AL-MAALAKA.

Elle est située dans la ville du Caire, dans la rue de Qasr ach-Chamaa. Elle est dédiée à Notre-Dame. Elle est en grande vénération chez les chrétiens. Il ne faut pas la confondre avec l'église d'Al-Qalaïat dont nous avons parlé ailleurs.

ÉGLISE DE CHANOUDA.

Elle est située au Caire et est ainsi appelée du nom d'Abou-Chanouda, un ancien moine dont parlent les vieilles chroniques. On rapporte qu'il était de ceux qui passaient tout le carême sans manger. Il avait sous sa direction six mille moines qui, comme

lui-même, subvenaient à leurs besoins en tressant des nattes de feuilles de palmiers. Il a écrit plusieurs ouvrages.

L'ÉGLISE DE MARIE.

Elle se trouve dans le voisinage de l'église de Chanouda. Elle fut détruite par Ali ben-Suleïman ben-Ali ben-Abd-Allah ben-Abbas, émir d'Égypte, nommé wali par le Commandeur des Croyants Al-Hadi Mouça (1), en l'an 169 (786). Il détruisit alors les églises de la garde de Constantin. Les chrétiens lui offrirent cinquante mille dinars pour qu'il les épargnât, mais il refusa. Il fut remplacé, sous le khalifat d'Haroun ar-Rachid, par Mouça ben-Issa-bou-Mouça ben-Muhammed ben-Ali ben-Abd-Allah ben-Abbas qui permit aux chrétiens de reconstruire les églises qu'avait détruites Ali ben-Suleïman. Cette permission fut accordée grâce aux conseils d'Al-Lith ben-Saad et d'Abd-Allah ben-Lahiat. Ils alléguèrent que cela contribuerait à l'embellissement de la ville et ils rappelèrent que toutes les églises existant en Égypte avaient été bâties sous l'Islam, du temps des compagnons et des disciples du prophète.

ÉGLISE DE BOU-GIRG ATH-THICA.

Cette église est située dans une rue du quartier de Kasr ach-Chamaa, au Caire. Cette rue s'appelle Darb ath-Thica. Elle longe l'église de Bou-Girg.

ÉGLISE DE BARBARA (sainte Barbe).

C'est une des plus grandes et des plus belles églises chrétiennes du Caire. Elle est dédiée à sainte Barbe. C'était une religieuse qui vivait à la même époque que deux vierges cénobites nommées Aïsa et Takla. Leur fête se célèbre dans cette église en présence de l'évêque.

(1) El-Hadi Mouça, fils et successeur du khalife Mohammed el-Mahadi, ne régna qu'un an (169 (785)-170 (786)). Il eut pour successeur son frère, le célèbre Haroun ar-Rachid.

ÉGLISE DE BOU-SERHA.

Elle est située près de l'église Sainte-Barbe, non loin de l'ermitage d'Ibn-Naaman. Elle renferme une grotte dans laquelle le Christ et Marie sa mère (salut à eux) se seraient reposés, d'après une tradition.

ÉGLISE DE BABYLONE.

Elle se trouve au sud de Kasr ach-Chamaa, sur le chemin du pont d'Al-Aphram. Cette église est très-ancienne et très belle. On dit que dessous se trouve le trésor de Babylone. Le quartier environnant a été détruit.

ÉGLISE DE THÉODORE LE MARTYR.

Cette église est située près de Babylone. Elle porte le nom du Martyr Théodore al-Asfahslar. Près de Babylone se trouve encore l'église de Bou-Mena. Ces deux églises sont fermées, le quartier où elles se trouvent étant dévasté et abandonné.

ÉGLISE DE BOU-MENA.

Elle est située au Hamrà. Le Hamrà se trouve aujourd'hui dans la rue des ponts des Lions entre le Caire et Masr (1). Cette église fut restaurée l'an 127 de l'hégire avec la permission d'Al-Oualid ben-Rafaat, émir d'Égypte. Ouahib al-Iahasbi en conçut un violent dépit : il s'insurgea contre le sultan et marcha contre Ibn-Rafaat, mais il fut pris et mis à mort. Cet Ouahib était originaire du Yémen et était venu se fixer en Égypte.

(1) Le mot *Masr* (مصر) signifie Égypte. Ce nom fut donné par les Arabes à différentes capitales de l'Égypte : d'abord à Menf (Memphis), puis à Fostat, ville fondée par Amrou sur l'emplacement de son camp près de l'ancienne Babylone d'Égypte (le vieux Caire actuel), et enfin de nos jours à la ville du Caire. Makrizi conserve à Fostat la dénomination de *Masr* au lieu de la donner au Caire, la nouvelle capitale créée par les caliphes Fatimites.

Les lecteurs (du Coran) s'ameutèrent alors contre Al-Oualid ben-Rafaat à cause de Ouahib, et ils lui firent la guerre. Maouna, femme de Ouahib, allait la nuit chez les lecteurs et les excitait à venger la mort de son mari. Elle s'était rasé la tête. C'était une femme énergique. Cependant Ibn-Rafaat Abou-Issa Merouan ben-Abd-ar-Rahmân al-Jahasbi s'empara des lecteurs et leur fit grâce. Il les laissa aller et la sédition s'apaisa après avoir coûté la vie à un assez grand nombre d'hommes.

Cette église subsista au Hamrâ jusqu'à l'époque de la destruction des églises, sous le règne d'An-Nasser Mohammed ben-Qalaoun. Nous en parlerons plus tard et nous relaterons comment toutes les églises d'Égypte et les couvents chrétiens furent détruits en même temps.

ÉGLISE D'AZ-ZAHARI.

Elle était au lieu où se trouve maintenant l'étang nazaréen, près des ponts des Lions, près du Khalig occidental, et à l'ouest de la courbure. Il se passa au sujet de cette église une série d'événements. Voici quelle en fut l'occasion : Quand Al-Malek an-Nasser Mohammed ben-Qalaoun fonda le manège des chameaux, près des ponts des Lions, en l'an 720 (1), il voulut construire un enclos sur le bord du grand Nil près de la mosquée de Bibars, et il ordonna d'enlever un monticule de terre qui se trouvait là. Il fit creuser la terre par-dessous pour construire l'enclos et fit remplir d'eau la partie creusée. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui l'étang nazaréen. On commença à creuser cet étang à la fin du mois Rabie' al-Awal de l'an 721. Les travaux d'excavation se rapprochèrent bientôt de l'église dans laquelle se tenaient constamment un grand nombre de chrétiens. Il y avait en outre, non loin de là, plusieurs églises au lieu appelé aujourd'hui Haker Akbaḥa, entre les sept réservoirs et le pont de la digue en dehors de la ville de Fostat. Les ouvriers se mirent alors à creuser autour de l'église d'Az-Zahari au point qu'elle resta isolée au milieu de l'endroit que le sultan avait

(1) L'an 1320 de l'ère chrétienne, sous le troisième règne de ce prince. (V. la note de la p. 192.)

ordonné d'excaver et qui est maintenant l'étang nazaréen. On continua de creuser jusqu'à ce que l'église restât comme suspendue au-dessus de l'excavation. On voulait la faire tomber sans chercher à la démolir directement. A chaque instant la foule des esclaves qui travaillaient au creusement et d'autres gens du peuple demandaient à grands cris aux émirs qu'on la démolît. Mais ceux-ci n'y prenaient pas garde. Cependant le neuvième jour de Rabie' al-Akhir de la même année, un vendredi, au moment où l'on était en train de prier à la mosquée et où les travaux d'excavation étaient interrompus, il se forma, sans l'assentiment du sultan, un rassemblement tumultueux. Les mutins crièrent à haute voix : « Dieu est grand! » s'emparèrent des outils et s'en servirent pour démolir l'église d'Az-Zahari qui ne fut bientôt plus qu'un monceau de ruines. Ils tuèrent les chrétiens qui s'y trouvaient et ravirent les objets qui étaient dedans. Ils détruisirent encore l'église de Bou-Mena, au Hamrà, qui était en grande vénération chez les chrétiens à cause de son ancienneté. Un certain nombre de chrétiens vivaient en reclus à l'intérieur. Les chrétiens de la ville leur apportaient tout ce dont ils avaient besoin. On leur offrait de riches ex-voto et d'abondantes aumônes. Aussi on y trouva de grandes richesses en argent et en objets précieux. La foule se hissa sur le toit; puis elle ouvrit les portes et emporta de l'argent, des étoffes et des amphores de vins. Ce fut un spectacle épouvantable.

Après avoir détruit l'église du Hamrà, les émeutiers se dirigèrent vers les deux églises qui se trouvaient près des sept réservoirs. L'une d'elles était appelée l'église des Vierges, parce qu'elle était habitée par des vierges chrétiennes et des moines. Ils brisèrent les portes des deux églises, enlevèrent les vierges qui étaient au nombre de plus de soixante, leur prirent leurs vêtements et ravirent tout ce qu'ils purent trouver. Ensuite ils mirent le feu aux deux églises et les détruisirent de fond en comble.

A ce moment les hommes qui faisaient la prière du vendredi sortirent des mosquées et furent témoins d'un spectacle effrayant : une poussière épaisse, la fumée de l'incendie, le tumulte de la foule qui emportait son butin faisaient songer aux horreurs du jugement dernier. La nouvelle s'en répandit aussi-

tôt et parvint jusqu'à Ar-Ramilat, au pied de la citadelle de la montagne. Le sultan, réveillé par les clameurs et le vacarme, envoya prendre des informations Quand il sut ce qui s'était passé, il fut saisi d'une grande indignation, et entra dans une violente colère de ce que la multitude avait agi ainsi sans sa permission. Il ordonna à l'émir Idhamach-Emir-Achour de marcher à la tête d'un détachement de sa garde, de réprimer le désordre et d'arrêter les coupables. Idhamach se disposait à monter à cheval quand la nouvelle parvint que la foule s'était précipitée au Caire et avait détruit une église dans le quartier grec et une autre dans le quartier de Zaouïla. En même temps on apprenait qu'une immense multitude s'était insurgée à Masr (1) et s'était dirigée vers l'église d'Al-Maalaka à Kasr ach-Chamaa, que les chrétiens s'y étaient renfermés et qu'ils étaient sur le point d'être pris. La colère du sultan ne connut plus de bornes; il voulait monter lui-même à cheval et fondre sur la foule, quand l'émir Idhamach revint de la citadelle avec trois autres émirs pour marcher sur Masr. L'émir Beybars al-Hadjib et l'émir Al-Màs al-Hadjib marchèrent au lieu de l'excavation, tandis que l'émir Tinàl se dirigeait sur le Caire. Chacun d'eux avait avec lui une troupe nombreuse. Le sultan leur avait ordonné de tuer tous ceux qu'ils vaincraient sans faire de quartier à personne. Le Caire et Masr étaient en pleine insurrection et le pillage était général. Les émirs ne vinrent à bout que de ceux dont l'ivresse paralysait les mouvements, car ils avaient bu avec excès du vin provenant du pillage des églises. Ce fut alors que l'émir Idhamach arriva à Fostat. Avant son arrivée le wali s'était rendu au quartier d'Al-Maalaka pour en chasser les pillards, mais il avait été accueilli par une grêle de pierres et obligé de prendre la fuite, et bientôt après on avait mis le feu à la porte de l'église. Idhamach et ses compagnons dégainèrent pour charger la foule. A ce moment ils rencontrèrent un uléma que ce tumulte n'avait pas effrayé. Idhamach, craignant des conséquences funestes, s'abstint de frapper et ordonna à ses compagnons de contenir la foule sans verser le sang. Ses hérauts crièrent alors que quiconque resterait là serait mis à mort. Toute cette multitude prit alors la

(1) Fostat.

fuite et se dispersa. Toutefois Idhamach resta en ce lieu jusqu'à ce qu'on appelât à la prière du soir, de crainte que la foule ne revînt. Puis il s'en alla en obligeant néanmoins le wali à passer la nuit à cet endroit avec ses satellites; il lui laissa en outre cinquante hommes de la garde.

Quant à l'émir Al-Mas, il se rendit aux églises d'Az-Zahari pour les protéger, mais il n'y trouva que des monceaux de décombres, pas un mur n'était debout. Il revint alors avec les émirs et alla porter la nouvelle au sultan dont la colère redoubla de violence. Les émirs s'empressèrent autour de lui jusqu'à ce qu'ils réussissent à l'apaiser.

Il se passa, au sujet de la destruction de ces églises, un fait étrange : les musulmans étaient réunis à la mosquée de la citadelle pour la prière du vendredi. Au moment où ils finissaient, un homme se leva tout troublé et se mit à crier au milieu de la mosquée : « Détruisez l'église de la citadelle, détruisez-la! » et il redoubla ses cris effrayants jusqu'à ce qu'il tombât dans un état de délire et d'enthousiasme. Le sultan et les émirs furent très surpris, et le sultan ordonna au chef des armées et au chambellan d'aller voir ce qu'il en était. Ils se rendirent donc de la mosquée aux ruines tartares près de la citadelle, et ils virent que l'on détruisait l'église bâtie en ce lieu. On n'avait pas encore fini de la renverser que l'on apprit la chute des églises de Hamra et du Caire. La surprise du sultan fut d'autant plus grande au sujet du cas de ce fakir. Il chercha à s'en rendre compte, mais sans y réussir.

Un fait semblable se produisit dans la mosquée d'Al-Azhar. Au moment où l'on était réuni pour la prière du vendredi, un fakir fut pris d'un tremblement après qu'on eut donné le signal qui précède le départ du prédicateur. Il s'écria : « Détruisez les églises des impies et des infidèles. Oui, Dieu est grand, il triomphe et il remporte la victoire! » Il manifestait un grand trouble et poussait des cris, se démenant d'un bout à l'autre de l'édifice. Tous les assistants avaient les yeux fixés sur lui sans comprendre ce que cela signifiait. Les avis étaient partagés; les uns disaient : « Il est fou », les autres affirmaient que cela signifiait quelque chose. Quand le prédicateur sortit, il cessa de crier. Quand la prière fut finie, on le chercha, mais on ne le trouva point. Ils sortirent à la porte de la mosquée et virent les

émeutiers qui emportaient des pièces de bois provenant des églises, des vêtements chrétiens et d'autres objets pillés. Ils leur demandèrent ce que cela voulait dire et il leur fut répondu que le sultan les convoquait à la destruction des églises. Ils le crurent d'abord, mais bientôt on eut l'assurance que cela se passait sans l'ordre du sultan. Il y eut de détruit au Caire, une église dans le quartier grec, une église dans le Bindecanin et deux églises au quartier de Zaouïla.

Le dimanche, troisième jour après le vendredi où furent détruites les églises du Caire et de Fostat, arriva un message de l'émir Bedr ed-Din Bilbek al-Mouassani, wali d'Alexandrie. Il annonçait que le vendredi neuvième jour de Rabie' al-Akhir, après la prière, les assistants s'étaient mutinés et étaient sortis en désordre de la mosquée. Ensuite on entendit crier : « Les églises sont détruites. » Le mamluk (qui était de garde) partit aussitôt et trouva que les églises n'étaient plus qu'un monceau de ruines. Elles étaient au nombre de quatre. En même temps une lettre du wali de la *Bohaïra* (1) annonçait que deux églises avaient été détruites à Damanhour au moment où les hommes faisaient à la mosquée la prière du vendredi. L'étonnement fut à son comble quand, le vendredi seizième jour du même mois, des nouvelles apportées de Kous (2) apprirent qu'au moment où on terminait la prière le vendredi neuvième jour de Rabie' al-Akhir, un fakir se leva et s'écria : « O fakirs, allez détruire les églises. » Il sortit avec tous les assistants et trouva qu'en effet l'on avait détruit les églises. Il y en avait six à Kous et dans les environs et elles furent détruites toutes en même temps. Les nouvelles se succédaient, de la Haute comme de la Basse-Égypte, annonçant toutes qu'un grand nombre d'églises et de couvents avaient été détruits en ce même vendredi à l'heure de la prière ou peu après, dans toute l'étendue de l'Égypte, depuis Kous jusqu'à Alexandrie et à Damiette. La fureur du sultan redoubla, dans la crainte de désordres plus graves. Les émirs s'efforcèrent d'apaiser sa colère en lui représentant que cela ne venait point des hommes et que le sultan n'aurait pu l'empêcher quand même il

(1) Région située au sud des lacs Mariout et Edkou. Le mot *Bohaïra* signifie lac.

(2) Kous, l'ancienne Apollinopolis parva, située à peu de distance au nord de Thèbes, était la ville la plus importante de la Haute-Égypte.

l'aurait voulu; que c'était l'œuvre de la volonté et de la puissance de Dieu (qu'il soit loué!) qui connaissait la grande perversité des chrétiens et leurs excès d'impiété et qui avait voulu les en punir.

La populace du Caire et de Fostat fut saisie d'une grande crainte en apprenant que le sultan les menaçait de mort, et un grand nombre de gens de la lie du peuple prirent la fuite. Le cadi Fakr ed-Din Nâzer el-Geich s'efforça alors de dissuader le sultan de faire charger la foule, et conféra avec lui sur les moyens d'améliorer la situation. Cependant Karim ed-Din el-Kebir, intendant particulier, excita le sultan contre les émeutiers et obtint d'être envoyé à Alexandrie pour recueillir des fonds et faire une enquête sur la destruction des églises.

Un mois ne s'était pas écoulé depuis que les églises étaient détruites que des incendies éclatèrent en plusieurs endroits au Caire et à Masr. Il s'y passa deux fois plus d'horreurs qu'au moment de la destruction des églises. Le feu prit dans une maison de la rue Ach-Chaouaïin, au Caire, le samedi, dixième jour de Goumadi al-Awal. L'incendie se propagea aux alentours et dura jusqu'au dimanche soir. Les pertes qu'il causa furent énormes. Quand on l'éteignit, il était parvenu à la rue de Dilam, dans le quartier d'Al-Arisat, non loin des appartements de Karim ed-Din Nâzer el-Khas. C'était le quinzième jour de Goumadi el-Awal; toute la nuit souffla un vent violent qui propagea l'incendie aux environs, de sorte qu'il parvint jusqu'à la maison de Karim ed-Din. La nouvelle en fut portée au sultan qui en fut très alarmé, car ses magasins se trouvaient tout près. Il envoya aussitôt quelques émirs pour arrêter l'incendie. Ils réunirent dans ce but une troupe d'hommes qui devint bientôt très nombreuse. La situation s'aggrava de la nuit du lundi à celle du mardi et l'incendie devenait de plus en plus violent. Les émirs et la foule furent impuissants à le maîtriser à cause de sa grande étendue et à cause de la violence du vent qui poussait sur eux des nuages de fumée. Les barques du fleuve furent submergées et l'on croyait bien que la ville du Caire allait brûler. Le muezzin monta alors au minaret et appela les fakirs et tous les gens de bien et de religion. Ils se mirent à proférer des formules de louanges et des invocations et à supplier Dieu. Les cris et les lamentations de la foule ne cessaient d'augmenter. Le sultan monta sur le

toit de son palais, mais il ne put y rester, à cause de la violence du vent. L'incendie continuait toujours et le sultan ne cessait d'insister auprès des émirs pour qu'ils l'éteignissent. Cela dura jusqu'au mardi. Ce jour-là, un représentant du sultan descendit du palais accompagné de tous les émirs et emmenant tous les porteurs d'eau. L'émir Biktamer as-Saki y vint aussi. Ce fut un spectacle grandiose, tel qu'on n'en peut voir de plus imposant et en même temps de plus terrible. L'émir plaça auprès des portes du Caire des hommes qui renvoyaient les porteurs d'eau lorsqu'ils voulaient sortir de la ville, pour leur faire éteindre le feu, de sorte qu'il n'y eut personne, parmi les porteurs d'eau des émirs ou de la ville, qui ne fût employé à apporter l'eau des écoles ou des bains. En outre tous les charpentiers et tous les maçons furent occupés à démolir les maisons. Ils détruisirent autant que Dieu voulut de somptueux palais et de vastes demeures. Vingt-quatre émirs du premier rang travaillèrent à maîtriser cet incendie, sans compter les émirs des fanfares (1), des Compagnies et des Mamluks. Les émirs payèrent de leurs personnes. L'eau était apportée de la porte de Zaouïlat à la rue de Dilam, près de la route du canal, par un grand nombre d'hommes et de chameaux. L'émir Biktamer as-Saki et l'émir Arḥoun, représentants du sultan, s'occupèrent de transporter les objets qui lui appartenaient, de la maison de Karim ed-Din à celle de son fils dans la rue Ar-Rassoussi. Seize maisons furent détruites tout auprès pendant le transport des richesses du sultan.

On achevait à peine d'éteindre l'incendie sur ce point et de transporter ce qui appartenait au sultan que le feu prit dans la maison d'Ath-Thahir, en dehors de la porte de Zaouïla, et enveloppa rapidement cent vingt maisons. Au-dessus de ce lieu se trouvait un vaste immeuble appelé la maison des fakirs. Un vent violent aidait l'incendie. Le chambellan et le wali partirent à cheval pour aller combattre l'incendie. Un grand nombre de maisons furent détruites dans ce quartier, avant qu'on pût s'en rendre maître. Le lendemain un nouvel incendie éclata dans la maison de l'émir Salar, dans la rue qui

(1) Il s'agit des musiques, composées pour la plus grande partie de tambours et de trompettes, qui précédaient le chef de l'armée.

passe entre les deux palais, à l'entrée d'Al-Bazhanag; la flamme s'élevait à une hauteur de cent coudées. On travailla avec ardeur à éteindre le feu et on y réussit.

Le sultan recommanda à l'émir 'Ilm ed-Din Singar el-Khazen, wali du Caire, et à l'émir Kin ed-Din Bibars, le chambellan, la circonspection et la vigilance, et l'ordre fut donné que dans toutes les boutiques on eût une jarre ou une amphore pleine d'eau. Cet ordre s'appliquait à toutes les rues, places et quartiers de la ville. Le prix d'une jarre était de cinq dirhems et celui d'une amphore de huit dirhems.

Le feu prit encore dans le quartier grec et en beaucoup d'autres endroits, de sorte qu'il ne se passait pas de jours sans qu'il y eût un incendie quelque part. On se demanda ce que cela pouvait être, et on pensa que c'était l'œuvre des chrétiens. C'est en effet dans les chaires des mosquées, sur les murs des mosquées et des écoles, que l'on voyait le feu prendre; c'est là que tout était préparé pour l'incendie. La matière inflammable était du naphte enveloppé dans de l'étoffe arrosée d'huile et de goudron.

Pendant la nuit du vendredi, au milieu du mois de Goumadi, on arrêta deux moines au moment où ils sortaient de l'école d'Al-Kahâria, à une heure avancée du soir. Leurs mains sentaient le soufre. Le feu prit précisément dans cette école. On les conduisit à l'émir 'Ilm ed-Din el-Khazen qui les fit mener au Caire. Le sultan en fut informé et ordonna de les punir. Il venait à peine de descendre de la citadelle, que la foule s'empara d'un chrétien que l'on avait trouvé dans la mosquée d'Ath-Thahir ayant sur lui un linge enroulé en forme d'anneau qui contenait du goudron et du naphte. Il en avait jeté un pareil près de la chaire et il était resté là jusqu'à ce que la fumée commençât à sortir. Ensuite il avait voulu sortir de la mosquée. Mais il avait été aperçu par une personne qui l'observait d'un endroit d'où elle ne pouvait être vue par lui. Cette personne l'arrêta. Aussitôt un attroupement se produisit et la foule courut à la maison du wali. Ce chrétien était habillé comme les musulmans. Il fut mis à la torture chez l'émir Kin ed-Din Bibars, le chambellan, et il avoua qu'une association de chrétiens s'était formée pour fabriquer du naphte, et le distribuer à leurs affidés dont lui-même faisait partie. On lui

avait donné l'ordre de déposer ce naphte près de la mosquée d'Ath-Thahir.

L'émir fit appliquer ensuite les deux moines à la torture. Ils avouèrent qu'ils étaient du couvent de Deir al-Baḥal et que c'étaient eux qui avaient mis le feu aux monuments du Caire dont nous venons de parler. Ils avaient agi ainsi par jalousie et par colère contre les musulmans qui avaient détruit leurs églises. Ils déclarèrent qu'une société de chrétiens s'était fondée et avait réuni des sommes d'argent considérables pour la fabrication du naphte.

Karim ed-Din Nâzer el-Khas revint alors d'Alexandrie. Le sultan l'ayant mis au courant de l'arrestation des chrétiens, l'émir lui répondit : « Les chrétiens ont un patriarche de qui ils dépendent et qui a connaissance de leurs affaires. » Le sultan ordonna alors de faire venir le patriarche chez Karim ed-Din pour l'entretenir de l'affaire des incendies et de la part que les chrétiens y avaient prise. Il vint de nuit, sous la garde du wali du Caire par crainte de la foule. Quand il fut arrivé chez Karim ed-Din dans la rue de Dilam, on fit venir les trois chrétiens de chez le wali. Ils renouvelèrent à Karim ed-Din, en présence du patriarche et du wali, les aveux qu'ils avaient déjà faits. Le patriarche se mit à pleurer en entendant leur récit et il s'écria : « Des chrétiens insensés ont agi comme les insensés musulmans qui ont détruit leurs églises. » Il prit ensuite congé de Karim ed-Din après en avoir reçu des témoignages de respect et d'honneur. Il trouva à la porte une mule que Karim ed-Din avait fait préparer pour lui. Il monta dessus et partit. Cela irrita la population qui s'insurgea comme un seul homme et, si le wali ne l'avait accompagné, c'en était fait du patriarche. Karim ed-Din monta à cheval pour se rendre à la citadelle, selon son habitude. Quand il fut descendu dans la rue, la foule lui cria : « A quoi penses-tu, ô cadi? tu protèges les chrétiens après qu'ils ont brûlé les maisons des musulmans et tu les fais monter à mulet. » Ces propos lui déplurent et il en fut très vexé. Il eut avec le sultan un entretien dans lequel il s'appliqua à diminuer l'importance de l'affaire des chrétiens arrêtés, alléguant que c'étaient des insensés et des ignorants. Néanmoins le sultan ordonna au wali d'aggraver leur peine. Celui-ci descendit donc à leur prison et leur fit subir des tor-

tures douloureuses. Ils avouèrent alors que quatorze moines du couvent d'Al-Baḥal s'étaient engagés par serment à brûler toutes les maisons des musulmans.

Il y avait parmi eux un moine qui fabriquait le naphte. Ils s'étaient partagé le Caire et Masr : huit devaient opérer au Caire et six à Masr. Le wali fit aussitôt investir le couvent d'Al-Baḥal et arrêter tous ceux qui s'y trouvaient. Il en fit brûler quatre le jour du vendredi dans la rue qui passe en travers de la mosquée d'Ibn-Touloun. Un nombreux rassemblement se forma aussitôt pour voir ce spectacle. La foule tourna alors sa fureur contre les chrétiens et se rua sur eux. Ils les dépouillaient de leurs vêtements et commettaient des atrocités qui excédaient toute mesure. Le sultan en fut fort irrité et songea à charger la foule. Au moment où il descendait de la citadelle pour se rendre au grand carrousel, le jour du samedi, il vit de grands rassemblements qui remplissaient les rues en poussant des cris tels que ceux-ci : « Victoire au Dieu de l'Islam, qu'il fasse triompher la religion de Mohammed fils d'Abd-Allah. » Il passa outre. Au moment où il arrivait au manège, Al-Khazen lui présenta deux chrétiens que l'on venait d'arrêter au moment où ils mettaient le feu à des maisons. Il ordonna de les brûler eux-mêmes. On les emmena, on creusa une fosse pour eux et on les brûla à la vue du public. Pendant leur supplice, le secrétaire de l'émir Biktamer as-Saki vint à passer se rendant chez son maître. Il était chrétien. La foule l'ayant aperçu, il fut jeté à bas de sa monture et dépouillé de tous ses vêtements. On l'emportait pour le jeter dans le feu quand il cria qu'il faisait acte de foi et il fit profession d'islamisme. On le relâcha. Au même moment Karim ed-Din revenait du manège, revêtu de ses insignes. La populace fit pleuvoir sur lui une grêle de pierres en criant : « Pourquoi protèges-tu les chrétiens et te joins-tu à eux ? » on faisait entendre contre lui mille imprécations et on lui barrait le chemin. Il lui fut impossible d'aller rejoindre le sultan et il dut rester à l'hippodrome. Cependant le tumulte et les cris étaient si violents que le sultan les entendit. Quand Karim ed-Din put enfin revenir vers lui et lui apprendre ce qui se passait, il entra dans une violente colère et il consulta les émirs. Il y avait là l'émir Gemal ed-Din Naïb el-Kork, l'émir Seif ed-Din al-Abubakri, l'émir Al-Khatiri, le chambellan Biktamer et plu-

sieurs autres. Al-Abou-Bakri parla ainsi : « La foule est aveugle; ce qu'il y a de mieux à faire, c'est que le chambellan aille à elle et lui demande ce qu'elle veut; de cette manière on connaîtra ses dispositions. » Mais le sultan ne goûta pas cet avis. Naïb al-Kork parla à son tour : « Tout cela, dit-il, c'est la faute des fonctionnaires chrétiens que le peuple déteste ; je suis d'avis que le sultan laisse la foule en paix et se contente de révoquer les chrétiens employés dans l'administration. » Cette opinion ne plut pas davantage au sultan. Il dit à l'émir Al-Mâs al-Hadjib : « Va avec quatre autres émirs et charge la multitude depuis le moment où tu sortira par la porte du manège jusqu'à ce que tu arrives à la porte de Zaouïla. » Il chargea donc la foule, l'épée à la main, sans épargner personne, depuis la porte de Zaouïla jusqu'à la porte de la Victoire. Le sultan commanda d'autre part au wali du Caire : « Va à la porte d'Al-Louq et à la porte d'Al-Bahr, ne laisse échapper personne, arrête tous ceux que tu trouveras et amène-les à la citadelle. Si tu ne m'amènes pas ceux qui ont jeté des pierres à mon ministre, je veux dire à Karim ed-Din, par la vie de ma tête, je te ferai pendre à leur place. » Il lui donna une troupe de mamluks de sa maison. Les émirs partirent, mais pendant le trajet, la nouvelle se divulgua, et ils ne trouvèrent personne, pas même les serviteurs des émirs ou les gens de leur suite. Leur approche fut connue au Caire. Tous les marchés furent fermés et une panique terrible s'empara de la population. Les émirs marchèrent sans rencontrer personne jusqu'à la porte de la Victoire. A partir de ce lieu et dans la direction de la porte d'Al-Louq, de Boulaq et de la porte d'Al-Bahr, le wali arrêta un grand nombre de *kilabzia*, de mariniers et de gens de la lie du peuple. La frayeur fut portée au comble et un grand nombre de fuyards passèrent sur la rive occidentale à Gizeh. Le sultan sortit du manège pour rentrer à la citadelle et ne trouva personne sur sa route. Quand il fut de retour à la citadelle, il envoya dire au wali de revenir promptement. Il revint en effet avant le coucher du soleil avec ceux qu'il avait arrêtés; ils étaient au nombre d'environ trois cents hommes. Le sultan en destina une partie à la potence, une autre partie devaient avoir le corps coupé en deux; quant aux autres, il ordonna de leur couper les mains. Ils se mirent alors tous à crier : « O Frère, reviens sur ton ordre; ce n'est pas

nous qui avons jeté des pierres. » L'émir Biktamer et les autres émirs présents pleuraient de compassion. Ils intercédèrent auprès du sultan jusqu'à qu'il dît au wali : « Prends-en une partie, fais dresser des poteaux depuis la porte de Zaouïla jusqu'au marché aux chevaux, au bas de la citadelle, et suspends-y-les tous par les mains. » Il les suspendit donc le matin du dimanche. Il y avait parmi eux des personnes d'apparence distinguée. Les émirs passèrent devant eux; ils furent émus de compassion et se mirent à pleurer. Il n'y eut pas un commerçant qui ouvrît son magasin ce jour-là. Karim ed-Din sortit pour se rendre à la citadelle selon son habitude, mais il ne put passer devant les pendus et il s'écarta du chemin de la porte de Zaouïla. Le sultan était assis à sa fenêtre. On lui amena une partie de ceux que le wali avait arrêtés. Il fit couper les pieds et les mains à quatre d'entre eux. Les émirs ne pouvaient lui adresser la parole, tant sa colère était grande. Karim ed-Din s'avança, se découvrit la tête, baisa la terre et demanda grâce pour les prisonniers. Le sultan agréa sa demande et ordonna qu'ils fussent employés aux travaux d'excavation de Gizeh. Puis il les fit sortir. Deux de ceux à qui il avait fait couper les mains moururent de ce supplice. Il fit ensuite descendre ceux qui étaient suspendus aux poteaux.

Au moment où le sultan quittait la fenêtre, on entendit crier au feu dans la direction de la mosquée d'Ibn-Touloun, ainsi qu'à la citadelle, à la maison de l'émir Roken ed-Din al-Ahmadi, dans la rue Baha ed-Din; de même à un hôtel qui se trouvait en dehors de la porte d'Al-Bahr, à partir d'Al-Meks et des maisons qui sont au-dessus. Le matin du jour où le feu prit, on arrêta trois chrétiens sur lesquels on trouva des mèches de naphte. Ils furent conduits au sultan et ils avouèrent que c'étaient eux qui avaient mis le feu. L'incendie persista dans les endroits énumérés jusqu'au samedi. Au moment où ce jour-là le sultan se rendait au manège, selon son habitude, il rencontra un attroupement d'environ vingt mille personnes qui avaient teint en bleu une pièce d'étoffe et qui avaient figuré dessus des croix blanches. Quand ils aperçurent le sultan, ils s'écrièrent à haute voix et tous ensemble : « Il n'y a pas d'autre religion que celle de l'Islam; que Dieu protège la religion de Mohammed fils d'Abd-Allah. O al-Malek an-Nasser, ô sultan de

l'Islam, fais-nous triompher des infidèles et ne protège pas les chrétiens. » Leurs clameurs terribles faisaient trembler la terre. Dieu fit entrer la terreur dans le cœur du sultan et des émirs. Le sultan devenait de plus en plus soucieux à mesure qu'il avançait. Il arriva à l'hippodrome poursuivi sans interruption par les mêmes clameurs. Il comprit que la prudence l'obligeait à changer de politique. Il ordonna donc au chambellan de sortir et de faire publier qu'on lui amenât tous les chrétiens qu'on trouverait. Quiconque les arrêterait serait maître de leurs biens et de leur vie. Il alla donc et publia cette décision. La foule se mit aussitôt à vociférer et à crier : « Que Dieu te donne la victoire! » et ils poussaient des clameurs bruyantes. Les chrétiens portaient des turbans blancs. On publia au Caire et à Masr que quiconque trouverait un chrétien portant un turban blanc pourrait disposer de sa fortune et de sa vie, et qu'il en était de même de ceux qu'on trouverait à cheval. En même temps paraissait un édit du sultan enjoignant aux chrétiens de porter des turbans bleus et leur défendant absolument de monter des chevaux ou des mulets. Ils pouvaient monter des ânes, mais en s'asseyant de côté. L'accès des bains ne leur était permis qu'à la condition de porter une cloche suspendue au cou. Ils ne pouvaient plus désormais porter le costume des musulmans. Il fut défendu aux émirs de les prendre à leur service. Ils furent chassés du divan du sultan et l'ordre fut expédié à tous les gouverneurs de renvoyer tous les fonctionnaires chrétiens. Les vexations des musulmans à l'égard des chrétiens furent telles que ceux-ci s'abstinrent de paraître sur la voie publique et qu'un grand nombre d'entre eux se firent musulmans.

(*A suivre.*)

L. LEROY.

MÉLANGES

LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES EN PALESTINE, A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

Les fouilles pratiquées dans le monde gréco-romain ont produit de tels résultats que l'on ne saurait trop attendre des tranchées ouvertes en Orient : les trouvailles faites depuis plus de cinquante années en Mésopotamie et plus récemment en Élam ont permis de reconstituer l'histoire de peuples dont la Bible et les auteurs anciens n'avaient guère qu'enregistré le nom, et pour avoir moins produit qu'en d'autres pays, l'exploration de Canaan vaut pourtant d'être connue.

Si les débris exhumés du sol palestinien sont aussi peu étudiés, c'est sans doute parce qu'ils sont anépigraphes et dépourvus de valeur artistique, mais aussi parce qu'il n'y avait jusqu'ici aucune introduction à des recherches de détail minutieuses et longues. Le bulletin archéologique de la *Revue Biblique* était négligé par un trop grand nombre de lecteurs auxquels manquait une première initiation, et les doctes fascicules du Recueil d'Archéologie orientale avaient peut-être à l'étranger plus de succès qu'en France. Le R. P. H. Vincent, dans son livre sur *Canaan*, a donné aux non-spécialistes un manuel archéologique qui facilitera l'utilisation des documents très nombreux dont il s'est fait le rapporteur. Un long séjour en Palestine, la visite journalière des divers chantiers de fouilles, une connaissance sérieuse des textes bibliques et des coutumes de l'Orient moderne ont permis les essais de synthèses qui donnent aux informations l'unité nécessaire et feraient presque regretter la timidité de l'auteur s'il ne valait pas mieux le féliciter de son exactitude scrupuleuse.

Au printemps de 1890, la société anglaise du Palestine Exploration Fund chargeait MM. Flinders Petrie et Bliss de reconnaître le site probable de Lakisch ; cette entreprise fut le début d'une série de recherches scientifiques dans les tells de la Séphélah qui ont permis d'esquisser une histoire sommaire de la civilisation judéo-philistine. Depuis 1902, le chantier du Fund a été transféré à Tell Djézer, dont M. Macalister n'a pas encore épuisé les richesses. Moins longues, mais également productives, les fouilles de M. Sellin à Ta'annak et celles du Deutsches Palestina Verein à Megiddo ont fourni pour le royaume du Nord de précieux renseignements; telles sont pour l'archéologie cananéenne les principales sources d'information.

Les Hébreux ne pensèrent jamais que la Palestine avait été le berceau de leurs ancêtres; ils avaient eu trop de peine à s'y établir au temps de Josué et des Juges pour que le souvenir de la conquête eût disparu de leur tradition, pourtant la Bible est presque muette sur les peuplades qu'il fallut déposséder, races issues de Canaan, maudites comme leur père. L'archéologie seule a pénétré le mystère de ces siècles reculés dont les textes ne savaient rien, elle constate les migrations des peuples, tente d'écrire une histoire avant l'histoire.

Trois mille ans avant notre ère, Gézer était habité; les troglodytes peuplaient ses cavernes, et avant même de connaître le métal, agrandissaient avec des instruments de bois les cavités naturelles du calcaire friable; de misérables huttes apparaissaient au sommet de la colline, semblables aux bâtisses de boue des villages modernes, et la cité était dès lors ceinte d'un mur.

Les habitants de cette première époque incinéraient les cadavres de leurs défunts : dans un hypogée découvert au début des travaux, M. Macalister trouva une épaisse couche de cendres, mêlées d'ossements humains et de pièces appartenant à la poterie néolithique. La calcination pourtant violente n'avait pas été telle qu'il n'ait été possible de faire sur un grand nombre d'os des mesures anthropométriques, et d'une centaine de cadavres résultent les caractères physiques de ce peuple, petit de taille, de constitution grêle, mais bien musclé. Les crânes de forme ovale, à parois épaisses, et lourds, les côtés de la tête aplatis, le sommet bien arrondi permettent d'affirmer

que ces hommes ne sont pas des sémites. Croyait-on déjà dans cette population grossière à une survie du mort? il ne semble pas téméraire de l'affirmer; il y avait sans doute une prolongation de l'existence terrestre pour celui qu'on déposait sur le bûcher et les vases remplis de provisions placés à son chevet formaient le mobilier indispensable à sa nouvelle habitation. Peut-être même croyait-on que les vases détruits et la nourriture convertie en fumée étaient plus utiles au défunt, le même feu consumait sa dépouille et sublimait sa provende.

Les premiers envahisseurs adoptèrent pour leurs morts l'antique tombe indigène à peine transformée, les cadavres furent couchés sur le lit de cendres au hasard de leur arrivée, chacun d'eux ayant à son côté les provisions du dernier voyage. Contre les parois de la caverne une série d'enclos marquait peut-être les tombes de personnages distingués, enfin une jarre contenait les restes d'un enfant nouveau-né que M. Macalister n'a pas hésité à reconnaître la victime du sacrifice de fondation. La nouvelle race qui occupe Gézer est plus grande que la précédente, plus robuste aussi; les os sont plus larges, les crânes à parois minces appartiennent à des sémites.

Les lettres d'El-Amarna ont été une révélation de ce que fut avant l'invasion juive la situation politique du pays qui s'étend de Gaza à Byblos : l'Égypte avait compté de grands conquérants, Thoutmès III et Ramsès II avaient promené leurs armes victorieuses à travers la Syrie; les rois du pays étaient vassaux de Thèbes, et les fonctionnaires adressaient leurs rapports : « Au soleil, le roi, mon maître!... » Soumis à la domination égyptienne, Canaan touchait au nord à la civilisation que Babylone avait répandue en Asie, l'écriture des tablettes d'El-Amarna vient de Chaldée, et la tradition juive a conservé le souvenir d'une campagne des rois d'Orient, d'Élam et de Sennaar (1). La bibeloterie religieuse et civile pendant toute l'occupation sémite de la Palestine reflète cet état de choses, les yeux d'Horus, précieux engins prophylactiques, côtoient les cylindres gravés à légendes cunéiformes.

Le panthéon indigène est resté apparemment intact, le roi de Byblos souhaite au roi d'Égypte la protection de la déesse

(1) Cf. Gen., XIV.

locale, Bêlit, représentée quelques siècles plus tard sur la stèle du roi Yehawmelek; les noms théophores sont Abd Milki, Abi Milki à Tyr, Abd Addi, Rib Addi, Addu dayan; et probablement l'aschérah de la Bible est cette déesse dont le nom d'Abd Aschratu assure l'existence. Le sanctuaire où Adad-Baal et Astarté recevaient les hommages de leurs fidèles est fréquemment cité sous le nom de bamah dans les livres saints. Les Cananéens avaient adoré sur les montagnes et pendant plusieurs siècles les Juifs continuèrent d'y porter leurs offrandes à Yahweh; l'histoire de Saül à Mispah est trop connue pour que l'on rappelle en détail le sacrifice organisé par Samuel. Le sommet qui a nom aujourd'hui En-Nebi Samwil était un centre de culte pour la tribu de Benjamin, l'Ébal et le Garizim étaient sacrés pour les habitants de Samarie, Élie trouva un sanctuaire sur le Carmel, et l'Hermon possède encore les ruines de plusieurs temples. Les textes sont donc assez nets sur les lieux préférés des cultes cananéens, mais ils parlent peu du mobilier sacré, et, faute d'avoir été vus, masseboth et ašerim étaient l'objet de longues discussions.

Il est possible maintenant de reconstituer l'aspect d'un haut-lieu. Gézer en a fourni un, bien authentique, indiscutable, qui a servi pendant de longs siècles, même après la conquête israélite. Il n'y a pas lieu de décrire ici dans le détail la magnifique découverte de M. Macalister; le P. Vincent a donné dans son livre (1) la minutieuse analyse des divers éléments, colonnes dressées au nombre de huit, caverne sacrée, jarres funéraires, fosses à offrandes, autel, il faudrait le copier pour être complet. Sanctuaire vénéré pendant plus de mille ans, le haut-lieu de Gézer est passé par plusieurs phases de développement, et pour ne considérer que l'alignement de mégalithes, la diversité des formes et les différences des niveaux sont les indices sérieux d'époques successives. Il est très probable que la petite colonne désignée par le n° 2 faisait partie de la plus ancienne combinaison; enterrée plus profondément que les autres, elle semble avoir été l'objet d'une vénération spéciale, l'huile et le sang répandus sur sa pointe, les attouchements ou les baisers des dévots lui ont donné une patine spéciale

(1) *Canaan*, p. 109-118.

dont les pierres des lieux de pélerinage sont seules recouvertes.

Dans un premier état du haut-lieu, deux masseboth seulement étaient dressées à côté d'une fosse à offrandes, et il en fut ainsi de sept à huit cents ans, c'est seulement au XIVe siècle que le dispositif actuel fut obtenu. L'un des piliers primitifs avait été renversé, peut-être dans quelque catastrophe, et s'était trouvé peu à peu recouvert de terre, on voulut ajouter à la majesté du lieu et l'on érigea, probablement en une fois, les six grandes colonnes qui portaient à sept le nombre des mégalithes. Il s'en faut toutefois que cette reconstitution historique soit présentée comme certaine et la massebah n° 7, pour ne citer qu'un point, a provoqué de multiples hypothèses. D'un calcaire notablement différent de la pierre tendre de Gézer, elle serait d'après M. Macalister un trophée apporté des environs de Jérusalem après une campagne heureuse contre un clan voisin. L'arche de Yahweh déposée dans le sanctuaire de Dagon et les dieux de Babel demeurés captifs dans la capitale de l'Élam autoriseraient assez cette manière de voir qui reste douteuse. Trois stèles furent ajoutées récemment aux sept premiers monolithes du haut-lieu, mais placées au bord du tell, et demeurées apparentes alors que le vieux sanctuaire était enterré. deux d'entre elles furent brisées par un puritain de l'époque des Macchabées et le troisième ne dut qu'à une chute antérieure de n'être pas mise en pièces.

Quel culte pratiquait-on dans ces sanctuaires grossiers des sémites pré-israélites? La Bible atteste pour les siècles récents de la royauté en Israël la pratique barbare des enfants passés par le feu : il est certain maintenant que les sacrifices humains furent pratiqués en Palestine comme ils l'étaient en Phénicie. L'offrande des prémices est un des actes les plus importants du culte chez les sémites, Baal en exigeait le plein accomplissement, tandis que Yahweh plus clément ordonnait le rachat des premiers-nés de l'homme. Carthage aussi pleinement civilisée que Rome avait conservé cet usage barbare de l'immolation des enfants, et Tyr le pratiquait encore lorsque Alexandre la conquit, il ne faut donc pas s'étonner de trouver cette loi observée par les habitants cananéens de Gézer. Sur la plateforme avoisinant les stèles du haut-lieu, M. Macalister fit l'étrange découverte d'un cimetière d'enfants nouveau-nés : les

petits cadavres avaient été introduits dans des jarres, comblées ensuite de terre ou de sable fin, leur mobilier funéraire très réduit étant enfermé avec eux ou disposé auprès. Ces enfants n'avaient pas dépassé l'âge d'une semaine, on ne saurait donc croire à une immolation faite la veille d'une calamité, rappelant l'histoire de Mésa (1) ou le vœu téméraire de Jephté. Et l'hypothèse de premiers-nés offerts aux dieux suggérée par les textes est confirmée par ce fait que des enfants enterrés dans des jarres se sont retrouvés en connexion avec des autels, peut-être à Ta'annak et certainement à Megiddo.

« Les prémices de la famille n'étaient pas les seules victimes humaines offertes aux divinités cruelles de Canaan (2) ». La jarre sépulcrale du cimetière de Gézer a été mentionnée en son temps, au moins ne peut-on pas dire que les enfants sont toujours enterrés hors du cimetière; M. Macalister concluait à un sacrifice de fondation, il y a d'autres cas non moins probants. Le texte de Josué (3) servait ici de fil conducteur : « Maudit soit devant Yahweh l'homme qui se lèvera pour rebâtir cette ville de Jéricho! il en jettera les fondements au prix de son premier-né et il en posera les portes au prix de son plus jeune fils. » Pour répondre à ce double sacrifice, de fondation des murs et de consécration des portes, on trouve fréquemment à Gézer, au coin d'une muraille ou sous un seuil, des cadavres emmurés ou enfouis dans des vases semblables aux jarres sépulcrales du haut-lieu. A Megiddo le cas le plus saisissant encore est celui d'une fillette inhumée à la base d'un rempart de forteresse; sans doute, il ne faut pas conclure que tous les cadavres enterrés à l'intérieur d'une ville sont des victimes, mais il serait téméraire de nier à plusieurs cas une valeur sacrificielle. Lorsque les Juifs eurent occupé effectivement le pays, les cadavres firent place au coin des murs à d'autres dépôts de fondations, et cela confirme l'existence des sacrifices.

Le livre de Josué avoue que les fils d'Ephraïm n'avaient pas réussi à chasser les Cananéens de Gézer, l'archéologie montre que les pratiques païennes s'y maintinrent longtemps. Le haut-lieu demeuré en usage peut-être après Josias, les innombrables

(1) II Rois, III, 27.
(2) *Canaan*, p. 196.
(3) Josué, VI, 26; cf. I Rois, XVI, 34.

Astarté retrouvées dans les couches récentes prouvent tout au moins que les deux peuples cohabitèrent dans la ville, et probablement même, avant l'exil, les Juifs n'y furent-ils jamais la majorité. Ta'annak et Megiddo subirent bien davantage l'influence des conquérants, et à Lakisch M. Bliss a pu distinguer avec certitude l'époque israélite. L'apparition du fer est lente; au temps des Macchabées, le bronze était encore le métal le plus commun, la céramique subit plutôt une défaillance et le sceau gravé de Schema serviteur de Jéroboam est trop isolé pour que l'on puisse tenter l'éloge de l'art israélite.

Quelques-unes des découvertes seulement ont trait aux coutumes religieuses : les victimes humaines ont été remplacées dans les fondations, dès la fin de la période précédente, par un singulier groupe de poterie composé de lampes et de bols. M. Macalister propose, pour expliquer ce rite, la série de transformations suivantes que l'on retiendra, faute de mieux : la victime était d'abord murée vive dans les fondations; plus tard, elle fut suffoquée par la terre dont on la couvrait dans une jarre; l'addition de lampes et de coupes, remplies de sang, pour symboliser la permanence du sacrifice, et l'omission de la victime avec rétention du symbole sont au terme de cette évolution.

Une seule pièce de mobilier religieux proprement dit a été mise à jour, et il faut en faire honneur à M. Sellin dont la patience et l'habileté ont su reconstituer le monument exhumé par lui des tranchées de Ta'annak. Dans une couche de débris caractérisée comme certainement israélite, au milieu de tessons datés du IXe siècle ou du VIIIe siècle, gisaient trente-six fragments de poterie aux représentations les plus disparates, corps d'animaux, têtes d'hommes, etc. Il ne manquait presque rien, et les pièces une fois raccordées, on obtint une sorte de tronc de pyramide à base carrée large de 45 centimètres, haut de 90 centimètres, creux par le dessous et recouvert au sommet par une coupe peu profonde. Sur la face antérieure apparaissent de chaque côté trois têtes d'hommes, séparées par des mufles de lions rugissants, tandis que sur les côtés, cinq corps de quadrupèdes achèvent ces êtres fantastiques à la façon des génies qui se tiennent aux portes des palais assyriens. Les trous d'aération pratiqués dans les parois et l'intérieur forte-

ment calciné attestent assez que l'objet reconstitué était une fournaise mobile et M. Sellin conclut avec raison à un brûle-parfums. Deux volutes au bord de la coupe supérieure étaient les cornes de cet autel ou de simples poignées, permettant son transport; les débris d'un instrument de même genre trouvés comme ceux-ci dans les ruines d'une maison privée laissent à penser qu'il s'agissait d'un culte domestique, il importe de le noter. L'explication de ce monument est loin d'être simple, mais quelle lumière ne projette-t-il pas dès maintenant sur plusieurs textes difficiles : la fournaise qui marche devant Abraham (1), et le feu pris entre les chérubins (2), qui sont le trône de Yahweh, reçoivent une excellente illustration. Il faut même rapprocher ce réchaud de terre cuite du texte de l'Exode où sont données les dimensions de l'autel des parfums : « Sa longueur sera d'une coudée et sa largeur sera d'une coudée, il sera carré et sa hauteur sera de deux coudées. Tu feras des cornes qui sortiront de l'autel; tu le couvriras d'or pur (3)... » Les dimensions du monument de Ta'annak sont exactement celles qu'impose la Loi, mais au lieu d'acacia recouvert d'or, on a trouvé un ustensile de terre, et les influences assyriennes ont inspiré une ornementation que réprouve le code lévitique; les Juifs se maintenaient difficilement, il faut le constater une fois de plus, dans la pure tradition monothéiste.

Ces quelques pages ne prétendent aucunement donner une idée complète du livre qui les a inspirées; il faut pénétrer plus avant dans ce domaine trop peu connu de l'archéologie, suivre le P. Vincent dans les chapitres qu'il a consacrés aux idoles, aux rites funéraires, à la céramique même, et l'on y trouvera nombreux les détails qui éclairent l'histoire biblique. Il appartient à des voix plus autorisées de féliciter l'auteur, on ne saurait trop le remercier de cet ouvrage, puisse-t-il ne pas le laisser longtemps seul!

29 mai 1907.

Eug. TISSERANT.

(1) Gen., xv, 17.
(2) Ezéch., x, 7.
(3) Exode, xxx, 2 ss.

BIBLIOGRAPHIE

VAN DEN STEEN DE JEHAY (le comte F.), Ministre Résident de S. M. le Roi des Belges. — *De la situation légale des sujets ottomans non musulmans.* Ouvrage accompagné d'une carte administrative en couleurs de la Turquie d'Europe et de la Turquie d'Asie. (Bruxelles, Oscar Schepens et Cie, éditeurs, rue Treurenberg, 16.) Un vol. in-8° de 556 pages. — Prix : 10 francs.

Cet ouvrage offre un intérêt et un profit particuliers pour plusieurs catégories de lecteurs.

Les historiens aimeront à voir, dans l'exposé de la situation des différentes nationalités soumises à la domination du sultan, le résultat et le souvenir de nombreux événements, conquêtes ou révolutions, dont la péninsule des Balkans, l'Asie Mineure, le Liban, la Syrie, ont été le théâtre depuis une douzaine de siècles.

Les diplomates y trouveront une mine de renseignements précieux. Ils y verront, indiqués avec exactitude par un témoin bien informé, qui pendant plusieurs années a rempli les fonctions de Conseiller à la Légation de Belgique à Constantinople, et méthodiquement groupés, les droits, privilèges, usages reconnus des divers sujets non musulmans de cet empire si complexe. Il leur sera spécialement utile de connaître les détails très curieux que leur fournit l'auteur sur la situation politique et administrative des habitants, soit des principautés vassales, soit des provinces placées sous une administration étrangère.

Les simples touristes pourront profiter des indications relatives à l'organisation des différentes parties de l'empire, et surtout des régions plus pittoresques et d'un caractère plus original, telles que le *Moutessarifat* du Liban (p. 423), la Principauté de Samos (p. 458), le Mont-Athos (p. 476).

Mais c'est au lecteur de la *Revue de l'Orient chrétien*, c'est-à-dire à ceux qui s'intéressent aux choses et aux personnes chrétiennes en Orient, que ce livre semble tout particulièrement s'adresser. Je ne connais pas d'autre ouvrage où l'on trouve ainsi réunis, avec clarté et précision, ces renseignements dont on a si souvent besoin et qu'on ne sait pas toujours où trouver, sur l'origine, l'organisation, la situation civile et religieuse des groupes chrétiens, soit non unis, soit unis à l'Église romaine, qui vivent côte à côte sur le territoire ottoman. S'il y avait à choisir entre tant de chapitres intéressants, j'indiquerais les chapitres relatifs aux Arméniens

catholiques (p. 244), aux Melkites (p. 268), aux Maronites (p. 296). Les observations psychologiques ne manquent pas non plus, et l'auteur a bien raison de citer, comme offrant quelque intérêt, les considérants par lesquels débute le bérat d'investiture donné à Mgr Mazloum en 1847, et qui fut le premier bérat octroyé à un Patriarche grec-melkite (cf. p. 272).

L'ouvrage est divisé en trois grandes parties dont voici les titres : I. Privilèges religieux accordés aux sujets ottomans non musulmans et droits civils qui en découlent; II. Privilèges territoriaux (accordés aux habitants de certaines régions); III. Privilèges consulaires (accordés à un certain nombre d'Ottomans protégés par des puissances étrangères).

Deux tables permettent de trouver sans perte de temps tous les renseignements désirés. Une copieuse bibliographie les accompagne; et l'on trouve à la fin de l'ouvrage une grande carte coloriée de la Turquie d'Europe et de la Turquie d'Asie, donnant très clairement toutes les divisions administratives.

La grande érudition de l'auteur se révèle sous une forme très littéraire et très agréable.

J. Bousquet.

Eduard Sachau, *Syrische Rechtsbücher* (herausgegeben und übersetzt von). Erster Band; Berlin, G. Reimer, 1907, 8°, xx-224 pages. — Prix : 16 Mk.

En 1880, M. Sachau publia en collaboration avec M. Bruns, professeur de droit à l'Université de Berlin, sous le titre *Syrisch-römisches Rechtsbuch aus dem fünften Jahrhundert*, une série de rédactions et de versions d'un recueil de lois syriaque. L'examen critique de ces différents textes amena M. Sachau à supposer qu'il avait dû exister, à côté de la rédaction L, contenue dans l'add. 14528 du British Museum (écrit vers 510-520 après J.-C.), une autre rédaction syriaque d'où dérivaient la rédaction P du ms. 112 de la Bibliothèque nationale et les versions arabe et arménienne. Une notice parue quatorze ans plus tard dans la *Zeitschrif für Assyriologie* (1) et signalant dans un manuscrit du Musée Borgia (K. VI, vol. 3), aujourd'hui conservé à la bibliothèque du Vatican (*Siriaco Borgiano*, n° 81), trois rédactions nouvelles du même recueil de lois, confirma pleinement l'hypothèse de M. Sachau. Photographiées depuis lors par les soins de l'infatigable M. Guidi, ces trois rédactions du Vatican [R(omanus) I, R II, et R III] sont publiées, traduites et annotées aujourd'hui par M. Sachau dans le premier volume de ses *Syrische Rechtsbücher*.

Le manuscrit du Vatican a été apporté à Rome en 1869. Les trois nouvelles rédactions du recueil de lois qu'il contient, ont été copiées peu de temps auparavant, soit à Mossoul même, soit dans les environs de cette ville, selon toute apparence, sur le manuscrit de la bibliothèque du couvent des Chaldéens de Notre-Dame des Semences, qui est décrit par Mgr Addai Scher dans le *Journal asiatique*, 1906, t. VIII, p. 55-59 (ms. 90,

1 Vol. IX (1894), p. 366 : *Les manuscrits orientaux de Mgr David au Musée Borgia de Rome*, par P. Cersoy.

textes III, IV et V). Ce manuscrit est antérieur, d'après Mgr Addai Scher, au XIVe siècle.

La plus étendue des trois rédactions du manuscrit du Vatican est R II, d'où dérivent R I, P (rédaction de Paris) et les versions arabe et arménienne. R II comprend deux parties : une partie A qui est identique à L, et une partie B qui en diffère. La partie A représente une tradition plus ancienne et parfois meilleure que celle du manuscrit de Londres (add. 14528), la partie B semble tantôt provenir de sources inconnues, tantôt n'être qu'un remaniement simplifié de l'archétype de L. Quant à la rédaction R III, elle est une copie de L, faite d'après un manuscrit différent de celui du British Museum, et débarrassée des termes techniques grecs et latins.

L et R II dans sa partie A constituent l'élément le plus ancien du recueil de lois, et sont antérieurs à Justinien. Cet élément ancien est lui-même séparé par un certain nombre d'intermédiaires de la première version syriaque et de l'original grec auquel il remonte.

L'original grec primitif du recueil de lois a été conçu, selon toute apparence, dans la chancellerie du patriarchat d'Antioche, avant l'époque de Constantin. Rédigé par un clerc qui n'était pas juriste, afin de faciliter aux fidèles de l'Église leurs rapports avec les autorités païennes, le recueil était plutôt mal composé et dépourvu de tout caractère littéraire. Toutefois, comme il provenait du patriarchat d'Antioche, il fut accueilli par toutes les communautés chrétiennes de l'Orient et y jouit d'une faveur incontestée. Il se modifia naturellement avec le temps, et la version syriaque qui en fut faite, de bonne heure sans doute, fut elle-même remaniée constamment, surtout, semble-t-il, dans le but d'y introduire plus d'ordre et d'en rendre la lecture plus accessible aux Syriens.

La version syriaque du recueil de lois partage, avec la version de la Bible dite Peschitto, le privilège de jouir d'une égale faveur auprès des Jacobites et des Nestoriens. Le titre sous lequel elle est généralement citée est celui de *Leges Constantini Theodosii Leonis*. Ce titre inexact est dû à ce que ces trois empereurs chrétiens sont seuls mentionnés dans le recueil. La rédaction R III porte un titre bien énigmatique : *Leges laïcae Romanorum factae ab Ambrosio confessore, quum jussus esset a rege Valentiniano ut ordinaret* τὸν ἡγεμόνα *atque quomodo judicaret omnemquemque in (justitia) et in timore dei*. Quel est l'empereur Valentinien qui a donné au confesseur Ambroise l'ordre de faire un recueil de lois à l'usage d'un ἡγεμών? Et ce confesseur Ambroise doit-il être identifié, comme l'a fait Ebedjésu, avec le célèbre évêque de Milan? Il est malaisé de répondre avec certitude à ces questions. Quoi qu'il en soit, il semble bien que le titre de R III remonte à un texte grec, les empereurs Valentinien, l'évêque Ambroise de Milan (en admettant qu'il s'agisse de lui) et le nom même d'Ambroise étant pour ainsi dire inconnus dans l'Orient syrien.

Le premier volume des *Syrische Rechtsbücher* débute par une introduction de vingt pages, remarquable par la clarté de son exposé, donne ensuite le texte des trois recensions R I, R II, et R III avec la traduction en regard, continue par un commentaire où les difficultés du texte sont

élucidées dans la mesure du possible, et se termine par plusieurs tables, dont la dernière, la table des matières, a été dressée par M. Stephan Brassloff, Privat-Docent à la faculté de droit de l'Université de Vienne. M. Sachau a reproduit tel quel le texte des rédactions R I et R II, se bornant à signaler en note les corrections à y faire. Les fautes dont fourmillent ces rédactions et l'absence de recensions parallèles ne lui permettaient pas d'en établir le texte d'une manière certaine. Par contre, pour la rédaction R III, qui est mieux conservée que les deux premières et qui est une copie, comme nous l'avons vu, de L, faite d'après un autre manuscrit que celui du British Museum, M. Sachau s'est efforcé de donner un texte lisible et en quelque sorte définitif. Il a introduit ses corrections dans le texte et relégué les fautes au bas des pages.

Les *Syrische Rechtsbücher* doivent la beauté de leur exécution typographique — ils sortent des presses de l'Imprimerie impériale — à une subvention de l'Académie royale des sciences de Berlin. La maîtrise avec laquelle ils sont publiés par M. Sachau est digne en tous points, comme il fallait s'y attendre, de ce haut patronage.

Bruxelles.

M.-A. KUGENER.

J. ROSENBERG, *Phœnikische Sprachlehre und Epigraphik*, petit 8°, 174 pages, quatre planches; Vienne, A. Hartleben. — 2 M.

La librairie Hartleben, qui publie une collection de manuels sur toutes les langues orientales et occidentales, nous donne, sous le n° 92, un manuel de la langue phénicienne. Une introduction historique résume ce que nous savons de la Phénicie et des Phéniciens; la première partie (p. 29 à 96) est consacrée à la grammaire, la seconde (p. 97 à 115) à l'histoire de l'épigraphie phénicienne : difficultés, procédés, résultats. Enfin la dernière partie (116-174) reproduit les principales inscriptions phéniciennes, puniques et néo-puniques qui sont ensuite transcrites en caractères hébreux et latins, traduites et commentées.

Les caractères phéniciens employés dans l'ouvrage sont fort beaux, les planches II, III, IV qui reproduisent les inscriptions montrent l'accord des caractères d'imprimerie avec les anciens caractères et les altérations qui se sont produites en passant au néo-punique. La planche I donne les diverses formes de chaque lettre.

Ce petit volume, si bon marché, suffit pour faire connaître et la langue phénicienne et les progrès récents de l'épigraphie sans qu'il soit besoin d'ailleurs d'aucun professeur pour l'expliquer. Il se recommande donc à tout élève qui a déjà fait un peu d'hébreu.

F. NAU.

CHARLES DIEHL, professeur adjoint à l'Université de Paris, *Études byzantines*, 8°, VIII-138 pages; Paris, Picard, 1905. 10 fr.

L'auteur a réuni et complété un certain nombre d'études parues dans di-

verses revues, pour donner une vue générale de ce que fut la civilisation byzantine et nous la faire connaître en détail par un certain nombre de monographies qui peuvent servir de modèles et suggérer aux jeunes byzantinistes des sujets d'études analogues.

Aux chapitres généraux sur l'histoire de Byzance (1-20), sur les études byzantines en France depuis le XIXe siècle (21-105) et sur la civilisation byzantine (106-181) s'ajoutent les monographies sur Byzance et la papauté (182-197), les monuments de l'Orient latin (198-216), l'empire byzantin sous les Paléologues (217-240), la colonie Vénitienne à Constantinople à la fin du XIVe siècle (241-275), l'origine du régime des thèmes dans l'empire byzantin (276-292), la date de quelques passages du *Livre des cérémonies* (293-306), le trésor et la bibliothèque de Pathmos au commencement du XIIIe siècle (307-336), et quatre articles sur les origines asiatiques de l'art byzantin et les mosaïques de Nicée, de Saint-Luc et de Kahrié-Djami (1) (337-431). Cinquante et une figures illustrent l'ouvrage.

C'est donc là une importante contribution au renouveau des études byzantines tuées en France, non par l'ouvrage de Lebeau ou les plaisanteries de Voltaire (p. 22), mais par la Révolution qui a supprimé les centres d'étude, massacré et déporté les seuls hommes qui s'occupaient *avec plein désintéressement* de ces études assez ingrates. Ces travailleurs désintéressés n'ont pas été remplacés, et les études byzantines ont langui jusqu'au jour où l'on a doté des chaires *ad hoc* et payé des professeurs (2). Nous avons lu aussi avec grand intérêt l'étude consacrée à la bibliothèque de Pathmos, mais ce qui nous étonne, ce n'est pas de n'y plus rencontrer que 108 des 267 manuscrits sur parchemin qui s'y trouvaient au commencement du XIIe siècle (p. 327), c'est d'en rencontrer encore un aussi grand nombre. Car il ne faut pas oublier que ces manuscrits étaient de simples livres d'office et de lecture *comme nos paroissiens et les livres de nos cabinets de lecture*, ils étaient donc exposés à être salis, déchirés, perdus. De plus, ces malheureux moines étaient en butte aux déprédations des Turcs, des pirates et des touristes amateurs. Combien de fois en 800 ans n'auront-ils pas eu à protéger leurs livres contre les vols et les incendies! Il est remarquable qu'ils aient eu assez de soins et d'attentions, *dans leur misère et leur pauvreté*, pour sauver près de la moitié de leurs manuscrits lorsque nous autres, nous avons vu tant de conservateurs et de bibliothécaires, *payés pour conserver les nôtres*, laisser dévaster nos plus belles bibliothèques au courant

(1) Cf. *infra*, page 222, III.

(2) C'est un procédé général en France : des hommes s'occupaient de l'instruction et de l'éducation des enfants et ne coûtaient que 600 francs par an. Au lieu de les remercier de leur abnégation on les a expulsés et remplacés par d'autres qui coûtent déjà 2.000 francs, et ne sont pas encore contents de leur salaire. L'assistance publique, réformée d'après les mêmes principes, paie déjà 50.000 francs rien qu'au directeur et à sa famille, et on peut prévoir le jour où le plus clair de ses revenus ne servira plus qu'à ses employés et à leurs parents et amis. Jadis on aurait trouvé facilement un homme qui aurait non seulement dirigé gratuitement ces importants services, mais qui leur aurait encore consacré sa fortune personnelle. Il en sera ainsi jusqu'au jour où le peuple souverain s'apercevra qu'on n'a pas le droit de lui imposer des impôts excessifs qu'il n'a pas *explicitement* consentis et refusera de les payer.

du dernier siècle par le sieur Libri. Si encore ces vols ne se renouvelaient pas journellement, à l'école des Beaux-Arts et ailleurs! Très instructive aussi la conférence sur les monuments de l'Orient latin ainsi que l'article sur la colonie Vénitienne à Constantinople. L'Orient « latin » était surtout l'Orient « franc », au temps où les luttes intestines n'absorbaient pas toute l'activité de nos hommes politiques. Que n'impose-t-on à ceux-ci de produire quelques diplômes d'histoire générale et quelques monographies? ce serait un moyen d'encourager les études historiques sans bourse délier et de ne plus voir parmi ceux qui s'intitulent nos représentants, des hommes qui n'ont puisé leurs connaissances historiques et leurs principes politiques que dans les romans et les feuilletons. Heureux sont-ils que la carrière politique en France n'exige aucun diplôme ni aucune connaissance de ceux qui veulent s'y engager. L'histoire cependant n'est qu'un perpétuel recommencement et son étude approfondie éviterait bien des pas de clercs. Nous applaudissons donc à tout réveil des études historiques en France et leur souhaitons de nombreux adeptes.

F. Nau.

LIVRES NOUVEAUX

I. Dr Carl Wessely, *Sahidisch-Griechische Psalmenfragmente*, 8°, 196 pages et 2 planches; Vienne, 1907. (Extrait des *Sitzungsberichte der K. Ak. der Wiss. in Wien*, phil.-hist. Klasse, t. 155, I.)

M. Wessely décrit et publie des papyrus (pages entières et souvent fragments) de la collection archiducale de Vienne qui renferment une version sahidique des psaumes et parfois un texte grec (sans doute l'original du sahidique) vis-à-vis du copte. Ces papyrus sont pour la plupart du IVe au VIe siècle et constituent donc une très importante contribution à l'histoire des versions coptes et de la tradition manuscrite des psaumes.

II. *Byzantina Chronica*, t. XIII, 2; Saint-Pétersbourg, 1906, p. 257-520.

Signalons une étude (en russe) de M. Mp. Touragieb sur quelques Vies de saints abyssins contenues dans la collection d'Abbadie [il analyse en particulier les Vies de saint Yafgiranna Igzii (ms. 56); de saint Samuel (mss. 32 et 61) et de Takla Hawaryat (ms. 63)] et la publication de dix lettres de Georges Bardane, métropolitain de Kerkyra, ou de Jean Apokaukos (XIIIe siècle) faite par M. Papadopoulos Kérameus.

III. *Bulletin de l'Institut archéologique russe de Constantinople*, tome XI, gr.-8°, 306 pages; Sophia, 1906 avec un album de 92 planches, 80 francs.

Contient en particulier (p. 227 à 294) : Le texte grec de deux rédactions de la Vie de Michel, prêtre et syncelle de la ville de Jérusalem (IXe siècle), et d'un discours de Nicéphore Grégoras sur la naissance et l'entrée au temple de la Sainte Vierge. Le volume est consacré à la mos-

quée actuelle de Kahrié-Djami, reste du célèbre monastère τῆς χώρας antérieur au ve siècle, reconstruit au vi^e, transformé au xiie, restauré enfin au xive par Théodore Métochite et « désaffecté » au xve siècle. Par une heureuse chance, un bon nombre de mosaïques du xive siècle, représentant en particulier les scènes de la vie de Notre-Seigneur et de la Vierge, ont été épargnées par le badigeonnage à la chaux imposé au reste de l'édifice. Elles avaient déjà prêté sujet à bien des études. Les savants russes viennent de leur consacrer un travail que l'on peut regarder comme définitif; les quatre-vingt-douze planches (dont deux en couleur) reproduisent toutes les mosaïques avec des vues et des plans de l'église, tandis que le tome XI, après l'histoire du monastère, explique et commente longuement toutes ces mosaïques. — Michel le Syncelle avait été renvoyé à Constantinople pour faire des représentations au patriarche Théodote et à l'empereur Léon l'Arménien qui étaient iconoclastes. Il devait aussi aller à Rome au sujet du *Filioque*, mais il ne dépassa pas Constantinople où il fut flagellé et emprisonné. Plus tard l'impératrice Théodora le délivra et le nomma hégoumène du monastère de Chora. C'est par là que sa biographie se rattache étroitement à l'étude sur Kahrié Djami. De même le discours de Nicéphore, ami du Métochite et contemporain de la restauration de l'église, fait grand usage des apocryphes et commente heureusement les scènes de la vie de la Vierge.

IV. Lauri G. G. Kaila, *Zur syntax des in verbaler abhängigkeit stehenden Nomens im alttestamentlichen Hebräisch mit berücksichtigung der kasusverhältnisse in anderen semitischen Sprachen*, 8°, 102 pages, thèse de la faculté de théologie d'Helsingfors.

Il reste en hébreu si peu de traces des désinences casuelles, que l'auteur a dû, à bon droit, élargir son sujet, et étudier les désinences conservées par les autres langues sémitiques : arabe, éthiopien, assyrien, araméen, pour essayer de remonter à l'idiome source qui offrait ces désinences, et conclure à ce que l'hébreu a perdu sinon à ce qu'il a conservé. C'est une intéressante contribution à la syntaxe comparée des langues sémitiques.

V. *Skrifter utgifna af Kung. Humanistiska Vetenskaps-samfundet i Uppsala*, tome IX, 8°; Upsal et Leipzig (O. Harrassowitz).

Ce volume, publié par l'université d'Upsal, après un court annuaire pour 1905-1906 (p. i-x) contient six travaux que les auteurs ont eu l'attention de résumer en allemand, en anglais ou en français lorsqu'ils étaient écrits en langue suédoise. 1° Une reproduction publiée par I. Collijn, de trois calendriers du xve siècle en bas allemand, comme contribution à l'histoire de l'imprimerie à Lubeck (pp. 1-32). 2° Une étude, par Otto Varenius, sur le développement du système fiscal en Angleterre. Lorsque les revenus ordinaires du domaine royal sont devenus insuffisants, on a dû établir des taxes, des subsides et enfin des impôts extraordinaires. L'auteur expose leur histoire et comment ils arrivent à équilibrer les dépenses

en 1906 (pp. VI et 1-173 + VI). 3° La reproduction et la transcription, par Otto van Friesen, de deux feuillets qui sont peut-être le plus ancien monument de la langue suédoise. L'auteur les étudie, les commente et croit qu'ils auraient été écrits au commencement du XIIIe siècle (pp. 1-50 + IV). 4° Une étude de M. August Hahr sur l'art et les artistes à la cour de Magnus Gabriel de la Gardie, chef du gouvernement de la régence pendant la minorité de Charles XI. Gabriel de la Gardie fut un grand ami des arts et un grand constructeur. L'auteur étudie les diverses influences, souvent françaises, qui se sont alors développées dans l'art suédois. Un certain nombre de photographies de monuments et de tableaux complètent le travail (pp. 1-200 + VII). 5° Une étude de H. Sjögren (écrite en allemand, sur l'usage du futur dans l'ancien latin (pp. VII et 1-243). 6° Une contribution d'Otto von Friesen à l'histoire des langues du Nord (pp. 1-39 + II).

VI. Ernst von Dobeln, *Ur Nihajat al Bahǧa*, af Ibrahim aš Šabistarî an Nakšbandî, 8°, VIII, 32 et 16 pages; Leipzig, Drugulin, 1906.

L'auteur publie, traduit (en suédois) et commente le court traité intitulé « le plus haut degré de la beauté », lequel n'est, en dépit de son titre, qu'un traité arabe de grammaire écrit en vers. Cette publication commentée a valu à l'auteur le titre de docteur en philosophie de l'université d'Upsal qui reste ainsi, depuis Tornberg, une pépinière d'arabisants.

VII. P. Bedjan, *Homiliae selectae Mar-Jacobi Sarugensis*, tome II, 8°, XVIII et 892 pages de texte syriaque; Paris, 1906.

Dans ce volume le R. P. Bedjan publie trente-huit homélies métriques de diverses longueurs. La plus longue, sur la semaine sainte, compte 164 pages. Les sujets, très variés, sont des commentaires sur des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament et des considérations sur les principales fêtes et sur les vertus. Comme l'a écrit le Père Bedjan (p. XVI) : « Ces homélies forment le plus beau commentaire des faits et des mystères de l'Écriture sainte; on éprouve une sainte joie à retrouver, dans un auteur d'une si vénérable antiquité (Ve-VIe siècle) la même piété, la même discipline, la même morale et le même dogme que la sainte Église de Dieu enseigne et professe aujourd'hui comme autrefois. »

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

UNE DIDASCALIE

DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

(*OU :* CONSTITUTIONS DES SAINTS APOTRES)

INTRODUCTION

I. Analyse. — Pour donner plus d'autorité à leurs théories personnelles sur le ciel, la fin du monde, le jugement dernier, et pour imposer plus strictement certains préceptes moraux ou certaines lois positives, les hommes ont imaginé de bonne heure de placer théories, préceptes et lois dans la bouche des prophètes de l'Ancien Testament, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Apôtres. De là sont nées les Apocalypses apocryphes d'Esdras, d'Hénoch, de Moïse, de Paul, d'Isaïe, de la Sainte Vierge aussi bien que les Constitutions apostoliques, les Canons des Apôtres, bon nombre d'Apocryphes clémentins orientaux et les divers Testaments de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le présent écrit procède des mêmes préoccupations. Il a pour but général d'inculquer le respect du Carême (III), du Dimanche (VI, VII, XIV), du mercredi et du vendredi (VII); de rappeler les prêtres (XIII, XXX), les diacres (XI, XXXI), les clercs (X, XXXII, XXXIII), les moines XIX, les moniales (XIX), les séculiers (IV, XII, XVI à XVIII) et les femmes (XV, XVII, XX) à la pratique des vertus de leur état, et de révéler les mystères de la création (VI), du ciel (XXI), de la chute des Anges (XXII à XXV), de la récompense des justes (VIII, IX) et de la punition des pécheurs (XXVI à XXXIII).

II. Forme de l'ouvrage. — La première partie (I-XXX) se

passe dans la vallée de Josaphat. Notre-Seigneur apparaît à ses apôtres sous la forme d'un ange et chacun d'eux (Pierre, Paul, André, Jacques, Barthélemi, Thomas, Jean, Philippe, Luc, Matthieu, Marc, Thaddée) l'interroge sur le sujet qu'il a à cœur. La forme rappelle donc celle du règlement ecclésiastique appelé *Apostolische Kirchenordnung*, dont l'original grec porte le titre de Διαταγαὶ τῶν ἁγίων ἀποστόλων (1), et l'on comprend très bien que l'un de nos deux manuscrits (Paris 929) ait pris le titre équivalent : *Constitutions des saints Apôtres*. Cependant, comme la parole est toujours à Notre-Seigneur Jésus-Christ, le second manuscrit (Vat. 2072) a pris le titre plus adéquat de : *Didascalie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (*en réponse*) *aux demandes des saints Apôtres*.

La dernière partie (XXX-XXXIV) suppose que les Apôtres sont transportés dans l'enfer et y voient les châtiments de divers pécheurs; sa forme se rapproche donc plutôt de celle des Apocalypses.

III. Les manuscrits. — Nous utilisons deux mss. : 1° *Vatic.* 2072, fol. 179-182v, du XIe siècle (= B) (2) et 2° *Paris.* 929, p. 480-501, du XVe siècle (= A).

Les deux manuscrits ont une partie commune (I-XIII); les chapitres XIV à XX ne se trouvent que dans B et les chapitres XXI à XXXIV ne figurent que dans A.

Le ms. B, en dépit de nombreuses fautes d'itacismes, est beaucoup meilleur que le ms. A; c'est cependant ce dernier qui nous a conservé la meilleure partie de l'ouvrage (I-XIII, XXI-XXXIV). La partie qui lui manque est pleine de répétitions et ne comprend guère que des exclamations; elle n'est peut-être qu'une addition postérieure (XIV-XX). Nous allons donc ajouter quelques détails sur le fond et la forme de ce ms. 929 (A) qui est le plus important :

Il nous a conservé quelques pièces qui ne se retrouvent pas

(1) P. de Lagarde, *Reliquiae juris eccl. ant. graece*, Leipzig, 1856, p. 74-79. La même forme se retrouve dans les *Testaments* de Notre-Seigneur Jésus-Christ et dans *La fidèle sagesse*, où les Apôtres, « s'avançant » tour à tour, interrogent le Seigneur.

(2) Cf. *Anal. Boll.*, t. XXI, fasc. I. *Ad Catalogum codd. hag. gr. bibl. Vaticanae supplementum*. Pitra avait déjà signalé ce manuscrit et en avait donné une courte analyse (*Juris eccles. graecorum hist. et mon.*, t. I, p. 121). Mgr Graffin nous a procuré gracieusement une photographie de la présente pièce.

ailleurs comme : 1° la lettre de Jean, archevêque de Nicée, sur le jour de la naissance du Christ (1); 2° l'homélie de saint Athanase τρία ἀπαιτεῖ ὁ θεός (2); 3° l'apocalypse d'Esdras (3); 4° une homélie de saint Jean Chrysostome sur le saint Dimanche προσελθών τις ἀνὴρ εὐλαβής qui n'est pas mentionnée dans Fabricius (4). Vient ensuite la lettre de Jésus-Christ trouvée à Rome dans l'église Saint-Pierre qui est bien connue par ailleurs. Le scribe semble avoir voulu réunir à la fin de son manuscrit des pièces ayant trait à la sanctification du Dimanche, car c'est le principal sujet des cinq dernières pièces : les Constitutions que nous publions (p. 480), l'homélie de saint Athanase (p. 502); l'apocalypse d'Esdras (p. 510), l'homélie de saint Jean Chrysostome (p. 532), et la lettre de Notre-Seigneur Jésus-Christ (p. 548) (5).

Si le fond du ms. est important, la forme en est malheureusement on ne peut plus défectueuse. En sus de toutes les fautes d'itacismes, les voyelles longues remplacent les brèves et réciproquement, les singuliers remplacent les pluriels, souvent singuliers et pluriels sont mélangés dans la même phrase. Le scribe n'a pas d'ailleurs de procédé uniforme : ainsi le nom de Matthieu se trouve deux fois, la première il est écrit Μαντθέος la seconde Μτθαίος (sic). De plus l'encre employée par le scribe a par endroits rongé le papier et bon nombre de lignes portent une fente horizontale plus ou moins large en leur milieu. Aussi Tischendorf écrivait au sujet de l'apocalypse d'Esdras connue par ce seul ms. : *Operae pretium videbatur etiam Parisiensem textum edere. Nec id vero facili negotio erat. Scriptura enim codicis, quo solo uti poteramus, passim male*

1) Éditée par Combefis, *Auct. novum*, II, p. 298.

2) Éditée par Montfaucon, III, p. 469 (*P. G.*, t. XXVIII, 1108).

(3) Éditée par Tischendorf, *Apocalypses Apocryphae*, Leipzig, 1866, p. 24-33.

(4) Nous l'avons d'ailleurs trouvée sous un autre nom dans un autre manuscrit. Ces homélies ne sont ni de saint Athanase ni de saint Jean Chrysostome.

(5) Ce ms. commence par l'évangile de Nicodème et a été utilisé par Thilo et Tischendorf. On n'a pas encore signalé, croyons-nous, que trois feuillets, renfermant les chapitres XI, 3 à XIII, 3, sont reliés au milieu du ms., p. 319 à 324 (cf. Tisch., *Ev. ap.*, p. LXXI, ms. E). L'Évangile de Nicodème doit être lu dans l'ordre suivant : pages 29, 30, 15 à 28, 321 à 324, 319, 320, 32, 31, 33, 34, 1 à 14. Le *Physiologus* de ce ms. (p. 325), utilisé par Ducange pour son *Glossarium mediae et infimae graecitatis*, a été édité par C. Gidel et E. Legrand dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encour. des études grecques*, Paris, 1873.

conservata atque vitiosissima est (p. XII-XIII) (1). Nous ne citerons ici qu'un exemple du mauvais état de ce texte. L'auteur avait cité le passage Genèse I, 26 : ποιήσωμεν ἄνθρωπον κατ' εἰκόνα ἡμετέραν καὶ καθ' ὁμοίωσιν. Sous la plume du scribe du ms. 929 ces mots sont devenus (p. 194) : ποιήσωμεν ἄνθρωπον κατοικόνασιν καὶ ὁμοίω τῇ ἡμετέρᾳ, où l'on trouve deux mots réunis en un, ο pour ε, deux datifs au lieu de deux accusatifs et surtout la syllabe σιν portée à un mot précédent.

IV. La présente édition. — Nous avons tâché de donner un texte intelligible. Dans la partie commune aux deux manuscrits, nous avons suivi celui qui donnait le meilleur sens ou nous les avons combinés ensemble, mais en reproduisant *tel quel* aux variantes ce que nous ne pouvions donner dans le texte. Quant aux passages propres à chaque manuscrit, nous avons corrigé du mieux que nous l'avons pu les fautes d'itacisme, les permutations de voyelles, etc. (2) sans indiquer ces mêmes fautes aux variantes. Enfin nous avons ajouté une traduction française pour les lecteurs de la Revue qui ne lisent pas le grec.

V. Écrits apparentés. — L'auteur cite Hénoch, mais ne semble pas avoir connu son livre (ch. XXI); un passage (XXIII-XXV) se trouve à peu près textuellement dans le livre d'Adam (3), nous avons déjà dit que le plan semble emprunté aux Διαταγαί des Apôtres, enfin un bon nombre de passages ont leurs parallèles dans les Apocalypses d'Anastasie, d'Esdras, de Paul, de la Vierge (4), dans la lettre de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur le dimanche et dans les homélies de saint Athanase et de saint Jean Chrysostome déjà mentionnées, comme on le verra dans les notes que nous ajoutons à la traduction.

VI. Date de l'ouvrage. — Le ms. de Rome (XIe siècle) nous fournit un *terminus ad quem*. L'imitation des Διαταγαί nous fournit un *terminus a quo* (IVe siècle). Il est difficile de préciser davantage parce que l'écrit renferme peu de faits caractéris-

(1) Montfaucon avait écrit aussi que l'homélie de saint Athanase, éditée d'après ce ms., était *imperiti et inelegantis scriptoris. P. G.*, t. XXVIII, col. 1108.

(2) Nous avons mis nos restitutions entre < >.

(3) Traduit dans Kautzsch, *Die Apocryphen und Pseudep. des Alten. Test.*, t. II, Tubingue, 1900.

(4) Περὶ κολάσεων, *Texts and Studies*, Cambridge (1893), t. II.

tiques et surtout parce que le mauvais état des mss. ne nous permet pas de discerner clairement ce qui appartient à la rédaction primitive et ce qui a pu lui être ajouté depuis dans l'un ou dans l'autre manuscrit. Les principales idées : observance du Carême et du Dimanche et leur personnification, avaient cours dès le IVe siècle. On raconte que saint Pacôme voyait déjà les anges du mercredi et du vendredi accompagner le cercueil d'un homme qui avait jeûné durant ces deux jours (1). Il est d'ailleurs possible qu'une étude plus approfondie des documents similaires (2) conduise à une date plus précise (3).

(1) Nous avons traduit ce texte dans *Les récits inédits du moine Anastase, Contribution à l'histoire du Sinaï au commencement du VIIe siècle*, Paris, 1902, p. 63, et en avons alors donné une interprétation inexacte (*Ibid.*, p. 62). Il figure dans la Vie de Pacôme du ms. suppl. 480 que nous éditons, *Patr. Or.*, t. IV, p. 509-510.

(2) Dans Tischendorf, *Apocal. apocr.*, et dans les *Texts and Studies* de A. Robinson. La lettre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui existe dans toutes les littératures orientales, a été éditée en grec par Vassiliev, *Anecdota graecobyzantina*, Moscou, 1893.

(3) Pour notre part, nous placerions volontiers vers la fin du VIIe siècle, au plus tôt, la composition de la présente pièce et même la composition des documents similaires : Apocalypse d'Esdras, homélies de saint Athanase et de saint Jean Chrysostome et première lettre de Notre-Seigneur. Car les lettres de Notre-Seigneur sont rapportées aux années 642 et 747 (cf. ms. syriaque de Berlin, Sachau 221), nous avons un motif aussi pour rapporter à la fin du VIIe siècle la rédaction actuelle des homélies. On peut donc, en attendant mieux, rapporter à la même époque la composition des deux autres pièces similaires. L'apocalypse d'Anastasie qui est, au plus tôt, de la fin du Xe siècle, est un des écrits les plus récents de ce cycle.

TEXTE

Διδασκαλία τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ (1), ἐπερωτησάντων τῶν ἁγίων ἀποστόλων. Εὐλόγησον δέσποτα (2).

I. — Ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις, μετὰ τὸ ἀναληφθῆναι τὸν Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν, ἐκ τοῦ ὄρους (3) τῶν ἐλαιῶν, κατῆλθον οἱ δώδεκα μαθηταὶ αὐτοῦ ἐν τῇ κοιλάδι τοῦ Ἰωσάφατ (3ᵃ), καὶ ἐνεθυμήθη εἷς (4) ἕκαστος (4ᵃ) αὐτῶν περὶ τῆς (A, p. 481) γενεᾶς τῶν ἀπίστων (5) ἀνθρώπων, καὶ ἑκάστου πταίσματος (6), πῶς πταίουσιν οἱ ἄνθρωποι (7)· ἵνα γνῶσιν τί μέλλουσιν ἐργάζεσθαι πρὸς συγχώρησιν τῶν παραπτωμάτων (8).

II. — Ποιήσαντες δὲ ἡμέρας τεσσαράκοντα ἐν τῇ κοιλάδι, νηστεύοντες καὶ προσευχόμενοι, ἐγένετο ἐπ' αὐτοῖς ἔκστασις ἡμέρας δέκα. Ἐπιφωσκούσης παρασκευῆς, ἔστη κατενώπιον αὐτῶν ἄγγελος Κυρίου καὶ λέγει (9)· Θαρσεῖτε οἱ πολλὰ κεκοπιακότες ταῖς τεσσαράκοντα ἡμέραις ταύταις ἐν νηστείαις καὶ προσευχαῖς (10).

III. — Ἀναστὰς δὲ Πέτρος προσεκύνησεν (B, fol. 179ʳ) αὐτὸν καὶ λέγει (11)· Κύριε, θεωρῶ τὸ πρόσωπόν σου ὡς τὸ πρόσωπον τοῦ διδασκάλου μου, τοῦ ἀναληφθέντος εἰς τοὺς οὐρανούς, ἐξαστρά-

(1) διάταξις τῶν ἁγίων ἀποστόλων A.

Nous conservons dans les variantes toutes les fautes des manuscrits, même les fautes d'accent.

(2) A om. ἐπερ.....

(3) εἰς τὸ ὄρος A.

(3ᵃ) μαθ. ἐν τῇ κοιλάδῃ Ἰωσ. B.

(4) καὶ ἐνευθυμούντων B.

(4ᵃ) εἰς ἕκαστον A.

(5) τῆς ἀπίστου τῶν B.

(6) καιφάλαια ἑκάστου πταίσματα A.

(7) τοῖς πτ. ἀνθρώποις B.

(8) πταισμάτων αὐτῶν B.

(9) Sic B. Ἐγένετω δὲ ἐπ' αὐ. ἑκ. ἡμέρας ἐπιφαύσις παρασ. καὶ ἠστήκυσαν ἐνώπιον τοῦ θεοῦ τῶν ἀγγέλων· ἐν αἰσθήσεσιν λευκῶν· καὶ λέγουσιν αὐτοῖς A.

(10) κοπιάσαντες (κοπ. ταῖς σαράκοντα ἡμ. ταῖς B) καὶ προσευχόμενοι

(11) Πέτρος εἶπεν πρὸς αὐτόν A.

πτοντα (12), καὶ φόβος με συνέχει σφόδρα, νῦν δὲ ἐρωτησάτω ὁ δοῦλός σου (13) περὶ τῶν τεσσαράκοντα (14) ἡμερῶν τῶν πρὸ τοῦ Πάσχα (15). Ἀποκριθεὶς δὲ ὁ ἄγγελος εἶπεν· Λέγε ῥῆμα πιστόν. Λέγει ὁ Πέτρος (16)· Κύριε, (A, p. 482) ἀποκάλυψόν μοι τὸν μισθὸν αὐτῶν (17), ἵνα κἀγὼ ἀναγγελῶ τοῖς υἱοῖς τῶν ἀνθρώπων (18).

Λέγει ὁ ἄγγελος τῷ Πέτρῳ· Ὁ μισθὸς τῶν τεσσαράκοντα ἡμερῶν πολύς ἐστιν τοῖς νηστεύουσιν αὐτὰς (19) εἰλικρινῶς καὶ ἀμέμπτως· τὰς εὐχαριστίας τῷ θεῷ ἀναπέμποντες (20) καὶ προσκαρτεροῦντες ἐν ταῖς ἁγίαις τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίαις, ἐν προσευχαῖς καὶ δεήσεσιν (21). Λέγει γὰρ ὁ (22) Δα(υί)δ· Μακάριοι οἱ ἐξερευνῶντες (23) τὰ μαρτύρια αὐτοῦ, ἐν ὅλῃ καρδίᾳ ἐκζητήσουσιν αὐτόν (24). Ὅστις γὰρ ἔχει τὰς ἁμαρτίας ὡς ἡ ἄμμος τῆς θαλάσσης καὶ νηστεύει τὴν ἁγίαν τεσσαρακοστὴν μεταδιδὼν πτωχοῖς τὴν καθημερινὴν τροφὴν, μακαριοῦσιν αὐτὸν πᾶσαι αἱ γενεαί (25)· ἄγγελοι δὲ τῷ ἀριθμῷ μ' παρεστήκεισαν ἀπέναντι ἐξαλείφοντες τὸ χειρόγραφον τῶν ἁμαρτιῶν (26) αὐτῶν.

IV. — Προσελθὼν δὲ (A, p. 483) ὁ Παῦλος ἐρωτᾷ αὐτὸν (27) περὶ τῶν πόρνων καὶ ἀρσενοκοιτῶν. Λέγει αὐτῷ ὁ ἄγγελος Κυρίου· Ὁ πόρνος ἔχει δοῦναι ἀπολογίαν εἰς τὸν πύρινον ποταμὸν, ἰδοὺ γὰρ (28) ὁ πύρινος ποταμὸς αὐτὸν ἀποβλέπει (29)· ὁμοίως δὲ καὶ τὸν ἀρσενο-

(12) ἐν τοῖς οὐρανοῖς B.
(13) A add. ἐνώπιόν σου.
(14) μ' B. σαράκοντα A.
(15) B om. πρὸ τοῦ πάσχα.
(16) A om. Ἀποκριθείς....
(17) μοι τί ὁ μισθὸς τῶν μ' ἡμερῶν τῶν πρὸ τοῦ πάσχα B.
(18) τοῖς γνωρίζουσιν τὴν δύναμιν τοῦ θεοῦ B.
(19) αὐτήν A.
(20) ἀναπέμπουσιν A.
(21) ἵνα καὶ προσκαρ. ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ ἐν προσευχ. κ. δ. καὶ μετανοίαις B.
(22) A add. ψαλμὸς τοῦ.
(23) ἐξερευνοῦντες AB.
(24) αὐτά A.
(25) Nous reprenons le texte et mettons entre parenthèses les leçons des ms. (ὥστις γὰρ A; εἴσε καὶ B) ἔχει (ἁμαρτίαν A) (ὡσει ἄμμον A) τ. θ. κ. (νηστεύσει B) τ. ἁγ. (σαρκοστήν AB) (B add. εἰλικρινὸς) (μεταδοῦναι τοῖς B) πτ. τ. καθ. (τρωφὴν A) μακ. (αὐτὴν A) π. (ἐγενεαὶ A).
(26) Ἀγγέλων τῶν ἀριθμῶν B (A om. τ. ἀρ.) παρηστῆκησαν (ἱστήκησαν B) ἐνώπιον αὐτῶν ἐξαλείφωντες (—λή— B) το χειρ. A (B om. τῶν ἁμ.).
(27) Προσελθὼν λέγει καὶ ὁ Π. ἐρωτῶ A.
(28) Sic B. Λέγει αὐτὸν ὁ ἄγγελος· Παῦλε ἀγαπηταὶ τοῦ θεοῦ. καὶ ὁ πόρνος ἄγγελον ἔχει τοῦ δοῦναι ἀπολογίαν. ἰδοῦ A.
(29) ἐν αὐτῷ εἰσαποβλέπει B.

κοίτην ἀναμένει τὸ πῦρ τὸ ἄσβεστον καὶ ὁ σκώληξ ὁ ἀκοίμητος. Ἐὰν δὲ μετανοήσωσιν ἐκ τῆς ἀσελγείας αὐτῶν, καὶ ἐξακολουθήσαντες θεοσεβέσιν ἀνδράσιν, ἀκρουόμενοι αὐτὸ τὸ ἐπιτίμιον ἐν νηστείαις ἔτη ὀκτὼ, λύεται αὐτῶν τὸ ἁμάρτημα (30)· Εἰ δὲ ἐπιμένωσιν ἐν ταῖς ἀσελγείαις αὐτῶν, οὐαὶ αὐτοῖς ἐστιν (31) ἐν ἡμέρᾳ τῆς ἀνταποδόσεως (32).

V. — Ὁμοίως δὲ καὶ Ἀνδρέας λέγει· Κύριε, γνωρίζω ὅτι σὺ εἶ ὁ διδάσκαλος ἡμῶν, καὶ γὰρ ἡ λαλία σου μηνύει ὅτι σὺ εἶ ὁ Χριστὸς, ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ τοῦ ζῶντος, καὶ ἐν σχήματι ἀγγέλου (33) ἐφάνης τοῖς (B, fol. 179ᵛ) δούλοις (A, p. 484) σου, πειράσαι αὐτούς. Καὶ νῦν, Κύριε, γινώσκω ὅτι σὺ εἶ μετὰ τῶν δούλων σου· ὁρῶ γὰρ, Κύριε, κυκλοῦντάς σε τῶν ἀγγέλων (34) δυνάμεις ἐν ποικίλαις μορφαῖς, καὶ ζῶα ἅγια ἑξαπτέρυγα μετὰ φόβου βοῶσιν (35)· Δόξα ἐν ὑψίστοις θεῷ, καὶ ἐπὶ γῆς εἰρήνη.

VI. — Ἀκούσας δὲ ταῦτα ὁ Σωτὴρ, ἐνεφανίσθη αὐτοῖς τελείως, καὶ εἶπεν Ἀνδρέας (36)· Κύριε, δείξον μοι τὴν δύναμιν τῶν ἑπτὰ (37) ἡμερῶν τῆς ἑβδομάδος, ἐν ποίᾳ δόξᾳ παρίστανταί (38) σοι.

Ἀποκριθεὶς δὲ ὁ Κύριος λέγει τῷ Ἀνδρέᾳ· Ὥσπερ ἀστὴρ ἀστέρος διαφέρει ἐν φωτὶ, οὕτως καὶ ἡμέρα ἡμέρας διαφέρει ἐν δόξῃ. Πρώτη ἡμέρα ἐστὶν ἐν ᾗ ὁ Πατὴρ ἐποίησεν (39) τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν, καὶ ὁμοίως πάντων μειζοτέρα ηὑρέθη, διὰ τοῦτο κυριακὴν ταύτην ἐκάλεσε. Ἔπειτα (40) ἐποίησεν ὁ Θεὸς τοὺς δύο φωστῆρας τοὺς μεγάλους, εἰς διακόσμησιν τῆς ἡμέρας καὶ τῆς νυκτός· τὸν μέγαν ἐκάλεσεν Ἥλιον, καὶ ποικίλως κεκοσμημένος, ἀερίνοις δρόμοις (41) (A, p. 485) ἐλαυνόμενος, ὑπὸ ἅρματος πυρὸς ἀκτίνας πολυμόρφους ἐκπέμπων, τὴν

30 Ἐὰν δὲ μ. ἐκ τ. ἀσ. αὐ. νηστευσάτω ὁ ἀρσενοκοίτης ἔτι η'. καὶ δέχεται αὐτὸν (?) ὁ θεὸς ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ. ὁ δὲ πορνεύσας. ἔτι πλεία B.

31 ἰδὲ ἔτι ἐπιμένουσιν τῆς ἀσελγείας. οὐαὶ αὐτοὺς ἔχει A.

32 B om. ἐν ἡ. τ. ἀντ.

33 δούλου B.

34 B om. τ. ἀγγ.

35 δυνάμεις ἑξαπτέρυγα μετὰ φωνῆς (B : μετὰ φόβου φωνῆς) σοιῶσοιν A.

36 Ἀκούσας δὲ ταῦτα ἐν αὐτῷ τῆς μαθηταῖς αὐτοῦ. τότε λέγει Ἀνδραίας A.

37 ἐξ B.

38 δόξει παροιστηκησάν A.

39 Ἀπεκρίθη Κύριος καὶ εἶπεν τῷ Ἀνδραίᾳ ὥσπερ ἀστὴρ ἀστέρων διαφέρη ἐν δόξῃ. πρώτον ἐποίησεν ὁ θεὸς A.

40 ηὑρέθη ἡ ἁγία κυριάκη. διὰ τί κυριακὴν ἐκάλεσεν λοιπὼν A.

41 τὸν μέγαν φωστήραν ἐκάλεσεν ἥλιον. ποικίλοις κείμενος ἀερικῷ (ἀερικοῖς A) δρόμῳ. καὶ ὑπὸ ἑπτὼν ἀκόμπτων B.

ἡμέραν τελέσας διαδύνει· ὁμοίως δὲ καὶ τὴν σελήνην, τὴν νύκταν ἐκτελεῖν (42). Τὴν δὲ τετάρτην ἡμέραν, εἰς ἔργα δικαιοσύνης καὶ νηστείας. Τὴν δὲ πέμπτην (43), εἰς διαχώρησιν γῆς καὶ ὕδατος. Τῇ ἕκτῃ δὲ ἔκτισεν ἄνθρωπον καὶ κτήνη καὶ ἑρπετὰ τὰ ἕρποντα ἐπὶ τὴν γῆν, καὶ ἰχθύας καὶ κήτη, καὶ ὅσα ἐν τοῖς ὕδασιν. Καὶ τῇ ἑβδόμῃ ἡμέρᾳ κατέπαυσεν ὁ Θεὸς ἀπὸ πάντων τῶν ἔργων αὐτοῦ. Καὶ ἔθηκεν ὁ Θεὸς εἰς κεφαλὴν τῶν ἓξ ἡμερῶν τὴν Κυριακὴν κυρίαν εἶναι τῶν ἑτέρων (44).

Διὰ τοῦτο μακάριός ἐστιν ὁ ἄνθρωπος ὁ μετὰ εἰλικρινῆς καρδίας νηστεύων καὶ προσευχόμενος τῇ τετάρτῃ καὶ τῇ ἕκτῃ ἡμέρᾳ· Ἐξαίρετος δέ, καὶ <ὁ> τὴν ἁγίαν κυριακὴν <φυλάσσων> ἀπὸ ὥρας ἐννάτης τοῦ σαββάτου, ἵνα ἐπήρῃ τὸν λαὸν αὐτοῦ, καὶ ὑπάγῃ εἰς τὴν ἐκκλησίαν. Οὐαὶ τοῖς παρακούουσιν τῶν θείων γραφῶν! Οὐαὶ τοῖς ἐργαζομένοις τὴν ἁγίαν κυριακήν! Οὐαὶ τοῖς παραδικοῦσιν! ὅτι (A, p. 486) οὐκ ἔχουσιν ἄνεσιν.

VII. — Προσελθὼν καὶ ὁ Ἰάκωβος, ἐπηρώτησεν λέγων· Κύριε, τί ὁ μισθὸς τῆς τετράδης καὶ τῆς παρασκευῆς; Λέγει ὁ σωτήρ (46)· Ἐξαίρετος καὶ τρισμακάριστός ἐστιν ὁ ἄνθρωπος ὁ (B, fol. 180r) περιπατῶν αὐτοῖς ἐν νηστείαις καὶ προσευχαῖς, ὅτι τῇ ἕκτῃ ἡμέρᾳ ἐβλήθη Ἀδὰμ τοῦ παραδείσου. Καὶ ἐκ τοῦ ἐξελθεῖν τὴν ψυχὴν τοῦ ματαίου βίου τούτου, ὑπαντῶσιν αὐτῇ ἐκεῖναι, καὶ προσπίπτουσιν αὐτῇ, καὶ μετὰ χαρᾶς λέγουσιν· Χαίρου, ψυχὴ δικαία, ἡ πολλὰ κοπιάσασα ἐπὶ τῆς γῆς, νῦν δὲ χαίρουσα κατάμενε ἐν τῷ τόπῳ σου. Καὶ ἀσπάζονται αὐτὴν <καὶ> λέγουσιν· Ἔρχεται ἡ κυρία ἡμῶν ἡ ἁγία Κυριακὴ μετὰ ὀκτὼ ἀγγέλων λαμπροφόρων ἵνα σε ἀσπάσῃ. Καὶ ἰδοὺ εἰσῆλθεν ἡ ἁγία κυριακή, καὶ ἠσπάσατο αὐτῇ, καὶ λέγει τοῖς ἀγγέλοις (47)· Ἴδετε ψυχὴν δικαίαν, ἥτις μώλωπα οὐκ ἔχει οὐδὲ τραῦμα,

(42) ἀκτ. ἐκπ. τὴν ἡμ. τελείως εἰσβαπτίζεται, ὁμοίως δὲ καὶ ἡ σελήνη τὴν νύκταν ἐκτελεῖ A.

(43) Καὶ τῇ τετάρτῃ ἡμέρᾳ ἐποίησεν ἔργον δικ. καὶ νησ. τὴν δὲ πέμπτη ἡμέραν B.

(44) Τὴν ἕκτην δὲ κτήσιν ἀνθρώπων καὶ κτηνῶν καὶ ἑρπετῶν. Τὴν δὲ ἑβδομὴν κατέπαυσεν ὁ θεὸς ἀπὸ πασῶν τῶν ἔργων αὐτοῦ καὶ ἔθηκεν εἰς κεφαλὴν τῶν ἔργων αὐτοῦ καὶ ἡμερῶν ἁγίαν κυριακήν A.

(45) ἀνθ. ὁ φυλάσσον τὴν ἡμέραν τῆς τετράδης καὶ τῆς παρασκευῆς A.

(46) B omet depuis le précédent ἐξαίρετος jusqu'ici.

(47) Λέγει ὁ σωτήρ· μακάριός ἐστιν ὁ ἐν τῇ πίστει φυλάττον αὐτὰς, ὅτι αὐτὲς, μετὰ τὸ βληθῆναι ἐκ τοῦ σκοτεινοῦ βίου, καὶ ἀπελθὼν εἰς προσκύνησιν τοῦ ἀχράντου θρόνου, ὑπὸ ἀγγέλων, καὶ ἐν τῷ εἰσιέναι τὴν ψυχὴν αὐτοῦ ἐν τῷ οὐρανῷ, ὑπαντοῦσιν αὐτὸν αἱ

ἥτις καλῶς ἠγωνίσατο ἐπὶ τῆς γῆς καὶ ἐπετήρησέν με ἐκ τῶν ἔργων τοῦ διαβόλου, καὶ πόλλα κοπιάσασα, ἐπάτησεν τὸν διάβολον· νῦν δὲ χαίρουσιν ἐπ' αὐτῇ (48) οἱ ἄγγελοι καὶ πᾶσαι αἱ δυνάμεις τῶν οὐρανῶν (49). Οὗτος δέ ἐστιν ὁ μισθὸς τῶν τὴν ἁγίαν κυριακὴν φυλαξάντων καὶ τὴν τετραδὴν καὶ τὴν παρασκευὴν νηστευσάντων (50). Ἐξαίρετος δὲ καὶ τὴν ἁγίαν κυριακὴν ὁ μὴ κάμνων. Ἐὰν δὲ καὶ μὴ ἀκούσωνται τῆς θείας γραφῆς καὶ <μὴ> φυλάξωσιν τὴν ἁγίαν κυριακὴν ἀπὸ πάντων τῶν ἔργων αὐτῶν ἐξαποστελῶ αὐτοῖς λιμὸν, καὶ μάχαιραν, καὶ αἰχμαλωσίαν, καὶ θηρία πτερωτὰ, ἵνα καὶ φάγωσιν τοὺς μὴ τιμῶντας τὴν ἁγίαν κυριακήν· καὶ οὐ μὴ τύχωσιν ἐλέους εἰς τὸν αἰῶνα. Οὐαὶ τοῖς μεταλαμβάνουσιν τὴν ἁγίαν κυριακὴν καὶ εἰς πορνείαν ἐμπίπτουσιν (51).

VIII. — Προσελθὼν καὶ Βαρθολομαῖος λέγει· Ἐπερωτῶ τὸν μισθὸν καὶ τὰς ὑποθέσεις τῶν ἀποκλειομένων διὰ τὸ ὄνομά σου. Καὶ εἶπεν αὐτῷ· Ἐὰν καλῶς ἀποκλείωνται καὶ μετάδοσιν ποιῶνται πτωχοῖς, καὶ διὰ παντὸς προσευχόμενοι καὶ καθαροὶ μετὰ στεναγμῶν καὶ δακρύων, ἡ δέησις αὐτῶν εἰς τὸν οὐρανὸν ἀναβαίνει, εἰς μνημόσυνον αἰώνιον (52).

IX. — Προσελθὼν δὲ ὁ Θωμᾶς ἐπερώτησεν τὸν Κύριον λέγων· Κύριε, οἱ φυλάξαντες ἑαυτοὺς καὶ ποιήσαντες τὰ τῆς γραφῆς, τί ὁ μισθὸς αὐτῶν; Καὶ ὁ σωτὴρ λέγει· Ὁ μισθὸς αὐτῶν πολὺς ἐν οὐρανῷ, μετὰ ἀγγέλων χορεύουσιν εἰς αἰῶνας αἰώνων (53).

ἡμέραι τετράδι καὶ παρασκευῇ μετὰ χαρᾶς λέγουσαι. χαῖρου φίλαι ἡμῶν. ὁ καὶ πολλὰ κοπιάσας ἐπὶ τῆς γῆς. νηστείαις καὶ ἀγρυπνίαις δεῶμενος τῷ θεῷ. καὶ ὅλον σου τὸν οἶκον κολύων ἀπὸ πάσης χολῆς τῶν πύκνων. νῦν δὲ χαῖρου καὶ εὐφραίνου ἐν παραδεῖσῳ. καὶ λαλοῦντων αὐτῶν ἔρχεται καὶ ἡ ἁγία κυριακῆ. μετὰ ὀκτῶ ἀγγέλων λαμπροφῶρων, καὶ (A, p. 187) αὐτῇ μέσων κεκοσμημένη ὡς θυγάτηρ σιῶν. μαρτυροῦσα τὴν ψύχην καὶ ἀσπαζομένη καὶ λέγουσα· τῆς ὀκτὼ ἀγγέλοις τοῖς ἐν αὐτῇ· δεύτε A.

48 εἴς τις μόλωπας οὐκ ἔχει. εἰ τῆς καλῶς ἀγωνισάμενη ἐπὶ τῆς γῆς καὶ ἐφύλαξεν αὐτὴν ἀπὸ πάσης ἐργίας τοῦ δ. τότε χέρουσιν αὐτὴν A.

49 A add. τότε διασπαζώμενοι τὴν ψυχὴν τὴν καλῶς πολιτευσαμένη.

50 τοῦτος ὁ μισθός ἐστιν τοῖς καλῶς νηστεύσασιν τῇ τετάρτῃ καὶ τῇ ἕκτῃ ἡμέρᾳ B.

51 Après παρασ. νηστευσάντων, A porte : Οἱ δὲ τίς δοκημάσαι νηστεύσαι θέλων μηνας ἢ καίρους πρὸς ὑπόλυψιν ἀνθρωπων. καὶ ἀπολέσει. μιᾶς τῶν ὀκτῶ ἡμερῶν ἐὰν τις νηστεύσαι ἡμέρας ἑπτὰ ἀπὸ πάσης ἀκαθαρσίας μετὰ πάσης ταπεινώσεως. δεχέσθω (A, p. 188) αὐτὸν κοινῶν τὴν αὐτὴν νηστεῖαν. τῆς τετράδης καὶ τῆς παρασκευῆς. Οὐαὶ τοῖς μὴ ἀκούουσιν τῶν θείων γραφῶν. Οὐαὶ τοῖς ἐργαζομένοις τὴν ἁγίαν κυριακὴν. ἀπὸ παντὸς ἔργου. ὅτι οὐκ ἔχουσιν ἔλος εἰς τὸν αἰῶναν A.

52 B omet le chap. VIII.

53 A omet le chap. IX.

X. — Ἀποκριθεὶς δὲ ὁ Θωμᾶς λέγει· Κύριε, ἐὰν κληρικὸς ἀφήσῃ τὴν ἐκκλησίαν αὐτοῦ ἕνεκεν αἰσχροκερδείας καὶ πραγματείας, τί ἡ κόλασις (54) αὐτοῦ; (B, fol. 180ᵛ) Λέγει ὁ σωτήρ· ὁ τοῦτο ποιήσας, ἐὰν ἐπιμένῃ καὶ μὴ (A, p. 489) ἐπιστρέψῃ καταδικάζεται ὡς πόρνος ἐν τῷ πυρίνῳ ποταμῷ. Εἰ δὲ ἐπιστρέψει καὶ μετανοήσει (55), εὐλογηθεὶς ὑπὸ τοῦ ἱερέως καὶ μεταλαβὼν τοῦ τιμίου (56) σώματος καὶ αἵματος τοῦ δημιουργοῦ τῶν ὅλων, τότε εἰσιέναι ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ.

XI. — Ὁ δὲ δίγαμος διάκων, ἀφοριζέσθω ἐκ τοῦ θυσιαστηρίου (57). Καὶ τότε, καθίστατε εἰς τὴν διακονίαν, ἀναίτιον, μιᾶς γυναικὸς ἄνδρα, τῇ πίστει ἐστηρίγμενον, τὴν διαθήκην τῆς ἐπαγγελίας φυλάσσοντα (58).

XII. — Ὁ πορνεύων ἢ λοιδορῶν ἀφοριζέσθω ἐκ τοῦ ναοῦ τοῦ Θεοῦ, καὶ εἰς τὸ θυσιαστήριον μὴ ψαλλέτω ἕως οὗ εἰσέλθωσι μάρτυρες ἐν αὐτῷ, καὶ τότε εἰσιέτω, καὶ ἡ μαρτυρία τῶν μαρτύρων ἀναβῇ πρός με κἀγὼ αὐτοῖς δωρήσω μὲν ἄξια τῆς μαρτυρίας (59).

XIII. — Ὁ ἱερεὺς ὁ διγαμῶν μὴ εἰσελθέτω ἐν τῷ θυσιαστηρίῳ, μηδὲ μολυνέτω τὸ ἄχραντον δῶρον τοῦ Θεοῦ. Οὐαὶ τοῖς ἱερεῦσιν, οἵτινες τὰς κληρουχίας καὶ τὰς κρίσεις (59ᵃ) ποιοῦσιν ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ τοῦ Θεοῦ τῇ ἁγίᾳ κυριακῇ, καὶ κρίνοντες λαοὺς καὶ προσωποληψίας λαμβάνοντες καὶ ἐγχειρίζοντες τῶν θείων μυστηρίων, ὅτι ποταμῷ πυρίνῳ καυθήσονται, καὶ οὐκ ἔστιν ὁ ἐλεῶν αὐτούς.

Οὐαὶ, οἱ τὰ δῶρα διδόντες τοῖς ἀγνοοῦσιν, ὅτι ἄγγελος παρίσταται φυλάσσων τὸ ἄχραντον δῶρον. Τὰ δὲ Χερουβὶμ καὶ τὰ Σεραφὶμ καλύπτονται τὴν ἁγίαν τράπεζαν ἔνθεν καὶ ἔνθεν τοῦ ἱερέως. Ἄγγελος δὲ παρίσταται σὺν τῷ ἱερεῖ ἐν τῇ κοινωνίᾳ, καὶ ἐὰν μὲν ἔλθῃ τις ἔχων ἐν τῇ ψυχῇ αὐτοῦ ἰὸν, νομίζων δέξασθαι τὸ δῶρον, δέχεται πῦρ ἐν ταῖς ἐσχάταις αὐτοῦ (60).

(54) εἴ τις κληρικὸς ἀφήσι τὴν ἐκκλησίαν αὐτοῦ καὶ ὑπάγῃ εἰς ἐσχροκερδείας τί ἐστὶν κύριε τῶ πταῖσμα A.

(55) A om. καὶ μετ.

(56) εὐλογεῖται ὑπὸ τοῦ ἱε. καὶ μεταλαμβάνῃ ἐκ τοῦ B.

(57) B omet depuis τότε εἰσιῆται.

(58) A omet depuis Καὶ τότε.

(59) A omet le chap. XII.

(59ᵃ) ἱέρευσιν. καὶ τῆς κληρουχιας. ἢ τι σύνκριτα B.

(60) Au lieu du commencement du chap. XIII, A porte : Ὁ ἱερεὺς ὁ ἐν πορνίᾳ ἢ ἐν διγαμίᾳ. εἰσιαῖνε ἐν τὸ θυσιαστηρίῳ καὶ μολύνων τὸ δῶρον τὸ ἄχραντον. τὰ χερουβὶμ καὶ τὰ σεραφὶμ κατακαλύπτουσιν τὴν ἁγίαν τράπεζαν. ἡ δὲ τὸν ἱέρεαν ἐκεῖνον τὸν γινώσκοντα ταῦτα· καὶ οἰσίοντα εἰς τὸ θυσιαστήριον. καὶ ἔρωτα τὸ δῶρον ἐν ταῖς χερσὶν αὐτοῦ. καὶ ἐπὶ διδῶντα τοῖς ἀγνωοῦσιν ἀνθρώποις. ἐστὶν ἀπρόσδεκτος τῶ θεῷ A.

Ὁ Θεὸς γὰρ μακρόθυμος καὶ πολυέλεος, καὶ μετανοῶν ἐπὶ κακίαις τῶν ἀνθρώπων καὶ ἄγων αὐτοὺς εἰς φῶς δικαιοσύνης (61)· οὕτος λέγει διὰ (A, p. 490) Ἐζεκιὴλ τοῦ προφήτου· Ἀφὲς αὐτοὺς ἴσως μετανοήσωσιν καὶ ἐπιστρέψωσιν πρός με, κἀγὼ αὐτοὺς κρινῶ (62). Πολλάκις δὲ καὶ ὁ προφήτης Ἠσαίας βοᾷ ὑμῖν (63)· Οὐαὶ ὑμῖν, νομοδιδάσκαλοι, ὅτι ἀναγινώσκετε καὶ οὐκ ἐπιγινώσκετε (64), ὅτι οὐκ ἔρχεται τὸ ὄμμα ὑμῶν ἐν τῷ ναῷ τοῦ Θεοῦ, ἀλλ' ἔχετε τοὺς ὀφθαλμοὺς ὑμῶν ἐν τῇ ὡραιότητι τῆς σαρκὸς, ἥτις πρὸς ὀλίγον χρόνον ἐστὶν, καὶ λοιπὸν ἐκλείπει καὶ εἰς γῆν ὑπάγει καὶ χοῦς γίνεται καὶ ὑπὸ σκωλήκων ἁλίσκεται (65). (B, fol. 181r) Οὐαὶ ὑμῖν, πρεσβύτεροι τοῦ λαοῦ, ὅτι καθέζεσθε ἐν τῇ ἁγίᾳ κυριακῇ ζητοῦντες πράγματα ἄδικα, ἃ οὐκ ἔξεστιν πρᾶξαι τὴν ἁγίαν κυριακήν· ἀλλὰ παρηκούσατε τῆς διαθήκης καὶ τῆς ἐπαγγελίας, καὶ οὐκ ἐφυλάξατε τὴν ἡμέραν τῆς ἁγίας κυριακῆς, ἐλέους οὐ μὴ τύχετε εἰς τὸν αἰῶνα, καὶ ἀπολογίαν ἔχετε δοῦναι ἐν τῷ φοβερῷ βήματι τοῦ κριτοῦ, ὑπὲρ τοῦ λαοῦ τοῦ συνεικοῦντος ἐν ὑμῖν, οἵτινες οὐκ ἐδιδάχθησαν παρ' ὑμῶν οὐδὲ ἐνουθέτησαν τὰς θείας γραφάς (66).

Οὐαὶ τοῖς λαμβάνουσιν τὴν ἄχραντον κοινωνίαν, καὶ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ (A, p. 491) γυναιξὶν (67) συγγινόμενοις· οἱ μαχόμενοι, οἱ ψευδόμενοι, οἱ ὀμνύοντες, οἱ γελῶντες, οἱ λέγοντες τὸ κακὸν, οὗτοι εἰς γεένναν τοῦ πυρὸς ἀπέρχονται. Οὐαὶ τοῖς μὴ πιστεύουσιν τῶν θειῶν γραφῶν (68)! Οὐαὶ τοῖς μὴ φυλάσσουσιν τὴν νύκταν τῆς ἁγίας κυριακῆς (69) ἀπὸ πορνείας καὶ πασῶν τῶν κακῶν ἐπιθυμήσεων (70)! Ἀκούετε τοίνυν, οἱοὺς ἐξελεξάμην ἐν τῇ διαθήκῃ μου, καὶ ταῦτα τὰ μυστήρια, ἃ λέξομαι ὑμῖν, γράφετε ἐν τοῖς βίβλοις, καὶ ἐπιδίδοτε τοῖς

(61) B omet depuis ὁ θεὸς.

(62) μεταν. καὶ ἔλθωσιν, εἰ δὲ μὴ οὐ κηρύξουσιν πρός με. κἀγὼ αὐτ. κρίνω ἐν πυρὶ αἰωνίῳ.

(63) βοᾷ καὶ λέγων A.

(64) ἀναγινώσκεται ἐν τῷ στόματι ὑμῶν ἡ δὲ καρδία ὑμῶν πεπορομένη ἔσται. Οὐαὶ ὑμῖν οἱ εἰσίοντες ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ καὶ καλλωπισμένη πλήρης ἀνομίας A.

(65) A om. καὶ ὑπὸ σκ. ἁλ.

(66) ἱερεῖς τοῦ λαοῦ τοῦ πτέσαντος, ὅτι οὐκ ἐνουθέτησαν παρ' ἡμῶν. οὐδὲ ἐδιδάχθησαν ἀπὸ τῶν θεῖων γραφῶν A.

(67) Οὐαὶ τοῖς λαμ. τὴν ἁγίαν κοιν. καὶ τὴν ἡμέραν ἐκεῖνην μετὰ γυναικὸς A.

(68) B omet depuis οἱ μαχόμενοι.

(69) τὴν ἁγίαν κυριακὴν τὴν νύκταν B.

(70) ἀπὸ πορ. καὶ κακ. ἐπ. B. κυριακῆς ἀπὸ πασῶν τῶν ἐπιθυμιῶν A.

μετὰ γενεὰν ταύτην, ὅπως κἀκεῖνοι γνώσονται τὰς ἐντολὰς τοῦ πατρός μου (71).

[XIV. — (1) Λαλεῖτε δὲ ὑμεῖς, ἱερεῖς, περὶ τῆς ἀναστάσεώς μου, τοῦ μὴ ἐργάζεσθαι τὴν ἁγίαν κυριακήν. Οὐαὶ τοῖς μὴ ἀκουομένοις (2) ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ τῆς ἁγίας λειτουργίας, ὅτι τῷ Ταρτάρῳ παραδώσω αὐτούς! Οὐαὶ τοῖς ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῆς ἁγίας κυριακῆς ποιοῦσιν (3) συνάξεις καὶ ὁ ἱερεὺς εἰσερχόμενος ἐν τῷ ναῷ καὶ πρεσβείαν ποιῶν περὶ τοῦ λαοῦ, καὶ οὐδεὶς εἰσερχόμενος μετ' αὐτοῦ, ὅτι παραδώσω αὐτοὺς ἐν τῷ πυρίνῳ ποταμῷ, καὶ οὐδεὶς ὁ λυτρούμενος αὐτούς. Οὐαὶ τῷ ἱερεῖ τῷ μὴ φυλάττοντι τὰ ἅγια δῶρα ἀπὸ ῥυπαρῶν χειρῶν! Οὐαὶ τοῖς καθαρίζουσιν καὶ κουρταλίζουσιν, καὶ ὀρχοῦσιν μετὰ τῶν αὐλῶν, καὶ ἀποθήκας ἀνοίγουσιν τὴν ἁγίαν κυριακήν! Καὶ τί πολλὰ λέγω· Οὐαὶ τοῖς λέγουσιν· (B, fol. 181ᵛ) Ποιήσωμεν τόδε εἰς ἄλλον καὶ περὶ τῶν ἐκεῖ πάλιν βλέπωμεν! Οὐαὶ τοῖς ἁρπάζουσιν τὸ ἅγιον δῶρον καὶ ἐξέρχονται πρὶν τῆς ἀπολύσεως! Οὐαὶ τῷ ἀνθρώπῳ τῷ ἀκροατῇ, καὶ εἰσφέρει (4) σκάνδαλον!

XV. — Οὐαὶ ταῖς γυναιξὶν ταῖς εἰσερχομέναις ἐν τῷ ναῷ τοῦ Θεοῦ ὡς ἀσπίδες ἀνήμεραι, αὗται καταποντισθήσονται ἐν τῷ πυρίνῳ ποταμῷ. Οὐαὶ ταῖς γυναιξὶν ταῖς ἐρχομέναις ἐν τῇ θείᾳ λειτουργίᾳ καὶ πρὸς ἀλλήλας ἔχουσιν ὁμιλίας, ὅτι οὐκ ἔχουσιν ἔλεον οὐδὲ ἄνεσιν ὑπὸ τῶν βρυγμῶν τῶν ὀδόντων, ἀλλὰ μᾶλλον πρέπει αὐτὰς ἐξορίζεσθαι ἐκ τοῦ ναοῦ. Οὐαὶ τοὺς λαμβάνοντας κρίσμον τὴν ἁγίαν κυριακήν!

XVI. — Οὐαὶ τοῖς μὴ ἀγαπῶσιν τὸν Θεόν! Οὐαὶ τοῖς μὴ τρέχουσιν τῇ ἐκκλησίᾳ τοῦ Θεοῦ προθύμως! Οὐαὶ τοῖς λοιδοροῦσιν! Οὐαὶ τοῖς ἁρπάζουσιν τὰ ἀλλότρια! Οὐαὶ τοῖς μαγευομένοις ὅτι (5) καθέζονται μετὰ βλασφήμων αἱρετικῶν! Οὐαὶ τοῖς ἐνυβρίζουσιν τὰς θείας γραφάς!

71) Sic A. Ἀκούσατε οὖν, ἀδελφοί, λόγους, οὓς ἐξελεξάμιν ἀποστόλων, καὶ ἀπεστιλάμιν διδασκάλους, τοὺς ἀποστόλους καὶ τοὺς προφήτας, καὶ οὐκ ἠσακοῦσεται αὐτοῖς. ἔχοντες δὲ καὶ ἐνέχειρον τὴν θείαν διδασκαλίαν ἐκ τῶν βιβλίων καὶ πᾶσις σοφίας μου, ἱερεῖς λαλεῖται εἰς ὦτα ἀκουώντων, ὅτι ἐν ἡμέρᾳ φοβερᾷ δίκην λάβεται μετὰ τῶν προβάτων καὶ παντὸς τοῦ λαοῦ πιστευωμένου παρ' ἐμοῦ. Ὑμεῖς δὲ οἱ ἀκρουαταὶ οἱ μηδὲν φυλάτγοντες ἐν τοῖς βασάνοις διαμερίσω ὑμᾶς B.

(1) A partir d'ici les deux manuscrits n'ont plus de point commun, nous mettons entre crochets la fin de B qui semble être une longue addition aux chapitres x à xiii. Nous terminerons par la fin de A (cf. ch. xxi).

2. ἀκρουαζωμένοις B.

3) ποιοῦντας B.

(4) B add. καὶ ἀποφέρει καὶ προτίθη.

5 τοῖς μὴ γομένοις καὶ B.

Καὶ τί λέγω ταῦτα; Οὐαὶ τοῖς ἐξ ἀριστερῶν λαχοῦσιν ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ φοβερᾷ, ὅτι σκοτισθήσονται καὶ τοὺς ὀδόντας βρύξουσιν ὅταν ἀκούσωσιν· οὐκ οἶδα ὑμᾶς. Οὐαὶ τοῖς κατηγόροις! Οὐαὶ τοῖς φαρμάκοις! Οὐαὶ τοῖς μεθύουσιν! Οὐαὶ τοῖς ὑβρίζουσιν τοὺς ἱερεῖς καὶ λειτουργοῦντας ἐκκλησίαν τοῦ Θεοῦ! Οὐαὶ τοῖς μὴ φυλάσσουσιν τὰς παραγγελίας καὶ νουθεσίας τῶν ἱερέων, ὅτι οὐ μὴ τύχωσιν ἐλέους εἰς τὸν αἰῶνα. Οὐαὶ τοῖς ἀπρεπέσι!

XVII. — Οὐαὶ ταῖς γυναιξὶ ταῖς κτενιζομέναις τῇ ἡμέρᾳ τῆς ἁγίας κυριακῆς, ὅτι οὐκ ἔχουσιν ἔλεος εἰς τὸν αἰῶνα. Οὐαὶ ταῖς γυναιξὶ ταῖς μὴ φυλαττούσαις τὰς ἑορτὰς τοῦ Θεοῦ καὶ τῶν ἁγίων ἀποστόλων! Οὐαὶ τοῖς μὴ ἀκούουσιν τὸ ἅγιον βάπτισμα, ὡς εἶπεν ὁ Κύριος· ὅτι πᾶσα ἁμαρτία καὶ βλασφημία ἀφεθήσεται τοῖς ἀνθρώποις, ἐν μετανοίᾳ καὶ νηστείᾳ καὶ δεήσεσιν, ἡ δὲ τοῦ (B, fol. 182r) πνεύματος τοῦ ἁγίου οὐ μὴ αὐτοῖς ἀφεθήσεται, οὔτε ἐν τῷ αἰῶνι τούτῳ οὔτε ἐν τῷ μέλλοντι. Οὐαὶ τοῖς ψευδομαρτυροῦσιν! Οὐαὶ τοῖς ἐξερχομένοις τῆς ἐκκλησίας πρὸ τῆς ἀπολύσεως! Οὐαὶ τοῖς προγευομένοις πρὶν τῆς ὥρας τῇ ἁγίᾳ Κυριάκῃ! Οὐαὶ τοῖς ἄρχουσιν οἱ τοὺς πτωχοὺς παρακρίναντες καὶ κατεσθίουσιν· οὗτοι κληρονομήσουσιν μετὰ τοῦ Ἡρώδου κληρονομίαν!

XVIII. — Οὐαὶ τοὺς μὴ προσκυνοῦντας τὰς ἁγίας εἰκόνας τοῦ Χριστοῦ, ὅτι κληρονομήσουσιν τὸ πῦρ τὸ τῆς Γεέννης. Οὐαὶ τοῖς μισοῦσιν τὰς θείας γραφὰς ὅτι αὐτοὶ γενήσονται μισητοὶ τοῦ Θεοῦ καὶ ἀκούσονται· Οὐκ οἶδα ὑμᾶς.

XIX. — Οὐαὶ τοῖς μοναχοῖς, τοῖς ἀναισχύντως προστρέχουσιν εἰς πραιτωρίους καὶ εἰς ἀκμῶν λαοῦ, καὶ ποιοῦσιν (6) κρίσιμα, αὐτοὶ κληθήσονται δοῦλοι τοῦ Ἀντιχρίστου. Οὐαὶ ταῖς μοναχαῖς, αἵτινες τὸ ἅγιον σχῆμα περιβέβληνται καὶ οὐ φυλάσσουσιν αὐτάς, κατὰ τὴν διδασκαλίαν τοῦ Χριστοῦ, ἐν νηστείαις καὶ μετανοίαις καὶ προσευχαῖς, ἐν πείνῃ καὶ δίψῃ καὶ φθειροκομίδῃ καὶ ἀλουσίᾳ, ἵνα τὸ σῶμα αὐτῶν τήκῃ (7) ὑπὸ σκολήκων, αἱ δὲ ψυχαὶ αὐτῶν εἰσέρχωνται ἐν τῷ παραδείσῳ μετὰ τῶν μαρτυρησάντων διὰ τὸν Χριστόν. Οὐαὶ τῷ μοναχῷ τῷ μεθύσῳ καὶ καθημένῳ μετὰ κοσμικῶν καὶ συμφέροντι λόγους αἰσχρούς! Οὐαὶ ταῖς μοναχαῖς αἱ τὸ σχῆμα τὸ ἅγιον μιαίνουσιν ἐν ἀσελγείαις καὶ μέθαις, ἐν πορνείαις καὶ αἰσχροκερδείαις· φαίνονται μὲν ὡς

(6) εἰς πρετωριάσμους καὶ εἰς ἀκμων λαοῦ καὶ ποιοῦν B.
(7) καὶ φθηροκωνίδες καὶ ἀ. ἡ τὸ σ. αὐ. τακεὶ B.

δοῦλαι Χριστοῦ, ἔχουσαι δὲ ἐν ταῖς ψυχαῖς αὐτῶν τὸν Ἀντίχριστον αὗται γεννήσονται κληρονόμαι αὐτοῦ. Οὐαὶ τοὺς ὑδρομίκτας! Οὐαὶ τοὺς ἀδίκως παραζυγοσταθμοῦντας, ὅτι οἱ δώδεκα θρόνοι τῶν ἀποστόλων ζυγοσταθμήσουσιν αὐτοὺς (B, fol. 182ᵛ) ἐν τῇ δικαιοσύνῃ καὶ ἀληθείᾳ.

XX. — Οὐαὶ ταῖς γυναιξὶν ταῖς ἐχούσαις ἄνδρας καὶ ἐπὶ πορνείαις πιπτούσαις, ὅτι καὶ ἡ Εὔα παρακούσασα τῆς ἐντολῆς ἐξεβλήθη τοῦ παραδείσου, αὗται γεννήσονται κληρονόμοι τοῦ Ἰούδα, ὅτι καὶ αὐτὸς ὁ Ἰούδας ἐσθίων καὶ πίνων μετὰ τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐπαρέδωκεν αὐτὸν τοῖς Ἰουδαίοις, ἀλλ' αὐτὸς βουλήματι παθὼν ἐτάφη καὶ ἀνέστη τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ κατὰ τὰς γραφάς. Καὶ τί πολλὰ λέγω; Οἱ μὴ ποιοῦντες τὰς παραγγελίας τοῦ Χριστοῦ, αὐτοὶ κληρονομήσουσιν τὴν ἀγχόνην Ἰούδα τοῦ προδότου, ὅπερ μὴ γένοιτο τυχεῖν ἡμᾶς, εἰς δόξαν τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ τοὺς ἀπεράντους αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμὴν] (8).

(9) XXI. — Λέγει Βαρθολομαῖος· Ἀλλὰ <ἐπερωτῶ> καὶ τὰ μυστήρια τοῦ πατρός σου τοῦ ἁγίου. Λέγει ὁ σωτήρ· Ἀνδρίζεσθε τῇ πίστει ὅπως σκοτισμὸς μὴ πέσῃ ἐφ' ὑμᾶς. Ἄρξομαι καὶ τῶν ἄνω δυνάμεων διηγήσασθαι ὑμῖν, πῶς δημιουργοῦνται.

Ὁ πρῶτος (A, p. 492) οὐρανὸς ἔχει πλῆθος ἀγγέλων ἀναριθμήτων οὓς προσέταξεν φυλάσσειν τὸν Παράδεισον. Καὶ ἔταξεν ὁ Θεὸς ἐνώπιον τῶν ἀνθρώπων δύο ἀγγέλους, τὸν ἕνα τὸν δρόμον τῆς ἡμέρας καὶ τὸν ἕνα τὸν δρόμον τῆς νυκτὸς, τοῦ ἀναφέρειν τὰ ἔργα αὐτῶν ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ· ὁ δὲ καρδιογνώστης Θεὸς τὰ πάντα γινώσκει.

Καὶ δεύτερον οὐρανὸν ἔθετο Ἐνὼχ (10) βροντῆς καὶ τῆς ἀστραπῆς· καὶ τρίτον οὐρανὸν ὑδάτων, παχνῶν (11), κρυστάλλων· τὸν δὲ τέταρτον οὐρανὸν τοὺς κλειδούχους τῶν καταρράκτων καὶ τὴν ἁγίαν Σίων· τὸν δὲ πέμπτον οὐρανὸν κῆπον τοῦ Παραδείσου, ἐν ᾧ οἱ δίκαιοι πορεύονται· καὶ εἰς τὸν ἕκτον οὐρανὸν αἱ δυνάμεις ἀγγέλων, καὶ δρόμος ἡλίου καὶ σελήνης· τὸν δὲ ἕβδομον οὐρανὸν ἐνεστηριγμέναι <εἰσὶ αἱ> (12) δυνάμεις τῶν Χερουβὶμ, καὶ ὁ θρόνος ὁ ἄχραντος, εἰς (A, p. 493) τέσσαρας ἀρχὰς κινούμενος, καὶ τῶν ἁγίων πολυομμάτων προσώπων —

(8) Ici se termine le ms. B. Comme nous l'avons dit, le texte entre crochets manque complètement dans A.

(9) Toute la fin, à partir d'ici, ne se trouve que dans le ms. A.

(10) ἔθεντω ἐνῶχ A.

(11) χαχνῶν A.

(12) οὐρανὸν ἐ/ στήϊκται A.

ἕτερος ἀετὸς καὶ ἕτερος ἄγγελος, ὁ ἔνδοξος Σεραφὶμ — συνπετομένων (13) αὐτοῖς, εἰς τέσσαρας ἀρχὰς συγκινουμένων, ἐξαπτέρυγα πρόσωπα, συγκαλυπτόμενα, πολυόμματα, ταῖς μὲν δυσὶν πτέρυξιν κατακαλύπτουσιν τὰ πρόσωπα αὐτῶν, καὶ ταῖς δυσὶν τοὺς πόδας, ταῖς δὲ δυσὶν πετόμενα βοῶσιν τὸν ἐπινίκιον ὕμνον, τὴν τρισαγίαν φωνὴν ἀκαταπαύστως. Ἕτεροι ἄγγελοί εἰσιν οἱ κρατοῦντες τὰς φιάλας τῶν θυμιαμάτων κατέναντι τοῦ θρόνου τοῦ φοβεροῦ, καὶ ψάλλοντες τὸ Ὡσαννὰ ἐν τοῖς ὑψίστοις. Οἱ δὲ ἀρχάγγελοι τῶν δυνάμεων βοῶσιν τὸ Ἀμὴν καὶ τὸ Ἀλληλούϊα. Ὁ δὲ ἀρχάγγελος Γαβριὴλ Σοφία βοᾷ ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ, ὁ δὲ ἀρχιστράτηγος (A, p. 494) Μιχαὴλ τὸ Προσχῶμεν λέγει. Ὁ δὲ ἀόρατος Θεὸς διδοὺς πάλιν τὴν εἰρήνην, καὶ οἱ μὲν εἰρήνην οὐκ ἔχοντες (14) ἀλλὰ κατ' ἀλλήλων ἔχθραν καὶ ζῆλον, οὗτοι εἰς τὸ πῦρ τὸ αἰώνιον παραπέμπονται.

XXII. — Καὶ προσεκύνησεν Ἰωάννης ἐνώπιον Κυρίου μετὰ φωνῆς λέγων· Διδάσκαλε, θεωρῶ τὸ πρόσωπόν σου ἐν δόξῃ κυκλούμενον, καὶ οὐ τολμῶ ἀτενίσαι καὶ ἠρωτῆσαι τὸ ὄνομά σου τὸ ἄχραντον καὶ ἅγιον ἕνεκεν τῶν μυστηρίων <τῶν δαιμόνων>.

<Λέγει ὁ σωτήρ>· Ταῦτα γέγονεν διὰ τὸν πρωτόπλαστον Ἀδάμ. Κατασκευάσαντος τοῦ δημιουργοῦ τὰ πάντα, λέγει ὁ δεσπότης θεὸς τῷ ἰδίῳ πνεύματι· Ποιήσωμεν ἄνθρωπον κατ' εἰκόνα καὶ ὁμοίωσιν τὴν ἡμετέραν (15). Καὶ ἀπέστειλεν ἀγγέλους ἐπὶ τὴν γῆν, τοῦ ἀνενεγκεῖν χοῦν ἐξ αὐτῆς. Καὶ προσελθόντες εὗρον αὐτὴν καθεύδουσαν καὶ ἦραν τὸ χοῦν ἐξ αὐτῆς, καὶ ἀνέβησαν χαίροντες καὶ (A, p. 495) ἀγαλλιώμενοι. Μὴ γνοῦσα δὲ ἡ γῆ καὶ διυπνισθεῖσα καὶ νοήσασα δύναμιν ἐξελθοῦσαν ἐξ αὐτῆς, θεωρεῖ τοὺς ἀγγέλους ὅτι ἀνέβαινον χαίροντες, καὶ λέγει· Χαίροντες ἀφεῖλον τὸ χοῦν ἀπ' ἐμοῦ, μετὰ στεναγμοῦ καὶ κλαυθμοῦ πάλιν εἰς ἐμὲ εἰσελεύσεται.

XXIII. — Καὶ ἀνελθόντες <ἄγγελοι>, ἔθηκαν τὸ χοῦν ἐπὶ τοῦ φοβεροῦ βήματος. Ὁ δὲ τὰ πάντα δημιουργήσας Θεός, λαβὼν τὸ χοῦν, ἔπλασεν τὸν ἄνθρωπον κατ' εἰκόνα ἰδίαν καὶ ὁμοίωσιν, καὶ εἶπεν ταῖς στρατιαῖς (16) τῶν ἀγγέλων· Δεῦτε προσκυνήσατε τὸ ἔργον τῶν χειρῶν μου. Καὶ λαβὼν ὁ Γαβριὴλ πᾶσαν τὴν στρατιὰν αὐτοῦ προσεκύνησε,

(13) συνπετωμένοις A.
(14) καὶ ἡμεῖς εἰρήνην οὐκ ἔχωμεν A.
(15) κατοικόνασιν καὶ ὁμοίω τῇ ἡμετέρα A.
(16) στρατηγίαις A.

ὁμοίως δὲ καὶ Μιχαὴλ καὶ πᾶσαι αἱ στρατιαὶ τῶν οὐρανῶν. Σαμουὴλ δὲ ἠθέτησεν λέγων· Πῦρ φλογὸς γέγονα ἡμῖν, καὶ οὐ δύναμαι προσκυνῆσαι πηλὸν κοινόν (17). Προσελθὼν δὲ Γαβριὴλ λέγει· (A, p. 496) Ἄγγελε Σαμουὴλ, πρόσελθε προσκύνησον τὸ ἔργον τοῦ πλάσαντός σε, μηπῶς ὀργισθῇ σοι Κύριος ὁ Θεός. Λέγει Σαμουὴλ· Θρόνον ἔχω καθότι καὶ αὐτός· <ἐὰν> ὀργίσθῃ μοι, κτίσω τὸν θρόνον μου καὶ ἀρῶ τὴν στρατιάν μου, καὶ ἔσομαι ὅμοιος τοῦ Θεοῦ.

XXIV. — Καὶ τότε ὀργίσθη Κύριος ὁ Θεὸς, καὶ λέγει τῷ Γαβριὴλ· Ἄψαι αὐτοῦ τῶν πτερυγίων σου, καὶ κατενεχθήτω εἰς τὰ καταχθόνια. Λαβὼν δὲ Γαβριὴλ δύναμιν παρὰ τοῦ ἀοράτου Θεοῦ, ἐπάταξεν αὐτὸν τῶν πτερυγίων αὐτοῦ λέγων· Κάτελθε εἰς τὰ καταχθόνια ἃ εἶπεν ὁ Θεός. Καὶ ἠνοίχθησαν οἱ καταρράκται τῶν οὐρανῶν καὶ ἐκρεμάσθη ὁ Σαταναὴλ, καὶ κατέφερεν τὰς στρατιὰς τῶν ἀγγέλων αὐτοῦ· δοκοῦντες ὅτι ἐν ἀποκρίσεσιν πορεύονται, συγκατέβησαν αὐτῷ ἄγγελοι, καὶ ἐγένοντο πνεύματα πονηρά.

XXV. — Ἰδὼν δὲ ὅτι ἐκινοῦντο (A, p. 497) οἱ οὐρανοὶ, καὶ κατεσπούδαζον αἱ δυνάμεις σὺν αὐτῷ, λέγει οὖν ὁ Μιχαὴλ· Προσχῶμεν λοιπὸν, στῶμεν καλῶς, στῶμεν μετὰ φόβου. Ὁ δὲ ἀόρατος Θεὸς διδοὺς εἰρήνην ἐκλείσθησαν οἱ καταρράκται τῶν οὐρανῶν. Καὶ οἱ συγκαταβαίνοντες τῷ Σαταναὴλ ἦσαν κατοικοῦντες εἰς τὰ ξόανα καὶ εἴδωλα τῆς γῆς, καὶ ἐκλήθησαν Δαιμόνια, καὶ οὐδεὶς δὲ ἐξ αὐτῶν ἀθροικοστήσαντες (18). Καὶ συνετέθησαν οἱ λέγοντες· πεντήκοντα ἐννέα, διὸ καὶ τὸν κατακλυσμὸν ἐποίησεν ὁ Κύριος.

XXVI. — Καὶ προσεκύνησεν Φίλιππος λέγων· Κύριε, ἱνατί κρίνονται οἱ ἄνθρωποι μεταβληθῆναι τῆς γῆς τῆς σκολιᾶς (19) ταύτης; Ὁ δὲ Κύριος εἶπεν· Ἄκουσον, Φίλιππε, αὐτὸς διὰ τοῦ στόματός σου σκολιὰν ταύτην ἐκάλεσας, καὶ τί ἐπηρωτᾷς με;

XXVII. — Λέγει Φίλιππος· Κύριε, διατί ἐκλήθη (A, p. 498) σκολιά; <ὁ δὲ Κύριος εἶπεν·> Διὰ τὰ παραπτώματα ὑμῶν τῶν ἀνθρώπων· Ἑβδομήκοντα γὰρ ἑπτὰ πταίουσιν εἰς ἐμέ· καὶ ἐν τῷ βοᾷν τὰς χήρας καὶ τοὺς ὀρφανοὺς, καὶ καθήρπαζαν ἄνδρας καὶ γυναίκας, καὶ ἐδυνάστευσαν αὐτῶν (20), χῆραν ἔθλιψαν καὶ προσωποληψίαν ἔλα-

(17) πηλῶν ἀκοίνητον A.
(18) ἀθρεκαστῆσαντες A.
(19) τῆς γεᾶς τῆς κοιλίας A.
(20) καὶ δυναστεύουν αὐτοὺς A.

βον, καὶ οὐ κατὰ τὸν νόμον ἐποίησαν, πορνείαις συνεμίχθησαν (21) καὶ μοιχείαν συνέμειναν, ἀσέλγειαν οὐκ ἐφείσαντο, κλέπτας συνέκρυψαν καὶ ἔργα συνέμειναν, καὶ ἀρσενοκοίτησαν καὶ προσεκύνησαν εἰδώλοις, καὶ Θεὸν τὸν πλάσαντα αὐτοὺς ἠθέτησαν, καὶ τόκους ἔλαβον, καὶ οὐδὲν ἔπραξαν ἀγαθῶν, καὶ διὰ τοῦτο γενεὰ σκολιὰ ἐκλήσθησαν.

XXVIII. — Προσέλθοντες δὲ καὶ οἱ τέσσαρες μαθηταί· Λουκᾶς, Ματθαῖος (22), Μάρκος καὶ Θαδδαῖος προσεκύνησαν ἐνώπιον Κυρίου λέγοντες· Διδάσκαλε, (A, p. 499) ἱνατί τὸ κριτήριον τοῦτο ἡτοίμασας τοῖς ταῦτα πράττουσιν (23);

XXIX. — Λέγει ὁ Σωτήρ· Ἕκαστος αὐτῶν ἰδίαν κρίσιν ἔχει· οἱ μετὰ τῆς νύμφης αὐτῶν συγγινόμενοι, ὑπὸ βλεφάρων (24) πεπυρωμένοι, δώδεκα μοχλοὶ μερίζουσιν τὰς σάρκας αὐτῶν. Καὶ οἱ μαυλησταὶ τῶν ἰδίων τέκνων, ἐὰν συνευδοκήσωσιν τοῖς τέκνοις τὸ κακὸν, καὶ μὴ ἐκκόψωσιν αὐτοὺς τοῦ κακοῦ, ὁμοίως καὶ τὰ τέκνα εἰς τὸ σκότος ἀπέρχονται.

XXX. — Καὶ ἐν τῷ λαλεῖν ἡμᾶς, ᾖρεν ἡμᾶς νεφέλη φωτεινὴ, καὶ ἄγγελοι Κυρίου ὡδήγησαν ἡμᾶς ἐπὶ τὰ μέρη τῆς ἀρρήτου, καὶ ὑπέδειξεν ἡμῖν ἡ χεῖρ Κυρίου οἰκισμοὺς Ἅδου καὶ τὸν Τάρταρον τῆς ἀπωλείας, καὶ ψυχὰς διαφόρους οὔσας ἐν τῇ κολάσει, τῷ μὲν σχήματι ἱερεῖς. Καὶ εἴπαμεν ὡσεὶ ἑνὸς στόματος· Φεῖσαι, Κύριε. Καὶ εἶπεν ἡμῖν ὁ Σωτήρ· Οὗτοι εἰσὶν (A, p. 500) ἱερεῖς οἱ λειτουργοῦντες ἐν τῷ θυσιαστηρίῳ, οἵτινες ἐμόλυναν ἑαυτοὺς διὰ γυναικῶν παραγενόμενοι, ἐμίαναν τὸ ἄχραντον σῶμα καὶ τὸ αἷμα τοῦ Σωτῆρος.

XXXI. — Καὶ εἴδομεν διάκονον ἑστῶτα, ἔχων τὰς χεῖρας πεπυρωμένας καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς αὐτοῦ. Φλὸξ πυρὸς πολὺς καὶ ἐπὶ τοῦ στόματος <ἦν>. Καὶ ἐπηρώτησα ἐγὼ Ματθαῖος (26), καὶ εἶπέν μοι τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον· Οὗτός ἐστιν ὅστις ἐγκατέλιπε τὴν γυναῖκα (27) αὐτοῦ καὶ ἑτέραν συνήγετο, καὶ τὴν ἐπιοῦσαν ἡμέραν οὐκ ἐφείσατο τῆς κρίσεως τοῦ ἁγίου εὐαγγελίου, ἀλλὰ λαβὼν αὐτὸν ἐν ταῖς χερσὶν ἀνεγίνωσκεν.

(21) πορνίαις συμιήστρισαν A.
(22) οἱ τέσσαροις μ. A. Μαντθέος A.
(23) τῶν ταύτα πράττοντα A.
(24) ὑπὸ βλεφάρων. καὶ δώδεκα μοχλοὶ πεπυρωμένοι, μερίζ. A. Cf. *Apoc. Esdrae*, p. 28, l. 25 : ἄνθρωπον κρεμάμενον ἐκ τῶν βλεφάρων.
(25) ὡς ξενὸς A.
(26) Μτθαίος A.
(27) ὡς τῆς ἐγκατέλοιπεν τὴν γυναίκαν A.

XXXII. — Καὶ εἴδομεν ἕτερον ἔχων νόμον Παύλου ἐν ταῖς χερσὶν, καὶ πέταλον πεπυρωμένον ἦν ὁ χιτὼν αὐτοῦ, καὶ ἐκ τοῦ στόματος αὐτοῦ ἀνέβαινεν βράσμα λέβητος (28), διότι ἐδίδασκεν (A, p. 501) τὸν λαὸν, καὶ αὐτὸς οὐκ ἐφύλασσεν ἀλλ' ἐμολύνετο πορνείαις καὶ συνέχετο μοιχείαις.

XXXIII. — Καὶ εἴδομεν ἕτερον ἄνθρωπον ἀπαιτούμενον ὅτι ἦρεν ἐκ τοῦ ἱεροῦ τοῦ Θεοῦ, καὶ ἑπτὰ ἄγγελοι ῥαπίζοντες αὐτοῦ καὶ λέγοντες· Ἀπόδος τὰ τοῦ ἱεροῦ ἃ κακῶς ἐδαπάνησας. Ὁ ἐν τῷ ναῷ δουλεύων, ἐκ τοῦ ναοῦ τραφήσεται, σὺ δὲ ἐσύλησας καὶ εὐθὺ οὐκ ἐποίησας (29).

XXXIV. — Βλέπετε οὖν, τεκνία μου, μήπως ἔλθῃ ἐφ' ὑμᾶς πειρασμός.

Καὶ μετὰ τὸ λαλῆσαι τὸν δημιουργὸν πᾶσαν σοφίαν πρὸς τοὺς ἀποστόλους, ἐπέθηκε τὰς χεῖρας ἐπὶ ἕκαστον λέγων· Χαίρετε, ἀδελφοί μου ἀγαπητοὶ, λάβετε πνεῦμα ἅγιον, καὶ πορεύεσθε μαθητεύοντες πάντα τὰ ἔθνη, βαπτίζοντες αὐτοὺς εἰς τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος νῦν καὶ ἀεί.

TRADUCTION

Didascalie de Notre-Seigneur Jésus-Christ (en réponse) aux demandes des saints Apôtres (1). Bénis, Seigneur!

I. — En ces jours-là, après que Notre-Seigneur Jésus-Christ fut monté au ciel du mont des *Oliviers*, ses douze disciples descendirent dans la vallée de *Josaphat*, et chacun d'eux réfléchissait sur la race des hommes incrédules et (sur) chaque faute, (et) jusqu'à quel point les hommes pèchent; afin de savoir ce qu'ils devaient faire pour obtenir la rémission des péchés.

II. — Après avoir passé, dans cette vallée, quarante jours dans le jeûne et la prière, ils furent en extase durant dix jours (2). Au commencement du Vendredi, un ange du Seigneur se tint devant eux et dit : Ayez con-

(28) λευΐτος A.

(29) καὶ εὐθαῖς (εὐθής?) οὐ καὶ ποίησας A.

(1) « Constitutions des saints apôtres » A.

(2) Le ms. A ne mentionne pas ces dix jours. Nous les conservons parce que l'auteur a pu songer aux cinquante jours (40 + 10) qui conduisent à la Pentecôte. Cependant le point de départ est l'Ascension et l'ange ne parle plus bas que de quarante jours et non de cinquante.

fiance, vous qui vous êtes beaucoup fatigués dans le jeûne et la prière durant ces quarante jours.

III. — *Pierre*, se levant, adora l'ange et dit : Seigneur, je vois ton visage briller comme celui de mon Maître qui a été enlevé au ciel, et une grande crainte me saisit. Maintenant, ton serviteur pourra-t-il t'interroger sur les quarante jours qui précèdent la Pâque? Et l'ange répondant, dit : Parle avec confiance. *Pierre* dit : Seigneur, révèle-moi leur récompense (1), afin que je puisse moi aussi la faire connaître aux fils des hommes.

L'ange dit à *Pierre :* Le salaire des quarante jours est grand pour ceux qui jeûnent alors avec pureté et sans reproche, qui adressent à Dieu des actions de grâces et qui sont assidus aux prières et aux supplications dans les saintes églises de Dieu. Car *David* a dit : *Heureux ceux qui gardent ses témoignages, de tout cœur ils le rechercheront* (2). Quiconque a (commis) des péchés aussi nombreux que le sable de la mer et jeûne la sainte quarantaine en donnant (sa) nourriture quotidienne aux pauvres sera proclamé bienheureux par toutes les générations, car des anges, au nombre de quarante (3), s'étaient tenus en sa présence pour effacer la mention de ses péchés (4).

IV. — *Paul*, s'avançant, l'interrogea sur les impudiques et les sodomites. L'ange du Seigneur lui dit : L'impudique en rendra compte dans le fleuve de feu (5), car le fleuve de feu le guette. De même le feu inextinguible et le ver qui ne s'endort pas attendent le Sodomite. Mais s'ils regrettent leur conduite déréglée, s'attachant à des hommes pieux et accomplissant jusqu'au bout dans le jeûne leur peine durant huit années (6), leur péché sera pardonné. S'ils persistent dans leur conduite déréglée, malheur à eux au jour de la rétribution.

V. — *André* dit aussi : Seigneur, je vois que tu es notre Maître, car ta manière de parler elle-même montre que tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant; tu es apparu, sous la figure d'un ange, à tes serviteurs pour es éprouver. Maintenant, Seigneur, je reconnais que tu es avec tes serviteurs, car je vois autour de toi les troupes des anges sous diverses formes et les saints animaux aux six ailes (les Chérubins?) crient avec tremblement : *Gloire à Dieu dans les cieux et paix sur la terre* (7).

VI. — A ces paroles, le Sauveur se manifesta complètement à eux et *André* dit : Seigneur, montre-moi la vertu des sept jours de la semaine et quelle est leur gloire (leur importance) en ta présence.

(1) La récompense des quarante jours (Carême) qui précèdent la Pâque B.

(2) *Ps.* CXVIII, 2.

(3) Le nombre des anges manque dans A.

(4) Même locution dans *Apoc. Pauli*, éd. Tisch., p. 47, l. 12-13.

(5) Ce fleuve de feu figure *Apoc. Anast.* (éd. R. Homburg, chez Teubner, p. 16, 18, 19); dans S. Athanase (ms. 929, p. 505); dans *Apoc. Pauli* (éd. Tisch., p. 57-59); dans *Apoc. Joh.* (éd. Tisch., p. 90).

(6) La peine est de sept et de quatorze ans dans l'ἐπιτίμια des Apôtres; PITRA, *Juris eccl. graeci hist.*, I, p. 105, n. 13, 14, 20. Cf. canons de S. Basile 69, 72.

(7) Luc, II, 14.

Le Seigneur répondant dit à *André* : De même qu'un astre diffère en clarté d'un autre astre, ainsi un jour diffère en gloire d'un autre jour : Le premier jour est celui où le Père a fait le ciel et la terre, il l'emporte sur tous les autres, aussi il l'a nommé Dominical.

Dieu fit ensuite les deux grands luminaires pour gouverner le jour et la nuit (1). Il nomma le plus grand soleil, et (celui-ci) orné avec variété, s'élançant dans les routes aériennes, lançant les rayons de son char de feu, se couche après avoir rempli le jour; (il fit) de même la lune pour remplir la nuit. (Il fit) le quatrième jour pour les œuvres de justice et de jeûne et le cinquième pour séparer la terre de l'eau. Au sixième jour, il créa l'homme, les animaux, les reptiles qui rampent sur la terre, les poissons, les monstres marins et tout ce qui est dans les eaux. Le septième jour, Dieu se reposa de toutes ses œuvres. Et Dieu mit le Dimanche en tête des six jours pour être le maître des autres.

Aussi bienheureux l'homme qui jeûne et prie avec un cœur pur durant le quatrième et le sixième jour (2). Illustre surtout, celui qui observe le saint dimanche, à partir de la neuvième heure du samedi (3), pour réconforter le peuple de (Dieu) et se rendre à l'église. Malheur à ceux qui refusent d'entendre les saintes Écritures! Malheur à ceux qui travaillent le dimanche! Malheur à ceux qui commettent l'iniquité (en ce jour)! Ils n'auront pas de pardon.

VII. — *Jacques*, s'avançant aussi, interrogea et dit : Seigneur, quel est le salaire du mercredi et du vendredi? Le Sauveur dit : Illustre et trois fois bienheureux est l'homme qui passe ces (jours) dans le jeûne et la prière, car, le sixième jour, *Adam* fut chassé du Paradis (4). De plus, lorsque l'âme est sortie de ce vain monde, ces (deux jours) viennent au-devant d'elle, se prosternent devant elle et disent avec allégresse : Salut, âme juste, qui as beaucoup souffert sur la terre, maintenant viens occuper ta place dans la joie. Ils l'embrassent et ils disent : Notre maîtresse, la sainte du Dimanche (5) vient, avec huit anges superbement vêtus, pour

(1) Cf. *Genèse*, I, 16 et 18.

(2) τετράδην καὶ παρασκευὴν νήστευε, τὰς δὲ ἄλλας ἐξουσίαν ἔχεις (S. Athan., ms. 929 p. 506).

(3) Signifie sans doute que la nuit du samedi au dimanche fait déjà partie du dimanche. Chez les Sémites le jour commence en effet la veille au soir. Même limite d'ailleurs dans *Apoc. Anast.*, p. 12-13 : ἐπικατάρατος ὁ οἶκος ἐκεῖνος, ὅστις ἀπὸ ὥρας ἐννάτης τοῦ σαββάτου ἕως δευτέρας ἐπιφωσκούσης ἡλίου ἔργου ἅψηται, et dans la lettre de J.-C. (ms. 929, p. 553 et 557).

(4) Le ms. 929 (p. 119) énumère ce qui arriva le vendredi. En ce jour, Adam fut créé et pécha, Caïn tua Abel, David tua Goliath et mourut, Élie tua les prophètes, le Christ fut crucifié, Jean fut décapité, Marie monta au ciel, Pierre et Paul furent décapités, saint Étienne fut lapidé; en ce jour encore l'antéchrist viendra combattre Hénoch, Élie et Jean, à Jérusalem.

(5) Ici et partout : « la sainte dimanche », car ce mot est féminin en grec et se trouve personnifié, comme le mercredi et le vendredi. Le mercredi, le vendredi et le dimanche sont aussi personnifiés dans *Apoc. Anast.*, p. 6, 12, 13 : ἵσταντο γυναῖκες τέσσαρες... ἡ μία ἐστὶν ἡ ἁγία Θεοτόκος καὶ ἡ ἄλλη ἡ ἁγία Κυριακή

te saluer. Et voici que vient la sainte du Dimanche et, après l'avoir saluée, elle dit aux anges : Voyez (cette) âme juste, qui n'a ni meurtrissure ni blessure, qui a bien travaillé sur la terre et m'a préservée des œuvres du diable; maintenant les anges et toutes les vertus des cieux se réjouissent en elle. Telle est la récompense de ceux qui observent le saint Dimanche et qui jeûnent le mercredi et le vendredi. Illustre (entre tous) celui qui ne travaille pas le saint (jour du) Dimanche (1). Mais s'ils n'écoutent pas la divine Écriture et ne s'abstiennent pas le saint (jour du) Dimanche, de tous leurs travaux, j'enverrai sur eux la famine, la guerre, la captivité et les animaux ailés afin qu'ils dévorent ceux qui ne respectent pas le saint (jour du) Dimanche; ils ne trouveront jamais de miséricorde. Malheur à ceux qui passent le saint Dimanche à leur manière et qui tombent dans l'impudicité.

VIII. — *Barthélemi*, s'approchant, dit : Je voudrais connaître la récompense et les motifs d'agir de ceux qui sont enfermés pour ton nom. Et il lui dit : S'ils sont bien reclus, s'ils font une part aux pauvres, S'ils prient toujours dans la pureté avec gémissements et larmes, leur prière montera au ciel, en monument éternel.

IX. — *Thomas*, s'avançant, interrogea le Seigneur et dit : Seigneur, ceux qui se gardent (du mal) et accomplissent l'Écriture, quelle sera leur récompense? Et le Sauveur dit : Leur récompense est grande dans le ciel, ils feront partie des chœurs des anges dans les siècles des siècles.

X. — *Thomas*, répondant, dit : Seigneur, si un clerc abandonne son église à cause d'un honteux amour du gain ou pour faire du commerce, quelle sera sa punition? Le Sauveur dit : Celui qui fait cela, s'il persiste et ne se convertit pas, sera puni comme l'impudique dans le fleuve de feu (2). S'il se convertit et se repent après avoir été béni par le prêtre et avoir participé au précieux corps et au sang du Créateur de l'univers, il entrera ensuite dans l'église.

XI. — Le diacre bigame (3) sera chassé du sanctuaire. Ensuite vous chargerez de l'office du diaconat un homme sans faute, n'ayant qu'une femme, affermi dans la foi et qui observe le Testament de la promesse.

XII. — L'impudique comme le médisant sera chassé du temple de Dieu; il ne chantera pas dans le sanctuaire avant que des témoins ne viennent (s'en porter garants); le témoignage de ces témoins me sera adressé et je leur donnerai ce que leur témoignage mérite.

XIII. — Le prêtre bigame (4) n'entrera pas dans le sanctuaire et ne

καὶ ἡ ἑτέρα ἡ ἁγία Τετράδη καὶ ἡ ἁγία Παρασκευή. Item dans l'apocalypse de la Vierge περὶ κολάσεων.

(1) C'est le sujet du discours Προσελθὼν attribué à Saint Jean Chrysostome (ms. 929, p. 532-547) : un homme pieux demande à son évêque pourquoi il ne faut pas travailler le jour du dimanche et quelle sera la récompense de ceux qui ne travaillent pas.

(2) Cf. *supra*, IV.

(3) Cf. *infra*, XXXI.

(4) Mentionné aussi *Apoc. Anast.*, p. 20. Cf. *infra*, XXX.

souillera pas le pur présent de Dieu. Malheur aux prêtres qui font des partages et des jugements (1) dans l'église de Dieu, le jour du saint Dimanche, qui font acception de personne lorsqu'ils jugent et qui livrent les saints mystères, car ils seront brûlés dans le fleuve de feu et personne n'aura pitié d'eux.

Malheur à ceux qui donnent les Mystères (2) aux ignorants, car un ange est chargé de la garde du Mystère pur. Les Chérubins et les Séraphins voilent la sainte table de part et d'autre du prêtre. Un ange assiste avec le prêtre à la sainte communion et si quelqu'un s'approche ayant du venin (3) dans son âme, lorsqu'il croit recevoir le mystère il reçoit du feu pour l'autre vie.

Car Dieu est patient et plein de miséricorde (4); il pardonne les méchancetés des hommes et conduit ceux-ci à la lumière de la justice. Il dit par le prophète *Ézéchiel* (5) : *Laisse-les* (6), *peut-être se convertiront-ils et se tourneront-ils vers moi*, (*sinon*) *c'est moi qui les jugerai*. Souvent aussi, le prophète *Isaïe* vous crie : *Malheur à vous, docteurs de la loi, parce que vous lisez et vous n'apprenez pas; votre vue n'est pas dans le temple de Dieu, mais vous portez les yeux sur la splendeur de la chair qui est passagère, disparaît bientôt et va dans la terre pour y devenir poussière et être la proie des vers*. Malheur à vous, prêtres du peuple, parce que vous siégez le saint Dimanche en cherchant des affaires injustes qu'il n'est pas permis de faire le saint (jour du) dimanche, vous désobéissez au testament et à la promesse (7), vous n'observez pas le jour du saint Dimanche, vous ne trouverez jamais de pitié et vous devrez rendre raison, devant le redoutable tribunal du juge, à l'occasion du peuple qui vous invectivera parce qu'il n'aura pas été instruit par vous et que vous ne l'aurez pas fait ressouvenir des saintes Écritures.

Malheur à ceux qui reçoivent la pure communion et, le même jour, ont rapport avec les femmes (8), (malheur) à ceux qui attaquent, qui mentent, qui jurent, qui rient, qui disent le mal; tous ceux-là iront dans la géhenne du feu. Malheur à ceux qui ne croient pas aux saintes Écritures! Malheur à ceux qui ne se gardent pas de l'impureté et de tous les mauvais désirs durant la nuit du saint Dimanche! Écoutez donc, vous que j'ai

(1) D'après S. Jean Chrys. (ms. 929, p. 539) beaucoup disent : ἔρχεται ἡ κυριακὴ καὶ λέγωμεν τὴν δίκην ἡμῶν.

(2) Litt. « les dons ».

(3) Cf. ÉZÉCHIEL, XXIV, 11-12.

(4) Cf. *Ps.* CII, 8.

(5) Nous n'avons trouvé ni cette citation ni la suivante.

(6) ἀφιῶ B. Nous avons mis l'impératif par analogie avec l'*Apocalypse d'Anastasie*, p. 26 : μακροθύμησον ὅπως ὑποστρέψωσιν, ἐὰν δὲ μὴ, κἀγὼ κρινῶ αὐτούς. On trouve la même locution dans l'*Apoc. Pauli*, éd. Tisch., p. 36, 37 et 39 : μὴ παύσασθε ἴσως ἐπιστρέψωσιν· εἰ δὲ μήγε, ἥξουσιν πρός με κἀγὼ αὐτοὺς κρινῶ.

(7) On lisait plus haut (XI) : « le testament de la promesse ».

(8) Dans l'*Apoc. Anast.*, p. 20, cette malédiction ne porte que sur le prêtre, le dimanche.

choisis dans mon testament (1), écrivez dans les livres ces mystères que je vais vous dire et donnez-les à ceux qui suivront cette génération afin qu'eux aussi connaissent les commandements de mon Père.

[(2) XIV. — Vous, prêtres, dites de ne pas travailler le saint Dimanche à cause de ma résurrection (3). Malheur à ceux qui n'entendent pas la sainte liturgie dans l'église parce que je les livrerai au *Tartare* (4). Malheur à ceux qui se réunissent le jour du saint Dimanche, puis, lorsque le prêtre entre dans le temple et fait la prière pour le peuple, personne n'y entre avec lui, car je les livrerai au fleuve de feu et personne ne les délivrera. Malheur au prêtre qui ne préserve pas les saints mystères. Malheur à ceux qui jouent de la cithare (5), qui dansent avec des flûtes, qui ouvrent des magasins le saint Dimanche! Pourquoi en dire plus? Malheur à ceux qui disent : Nous ferons cela pour un autre, quant à ceux-là nous verrons après! Malheur à ceux qui reçoivent les saints mystères et qui partent avant la fin (6)! Malheur à l'auditeur qui fait du scandale!

XV. — Malheur aux femmes qui viennent dans le temple de Dieu comme des serpents inhumains, elles seront submergées dans le fleuve de feu. Malheur aux femmes qui viennent à la sainte liturgie et se mettent à parler entre elles, car elles n'auront ni pitié ni pardon pour les grincements de dents, mais il vaut mieux les chasser du temple. Malheur à ceux qui sont condamnés (7) le saint Dimanche.

XVI. — Malheur à ceux qui n'aiment pas Dieu! Malheur à ceux qui ne courent pas allégrement à l'église de Dieu! Malheur aux médisants! Malheur à ceux qui prennent le bien d'autrui! Malheur aux magiciens, parce qu'ils siégeront avec les hérétiques blasphémateurs! Malheur à ceux qui insultent les Saintes Écritures! Pourquoi dire tout cela? Malheur à ceux qui tombent à gauche au jour redoutable, parce qu'ils seront dans les ténèbres et grinceront des dents lorsqu'ils entendront : *Je ne vous connais pas*. Malheur aux accusateurs! Malheur aux sorciers! Malheur aux ivro-

(1) C'est la troisième fois qu'on trouve ce mot, cf. XI, XIII.

(2) Ces chapitres entre crochets ne se trouvent que dans le ms. B. Ce sont des répétitions et des développements des précédentes malédictions.

(3) Le dimanche est donné partout comme le mémorial de la Résurrection. Cf. *Const. Apost.*, VII, 36.

(4) « L'adversaire des hommes montera ἀπὸ τῶν Ταρτάρων », *Apoc. Esd.*, p. 27. Item, p. 28, l. 5; p. 30, dern. ligne. Dans l'*Apoc. Pauli* (p. 48), παραδοθήτω Ταρταρούχῳ ἀγγέλῳ.

(5) Suit un mot non identifié, à moins qu'il ne soit une répétition très déformée du précédent (écrit κηθαρίζουσιν dans le ms.). On trouve aussi dans l'homélie attribuée à Saint Jean Chrysostome (ms. 929, p. 541) : οὐαὶ τοὺς ἐν κυριακῇ ἐργαζομένους, ἢ ὀμνύουσιν, ἢ κιθαρίζουσιν, ἢ ὀρκίζουσιν.

(6) Même idée dans Saint Jean Chrysostome (*loc. cit.*, p. 535), lequel rappelle que Judas est sorti avant la fin de la Cène. De même Ὅρος κανονικός : « Si quelqu'un sort de l'église avant que le prêtre cesse, qu'il soit maudit ». LAGARDE, *Reliquiæ... græce*, p. 36.

(7) κρίσμος ne peut pas être rapproché de κριγμός; mais plutôt de κρίσιμος. D'ailleurs on trouve plus bas (ch. XIX) κρίσιμα.

gnes! Malheur à ceux qui outragent les prêtres et les serviteurs de l'église de Dieu! Malheur à ceux qui ne tiennent pas compte des préceptes et des avertissements des prêtres, parce qu'ils ne trouveront jamais de pitié! Malheur aux inconvenants!

XVII. — Malheur aux femmes qui ont orné leur chevelure le jour du saint Dimanche, car elles n'auront jamais miséricorde! Malheur aux femmes qui n'observent pas les fêtes de Dieu et des saints Apôtres! Malheur à ceux qui n'écoutent pas le saint baptême; comme l'a dit le Seigneur (1) : *Toute faute et tout blasphème sera remis aux hommes dans la pénitence, le jeûne et les prières, mais la (faute) contre le Saint-Esprit ne leur sera pas remise, ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir.* Malheur aux faux témoins! Malheur à ceux qui sortent de l'église avant la fin (2)! Malheur à ceux qui mangent avant l'heure, le (jour du) saint Dimanche (3)! Malheur aux chefs qui ont mal jugé les pauvres et mangent avidement; leur part d'héritage sera avec *Hérode*.

XVIII. — Malheur à ceux qui n'adorent pas les saintes images du Christ, parce qu'ils hériteront du feu de la géhenne (4). Malheur à ceux qui haïssent les saintes Écritures, parce qu'ils seront haïs de Dieu et entendront : *Je ne vous connais pas.*

XIX. — Malheur aux moines qui vont sans pudeur dans les prétoires et dans la masse (5) du peuple et qui relèvent de la justice: ils seront appelés serviteurs de l'*Antéchrist*. Malheur aux moniales qui portent le saint habit et ne se maintiennent pas, selon l'enseignement du Christ, dans les jeûnes, les génuflexions, les prières, dans la faim, la soif, la vermine et la malpropreté, afin que leur corps soit consumé par les vers (6), mais que leur âme aille dans le Paradis avec celles qui ont rendu témoignage pour le Christ. Malheur au moine ivre qui s'assied avec les séculiers et qui tient des discours honteux! Malheur aux moniales qui souillent le saint habit dans la débauche et l'ivrognerie, dans l'impureté et le honteux amour du gain, elles semblent être les servantes du Christ, mais elles ont l'Antéchrist dans leur âme et elles deviendront ses héritières. Malheur à ceux qui mélangent l'eau (au vin)! Malheur à ceux qui

(1) Matth., xii, 31-32.

(2) Se trouve déjà plus haut (xiv).

(3) On lit dans le *Testamentum*, ii, 20 (éd. Rahmani, p. 141) : « Si quelqu'un, avant d'avoir reçu la communion eucharistique, mange quelque autre chose, il pèche et son jeûne ne lui sera pas compté ». Item, ii, 25 (p. 147) : « que le fidèle ait toujours soin, avant de manger, de participer à l'Eucharistie ».

(4) Il n'est question que des images du Christ; il n'y a donc peut-être pas nécessairement ici une trace des querelles iconoclastes.

(5) Nous lisons ὄχλον.

(6) Ces excès ont été l'exception, mais ont existé. Saint Siméon Stylite l'ancien s'était serré autour du corps une corde de palmier; « il la garda jusqu'à ce que lui ayant fait des plaies profondes, les vers s'y mirent et le sang qui en coulait, joint à la mauvaise odeur qui sortait de son corps, trahit son secret auprès des Frères ». Le supérieur, bien entendu, fit aussitôt appeler un médecin.

font injustement usage de faux poids, parce que les douze trônes des Apôtres les pèseront dans la justice et la vérité.

XX. — Malheur aux femmes qui ont un mari et qui tombent dans l'impureté, parce que *Ève* elle-même, pour avoir désobéi au précepte, a été chassée du Paradis; elles partageront l'héritage de *Judas,* parce que celui-ci, mangeant et buvant avec Notre-Seigneur *Jésus-Christ,* l'a livré aux juifs, et Notre-Seigneur, souffrant par sa volonté, fut enterré et ressuscita le troisième jour, selon les Écritures. Pourquoi en dire plus? Ceux qui n'accomplissent pas les préceptes du Christ partageront la pendaison du traître Judas. Que cela ne nous arrive pas pour la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans les éternels siècles. Amen (1).]

XXI (2). — Barthélemi dit : Je te demande aussi les mystères de ton saint Père (3). Le Sauveur dit : Fortifiez-vous dans la foi, pour que l'obscurité ne tombe pas sur vous. Je commencerai par vous parler des puissances d'en haut (et par vous dire) comment elles sont créées :

Le premier ciel contient une multitude innombrable d'anges que (Dieu) a préposés à la garde du *Paradis.* Dieu mit deux anges devant les hommes, un (durant) le cours du jour, et un (durant) le cours de la nuit, pour porter leurs œuvres devant Dieu (4). Mais Dieu, qui scrute les cœurs, connaît tout.

Hénoch (5) fait, du second ciel, (celui) du tonnerre et des éclairs (6); du troisième ciel (celui) des eaux, des frimas et de la glace; du troisième les porte-clefs des cataractes (7) et la sainte *Sion;* du cinquième le jardin du *Paradis,* où se promènent les justes (8). Dans le sixième ciel (sont) les troupes des anges et le cours du soleil et de la lune (9); (dans) le

(1) Ici se termine le ms. B.

(2) Toute la suite ne se trouve que dans le ms. A.

(3) C'est aussi la demande d'Esdras au début de son apocalypse (p. 24) : ἔκραξα λέγων πρὸς τὸν Ὕψιστον· Κύριε, δὸς τὴν δόξαν, ἵνα ἴδω τὰ μυστήριά σου.

(4) Dans l'*Apoc. Anast.*, ch. v, p. 21, les deux anges écrivent l'un les péchés, l'autre les bonnes actions : Καὶ γὰρ τὸν ἄνθρωπον δύο ἄγγελοι φυλάττουσιν αὐτόν· ὁ εἷς γράφει τὰς ἁμαρτίας, καὶ ὁ ἕτερος τὰς δικαιοσύνας. Cf. *Ibid.*, p. 25-26. Dans l'*Apoc. Pauli* (éd. Tisch., p. 38) ces anges sont nombreux, peut-être un ou deux par homme.

(5) L'auteur ne semble pas avoir connu le livre d'Hénoch, car il n'y a pas de ressemblances textuelles mais seulement des équivalences.

(6) « et on me conduisit au séjour de la tempête et sur une montagne dont le plus haut sommet touchait au ciel. Je vis les demeures des luminaires et du tonnerre, dans l'abîme où sont l'arc de feu, les flèches et leur carquois, le glaive de feu et tous les éclairs ». *Le Livre d'Hénoch*, trad. F. Martin, Paris, 1906, ch. XVII, 2-3.

(7) « Puis on m'emmena jusqu'aux eaux de vie... Et j'arrivai jusqu'à un fleuve de feu dont le feu coule comme de l'eau et se déverse dans la grande mer... Et je vis les grands fleuves... » *Ibid.*, XVII, 4-6.

(8) « et là je vis une autre vision : les habitations des saints et les lits de repos des justes ». *Ibid.*, XXXIX, 4 et XLI, 2.

(9) « Je vis les réservoirs du soleil et de la lune... » *Ibid.*, XLI, 5.

septième ciel sont établies les troupes de *Chérubins* et le trône pur, porté sur les quatre *Principautés*, pendant que les saintes figures aux nombreux yeux — l'une est un aigle et l'autre un ange : le célèbre *Séraphin* — volent autour d'elles et se déplacent avec elles; — figures douées de six ailes, voilées, aux yeux nombreux (1); avec deux ailes elles cachent leurs visages, avec deux leurs pieds (2); elles volent avec les deux autres et chantent l'hymne triomphal, le trisagion, sans se lasser (3). — Il y a d'autres anges qui tiennent les coupes d'encens devant le trône redoutable et qui chantent l'*Hosanna in excelsis*. Les archanges des troupes célestes chantent l'*Amen* et l'*Alleluia*. L'archange *Gabriel* crie *Sapientia* devant Dieu. L'archistratège *Michel* dit le *Procedamus* (4), et le Dieu invisible donne encore la paix. Ceux qui n'ont pas la paix, mais seulement guerre et envie les uns pour les autres, sont envoyés au feu éternel.

XXII. — *Saint Jean* se prosterna devant le Seigneur et lui dit à (haute) voix : Maître, je vois ton visage entouré de gloire; je n'ose ni le regarder ni interroger ton nom pur et saint au sujet des mystères (des démons).

(Le Sauveur dit) : Cela est arrivé à cause du prèmier créé : *Adam* (5). Lorsque le Créateur eut tout préparé, Dieu le maître dit à son Esprit (6) : *Faisons l'homme à notre image et ressemblance,* puis il envoya des anges sur la terre pour en apporter de la poussière; ils y allèrent, trouvèrent la Terre endormie, lui prirent de là poussière et remontèrent pleins de joie et d'allégresse. La Terre ne s'en était pas aperçue. A son réveil, comprenant qu'une force était sortie d'elle (8), elle vit les anges qui montaient (au ciel) pleins de joie et elle dit : Ils m'ont pris de la poussière dans la joie, mais elle me reviendra dans les gémissements et les pleurs (9).

(1) Cf. *Apoc.*, IV, 8.

(2) Cf. ÉZÉCHIEL, I, 11.

(3) Cf. *Apoc.*, IV, 8. L'*Apoc. Anast.*, p. 6-8, se rapproche davantage d'Ézéchiel : τὰ ἑξαπτέρυγα Χερουβὶμ καὶ τὰ πολυόμματα Σεραφίμ...

(4) Cf. *infra*, ch. XXV.

(5) Cf. *Vie d'Adam*, ch. XII : « Le diable dit : ... C'est à cause de toi que j'ai été expulsé et privé de la gloire que j'ai eue dans les cieux au milieu des anges, c'est pour toi que j'ai été jeté sur la terre ».

(6) Le Saint-Esprit est introduit pour expliquer le pluriel qui suit.

(7) Cf. *Genèse*, I, 26.

(8) Cf. LUC, VIII, 46.

(9) Le ms. 929, p. 309, parmi des explications symboliques des diverses parties de l'église et de l'office, donne une explication des paroles liturgiques τὰ σὰ ἐκ τῶν σῶν qui commente et continue le présent texte : « τὰ σὰ ἐκ τῶν σῶν à l'image de ce qui s'est dit à la mort d'Adam. Car 152 anges vinrent pour enterrer Adam, mais la Terre ne voulut pas le recevoir. Elle dit : Michel m'a pris de la terre dans la joie et l'allégresse et voilà que vous me la rapportez dans les pleurs et les gémissements. Je ne veux pas la recevoir. Alors un des anges alla dire au maître : La terre ne reçoit pas Adam. Le maître lui répondit : Allez dire à la terre : Nous t'apportons τὰ σὰ ἐκ τῶν σῶν. La terre l'entendant dit : Nous te chantons, nous te louons, etc., et elle reçut Adam ». — Le même auteur (p. 316-318) dit que le μανδήλιον du diacre est le symbole du φακεώλιον

XXIII. — Les anges, montant (au ciel), mirent la poussière sur le redoutable trône. Dieu, qui a tout créé, prit la poussière, en fit l'homme à sa propre image et ressemblance et dit aux troupes des anges : Venez adorer l'œuvre de mes mains. Et *Gabriel*, prenant toute sa troupe, adora, ainsi que *Michel* et toutes les milices célestes. Mais *Samuel* refusa et dit : Le feu enflammé est notre (partage) et je ne puis pas adorer une vile boue. *Gabriel* s'avançant dit : Ange *Samuel*, va adorer l'ouvrage de celui qui t'a fait, de crainte que le Seigneur Dieu ne s'irrite contre toi. *Samuel* dit : J'ai un trône aussi bien que lui; s'il s'irrite contre moi, je construirai mon trône, j'emmènerai ma milice et je serai semblable à Dieu (1).

XXIV. — Alors le Seigneur Dieu s'irrita et dit à *Gabriel :* Touche-le de l'extrémité de tes ailes et qu'il soit précipité dans les profondeurs. *Gabriel*, soutenu par la puissance du Dieu invisible, le frappa du bout de ses ailes et dit : Va dans les profondeurs dont Dieu vient de parler. Et les cataractes des cieux s'ouvrirent et *Satanaël* fut suspendu et il emmena les milices de ses anges. S'imaginant être envoyés en message, les anges l'accompagnèrent et devinrent les esprits mauvais (2).

XXV. — Voyant que les cieux étaient ébranlés et que les milices (de Satanaël) se hâtaient avec lui, *Michel* dit : Approchons-nous, nous autres, tenons-nous bien, tenons-nous avec crainte (3). Le Dieu invisible ayant donné la paix, les cataractes des cieux furent fermées. Et ceux qui descendirent avec *Satanaël* habitèrent dans les statues et les idoles de la terre, ils furent appelés *Démons* et nuls d'entre eux ne demeurent réunis ensemble. Mais ceux qui disent (4), (au nombre de) cinquante-neuf furent réunis ensemble, c'est pourquoi le Seigneur fit aussi le déluge.

XXVI. — Et *Philippe* adora disant : Seigneur, pourquoi les hommes sont-ils jugés pour être enlevés de cette terre perverse? Le Seigneur dit : Écoute, Philippe, toi-même de ta propre bouche tu as appelé cette terre (du monde) perverse, pourquoi donc m'interroges-tu?

(*faciale*) que le *cursor* envoyé par Pilate a étendu sous les pas de Notre-Seigneur. Il cite à cette occasion un long passage de l'évangile apocryphe de Nicodème (éd. Tisch., p. 208 à 211).

(1) Cf. Isaïe, xiv, 13-14.

(2) Dans la *Vie d'Adam* (ch. xiii-xvi) le diable raconte sa chute de la même manière : « Michel alla chercher tous les anges et leur dit : Adorez l'image du Seigneur Dieu, comme le Seigneur Dieu l'a ordonné. Michel adora le premier, puis il m'appela et me dit : Adore l'image du Dieu Jéhovah. Je répondis : Je n'ai pas à adorer Adam. Comme Michel me pressait d'adorer, je lui dis : Pourquoi me presses-tu? Je n'adorerai pas celui qui est au-dessous et après moi. J'ai été créé avant lui : avant qu'il fût j'étais déjà fait, c'est lui qui doit m'adorer. A ces paroles, les autres anges, qui m'étaient subordonnés, ne voulurent pas adorer et Michel dit : Adore l'image de Dieu : si tu ne l'adores pas, le Seigneur Dieu sera irrité contre toi. Je répondis : S'il se fâche contre moi, je mettrai mon siège au-dessus des astres du ciel et je serai semblable au Très-Haut... »

(3) Cf. *Apoc. Anast.* (p. 8 : καὶ ἦλθεν φωνὴ λέγουσα· στῶμεν καλῶς, στῶμεν μετὰ φόβου, προσχῶμεν.

(4) Cette fin n'est pas claire. Il doit manquer quelques mots.

XXVII. — Philippe dit : Seigneur, pourquoi a-t-elle été nommée perverse (1)? Le Seigneur dit : A cause des fautes de vous autres les hommes, car ils pèchent (chaque jour) soixante-dix-sept fois contre moi, et à cause des cris des veuves et des orphelins : ils ont ravi les hommes et les femmes et les ont dominés, ils ont opprimé la veuve, ils ont fait acception de personne, ils n'ont pas agi selon la loi, ils se sont livrés à la débauche et ont persisté dans l'adultère; ils ne se sont pas abstenus du libertinage, ils ont caché les voleurs et ont partagé (leurs) œuvres; ils sont tombés dans la sodomie et ont adoré les idoles; ils ont méconnu Dieu qui les a créés; ils ont prêté à usure; ils n'ont fait aucun bien, c'est pourquoi ils ont été appelés une race perverse.

XXVIII. — Les quatre disciples : *Luc, Matthieu, Marc* et *Thaddée* s'approchant, adorèrent devant le Seigneur et dirent : Maître, pourquoi as-tu préparé ce (même) jugement à ceux qui font tout cela?

XXIX. — Le Sauveur dit : Chacun d'eux a son propre jugement : Ceux qui ont commerce avec leur belle-fille, (sont) brûlés sous les paupières, douze barres divisent leurs chairs (2). Ceux qui prostituent leurs enfants, s'ils permettent le mal à leurs enfants et ne les en éloignent pas, iront avec leurs enfants dans les ténèbres.

XXX. — Tandis que nous parlions, une nuée lumineuse nous emporta et les anges du Seigneur nous conduisirent dans les régions de l'ineffable et la main du Seigneur nous montra les habitations de l'*Hadès* et le Tartare (3) de perdition et diverses âmes qui étaient dans les tourments et qui portaient des habits sacerdotaux. Et nous dîmes tout d'une voix : Aie pitié, Seigneur. Et le Sauveur nous dit : Ceux-ci sont les prêtres qui faisaient l'office dans le sanctuaire et qui se sont souillés, entraînés par les femmes, ils ont profané le pur corps et le sang du Sauveur.

XXXI. — Et nous vîmes un diacre debout, avec les mains et les yeux en feu. Une grande flamme de feu était aussi dans sa bouche. Moi, *Matthieu*, j'interrogeai, et l'Esprit saint me dit : Celui-ci a abandonné sa femme et en a pris une autre (4); le jour suivant, il n'a pas redouté la punition du saint Évangile, mais il l'a pris dans ses mains et l'a lu (durant l'office).

XXXII. — Nous en vîmes un autre qui tenait la loi de Paul dans ses mains; une plaque incandescente lui servait de tunique, et de sa bouche sortait un brasier de chaudière parce qu'il avait instruit le peuple et lui-même n'avait pas observé, mais il s'était souillé dans la débauche et avait commis l'adultère.

XXXIII. — Et nous vîmes un autre homme auquel on demandait compte de ce qu'il avait enlevé du temple de Dieu. Sept anges le frappaient et

(1) ἐκλήθησαν σκολιαὶ A, ce qui conduirait à sous-entendre αἱ γενεαί.

(2) On trouve dans *Apoc. Esdr.*, p. 28 : ἄνθρωπον... κρεμάμενον ἐκ τῶν βλεφάρων... σιδηροῖς μοχλοῖς κατεχόμενον.

(3) Cf. *supra*, XIV.

(4) Cf. *supra*, XI. Dans l'*Apoc. Pauli* (p. 58-59) se trouvent aussi, pour d'autres fautes, les punitions d'un prêtre, d'un évêque et d'un diacre.

disaient : Rends les biens du sanctuaire que tu as dissipés à tort. Celui qui sert dans le temple sera nourri (des biens) du temple, mais toi tu as volé et tu n'as pas fait le bien.

XXXIV. — Voyez donc, mes petits enfants, à ne pas tomber en tentation.

Après que le Créateur eut enseigné toute sagesse aux Apôtres, il imposa les mains à chacun et dit : Réjouissez-vous, mes chers frères, recevez le Saint-Esprit et allez enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (1), maintenant et toujours.

Juillet 1907.

F. NAU.

(1) Cf. MATTH., XXVIII, 19.

RÉCIT DE SERGIA SUR OLYMPIAS

INTRODUCTION

Dans l'étude que nous avons faite ici même (année 1906, n° 3, p. 225 et suiv.) du document anonyme intitulé *Vie d'Olympias*, nous avons dû nettement séparer un chapitre de cette *Vie*, le chapitre XI, du reste de l'ouvrage; et, en remarquant que ce chapitre interrompait la suite du récit, qu'il présentait un vocabulaire spécial, que surtout il avait un caractère légendaire tout à fait absent des autres chapitres, où ne se rencontre la mention d'aucun prodige, nous avons conclu que nous étions en présence d'une interpolation.

C'est à ce morceau interpolé que se rattache directement, dans son ensemble, le document dont nous donnons aujourd'hui la traduction, et qui a pour titre *Récit de la Supérieure Sergia sur sainte Olympias*.

Il se trouve dans le même manuscrit que la *Vie d'Olympias* (grec 1453 de la Bibliothèque nationale), où il occupe, presque immédiatement à la suite de cette *Vie*, les pages 210 *r* à 216 *r*. On le trouvera édité dans les *Analecta Bollandiana*, tome XVI (1897), p. 41.

*
* *

Dès les premiers mots de son récit, l'auteur fait allusion aux vertus et aux pratiques ascétiques de sainte Olympias, et s'en rapporte à ce sujet au témoignage des documents déjà connus, τῶν προαναφερομένων. Ces documents sont évidemment les passages relatifs à notre sainte tirés de l'*Histoire lausiaque* et du *Dialogue* de Palladios, et qui, comme nous l'avons vu, sont reproduits dans la *Vie*. Mais le *Récit* n'a pas à insister là-dessus :

il ne recommence pas la description des vertus d'Olympias. Ce qu'il donne d'abord, c'est une suite aux passages les plus originaux de la *Vie*, ceux dans lesquels étaient racontées l'origine du monastère et les fondations de la sainte diaconesse : les chapitres II et III du *Récit* nous font donc connaître l'histoire du monastère de Sainte-Olympias, sa destruction lors de la sédition *Nika* et sa reconstruction par l'empereur Justinien.

Avec le chapitre IV commence le récit merveilleux de la translation des restes d'Olympias, et des prodiges accomplis à cette occasion. C'est cette partie de l'opuscule, jusqu'au chapitre X inclusivement qui renferme la continuation directe du chapitre XI de la *Vie*, et des événements miraculeux qui avaient amené au monastère de Saint-Thomas de Brokhthes le corps de sainte Olympias. Apparition, prodiges de toute sorte — mais surtout puérils, — délivrances de possédés, guérisons de malades, voilà les faits qui provoquent ou accompagnent la translation des saintes reliques du monastère de Saint-Thomas à celui de Sainte-Olympias et dont le récit remplit tous ces chapitres.

La fin de l'opuscule (XI-XVI) ne contient que des exhortations ou demandes de prières.

*
* *

En voilà déjà assez pour comprendre ce qui distingue le sujet et le ton du *Récit* de ceux de la *Vie*, si nous retranchons de ce dernier ouvrage le chapitre XI. Mais la langue et le style présentent de non moins grandes différences.

La langue indique un état d'évolution beaucoup plus avancé : ce sont, particulièrement dans le langage liturgique, des termes nouveaux (σίτλα, σάβανα), ou des mots anciens pris dans une acception nouvelle (VII : πίστις = *profession de foi, signe de croix*) ; dans la déclinaison et la conjugaison, des formes dues à une fausse analogie, comme ταύτῃ (VIII), comme ces radicaux d'aoristes seconds combinés avec une désinence d'aoriste premier : γεναμένης (IV), ἀγάγαι (VIII), etc. ; enfin, des constructions dénotant une syntaxe plus lâche et moins régulière : la confusion entre ὡς et ὅτι ou l'emploi redondant des deux conjonctions (II, V : ὡς ὅτιπερ), le verbe au pluriel après un sujet neutre

(II : ἀπῆλθον πάντα; V : τὰ ὕδατα ἦσαν; VIII : τὰ πνεύματα ἐδόων), la prédominance de la préposition εἰς (cf. le titre même), des phrases encombrées et mal bâties comme celle qui forme le chapitre XII, comme la longue phrase du chapitre XIII où nous voyons ἀξιωθῆναι servir de complément à ἀξιωθῶμεν.

Cette dernière remarque nous amène à parler du style, qui est aussi mauvais que possible. On ne s'apercevra que trop, même en lisant seulement la traduction, de la répétition fastidieuse des mêmes formules : ἐγὼ ἡ ἁμαρτωλὸς καὶ ἀναξία Σεργία, λοιπόν, ὡς εἴρηται, μεχρὶ τοῦ παρόντος (qui revient jusqu'à trois fois en huit lignes dans le chapitre II), de l'infatigable prolixité de la narration et surtout des exhortations, de ce désespérant verbiage qui fait répéter plusieurs fois les mêmes choses, même après des finales apparentes comme celles qui terminent les chapitres XIII et XV.

*
* *

L'auteur est une femme : c'est elle-même qui se fait connaître, et il n'y a aucune raison d'en douter. Elle nous dit plusieurs fois qu'elle s'appelle Sergia, et qu'elle est supérieure du monastère de Sainte-Olympias. Elle-même enfin date son ouvrage : elle écrit sous le patriarcat de Sergius (610-638) et a vu au moins une incursion des Perses sur le territoire de Chalcédoine, dont relevait le monastère de Brokhthes, en face de Constantinople; or les attaques des Perses se sont renouvelées plusieurs fois entre 616 et 626. D'autre part, quand Sergia raconte ces événements, il semble que la paix règne dans la capitale, et qu'on n'a plus d'inquiétude pour l'avenir; Sergia elle-même pense à sa mort prochaine (XVI), et écrit pour l'instruction de celles qui doivent lui succéder (I). Il est donc vraisemblable que cet opuscule a été composé quelque temps après les événements, aux environs de 630.

*
* *

Tous ces détails confirment ce que nous avions dit en donnant la traduction de la *Vie d'Olympias*. L'historien Nicéphore, en attribuant à la même Sergia la *Vie* et le *Récit*

(*Hist. eccl.*, XIII, 24; *P. G.*, t. CXLVI, col. 1010-1014), a donc commis une confusion. Sauf l'anecdote racontée au chapitre XI de la *Vie*, et destinée à expliquer la présence au monastère de Brokhthes du corps de sainte Olympias, la *Vie* est antérieure de cent ans au moins, de cent cinquante ans peut-être, au *Récit*. Mais ce dernier, l'œuvre authentique de la supérieure Sergia, suppose la connaissance générale de l'ancien document; de plus, il est la suite directe et immédiate du chapitre XI, auquel il ressemble pour le ton et pour la nature de sujet : il nous permet donc d'affirmer que la *Vie* de la sainte fondatrice, conservée et lue dans le monastère de son nom, s'y était accrue de ce chapitre légendaire, dû évidemment à la dévotion pour la mémoire de sainte Olympias, et peut-être au besoin de préparer et justifier le récit merveilleux de la seconde translation. Sergia elle-même aurait-elle été l'auteur de cette addition? Ce n'est ni impossible, ni certain.

TRADUCTION

RÉCIT DE LA VÉNÉRABLE ET TRÈS AMIE DE DIEU, SERGIA, SUPÉRIEURE, SUR LA VÉNÉRABLE OLYMPIAS. *Bénis, Père.*

I (1). Nous avons appris dans le plus petit détail ce qui concerne la vie et pratique spirituelle, toute pleine de Dieu, toute vertueuse, de la vénérable et sainte Olympias, et les récits précédents (2) nous en donnent une connaissance assurée : je veux donc, moi aussi, Sergia la pécheresse, qui par la grâce de Dieu ai été commise à l'administration, autrement dit au *supériorat* du saint monastère qui porte son nom, recueillir quelques-uns des traits que j'ai reçus des saintes mères et maîtresses précédemment décédées, et les transmettre à celles qui me succéderont dans l'administration du monastère.

(1) Ces divisions sont celles qu'a établies l'éditeur des *Analecta Bollandiana*, et que nous conservons pour la commodité du lecteur.

(2) Τῶν προαναφερομένων : il s'agit évidemment des récits et descriptions de vertus contenus dans la *Vie d'Olympias*. Cf. l'introduction.

Mon intention a donc été d'insérer ces détails dans le présent livre pour la sécurité et l'utilité de nos âmes, et pour que tous et toutes connaissent le bouleversement causé par nos péchés, puis, par la grâce de Dieu, le nouvel établissement dans f. 210 *v*, A.
le présent monastère.

II. Qu'il soit donc bien connu de tous comme quoi la construction et le monastère fondé par la vénérable et inoubliable Olympias, aussi bien que cette règle divine, vigilante, vertueuse établie par elle, demeurèrent sans changement jusqu'à la sédition *Nika* (1), qui eut lieu sous le règne du bienheureux Justinien; mais quand, par suite de nos péchés, arriva, comme il a été dit, cet incendie lors de la sédition *Nika*, et que la Grande-Église fut brûlée, alors ledit monastère de la sainte et vénérable Olympias, situé tout auprès (2), fut également brûlé. Toutes les parties, l'une après l'autre, périrent dans cet incendie; et par suite de cette fatale et terrible catas- f. 210 *v*, B.
trophe, toutes les personnes qui habitaient ledit monastère durent s'enfuir toutes nues et se retirer à Saint-Ménas (3). Elles y demeurèrent pendant six ans, parce que près de Saint-Ménas était la maison appelée *maison des engins* (4), et le moulin (5) qui en dépend : et c'est de là qu'elles purent retirer quelque adoucissement à leurs besoins; car cette maison appartient, jusqu'à présent, à ce monastère, si souvent nommé, de sainte Olympias.

Après cet incendie, la sainte et auguste Grande-Église fut donc reconstruite par le bienheureux Justinien (6); et avec le monastère, aujourd'hui subsistant, de la sainte et vénérable

(1) Cette sédition, qui eut son point de départ dans les factions du Cirque, éclata en janvier 532, aux cris de Νίκα, *sois vainqueur!* Il ne fallut pas moins, pour la réprimer, que les efforts réunis de Justinien, de Théodora et de Bélisaire; elle fit trente mille victimes. Cf. PROCOPE, *de Bello persico*, I, 24.

(2) Ce monastère était à l'angle méridional de la Grande-Église. Cf. *Vie*, VI.

(3) Monastère dédié à saint Ménas (Menne), le *mégalomartyr* de Phrygie, mort au commencement du IVe siècle.

(4) Τῶν Μαγγάνων. Du Cange, au mot Μάγγανον : « *M. proprie appellatur quidquid repellendis fallendisque hostibus solers militum cura comminiscitur... Hinc* μάγγανα *dictae aedes Cpoli, in quibus asservabantur machinae bellicae...* »

(5) Μαγκιπεῖον : ce moulin (ou cette boulangerie) est sans doute le Σιλιγνάριον dont il est question au chapitre V de la *Vie*.

(6) Empereur de 527 à 565. La reconstruction de la Grande-Église, sous le nom de Sainte-Sophie, fut terminée en 537.

Olympias. Ce monastère s'appelle jusqu'ici, comme vous le savez tous, *la maison d'Olympias* (1), d'après le nom de la sainte. Du haut du ciel, en effet, depuis l'origine, c'est sainte Olympias elle-même qui est le chef, le fondement, le salut dudit
f. 211 r, A. monastère de son nom et des âmes qui y résident. De plus, jusqu'à ce jour, elle ne cesse, d'une manière saisissante, par de merveilleuses apparitions, de surveiller, de considérer, de protéger, de gouverner en toutes choses son propre monastère et, comme on l'a dit, les âmes qui y habitent : c'est ce qui ressort évidemment, dans les récits qui vont suivre, de cette apparition où l'on entendit sa voix, disant : « Je suis avec vous tous les jours de votre vie. »

III. Ayant donc reconstruit ledit monastère, le bienheureux Justinien fit revenir toutes ces âmes de Saint-Ménas dans leur propre monastère, auquel il assura trois onces d'eau par jour (2), une part sur les approvisionnements publics (3), et des objets précieux; car l'incendie, comme il a été dit, avait détruit les uns après les autres tous les objets qui y étaient auparavant. Le bienheureux Justinien fit la dédicace de la grande église la veille de la sainte et toute glorieuse nativité de Notre Sei-
ol. 211 r, B gneur et Sauveur Jésus-Christ; et le lendemain, c'est-à-dire le jour même de la fête solennelle de la sainte naissance du Christ, il fit la dédicace du monastère de la vénérable et juste Olympias, de celui qui, comme il a été dit, subsiste encore aujourd'hui. Il lui donna les trois onces d'eau quotidiennes, et le reste.

IV. Quelques années plus tard, Dieu permit que la charge de supérieure dans ce monastère m'échût, à moi, Sergia, indigne pécheresse. Alors survint l'invasion des Perses impies (4), qui brûlèrent le monastère de Saint-Thomas, situé de l'autre côté du détroit, à Brokhthes. C'est là, comme il a été

(1) Τὰ Ὀλυμπιάδος. Cf. *Vie*, v, et la note (*Revue de l'Orient chrétien*, 1906, p. 238, n. 4).

(2) Comme mesure de capacité, l'*once*, d'après Hesychius, valait huit *drachmes*, et la drachme dix-huit *cornes* (κέρατα, *cornua*) : la corne formait un grand vase à boire; trois onces représentaient 432 fois cette quantité.

(3) Πολιτικοὺς ἄρτους. Cf. *Vie*, vii (*Revue*, 1906, p. 240, n. 3).

(4) La première de ces invasions sur le territoire de Chalcédoine eut lieu en 616; elle fut suivie de plusieurs autres, jusqu'en 621. Héraclius régnait alors à Constantinople.

indiqué plus haut (1), qu'étaient déposées les précieuses et augustes reliques de la vénérable Olympias : le cercueil lui-même et ces saints restes avaient été apportés sur les eaux.

J'ai cru bon, pour l'utilité et le réveil de beaucoup d'âmes, spécialement de celles qui sont consacrées à Dieu, de faire connaître aussi le fait suivant dans le présent livre :

V. Dès que j'appris, moi Sergia l'indigne pécheresse, comme quoi, en punition de nos péchés, avait été brûlé ledit monas- f. 211 v, A.
tère de Saint-Thomas, j'en conçus un grand désespoir : puis en toute hâte je traversai (le détroit), et je recueillis les saints restes que les eaux avaient remplis (2) ; mais les eaux, dans lesquelles nageaient ces ossements, étaient, croyez-moi (3), remplies de sang. Frappée d'admiration, je glorifiai donc le Dieu ami des hommes qui donne sa grâce aux saints et, par eux, fait des prodiges pendant leur vie et après leur mort : c'est lui qui glorifie ceux qui le glorifient, comme le dit la sainte Écriture (4); et ainsi, dans cette bienheureuse sainte, s'accomplit ce qui est dit dans le psaume XXVIII, par la bouche du saint prophète et chantre David : « Le Seigneur veille sur leurs ossements; aucun d'entre eux ne sera brisé (5). »

Ainsi qu'il a été dit, je pris donc, moi Sergia la pécheresse, et je recueillis tous ces restes avec crainte et aussi grande assurance, en même temps que j'étais pénétrée d'une joie immense; puis je les portai au couvent habité par ses servantes.

VI. Voici jusqu'à quel point la grâce de la sainte consentit à habiter avec nous, pécheresses, ses indignes servantes, et f. 211 v, B.
en cela faire revivre d'une certaine manière sa présence et sa conversation parmi nous; tandis que j'étais en effet, moi Sergia la pécheresse, là-bas de l'autre côté de l'eau, à Brokhthes, ainsi qu'il a été dit, pour recueillir et ramener ces précieux et saints restes, en cette même nuit elle apparaît en songe, dans l'intérieur du monastère, à une de nos sœurs et lui dit : « Voici qu'après tant d'annés je suis venue habiter avec vous, et dé-

(1) Cf. *Vie*, XI.

(2) Ces eaux, pense l'éditeur des *Analecta Bollandiana*, étaient celles dont on s'était servi pour éteindre l'incendie.

(3) Πληροφορήθητε. Le mot est déjà employé dans ce sens par saint Paul : *Rom.*, IV, 21 et XIV, 5.

(4) I *Sam.*, II, 30.

(5) *Ps.* XXXIII, 21.

sormais je ne vous quitterai plus. » Plus tard, quand je fus moi-même de retour de la rive opposée, avec ses saints restes, j'appris cela; et je glorifiai encore plus le Dieu ami des hommes, celui qui, ainsi qu'il a été dit, fait seul d'aussi grandes merveilles par ses saints (1), pour sauver nos âmes, à nous pécheurs, et nous réveiller enfin de notre torpeur.

VII. Aussitôt donc, j'envoie un message à notre très saint et très bienheureux patriarche œcuménique Sergius (2), en vue
f. 212 r, A. de déposer la précieuse relique dans le monastère de ses servantes; et il envoie le prêtre Jean, celui qu'on surnomme *des panetiers* (3), avec d'autres membres très pieux du clergé, pour procéder à l'inhumation.

Croyez-moi donc, moi la misérable et pécheresse Sergia, car je ne dis rien en dehors de la vérité, sinon que je ne puis raconter comme elles le méritent les vertus de la vénérable et bienheureuse. Eh bien! aussitôt que le prêtre déjà nommé, le Père (4) Jean, fut arrivé pour retirer l'eau (5) des saintes reliques, avec l'aiguière (6) qui sert au saint baptême, en présence des susdits personnages (7), des très pieux membres du clergé, et de nous toutes, sœurs pécheresses, devant tous, les saintes reliques firent jaillir assez de sang pour remplir les mains du Père Jean. De plus, quand il porta les mains à son visage, à la profession de foi (8) et à la bénédiction de l'eau (9), son visage aussi fut rempli de sang; tous les linges d'ailleurs le furent également, qui avaient servi à envelopper les saintes reliques.

(1) Cf. *Ps.* LXVII, 36.

(2) Patriarche de 610 à 638. On sait quelle influence Sergius eut alors sur les destinées de l'empire : c'est lui qui affermit Héraclius dans la résistance et le décida à faire contre Chosroès cette diversion qui délivra Constantinople (626).

(3) Τὸν ἐπίκλην ἀπὸ μαγκίπων. Les μάγκιπες formaient une corporation qui avait pour charge de préparer le pain destiné aux distributions publiques, les πολιτικοὺς ἄρτους.

(4) Παπᾶς Ἰωάννης.

(5) Τοῦ ἀπομυρίσαι.

(6) Εἰς τὴν σίτλαν. Le mot σίτλα (lat. *Situla*) est employé vers la même époque par le médecin Alexandre de Tralles (Éd. Puschmann, I, 2).

(7) Τῶν προειρημένων κυρίων.

(8) Πίστιν, profession ou symbole de foi, signe de croix.

(9) Ἁγιασμόν, « ensemble des rites qui s'accomplissent et des prières qui se disent, lorsque le prêtre sanctifie une certaine quantité d'eau » (CLUGNET, *Dictionnaire des noms liturgiques en usage dans l'Église grecque*, Paris, Picard, 1905; au mot ἁγιασμός).

Ce n'est pas tout : un des très pieux clercs assistants, dans f. 212 r, B.
cette même onction, ayant reçu les saintes et vénérables reliques des mains du Père Jean, le sang précieux fut assez abondant pour lui remplir aussi les mains, et son visage de même : car pour se signer il avait, lui aussi, frotté ses mains à son visage. Après tout cela, tous et toutes, petits et grands, furent saisis de crainte, de tremblement, et d'un tel saisissement que tous disaient en gémissant : « Nous n'avons jamais vu de prodiges aussi extraordinaires. »

VIII. Quant aux guérisons merveilleuses et mémorables qui se produisirent lors de l'inhumation de ses saintes reliques, voilà une chose qu'il ne faut pas non plus passer sans la signaler, de peur qu'on ne nous demande des comptes pour avoir composé avec négligence ce récit des vertus de la sainte; car vous n'ignorez pas, vous tous qui avez l'amour de Dieu et jetez les yeux sur ce livre, quel profit et quel stimulant apporte f. 212 v, A.
à ceux qui luttent encore aujourd'hui, aux amis de Dieu, la lecture des souvenirs et des vertus des saints, spécialement de ceux qui ont passé tout le temps de leur vie dans l'exercice de la perfection, les tribulations et les épreuves, et sont arrivés au port tranquille de l'éternel salut.

Ce qui concerne cette vie toute en Dieu et toute pleine de vertus, cette conduite, cette patience de notre sainte et vénérable Olympias, tout cela, comme vous le savez, a été indiqué plus haut; maintenant, il est nécessaire et tout à fait profitable de reprendre la suite du récit, et de vous faire connaître quelques détails sur les guérisons opérées par les restes précieux de la Bienheureuse, toujours digne de souvenir. Mais, au nom du Seigneur, vous tous qui lisez le présent livre, recevez en toute certitude (1) ce que j'écris, moi Sergia la pécheresse; et qu'on ne me soupçonne pas de signaler aucun détail en dehors de ce qui est vrai et convenable. Cela tend en effet à l'utilité de nos âmes; car vous savez ce que dit Notre-Seigneur Jésus-Christ au saint apôtre Thomas qui s'était défié : « Sois fidèle et non plus incrédule (2) »; et ailleurs : « Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru (3). »

(1) Μετὰ πάσης πληροφορίας. Cf. p. 261, note 3.
(2) *Jean*, xx, 27.
(3) *Jean*, xx, 29.

Voici donc ce que je dis : les saints et précieux restes de cette vénérable et toute vertueuse Olympias ont guéri un grand nombre d'hommes et de femmes de démons impurs et d'autres maladies. Mais ceux qui furent guéris de démons impurs les avaient gardés en secret pendant de nombreuses années; car ces démons impurs, quand ils s'en allaient chassés, criaient ainsi : « Il y a tant d'années que nous nous tenons cachés au milieu des hommes, et personne ne nous a découverts, sinon maintenant cette méchante vieille femme! » Un de ces démons renversait une femme de toute sa hauteur sur le dos : elle le chassa après neuf ans de possession (1).

IX. Et pourquoi raconter en détail les guérisons et les miracles de cette divine et vertueuse Olympias? Car je sais bien
f. 213 r, A. que si je veux raconter par le menu toutes ses vertus, le temps me manquera tout à fait pour ce récit; et je crains que la multitude des choses que je dirais n'ennuie mes auditeurs amis de Dieu, ou les lecteurs du présent livre.

Pour tout dire, en un mot, beaucoup d'autres guérisons se produisirent lors de l'inhumation de ses saintes reliques : et jusqu'aujourd'hui encore nous les voyons s'accomplir en beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants, soit par des apparitions éclatantes et merveilleuses de la sainte ou des manifestations de sa présence, soit par ses saintes reliques, comme il a été dit, en faveur de ceux qui, de tout leur cœur et d'une foi sincère, s'adressent à elle, pour en recevoir la délivrance de leurs peines avec la guérison de leurs maux.

X. Pour toutes ces causes, il faut donc glorifier le Dieu ami des hommes et miséricordieux, qui fournit la grâce à ses saints, spécialement à ceux qui, par beaucoup de tribulations et de patience, ont suivi la voie étroite et pénible qui conduit à la
f. 213 r, B. vie. Car la divine Écriture dit, comme vous le savez : « Étroite et resserrée est la voie qui mène à la vie, et peu nombreux ceux qui la suivent pour entrer (2). » Voilà pour ce point; quant au fait que Dieu donne sa grâce à ses saints et à tous ceux qui le craignent, voici ce que dit notre saint et juste pa-

(1) Nous ne proposons cette traduction que sous les réserves le plus expresses. Le texte du ms. est inintelligible : τὸν δὲ ἕνα δαίμονα ἐξ αὐτῶν τῶν ἀστραγάλων κάτωθεν τῆς γυναικὸς ἀνήγαγε καὶ ἐξέβαλε δι' ἐννέα ἐτῶν.

(2) *Matth.*, VII, 14.

triarche, le prophète David, dans ses cantiques : « Le Seigneur se tient tout près de ceux qui l'invoquent avec sincérité; il accomplira la volonté de ceux qui le craignent; il exaucera leur prière et les sauvera (1). »

XI. Et vous donc, mes enfants et mes sœurs, moi Sergia la misérable pécheresse, qui par la permission de Dieu suis nommée votre mère, je vous en prie, par la miséricorde de Dieu, puisque vous savez de quelle femme sainte et vénérable et bénie vous êtes appelées les enfants et les servantes, combattez donc en toutes choses pour le Seigneur et imitez, selon votre pouvoir, sa conduite toute divine, par vos mœurs, par vos exercices, par votre patience; afin que vous soyez jugées f. 213 v, A.
dignes, par ses saintes prières, (de vous présenter) sans reproche, sans honte et à visage découvert (2), vous et toutes celles qui doivent par l'ordre de Dieu, après mon départ de la vie, se joindre à vous et concourir avec vous dans cette profession angélique et agréable à Dieu, de vous présenter toutes sans exception, petites et grandes, avec vos lampes bien garnies d'huile (3), devant son terrible et redoutable tribunal; puis d'être admises au nombre de ces bienheureuses vierges sages.

XII. Je vous conjure aussi vous toutes, au nom du Seigneur, de prier continuellement pour moi, Sergia la misérable pécheresse, qui suis votre mère par la grâce de Dieu, afin que le Dieu miséricordieux ferme les yeux sur la multitude de mes péchés graves et daigne avoir pitié de moi; puissé-je aussi, par le secours de sa grâce, après avoir combattu avec vous selon mon pouvoir, et m'être bien conduite avec charité, au f. 213 v, B.
jour qui plaira à sa bonté, quitter cette vie humaine et me trouver avec assurance dans son royaume céleste et éternel, admise au nombre des âmes saintes et justes avec vous toutes, afin que je puisse lui dire : « Me voici, Seigneur, moi et les enfants que tu m'as donnés! »

XIII. Oui, dames (4) bénies, mes sœurs, écoutez la prière que je vous adresse : craignons et aimons Dieu de tout notre cœur; en toutes choses, gardons avec zèle, avec empressement,

(1) *Ps.* CXLIV, 18-19.
(2) II *Cor.*, III, 18.
(3) *Matth.*, XXV, 7.
(4) Εὐλογημέναι κυρίαι.

avec beaucoup de soin et de vigilance, (gardons) avec beaucoup d'humilité et un cœur contrit, (gardons) d'un esprit intrépide et d'un visage ferme ses justes et utiles commandements. Car, vous le savez, ce n'est pas une petite condamnation qui est portée contre ceux qui le servent avec dédain et négligence; et ce qui nous est réservé, à nous qui sommes séparées du monde et de ses préoccupations, et qui nous sommes attachées à Lui seul, au Dieu ami des hommes, c'est de le servir et de
f. 214 r, A. lui être toujours unies, avec notre immaculée Dame (1), toute sainte et bénie, la mère de Dieu, qui l'a enfanté en demeurant vierge, et avec tous ses saints. Aimons-nous sincèrement de tout notre cœur; honorons-nous les uns les autres (2); soyons-nous soumises les unes aux autres pour le Seigneur (3); en un mot, portons les fardeaux les unes des autres, et ainsi nous accomplirons la loi du Christ (4). Car, comme vous le savez toutes, c'est pour cela que nous avons quitté le monde, ainsi qu'il a été dit, et tout ce qui est dans le monde; et nous avons promis de porter son joug qui est bon et léger (5); afin que, par quelques petites tribulations, par quelques efforts pour supporter avec patience les maux qui doivent naturellement nous assaillir, nous soyons trouvées dignes, toutes sans exception, chastes et pures d'âme et de corps, n'ayant absolument aucune tache ni aucune ride (6) ni rien que notre conscience puisse nous reprocher, mais portant, comme il a été dit, nos lampes brillantes et sans danger de s'éteindre, (nous soyons trouvées dignes) d'aller au-devant de notre époux Jésus-Christ,
f. 214 r, B. d'entrer avec lui, revêtues de robes blanches et immaculées, aux noces du royaume céleste, et d'entendre cette bienheureuse voix nous appeler : « Venez, les bénis de mon Père : recevez en héritage le royaume qui vous a été préparé depuis la création du monde (7)! » Puissions-nous ne pas entendre au contraire cette parole : « Comment êtes-vous entrés ainsi, n'ayant

(1) Ἀχράντῳ δεσποίνῃ ἡμῶν.
(2) Cf. *Rom.*, XII, 10.
(3) Cf. *Éph.*, V, 21.
(4) Cf. *Gal.*, VI, 2.
(5) Cf. *Matth.*, XI, 30.
(6) Cf. *Éph.*, V, 27.
(7) *Matth.*, XXV, 34.

pas la robe nuptiale (1)? » Puissions-nous ne pas non plus entendre celle-ci : « Allez-vous-en loin de moi : je ne sais qui vous êtes (2)! » Au contraire, puissions-nous, sans empêchement ni obstacle, surmonter toutes les puissances hostiles et adverses, et être jugées dignes de nous établir dans les demeures éternelles, et d'entrer, avec tous ses justes, en possession de ses biens éternels par les prières des saints. Amen.

XIV. J'ai confiance dans mon Christ : je crois que, par les prières de la vénérable et sainte servante de Dieu Olympias, notre maîtresse et notre mère, celle qui a été, après le Dieu miséricordieux et compatissant, notre salut à nous toutes, notre soutien, notre protection, et qui l'est encore jusqu'à ce moment, comme vous le savez toutes, par la continuité de sa pré- f. 214 v, A.
sence au milieu de nous, nous dirigeant, nous réveillant (3) de notre torpeur, (je crois que) nous serons jugées dignes d'obtenir les biens que Dieu a promis à ceux qui lui ont été agréables, pourvu, comme il a été dit, que nous nous tenions suivant notre pouvoir réveillées de ce sommeil de mollesse qui nous envahit, et que nous gardions, sans altération ni diminution, avec tout notre zèle, la règle qui nous a été transmise : c'est en tout cela que Dieu met sa complaisance.

XV. Quant à moi, Sergia la pécheresse, votre mère, si jamais en quelque chose je vous ai contristées, soit par mes paroles, soit par mes manières, soit par mes actions, au nom du Seigneur pardonnez-moi; car vous savez quelles sont les préoccupations et les tribulations des supérieurs : ils sont forcés en quelque sorte de rendre des comptes, s'ils négligent leur troupeau sur quelque point, ou s'ils omettent une des choses nécessaires au soutien et au salut de leurs subordonnés en détresse. Plût à Dieu que nous ne fussions pas (4) justement éprouvés! Mais enfin, puisque nous sommes tous faibles, Dieu

(1) *Matth.*, XXII, 12.

(2) Cf. *Matth.*, XXV, 41, 12.

(3) Διεγέρσεως τῆς ἡμετέρας νοθρότητος, et, un peu plus bas : διεγειρομένων ἐκ τοῦ περιέχοντος ἡμᾶς ὕπνου. Ces expressions expliquent le sens du mot διέγερσις, qui a été si souvent employé au figuré dans ce récit. Cf. IV, VI, VIII : ὠφέλειαν καὶ διέγερσιν.

(4) Le manuscrit porte ici très lisiblement : καὶ εἰ καλῶς οὐκ ὠφείλαμεν θλίβεσθαι. Le texte des *Anal. Boll.*, est un peu différent et présente un autre sens. Nous nous conformons au manuscrit.

f. 214 r, B. aura pitié de nous tous. Au nom du Seigneur, priez donc pour moi, afin que je sois trouvée digne, avec vous, de me présenter sans encourir la condamnation à son terrible et redoutable tribunal.

XVI. Et moi, la pécheresse, j'ose vous dire : si je trouve là-haut bon accueil, je ne cesserai de fléchir le Dieu compatissant et miséricordieux pour que vous toutes dans la vie présente il vous protège et vous gouverne, et après votre sortie d'ici-bas il vous trouve dignes de son céleste et immortel royaume, et vous y admette avec moi votre mère par la grâce de Dieu. Ainsi, comme il a été dit, je pourrai lui dire : « Me voici, moi et les enfants que tu m'as donnés, Seigneur ! » Amen ! ainsi soit-il dans le Christ Jésus Notre-Seigneur, à qui gloire et puissance dans tous les siècles des siècles ! Amen !

Paris.

J. Bousquet.

LES ÉGLISES DES CHRÉTIENS

TRADUCTION DE L'ARABE D'AL-MAKRIZI

Fin (1)

Il n'avait pas été question des Juifs dans la durée de ces troubles. Aussi quand un chrétien voulait sortir de chez lui, il empruntait un turban jaune à quelque juif et le portait pour n'avoir pas à craindre de la part du peuple. Il arriva qu'un fonctionnaire chrétien auquel un juif devait 4.000 dirhems, alla de nuit, sous un déguisement, trouver le juif pour lui réclamer sa dette. Le juif le saisit en criant : « Au secours, par Dieu et les Musulmans! » A ces cris la foule accourut pour s'emparer du chrétien. Celui-ci se réfugia à l'intérieur de la maison du juif et implora la protection de sa femme. Il donna au juif quittance de sa dette et fut relâché par lui.

On découvrit au couvent d'Al-Khandak (du Fossé) un certain nombre de chrétiens qui préparaient du naphte pour incendier les maisons. Ils furent arrêtés et cloués à la potence. Un décret public accorda à la foule l'amnistie et en même temps l'autorisation de sortir librement, comme à l'habitude, au moment où le sultan passait à cheval pour se rendre au manège. Ce décret fut motivé par la crainte dans laquelle ils vivaient, depuis qu'ils avaient si souvent assailli les chrétiens et commis toutes sortes d'excès. Ils furent rassurés et sortirent comme de coutume du côté du manège. Ils acclamèrent le sultan par ces cris : « Dieu vous aide, souverain du pays, nous sommes sauvés, nous sommes sauvés! » Le sultan en fut surpris et sourit à ces paroles.

(1) Voy. 1907, p. 190.

Cette même nuit le feu prit à la maison de l'émir Al-Mas, le Chambellan, près de la citadelle. Il faisait un vent violent qui activa l'incendie et le fit parvenir jusqu'à la maison de l'émir Itmich. La population du quartier de la citadelle, ainsi que celle du Caire, furent affolées et crurent que la citadelle tout entière était la proie des flammes. On n'a jamais entendu parler de calamité plus terrible : l'incendie allumé par les chrétiens dévora au Caire une partie des maisons du marché d'Al-Chaouân et de l'allée d'Al-'Arissa dans le d'Ad-Dilam; seize maisons près de la demeure de Karim ed-Din et un grand nombre d'autres dans le quartier grec; la maison de Bahader près de l'oratoire d'Houssein; d'autres maisons près de l'étable d'At-Tarina dans la rue du Miel; le palais de l'émir Selah et celui de l'émir Selar dans la rue qui sépare les deux palais; le palais de Bisari et le khan d'Al-Hadjar, Al-Djamloun, les magasins d'Al-Adam et la maison de Bibars, dans la rue d'As-Salahiat; la maison d'Ibn al-Moghrebi dans la rue de Zaouïla, plusieurs habitations dans la rue du Puits de l'Hirondelle, à Al-Hakar et à la citadelle de la montagne, un grand nombre de mosquées et d'oratoires et autres édifices à Masr et au Caire, dont l'énumération serait trop longue.

Quelques églises furent aussi détruites, entre autres une église aux ruines tartares, près de la citadelle de la montagne; l'église d'Az-Zahari à l'endroit où se trouve maintenant l'étang d'An-Nasir; l'église du Hamra, une église située près des sept fontaines et appelée l'église des Filles, l'église d'Abou al-Ména (saint Mennas); l'église d'Al-Fahadin au Caire; une église au quartier grec; une église près d'Al-Bandacarin (les archers), deux églises dans le quartier de Zaouïla, une église près du magasin des étendards, une église près du Fossé; quatre églises dans la ville frontière d'Alexandrie; deux églises à Damanhour al-Ouahach, quatre églises dans la province de Gharbieh, trois églises dans la province de Charkieh; six églises dans la province d'Al-Bahanassah; à Siout, à Manfalout, à Muniat al-Khassib, huit églises; à Qous et Assouân, onze églises; dans la province d'Al-Atfih, une église; au marché de Ouardân, dans la ville de Masr, dans les quartiers d'Al-Massassah et de Kasr al-Chamaa à Masr, huit églises. Un grand nombre de couvents furent également détruits. Le monastère d'Al-Baḥal (du mulet)

et le monastère de Chaharân restèrent longtemps inhabités. De si grands événements, qui exigent ordinairement une longue durée, eurent lieu dans un court espace de temps. Le nombre des victimes, la quantité de richesses qui furent perdues et l'énumération des édifices qui furent détruits, défient toute description. La fin de toutes choses est aux mains de Dieu.

L'église de Mikaël (saint Michel). — Cette église était située près du canal des Beni-Ouâïl, en dehors de la ville de Masr, au sud d'Akabah Yahasub, à l'endroit qui est maintenant le village du Pont d'al-Afram. Elle fut rebâtie sous l'Islam dans un style élégant.

L'église de Mariam (Marie). — Elle se trouve dans les jardins du vizir, au sud du bassin d'Al-Habach. Elle est abandonnée, et aucun fidèle ne la fréquente.

L'église de Mariam (Marie). — Elle est dans le quartier d'Al-'Adouïat du côté du sud. Elle est ancienne et en ruines.

L'église d'Antonios. — Elle est située dans le quartier de Bayad au sud d'Atfih (1). Elle a été restaurée. Il y avait dans le district de Charnoub plusieurs églises qui ont été ruinées; il en reste une dans la région d'Ahrit, à deux journées au sud de Bayad (2).

L'église de Notre-Dame se trouve dans la région d'Achkar. Il y a près de la porte une tour bâtie en larges briques. On rapporte que c'est le lieu de naissance de Moïse fils d'Amran (salut à lui).

L'église de Mariam (Marie) dans la région d'Al-Khoussous. C'était une maison particulière qu'on a transformée en église. Elle est dans un état négligé.

L'église de Marie, l'église d'Al-Kassir et l'église de Gabriel se trouvent toutes les trois dans le district d'Anboub.

L'église d'Assoutir (Soter), c'est-à-dire du Rédempteur. Elle est située dans la ville d'Akhmim (3). Elle est sous le vocable

(1) Atfih sur la rive droite du Nil à soixante kilomètres environ au sud du Caire sur les ruines de l'ancienne Aphroditopolis, dans les montagnes qui bordent la vallée du Nil. Un peu à l'est de cette ville se trouve le premier ermitage de saint Antoine.

(2) Bayad, village situé en face de Beni-Soueif, est le point de départ d'une route qui mène au couvent de saint Antoine et de saint Paul.

(3) Akhmim, l'ancienne Khemmis ou Panopolis, est encore une ville importante de la Haute-Égypte. Elle fut le lieu d'exil de Nestorius.

des saints martyrs. Elle renferme un puits dont l'eau devient rouge comme du sang quand on la met dans les lampes.

L'église de Mikaël (Michel) se trouve aussi à Akhmim. Les chrétiens ont coutume, lorsqu'ils célèbrent la fête de l'olivier, appelée la fête des Rameaux, de sortir en procession. Les prêtres et les diacres marchent portant des encensoirs avec de l'encens, des croix, les Évangiles, et les cierges allumés. Ils s'arrêtent devant la porte du Cadi et devant la porte des principaux musulmans. Ils brûlent de l'encens et lisent un passage de l'Évangile et entonnent un chant en son honneur.

L'église de Bou-Bakhom (saint Pacôme), dans le district d'Atfah, est la dernière église sur la rive orientale. Bakhom appelé aussi Pakhomius était un moine qui vivait du temps de Bou-Chanouda (saint Sinuthius). Il est surnommé le Père de la Communauté, parce qu'il augmenta considérablement le nombre des moines et il donna un directeur pour deux moines. Il n'était pas permis d'introduire du vin ou de la viande dans son monastère. Il faisait une obligation de jeûner jusqu'à la fin de la neuvième heure du jour. Il leur faisait manger des pois chiches rôtis qu'ils appelaient pois de rareté. Son couvent a été détruit, mais son église subsiste à Atfah, au sud d'Akhmim.

L'église de Marc l'Évangéliste à Gizeh fut détruite après l'an 800 (de l'hégire), puis rebâtie. Ce Marc était l'un des apôtres qui occupa la chaire d'Égypte et celle d'Éthiopie.

L'Église de Bou-Girg (saint Georges) dans le district d'Abou an-Nimros, province de Gizeh, fut détruite en l'an 780 (de l'hégire) comme nous l'avons rapporté précédemment. Elle fut restaurée dans la suite.

L'église de Bou-Far, à l'extrême limite de la province de Gizeh.

L'église de Chanouda (Sinuthius), dans la région de Harabchat.

L'église de Bou-Girg (saint Georges), dans le district de Babah (1), est en grande réputation chez les chrétiens. Ils y apportent des offrandes votives. Ils jurent par elle et rapportent à son sujet des choses merveilleuses.

L'église de Saint-Maroutha, au pays de Chamustah. Ils ont

(1) Sur la rive orientale du Nil, au sud de Beni-Soueif.

une grande vénération pour ce Maroutha. C'est un de leurs moines les plus célèbres. Son corps est conservé dans une châsse au monastère de Bou-Bichaï dans la plaine de Chaïat. On y va en pèlerinage jusqu'à ce jour.

L'église de Mariam (Marie), à Al-Bahanasa (1). On dit qu'il y avait trois cent soixante églises à Al-Bahanasa. Elles ont toutes été détruites, or il ne reste plus que celle-ci.

L'église de Samuel, dans le district de Choubra.

L'église de Mariam, dans la région du Tounbada (2). C'est un vieil édifice.

L'église de Mikhaïl, dans la région du Tounbada. C'est un édifice vaste et ancien. Il y avait dans le même district plusieurs églises qui ont été détruites. La population du Tounbada est composée, en majorité, d'artisans chrétiens.

L'église des Apôtres, dans le district d'Achnin (3), est très grande.

L'église de Mariam est un vieil édifice dans le même district d'Achnin.

L'église de Mikhaïl (Michel) et l'église de Gabriel sont situées aussi dans la région d'Achnin. Il y avait dans ce district cent soixante églises qui ont toutes été détruites à l'exception de ces quatre dernières. Les habitants d'Achnin sont en majorité chrétiens. Ils surveillent (les palmeraies) moyennant salaire. Il y a, à la surface du sol, des restes d'églises où ils célèbrent leurs fêtes, entre autres l'église de Bou-Girg, l'église de Mariam, l'église de Maroutha, l'église de Barbara (sainte Barbe) et l'église de Gafril, c'est-à-dire de Gabriel (salut à lui).

A Minia-Ibn-Khassib (4), il y a six églises : l'église d'Al-Maalaka, c'est-à-dire l'église de Notre-Dame, l'église de Pierre

(1) Al-Bahanassa, sur le Bahr Youssef, à quelque distance au nord de Minieh, est l'ancienne Oxyrynchos ainsi nommée à cause du poisson de même nom qui y était révéré chez les anciens Égyptiens. La vie chrétienne y fut ensuite si florissante qu'au ve siècle elle comptait, dit-on, 10.000 moines et 12.000 religieuses.

(2) Tounbada, située entre le Nil et le Bahr Youssef, était à peu de distance au nord d'El-Bahanassa. C'est actuellement le village de Tanbada.

(3) Achnin était une localité voisine de Tounbada.

(4) C'est la Minieh actuelle, ville importante de la Moyenne-Égypte. Il y avait en Égypte quatre autres Minia : Minia Andouna, Minia al-Kaïd, Minia ach-Channuas et Minia as-Soudân.

et de Paul, l'église de Mikaïl, l'église de Bou-Girg, l'église d'Anba Boulâ de Tamouïh, l'église des trois jeunes gens, Ananias, Azarias et Misaël. C'étaient des militaires qui vivaient du temps de Boucht Nasser (Nabuchodonosor) et qui servaient en secret le Dieu Très-Haut. Ils furent découverts et Nabuchodonosor voulut les faire revenir au culte des idoles. Ils refusèrent et furent mis en prison pour les faire apostasier. Mais ce fut en vain. Nabuchodonosor les en fit sortir et les fit jeter dans la fournaise, mais ils ne furent pas brûlés. Les chrétiens leur rendent un culte bien qu'ils aient vécu avant le Christ.

Une église dans la province de Tahâ (1), sous le vocable des disciples qu'ils appellent Apôtres.

L'église de Mariam qui se trouve aussi dans la province de Tahâ.

L'église des deux Médecins, dans le district de Manhari. On y célèbre une fête solennelle au mois de Bachens en présence de l'évêque et il s'y tient un grand marché à l'occasion de cette fête. Ces deux médecins sont les deux moines Côme et Damien.

L'église de Notre-Dame, dans le district de Bikarkas, est antique et vaste.

Dans le district de Melaui (2) une église dédiée aux Apôtres et deux églises en ruines : l'une sous le vocable de saint Georges et l'autre dédiée à l'archange Michel.

Dans la province de Dalga (3) il y avait un grand nombre d'églises, mais il n'en reste plus que trois : une grande église dédiée à Notre-Dame, l'église de Chanouda (Sinuthius) et l'église Mercoura (Mercurios). Toutes les autres sont entièrement détruites.

Dans la région de Sanbou (4), une église dédiée à Anba Boula (saint Paul ermite), et une autre église dédiée à saint Georges. Sanbou compte un grand nombre de chrétiens.

(1) Tahâ est un village situé entre le Nil et le Bahr Youssef, à peu de distance au nord de Minieh.

(2) Sur la rive gauche du Nil, non loin d'Achmounein, l'ancienne Hermopolis; en face, sur la rive orientale, se trouvent les ruines de Tell el-Amarna, la capitale fondée par Aménophis IV.

(3) Dalga se trouve au pied de la chaîne libyque, au sud d'Achmounain et un peu à l'ouest de Melaoui.

(4) Se trouve un peu au sud des localités précédentes.

Dans le district de Biblaou, au nord de Sanbou, se trouve une ancienne église dédiée à saint Georges. Elle est située sur le bord occidental de ce canton, lequel compte un grand nombre de fellahs chrétiens.

Dans le canton de Darout il y a une église qui à l'intérieur ressemble à un monastère. Elle est dédiée au moine Saramatoun qui vivait du temps de Chanouda (Sinuthius). Il devint évêque et a laissé de nombreux souvenirs.

Dans le district de Bouk Beni-Zéid, il y a une grande église dédiée aux Apôtres. On y célèbre une fête solennelle.

Dans la province de Kous se trouve l'église de Marie et l'église de Gabriel.

Dans le canton de Damchir se trouve l'église du martyr Mercurius qui est très ancienne. Il y a un grand nombre de chrétiens.

Dans le district d'Oumm el-Koussour, l'église de Bou-Bakhens al-Kassir (le Bref) qui est très ancienne.

Dans le district de Béla-Ouza, à la limite de Menfalout (1), est une petite église où habite le prêtre avec ses enfants.

Dans le canton de Chakalkil, il y a trois églises, grandes et anciennes. L'une est sous le vocable des Apôtres, l'autre sous celui de Michel, et la troisième est dédiée à saint Mennas.

Dans le canton de Menchaa en-Nassara, l'église de Saint-Michel.

Dans la ville de Siout, l'église de Bou-Sadra (saint Théodore) et l'église des Apôtres. A l'extérieur de la ville, l'église de Saint-Mennas.

Dans le district de Drounkâ (2), il y a une église très ancienne sous le vocable des trois jeunes hommes, Ananias, Azarias et Misaël. Elle est un lieu de refuge pour les chrétiens pauvres. Drounkâ est habité par des chrétiens qui connaissent la langue copte et qui la parlent entre eux, grands et petits. Ils savent aussi la traduire en arabe.

Dans le district de Rifâ (3), se trouve l'église de Bou-Colta

(1) Menfalout est une localité située sur la rive gauche du Nil, un peu au nord de Siout.

(2) Drounkâ se trouve sur le canal de Sohag, à trois kilomètres au sud de Siout.

(3) Rifâ est aussi sur le canal de Sohag, quatre kilomètres plus loin.

(saint Coluthus). C'était un médecin moine qui opéra de merveilleuses cures de maux d'yeux. On célèbre une fête en son honneur dans cette église.

Dans la même région, l'église de Saint-Michel. Les vers ont rongé le côté ouest (de l'église de) Rifâ.

Dans le district de Moucha (1), il y a une église construite sur un établissement de bains. Elle est dédiée à saint Victor le Martyr. Elle fut construite sous le règne de Constantin, fils d'Hélène. Elle a une terrasse large de dix coudées et trois coupoles hautes chacune d'environ quatre-vingts coudées. Elles sont entièrement bâties en pierres blanches. La partie occidentale de l'église s'est écroulée. On raconte qu'il y a dessous un trésor et qu'il y a un souterrain qui conduit de cet endroit jusqu'à Siout.

Dans le district de Bakour, sur les limites du Boutigi (2), se trouve une vieille église dédiée au martyr Claude. Les chrétiens le mettent au même rang que Mercurius, Georgios (le même qu'Abou-Girg), le commandeur Théodoros et que Minâos. Claude avait pour père l'un des généraux de Dioclétien, et il était renommé pour sa bravoure. Il se fit chrétien. L'empereur le fit arrêter et torturer pour le faire revenir au culte des idoles. Mais il resta ferme et fut mis à mort. On rapporte beaucoup de choses à son sujet.

Dans la région d'Al-Katiah, une église sous le vocable de Notre-Dame. Il y avait là un évêque nommé Ad-Daouïn. Des discussions ayant éclaté entre lui et ses ouailles, il fut enterré vivant. C'étaient de mauvais chrétiens connus pour leur malice. L'un d'entre eux, nommé Girgis Ibn-ar-Rahiba, dépassa toutes limites par sa méchanceté. Il fut décapité au Caire par l'émir Djemal ed-Din Yousef, intendant du Palais, sous le règne d'Al-Nasser-Farag Ibn-Barkouk.

Dans le district de Boutig il y avait de nombreuses églises qui ont été détruites. Les chrétiens de ce pays font la prière en particulier chacun dans sa maison; puis quand vient le jour,

(1) Moucha est une localité plus importante située un peu à l'est de Rifâ, entre le Bahr Youssef et le Nil.

(2) Boutig ou Aboutig, sur la rive gauche du Nil à 24 kilomètres au sud de Siout, est encore aujourd'hui un port fluvial important. Le nom d'Aboutig est une déformation du grec ἀποθήκη qui signifie « magasin ».

ils vont aux ruines des églises, y font un enclos de feuilles de palmiers en forme de cage, et y célèbrent leur culte.

Dans le district de Makrouna se trouve une vieille église dédiée à saint Michel. On y célèbre chaque année une fête solennelle. Les habitants de ce district sont chrétiens. Ce sont pour la plupart des bergers, gens de basse condition.

Dans le district de Douina une église sous le vocable de Bou-Bakhens al-Kassir (saint Jean le Nain). C'est une vaste coupole. Il y avait dans ce pays un homme nommé Jonas qui fut choisi pour évêque. Il était illustre par l'étendue de ses connaissances. Sa science excita l'envie de ses concitoyens et ils l'ensevelirent vivant, mais son corps disparut.

A Al-Maraghâ, entre Tahtâ et Timâ, il y a une église. Le district de Kilfaou possède une vaste église. Les chrétiens de ce pays sont connus pour leur habileté dans la magie et les sciences occultes. Sous le règne d'Az-Zaher Barkouk, il y avait un diacre appelé Absaltis qui était très puissant dans ces arts. On rapporte à son sujet des choses que je ne veux pas raconter tellement elles sont étranges.

Dans le district de Farchout (1) l'église Saint-Michel, et l'église de la Vierge Marie.

Dans la ville de Houa (2) l'église de Notre-Dame et l'église de saint Mennas.

Dans le district de Bahadjourâ (3), l'église des Apôtres; à Esnâ, l'église de Marie, l'église de saint Michel, et l'église de Jean-Baptiste, c'est-à-dire Yahïa fils de Zacharie (salut à lui).

A Nakâda (4), l'église de Notre-Dame, l'église de Jean-Baptiste, l'église de Gabriel, et l'église de Jean le Miséricordieux. Ce Jean était d'Antioche, et possédait une grande fortune. Il se fit moine et distribua tout son bien aux pauvres. Puis il voyagea à travers le monde en faisant profession de la religion chrétienne. Ses parents lui firent des funérailles, croyant qu'il était

(1) Actuellement station du chemin de fer un peu au sud de Girgeh.

(2) Haona, au commencement de la grande courbe du Nil est l'ancienne Diospolis parva.

(3) Bahadjourâ est située sur la rive gauche du Nil, à 20 kilomètres en aval de Denderah. Esnâ se trouve dans les environs. Il ne faut pas confondre cette localité avec la ville du même nom située entre Louksor et Assouân.

(4) Nakâda est située sur la rive occidentale du Nil, en face de Kous. Cette petite ville est encore presque entièrement peuplée de Coptes.

mort. Il revint plus tard à Antioche dans un état tel qu'on ne le reconnut pas. Il habita dans une hutte sur un dépôt de fumier, sustentant sa vie de ce qu'on jetait sur ce fumier. Il vécut ainsi jusqu'à sa mort. Au moment de ses funérailles, son père, qui y assistait, reconnut l'étui de son évangéliaire. Il l'examina de plus près et reconnut que c'était son fils. Il le fit enterrer et bâtit sur son tombeau l'église d'Antioche.

Dans la ville de Koft (1), l'église de Notre-Dame.

Il y avait à Asfoun (2) plusieurs églises qui ont été détruites en même temps que la ville.

De même à Kous il y eut plusieurs couvents et églises détruits avec la ville. Il reste encore l'église de Notre-Dame.

Il ne reste pas, dans la Haute-Égypte, d'autres églises que celles que nous venons d'énumérer.

Églises de la Basse-Égypte.

A Munia Surad près du Caire, il y a une église dédiée à la Vierge Marie; cette église est en grande vénération chez les chrétiens.

Dans le district de Sandoua, une église neuve sous le vocable de saint Georges.

A Marsafa, une église restaurée dédiée aussi à saint Georges.

A Samanoud une église sous le vocable des Apôtres. Elle a été disposée à l'intérieur d'une maison.

A Sanbat une église dédiée aux Apôtres. Elle est en grande vénération chez les chrétiens.

A Sandafà une église célèbre également dédiée à saint Georges.

A Ar-Raïdânià l'église de Notre-Dame qui est aussi très vénérée des chrétiens.

A Damiette il y a quatre églises : elles sont dédiées à Notre-Dame, à saint Michel, à Jean-Baptiste et à saint Georges. Elles jouissent parmi eux d'une grande renommée.

(1) L'ancienne Koptos, ville florissante à l'époque gréco-romaine.

(2) Asfoun, entre Gebelein et Esneh, en amont de Thèbes, était la station chrétienne la plus avancée de la Haute-Égypte.

Dans le district de Soubk al-Abid il y a une église nouvelle dans une maison cachée. Elle est sous le vocable de Notre-Dame.

A An-Nahrâouïa il y a encore une église neuve dans une maison dissimulée.

A Lakana, l'église de Bou-Bekhens al-Kassir (saint Jean le Nain).

A Damanhour, une église nouvelle dans une maison privée, dédiée à saint Michel.

A Alexandrie, l'église d'Al-Maâlaka sous le vocable de Notre-Dame, l'église de Saint-Georges, l'église de Jean-Baptiste et l'église des Apôtres.

Ce sont là les églises des Jacobites en Égypte. Ils ont en outre, à Gaza l'église de la Vierge Marie, à Jérusalem la Koumama (1) et l'église de Sion.

Quant aux Melkites, ils possèdent au Caire l'église Saint-Nicolas, à Al-Bandakanin (les Archers);

A Masr l'église de l'ange Gabriel dans le quartier de Kasr ech-Chamaà. Elle renferme une cellule pour leur patriarche; dans le même quartier de Kasr ech-Chamaà l'église de l'ange Michel près de l'église Sainte-Barbe à Masr; l'église Saint-Jean dans le quartier du monastère d'At-Tin.

Angers, 22 juillet 1907.

L. LEROY.

(1) La Résurrection. C'est une simple chapelle attenant à l'édicule du Saint Sépulcre.

ÉTUDE

SUR LA CONVERSION DE L'ARMÉNIE AU CHRISTIANISME

AINSI QUE SUR LA DOCTRINE ET LES USAGES DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE PRIMITIVE

(*Suite*)

---

17. — *Moins probables que les précédentes, les opinions qui reculent la consécration de Grégoire jusque vers l'an 301 et même jusque vers 308-310, gardent encore quelques légères chances d'être vraies.* — Si notre hypothèse préférée cadre bien avec maints passages d'Agathange, elle s'harmonise moins facilement avec certains autres. Que Tiridate ait été le persécuteur du christianisme avant d'en être le défenseur, cela est bien vraisemblable; et, de l'an 280 à l'an 290, par exemple, il put bien sévir contre les chrétiens, en particulier contre Grégoire. Mais Agathange observe que Tiridate devint persécuteur à la suite de l'exemple donné par le prince (Ἄρχων) des Grecs (§ 17). Ce prince serait-il Dioclétien? — En ce cas, il faudrait reculer la conversion de Tiridate au delà de 301. Nous ne croyons pourtant pas que Dioclétien soit ici visé par Agathange; car le prétendu secrétaire de Tiridate raconte que Grégoire s'était attaché à la suite du prince, avant la lutte de ce dernier contre les Goths et, par conséquent, avant son avènement au trône d'Arménie; c'est aussi avant de raconter, à sa manière naïve et romanesque, les prouesses de Tiridate, qu'Agathange parle des premières persécutions exercées contre Grégoire...

Dès lors, pourquoi le prince grec persécuteur, dont le futur roi d'Arménie suit déjà l'exemple, ne serait-il pas Valérien, ou le superstitieux Macrien, son mauvais génie, ou même Aurélien? Ce dernier, arrêté par la mort, fit peu de victimes; mais ce fanatique dévot du soleil avait, quelques mois avant d'être assassiné, lancé un édit contre les chrétiens; il était naturel que, çà et là, quelqu'un de ses lieutenants se hâtât d'exécuter ses ordres; c'est ce qu'atteste la tradition, et, en particulier, la

tradition arménienne (1). Il se peut aussi qu'avant l'édit de persécution de Dioclétien (303), et à partir de 293, plus d'un chrétien soumis au gouvernement du césar Galère ait subi bien des vexations, comme cela eut lieu assez souvent dans les intervalles des persécutions officielles. Il n'est donc pas invraisemblable que la persécution ait sévi, à cette époque, en Arménie et sur quelques points des provinces orientales de l'empire.

Il resterait seulement à expliquer comment la translation des reliques d'Athénogène (Athanakinès), ancien chorévêque de Sébaste, a été attribuée à Grégoire et fixée à l'époque où Grégoire, sacré catholicos à Césarée, revenait en Arménie. Nous pensons que l'existence de ces reliques n'est pas une pure invention, quoi qu'en dise un savant critique allemand. Athénogène a bien pu périr par le feu, sans que ses ossements aient été entièrement consumés (2).

Quant à la translation de ses reliques, elle fut vraisemblablement accomplie, ou par Grégoire, plusieurs années après sa consécration, ou par ses premiers successeurs. L'assertion contraire des historiens arméniens ne prouve rien; car ils ont souvent attribué à Grégoire telle ou telle institution qui ne remontait certainement pas jusqu'à lui (3). On a aussi remarqué que le récit de cette translation est sans lien avec le reste et a bien l'air d'une enclave ajoutée au texte primitif. Mais l'argument est peu probant; outre qu'il s'agit d'un ouvrage qui ne fut jamais un modèle de composition, un auteur, plus soucieux d'être véridique et complet que méthodique, peut bien faire çà et là quelque addition à son œuvre, sans prendre soin de l'harmoniser avec ce qui précède et ce qui suit. On pourrait donc admettre, à la rigueur, que Grégoire, à son retour de Césarée, fit lui-même la translation des reliques de saint Jean-Baptiste, et que ce fut là plus tard comme un point d'appui pour lui attribuer la translation des reliques de saint Athénogène, vénérées dans le même sanctuaire.

Malgré leur peu d'autorité, les affirmations d'Agathange,

(1) Oukhtanès, § 68, 69; Goerres, *der Aurelian. Verfolg.*, Jahrb. f. Protest. Th., IV, 1880, p. 449-494.

(2) *ZDMG*, XXXI, p. 55. Sur le martyre d'Athénogène, Basile, *de Spir. S.*, ad Amphilochum, c. 29. Migne, *P. G.*, XXXII, col. 205.

(3) Catergian-Dashian, *La liturgie chez les Arméniens*, p. 61.

relatives à la translation des reliques d'Athénogène et au sacre de Grégoire par Léonce de Césarée, servent encore d'appui aux opinions qui reculent la conversion de Tiridate et le sacre de Grégoire en deçà de 295. Tout en préférant les opinions qui fixent ces événements vers 290-295 et même vers 285-290, l'évidence nous manque pour condamner comme impossibles les deux séries de dates, postérieures à 295. On peut admettre, tant que cela n'est pas démontré faux, que la restauration de Tiridate remonte exactement à la seconde ou troisième année de Dioclétien, comme le veut la tradition arménienne; au printemps de 286, par exemple. A ce moment, Dioclétien était en Syrie et devait y séjourner quelques mois, avant de partir pour la Thrace. Il dut, sans franchir l'Euphrate, profiter des embarras du roi de Perse pour établir ou confirmer la royauté de son protégé Tiridate. Mais, si l'on admet que, vers 286-287, eut lieu non plus seulement la confirmation, mais la prise de possession de la royauté de Tiridate, on est amené à placer sa conversion entre les années 298 et 302, comme l'avaient pensé jusqu'ici la plupart des historiens arméniens.

Quant à l'opinion qui fixe à l'année 297 l'avènement au trône de Tiridate, elle nous semble encore moins probable que la précédente; sans être évidemment fausse, elle soulève autant d'objections que l'hypothèse de Saint-Martin, Gelzer, Mikélian, etc., qui attribue à Odenath le rétablissement du trône de Tiridate (261 ou 261-267). Si Tiridate n'a commencé à régner qu'à la suite du traité imposé par Dioclétien à Narsès, sa conversion ne peut se placer qu'entre les années 306 et 311, dont la première marque l'abdication de Dioclétien, et l'autre l'édit de Tolérance de Galère.

Si improbable, toutefois, qu'elle paraisse, en regard des quelques dates certaines fournies par les historiens grecs et latins, la dernière opinion se concilie si bien avec certains faits racontés par Agathange, qu'elle a convaincu des hommes comme Baronius, le bollandiste Stilting, et plusieurs savants arméniens contemporains, tels que Sarkisean, Karakashian. — Voici les raisons qui nous persuaderaient, si les motifs opposés, allégués précédemment, ne nous semblaient beaucoup plus convaincants.

Si la conversion du roi et le sacre de Grégoire ont eu lieu entre les années 305 et 311, il n'est pas nécessaire de consi-

dérer comme un événement postérieur au retour de Grégoire, de Césarée, la translation des reliques de saint Athénogène, qui souffrit le martyre sous Dioclétien, probablement vers 303-304. On s'explique aussi plus aisément un fait attesté par la tradition arménienne, à savoir, que Grégoire fut consacré par Léonce de Césarée : on sait que Léonce était archevêque de Césarée en 325 et en 314. Qui s'étonnerait qu'il fût archevêque quelques années plus tôt? Enfin, l'hypothèse qui date de la période comprise entre 305 et 311 la conversion officielle de l'Arménie, se concilie facilement avec l'opinion de Sozomène, qui déclare que la conversion de l'Arménie eut lieu un peu avant celle des Ibériens; elle cadre surtout parfaitement avec les affirmations de Théophanès et de l'auteur de la *Diégésis sur les choses arméniennes,* dont l'un recule la conversion du roi d'Arménie jusqu'au temps de Constantin et l'autre jusqu'à la vingtième année avant le concile de Nicée, c'est-à-dire jusqu'à l'année 305-306. Il faut aussi reconnaître que l'une des raisons pour lesquelles plusieurs auteurs font remonter à la période de 276-295 la conversion de Tiridate et de ses nakharars, paraît peu fondée. Ils affirment que si le roi, les satrapes et le peuple lui-même n'avaient été unis, affermis dans la foi chrétienne, et, par conséquent, convertis avant la fin du IIIe siècle, ils n'auraient pu résister victorieusement à Maximin Daïa (305-313), qui voulut les contraindre d'abjurer le christianisme. L'objection s'appuie sur une base bien branlante; car il est très vraisemblable que les Arméniens persécutés par Maximin appartenaient, non au royaume de Tiridate, mais aux provinces arméniennes situées entre le Tigre et le lac de Van; ces satrapies avaient été détachées de l'Arménie et directement soumises aux Romains par le traité de 297 (1). Étant donné surtout le silence des historiens arméniens, il n'y a guère d'apparence

(1) Voir Baronius, t. III, Ann. 311, n. 22-28; Stilting, *Acta SS.*, Sept. 30; VIII, 311 et suiv.; sur Athénogène, Agathange, n. 142. — Sur Léonce, comme ayant dans son ressort la Petite et la Grande-Arménie, Gélase de Cyzique, *Hist. du conc. de Nicée*, II, 27; Mansi, II, 929; Migne, *P. G.*, LXXXV, 1310. — Agathange, n. 139, 140. Sozomène, II, 8; Théophanès, Chronogr., éd. Bonnæ, 1839, 35, 13. Sur les Arméniens que Maximin voulut forcer à sacrifier d'après Eusèbe, *H. E.*, IX, 8. Voir L. Duchesne, *l'Arménie chrét. dans l'Hist. eccl. d'Eusèbe,* Mélanges Nicole, Genève, 1905, p. 107-109; l'auteur fait observer que les hostilités de Maximin ne durent pas être poussées à fond et que Licinius, vainqueur de Maximin, fut quelque temps encore tolérant à l'égard des chrétiens. — Pour parler avec plus d'exac-

que Maximin ait pris les armes pour ramener Tiridate au paganisme. D'autre part, les termes d'*anciens alliés* employés par Eusèbe ne conviendraient pas aux habitants de la Petite-Arménie, devenus depuis longtemps sujets de l'empire; mais ils s'appliquent bien à la petite principauté arménienne héréditaire que nous avons mentionnée.

Aussi, est-ce la considération d'autres faits mieux prouvés, qui nous amène à préférer comme date de la conversion officielle de l'Arménie, le dernier quart du IIIe siècle, et surtout la période de 290-295. Quand on se rappelle les dates certaines de la captivité du roi Arsace en 366-367, de la mort du catholicos Nersès en 372-373 et du roi Bab en 374, on s'aperçoit que les anciens auteurs arméniens ont prolongé outre mesure après la conversion de Constantin, le règne de Tiridate et le catholicat de Grégoire. Si, comme le prétendent Moïse de Khorène, Samuel d'Ani, etc., Grégoire avait encore été catholicos en 336; si Tiridate avait régné jusque vers l'an 346, serait-il possible de trouver place pour trois générations entre Grégoire et Nersès, qui devint catholicos au plus tard en 362; et entre Tiridate et Bab, qui fut roi à partir de 367? Comme Nersès devait être né vers 336-337, Grégoire aurait ainsi vu le petit-fils de son petit-fils Iousig; fait d'autant plus invraisemblable que Verthanès, le fils aîné de Grégoire, était déjà vieux, assure Faustus, quand il engendra ses deux fils jumeaux Krikoris et Iousig, le grand-père de Nersès (Faustus, III, 5). Voilà, selon nous, le motif le plus décisif, qui force d'avancer le règne de Tiridate et le catholicat de Grégoire. Cette nécessité a été bien comprise par Saint-Martin, Gelzer, Ter Mikélian, etc., seulement, n'ont-ils pas été à l'autre excès, en plaçant, par exemple, la restauration de Tiridate vers 260 et la consécration de Grégoire vers 276?

(*A suivre.*) François TOURNEBIZE.

titude, la contrée que Narsès, en 297, céda aux Romains, s'étendait de l'Euphrate à la rivière du Nymphius, aujourd'hui Batman-Sou, et du Nymphius à la Korduène; elle comprenait donc les satrapies arméniennes de l'Ingilène et de la Sophène, et de plus l'Arzanène, la Korduène et la Zabdicène (Petri Patr. fragm. 14, Dindorf, I, 133). — Maximin Daia avait été nommé, en mai 305, gouverneur des diocèses d'Orient et d'Égypte. Voir Lactance, *De mortibus persecut.*, 19-1; Eusèbe, *H. E.*, VIII, 14, 9; IX, 1. — Symmaque, Lettres, I, 2, 7; Hübschmann, *Die altarmen. Ortsnamen* (1904), p. 219-220.

LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE

PSEUDO-CLÉMENTINE

(*Suite*) (1)

Nous éditons et traduisons ici *Le mystère du jugement des pécheurs* analysé plus haut (p. 146-151). Nous avions préparé cet ouvrage (comme le précédent, p. 140-145) pour l'éditer dans la *Patrologie orientale*, mais M. I. Guidi, après avoir eu l'extrême obligeance de revoir notre travail, a jugé que le manuscrit *Abbadie* 51, seul utilisé par nous, était trop mauvais pour permettre d'en donner une édition suffisante. Il a déclaré insolubles, pour l'instant, plusieurs difficultés qui nous avaient arrêté. Ces difficultés portent principalement sur des mots et des formes (une vingtaine environ) tout à fait inconnus, par exemple :

ጽብ ፡ መሐውዝ ፡ ግዑር ፡ ምግአን ፡ ሔል ፡ ምህሮ ፡

Les autres seront indiqués au fur et à mesure de l'édition.

Il nous a donc paru préférable, ainsi qu'à M. Nau, d'après le bienveillant avis de M. Guidi, de publier d'abord cette pièce, tronquée à la fin, dans la *Revue de l'Orient chrétien*. Nous espérons que sa publication fera découvrir à l'un des savants qui voudra bien la lire, ou un manuscrit plus correct, ou même l'original arabe, car il est fort probable que cette pièce, comme tant d'autres, n'est qu'une traduction faite sur l'arabe. On pourrait ensuite en donner une définitive édition.

L'introduction précédente (p. 146-151) est destinée à guider un peu le lecteur dans la lecture de l'ouvrage.

(1) Voy. 1907, p. 139.

Nous croyons bon cependant de compléter les quelques remarques philologiques de la page 151.

D'une façon générale, la langue est obscure. Sans parler des formes et des mots inintelligibles, déjà mentionnés plus haut, les formes ordinaires elles-mêmes contiennent beaucoup d'inexactitudes : des syllabes manquent; la vocalisation est incomplète, fautive, contraire même aux lois de la phonétique éthiopienne. C'est ainsi que ăn, ăt, ĕ, — ው ፡ remplacent ān, āt, ă (Imparfait), — ዉ ፡ La voyelle ī, qui unit les pronoms suffixes au pluriel des noms, fait souvent défaut. Les pronoms suffixes de la première personne — የ ፡, — ኒ ፡, — ነ ፡ sont employés l'un pour l'autre.

La syntaxe est peu classique. L'auteur abuse de la conjonction finale ከመ ፡ et de la conjonction causale እስመ ፡ Généralement ከመ ፡ est suivi de l'imparfait, au lieu de l'être du subjonctif. Bon nombre de propositions relatives sont enchevêtrées, les corrélatifs étant mal placés ou bien l'ensemble des termes étant disposé de telle manière qu'il est très difficile d'apercevoir les relations grammaticales de dépendance.

Des lacunes doivent être comblées : tantôt ce sont des subordonnées qui n'ont pas de principale à laquelle elles puissent se rapporter, tantôt des conjonctions, destinées à introduire une complétive, ne sont suivies d'aucun verbe à un mode personnel, alors que les compléments circonstanciels eux-mêmes sont énoncés. La mise en relief des mots est trop fréquente. Le pronom personnel copule n'est pas ordinairement à sa place. Il résulte de là que les rapports entre le sujet et le prédicat demeurent incertains. Les formes verbales régissent leurs compléments au moyen de prépositions différentes de celles qui sont indiquées dans le *Lexicon aethiopicum* de Dillmann. Presque tous les adjectifs sont formés par des propositions relatives. Le nombre et le genre sont indécis; les temps, également : ainsi l'imparfait remplace le parfait et vice versa.

De nombreuses négligences doivent être attribuées au copiste. Des mots sont dépourvus de sens (1). Une même phrase

(1) Certaines formes, rencontrées dans le ms., sont suivies, dans le *Lexicon aethiopicum* de Dillmann, de la mention « absque sensu bono ».

est écrite deux ou plusieurs fois. Les particules qui servent à la liaison des mots, v. g. ለ —, ወ —, በ — etc., sont maintes fois omises. D'autres termes grammaticaux, tels que le pronom relatif, une conjonction de subordination, voire des substantifs, compléments et sujets, font défaut aussi. Les radicales sont déplacées v. g. ሃበም ፡ au lieu de በሃም ፡ Ceci est vrai surtout pour les deux racines መሐረ ፡ et መርሐ ፡ La première est presque toujours changée par le copiste en la seconde et réciproquement. Quant à la ponctuation, elle est entièrement négligée. Il faut lire plusieurs colonnes, avant de trouver le signe ፡፡ Le signe ፡ est placé çà et là après des particules inséparables, v. g. ለ ፡ በ ፡ etc. Les autres signes de ponctuation (le signe ፡፡ = ፡፡ surtout) ne se rencontrent qu'exceptionnellement et sont, comme le signe ፡፡, intercalés dans le corps de la phrase, au lieu de servir à indiquer la fin de la phrase ou du morceau.

Yvetot, le 22 juillet.

Sylvain GRÉBAUT.

TEXTE

(F. 146 v° a) ነገረ ፡ ምስጢር ፡ ክቡር ፡ ወስውር ፡ ወተኅሥሦ
ቱ ፡ ለዝንቱ ፡ ነገር ፡ በእንተ ፡ ኵነኔ ፡ ኃጥኣን ፡ ወሐተቶ ፡ ጴጥሮ
ስ ፡ ለእግዚእነ ፡ በእንተ ፡ ምሕረተ ፡ አዳም ። ወኀልይዎ ፡ ኦአኀው
የ ፡ ወኢያእብድክሙ ፡ ግብረ ፡ ዝንቱ ፡ ዓለም ፡ ኢወርቅ ፡ ወኢብ
ሩር ፡ ወኢዕንቍ ፡ ወኢአልባስ ፡ ክቡር ፡ እስመ ፡ ኵሉ ፡ ይትኀደ
ግ ፡ ዝየ ፡ ወየሐውሩ ፡ ዕራቆሙ ፡ በከመ ፡ ወፅኡ ፡ እምከርሠ ፡ እ
ሞሙ ፡ ወይእዜኒ ፡ ኅድግዎ ፡ ለኵሉ ፡ እኩይ ፡ ወምርዐት ፡ ወኢት
ነጽሩ ፡ ድኅረ ፡ አመልዑ ፡ ቅድመ ፡ አርትዑ ፡ ሩጸተክሙ ፡ እስከ ፡
ትበጽሑ ፡ ኀበ ፡ ምእታዊክሙ ፡ ኀበ ፡ ተነጽፈ ፡ ዕረፍት ፡ ኀበ ፡ አ
ልቦ ፡ (F. 146 v° b) ደዌ ፡ ወሕማም ፡ ኀበ ፡ ኢይመውቱ ፡ እም
ዝ ፡ ዳግመ ፡ እስመ ፡ ለሊሁ ፡ ነቅዐ ፡ ትፍሥሕት ፡ ወሕይወተ ፡ ክብ
ር ፡ ወለሊሁ ፡ ሕይወት ፡ ወመናህይ ፡ (1) ወባላሒ ፡ ለእለ ፡ ውስተ ፡
መዓምቅት ፡ ወፈታሒ ፡ ለእለ ፡ [ውስተ ፡] (2) ማእሰር ፡ ዘያግዕዛ ፡
ለነፍስ ፡ ምንድብት ፡ እምጽልመት ፡ ውስተ ፡ ብርሃን ፡ ወእሙስና ፡
ኀጢአት ፡ ውስተ ፡ አሚነ ፡ ርትዕ ፡ አእምሮ ፡ ዘበአማን ፡ (3) ማኅ
ቶት ፡ ዘያርኢ ፡ ኀቡኣተ ፡ ወይፈትን ፡ ልበ ፡ ወኵልያተ ፡ ፈጣሬ ፡
ኵሉ ፡ ወይሬኢ ፡ ኵሎ ፡ ወሰማዒ ፡ ዘኢይጸመም ፡ ፍኖት ፡ ለኀበ ፡
አቡሁ ፡ መዝገብ ፡ ዕቁብ ፡ ለእለ ፡ ተሰፈውዎ ፡ ወመድፍን ፡ ክቡ
ት ፡ ለእለ ፡ ተአምንዎ ፡ መሓሪ ፡ ለእለ ፡ ይፈርህዎ ፡ ወመስተሣህ
ል ፡ ለእለ ፡ ይትዔገሥዎ ፡ ወባላሒ ፡ (4) ለእለ ፡ ይትመረጐዝዎ ፡ ወባ

(1) Ms. መነሃይ ፡
(2) Ms. ለእለ ፡ ማእሰር ፡
(3) Ms. በዘአማን ፡
(4) Ms. ወበሊሒ ፡

ላሔ ፡ ለእለ ፡ ተንተኑ ፡ (1) ወይሜጥዉ ፡ (F. 147 r° a) እዴሆሙ ፡ ኀቤሁ ፡ (2) ክዳን ፡ ዘኢ፡ተአንመ ፡ ፍትሕ ፡ ዘኢ፡ይጸንን ፡ ምስካይ ፡ ዘ ኢ፡ይዘረኪ ፡ መጋቢ ፡ ዘኢ፡ይትኀጠይ ፡ መዝገብ ፡ ዘኢ፡ይቀብል ፡ መሴስ ይ ፡ ወትረ ፡ ዘኢ፡ይትረሳዕ ፡ ወሃቢ ፡ ዘኢ፡ይትሀከይ ፡ ክብር ፡ ዘኢ፡የ ኀስር ፡ ጽኑዕ ፡ ዘኢ፡ይደክም ፡ ዐምድ ፡ ዘኢ፡ያንቀለቅል ፡ መሰውር ፡ ዘኢ፡ይትናፈቅ ፡ ሥሉስ ፡ ዘኢ፡ይትከፈል ፡ ሥን ፡ ዘያንጸበርቅ ፡ (3) ስብ ሐት ፡ ዘኢ፡የኀልቅ ፡ ወልታ ፡ ጽኑዕ ፡ ዘኢ፡ይትነደፍ ፡ ወዓሊ ፡ (4) ዘ ኢ፡ይነፍጽ ፡ ቅድመ ፡ ፀር ፡ ትርሲት ፡ ለነገሥት ፡ ምስጢር ፡ ለካህና ት ፡ ዐዘቅት ፡ ዘኢ፡ይነፅፍ ፡ ምቅዳሕ ፡ ዘኢ፡ይትዌዳእ ፡ [ወ]ዘኢ፡ይጸ ምእ ። (5) አፍላገ ፡ ሕይወት ፡ ዘያስተፈሥሕ ፡ ለእለ ፡ ይኔጽርዎ ፡ ውሒዝ ፡ ዐቢይ ። ስቡሕ ፡ በሐዋርያት ፡ ውዱስ ፡ በልዑላን ፡ ቅዱስ ፡ በቅዱሳን ። ክቡር ፡ በትሑታን ፡ ስውር ፡ እምትጉሃን ፡ እግዚአሙ ፡ (F. 147 r° b) ለሐራ ፡ ሰማይ ፡ ዐጽፈ ፡ መላእክት ፡ እግዚአ ፡ አጋእ ዝት ፡ ስቡሕ ፡ ንጉሥ ፡ ዘለዓለም ፡ ብርሃን ፡ (6) አብ ፡ ለኵሉ ፡ ፍጥረ ት ። ብርሃን ፡ ወጸዳል ፡ ለኵሉ ፡ አዕይንት ፡ (7) ልቡና ፡ ወአእምሮ ፡ ለኵሉ ፡ ዘይኄሊ ፡ በርትዕ ፡ ማኅፈድ ፡ ወድድ ፡ ለኵሉ ፡ ዘይጸወ ን ፡ ቦቱ ፡ መሐሪ ፡ ወመናህይ ፡ (8) ለኵሉ ፡ ዘነስሐ ፡ ኀቤሁ ፡ አጽና ፈ ፡ ምድር ፡ እጉዝ ፡ በእደዊሁ ፡ ወዕመቀ ፡ (9) ልጐታተ ፡ ባሕር ፡ ውእቱ ፡ ፈታኒ ፡ ወበቀለ ፡ ንጹሓን ፡ ውእቱ ፡ ይፈዲ ፡ ወልበ ፡ (10) ት ኩዛን ፡ ውእቱ ፡ ናዛዚ ፡ ወለዕቡያን ፡ ወለዕንቡዛን ፡ ውእቱ ፡ ነሣ ቲ ። ወለምንዱባን ፡ ወለዕቡሳን ፡ ውእቱ ፡ ረዳኢ ፡ ለግፉዓን ፡ ወለ ፃውዋን ፡ ውእቱ ፡ መያጢ ፡ ለኃጥኣን ፡ ወለአባስያን ፡ ውእቱ ፡ መሐሪ ፡ (11) ለሐንካሳን ፡ ወለስቡራን ፡ ውእቱ ፡ መርወጺ ፡ ወለጽሙ-

(1) Ms. ተንተን ፡
(2) Ms. ኀቤሁ ፡ ኀቤሆሙ ፡
(3) Ms. ዘኢ፡ያንጸበርቅ ፡
(4) Ms. ወከላ ፡
(5) Ms. ዘኢ፡ይጸምእ ፡
(6) Ms. ብርሃናት ፡ — Lire ንጉሥ ፡ ስቡሕ ፡ ብርሃን ፡ ዘለዓለም ፡
(7) ኢ፡ዕንተ ፡
(8) Ms. ወመንሃይ ፡
(9) Lire ወለዕመቀ ፡
(10) Lire ወለልበ ፡
(11) Ms. መራሒ ፡

ማን ፡ ወለዕውራን ፡ ውእቱ ፡ መራሒ ፡ ለምስኪናን ፡ ወለዝልጉሳ
ን ፡ ውእቱ ፡ ፈዋሲ ፡ (F. 147 v° a) ለስዳዳን ፡ ወለቅቡጻን ፡ ውእ
ቱ ፡ ረዳኢ ፡ ለነጋዲ ፡ ወለፈላሲ ፡ ውእቱ ፡ መድኀኒ ፡ ለጻድቃን ፡
ወለኃጥኣን ፡ ውእቱ ፡ ፈታሒ ፡ ለኔራን ፡ ወለመሐርያን ፡ ውእቱ ፡
ተወከፊ ፡ ለነዳያን ፡ ወለብዑላን ፡ ውእቱ ፡ ተወከፊ ፡ ዐቃቢ ፡ ሌሊ
ተ ፡ ወመዓልተ ፡ ውእቱ ፡ ገባሪ ፡ ለፀሓይ ፡ ወለወርኃ ፡ ውእቱ ፡ እዛ
ዘ ፡ ዘበሰማይ ፡ (1) ወዘበምድር ፡ (2) ውእቱ ፡ ጥንት ፡ ወመሠረት ፡
ለኵሉ ፡ ዓለም ፡ ከወላ ፡ (3) ወፍጽም ፡ ለእለ ፡ ይትሐነጹ ፡ ቦቱ ፡ እን
ቀፅ ፡ ወድድ ፡ ለእለ ፡ የኀድሩ ፡ ቦቱ ፡ (4) ምስካይ ፡ ወጸወን ፡ ለእለ ፡
ይትመሐፀኑ ፡ ኀቤሁ ። መብልዕ ፡ ወመስቴ ፡ ለእለ ፡ ያንቀዐድዉ ፡
ኀቤሁ ፡ ኪን ፡ ወጥበብ ፡ ለእለ ፡ የኀሥሥዎ ፡ ወያወፅኦሙ ፡ እምሠ
ርም ፡ (5) ለእለ ፡ የአምንዎ ። ወይሁቦሙ ፡ (6) ስእለቶሙ ፡ ወያኅ
ድሮሙ ፡ ለባሕታውያን ፡ ውስተ ፡ ቤቱ ፡ ለእለ ፡ ተወከሉ ፡ ቦቱ ፡
ግሩም ፡ ኀይሉ ፡ ወዕዘዝ ፡ መንግሥቱ ፡ (F. 147 v° b) አጽናፈ ፡ ዓለ
ም ፡ እኁዝ ፡ በእዴሁ ፡ ኀሊቈ ፡ (7) ከዋክብተ ፡ [ወ]ይጼውዕ ፡ (8) በ
በ ፡ አስማቲሆሙ ፡ ንጥረ ፡ መባርቅት ፡ ይትፈነው ፡ እምታሕተ ፡ መን
በሩ ፡ ላህበ ፡ እሳት ፡ ይትፈነው ፡ በትእዛዙ ፡ በሌሊት ፡ ወበመዓል
ት ፡ ይትነገር ፡ ስብሐቲሁ ፡ ወመላእክት ፡ ይዌድሱ ፡ ኪያሁ ፡ ወባ
ሕርኒ ፡ ይትኤዘዝ ፡ በቃሉ ፡ ወነፋሳተኒ ፡ ግሩማን ፡ ውእቱ ፡ ኀተ
መ ፡ ወድምፀ ፡ ፀዓዓት ፡ ውእቱ ፡ አህድአ ፡ ግሩመ ፡ ነጐድጓደ ፡
ውእቱ ፡ ለጐመ ፡ ወማዕበለ ፡ ባሕርኒ ፡ ውእቱ ፡ ወሰነ ፡ ወለመዋግ
ዲሃኒ ፡ በኖጻ ፡ ወሰነ ፡ ወእምህየ ፡ ኢትኀልፍ ፡ በቃሉ ፡ አዘዘ ፡
ወለመትሕተ ፡ ምድር ፡ ውእቱ ፡ ሣረራ ፡ ወለ[አራዊት ፡ እለ ፡] (9)
ውስተ ፡ ማያት ፡ ሥጋሆሙ ፡ ንዱደ ፡ ረሰዮሙ ፡ ከመ ፡ ይኩን ፡

(1) Lire ለዘበሰማይ ፡
(2) Lire ወለዘበምድር ፡
(3) Ms. ኵላ ፡
(4) Ms. ባቲ ፡
(5) Ms. — ።
(6) Ms. ዘይሁቦሙ ፡
(7) Ms. ኖልቀ ፡
(8) Ms. ይጸውዕ . . « afin de les appeler » (?)
(9) Ms. ወለወስተ ፡

ማኅደሮ[ሙ] ፡ (1) ውስተ ፡ ማይ ፡ ለአራዊትኒ ፡ እለ ፡ ውስተ ፡ የብ
ስ ፡ ሥጋሆሙ ፡ ቈሪረ ፡ ረሰይከ ፡ ከመ ፡ ይክህሉ ፡ ሐይወ ፡ እስመ ፡
(F. 148 r° a) ለከ ፡ ይደሉ ፡ አቅደምከ ፡ (2) ኅልዮ ፡ እስመ ፡ ውእቱ ፡
አበ ፡ (3) ኵልነ ። ለዘመልዕልት ፡ ወ[ለዘ]መትሕት ፡ (4) [ወ]ለገሃነ
ም ፡ (5) ይኤዝዝ ፡ መዓምቅተ ፡ ይመልእ ፡ ዕቡያነ ፡ ያቴሕት ፡ ትሑ
ታነ ፡ ያሌዕል ፡ ጽኑዓነ ፡ ያደክም ፡ ድኩማነ ፡ ያጸንዕ ፡ ዕቡሳነ ፡ ያሐ
ዩ ፡ ግዙፋነ ፡ ይሜሩ ፡ ወእኩያነ ፡ ያቴሕት ፡ ወጻድቃነ ፡ የዐቅብ ፡ ት
ኩዛነ ፡ ያስተፈሥሕ ፡ ወፍሡሓነ ፡ ዘእንበለ ፡ ንስሓ ፡ ትኩዛነ ፡ ይሬ
ሲ ። ብዑላነ ፡ ያነዲ ፡ ወነዳያነ ፡ ያብዕል ። ወኵሉ ፡ ግብሩ ፡ በአማን ፡
መንክር ፡ ወመድምም ፡ ጸወን ፡ ለዘተማሕፀኖ ፡ ወይሰምዕ ፡ ጸሎ
ቶ ፡ ለዘሰአሎ ፡ ወኢያጠፍእ ፡ ዕሴቶ ፡ ለዘተዐገሦ ፡ ወይሰምዕ ፡ ወ
ይከሥት ፡ ልቦ ፡ (6) ለዘተአምኖ ፡ ወፈትሐ ፡ እዴሁ ፡ ከመ ፡ ይምሐ
ሮ ፡ ለዘአፍቀሮ ፡ ወያሰምዕ ፡ እዘኒሁ ፡ ለጽሙም ፡ ከመ ፡ ያጥብቦ ፡ (7)
ወይከሥት ፡ አፉሁ ፡ ለበሃም ፡ ከመ ፡ ያለብዎ ፡ ወይሁቦ ፡ ጸሎቶ ፡ ለዘ
ጸለየ ፡ ከመ ፡ ይምርሐ ፡ (8) (F. 148 r° b) በፍኖቱ ፡ ወይፈትሖሙ ፡ (9) ለ
ሙቁሐን ፡ በኀጢአት ፡ ከመ ፡ ይሖሩ ፡ በፍኖቱ ። ወለስሕታን ፡ ይመይ
ጦሙ ፡ ዘበንስሓ ፡ (10) ከመ ፡ [ይግብኡ ፡] (11) ውስተ ፡ ዐጸዱ ፡ ውስተ ፡
ፍሥሐሆሙ ፡ ለኀጥኣን ። ወይትፈሥሑ ፡ (12) እለ ፡ የኀድሩ ፡ ውስ
ተ ፡ ማኅደሩ ፡ እስመ ፡ ዐቀቡ ፡ በሰሚዐ ፡ ቃሉ ፡ (13) ወትእዛዛቲሁ ፡ (14)
ወይትወሐውሑ ፡ በሐሜተ ፡ ዚአሁ ፡ እስመ ፡ አምሠጥዎ ፡ ለመጽ

1) Ms. ማኅደሮ ፡
2) Ms. አቅደመከ ፡
3) Ms. አብ ፡
4) Ms. ወመትሕት ፡
5) Ms. ገሃነም ፡
6) Ms. ልቦ ፡
7) Ms. ያጥብብ ፡
8) Ms. ይምሐሮ ፡
9) Ms. ከመ ፡ ይፍትሖሙ ፡
(10) Lire እለ ፡ በንስሓ ፡
(11) Ms. ከመ ፡ ውስተ ፡
(12) Ms. ይትፈሥሑ ፡
(13) Ms. ቃል ፡
(14) Sous-entendu ለእግዚአብሔር ፡

ብብ ፡ ወበተኩ ፡ እከየ ፡ ምግባሩ ፡ ወመአስሪሁ ፡ ለዘተቃረኖሙ ፡ [ለ]እለ ፡ (1) ተአምንዎ ፡ ወውእቱ ፡ ተስፋሆሙ ፡ ለእለ ፡ ቀብጹ ፡ ተስፋሆሙ ፡ በንስሓ ፡ ወውእቱ ፡ ክብሮሙ ፡ [ለ]እለ ፡ (1) አርሐሱ ፡ [አዕይንቲሆሙ ፡] (2) በአንብዕ ፡ ወላሐዉ ፡ (3) ወሞገሰሙ ፡ ውእቱ ፡ ለእለ ፡ ይጸልእዎሙ ፡ ሰብእ ፡ በእንተ ፡ ስሙ ፡ ወይሰደዱ ፡ በእንተ ፡ ስሙ ፡ ክብሮሙ ፡ ወርስቶሙ ፡ መንግሥተ ፡ ዚአሁ ፡ ወእለ ፡ የሐውሩ ፡ በትእዛዛቲሁ ፡ ይትፈሥሑ ፡ በመንግሥተ ፡ ዚአሁ ። እለ ፡ አርብሑ ፡ ንዋዮ ፡ በተገብሮተ ፡ መክሊተ ፡ ዚአሆሙ ፡ (F. 148 v° a) ሰአሉ፡ (4) ወስበሙ ፡ ዘእንበለ ፡ ኀፍረት ፡ በኀቤሁ ፡ መዝገብ ፡ ዘኢይቀብል ፡ ፍሥሐ ፡ ዘኢይትዌዳእ ፡ ሀብት ፡ ዘኢይትሀከይ ፡ ሥን ፡ ዘያንጸበርቅ ፡ መጋቢ ፡ ዘኢይትነጠይ ፡ መሐሪ ፡ ዘኢይትከሀል ፡ ንጉሥ ፡ ዘኢይሰዐር ፡ ጥዑይ ፡ (5) ዘኢየሐምም ፡ ሐመር ፡ ዘኢይሰበር ፡ ንድቅ ፡ ዘኢይትነሠት ፡ ሀብተ ፡ ክብር ፡ ለዝሉፋ ፡ ብርሃነ ፡ ሕይወት ፡ ዘኢይረክበ ፡ ጽልመት ፡ ብዕል ፡ ዘኢየዐግቶ ፡ ንዴት ፡ ክብር ፡ ለዝሉፋ ፡ [ዘ]ይነብር ፡ (6) ምስዋር ፡ ዘኢይትከፈል ፡ መንሀይ ፡ (7) ዘኢየሐዝን ፡ መንጽሒ ፡ ዘኢይጠልቅ ፡ ሰማዒ ፡ ዘኢይጸመም ፡ መጥበቢ ፡ ዘኢይትሄየይ ፡ አብደ ፡ ወዐሳዩ ፡ ዘኢይትሀከይ ፡ መስተፍሥሒ ፡ ዘኢየሐዝን ፡ ወሃቤ ፡ ጸጋ ፡ ዘኢየአትት ። ሰራዩ ፡ ኀጢአት ፡ ለእለ ፡ ይኔስሑ ፡ ምርዋይ ፡ ለጽሙኣን ፡ አብ ፡ ለባሕታውያን ፡ መዝገበ ፡ ረድኤት ፡ አንቀጸ ፡ መድኀኒት ፡ ክብረ ፡ ኵሉ ፡ ዓለም ፡ ለአጋንንት ፡ ሰዳዲ ፡ ወለሰይጣን ፡ (F. 148 v° b) ቀጥቃጢ ፡ ወለሲኦል ፡ ደምሳሲ ፡ ወለኀጥኣን ፡ መያጢ ፡ ወለራትዓን ፡ መስተፍሥሒ ፡ ወለኀያላን ፡ መድከሚ ። ወይትቤቀል ፡ ለግፉዓን ፡ ከመ ፡ ያጕብእ ፡ ፍትሐ ፡ ለዘይጸድቅ ፡ ጽድቀ ፡ (8) መጥበቢ ፡ ዘያዐቢ ፡ ንስ

(1) Ms. እለ ፡
(2) Ms. አርሐሱ ፡ በአንብዕ ፡
(3) Ms. ወኖሐ ፡ (?)
(4) Ms. ወስአሉ ፡
(5) Ms. ጥዑም ፡
(6) Ms. ይነብር ፡
(7) Ms. ምንሃይ ፡
(8) Ms. ጽድቅስ ፡

ሓ ። በከመ ፡ [ይቤ ፡] (1) ዳዊት ፡ ቀዳሚሃ ፡ ለጥበብ ፡ ፈሪሀ ፡ እግዚአ ብሔር ፡ ወእለሰ ፡ ነስሑ ፡ ባቲ ፡ ክብሮሙ ፡ (2) ወዕሴቶሙኒ ፡ በጎበ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወኢይትከሀል ፡ ለተናግሮ ፡ (3) እስመ ፡ ዕድው ፡ እምልበ ፡ ሰብእ ፡ ወአልቦ ፡ ዘያአምሮሙ ፡ (4) ወበኀሊና ፡ ኢተኀለዩ ፡ ወበአዕይንት ፡ ኢተርእዩ ፡ ወእዝን ፡ ኢሰምዖሙ ፡ (5) ዘአስተዳለወ ፡ (6) ለእለ ፡ ያፈቅርዎ ፡ ክብር ፡ (7) ዘለዓለም ፡ ወሐሜት ፡ ለዝሉፉ ፡ ወአልባሲሆሙኒ ፡ ዘኢይበሊ ፡ ዘኢይትገበር ፡ በእደው ፡ ወኀሊና ሆሙ ፡ አልቦ ፡ ባዕደ ፡ ዘይቴክዝ ፡ [ዘእንበለ፡] ስብሐት ፡ (8) ወጸ ሎት ፡ ዘበአሐዱ ፡ ኀሊና ፡ በፍቅር ፡ ወበሰላም ፡ እንዘ ፡ ይሴብሕ ዎ ፡ (9) ለእግዚአብሔር ፡ (F. 149 r° a) ወይከውኑ ፡ (10) ማኀደረ ፡ ለመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ እስመ ፡ ያዐርፉ ፡ (11) መዓልተ ፡ ቅዱሳን ።

(*A suivre.*)

(1) Ms. በከመ ፡ ዳዊት ፡
(2) Ms. ክብሮሙ ፡ ክብሮሙኒ ፡
(3) Ms. ለተንግሮ ፡ m. à m. « d'en discourir »
(4) Ms. ዘያአምሩ ፡
(5) Ms. ኢሰምዓ ፡
(6) Lire ለዘአስተዳለወ ፡ (?)
(7) Ms. ክቡር ፡
(8) Ms. ዘይቴክዝ ፡ ስብሐት ፡
(9) Ms. ርእሰሙ ፡
(10) Ms. ወይከውን ፡
(11) Ms. ያዕርፉ ፡

TRADUCTION

(F. 146 v° a) Exposé du mystère glorieux et caché et recherche de cet exposé sur le jugement des pécheurs. Pierre sonda Notre-Seigneur sur sa miséricorde (1) (pour) Adam. Méditez (ce mystère) (2), ô mes frères, et que les choses de ce monde ne vous rendent pas insensés, ni l'or, ni l'argent, ni les gemmes, ni les vêtements précieux, car tout sera laissé ici et on (s'en) ira nu, comme on est sorti du ventre de sa mère. Quant à maintenant, laissez tout mal et libertinage. Ne regardez pas en arrière. Poursuivez (votre marche) en avant. Rendez droite votre course, en sorte que vous parveniez à votre domicile où est étendu le repos, où il n'y a pas (F. 146 v° b) de maladie et de souffrance, où l'on ne mourra plus (3) de nouveau, car lui-même est la source de la joie et la vie de la gloire. Lui-même est la vie, le consolateur et le sauveur de ceux qui sont dans les abîmes, le libérateur de ceux qui sont dans les liens, (l'être) qui fait passer l'âme accablée des ténèbres dans la lumière et de la corruption du péché dans la foi droite, la science véritable, la lampe qui fait voir (les choses) cachées. Il scrute le cœur et les reins. (Il est) le créateur de tout. Il voit tout. (Il est) l'auditeur qui ne fait pas le sourd, le chemin vers son Père, le trésor conservé pour ceux qui ont espéré en lui, le magot caché pour ceux qui ont eu confiance en lui, (l'être) qui a pitié de ceux qui le craignent, (l'être) clément pour ceux qui lui sont fidèles (4), le libérateur de ceux qui s'appuient sur lui, le libérateur de ceux qui chancellent et tendent (F. 147 r° a) leur main vers lui, le vêtement qui n'est pas tissé, le jugement qui ne fléchit pas, le refuge qui ne reproche pas, l'intendant qui ne se lasse pas, le trésor qui n'est pas épuisé, le nourricier qui n'est jamais oublié (5), le donateur qui n'est pas indolent, la gloire qui ne s'avilit pas, le fort qui ne devient pas faible, la colonne qui ne vacille pas, le protecteur qui n'est pas indécis (6), (l'être) triple qui n'est pas divisé, la beauté qui étincelle, la splendeur qui ne finit pas,

1 m. à m. « la ».
2 m. à m. « méditez-le ».
3 እምዝ ፡ « alors ».
4 « comptent sur lui » (?).
5 « qui ne s'oublie jamais » (?).
6 « n'hésite pas ».

le bouclier solide qui n'est pas transpercé, le soldat qui ne fuit pas devant l'ennemi, l'ornement des rois, le mystère des prêtres, la citerne qui ne tarit pas, le puits qui n'est pas vide, qui n'a pas soif (?), le fleuve de vie qui réjouit ceux qui le regardent, le torrent immense. (Il est) glorifié dans (1) les apôtres, loué dans les grands, saint dans les saints, glorieux dans les humbles, caché aux veilleurs. (Il est) le Seigneur des (F. 147 r° b) armées du ciel, la robe des anges, le Seigneur des Seigneurs, le roi glorieux, la lumière éternelle, le Père de toute créature, la lumière et la splendeur pour tous les yeux, l'intelligence et la science pour tout (être) qui pense avec droiture, la tour et la base pour tout (être) qui se réfugie sous sa protection, (l'être) qui prend en pitié et qui soulage tout (être) qui se repent (et se tourne) vers lui. Il tient (2) les extrémités de la terre dans ses mains. Il est l'explorateur de la profondeur des gouffres de la mer. Lui-même réclame (aux impies) le châtiment des innocents (3). Il est le consolateur du cœur des tristes. Il est le destructeur des orgueilleux et des insensés (4). Il est l'auxiliateur des abattus et des faibles. Il est (l'être) qui ramène les opprimés et les captifs. Il est (l'être) qui a pitié des pécheurs et des criminels. Il est le guide (5) des boiteux et des estropiés. Il est le conducteur des sourds et des aveugles. Il est le médecin des pauvres et des (êtres atteints) de l'éléphantiasis. (F. 147 v° a) Il est l'auxiliateur des persécutés et des désespérés. Il est le sauveur du voyageur et de l'étranger. Il est le juge des justes et des pécheurs. Il est (l'être) qui recueille les bons et les miséricordieux. Il est (l'être) qui recueille les pauvres et les riches. Il est le gardien nuit et jour. Il est le créateur (6) du soleil et de la lune. Il est (l'être) qui commande aux (êtres) qui sont dans le ciel et aux (êtres) qui sont sur la terre. Il est le principe et la base du monde entier, le derrière et le devant de ceux qui sont bâtis en lui, la porte et le fondement de ceux qui habitent en lui, le refuge et le lieu fortifié de ceux qui se retirent sous sa garde, la nourriture et le breuvage de ceux qui lèvent (les yeux) vers lui, l'habileté et la sagesse de ceux qui le cherchent. Il fait sortir de l'abîme ceux qui croient en lui. Il exauce la demande des solitaires et les fait habiter (7) dans sa maison, (eux) qui se sont confiés à lui. Sa force est terrible et (F. 147 v° b) son royaume est puissant. Il tient (2) les extrémités du monde dans sa main. Il compte les étoiles. Il (les) appelle chacune par leur nom. L'étincelle des éclairs est envoyée de dessous son trône. La flamme du feu est envoyée sur son ordre. Nuit et jour, sa gloire est racontée. Les anges le louent. La mer aussi est com-

1. « par » (?).
2. m. à m. « il est tenant ».
3. m. à m. « purs ». Sens « infligé aux purs ».
4. « pusillanimes ».
5. m. à m. « le maître de course ».
6. m. à m. « l'auteur ».
7. autre trad. « Il fait sortir.... et exauce leur demande. Il fait habiter les solitaires... » (?).

mandée par sa voix. Lui-même enferme les vents (1) terribles. Lui-même adoucit le bruit des coups de tonnerre. Lui-même refrène le tonnerre terrible. Lui-même aussi limite les ondes de la mer et limite aussi ses flots par le sable. « Ne franchis pas (cet endroit) là », commande-t-il de sa voix. Lui-même a fondé la (partie) souterraine de la terre. Il a fait chaud le corps (des animaux qui sont) dans les eaux, afin que leur habitation ait lieu dans l'eau. Tu as fait froid aussi le corps des animaux qui sont sur la terre (2), afin qu'ils pussent vivre, (F. 148 r° a) car — cela te convient — tu (y) as pensé d'avance. En effet, (le Seigneur) est le Père de nous tous. Il commande (aux êtres) supérieurs et inférieurs (3) et à la géhenne. Il comble les abîmes. Il abaisse les orgueilleux. Il élève les humbles. Il affaiblit les forts. Il fortifie les faibles. Il ranime les débiles. Il déracine les superbes (4). Il abaisse les méchants. Il garde les justes. Il réjouit les tristes. Il rend tristes les (êtres) joyeux impénitents (5). Il appauvrit les riches. Il enrichit les pauvres. Toute son œuvre est vraiment merveilleuse et prodigieuse. Il est le lieu fortifié (6) de celui qui se réfugie sous sa protection. Il écoute la prière de celui qui le prie (7). Il ne fait pas périr (8) la récompense de celui qui lui est fidèle (9). Il prête oreille (10) et découvre son cœur à celui qui se confie à lui. Il ouvre sa main, afin d'avoir pitié de celui qui l'aime. Il fait entendre les oreilles du sourd, afin de l'assagir. Il ouvre la bouche du muet, afin de le rendre intelligent (11). Il exauce (12) la prière de celui qui prie, (F. 148 r° b) afin de le conduire dans son chemin. Il délivre les (êtres) enchaînés dans le péché, afin qu'ils aillent dans son chemin. Il ramène les égarés, (touchés) par le repentir (13), afin qu'ils (reviennent) dans son enclos, dans la joie des pécheurs. Ceux qui habiteront dans sa demeure se réjouiront (14) d'avoir pris soin d'écouter (sa) parole et ses commandements. Ils se promèneront dans sa propre joie, pour avoir fui la voie étroite et avoir brisé l'œuvre et les liens pernicieux (15) de celui qui s'acharne contre ceux qui se confient (au Seigneur). Il est l'espoir de ceux qui ont perdu espoir dans le repentir. Il est la gloire de ceux qui

(1) mot mis en relief.
(2) m. à m. « le sec ».
(3) m. à m. « aux êtres des lieux élevés et des lieux inférieurs ».
(4) ግዙፍ : sens ordinaire « gras, épais ».
(5) m. à m. « les joyeux sans repentir ».
(6) « le rempart ».
(7) m. à m. « lui demande ».
(8) « fait disparaître ».
(9) « compte sur lui ».
(10) m. à m. « il écoute ».
(11) m. à m. « le faire comprendre ».
(12) m. à m. « il accorde ».
(13) m. à m. « qui sont dans le repentir ».
(14) « et afin que ceux qui..... se réjouissent... » ; dans ce cas, conserver ፈ ፈሥሐ ፡
(15) m. à m. « la malice de l'œuvre et des liens ».

ont mouillé (leurs yeux) de larmes et ont gémi (1). Il est la grâce de ceux que les hommes haïssent à cause de son nom et qui sont persécutés à cause de son nom. Son propre royaume sera leur gloire et leur héritage. Ceux qui vont dans ses commandements se réjouiront dans son propre royaume. Ceux qui ont fait profiter son argent par le trafic de leurs propres talents (2) (F. 148 v° a) lui demanderont (3) leur récompense sans honte. Il est le trésor qui n'est pas épuisé, la joie qui ne s'achève pas, le don qui n'est pas lent à venir, la beauté qui étincelle, l'intendant qui ne se lasse pas, l'(être) miséricordieux qui ne domine pas par la force, le roi qui n'est pas destitué, l'(être) sain (4) qui n'est pas malade, le navire qui ne fait pas naufrage, la construction qui n'est pas démolie, le don de gloire à jamais, la lumière de vie que n'atteignent pas les ténèbres, la richesse que n'entoure pas la pauvreté, la gloire (qui) subsiste à jamais, le voile qui n'est pas divisé, le consolateur qui n'est pas triste, le purificateur qui n'est pas souillé, il exauce (5) sans faire le sourd (6), il est le maître qui ne néglige pas l'insensé (7), le rémunérateur qui n'est pas indolent, l('être) procurant la joie qui n'est pas triste, le donateur de grâce qui ne se retire pas, l('être) pardonnant les péchés à ceux qui se repentent, le lieu de rafraichissement des assoiffés, le Père des solitaires, le trésor de secours, la porte du salut, la gloire du monde entier, le chasseur des démons, l('être) (F. 148 v° b) brisant Satan, le destructeur du Schéol, le convertisseur des pécheurs, l('être) réjouissant les probes, l('être) affaiblissant les forts. Il venge les opprimés, afin de rendre justice (8) à celui qui est réellement juste. Il est le maître qui exalte le repentir. Comme (dit) David, la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. Quant à ceux qui font pénitence, leur gloire d'une part et leur récompense de l'autre seront auprès du Seigneur. Il n'est pas possible de les exprimer, car elles dépassent l'intelligence (9) de l'homme, personne ne les connaît, elles n'ont pas été conçues par l'intelligence, elles n'ont pas été vues par les yeux, l'oreille ne les a pas entendues, la gloire éternelle et la joie à jamais qu'il a préparées pour ceux qui l'aiment. Quant à leurs vêtements, (ce seront des vêtements) qui ne s'useront pas (et) ne seront pas faits à la main. Leur intelligence n'aura pas d'autre souci que la louange et la prière, (dites) dans une seule pensée, dans l'amour et dans la paix, alors qu'ils glorifieront le Seigneur (F. 149 r° a) et deviendront la demeure de l'Esprit-Saint, car les saints se reposeront pendant le jour.

(*A suivre.*)

1) restitution probable, car ፍሕ ፡ n'a pas de sens.
2) m. à m. « de leur propre talent ».
3) conserver ወሰአሉ ፡ = « et qui lui demanderont » (?).
4) restitution.
5) nom d'agent. M. à m. « il est l'auditeur ».
6) m. à m. « qui ne fait pas le sourd ».
7) « l'ignorant ».
8) « rendre jugement pour » (?).
9) « le cœur ».

SAINT EUTHYME LE GRAND

MOINE DE PALESTINE (376-473)

Avant de parler du saint, présentons son biographe. Cyrille de Scythopolis est l'une des plus belles gloires du monachisme palestinien et de l'hagiographie byzantine. Lui-même a fourni dans ses nombreux ouvrages certaines indications et certaines dates, qui permettent de retracer la plus grande partie de sa courte existence. Il naquit au plus tôt (1) en 524 dans la riante ville de Scythopolis, baignée par un des affluents occidentaux du Jourdain. Son père y était architecte et conseiller de l'évêque Théodose. Cyrille était encore bien jeune, lorsque saint Sabas vint, pendant l'hiver de 531, apporter au métropolitain un nouvel édit religieux de l'empereur Justinien. Sa rencontre avec l'illustre anachorète détermina sa vocation. Saint Sabas, qui logeait chez ses parents, lui prodigua mille tendresses, le nommant le fils du père du désert et le considérant dès lors comme son disciple.

Admis de bonne heure parmi les religieux de sa ville natale, Cyrille ressentit bien vite le désir de visiter Jérusalem et de s'établir dans les environs. Sa mère lui recommanda en pleurant d'éviter les pièges des Origénistes, dont les rêveries fantaisistes soulevaient en ce moment la Palestine, et de remettre la direction de son saintâme à Jean le Silentiaire, le reclus de Saint-Sabas,

Cet ascète muet qui ne parlait qu'aux anges,

(1) M. Diekamp a établi (*Die origenistischen Streitigkeiten im sechsten Iahrhundert*, Munster, 1899, p. 6) que Cyrille était ne vers 524 et non en 514, comme on le croyait généralement.

comme a dit un fin critique, qui est à ses heures un excellent poète (1).

Le jeune homme suivit tout d'abord les conseils de la prudence maternelle et, au mois de novembre 543, il quittait Scythopolis pour se rendre à Jérusalem. Il y assista, le 21 novembre, à la consécration de l'église Sainte-Marie la Neuve, bâtie sur l'esplanade du Temple et dont la dédicace annuelle valut à l'Église universelle la fête de la Présentation; de là, il courut à la laure de Saint-Sabas consulter Jean le Silentiaire sur sa vocation. Celui-ci l'adressa au couvent de Saint-Euthyme, mais, comme le désir de Cyrille était de se retirer dans un monastère des bords du Jourdain, il vint à la laure de Calamon. Une grave maladie, qui dura six mois, le rappela bientôt à la stricte observation de ses engagements. En même temps, un songe le relevait de son profond abattement et lui montrait le chemin du couvent de Saint-Euthyme, où il trouverait sa guérison. Il obéit au signe d'en haut et, depuis le mois de juillet 544, fut inscrit parmi les religieux de ce monastère.

Cyrille y serait sans doute demeuré toute sa vie sans une circonstance fâcheuse qui modifia complètement son avenir. La Nouvelle-Laure, ce foyer ardent de l'origénisme, était pour le pays et même pour l'empire un danger toujours menaçant; la tranquillité ne fut assurée que du jour où ses moines, très instruits, mais brouillons et utopistes, furent déportés hors de la Palestine et remplacés par une colonie de cent vingt moines fervents et soumis à l'Église, choisis dans les monastères les plus en renom, 21 février 555. Cyrille était du nombre, mais son séjour n'y fut pas de longue durée. La destinée que saint Sabas lui avait prédite dans son enfance, les instances pressantes de son ami Georges, qui n'avait pas oublié les paroles du solitaire, tout, jusqu'aux conseils de saint Jean le Silentiaire, conspirait à l'arracher à la Nouvelle-Laure et à l'attirer à Saint-Sabas. Dans les premiers mois de 557, il s'était déjà procuré une cellule à la Grande-Laure.

Depuis longtemps, Cyrille ressentait le vif désir de recueillir les traditions et les souvenirs des moines pour écrire la vie des principaux d'entre eux. Dans ce dessein, il parcourut les mo-

(1) Le R. P. Edmond Bouvy dans une fête de famille.

nastères et les laures, interrogeant de préférence les témoins oculaires des faits à raconter. La mémoire inépuisable et un peu grossissante de saint Cyriaque, disciple des saints Euthyme et Gérasime; les souvenirs plus sobres de saint Jean le Silentiaire, ami de saint Sabas; ceux du prêtre Thalélée, du cheikh Térébon et d'autres vieillards, servaient ses désirs à souhait. Pas un fait avancé sans qu'en soit indiquée la source; pas un miracle donné comme tel, sans que Cyrille en précise la nature, le sujet, le lieu et la date. Tous les événements sont passés au crible d'une critique, novice encore mais qui a de beaucoup devancé son époque, et les histoires édifiantes ou les récits légendaires sont rangés parmi les *senilia* des narrateurs, sur lesquels on ne saurait asseoir une conviction.

En 555, lors de sa translation à la Nouvelle-Laure, Cyrille devait avoir terminé en majeure partie ses recherches sur la vie de saint Euthyme et celle de saint Sabas. Cependant, elles étaient encore sans ordre, à l'état de simples notes jetées sur le papier, bien qu'il fût arrivé à un éclaircissement satisfaisant des circonstances et des événements essentiels. Son ami Georges de Béella, près de Scythopolis, mis au courant de ses recherches, pria Cyrille de terminer son travail et de le lui envoyer, tandis que le patriarche Eustochios lui en faisait presque une obligation.

Les recherches méthodiques et les voyages ne semblent pas avoir causé à l'hagiographe de grandes difficultés, mais la cohésion des notes, leur arrangement, le style, les mille et un petits secrets du métier lui parurent des monts infranchissables. Son extrême modestie s'opposait aussi à ce qu'il osât affronter les critiques de la publicité. Il se prit à regretter amèrement la formation pédantesque des rhéteurs, l'à-propos des citations et des allusions bibliques, les réminiscences des auteurs classiques, toutes choses qui semblaient alors inséparables d'un écrit édifiant, bref, tous les défauts et le manque de goût de ses contemporains. Il sentait bien, dans son âme neuve et candide, de la chaleur, de l'amour, de l'enthousiasme même pour son œuvre de prédilection; il avait vérifié les dates, examiné les lieux pour les décrire au besoin, interrogé tous les survivants de ses héros, pris des précautions sans nombre pour n'avancer rien de contraire à la vérité; sur ce point, sa conscience ne lui adressait aucun reproche. Sans doute, mais il n'avait pas suivi les écoles

de rhétorique, il ne savait pas composer une préface, il ignorait l'art de parler longuement sans rien dire, de balancer des périodes interminables et de bercer mollement le lecteur, avant de l'endormir.

La préface surtout lui causait des chagrins mortels, qui faillirent plus d'une fois lui arracher la plume des mains; il y pensait le jour et la nuit, au travail et à l'église, dans ses rêves et dans ses veilles, et il n'aurait point surmonté ses scrupules sans un songe, qui vint heureusement dissiper ses inquiétudes. Saint Euthyme et saint Sabas lui apparurent durant son sommeil, s'approchèrent de lui afin de le consoler et le premier, à la prière de saint Sabas, lui donna à boire un flacon d'argent, qui contenait, avec une liqueur céleste, le don inestimable d'une préface. Ces détails, qu'il nous donne lui-même avec une naïveté charmante, à la fin de sa biographie de saint Euthyme, montrent du moins les soucis que lui avait causés sa fameuse préface. Enfin, il la tenait, sa préface; et elle n'a pas précisément la saveur d'une inspiration céleste, remarque malicieusement un critique (1). Elle se compose d'une profession de foi, exposée dans un parfait accord avec la formule du concile de Chalcédoine, puis d'un coup d'œil rapide sur les moines et les martyrs que Cyrille invoque pour l'instruction de l'humanité. Et... c'est tout. La difficulté est vaincue, le biographe a mis la main sur saint Euthyme. Il peut à présent coordonner les notes préparées depuis de longues années et achever, sans trop de peine, les biographies de saint Euthyme et de saint Sabas. Il les envoya aussitôt à son ami et protecteur, Georges de Béella, vers l'an 557, avant son passage de la Nouvelle-Laure à Saint-Sabas.

Cependant, à mesure que Cyrille avançait dans son travail, le plan s'était élargi. Dans la biographie de saint Sabas, il renvoie déjà à la vie de saint Jean le Silentiaire qu'il composera plus tard. L'approbation unanime que reçurent ses deux premiers ouvrages l'affermit encore dans sa résolution. Dès lors, son projet paraît être de rassembler tout ce qu'on savait de sûr sur les ascètes du désert palestinien et de publier ces divers souvenirs sous forme de petites biographies. Nous possédons

(1) M. Usener dans son ouvrage, *Der heilige Theodosios. Schriften des Theodoros und Kyrillos*, Leipzig, 1890, p. XVI.

aujourd'hui cinq de ces biographies : les vies de saint Jean le Silentiaire, de saint Cyriaque, de saint Théodose le Cénobiarque, de saint Théognius, enfin, une cinquième récemment découverte, la vie d'Abraham, disciple de saint Sabas et plus tard évêque de Cratia.

De brèves indications, dispersées dans les derniers ouvrages de Cyrille, démontrent manifestement qu'il les considérait tous comme les parties connexes d'une œuvre d'ensemble, en dehors des vies de saint Euthyme et de saint Sabas, qui formaient, chacune prise à part, un tout complet. Les mots qui ouvrent la vie de saint Jean le Silentiaire : « Je place en tête l'abbé Jean dans mon récit », prouvent sans doute possible que cet ouvrage commençait la série des petites biographies. Ce fut la mort vraisemblablement, qui empêcha Cyrille de réaliser son rêve, et les morceaux déjà prêts furent édités comme des œuvres séparées. Il est bien regrettable que la vie se soit dérobée à lui de si bonne heure, alors qu'il était dans la pleine maturité de l'âge et du talent.

« Les récits de Cyrille, dit M. Couret (1), nous peignent la vie intérieure de la Palestine au ve et au vi^e siècle, les grandes fondations religieuses, les révoltes des moines, les violences des hérétiques et les luttes des évêques contre les usurpateurs qui tentent d'envahir leurs sièges. Son style, d'une élégance naturelle, la simplicité un peu familière de sa narration, sa complaisance pour les détails intimes de la vie de ses personnages, la rapidité claire et précise de ses résumés historiques, l'art avec lequel il dégage de son récit tous les faits secondaires pour grouper autour de ses héros les grands événements de l'histoire, la poésie de ses descriptions le rapprochent de Plutarque et assurent à ses biographies un rang distingué parmi les œuvres historiques du vi^e siècle (1). »

Ce jugement est parfait et tous les critiques y souscrivent aujourd'hui sans regret. Malheureusement, quelques-uns d'entre eux trouvent que la saine méthode historique de Cyrille est gâtée par des contes merveilleux et des histoires d'un autre âge; et ils entendent visiblement par là les miracles divers qu'auraient accomplis les saints, dont il raconte l'existence merveilleuse. Que plusieurs de ces miracles ne présentent

(1) A. Couret. *La Palestine sous les empereurs grecs*, Grenoble, 1869, p. 206.

pas toutes les garanties désirables, c'est possible. Nous croyons avoir élevé, au sujet de plusieurs qu'on attribuait à Euthyme, des réserves suffisantes; mais de là à les nier tous, il y a un abîme. On n'explique pas tous ces faits naturels par la solitude et la nature sauvage qui entouraient ces moines, pas plus que par leurs renoncements et leurs mortifications corporelles. Les visions ne sont pas nécessairement le fruit de cerveaux malades ou peu nourris, et l'on n'a peut-être rien expliqué, lorsqu'on a dit que les solitaires s'échauffaient mutuellement dans leurs visites et, faute de nouvelles courantes, se précipitaient avec une faim insatiable sur des contes à dormir debout.

Voici les éditions des ouvrages de Cyrille de Scythopolis, qui ont été utilisées au cours de ce travail :

1° *Vita s. Euthymii* dans les *Ecclesiæ Græcæ monumenta* de Cotelier, édition des Mauristes, t. IV, Paris, 1692, p. 1-99. La recension de Syméon Métaphraste est imprimée dans Cotelier, t. II et dans Migne, *P. G.*, t. CXIV.

2° *Vita s. Sabæ* dans Cotelier, t. III, p. 220-376. Un érudit russe, M. Pomijalovskij, a reproduit l'édition grecque de Cotelier en y ajoutant une ancienne traduction slave, Saint-Pétersbourg, 1890, p. 1-533.

3° *Vita s. Joannis Silentiarii*, édition des Bollandistes dans les *Acta Sanctorum*, mai, t. III, en appendice, p. 16-21.

4° *Vita s. Cyriaci*, édition des *Acta Sanctorum*, septembre, t. VIII, p. 147-158.

5° *Vita s. Theodosii*, éditée par M. Usener, *Der heilige Theodosios. Schriften des Theodoros und Kyrillos*, Leipzig, 1890, p. 105-113.

6° *Vita s. Theognii*, éditée par le P. Van den Gheyn dans les *Analecta bollandiana*, 1891, t. X, p. 113-118, et en 1892 par M. Papadopoulos-Kerameus dans le *Pravosl. Pal. Sbornik*.

7° *Historia s. Abramii* dans les *Analecta bollandiana* (1905), t. XXIV, 350-356; la Νέα Σιών, t. IV (1906), juillet-août, supplément, p. 1-7; et la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XLIX (1906), p. 281-296.

A part cette dernière biographie et les Vies de saint Théognius et de saint Théodose, qui ont été amendées par diverses études au point de vue philologique, les ouvrages de Cyrille de Scythopolis attendent toujours une bonne édition critique.

CHAPITRE PREMIER

LE MONACHISME PALESTINIEN AU IVe SIÈCLE.

Conception différente de la vie religieuse en Occident et en Orient. — Les religieux en famille. — Le monachisme égyptien et saint Hilarion. — Les fondations de saint Chariton. — Les premiers couvents de cénobites. — Les irréguliers du monachisme.

Le monachisme est une institution qui tient aux entrailles mêmes de l'Église; on le retrouve à tous les âges et sous tous les climats. D'origine divine comme son fondateur, il semble s'être proposé de reproduire, autant que le permettent les forces humaines et le secours de la grâce, la vie et les œuvres de son maître et de son modèle : Jésus-Christ. Mais, tandis que l'esprit souple, pratique et assimilateur de l'Occident en a su varier les manifestations, du premier coup la vie monastique en Orient a été coulée dans un moule unique, figée et pour ainsi dire stéréotypée.

Les moines d'Occident se réuniront en communauté comme Jésus avec ses disciples; ils se feront contemplatifs comme lui sur le Thabor, pauvres comme lui dans la crèche, souffrants comme lui sur la croix. Ce programme de perfection intérieure et toute personnelle ne leur suffit pas. Se rappelant les luttes du Christ avec les Scribes et les Pharisiens, ils deviendront des soldats de la parole ou de la plume, parfois même des soldats tout court. L'évangélisation des cités et des bourgades, le déboisement et le défrichement des forêts, l'éducation du peuple, l'acheminement progressif des barbares vers la civilisation chrétienne solliciteront les soins du plus grand nombre, tandis que d'autres se voueront corps et âme à panser les blessures de l'humanité souffrante, à prêcher aux Infidèles l'idéal élevé et consolant de la religion du Christ. En un mot,

ils étudieront soigneusement le mal dont souffre chaque époque et lui opposeront les remèdes le mieux appropriés.

L'Orient présente un aspect bien différent. La pénitence d'Élie et de Jean-Baptiste, le séjour de Notre-Seigneur dans le désert ont exercé une telle fascination sur ces imaginations ardentes et puériles, qu'elles se refusent à concevoir un autre idéal. Se retirer dans un lieu solitaire, jeûner, prier, vivre pour Dieu et pour soi, tel est le but unique à atteindre, le modèle suprême à réaliser. Même les couvents de cénobites ne poursuivent pas d'autre fin. En Égypte comme en Palestine, ils ne sont le plus souvent destinés qu'à alimenter les solitudes et les déserts. Certes! si l'hérésie vient troubler la paix de l'Église et aussi leur repos, si l'âme du prochain ou la tranquillité de la société monastique courent de sérieux dangers, plusieurs solitaires sauront travailler à la réfutation de ces doctrines perverses et trouver dans leur cœur des accents capables d'ébranler. Mais ce ne sera là que le fait du petit nombre, d'une élite, perdue au milieu d'une foule grossière et dont l'instruction acquise dans le monde contraste singulièrement avec l'ignorance des autres caloyers. La masse des simples moines, recrutée dans les milieux les plus populaires, ne comprend rien à ces polémiques, où l'existence de l'Église est parfois mise en péril, et elle apporte à la défense de la mauvaise comme de la bonne cause toute l'énergie de sa parole et toute la pesanteur de ses poings. La sanctification du prochain lui est, en somme, fort indifférente. En se retirant du monde, le moine oriental a dit adieu à la société laïque et il entend bien que cet adieu soit définitif.

Saint Euthyme, qui vécut en Palestine au ve siècle, fut moine et père de nombreux moines; il incarne même avec son disciple saint Sabas l'idéal monastique en Orient. On ne saurait pourtant comprendre son existence d'anachorète, ni l'action profonde qu'elle a exercée sur le monachisme oriental, sans connaître, au préalable, les origines de la vie religieuse en Terre Sainte et l'état où elle se trouvait, au moment où y aborda notre saint.

Au IVe siècle, lorsque l'empire païen perdit de son influence et que l'Église en recouvrant sa liberté se fut notoirement attiédie, « il se forma dans son sein un groupement des âmes

les plus zélées et les plus ferventes. C'étaient des hommes et des femmes, vivant au milieu du monde et sans se dégager des obligations et des relations de la vie ordinaire, mais s'engageant par une sorte de vœu ou par une profession publique, à être chastes toute leur vie, à jeûner toute la semaine, à prier tout le jour. On les appelait en Syrie *monazontes* et *parthenæ* : c'étaient les vierges et les ascètes. Ils formaient comme un tiers-ordre, une confrérie sans hiérarchie et sans lien, un tiers-état entre la cléricature et la laïcité, n'ayant — je parle des ascètes — aucun des pouvoirs des clercs et rien que des devoirs plus stricts que les laïcs. La vie religieuse proprement dite ne sera qu'un développement de cette institution séculière. Ces ascètes et ces vierges, nous les trouvons constitués de cette sorte dans toutes les grandes Églises d'Orient de la première moitié du IVe siècle, à Alexandrie, à Jérusalem, à Antioche, à Édesse (1) ».

Deux hommes surtout ont contribué puissamment, dans la première moitié du IVe siècle, à transporter dans les déserts de la Palestine ces bonnes volontés retenues jusque-là dans leurs familles, à réunir ces forces éparses dans des groupements réguliers et à leur donner pour l'avenir un certain nombre de règles de conduite. Saint Hilarion, dans les vastes solitudes qui s'étendent autour de Gaza et d'Élousa; saint Chariton, aux environs de Jérusalem et de la mer Morte; tels furent les deux instruments de la Providence. Bien que contemporains, travaillant à la même œuvre et ayant, semble-t-il, à peu près la même manière de vivre, les deux saints ne paraissent pas s'être connus.

Saint Hilarion se rattache à la vie monastique de l'Égypte. Disciple de saint Antoine, il tenta d'implanter dans le sud de la Palestine les pratiques religieuses de son maître. Or, saint Antoine avait fait subir à la vie monastique sa première évolution en abandonnant l'érémitisme rigide de Paul de la Thébaïde. Il dirigeait, avec Macaire et d'autres vieillards, des groupes de disciples, dont les cellules étaient encore isolées les unes des autres, mais tendaient sans cesse à se rapprocher. Déjà, à certains jours, des exercices communs réunissaient les

(1) P. Batiffol, *Histoire du bréviaire romain*, Paris, 1894, 2e édition, p. 16.

anachorètes du voisinage. Encore un pas, et ces réunions allaient devenir plus fréquentes, et l'enceinte d'un monastère abriterait les cellules et les frères sous une même règle de vie. Cette étape dernière, conséquence obligée de principes posés depuis longtemps, Pachome la fit franchir au monachisme égyptien.

Le cénobitisme pachomien n'existait pas encore, lorsque, dans un séjour de deux mois qu'il fit auprès de saint Antoine, le jeune Hilarion apprenait de lui les premiers éléments de formation intérieure. Ce n'est donc pas cette forme de la vie religieuse qui s'introduisit tout d'abord en Palestine. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire attentivement la célèbre biographie que lui a consacrée saint Jérôme. A travers la magie du style et l'imprécision des idées coutumière au solitaire de Bethléem, le moine de Thabatha nous apparait comme un autre saint Antoine, vivant seul dans une petite cabane et n'ayant avec les ascètes du voisinage que des relations de maître à élève. Une fois par an, d'ordinaire à l'époque des vendanges, il les visitait tous, même ceux des régions les plus reculées, s'invitant à la table des plus riches ou des plus généreux et dispensant à chacun les avis spirituels et les conseils que lui suggérait sa prudence. Ces instructions une fois données, on se séparait et chacun s'assujettissait à nouveau au genre de vie qui lui convenait. On voit à ces détails, on voit aussi aux groupements plus importants de moines autour d'Hilarion et sans doute autour d'autres ascètes célèbres, que le monachisme primitif de Gaza reproduisait trait pour trait celui de l'Égypte et de saint Antoine.

Ce qu'Hilarion avait tenté dans la Palestine méridionale, voisine de l'Égypte et entretenant avec elle des rapports fort suivis, un autre moine, saint Chariton, le renouvelait avec succès à la même époque, tout près de Jérusalem. A vrai dire, nous sommes assez mal renseignés sur l'activité monastique de cet émule d'Hilarion, son biographe anonyme étant fort tardif, assez crédule et n'ayant disposé pour son travail que de renseignements oraux et, par suite, sujets à caution. Mais, sur le flot même des contes légendaires qui constituent presque tout son récit, surnagent des parcelles historiques, qui, soumises à un contrôle sévère, paraissent acceptables.

Chariton (1) était né à Iconium dans la Lycaonie et, après avoir peut-être souffert durant les persécutions, il avait quitté sa ville natale sous le règne de Constantin le Grand, 306-337, pour visiter les Lieux Saints. Sur les bords du Jourdain, non loin du gué célèbre où Jean-Baptiste avait baptisé le Christ, notre pèlerin rencontra quelques anachorètes, sans doute d'anciens disciples d'Hilarion. Ils vivaient isolément dans des cabanes ou des grottes, fort nombreuses aujourd'hui encore en cette région. Après s'être initié auprès d'eux à la vie monastique, Chariton se retira dans la gorge de Pharan, située à neuf ou dix kilomètres de Jérusalem. L'affluence nombreuse de disciples qui l'y suivirent, le bruit qui se faisait autour de son nom, ainsi que les mille soucis de sa charge, ne tardèrent pas à gêner ses relations intimes avec Dieu. Il confia donc la direction de la laure au plus éprouvé de ses enfants et, libre désormais de toute sollicitude, il se mit à la recherche d'un asile moins fréquenté. Il crut l'avoir découvert aux abords de la vallée du Jourdain, près de Jéricho, sur les flancs d'une élévation assez raide, où s'étageaient une série de grottes, tout à fait propres à ses desseins. Des miracles sans nombre, des bienfaits de toute nature, que l'on rencontre habituellement dans la vie des premiers moines, manifestèrent bientôt aux habitants de Jéricho et des villages environnants la puissance surnaturelle de leur hôte. Sans tarder, des recrues, peut-être même des fugitifs de Pharan, se placèrent sous l'obédience du saint, qui ne séjourna pas, du reste, longtemps dans sa nouvelle résidence, car nous le retrouverons tantôt à la poursuite de cette solitude, qui se dérobe à son étreinte dès qu'il paraît la saisir.

On appelait Douca la seconde laure établie par Chariton. C'était le nom même de la montagne, aux flancs de laquelle s'ouvraient les grottes des ascètes, nom que l'on retrouve déjà au IIe siècle avant notre ère (2).

(1) *Vita s. Charitonis* dans les *Acta Sanctorum*, t. VII, Sept., 572-581, et dans Migne, *P. G.*, t. CXV, col. 900-917.

(2) Le nom de Douca ou Doch se lit tout d'abord dans le premier livre des Machabées, XII, 11-18, comme désignant un petit fort, bâti par Ptolémée, fils d'Abob et gendre du grand-prêtre Simon Machabée. C'est là que, après un festin trop copieux, tomba victime d'un odieux guet-apens, Simon, le dernier survivant des grands Machabées, février 135 avant Jésus-Christ. Peu après, Jean

A peine la laure de Douca était-elle constituée et la discipline monastique s'y voyait-elle établie, que Chariton abandonnait sa grotte pour courir à la recherche d'un site plus retiré. Il s'enfonça une journée entière dans les solitudes mornes du désert de Juda et remarqua, à l'est de Thécoa, patrie du prophète Amos, une gorge désolée, ceinte de montagnes abruptes et lui offrant un asile inviolable. Peine inutile! Le bruit de sa renommée avait pénétré partout; le désert aride allait de nouveau se couvrir de fleurs. Les habitants de Thécoa furent ses premières conquêtes et la vallée inhospitalière retentit bientôt des louanges de Dieu. Chaque caverne de la montagne trouva bientôt son locataire et, des divers étages de cellules, montait nuit et jour vers le ciel la prière incessante des anachorètes.

Une troisième laure était fondée. On lui donna en syriaque le nom de Chouka ou Souka, qui signifie couvent, tandis qu'on l'appelait de préférence en grec la Vieille-Laure. Le lecteur admirera sans doute combien les desseins de l'homme s'accordent avec les vues de la Providence, tout en paraissant d'abord les contrarier. A deux reprises, Chariton avait fui la société monastique pour apaiser sa soif de repos et d'isolement et, à deux reprises, Dieu avait paru condescendre à ses désirs. En réalité, c'était une main mystérieuse qui le poussait en avant et le dirigeait pour qu'il disséminât les maisons de prière sur la terre de Palestine.

Grâce à saint Chariton, le monachisme égyptien était acclimaté, au IVe siècle, dans le centre de la Palestine et il allait prendre bientôt un développement merveilleux. La vie des laures, en effet, exerçait alors sur les esprits une attraction très puissante. En dehors des trois qui se réclamaient du nom et de la gloire de saint Chariton, d'autres, plus obscures, émergeaient rapidement du sol. Tantôt les moines se proposaient de veiller sur une grande mémoire, comme ceux qu'une pèlerine des Gaules ou de l'Espagne (1) rencontra, vers 385,

Hyrcan, le fils de la victime, venait assiéger le traître dans sa forteresse, afin de venger la mort de son père, mais une ruse de guerre permit encore à Ptolémée d'éloigner ce redoutable péril. Josèphe, *Antiq. jud.*, XIII, VIII, 1, et *De bello jud.*, I, 2, 3 seq.

(1) Il s'agit de l'auteur de l'ouvrage connu faussement sous le nom de *Peregrinatio Silviæ*.

au pied du mont Nébo, non loin du tombeau supposé de Moïse; tantôt ils voulaient situer un fait évangélique, comme ceux d'Enthenaneth ou du champ des Pasteurs. On dirait même, à lire les récits encore peu nombreux qui remontent à cette époque, que les préoccupations exégétiques influaient souvent sur le choix de tel ou tel terrain. Tout était à retrouver de l'Ancien et du Nouveau Testament; tout était à montrer aux pèlerins enthousiastes, avides comme les nôtres de précisions topographiques et prêts à s'incliner avec respect devant n'importe quelle ruine.

Toutefois, un changement survient, dès la fin du IVe siècle, dans la conception de la vie religieuse. Sous l'effet des persécutions ariennes, qui désolèrent l'Orient, de la mort de Constantin à l'avènement de Théodose, 337-378, ou sous l'action grandissante des idées pachomiennes, se fondent dans les grandes villes de vrais couvents de cénobites, couvents d'hommes et couvents de femmes, qui diffèrent assez peu de ceux d'aujourd'hui et partagent leur temps entre la prière et l'étude, le travail manuel et les œuvres de bienfaisance. Mais ces monastères, par le personnel même qui les composait, passèrent presque inaperçus: ils n'étaient qu'un reflet de la vie monastique occidentale, parfois de simples colonies de Latins. On les rencontre sur le mont des Oliviers avec Mélanie l'aïeule et Rufin, aux portes de Bethléem avec saint Jérôme et sainte Paule, près d'Éleuthéropolis avec saint Épiphane de Salamine. Quel prestige auraient pu exercer sur l'Oriental défiant et particulariste des hommes dont il ignorait généralement la langue et qui nourrissaient à l'endroit de ses dévotions ou de ses coutumes un dédain souvent arbitraire, presque jamais déguisé? Si édifiante que parût leur existence et qu'elle le fût en réalité, la présence de ces étrangers n'était pour les Syriens qu'un scandale. Pouvaient-ils applaudir aux scènes de violence que suscitait à leur digne pasteur, Jean de Jérusalem, le turbulent Épiphane, un Palestinien sans doute, mais aussi le protecteur avoué des Latins? Pouvaient-ils s'édifier au spectacle des brouilles et des réconciliations incessantes que tentaient Mélanie et sainte Paule, surtout Rufin et saint Jérôme, dont l'amitié proverbiale avait jadis couru le monde et qui se déchiraient aujourd'hui devant le monde entier? Aussi, n'y

a-t-il pas lieu de s'étonner que les Orientaux aient d'ordinaire gardé le silence, et un silence calculé, sur de si belles fondations monastiques et que d'autres ne les aient signalées que pour en marquer leur étonnement. Déjà, Possidoine chuchotait à l'oreille de Pallade tout ce qui se disait au monastère de la tour d'Ader sur le caractère irascible et vindicatif de saint Jérôme et Pallade lui-même nous confie discrètement que Paule la Romaine serait une sainte accomplie, si elle n'avait eu la malencontreuse idée d'accepter comme père spirituel le fougueux Dalmate.

Les laures et les couvents de cénobites ne suffisaient pas à satisfaire tous les esprits ni tous les tempéraments. Si grande que fût la liberté laissée dans les laures à l'initiative personnelle, elle se voyait restreinte, deux fois la semaine, par des exercices communs et, chaque jour, par une surveillance paternelle, dont ne pouvaient s'accommoder certains caractères. A ces indépendants, les rênes de l'obéissance, si lâches et si flottantes qu'on les leur laissât sur le cou, semblaient toujours d'un poids insupportable. Ils préféraient vivre seuls, à leur guise, dans le désert, aux abords des grands chemins ou près des portes des villes, selon que l'inspiration d'en haut les poussait ici ou là, ou qu'ils obéissaient à leurs caprices. S'il y avait de saintes gens parmi ces irréguliers de la vie religieuse, ce n'était pas le cas du plus grand nombre et beaucoup de ces gyrovagues déshonoraient par les scandales ou par leurs excentricités le saint état dont ils se disaient les représentants.

Une classe de moines avait eu surtout le don d'attirer sur elle les regards complaisants de la foule et les sarcasmes bien justifiés des honnêtes gens. On les appelait βοσκοί, mot grec qui signifie pâtres et que l'on devrait plutôt traduire ici par *brouteurs*. Ces religieux, que l'on peut comparer aux gymnosophistes de l'Inde, hommes et femmes, vivaient dans les déserts ou dans les champs, à peine vêtus, paissant l'herbe comme les animaux qui composaient leur unique société. Trop souvent, ils ne se contentaient pas de manger comme les bêtes, ils en prenaient les mœurs et les allures et, quand se présentait une occasion favorable, ils se dédommageaient de leurs jeûnes contre nature par des orgies dont saint Jérôme nous a laissé le récit écœurant.

Il y avait d'autres moines, qui détournaient une pensée de saint Paul de son vrai sens et simulaient la folie pour le Christ. Ceux-ci vivaient de préférence dans les grandes villes et, si le dixième seulement des singularités qu'on leur attribue est véridique, il faut en conclure que leur folie n'était pas du tout simulée. Tous ces traits qu'il serait facile d'appuyer de noms propres montrent à quelle aberration descend la nature humaine, quand elle n'est pas contenue dans les justes limites de la prudence et de la modération.

Plus que toute autre, la nature syrienne y est inclinée. A l'aurore du ve siècle, le besoin se faisait sentir en Palestine d'une main de fer, qui vînt imposer à tous une ferme discipline et refréner les ardeurs intempestives. Cet homme, désiré et préparé de loin par la Providence, c'était l'Arménien Euthyme. S'il ne réussit pas à ramener dans les laures et les monastères tous ceux qui vivaient plus ou moins en marge de la société monastique; s'il y eut encore, de son vivant comme après sa mort, des ermites, des brouteurs et des fous, du moins, sous sa chaude influence, les semences de la vie religieuse, déposées en terre par saint Chariton, germèrent et s'épanouirent en une floraison magnifique de science et de sainteté.

(*A suivre*).

S. VAILHÉ.

MÉLANGES

A PROPOS D'UNE ÉDITION DES ŒUVRES DE SCHENOUDI : LA VERSION SYRIAQUE DES PRIÈRES DE SCHENOUDI, DE JEAN LE NAIN, DE MACAIRE L'ÉGYPTIEN ET DE SÉRAPION.

I

Si l'on en croit les attributions des manuscrits, les solitaires égyptiens ont laissé de nombreuses productions littéraires. Sans parler de leurs *Apophthegmata* (*ROC*, 1907, p. 43 sqq.), sept lettres conservées en latin et treize lettres conservées en arabe sont attribuées à saint Antoine; cinquante homélies, sept opuscules, des règles, des lettres et des discours, le tout conservé en grec ou en syriaque, sont attribués à saint Macaire; vingt-neuf discours conservés en grec et en syriaque sont attribués à Isaïe de Scété; de nombreux écrits conservés en syriaque sont attribués à Jean de Lycopolis; des lettres, conservées en syriaque, sont attribuées à Ammon de Scété, etc. A tous ces ouvrages des moines égyptiens, M. Amélineau ajoute quelques fragments coptes, glanés dans les bibliothèques de Naples, d'Oxford et de Paris et qui sont attribués (deux par les manuscrits, les autres par les éditeurs) à Sinouthios, lequel s'identifierait avec Schenoudi, l'un des fondateurs du monachisme égyptien du IVe au Ve siècle (1).

Ces fragments (p. 1-160) sont au moins au nombre de douze et proviennent de huit manuscrits différents. M. Amélineau les dispose sous cinq chapitres :

I. Six feuillets de Naples. Les quatre premiers qui se suivent « d'une onciale abâtardie de basse époque » portent (*a*) la

(1) *Œuvres de Schenoudi*, texte copte et traduction française, t. I, fasc. 1. Paris, Leroux, 1907, in-4, 160 pages de texte, traduction, variantes et notes, et cent douze pages d'introduction, cinq planches, 25 fr.

fin d'un premier sujet, sans attribution, que nous transcrirons plus bas, puis un second sujet (*b*) qui porte deux fois (en tête et au haut d'une colonne), à l'encre rouge, le génitif grec ϩⲓⲛⲟⲩⲑⲓⲟⲩ « de Sinouthios ». Il est possible que ce second sujet où l'on ne trouve ni *incipit* ni *desinit* soit lui-même formé de deux extraits. Les deux derniers feuillets, qui semblent provenir d'un autre manuscrit, n'ont aucune attribution (*c*).

II. Onze feuillets de Naples « d'une onciale très négligée » où « le scribe a commis des fautes atroces » et quatre feuillets d'Oxford qui contiennent : (*d*) un fragment sans attribution (p. 15-16); (*e*) une fin de lettre sans *explicit* (p. 17) suivie immédiatement du titre grec ϩⲓⲛⲟⲩⲑⲓⲟⲩ ⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ. « Lettre de Senouthios », cette lettre (*f*) suit (p. 18-33) sans *incipit;* et enfin (*g*) deux feuillets en mauvais état sans pagination.

III. Trente-cinq feuillets de Naples « du neuvième siècle environ » et quarante-huit de Paris, sans aucune attribution, contenant (*h*) un fragment (p. 37-73) sans nom d'auteur, puis immédiatement un long discours (*i*) sous le titre : *Discours de l'affligé ou de celui qui est triste* (p. 74-137), et un fragment (*j*) (p. 137-149) sur les devoirs des supérieurs et de leurs seconds, puis des procureurs et des moines.

IV. Six feuillets de Naples sans aucune attribution (*k*) contenant une exhortation à la persévérance et des remerciements pour la confection de certains habits. Cette pièce semble apparentée aux pièces *h* et *i*.

V. Deux pages, sans attribution, d'un fragment (*l*) dont la plus grande partie est à paraître. Nous nous bornerons donc à proposer quelques remarques sur l'authenticité des pièces *a* à *k*. Tous les auteurs qui se sont occupés de Schenoudi ont admis cette authenticité, sinon toute base leur aurait manqué pour asseoir leurs travaux. L'ordre logique aurait cependant été de publier d'abord et décrire tous les manuscrits, avant d'en étudier et commenter quelques fragments. Nous allons tomber dans le même travers en critiquant les premiers fragments, mais nous nous réservons du moins le droit de changer d'avis, s'il y a lieu, lorsque toutes les pièces des procès seront enfin sous nos yeux.

1° Les pièces *b* et *f* sont seules attribuées nommément à Sinouthios. *On ne peut rien en conclure en faveur des pièces*

voisines, car la pièce *b* est notée d'un simple nom à l'encre rouge comme les extraits qui forment les chaînes; la pièce *f* n'a ni adresse ni *incipit* et semble aussi un extrait. Il semble donc que nous avons là des extraits d'auteurs quelconques et non d'un seul auteur. Il suffit de se reporter à la description du manuscrit qui était consacré tout entier aux œuvres de Sévère (*supra*, p. 120-122) pour se convaincre que les scribes coptes apportaient dans ce cas un tout autre soin au titre et à la numérotation des pièces.

De plus *la forme grecque Sinouthios* (équivalent grec du copte Schenoudi) *crée un préjugé en faveur d'une époque plus récente.* Les homonymes ont dû être nombreux : Nous avons sous la main un patriarche d'Alexandrie vers l'an 869 (cf. Wright, Mss. syriaques de Londres, p. 1196) et un autre ስኑዉስ (Senouthios) qui semble avoir été grand épistolier, car la littérature éthiopienne nous conserve deux lettres écrites par lui en 1034 et 1035 au seul Denys, patriarche d'Antioche (Zotenberg, Mss. éth. de Paris, p. 123) (1).

Enfin si les deux pièces étaient attribuées clairement à l'archimandrite (ce qui n'est pas), *on aurait encore le droit de se demander si elles sont plus authentiques que bien des écrits mentionnés plus haut et attribués à Antoine, Macaire, Isaïe, Ammon, etc.*

En somme Zoéga, vers l'an 1800, en face d'un monceau de feuillets, a choisi le premier fil conducteur qui s'offrait à lui, si ténu soit-il, et il a eu raison, mais aujourd'hui, dans ce premier fascicule, M. Amélineau a tort de se cacher entièrement sous les ailes de son ancêtre (2) et de ne rien voir au dehors. Il devait prendre pour titre : *Œuvres attribuées à Schenoudi,* nous faire grâce de ses cent douze pages d'introduction, donner des textes, des descriptions de mss. et des planches, et renvoyer toutes les théories à la fin de la publication.

2° Le fragment *d* n'appartient pas à Schenoudi. On y lit :

... Celui qui s'abstient en dehors de la doctrine des cent dix-huit (*sic*) évêques qui se réunirent à Nicée. Puisque votre Force fait souvenir

(1) Ajoutons, comme homonyme, Sinôdà, préfet d'une province d'Égypte au VIIe siècle, *Chronique de Jean de Nikiou*, p. 577.

(2) Tous les fragments du présent fascicule sont empruntés à Zoéga, deux seulement sont complétés par un fragment de Paris et un fragment d'Oxford.

de mon peu de valeur pour une œuvre de foi, mon Seigneur le Roi, qui est ce chien mort pour s'interposer à une œuvre de cette sorte? Le chien, à la vérité, par la sagesse extérieure, manifeste sa domesticité envers ceux qui sont doux à son égard en agitant vers celui-là son arrière-train ou sa queue et en baissant ses oreilles derrière sa tête, comme le dit la philosophie platonicienne...

M. Amélineau a d'ailleurs écrit (p. LXXII) : « je crois que cette lettre est un pur exercice de style » ; nous ajoutons : « d'un auteur non désigné, mais pas de Schenoudi ».

3° Le fragment *h* ne semble pas être de Schenoudi.

Il est assez incohérent : l'auteur s'adresse la plupart du temps aux hommes, p. 42, p. 66; cependant, vers la fin, il s'adresse à la supérieure d'un couvent de femmes, p. 68 sqq.; tantôt il se vante et tantôt il s'excuse d'avoir fait œuvre de juge temporel, de gouverneur, comme il dit; enfin il cite Schenoudi et en est donc distinct (p. 40-43) :

Peut-être me fais-tu honneur ou me glorifies-tu grandement parce que je force quelques-uns en toi, dans le trouble souventes fois, à aimer de force Dieu et ses commandements, à détester la souillure, la désobéissance et toute œuvre mauvaise! Je me suis fait étranger à la douceur, à la longanimité... Je vous le dis, ô frères, tout trouble et toute œuvre de cette sorte que Dieu nous a faits, m'étaient plus à cœur et à souci que le miel, et c'est ainsi que nous les avons tous faits, parce que c'était le temps et l'ordre de Dieu. Mais maintenant aussi, il ne m'est pas à souci de les faire, mais je les hais plus que le fiel... Il y a un temps pour toute chose.... Ainsi si Schenoudi (ϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ) a tué des hommes, c'est que leur vie était terminée ou que c'étaient les jours où il a plu à Dieu de les visiter. N'est-il pas écrit dans la lettre, ou ne te rappelles-tu pas que dès le commencement il a dit fort souvent, criant dans une grande affliction et avec reproche, assis en ton milieu, pendant que nous étions réunis ensemble (1).

Comme l'auteur termine par une exhortation au support

(1) D'après M. Amélineau « il a dit » est synonyme de « je vous ai dit ». C'est une manière d'expliquer un texte difficile, mais l'explication est assez étrange pour que nous ne l'admettions pas encore. Il faut d'abord que tout soit publié, puis que les Coptisants cherchent, *en tenant compte des fautes ordinaires du scribe*, si les traductions de M. Amélineau ne doivent pas être modifiées. Car l'auteur devait écrire pour être compris et bien des passages du présent fragment n'ont pas de sens. Nous regardons l'équivalence, supposée souvent, de la première et de la troisième personne comme un simple expédient en attendant mieux.

mutuel et au pardon (p. 70-73), on se le représente volontiers comme un de ces patriarches investis du pouvoir temporel par les Arabes et qui utilisaient ce pouvoir aussi bien pour faire rentrer les impôts que pour ramener au giron de leur église les brebis égarées. Il se trouve ensuite un peu gêné pour expliquer ses actes de violence, assure qu'il ne recommencera plus, se prévaut d'une faute prétendue de Schenoudi, qu'il pallie d'ailleurs, et recommande enfin la charité.

Cette manière de voir est encore confirmée par un autre texte (p. 59-60 et LIII).

Est-ce que tu ne vois pas ou n'entends pas dire ce qu'ont fait les barbares à des synagogues qui te ressemblent et aussi *à la ville* proche de toi, *à des villages* et tous les autres lieux? Certes la douleur, la ruine, la dévastation qu'ont faites *les ennemis des fils de l'Église*, plus encore les *morts des hommes* suffisent pour châtier le cœur des sages. Est-ce que ce n'est pas une merveille que tu saches qu'*une foule nombreuse est allée se noyer* dans le fleuve, que *beaucoup sont morts sur les montagnes*, qu'*on a fait beaucoup de prisonniers*, qu'*on a perdu un grand nombre de vierges*, qu'*on a brûlé des églises*, qu'*on en a dépouillé d'autres*, qu'*on a fait de grands maux à nos amis ou à nos frères*... Nombreux sont aussi ceux qui gémissent sur la terre à cause *des guerres et des souffrances qui existent*...

Puisqu'on fait mourir Schenoudi vers 451, nous ne voyons pas bien à quelles dévastations et persécutions il pourrait faire allusion au commencement du cinquième siècle; il ne peut pas s'agir des déprédations de quelques bédouins, tandis que tout se comprend très bien au temps de la domination arabe et se trouve commenté par les textes de Makrisi traduits ci-dessus par M. Leroy.

Bien d'autres passages encore nous semblent inapplicables à Schenoudi. Nous n'avons jamais lu qu'au commencement du cinquième siècle le supérieur ait eu droit de vie et de mort sur ses moines. Tout au contraire, il semble qu'à cette époque on quittait la vie religieuse aussi facilement qu'on l'avait embrassée. Or l'auteur du fragment parle beaucoup de coups de bâton et de fouet, p. 44, 46, 47, 49; « des œuvres de gouverneur » qu'il a faites, p. 41, 42, 43, 48. Il écrit encore, p. 44 :

Est-ce que celui qui te parle n'a pas tourmenté quelques-uns en toi jusqu'à ce qu'ils se roulassent sur la terre à la façon de ceux qui vont mourir, et il n'en est rien résulté pour eux. Et s'il a frappé ou (donné)

un seul coup de bâton à celui qu'il avait interrogé (et qui) avait menti, je sais qu'une foule parmi toi diront qu'il est mort violemment avant (la fin de) son âge. C'est pourquoi, non seulement certes je cesserai de faire ces œuvres de soldat, mais je ne donne pas aussi permission aux hommes parmi toi ou à d'autres en d'autres lieux, de frapper un homme en mon nom...

Nous savons par contre qu'à l'époque de la conquête arabe les patriarches exerçaient la juridiction temporelle. C'est donc à cette époque que nous reporterons notre fragment; nous l'intitulerions volontiers : « Apologie et acte de contrition (anonyme) d'un émule vieilli et malade du Makaukas » (1). S'il écrivait d'Alexandrie aux moines de Schenoudi, il avait tout intérêt à s'autoriser d'un acte, plus ou moins authentique, de leur légendaire fondateur (2).

4° Il n'y a plus aucune raison pour attribuer à Schenoudi la pièce *i* « discours de l'affligé » (3). L'auteur est affligé parce qu'il a transgressé un serment. Il le dit douze fois en neuf pages (p. 79-87) et le répète encore p. 94 à 99, 102 à 104, 115, 117 à 119, 131. Si la pièce n'est pas un pur exercice littéraire, on la concevrait assez bien sous la plume d'un renégat repenti, et on la placerait volontiers aussi au temps de l'islam où il fallait employer quelques précautions pour rendre sa pensée sans choquer le rude vainqueur.

5° Il en va de même de la pièce *j* qui porte aussi des indices récents (p. 146) :

Ceux-là ont gardé les lois qui ont été données.... les lois que nos pères nous ont données.... ce que nos pères nous ont enseigné, les paroles qu'ils nous ont ordonnées ou toutes (celles) qu'ils nous ont écrites...

Il ne peut donc s'agir de Schenoudi qui a été le propre légis-

(1) Ce Makaukas, patriarche, tyran, percepteur d'impôts, qui aurait introduit les Arabes en Égypte et envoyé à Mahomet, en cadeau, deux jeunes Égyptiennes de noble naissance, a d'ailleurs chance d'avoir été trop noirci par les écrivains grecs.

(2) Les citations de l'Écriture mériteront aussi une étude très minutieuse. Beaucoup ne se retrouvent pas dans la Bible tels que les fragments coptes les donnent. Si l'ancienne version copte ne rend pas compte de ces différences, il restera à les expliquer.

(3) On la lui attribuait parce qu'elle suit la précédente qui était censée lui appartenir.

lateur de ses communautés (1), mais d'un supérieur beaucoup plus récent.

6° On attribuait le fragment *k* à Schenoudi à cause de sa ressemblance avec les fragments *h* et *i* qui étaient censés être de cet auteur. Il est donc maintenant à rejeter aussi à l'époque arabe.

7° Enfin les petits fragments *a c e g* n'ont aucune importance. Pour le montrer et donner une idée de ce genre de littérature, nous citons intégralement le fragment *a* (p. 1-3) :

... l'homme malade que nous envoyons ou qui est près de vous, afin que vous nous l'envoyiez, surtout à cause de notre sollicitude, ou si vous ne dites pas père seulement de la langue. Qu'est-ce que cela fait si je le livre de mes mains à l'une chez vous ou même chez nous? Qu'est-ce qu'il ne faut pas (faire) certes, afin que je l'arrache de la main des autres de manière à ne pas la leur donner, ou que je vous exhorte à boire du vin, ce qui ne me plaît pas, afin que les vaillants parmi vous fassent des œuvres de martyre? Est-ce que ce n'est pas l'œuvre de tous les saints, est-ce que ce n'est pas souffrance ou affliction ce qui est écrit dans l'Écriture? Est-ce qu'il n'y a pas quelque repos ou.... s'il ne le boit pas jusqu'à ce qu'il (en) meure? Mais je voulais, en dehors des canons qui nous gouvernent, faire que pas un seul de vous murmure (*sic*) ou accuse et faire que sa bonne action ne vienne pas par force, mais de son bon gré. C'est pourquoi informez-moi avec sûreté dans ce que vous m'écrirez toutes à la fois, sans rien cacher, comment vous avez enlevé cette règle chez vous afin que je sache quelle est l'utilité près de Dieu et près des hommes. Et quant à vos six fois du soir, faites votre prière seulement dans votre maison; ne faites rien jusqu'à ce que j'aie le loisir de considérer cette chose et d'autres œuvres encore ressemblant à celle-ci, car je juge de manière à faire que les hommes n'aient rien à dire sous aucun prétexte au jour du jugement. Et le matin aussi, faites vos prières bellement, et votre petit travail de mains, faites-le aussi selon nos canons; ne prévenez pas midi outre mesure, de peur que vous ne le fassiez étant troublés; ne vous levez pas non plus avant l'heure. Je vous l'ai dit souventes fois : ce n'est pas le lieu pour l'homme de manifester sa vaillance que le milieu de vieillards et de vieilles femmes, d'enfants et de ceux qui souffrent tant et plus parmi nous; mais (c'est) le moment de prier sans cesse, des

(1) Les règles attribuées à Schenoudi ne portent pas son nom. Elles peuvent n'être antérieures que d'assez peu à la rédaction légendaire de son histoire. Quant à l'oncle de Schenoudi, nommé Bgoul, la version syriaque de la Vie de Schenoudi (Paris, Leroux, 1900, p. 28) en fait *un solitaire*, qui habitait *une cellule* et la partagea avec son neveu. Le copte et l'arabe ont changé « cellule » en « monastère », ce qui a permis d'imaginer que Bgoul lui-même avait dirigé un monastère et lui avait donné une règle. Avec un peu de bonne volonté, on reconnaissait même cette règle dans un fragment copte anonyme.

récitations nombreuses et des nuits de veille avec force, c
chez les sages. Et celui qui désire s'abstenir pour endurer des
tant et plus, qui ne se réjouirait avec lui dans le ciel et sur
parmi tous les hommes qui désirent la gloire de Dieu et
ces lieux saints? Seulement ne négligez pas de m'informer,
de Dieu est en ma présence en toute heure à cause de vous: Je v
de prendre souci de vos compagnes en toute chose convenable,
vous donniez rafraîchissement à mon cœur. Portez-vous bien,
moi.

Voilà tout le premier fragment, écrit en « parler nègre (1) », conservé dans un seul manuscrit, moderne et mauvais. ne voyons pas quel motif on peut avoir de le reporter au c mencement du cinquième siècle et à Schenoudi lui-m nous n'osons pas en faire une critique interne de crain tabler sur une traduction imparfaite.

II

Pour nous reposer un peu de ces textes tronqués, souvent incompréhensibles, sans attribution, conservés presque toujours dans un manuscrit unique et mauvais, nous avons songé à éditer, comme repoussoir, quelques versions syriaques d'écrits attribués aussi à des pères Égyptiens. Voici d'abord les prières à Schenoudi (2), Jean le Nain (3), Macaire l'Égyptien (4) et Sérapion (5).

Ces prières ont joui de grand crédit dans l'Église Jacobite,

(1) « Au fond l'égyptien n'est que du *petit nègre* plus précis, mais procédant d'une manière analogue. Et le copte fait de même », p. xxx, note 1. « Pour exprimer les idées abstraites où parfois il se complaît, Schenoudi n'a à son service qu'une langue vieillie à la vérité, mais qui ressemble, malgré tout, de très près à celles qu'emploient encore les Nègres dans l'intérieur de l'Afrique, où un même suffixe dans la phrase peut représenter jusqu'à trois sujets différents », p. vi.

(2) IVe-Ve siècle. L'un des fondateurs des communautés monastiques. Accaparé par les Jacobites, il a été négligé par le monde grec. Par contre les Jacobites lui ont consacré un certain nombre de panégyriques tendancieux, sans doute assez récents, en tout cas suspects.

(3) Ou Jean le Petit, ou Jean Kolobos, moine de Scété (IVe au Ve siècle), bien connu par les apophthegmes et par un panégyrique plus récent.

(4) IVe siècle, bien connu par les apophthegmes, l'histoire lausiaque, etc.

(5) IVe siècle. Sans doute le Sindonite, que l'histoire lausiaque conduit à Athènes, à Sparte et même à Rome. Son cantique est de beaucoup le plus long et a quelque ressemblance avec le *Benedicite Dominum*.

car elles se trouvent dans l'office des petites heures (mss. de Paris 111, 177, 178) (Macaire à Nones, Schenoudi au milieu du jour, ms. 177, ou à Complies, ms. 178), et figurent encore à la suite des Psautiers (mss. 13 et 16) en compagnie des cantiques du prophète Isaïe, de Moïse, d'Ananias, de Siméon, de Zacharie etc.

Prière de Schenoudi.

ܐܠܗܐ (1) ܐܝܟ ܡܢܛܪܝ (2). — ܐܠܗܐ ܪܚܡܢܝ (3) ܒܟܠ ܡܕܡ ܕܥܠܡܐ ܗܢܐ ܘܕܥܠܡܐ ܕܐܬܐ ܒܟܠ ܡܠܬܐ ܘܒܟܠ ܡܠܠܐ ܘܒܟܠ ܪܥܝܘܢ ܠܒܐ. ܐܠܗܐ ܐܬܪ ܥܠܝ ܒܥܠܡܐ ܗܢܐ ܘܒܥܠܡܐ ܕܐܬܐ. ܐܠܗܐ ܐܬܪ ܥܠܝ ܕܚܛܝܬܝ ܠܟ ܐܢܐ ܟܒܪܐ ܡܝܬܐ ܐܦ ܐܢܬ ܐܠܗܐ ܛܒܐ ܘܡܪܝܐ ܡܚܠ ܠܝ. ܐܠܗܐ ܠܐ ܬܦܪܥܢܝ ܘܠܐ ܬܙܥܪܢܝ ܒܫܥܬܐ ܕܢܦܩ ܢܦܫܐ ܡܢ ܦܓܪܐ. ܐܠܗܐ ܠܐ ܬܟܝܢܢܝ ܗܫܐ ܒܪܓܙܟ ܘܠܐ ܬܣܝܪܢܝ ܒܩܨܦܟ ܐܠܗܐ ܠܐ ܬܬܪܥܝ ܥܠܝ ܟܚܛܝܬܝ ܘܒܝܫܝ ܥܒܕܝ ܕܡܬܚܙܐ ܩܕܡ ܦܪܨܘܦܟ. ܐܠܗܐ ܠܐ ܬܟܣܐ ܡܢܝ ܦܪܨܘܦܟ ܒܝܘܡܐ ܕܬܬܓܠܐ ܠܟ ܒܝܕ ܒܢܝܢܫܐ ܕܥܠܡܐ ܗܢܐ ܘܕܥܠܡܐ ܕܐܬܐ ܐܠܗܐ ܠܐ ܬܦܟ ܦܢܝܟ ܡܢܝ ܒܝܘܡܐ ܕܬܕܝܢ ܠܟܣܝܬܐ ܘܠܓܠܝܐ ܕܒܢܝܢܫܐ (4). ܐܠܗܐ ܡܪܝܐ ܕܐܬܬܪ ܒܪܝܬܐ ܕܥܠܡܐ ܗܢܐ ܘܕܥܠܡܐ ܕܐܬܐ ܐܠܗܐ ܠܐ ܬܫܒܩܢܝ ܡܢ ܒܝܬ ܡܫܝܚܐ ܕܢܬܩܛܠ ܠܡܘܬ ܘܢܬܩܒܪ ܘܢܩܘم ܠܬܠܬܐ ܝܘܡܐ ܘܢܬܩܫܪ ܠܟ ܠܡܪܝ ܕܢܬܦܪܩ ܡܢ ܒܝܫܐ ܕܢܫܬܪ

trouver en moi quelque chose qui lui appartienne et dominer sur moi. — Dieu, rends mon cœur comme un glaive aiguisé contre toutes les pensées de péché, afin que je puisse les chasser de mon cœur. — Dieu, qui as réprimandé la mer et elle s'est apaisée, chasse les mauvaises passions de ma nature portée au péché, afin que le péché soit éteint et disparaisse de tous mes membres. — Dieu, donne-moi pour toujours un cœur pur dans la foi orthodoxe dans les siècles des siècles. Amen.

Prière de Jean le Nain.

ܪܚܡܐ (1) ܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ. — ܢܛܪܢܝ ܘܠܐܬܫܘܠ ܡܢܝ ܟܠ ܡܕܡ ܕܠܝ ܠܐ ܐܦܠ. ܡܬܚܝܠ ܠܒܝ ܟܣܝܦܐ
ܠܡܬܟܠ ܡܢ ܟܠ ܡܚܫܒܬܐ ܒܝܫܬܐ ܕܠܐ ܢܬܟܠ ܠܡܢܝ ܡܢ ܠܒܝ. ܡܢܗܪ ܠܝ ܐܝܟ ܕܝܡܐ ܘܫܬܩܬ. ܡܦܪܩ ܠܝ ܡܢ
ܡܕܡܐ ܒܝܫܬܐ ܕܒܥܠܡܐ ܕܝܢ ܕܠܐ ܢܬܟܠ ܡܢ ܡܕܡ ܕܒܝܫ ܒܟܠ ܐܝܒܪܝ ܕܢܗܘܐ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ ܘܬܡܢ
ܡܪܝܢ ܐܠܗܝ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ ܐܡܝܢ +

Prière de Jean le petit. — Notre-Seigneur Jésus le Messie, conserve-moi, et préserve-moi de tomber. Fortifie-moi de ta force et aide-moi en tout ce qui m'est utile. Donne-moi de faire ta volonté ici et là, notre-Seigneur et notre Dieu, à jamais.

Prière du père Macaire l'Égyptien.

ܪܚܡܐ (2) ܐܝܟ ܡܬܬܝܬ ܠܡܦܪܩܢ (3). — ܗܘܐ ܐܚܬܢܝ ܐܝܟ ܡܕܡ ܕܐܬܝ ܠܝ ܠܐ. ܡܚܦܝܢ
ܒܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܡܢ ܩܢܝܢܐ ܠܝ. ܡܢ ܕܝ ܕܢ ܡܚܦܝܢ ܕܡܫܬܡܫܢ ܠܟܠ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ. ܐܬܝ ܠܟ ܡܢ ܡܕܡ ܐܝܟ
ܡܬܟܠ ܒܬܠܬ ܡܚܫܒܬܐ. ܡܢܗܪ ܠܝ ܒܡܕܡ ܕܢܗܘܐ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܟܠ ܐܝܒܪܝ (4) ܠ ܡܫܬܡܫ ܠܝ ܠܡܚܝܠ. ܡܢܗ ܠܟ
ܡܫܬܡܫ ܒܡܢܬ ܐܝܟ ܠܐ ܡܫܬܡܫ ܒܫܠܡܐ. ܡܫܬ ܠܟ ܡܢܝ ܡܪܝ ܐܠ ܡܫܬܡܫ ܒܟ ܕܝܢ ܒܟ. ܡܫܬ ܠܝ ܡܢ
ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܡܢ ܠܟ ܡܢ ܡܢܝ ܡܢ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ
ܡܢ ܗܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ ܐܡܝܢ. ܡܢ ܠܟ ܡܢ ܡܢ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܐܝܟ
ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܡܢ ܠܟ ܡܢ ܡܢ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ.
ܡܢ ܠܟ ܡܢ ܡܢ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܡܢ ܠܟ ܡܢ ܡܢ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ
ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܡܢ ܠܟ ܡܢ ܡܢ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܡܢ ܠܟ ܡܢ ܡܢ ܡܕܡ ܕܐܝܬ
ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܡܢ ܠܟ ܡܢ ܡܢ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ.
ܡܢ ܠܟ ܡܢ ܡܢ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܡܢ ܠܟ ܡܢ ܡܢ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ
ܒܗ ܗܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܡܢ ܠܟ ܡܢ ܡܢ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܡܢ ܠܟ ܡܢ ܡܢ
ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܡܢ ܠܟ ܡܢ ܡܢ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܝ ܠܡܥܒܕ ܒܗ ܗܢܐ ܠܥܠܡ

vie approche, que le soir m'atteint, que je ne puis accomplir le reste de la pénitence de mes péchés et que je ne puis demander une multitude d'années pour (expier) la multitude de mes péchés. Épargne-moi, Seigneur, devant ton redoutable tribunal; aie pitié de moi, ô Dieu, lorsqu'il n'y aura pas de miséricorde pour beaucoup, et jette-moi un regard de paix et de douceur dans ce jugement que tu rendras avec justice. Guéris-moi dès ici et je serai en santé. Relève-moi dans ta miséricorde et conduis-moi à la pénitence, afin que je puisse te rencontrer là-(haut) à visage découvert. Ne me laisse pas au pouvoir de mes ennemis, Seigneur, que je ne devienne pas la proie de ceux qui tendent des embûches à mon âme, que je ne sois pas privé de ta grâce, et que je ne sois pas dépouillé du don du Saint-Esprit. Je laverai, Seigneur, la souillure de mes habits, pour que je n'aille pas aux ténèbres extérieures, avec celui qui n'a pas été jugé digne du festin. Éclaire ma lampe avec l'huile des bons serviteurs, afin que je ne sois pas jeté dehors avec les vierges folles. Notre-Seigneur, épargne-moi cette parole pleine de désespérance qui dit à ceux de gauche : *Je ne vous connais pas*. Par le sang de la Croix que tu as répandu pour nous, délivre-moi, vivifie-moi selon tes miséricordes pour que je garde le témoignage de ta bouche, que je te glorifie et que je me complaise dans ton royaume durant les siècles des siècles. Amen.

Prière du père Sérapion.

ܪܚܡܐ (1) ܕܐܝܟ ܡܬܩܪܒ. — ܡܢܘܢ ܐܢܐ ܟܕ ܐܬܐ ܠܝܘܡܐ ܕܠܐ ܐܬܝ ܠܡܥܒܕ ܫܠܡܐ ܕܚܛܗܝ ܘܠܐ ܐܬܝ ܠܡܒܥܐ ܫܢܝܢ ܣܓܝܐܐ ܠܡܚܝܠ ܠܟܠ ܡܢ (2) ܕܠܐ ܢܗܘܐ ܪܚܡܐ ܠܡܚܝܠ ܠܟܠ ܡܢ ܕܠܐ ܢܗܘܐ ܫܠܡܐ ܒܗ. ܐܠܗܐ ܡܪܝܐ ܐܢ ܠܐ ܡܢ ܚܛܝܬܝ ܡܪܝܐ. ܐܝܟ ܕܐܬܝ ܕܢܬܕܝܢ ܒܕܝܢܐ ܫܪܝܪܐ. ܐܦܠܐ ܡܢ ܕܠܐ ܢܗܘܐ ܐܦܝ ܡܢ ܕܝܢ. ܡܪܝ ܐܢ ܡܢ ܚܛܝܬܝ ܡܪܝܐ. ܐܝܟ ܕܐܬܝ ܠܡܢܬܪ ܡܪܝܐ. ܡܪܝ ܐܢ ܡܢ ܒܥܠܝ ܕܢܗܘܐ ܒܝܕ ܒܥܠܝ ܕܒܥܝܢ ܠܝ ܢܦܫܝ. ܡܪܝ ܐܢ ܡܢ

ܒܟܝܢܐ.. ܢܚܣܪ ܡܢ ܡܢܝܕܥܐ ܒܥܦܪܐ (1) ܕܪܥܐ ܕܝܠܝ ܡܢܐ ܕܟܠܗܘܢ ܐܝܒܪܝ. ܐܠܗܝܢ ܥܠ
ܪܚܡܝܟ. ܢܫܬܚܘܢ ܡܢ ܐܪܥܐ ܕܐܦܪܝܡ ܒܫܡܐ ܡܪܝܡ ܐܝܟ ܕܢܚܐ. ܡܪܝܐ ܫܠܝܚ ܕܚܝܠܐ ܐܝܟ
ܕܪܥܐ. ܢܫܬܚܘܢ ܡܢ ܫܠܦ ܡܢܗ ܒܫܡܐ ܕܐܝܟ. ܡܪܝ ܐܢܐ ܥܦܪܐ ܕܠܝ. ܡܪܝ ܐܢܐ ܠܝ ܕܠܝ
ܚܝܠ ܡܪܝܢܝ (2). ܡܝܬܝܐ ܕܡܝܬܪܐ. ܡܪܝܢ ܚܝܠ ܡܫܬܒܚ. ܡܢܗ ܒܟܝܢ ܡܢ ܫܠܦ ܡܪܝ
ܠܥܠܡܐ. ܢܫܬܚܘܢ ܡܢ ܫܠܦ ܕܬܟܝܠܘܬ ܒܟܝ. ܡܪܝ ܐܝܟ ܕܟܘܟܒܐ. ܠܗ ܐܝܬܝ ܐܝܟ
ܕܢܫܬܚܘܢ ܡܢ ܫܠܦ ܡܪܝ ܕܠܝ ܒܫܡܐ. ܢܫܬܚܘܢ ܡܢ ܫܠܦ ܕܚܝܠ. ܡܪܝ ܐܢܐ ܠܝ ܕܠܝ
ܐܢܐ. ܒܡܪܝ (4) ܕܟܝܢܝ ܡܫܝܚ ܒܝ ܡܪܝ. ܠܢܚܣܪ ܡܢ ܫܡܝܐ ܒܪܚܡܘܗܝ ܕܥܠܡܐ.
ܡܪܝ ܐܢܐ ܒܪܚܡܘܗܝ ܕܒܝ ܐܢܐ ܕܟܝ ܐܢܐ. ܢܚܣܪ ܡܢ ܫܡ ܫܡܝܡܐ ܒܐܪܥܐ ܒܪܚܡܘܗܝ ܕܫܡܝ
ܒܫ ܐܝܟ. ܠܢܚܣܪ ܡܢ ܥܢܝܐ ܒܥܠܡܐ ܒܡܪܝ ܐܝܟ ܕܐܦܝܪ ܐܢܐ ܠܝ ܐܝܟ ܕܠܐ ܡܬܚܙܝ ܠܝ
ܐܢܐ. ܢܚܣܪ ܡܢ ܫܡ ܐܦ ܒܪܚܡܘܗܝ ܒܝܬܝ. ܡܪܝ ܐܢܐ ܒܥܦܪܐ ܕܐܢܐ. ܡܢܗ
ܒܝܬܝ ܒܝܬܐ ܕ ܥܦܪܐ ܕܡܫܝܚܐ. ܠܢܚܣܪ (5) ܡܢ ܠܥܠܡܐ ܒܫܠܡܐ ܒܪܚܡܗ ܕܥܠܡܐ.
ܠܢܚܣܪ ܡܢ ܐܝܩܠܐ ܒܝܬܝ (6) ܒܝ ܕܥܠ ܥܦܪܐ. ܢܚܣܪ ܡܢ ܥܢܢܐ ܒܥܢܢܐ ܒܥܪܐ
ܕ ܥܦܪܐ ܠܐ ܡܢܝ ܠܝ ܡܢܝ ܠܝ. ܕܪܝܬܝ ܐܡܪܝ. ܢܚܣܪ ܡܢ ܕܪܝܬܝ ܠܐ ܡܢܝܚܣܪ ܡܝܬܝ
ܕܝ ܡܫܝܚܐ ܒܚܣܐ ܢܚܣܪ ܠܐ ܡܫܝܚܐ ܡܢܗ ܥܦܪܐ ܒܥܠܡܐ. ܢܚܣܪ ܡܢ ܪܝܬܝ ܕܡܫܝܚܐ
ܕܝ ܡܢܝ ܕܢܥܠ ܠܝ ܐܝܟ ܠܝ ܐܝܟ ܕܐܝܬ ܠܝ ܡܢ ܕܢܚܐ. ܢܚܣܪ ܡܢ ܕܢܚܐ ܡܢܗ ܐܝܟ
ܐܝܟ ܕܥܠܡܐ ܒܝܕ ܐܝܟ ܕܐܝ ܡܢ ܕܪܥܐ ܕܚܣܪ. ܡܢ ܢܚܣܪ ܒܡܐ ܐܦܝ ܕܝ ܠܥܠܡܐ. ܡܢ
ܠܥܠܡܐ ܒܚܠ ܐܦ ܣܝܡܐ ܡܢ ܕܪܥܐ (7) ܕܡ ܒܝ ܡܢ ܠܐ ܐܢܐ ܕܝ ܠܐ ܡܢ. ܐܝ ܠܡܫܝܚܐ ܡܢ ܐܝ
ܒܫܘܒ (8) ܕܚܝܢܐ ܡܢ ܫܘܒ ܕܚܝ. ܐܡܝܢ.

Prière du père Sérapion. — Je te confesse, moi misérable, caché dans la poussière de la terre, et tous les os de tous mes membres glorifient tes miséricordes sur notre race, toi qui es venu marcher sur la terre et qui m'as montré la voie pour aller au ciel. J'adore, Seigneur, ta droite sainte : le *Malin,* dans son envie, nous a chassés de l'*Eden,* et elle a ouvert la porte du Paradis devant le genre humain; pour moi, Seigneur, je ne suis que poussière, et je ne mérite pas de grâce parce que je n'ai pas travaillé avec justice dans ta vigne. Le char des *Chérubins* te louera à ma place, lui qui est à l'entrée de ta splendide lumière. Les troupes des *Séraphins* te loueront, Seigneur, elles qui, dans l'agitation de leurs ailes, crient le *Sanctus* devant toi. Tout l'univers te proclame saint, Messie. Les légions des anges spirituels te béniront, Seigneur, toi qui as permis à notre race d'entendre leurs chants dans le ciel. Le voile splendide des cieux te louera, Seigneur; tu l'as constellé en haut de brillantes étoiles. Le soleil te louera avec ses rayons, Seigneur, et la lune avec ses phases. Les gouttes de pluie te loueront, Seigneur, ta volonté les garde pour faire croître les fruits aux hommes. Les vents et les tempêtes te loueront,

(1) D add. ܡܢܝܕ.
(2) ܚܝܠܘܗܝ D.
(3) ܚܝܠܘܗ D.
(4) ܒܡܫܝܚ D.
(5) ܢܚܣܪ B, ܢܚܣܪ D.
(6) ܐܝܩܠܐ ܒܝܬܝ ܕܥܠܡܐ B.
(7) ܡܢ ܠܐ D.
(8) ܒܫ D.

Seigneur, ton ordre les fait souffler pour la respiration des habitants de la terre.

Les nuées et les lourds nuages te loueront, Seigneur, ainsi que l'air qui distille (la rosée) sur la création. La neige et la glace te loueront, Seigneur, elles qui sont enfermées dans les trésors de ta volonté. A ma place, Seigneur, l'oiseau du ciel te louera, lui qui se récrée dans la légèreté de l'air, parce qu'il a reçu la forme de la croix et alors l'air subtil lui a été soumis. La mère de ton fils te bénira, Seigneur, elle qui a été jugée digne de te porter dans ses bras, toi qui portes par ta volonté la construction du monde. Le sein de la Vierge te louera, ô Dieu qui y es né par ta grâce et qui es apparu chez les hommes. Les seins de l'humble (femme) te loueront, Seigneur; comme homme tu y as puisé ta nourriture et, comme Dieu, tu as donné le lait aux personnes mariées. Nous te louerons, Seigneur, pour la croix humiliante sur laquelle tu es monté, et d'elle est venu le salut du monde. Les églises avec leurs prêtres te loueront, Seigneur, ainsi que les monastères avec leurs anachorètes et le désert avec les solitaires. Puisque ma langue est trop faible, Seigneur, pour te louer, à ma place te loueront les arbres de la forêt et les fruits qu'ils portent, les montagnes escarpées et la multitude des collines, la poussière de la terre et le sable de la mer. Te loueront, Seigneur, ceux qui demeurent sur les rochers, qui habitent dans les cavernes ou qui rampent dans les trous de la terre en attendant ta brillante apparition du ciel. Te louera, Seigneur, l'animal que tu as donné en nourriture, ainsi que la bête de somme dont tu as fait une aide pour les hommes. La chaude nature du feu te louera, Seigneur, elle que tu as donnée pour rendre service aux hommes. La cavité des mers te louera, Seigneur, elle qui par ta volonté s'est ceinte de sable comme de liens pour ne pas passer et ne pas couvrir la terre. Te louera, Seigneur, le reptile qui rampe dans la profondeur des eaux avec les monstres qui habitent dans les abîmes de la terre. Et puisque les natures créées ne suffisent pas à te rendre grâces : Le scandale des apôtres parmi les nations (1) te louera, Seigneur; la persécution des prophètes par un peuple insensé te louera; le démembrement des martyrs qui témoignent de la vérité de ta foi durant les temps de persécution te louera. Les prêtres sur les saints autels te loueront, ô Messie qui t'es sacrifié sur le *Golgotha* pour le salut du monde. Les justes dans leurs travaux te loueront, ô Seigneur de la bonne vigne qui donnes ta récompense aux premiers comme aux derniers. Te loueront, Seigneur, les hommes doués d'intelligence que tu as placés dans le monde pour faire connaître que tu es le seul Dieu. Vers toi enfin montera la louange de mon âme malheureuse en expiation de mes péchés pour que je trouve miséricorde au jour du jugement où toute chair aura tort. Ta grâce, Seigneur, qui est venue pour être clémente aux hommes, sera clémente à nous tous. Amen.

(1) Cf. I Cor., I, 23.

III

Nous aurions aimé terminer ici notre étude si M. A. n'avait introduit, dans sa trop longue introduction, des sentiments, des panégyriques personnels et des critiques dont il ne nous plaît pas de paraître dupes.

Nous comprenons sa mauvaise humeur contre M. Paulin Ladeuze (p. XCVIII-CXII), car celui-ci a relevé un certain nombre de ses méprises; encore n'a-t-il pas tout dit. Cette sensibilité d'épiderme que révèle M. A. lorsqu'on relève ses fautes d'éditeur devrait le rendre indulgent pour les propres fautes des moines égyptiens du IVe au Ve siècle. Il préfère continuer à leur égard le petit jeu inauguré par lui dans de précédentes publications. Voici en quoi il consiste : M. A. a copié certaines pages de copte dans la bibliothèque du Pape (Vies de Pakhôme et de Schenoudi) et a relevé des fragments publiés par Zoéga, interprète du pape Pie VI; ces pages et ces fragments étaient connus dès longtemps de tous les coptisants, mais M. A. s'est appliqué à y relever, amplifier, généraliser quelques menus incidents passionnels, pour passionner un peu ces récits qui dormaient depuis si longtemps dans la bibliothèque des Papes, pour battre le tam tam autour de cette langue nègre qu'est le copte (1) et peut-être — le dirai-je — pour charmer quelque ministériel protecteur. Car la vérité est fort simple et ne prête ni à pérorer ni à pourfendre : Dire que tous les moines égyptiens ont été durant toute leur vie des parangons de vertu est une sottise, mais dire que la plupart des moines égyptiens durant la plus grande partie de leur vie ont été des parangons du vice en est une autre encore plus forte. En réalité certains moines, du moins à certain moment de leur existence, ont péché. Dans ce cas — et M. A. le sait mieux que personne — on impose une pénitence au délinquant : s'il l'accepte, il montre par là que son égarement n'a été que passager; s'il ne l'accepte pas ou s'il récidive, on jette cet individu à la porte et on l'envoie opérer et pérorer dans le monde; après quoi, par des exhortations bien senties, on tâche de prémunir la communauté contre toute contagion. Certains supérieurs — il y en a

1. C'est l'expression de M. Amélineau. Cf. *supra*, p. 320, note 1.

toujours — prennent même ombrage des choses innocentes en soi et semblent toujours avoir les reproches à la bouche et le fouet en main. Leur communauté parfois n'en vaut que mieux. Ils crient souvent hors de propos, comme l'ânier de M. Amélineau (p. 56, note 5), mais c'est pour que les ânes qui peuvent s'être glissés dans leur communauté ne cessent pas de sentir leur main et « n'agissent pas avec ruse ». Tout homme pondéré et instruit l'a compris et le comprend ainsi. M. A. aurait grand profit à faire comme tout le monde et à s'appliquer plutôt à la correction de ses épreuves. Car il a écrit (p. VII) : « ce que je puis assurer au lecteur, c'est qu'il trouvera un texte impeccable ». Comme nous ne sommes pas des quelques-uns qui le croient encore sur parole, nous avons eu l'idée de collationner certains textes qu'il cite en double ou triple exemplaire. Nous engageons les lecteurs à nous imiter :

P. 80, l. 5, ⲉⲃⲟⲗ manque dans P, p. XLVI, et n'est pas signalé aux variantes. Item p. 81, l. 3, ⲧⲏⲣⲟⲩ. Par contre, comme compensation, il est dit p. 81, notes 2 et 4, que le ms. P porte ⲙⲏⲣ et ⲡⲉⲧϯ, tandis que la reproduction de ce ms., p. XLVI, porte ⲙⲏⲣ et ⲡⲉϯ. Ces différences ne sont pas les seules (1). De plus les renvois aux variantes sont parfois mal placés : p. 81, note 4; p. 88, note 8.

Les négligences sont encore plus nombreuses dans le français. P. X : « Celles-ci sont connues par la publication qu'en a faite (*sic*) et la traduction qu'en a donnée (*sic*) *Mingarelli* »; p. XV : « qu'il me soit permis de faire une dieression (*sic*) »; p. XX : « il me faut occuper maintenant de »; p. XXIV : « le roi Calchédonien »; p. XXXIII : « ces leçons ne laissent aucun doute à entretenir »; p. XXXIV : « il est fort vrai qu'il me donne tort apparemment, mais seulement apparemment » (*lire :* en apparence); etc.

Je ne comprends pas non plus, p. XIII : « aux manuscrits qui portaient *le nom authentique* de l'auteur; Zoéga a mélangé »,

(1) Par exemple, p. LXXVI, on lit ⲙⲙⲙⲟⲥ (un m de trop) et ⲡⲉⲓϣⲁϫⲉ (pour ⲉⲡ...), cf. p. 62. — p. 88, il écrit ⲛϣⲁϫⲉ lorsque ses deux mss. (p. XLVIII et XLIX) portent ⲉϣⲁϫⲉ. — *Ibid.* la note 9 est mal rédigée, il faut « sans ⲙⲡⲉⲓⲣⲱⲙⲉ ⲛ ». — P. 89, note 1, il oublie de dire que ce mot manque dans P, cf. p. XLIX, etc. etc.

Ibid. : « toutes les œuvres *authentiques, c'est-à-dire portant le nom* de Schenoudi » ; p. XVI : « plus haut, en effet, commençait *la religion* des couvents pakhômiens » (la région?); p. 2, note 5 : « l'office catholique » (canonique?), etc. Il n'est pas très harmonieux non plus de commencer par une phrase générale et de la corriger brusquement par un « *quoique* » sonore, p. XVI : « Ce couvent doit être considéré sans doute comme l'extrême limite où l'on puisse rechercher l'origine des manuscrits contenant les œuvres de Schenoudi, QUOIQUE je doive citer plus bas un autre couvent qui possédait ces œuvres » ; p. XVIII : « Schenoudi savait par cœur une grande partie de l'Ancien et du Nouveau Testament mais je crois qu'il les savait assez mal, QUOIQUE cependant son style soit nourri de l'Écriture », etc. (1).

En somme il est très important de publier et traduire tous les fragments qui nous restent de la littérature copte, et les savants seront reconnaissants à la librairie Ernest Leroux de la part importante qu'elle prend encore à cette œuvre. Le format, l'impression, la disposition, les reproductions de planches — ici comme dans les publications analogues antérieures — sont des mieux choisis pour la commodité et l'utilité des lecteurs.

Nous regrettons seulement que l'auteur impose cent douze pages d'introduction à un fascicule de cent soixante pages. Il n'est pas de fragment qui ne puisse être décrit en une ou deux pages de texte un peu serré et précis; d'ailleurs les notes philologiques, les particularités du texte ont leur place marquée dans des notes concises placées sous la traduction. Nous espérons donc, lorsque nous annoncerons un prochain fascicule, qu'il comprendra une vingtaine de fragments et que ses 272 pages se décomposeront en 232 pages de texte et traduction, et quarante (tout au plus) d'introduction. Il serait préférable aussi que la description d'un manuscrit précédât immédiatement son édition.

F. NAU.

(1) Quelques fautes sont évidemment permises, même dans un fascicule de vingt-cinq francs, mais l'auteur pourrait ne pas écrire : « je travaille sérieusement », p. XXXIV, note 1, et ne pas se décerner lui-même des brevets d'intelligence, de travail et de mérite (Introd., *passim*).

BIBLIOGRAPHIE

Le P. Beccari S. J., **Rerum aethiopicarum Scriptores occidentales inediti** a saeculo XVI ad XIX : t. III, Rome, 1905, in-4°; imp. de Luigi, XII-545 pp.; — t. IV, Rome, 1906, in-4°; imp. de Luigi, XXXII-402 pp., avec deux planches.

La collection des sources occidentales de l'Éthiopie par le P. Beccari S. J. s'est enrichie de deux nouveaux volumes qui ne le cèdent pas aux premiers pour l'intérêt. Le tome III contient la fin de la précieuse histoire d'Abyssinie du P. Paes que d'Almeida et Telles n'ont guère fait que suivre avec quelques additions. Cette partie comprend les annales des empereurs depuis 'Amda Syon et nous voyons qu'au XVIe siècle on ne possédait sur ces princes, en fait de chroniques indigènes, que ce que nous avons aujourd'hui : ce sont celles des guerres d''Amda Syon, les annales de Zarëa-Ya'qob, de Baëda Maryam, de Lëbna Dëngël, etc. En ce qui concerne Sousnyos qui était contemporain de l'auteur, les renseignements du missionnaire portugais complètent la chronique indigène publiée avec tant de soins par M. F. M. Esteves Pereira (1). Un index très complet des tomes II et III termine ce volume.

Le tome IV renferme les traités du P. Em. Barradas S. J., qui décrivent l'histoire de l'Éthiopie à partir du moment où une réaction se produisit contre le catholicisme romain, c'est-à-dire les dernières années du règne de Sousnyos. On sait que le mouvement fut général et que malgré les sympathies de cet empereur, il dut céder aux instances de son fils Fasiladas qui s'était fait le champion de l'église d'Alexandrie. Le premier traité est consacré à l'histoire de cette réaction; le second nous donne de précieux renseignements sur le royaume du Tigré, ses habitants, ses coutumes, ses villes : je citerai en passant ce qui se rapporte à Axoume (p. 232 et suiv.), ce qui a trait au monastère d'Abbâ Garimâ (p. 237-245), à celui de Halleluia (p. 245-255). Le troisième traité est relatif à la ville d'Aden où séjourna l'auteur lorsqu'il fut chargé, avec trois de ses confrères, d'aller à Goa informer le vice-roi de l'Inde de la situation de l'Éthiopie et de l'hostilité qu'y rencontrait la mission catholique.

Je ne puis que le répéter, la publication du P. Beccari est un immense

(1) *Cronica de Sousenyos*, texte éthiopien, trad. portugaise et notes, Lisbonne, 2 vol. in-8°, 1892-1900.

service rendu aux études historiques éthiopiennes et il a droit à toute notre reconnaissance.

René Basset.

Franz Cumont, **Les religions orientales dans le paganisme romain.** Conférences faites au Collège de France. Paris, E. Leroux, 1907, xxii-333 pages in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Au mois de novembre 1905, M. F. Cumont, le distingué professeur de l'Université de Gand, bien connu par son ouvrage magistral sur les mystères de Mithra, inaugura au Collège de France, à la suite de M. Naville, la série des conférences instituées par la fondation Michonis. Quelques mois plus tard, il fut invité par le « Herbert-Trust » à développer à Oxford certaines questions auxquelles il n'avait fait que toucher à Paris. L'ensemble de ces deux séries de conférences, suivies de notes bibliographiques et de multiples références, constitue le petit volume que nous avons le plaisir de présenter aux lecteurs de la *Revue*.

Après avoir établi que l'Orient, pendant les trois premiers siècles de notre ère, pénétra pacifiquement l'Occident par l'influence qu'il y exerça sur les institutions politiques, le droit privé, la science, l'art et l'industrie, M. Cumont détermine les sources auxquelles nous puisons notre connaissance des religions orientales, puis étudie les causes qui amenèrent leur diffusion dans l'empire romain. Il passe ensuite en revue les cultes qui sont successivement venus d'Asie Mineure, d'Égypte, de Syrie et de Perse, et montre comment ces cultes orientaux transformèrent l'ancien idéal religieux des Romains, et préparèrent, malgré eux, la victoire finale du christianisme.

« Ce fut d'abord l'Asie Mineure qui fit accepter ses dieux à l'Italie. Dès la fin des guerres puniques, la pierre noire qui symbolise la grande Mère de Pessinonte est établie sur le Palatin, mais ce n'est qu'à partir du règne de Claude que le culte phrygien se développe librement avec toutes ses splendeurs et ses excès. Il introduit dans la grave et terne religion des Romains une dévotion sensuelle, colorée et fanatique. Officiellement reconnu, il attire à lui et prend sous sa protection d'autres divinités étrangères venues d'Anatolie, et il les assimile à Cybèle et à Attis, métamorphosés en divinités panthées. Des influences cappadociennes, juives, persiques et même chrétiennes modifient les vieux rites de Pessinonte, et y font pénétrer avec le baptême sanglant du taurobole, des idées de purification spirituelle et de rédemption éternelle. Mais les prêtres ne réussissent point à éliminer le fond de naturisme grossier que leur imposait une antique tradition barbare.

« Depuis le IIe siècle avant notre ère, les mystères d'Isis et de Sérapis se répandent en Italie avec la culture alexandrine, dont ils sont l'expression religieuse, et, en dépit des persécutions, ils s'établissent à Rome, où ils obtiennent de Caligula le droit de cité. Ils n'apportaient pas un système théologique très avancé, car l'Égypte ne produisit jamais qu'un agrégat

chaotique de doctrines disparates, ni une éthique très élevée, car le niveau de sa morale — celle des Grecs d'Alexandrie — ne dépassa que tardivement un étiage médiocre. Mais ils firent connaître d'abord à l'Italie puis aux autres provinces latines un antique rituel d'une incomparable séduction, qui savait surexciter les sentiments les plus opposés dans ses processions éclatantes et dans ses drames liturgiques. Ensuite ils donnaient à leurs fidèles l'assurance formelle qu'ils jouiraient après la mort d'une immortalité bienheureuse dans laquelle, unis à Sérapis, participant corps et âme à sa divinité, ils vivraient dans la contemplation éternelle des dieux.

« A une époque un peu plus récente, arrivèrent les Baals de Syrie, multiples et variés. Le grand mouvement économique qui, depuis le commencement de notre ère, amena la colonisation du monde latin par les esclaves et les marchands syriens, ne modifia pas seulement la civilisation matérielle de l'Europe, mais aussi ses conceptions et ses croyances. Les cultes sémitiques firent une concurrence heureuse à ceux de l'Asie Mineure et de l'Égypte. Peut-être n'avaient-ils pas une liturgie aussi émouvante, peut-être ne s'absorbaient-ils pas aussi complètement dans la préoccupation de la vie future, bien qu'ils enseignassent une eschatologie originale, mais ils avaient une idée infiniment plus haute de la divinité. L'astrologie chaldéenne, dont les prêtres syriens furent les disciples enthousiastes, leur avait fourni les éléments d'une théologie scientifique. Elle les avait conduits à la notion d'un dieu siégeant loin de la terre, au-dessus de la zone des étoiles, tout-puissant, universel et éternel, tout ici-bas étant réglé par les révolutions des cieux durant des cycles infinis d'années, et elle leur avait enseigné en même temps l'adoration du Soleil, source radieuse de la vie terrestre.

« Les doctrines érudites des Babyloniens s'étaient imposées aussi aux mystères persiques de Mithra, qui considéraient comme cause suprême le Temps identifié avec le Ciel et divinisaient les astres; mais elles s'étaient superposées, sans la détruire, à l'ancienne foi mazdéenne. Les principes essentiels de la religion de l'Iran, rival séculaire et souvent heureux de la Grèce, pénétrèrent ainsi dans l'Occident latin sous le couvert de la sagesse chaldéenne. La religion mithriaque, la dernière et la plus haute manifestation du paganisme antique, eut pour dogme fondamental le dualisme perse. Le monde est le théâtre et l'enjeu d'une lutte entre le Bien et le Mal, Ormuzd et Ahriman, les dieux et les démons, et de cette conception originale de l'univers découle une morale forte et pure; la vie est un combat; soldat placé sous les ordres de Mithra, le héros invincible, le fidèle doit constamment s'opposer aux entreprises des puissances infernales, qui sèment partout la corruption. Cette éthique impérative, productrice d'énergie, est le caractère qui distingue le mithriacisme de tous les autres cultes orientaux. »

Cet extrait, où M. Cumont résume lui-même dans ses grandes lignes les croyances que les cultes orientaux introduisirent dans le paganisme romain, inspirera aux lecteurs de la *Revue*, nous osons l'espérer, le désir de lire d'un bout à l'autre son ouvrage. Écrit d'une plume élégante, avec une grande hauteur de vue et une érudition merveilleuse, le nouveau

livre de M. Cumont recevra, nous en sommes convaincu, l'accueil le plus sympathique dans le monde savant.

M.-A. KUGENER.

R. DUVAL, professeur au Collège de France, *La littérature syriaque*. 3e édition, Paris, Lecoffre, 1907; in-12, 430 pages, une carte. — 3 fr. 50.

Les nombreuses publications syriaques parues depuis la première édition ont obligé M. Rubens Duval à refondre entièrement son ouvrage. Comme il le dit lui-même, « des chapitres ont été refaits en totalité ou en partie, tous ont subi de notables modifications ».

M. R. D. a conservé la division générale : 1° la littérature syriaque et ses différents genres, c'est surtout un catalogue ou une analyse, avec appréciation, des ouvrages syriens; 2° notions sur les écrivains syriaques, section surtout biographique qui renvoie pour le détail des ouvrages à la partie précédente. Une table des auteurs et des ouvrages anonymes permet d'ailleurs de trouver facilement les renseignements cherchés. Nous espérons que cette édition aura encore plus de succès que les précédentes et récompensera un peu le savant et sympathique auteur de la peine qu'il a prise pour mettre son ouvrage à jour.

F. NAU.

AMÉDÉE GASTOUÉ, professeur de chant grégorien à l'Institut catholique de Paris, *Les origines du chant Romain; l'Antiphonaire Grégorien;* Paris, Picard, 1907; gr. 8°, XII-307 pages. — 12 francs.

L'ouvrage est divisé en trois parties : sources et origines premières; l'école Romaine, son enseignement; développement et fixation du répertoire; et se termine par cinq appendices.

M. G. a eu l'heureuse idée de rechercher les sources du chant romain. Il les a cherchées bien entendu dans la liturgie juive d'abord, puisque les premiers chrétiens ne se sont détachés que peu à peu des synagogues, et aussi dans les chants gnostiques, magiques et païens dont il reproduit quelques spécimens (p. 29-30) conservés sur papyrus.

Au second siècle, un soliste chantait les psaumes et le chœur ajoutait le refrain. Du IIIe au IVe siècle, on chanta les psaumes en deux chœurs; de plus S. Ephrem, pour remplacer les chants de Bardesane, composa des odes et forma des chœurs pour les chanter. En Occident, à l'époque de S. Ambroise, au chant des psaumes s'était joint celui d'antiennes, d'introïts et de répons en style fleuri. M. G. énumère (p. 57) ceux qui ont été empruntés au quatrième livre apocryphe d'Esdras.

Vers l'an 400, l'hirmos — basé sur le nombre des accents du vers et non sur la quantité, le nombre ou le mètre de ses éléments — fut introduit à Milan « selon la coutume des Orientaux » et conduisit bientôt à la strophe rigide. M. G. détermine autant qu'il le peut l'origine de nos chants

les plus anciens et arrive à S. Grégoire le Grand et aux musiciens romains, époque où les documents sont en grand nombre, et il sait en faire bel emploi, tant pour l'histoire proprement dite que pour déterminer l'authentique théorie de la composition et de l'interprétation musicale du chant grégorien.

La troisième partie, toute nouvelle, nous expose d'abord l'organisation de l'office romain : de l'office quotidien, du commun du temps et du propre du temps et des saints, puis, dans un second chapitre, l'étude critique du répertoire grégorien, de ses manuscrits et de sa restitution.

L'appendice comprend : une section du traité de l'arrangement des mots, par Denys d'Halicarnasse; la lettre de saint Grégoire le Grand à Jean de Syracuse; le décret de saint Grégoire le Grand sur les diacres-chantres; le chant des diacres au rite ambrosien; l'ordo de l'après-midi de Pâques dans l'ancienne liturgie Romaine. Une table analytique des principaux mots guide les recherches, de nombreuses reproductions musicales illustrent le volume. C'est donc un monument de quasi universelle érudition autour des origines, assez obscures jusque-là, du chant liturgique, et il donne la plus haute idée des connaissances et de l'esprit méthodique de l'auteur.

F. NAU.

D. C. HESSELING, professeur à l'université de Leyde, *Essai sur la civilisation byzantine,* traduction française autorisée par l'auteur, avec préface par G. SCHLUMBERGER, membre de l'Institut; Paris, Picard, 1907; in-12, XII-382 pages. — 3 fr. 50.

La variété qui règne dans cet ouvrage témoigne des nombreuses connaissances de l'auteur. Guerres, administration, arts, sciences, poésie, lettres, médecine depuis la fondation de Constantinople jusqu'à la chute de l'empire sont représentés dans ce petit volume.

M. Hesseling distingue trois périodes : 1° les origines et le développement du byzantinisme (325-641); 2° les grandes guerres, consolidation de l'empire (641-1025); 3° décadence et ruine de l'empire (1025-1453), et donne un soin tout particulier au portrait de certains empereurs et de certains écrivains de choix, chaque fois que leur personnalité offre une importance particulière pour l'histoire de la civilisation.

Nous ne savons pas ce qu'était l'ouvrage original écrit en hollandais; il est probable que la forme était à la hauteur du fond. La traduction française « *est adaptée au goût du public français* », c'est-à-dire ne comporte ni notes, ni renvois, ni titres d'ouvrages; sans doute pour lui donner un peu de l'intérêt des romans historiques. Nous ne pouvons blâmer l'auteur de s'être adapté à la débilité intellectuelle du grand public français : puisque celui-ci ne goûte plus les collections de textes inédits et de traductions, qui lui donneraient matière à travailler et à compléter (ou même à réformer) les idées reçues jusqu'à lui sur certains hommes ou certaines périodes, il faut bien lui présenter du roman. C'est d'ailleurs la orme de plus en plus adoptée, depuis les grandes revues comme la *Revue des*

Deux-Mondes et le *Correspondant*, dont les numéros achetés très cher se revendent de quinze à vingt centimes sur les quais, jusqu'à certains ouvrages des membres de nos Instituts.

Cette forme ne va pas sans négligences de fond et de style : p. 10, concile de Nicée en 328 (pour 325); p. 14, Constance était « plus franchement arien » que Constantin (celui-ci, qui a réuni un concile pour faire condamner les ariens, ne passait pas pour être, même peu franchement, un de leurs adeptes); « l'artillerie surtout était devenue une puissance » sous Nicéphore Phocas, vers 963 (nous ne la savions pas si ancienne); p. 164, une phrase de S. Grégoire de Nazianze interprétée de divorces successifs, ne peut s'entendre que de mariages successifs après la mort du conjoint, etc. Inutile de mentionner les négligences de style et les fautes d'impression.

Notons plutôt que l'auteur semble peu favorable aux croisés (p. 255-258). Pour apprécier sainement cette période, il faut se garder de comparer les migrations des croisés aux voyages d'excursion que font nos savants, rentés et pensionnés. Ces migrations et ces levées de boucliers de peuple contre peuple doivent être comparées aux mouvements analogues des Huns, des Mongols, des Arabes. Et l'on n'aura pas de peine, croyons-nous, à montrer que ces croisés, en dépit de la nature humaine qui est mauvaise et qui ne perd jamais tous ses droits, ont été plus désintéressés, plus nobles et moins sanguinaires que tous autres envahisseurs contemporains. Il en est de même de l'intolérance monacale, p. 97-98; ces malheureux moines, dans leur intolérance, montraient encore plus de tolérance et de mansuétude que leurs contemporains et ne pouvaient vraiment être tenus à beaucoup plus.

Mais ce sont là détails isolés, car la science et l'intelligence de l'auteur l'ont prémuni contre le danger qui guette les savants jeunes, vaniteux et irréfléchis; faute de savoir se transporter et vivre dans le milieu qu'ils ont à décrire, ils n'en donnent que des images infidèles, exagérées ou rétrécies, et ne s'aperçoivent pas que le procès intenté par eux aux siècles disparus ne repose au fond que sur leur ignorance et leur manque de jugement. Ils ressemblent au photographe qui oublierait de mettre son appareil au point et qui voudrait accuser le paysage de l'incohérence constatée par lui sur ses clichés.

M. Hesseling n'est guère tombé dans ce travers : il aime la civilisation byzantine et cherche à la mettre en relief; tâche difficile, car ses origines sont aussi mêlées que la généalogie elle-même de ces Byzantins mâtinés d'Arménien et de Bulgare (cf. p. 191-192) ou de Sarrasin (p. 213-214) (1); son ouvrage forme donc un guide, bourré d'intéressants détails, de portraits, d'analyses et de citations. Il sera fort utile à qui veut prendre une

(1) Par exemple, nous ne savons pas s'il est nécessaire de remonter à Hérodote et à Platon pour rendre compte des périphrases : « enfants de médecins » et « père de la guerre » employées par Simocatta, p. 111, car ce sont des locutions courantes chez les Syriens; la prolixité de cet auteur pourrait dériver aussi du genre littéraire si cultivé en Orient, en particulier par S. Ephrem et Jacques de Saroug, et qui consiste à accumuler le plus de vers possible sur le moindre sujet.

idée générale de la civilisation du IVe au XVe siècle, autour de Constantinople, et répond bien au but de vulgarisation que l'auteur avait en vue.

F. NAU.

A. MALLON, **Grammaire copte**, avec Chrestomathie, vocabulaire et bibliographie, 2e édition revue et augmentée; Beyrouth, 1907; 8°, XV-302 et 194 pages. — 9 fr. 50; affr., 0 fr. 60.

Nos lecteurs ont à peine oublié l'annonce de la première édition (*ROC*, 1905, p. 441) et nous venons déjà leur annoncer la seconde. Ce n'est pas simplement un nouveau tirage, l'auteur a tout remanié et a ajouté de nombreux compléments, comme la simple comparaison du nombre des pages des deux éditions suffira à le montrer. Cette grammaire mérite donc plus que jamais les éloges adressés par M. Maspero à la première édition : « Le Père Mallon nous a donné ce qui n'existait ni en France ni ailleurs : une grammaire digne de remplacer celle de Peyron... L'exposition est claire, nette, abondante, les définitions sont précises, les exemples sont bien choisis et en nombre suffisant... Je suis assuré que sa grammaire copte n'aura pas moins de succès en France et dans les autres pays savants de l'Occident qu'elle en a eu en Orient » (cf. *Revue critique*, 16 sept. 1905).

F. NAU.

M. CHAINE, **Grammaire éthiopienne**; Beyrouth, 1907; 8°, X-308 pages. 8 fr. 50; affr., 0 fr. 50.

Ceux qui ont eu lieu de regretter, comme nous, que M. Praetorius n'ait pas donné une nouvelle édition de sa grammaire éthiopienne allemande depuis longtemps épuisée, pourront se procurer la grammaire du Père Chaine. Elle est rédigée dans le même esprit que la grammaire copte du Père Mallon et forme une petite encyclopédie élémentaire : grammaire, chrestomathie, vocabulaire, bibliographie, qui suffit aux commençants pour essayer leurs forces.

L'auteur a simplifié l'exposé des règles et l'a accompagné de nombreux exemples pour amener le débutant à faire le plus tôt possible des lectures raisonnées de textes. Dans le même but, il a gradué les exercices de la chrestomathie et s'est astreint à traduire, analyser et annoter les sept premiers et les derniers. C'est la première grammaire éthiopienne écrite en français. Les paradigmes sont réunis ensemble en un petit fascicule détaché.

Nous espérons que les professeurs de l'Université St-Joseph continueront leur œuvre et nous donneront des Dictionnaires copte et éthiopien de prix abordable, analogues aux dictionnaires arabe et syriaque déjà publiés par eux.

F. NAU.

PAUL SCHWEN, **Afrahat, seine Person und sein verständnis des Christentums**, ein Beitrag zur geschichte der Kirche im osten; Berlin, Trowitzsch, 1907; 8°, VIII-154 pages. — 4 M. 80.

Ce travail, publié dans les « Nouvelles études pour l'histoire de la Théologie et de l'Église » de MM. N. Bonwetsch et R. Seeberg, traite de la vie et des écrits d'Aphraate (p. 1-25), des sources de l'enseignement d'Aphraate (p. 29-67), enfin du christianisme tel qu'on le trouve dans les écrits de cet auteur (p. 71-143).

Aphraate, qui écrivait vers la Perse, de 337 à 345, est le plus ancien auteur syrien dont on ait conservé tous les écrits. Il est donc naturel que l'on y relève soigneusement les traces dogmatiques, exégétiques, liturgiques, historiques qu'ils peuvent contenir. Beaucoup d'auteurs l'ont déjà tenté. M. P. Schwen l'a fait avec grande érudition et méthode. Son ouvrage est donc, comme il l'a dit, une importante « contribution à l'histoire de l'Église orientale » primitive. Il nous semble toutefois que le genre littéraire d'Aphraate n'étant pas bien tranché, — on ne sait pas s'il faut appeler ses écrits des lettres, des homélies ou des démonstrations (p. 14), ni s'il faut les ranger dans la littérature ascétique ou bien scientifique (p. 21), — il faut être très réservé pour tirer de son œuvre des conclusions négatives. Par exemple, il est très intéressant de constater qu'il utilise les livres I et II des Macchabées (p. 33); mais plus loin nous ne dirions pas (p. 46) : « l'Apocalypse était inconnue d'Aphraate », nous dirions seulement : « Aphraate ne cite aucun texte de l'Apocalypse ». Il pouvait « connaître » ce dernier livre mais n'en avoir étudié aucun texte par cœur. C'est mon cas, et sans doute celui de beaucoup de mes contemporains; pourquoi ne serait-ce pas aussi le cas d'Aphraate? Il faut reconnaître d'ailleurs que presque tout l'ouvrage de M. Schwen est consacré à mettre en relief les renseignements *positifs* contenus dans Aphraate, et nous ne pouvons donc que le louer. Il renvoie à la traduction allemande de M. Bert parce que l'édition de la *Patrologia syriaca* de Mgr Graffin n'était pas terminée: maintenant qu'elle l'est, on pourra, avec un peu de patience, passer de l'une à l'autre, parce que M. Schwen a donné une concordance de la traduction de M. Bert avec l'édition Wright (p. 148-153) et Mgr Graffin une concordance de l'édition Wright avec la sienne (*Patrologia syriaca*, t. II, col. 487-489).

F. NAU.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

REVUE
DE
L'ORIENT CHRÉTIEN

DEUXIÈME SÉRIE, Tome II (XII) — 1907. — N° 4

SOMMAIRE

Pages.

I. — **S. Vailhé.** — Saint Euthyme le Grand, moine de Palestine (376-479) (*suite*) 337

II. — **F. Tournebize.** — Étude sur la conversion de l'Arménie au Christianisme (*suite*). Grégoire et Tiridate. 356

III. — **S. Grébaut.** — Littérature éthiopienne pseudo-Clémentine (texte éthiopien et traduction du *Mystère du jugement des pécheurs* (*suite*). 380

IV. — **F. Nau.** — Histoires des solitaires égyptiens (*suite* ; ms. Coislin 126, fol. 176 sqq.) 393

V. — **M.-J. Lagrange.** — Le sanctuaire de la lapidation de saint Étienne à Jérusalem 414

VI. — Mélanges :

F. Nau. — I. Traduction de la chronique syriaque anonyme éditée par S. B. Mgr Rahmani, patriarche des Syriens catholiques. 429

II. Note sur quelques mss. latins de l'invention du corps de saint Étienne. 441

III. Le XVe Congrès international des orientalistes . . . 444

VII. — Bibliographie. — Dom Chr. Baur, O. S. B., Saint Jean Chrysostome et ses œuvres dans l'histoire littéraire (*F. Nau*). — Fritz Pradel, Griechische und suditalienische Gebete, Beschwörungen und Rezepte des Mittelalters (*F. Nau*). — J. R. Rebours, Traité de psaltique : théorie et pratique du chant dans l'église grecque (*A. Gastoué*). — J. Thibaut, Origine byzantine de la notation neumatique de l'Église latine (*A. Gastoué*). — Arthur Achleitner, Jérusalem (*F. Nau*). . . . 445

PARIS

BUREAUX DES ŒUVRES D'ORIENT
RUE DU REGARD, 20
AU SECRÉTARIAT DE L'INSTITUT CATHOLIQUE
RUE DE VAUGIRARD, 74

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS
RUE BONAPARTE, 82

LEIPZIG
OTTO HARRASSOWITZ

Recueil trimestriel. — Prix de l'abonnement : 12 fr. — Étranger : 14 fr.

avait duré près de quarante ans, prenait fin avec la mort tragique de l'empereur Valens, 378.

D'après le biographe de saint Euthyme, Cyrille de Scythopolis, notre saint serait donc né miraculeusement et on l'aurait consacré à Dieu dès avant sa naissance. Mais ces traits reviennent si fréquemment dans les biographies de Cyrille qu'ils sont passés à l'état de formules. Chez cet hagiographe, très consciencieux du reste et d'un scrupule historique fort rare à son époque, tous les anachorètes célèbres : Euthyme, Gérasime, Sabas, Cyriaque, etc., sont nés de parents chrétiens et honorables, et tous ont été consacrés à Dieu. Il serait bien difficile, dans ces conditions, de déterminer auquel de ces nombreux saints le trait se rapporte réellement ou même s'il n'est pas un simple artifice littéraire.

Euthyme n'avait que trois ans lorsque son père mourut; c'est pourquoi sa mère le confia aussitôt à l'un de ses oncles, qui faisait partie du clergé de Mélitène. On rapporte que l'évêque Otreios, l'ayant aperçu, se serait écrié : « Vraiment, le Saint-Esprit reposera sur la tête de cet enfant. » Tandis que sa mère était rangée au nombre des diaconesses, le jeune Euthyme fut tonsuré, ordonné lecteur, nourri comme le jeune Samuel dans le sanctuaire et appliqué ensuite à l'étude des sciences ecclésiastiques. A dix-neuf ans, il avait déjà franchi tous les degrés des ordres sacrés et on l'élevait malgré lui au sacerdoce; en même temps l'inspection des monastères de la ville lui était confiée. Si on lui remettait dans un âge si tendre des charges aussi importantes, c'est que l'on savait pouvoir entièrement se reposer sur lui, c'est que son sérieux et sa circonspection présageaient déjà une maturité d'esprit peu ordinaire. Euthyme ne devait pas faire mentir de si belles promesses. Son biographe rapporte de lui qu'il était doué d'une piété angélique, qu'il aimait la retraite et la solitude, qu'il visitait souvent les églises de Saint-Polyeucte, des Trente-trois Martyrs et d'autres saints de la province.

Les honneurs et les charges ecclésiastiques, périlleux pour la jeunesse, pesaient vivement à l'humilité d'Euthyme; il les deposa bientôt pour s'enfuir en Palestine; puis, la visite des sanctuaires une fois terminée, il songea à se fixer dans le pays. Il avait alors près de vingt-neuf ans; on était en l'année

105. Avant de s'enfermer dans une cellule de la laure de Pharan, il fut tour à tour disciple et émule des plus fameux anachorètes. Tout nous autorise à penser qu'il habita quelque temps la laure de Douca, une fondation monastique de saint Chariton qui jouissait, à la fin du IVe siècle, d'un renom bien justifié. Pallade, auteur de l'*Histoire lausiaque* et ami de saint Jean Chrysostome, y passa plusieurs mois vers l'année 386, vingt ans à peine avant l'arrivée d'Euthyme, et lui-même nous a raconté ensuite dans un style sans apprêt les vertus et les actions mémorables des religieux qu'il avait connus.

La laure obéissait alors à un saint prêtre, originaire de la Cappadoce et nommé Elpidios, à qui Chariton avait laissé autrefois le soin de la laure et qui se signalait entre tous par ses austérités. Elpidios habitait une grotte sur le sommet de la montagne, à deux pas d'un gouffre béant, ne mangeait que le samedi et dimanche et restait debout toute la nuit à chanter des psaumes. Un jour, durant la psalmodie, il fut mordu au pied par un scorpion, sans qu'il trahît par l'altération de ses traits ou par le trouble de sa voix la douleur cuisante qu'il ressentait. Un autre jour, il plantait sur les bords du précipice un sarment desséché, qui retrouva en terre sa vieille sève et devint une vigne considérable au point de couvrir toute l'église de ses rameaux verdoyants. Au retour de longues pérégrinations accomplies en son pays natal et ailleurs, Pallade fut informé d'une dévotion de saint Elpidios, dont l'étrangeté nous surprend, même à une époque qui en suscita de si bizarres. Debout dans sa cellule cuverte, le visage tourné vers l'Orient, le saint s'était imposé la mortification de ne jamais tourner les yeux ni le jour ni la nuit vers le ciel de l'Occident, et il avait persévéré dans cette attitude pendant vingt-cinq ans (1). C'est un genre de torture, connu dans l'hagiographie sous le nom de station (2).

(1) Saint Elpidios est vénéré le 2 septembre. Une ville porte son nom en Italie, dans la marche d'Ancône; dès l'année 1512, elle se vantait de posséder son corps et ceux de ses compagnons.

(2) « Elle consiste, dit le P. Delehaye (*Les stylites*, dans le *Compte rendu du troisième congrès international scientifique des catholiques*, cinquième section, sciences historiques, Bruxelles, 1895, p. 193), à demeurer debout un temps considérable et à goûter l'indicible souffrance qui résulte de la tension prolongée des mêmes muscles. Un autre genre de mortification est celui qui astreignait

Je ne sais si Elpidios vivait encore, lorsque Euthyme s'informait avec soin des pratiques des ascètes palestiniens. Même si la laure de Douca était déjà privée de sa présence, le jeune Arménien y retrouva plusieurs de ses disciples, qui s'ingéniaient à reproduire le même genre de vie. Ainsi Énèse et Eustathe, deux frères selon la chair, s'entraînaient à l'exemple d'Elpidios. Un autre de ses disciples, Sisinnios, s'enfermait dans un sépulcre, où il passait trois ans, toujours debout et n'ayant d'autre occupation que de prier. Gaddanas vivait sur les bords du Jourdain, exposé aux intempéries des saisons, sans cabane et presque sans vêtements. C'est sans doute dans des exercices analogues, qui paraissent avoir été la spécialité de cette laure, que saint Porphyre, le futur évêque de Gaza, avait gagné, de 377 à 382, les terribles rhumatismes qui le clouèrent de longs mois sur un lit de douleur.

Des pratiques aussi singulières ne pouvaient convenir longtemps au caractère modéré et prudent d'Euthyme; il se retira à la laure de Pharan et là, isolé des autres solitaires, il s'abandonna à ce tête-à-tête intime de l'âme avec Dieu, oraison d'amour et de quiétude qui convient si bien aux Orientaux. A ses pieds, si loin que portât son regard vers le désert, il n'embrassait qu'un horizon rocheux, imposant par sa sauvage grandeur, et des collines nues, calcinées, où les ravins profonds tracent des gerçures irrégulières. Nature stérile et grillée par les ardeurs d'un soleil tropical, image vivante de l'enfer! Pour compléter ce sombre tableau, alors comme aujourd'hui, des

le pénitent à ne point quitter la place qu'il s'était choisie, ordinairement en plein air, sans abri contre la pluie, le vent et les vicissitudes des saisons. Saint Grégoire de Nazianze † 389, dans son poème sur les moines, décrit quelques-unes des plus effrayantes inventions de la pénitence à son époque, et il cite en particulier un solitaire qui resta debout des années entières, absorbé dans la contemplation (*P. G.*, t. XXXVII, p. 1156). Un autre, qui s'était fixé au mont des Oliviers, se tenait également toujours debout, exposé à toutes les injures de l'air (*P. G.*, t. XXXVII, p. 1157). Ces rigueurs l'eurent bientôt réduit à un état d'extrême faiblesse, sans qu'il songeât cependant à déserter son poste. On se contenta de lui construire un abri. » Le premier moine, cité par saint Grégoire, menait un genre de vie analogue à celui d'Elpidios; le second n'est autre qu'Adolios, dont Pallade nous a retracé la vie effrayante. Sans connaître ou, du moins, sans citer les exemples apportés par Pallade, le P. Delehaye voit avec raison dans ces deux stationnaires de saint Grégoire de Nazianze des précurseurs des stylites; les cas cités par Pallade ne peuvent que confirmer son opinion.

éperviers et d'autres oiseaux de proie passaient rapidement à la poursuite d'innocents volatiles et lui rappelaient sans doute les courses vertigineuses des mauvais esprits pourchassant les pauvres âmes.

La laure de Pharan se voit encore, et des moines russes, venus du mont Athos, ont essayé tout dernièrement de la reconstituer. Elle se trouve dans le Ouady Farah, à une dizaine de kilomètres environ de Jérusalem, dans la direction orientale. C'est une gorge étroite, resserrée entre deux bandes de rochers gris, d'une hauteur variant entre 60 et 100 mètres et qui courent parallèlement de l'Ouest à l'Est. Une source limpide et abondante jaillit du roc et forme sur-le-champ une petite rivière qui coule à travers les pierres polies, les roseaux et les tamaris. Sur les deux rives, le long des parois presque verticales, se voient une cinquantaine de grottes, en partie naturelles, en partie creusées de main d'homme, avec une ou deux ouvertures plus ou moins régulières, taillées en forme de porte et plongeant sur la vallée.

Un silence de mort flotte sur cette solitude, interrompu par le murmure des eaux dévalant en cascades, par le sifflement aigu des merles, qui tourbillonnent au-dessus des précipices et, de leurs ailes dorées, frôlent les corniches où les ramiers roucoulent en se dandinant. Peuplez par la pensée chacune de ces grottes, supposez dans ces asiles aériens la présence de solitaires, occupés à tresser des nattes et des corbeilles ou à psalmodier les heures canoniques, et vous aurez sous les yeux l'antique laure de Pharan, au temps de saint Euthyme. Des jardinets minuscules, que l'on suppose établis dans la partie inférieure de la vallée, servaient à faire pousser des herbes et des légumes, le menu ordinaire des repas. Les laurites de Pharan n'avaient d'autre table que la terre ou les rochers qu'ils foulaient aux pieds. Comme le dit saint Ephrem de leurs émules de Mésopotamie : « L'eau de la rivière leur procurait un breuvage délicieux; leur vin coulait des rochers. Ils n'avaient, sauf le samedi et le dimanche, d'autre église que leur bouche, dans laquelle leur langue célébrait les louanges de Dieu. Durant les douze heures de la journée, leur prière était ininterrompue. Lorsque la fatigue, le soir, saisissait leurs membres, ils croyaient se ménager une grande jouissance, en s'é-

tendant sur la terre nue ou sur une natte misérable... Enfin, l'endroit où ils terminaient leurs jeûnes avec leur existence était bien souvent celui de leur sépulture (1). »

Près de saint Euthyme, dans une grotte voisine, vivait à Pharan un jeune religieux originaire de la Cappadoce et nommé Théoctiste, qui l'avait choisi pour directeur de conscience. Caractère timide et irrésolu, celui-ci s'effaçait toujours devant son compagnon et ne prenait jamais une décision sans son consentement. Il était de ces âmes simples, qui sont ravies de trouver à leur côté un guide fidèle pour lui remettre le soin de penser et de vouloir à leur place, ce qui allège d'autant leurs facultés et leur permet de consacrer à l'action tout leur temps et toutes leurs forces. Chaque année, Euthyme engageait Théoctiste à partager dans la solitude sa retraite quadragésimale, pieuse coutume qu'il avait importée d'Arménie et qui devait en peu de temps, comme toutes les initiatives venues de lui, s'imposer à l'imitation des moines palestiniens. Après l'octave de l'Épiphanie, 11 janvier, tous les deux, avec la permission de l'higoumène (2), s'enfonçaient dans la profondeur du désert de Cotyla ou sur les rives désolées du lac Asphaltite. Ils employaient ce temps à la mortification et à la prière, et ne rentraient dans leurs cellules de Pharan que pour le dimanche des Rameaux. Disons tout de suite, au sujet de cette coutume pratiquée encore au IXe siècle, que le départ des anachorètes pour le désert eut lieu le 21 janvier, après la mort de saint Euthyme, 20 janvier 473, et qu'il fut ensuite définitivement fixé au premier dimanche du carême.

Il n'y a peut-être rien au monde de plus agréablement despotique que l'amour de la solitude. Dès qu'il s'est emparé d'une âme, rien ne réussit à l'en expulser. Les tumultes et les joies du monde ont beau la saisir et la griser, il s'y mêle toujours je ne sais quelle amertume, qui ramène les réflexions de la pensée vers les douceurs de la condition première. Cinq années durant, les deux amis avaient goûté, pendant leur retraite de carême, des plaisirs ineffables et, chaque année, ils voyaient avec regret luire le jour qui les rappelait au sein de leur communauté.

(1) Ephrem, *Sermo III in patres defunctos*.
(2) On appelle higoumène en Orient le supérieur d'une maison religieuse.

Vers 411, les regrets devinrent si vifs qu'ils ne purent être surmontés. Au lieu de rentrer à Pharan pour les fêtes de Pâques, Euthyme et Théoctiste gagnèrent une gorge inaccessible, située à droite de la route de Jérusalem à Jéricho, mais plus près de la vallée du Jourdain.

Au fond de cette dépression énorme un torrent roulait en hiver ses eaux tapageuses, qui se conservaient en partie, pendant les chaudes journées de l'été, dans les abris et les réservoirs naturels. Les berges du torrent se dressaient à pic; çà et là, des grottes s'ouvraient sur la vallée aux flancs des parois rocheuses. Les anachorètes avisèrent bien vite une caverne de grandeur moyenne, percée sur la rive gauche, à une hauteur qui défiait toute escalade. Une piste légère, tracée sur les pierres glissantes par les bouquetins et les pieds nus des pâtres, les conduisit au bas de la grotte; une échelle à cordes, dont tout bon ermite avait la précaution de se munir, les transporta dans leur nouvel asile. A la vue de ce site sauvage et du torrent qui grondait au fond de la vallée, à la vue surtout de leur demeure rupestre si bien aménagée par la Providence, les deux amis poussèrent un soupir de satisfaction légitime; ils étaient désormais introuvables.

De fait, leur retraite ne fut pas remarquée de quelque temps. Un jour vint pourtant où des bergers de Lazarié (1), égarés dans ces lieux, menèrent boire leurs troupeaux aux eaux du torrent. En levant les yeux vers la grotte, ils furent frappés d'un phénomène étrange. Deux ombres noires, encapuchonnées, revêtues de peaux de bêtes, d'une maigreur ascétique et portant des barbes vénérables, se dressaient là-haut immobiles et des paroles mystérieuses, des soupirs incompris s'échappaient de leurs lèvres pâlies. Étaient-ce les âmes des trépassés qui s'offraient à leur rencontre, ou les images sensibles des esprits infernaux qui hantaient ces solitudes? Ces deux questions se posèrent à l'esprit des bergers et la réponse immédiate fut une dégringolade instinctive à travers les roches du torrent. Les reclus, contrariés de la peur involontaire qu'ils avaient causée, donnèrent à leur voix les accents les plus

(1) Dès le IVe siècle au moins, le tombeau de Lazare avait valu au bourg de Béthanie le surnom de Lazarion ou Lazarié, qui s'est conservé depuis.

tendres et les plus sympathiques pour ramener les fuyards et les délivrer de leur frayeur. Il faut croire que leurs cris, à défaut de leur attitude, avaient encore quelque chose d'humain, car ils finirent par convaincre les Lazariotes, qui s'approchèrent en tremblant, répondirent aux demandes des solitaires et, peu à peu, s'enhardirent jusqu'à grimper dans la caverne. Leur étonnement ne cessa de s'accroître en ne découvrant aucune provision de bouche; seules, des herbes et des racines, qui s'étalaient dans un coin, composaient avec une cruche d'eau toutes les ressources des hommes de Dieu. Du coup la surprise fit place à l'admiration et ces cœurs généreux pourvurent désormais aux besoins des deux ermites.

De leur côté, les religieux de Pharan multipliaient les battues, afin de surprendre la retraite de nos fugitifs. La découverte des Lazariotes les décida à se présenter en groupe avec l'intention bien arrêtée de les arracher à leur réduit. Mais le site respirait une telle tranquillité, le visage d'Euthyme et de Théoctiste reflétait tant de satisfaction intérieure, que deux délégués, Marin et Luc, se détachèrent des autres pour rester avec Euthyme; ils devaient à leur tour fonder plus tard des monastères.

L'exemple est contagieux: de nouvelles recrues de Pharan, des ermites dispersés dans les fondrières du désert accoururent se ranger sous la discipline d'Euthyme. Leur affluence croissante exigeait une prompte fondation, car on ne pouvait se contenter indéfiniment des quelques grottes taillées dans la vallée. Euthyme aurait bien désiré établir une laure sur le modèle de celle de Pharan et disposer les cellules par étages, à droite et à gauche de la plus grande grotte; mais l'étroitesse de la vallée s'opposait à la construction en maçonnerie de nombreuses cellules. Il aurait fallu, en effet, les séparer les unes des autres, la règle monastique prescrivant entre chacune d'elles une distance assez considérable, de sorte que les chants ou les prières d'un moine ne pussent déranger le voisin de ses occupations ordinaires. Par ailleurs, la roideur des parois se refusait au percement de nouvelles grottes; bon gré mal gré, on devait recourir à une autre combinaison.

Les ruines du couvent que l'on voit encore dans le Ouady el-Dabor permettent de saisir le procédé qui fut employé. La plus vaste grotte, la demeure primitive d'Euthyme et de

Théoctiste, surplombe le précipice, mais au-dessous d'elle s'étend une petite surface plane, qui peut se prêter à des constructions. On jeta donc, sur la lisière de l'abîme, un puissant mur de soutènement pour retenir les terres et servir de contrefort au monastère projeté. De la sorte, les cellules s'élevèrent à l'intérieur d'un couvent, défendu par une grosse tour carrée avec une porte basse et une lucarne pratiquée dans la partie supérieure. Comme tout l'espace libre était occupé par les cellules, la grotte contiguë fut convertie en église et saint Euthyme y célébrait les divins mystères.

En recevant des religieux, Euthyme n'avait pas cependant prétendu renoncer à sa vie de silence et de recueillement; il demeura dans sa caverne. Son ami Théoctiste prit en mains la direction de la maison, mais aucune affaire importante ne se traitait, sans qu'on eût au préalable l'avis ou même l'autorisation du reclus, qui restait en somme le vrai supérieur.

Un matin, où le soleil émergeant des montagnes de Moab répandait sa lumière aveuglante sur les collines crayeuses, les moines furent distraits de leurs entretiens spirituels par un tintamarre effroyable. Du couloir abrupt de la gorge montaient des cris rauques de bêtes fauves, des grincements sonores, des mots barbares à demi mâchés, qui s'en allaient frapper les échos et mettre en fuite les ramiers et les merles. A mesure qu'il se rapprochait, le chœur de voix se faisait plus confus et plus bruyant. Soudain, devant le monastère, déboucha une troupe nombreuse d'Arabes au teint basané, drapés dans de majestueux manteaux blancs aux raies noires et coiffés de voiles multicolores. Les Sarrasins avaient derrière eux un passé de cruautés bien connu ; aussi leur arrivée imprévue jeta le trouble dans le monastère. Les religieux effrayés se blottissaient dans les cachettes, songeant par avance aux horreurs des supplices qu'il leur faudrait endurer et qu'adoucissait un peu la perspective du martyre.

Dans un danger pressant, c'est au supérieur qu'il incombe de se dévouer pour ses frères; Théoctiste le savait et il s'avança en parlementaire au-devant des nouveaux venus. Voici les nouvelles consolantes qu'il en rapporta : « Le phylarque des Sarrasins tributaires de l'empire romain, le grand cheikh Aspebet en personne, conduisait au monastère son fils Téré-

bon, souffrant d'une hémiplégie incurable, et demandait à voir Euthyme. Il espérait que cet ami du Dieu des chrétiens mettrait le ciel dans ses intérêts et lui rendrait sain et sauf son fils, que les médecins avaient tourmenté vainement sans amener aucune amélioration dans son état. La rumeur publique, qui attribuait toutes sortes de prodiges à la sainteté du solitaire, bien plus, une vision céleste lui laissaient entrevoir une prochaine guérison. Quant à la suite considérable qui marchait avec le grand cheikh, elle ne devait inspirer aucune frayeur: ce n'était que l'escorte d'honneur du valeureux phylarque. »

Euthyme, prévenu aussitôt, descendit de sa grotte; il pria longuement et avec ferveur, puis traça sur le pauvre infirme le signe de la croix. Effet merveilleux du signe du salut! Le corps de Térébon devint à l'instant souple comme celui de ses compagnons et la grâce accomplit son œuvre dans les cœurs de ces Bédouins en les transformant.

Le saint n'avait pas l'habitude de traîner en ces sortes d'affaires, remarque le biographe. Il vit que le cœur de ces hommes réclamait, à défaut de leur bouche, le sacrement de régénération. Ayant fait sur-le-champ creuser dans le roc un petit bassin qui lui servit de baptistère, il conféra le même jour le baptême, avec les prières et les cérémonies d'usage, au cheikh de la tribu, à son fils Térébon, à son beau-frère Maris, ainsi qu'à toute la troupe. Si les Bédouins étaient baptisés, l'instruction chrétienne leur faisait absolument défaut; Euthyme les garda donc quarante jours auprès de lui pour leur inculquer les premiers éléments de la religion chrétienne, puis il les renvoya à leurs tentes. Cependant le beau-frère du cheikh avait senti au cœur un appel encore plus intime; il distribua tous ses biens au couvent et se consacra à Dieu en se rangeant parmi les frères.

Ce n'était pas la première fois que des Sarrasins étaient convertis par des solitaires. Au IVe siècle, le cheikh Zocoum, désolé de n'avoir pas d'enfant, s'adressa à un anachorète, qui pria pour lui et lui promit de la postérité, s'il voulait reconnaître la vérité de sa religion. La promesse ayant été suivie d'effet, Zocoum et toute sa tribu reçurent le baptême (1). De

(1) Sozomène, *Hist. eccl.*, VI, 38.

même, Rufin raconte l'histoire d'une reine des Sarrasins, qui, après avoir longtemps guerroyé contre les Romains, finit par accepter la paix, à condition qu'on donnât pour évêque à sa tribu un moine du Sinaï, nommé Moïse, en grand renom de sainteté et de miracles (1). Mais la présence de la tribu d'Aspebet sur le territoire de la Palestine et ses futures destinées tiennent à d'autres causes et réclament quelques mots d'explication.

Entre l'empire romain et l'empire perse ou parthe avaient vécu de tout temps des Arabes nomades, que l'on avait pu vaincre mais non soumettre, et qui se refusaient, malgré tous les efforts et tous les sacrifices, à entrer dans les cadres ordinaires de la société. Moyennant de légers impôts et en ayant la liberté de s'administrer à leur fantaisie, ces Bédouins consentaient à renoncer à leurs déprédations coutumières et ils s'offraient même, au besoin, à rendre d'utiles services. De part et d'autre, du côté des Romains comme du côté des Perses, on résolut donc de les transformer en sortes d'états tampons.

Pour assurer la tranquillité qui a toujours manqué en Syrie, Rome avait protégé ses frontières par un ensemble de forteresses, savamment disposées sur les bords du désert et dont les voyageurs admirent aujourd'hui les colossales ruines. Quand les recrutements militaires furent devenus impossibles, les camps romains, désertés par les troupes régulières, tombèrent aux mains des pillards, et les empereurs se virent dans la nécessité de leur céder la défense de ces postes, créés tout exprès pour les repousser. « Ces tribus avaient à leur tête des cheikhs nationaux, investis par l'autorité romaine, un peu comme les princes maures dans l'Afrique berbère; administrativement, on leur donnait le nom de phylarques (c'est-à-dire chefs de tribus). Peu à peu, ces enclaves arabes se multiplièrent. On les organisa militairement, on les groupa par provinces; il y eut quelque temps des phylarques de Palestine, d'Arabie; enfin, l'importance de ce moyen de défense se révélant de plus en plus, on en vint, vers 531, à établir un phylarque général, le chef de la tribu des Ghassanides. Ce fut un véritable roi vassal, dont

(1) Rufin, *Hist. eccl.*, II, 6, voir aussi L. Duchesne, *Autonomies ecclésiastiques. Églises séparées*, Paris, 1886, p. 310 seq.

l'autorité s'exerça sur les Arabes de toutes les provinces orientales de l'ancienne Syrie et rayonna vers le désert (1). »

Dans l'empire perse fonctionnait une organisation analogue, plus ancienne et mieux entendue que celle des Romains, qui n'avaient fait, du reste, que l'imiter. Les Arabes, dont les chefs de tribus relevaient du roi des rois, « avaient un établissement stable dans la forteresse de Hatra, située à quelques lieues de la rive droite du Tigre, un peu au sud de Ninive (Mossoul)... Ils jouirent sous la dynastie parthe d'une grande autonomie, que les Sassanides ne crurent pas devoir respecter... Quand cet état vassal eut disparu, il s'en forma un autre, dont le centre fut à Hira, au sud de l'ancienne Babylone, à la lisière du grand désert pierreux. Cette localité devint le siège d'une dynastie de princes arabes, vassaux de l'empire sassanide et qui se faisaient obéir de toutes les tribus éparses en Mésopotamie, le long de l'Euphrate et du golfe Persique (2) ».

Aspebet était le cheikh d'une de ces tribus arabes et païennes, établies en territoire perse et assujetties au grand roi. Or, vers l'an 419, sous le règne de Iazdgerd Ier, un prêtre détruisit, avec ou sans l'aveu d'Abda, évêque de Suze, un pyrée ou temple dédié à Ormuzd, qui était contigu à une église et constituait pour les chrétiens un voisinage fort incommode. Cette entreprise téméraire souleva les colères des adorateurs du feu. Le roi convoqua les dignitaires de sa cour et, sur leur conseil, prit les mesures les plus énergiques pour punir cette insulte faite à la religion nationale. Au début de l'année 420, il fit comparaître l'évêque devant sa cour et lui intima l'ordre de reconstruire à ses frais le temple détruit, le menaçant, en cas de refus, d'exercer de terribles représailles contre les chrétiens. Abda demeura inflexible; il fut condamné à mort et exécuté presque aussitôt (3).

En même temps qu'Abda était mis à mort, se déchaînait contre les chrétiens une violente persécution, attisée par la jalousie et la haine des Mages. Aspebet reçut l'ordre, commu-

(1) L. Duchesne, *op. cit.*, p. 339.

(2) L. Duchesne, *op. cit.*, p. 337.

(3) Voir à ce sujet l'ouvrage de M. l'abbé Labourt, *Le christianisme dans l'empire perse sous la dynastie sassanide, 224-632*, Paris, 1904, p. 105 seq., auquel j'ai emprunté ce récit.

niqué à tous les cheikhs, de surveiller la frontière et d'arrêter les chrétiens qui tenteraient de s'évader sur le territoire de l'empire romain. Cet acte barbare répugnait à sa nature droite; loin de livrer les fugitifs, il leur facilita les moyens d'évasion. Accusé de tiédeur, puis de trahison et voyant sa vie sérieusement menacée, il recueillit sa fortune et passa subrepticement avec sa famille et sa tribu du côté des Romains. Sa fidélité à l'égard d'un Dieu qu'il ne connaissait même pas, non moins que sa haute position sociale lui obtinrent des dédommagements à son sacrifice. Le stratège d'Orient lui concéda des terres dans la province romaine d'Arabie, avec le titre de phylarque et juridiction absolue sur les Sarrasins dévoués à Byzance.

Après la conversion des enfants du désert, Euthyme, suivi de son disciple Domitien, se mit à parcourir diverses solitudes et finalement s'établit sur le petit mamelon qui porta dans la suite son monastère. La nouvelle de son arrivée causa un branle-bas général au douar arabe. Durant l'absence de son bienfaiteur, Aspebet avait satisfait son zèle de nouveau converti et il amenait avec lui un cortège de catéchumènes, le fruit de ses conquêtes. Euthyme descendit avec eux au monastère pour les baptiser et il revint ensuite à sa cellule. Elle couronnait une colline, qui se dressait comme un point de concentration au milieu d'une petite plaine verdoyante; tout autour, les Bédouins établirent leurs campements. Or, les Bédouins sont de grands enfants; ils en ont les vertus aimables et aussi les caprices. Une fois qu'un endroit est à leur convenance, fût-ce la maison du voisin, ils y restent; on a bien de la peine à les persuader de se retirer (1). La plaine choisie par Euthyme était riche en pâturages, fertile et bien arrosée; tout semblait à souhait pour y conduire les troupeaux et dresser les tentes. Le solitaire, qui aimait ses néophytes à la folie et leur pardonnait bien des défauts, tenait avant tout à la tranquillité; il les pria donc de descendre un peu plus bas et vint lui-même choisir l'emplacement du camp. Et comme, au contact de la civilisation romaine, les mœurs du désert tombaient

(1) Un proverbe arabe dit encore aujourd'hui : « Dès qu'un Bédouin connaît la porte de ta maison, change de domicile. » Il ne manquerait pas, en effet, de venir souvent s'imposer à votre hospitalité.

insensiblement dans l'oubli, le cheikh se bâtit une belle maison en pierres blanches, ceux de sa famille et son conseil en firent autant, alors que le menu peuple demeurait encore sous la tente.

Les visites d'Euthyme au camp des Arabes étaient nombreuses; il avait tant de vérités surnaturelles à leur communiquer pour les arracher à leurs grossières superstitions et les dégager d'un penchant irrésistible à la paresse, aux disputes et à l'attrait de la *vendetta*. Il leur procura des prêtres, des diacres et des ministres inférieurs du culte, n'épargnant rien pour les rendre dignes de figurer auprès des autres fidèles. Ces prodiges accomplis en si peu de temps se répandirent vite parmi les tribus des environs; des groupes s'en détachaient sans cesse pour installer leurs tentes près de celles d'Aspebet et former de nouveaux campements. Bientôt leur nombre s'accrut dans de telles proportions qu'on institua un diocèse de Bédouins catholiques et qu'on construisit une cathédrale pour réunir ses diverses *parembolés* (campements). Le grand cheikh Aspebet, qui avait pris au baptême le nom de Pierre, paraissait le plus propre à en devenir le titulaire; il reçut l'onction épiscopale des mains de Juvénal, évêque de Jérusalem, vers l'an 425, et fut ainsi le premier élu de l'évêché de Paremboles ou *Castra Sarracenorum*.

Bientôt après, s'ouvrit à Éphèse, 431, le troisième concile œcuménique, chargé d'examiner les assertions hétérodoxes que l'on prêtait à Nestorius, évêque de Constantinople. Juvénal, qui briguait déjà le titre de patriarche de Jérusalem, tenait à se présenter au synode avec un cortège imposant d'évêques, qui n'étaient pas en droit ses suffragants mais qui, en fait, obéissaient aveuglément à tous ses désirs. Pierre Aspebet, l'ancien cheikh des Bédouins, l'accompagna avec ses collègues de Palestine. Euthyme, qui avait des raisons de mettre en doute les connaissances théologiques de son protégé mais savait en retour pouvoir compter sur son attachement inaltérable, lui conseilla très paternellement, avant le départ, de ne s'écarter en rien de la ligne de conduite que suivraient saint Cyrille d'Alexandrie et Acace de Mélitène. Pierre lui obéit docilement en tout et se montra son digne disciple; au concile, il ne vota qu'en faveur de l'orthodoxie. Ses hautes relations dans les sphères gouver-

nementales le firent même déléguer par les Pères du concile auprès de Nestorius, afin de briser l'obstination de l'hérésiarque, puis auprès de Jean d'Antioche, qui, moitié par dépit, moitié par rancune contre saint Cyrille, tenait avec les évêques de son patriarcat un conciliabule favorable à Nestorius, tout en condamnant au fond ses témérités de pensée. Le concile d'Éphèse une fois terminé, Pierre revint en apporter les Actes au grand solitaire et ne songea plus qu'à améliorer le sort spirituel de son diocèse.

Le successeur de Pierre sur le siège épiscopal de Paremboles, Auxolaos, n'imita pas sa sage prudence. Dévoué entièrement aux vues ambitieuses de Juvénal, il se rendit avec lui au brigandage d'Éphèse, 449, et vota comme lui la déposition de saint Flavien et la réhabilitation de l'archimandrite Eutychès. Le coupable encourut de ce chef l'inimitié d'Euthyme, dont l'âme était brisée par cette félonie. Le troisième évêque de Paremboles, Jean, ancien religieux de saint Euthyme, assista au concile de Chalcédoine, en 451, et approuva les deux natures en Jésus-Christ. A son retour, il présenta les Actes du concile à son ex-supérieur, tremblant au souvenir de la défection d'Auxolaos et redoutant pour lui-même d'avoir encouru un semblable malheur. Le solitaire lut attentivement cette série de pièces, vit que tout était conforme à la plus stricte orthodoxie et se déclara dès lors pour la foi de Chalcédoine. N'est-il pas étrange de voir avec quelle humilité ces évêques courbaient le front devant les décisions d'un simple moine?

Nous connaissons encore deux évêques de ce siège de Sarrasins : Valens et Pierre II, qui assistèrent à des conciles provinciaux de Jérusalem, tenus l'un en 518, l'autre en 536. Il est probable que le diocèse ne dut pas survivre longtemps aux fréquentes incursions des nomades païens et qu'il avait disparu dès la seconde moitié du VIe siècle. Au moment où Cyrille de Scythopolis écrivait la Vie de saint Euthyme, 556, la tribu sarrasine existait encore et son cheikh Térébon II, l'arrière-petit-fils d'Aspebet, contait à l'hagiographe (1) les joies et les

(1) A la mort de Pierre Aspebet ou lors de son élection épiscopale, Térébon Ier, son fils, devint phylarque des Sarrasins catholiques. Sous le coup d'une accusation lancée contre lui par un autre cheikh, il fut, vers l'an 458, arrêté et retenu dans les prisons de Bostra par le stratège d'Arabie et ne dut sa délivrance qu'à

malheurs de sa famille. Avant que le féroce Alamundar (1) n'eût détruit les campements des Bédouins catholiques, ceux-ci avaient établi leur séjour à mi-chemin de la laure Saint-Euthyme et du monastère Saint-Théoctiste (2). Ces deux maisons religieuses n'étaient d'ailleurs séparées l'une de l'autre que par trois milles romains, c'est-à-dire de quatre à cinq kilomètres.

L'histoire de cette tribu et de cet évêché nous a retenus longtemps. Nous lui devions ce souvenir à cause de son originalité, à cause aussi de la part considérable, on peut même dire prépondérante, que saint Euthyme prit à son établissement et à sa conservation. Il nous faut maintenant revenir à notre saint. En se retirant dans la grotte dont nous avons parlé, à une lieue environ de son monastère, Euthyme n'avait aucunement l'intention de fonder un second couvent ou même une

l'intervention de saint Euthyme. Il mourut en 481 ou 485, laissant de nombreuses possessions aux deux monastères de Saint-Théoctiste et de Saint-Euthyme. Son fils, Pierre II, hérita de sa charge de phylarque; nous ignorons la date de sa mort, mais nous savons qu'il avait en 556 transmis ses fonctions à son héritier, Térébon II.

(1) C'est du temps du phylarque Pierre II que les tentes de Paremboles furent à deux reprises renversées par les tribus païennes d'Alamundar, le grand cheikh des Arabes soumis à l'empire perse. Une première fois, ces Sarrasins du royaume de Hira brûlèrent les tentes et détruisirent tous les campements; ils tuèrent, en outre, de nombreux chrétiens, emmenant prisonniers tous ceux qui n'avaient pu à temps se réfugier dans les villes. Le chroniqueur Théophane rapporte ce fait à la onzième année de l'empereur Anastase, c'est-à-dire en 502. Les cheikhs de Paremboles groupèrent les membres survivants de leur tribu et se retirèrent aux abords du monastère de Martyrios, à deux heures de Jérusalem, pour y relever les tentes et leur église. Une seconde incursion de leurs ennemis leur prouva bientôt que, là aussi, leur vie était en péril. Cette fois, ce fut presque la ruine définitive. Les troupes d'Alamundar tinrent la campagne durant plusieurs mois, parcourant le désert en groupes détachés et massacrant tous les moines qui s'offraient à leur rencontre. De nombreux Bédouins de Paremboles réussirent à sauvegarder leur existence en se réfugiant dans les villes et les villages. La tourmente une fois passée, les campements se reformèrent et le siège épiscopal continua de recevoir des pasteurs, au moins jusqu'en 536; *Vita s. Euthymii*, n° 125 (*Vita s. Joannis Silentiarii* dans les *A. SS.*, t. III, mai, p. 237 seq.; *Pratum spirituale* de Jean Moschus, cap. XXI et XCIX). Le martyrologe romain a groupé au 19 février les victimes de ces différentes invasions arabes : « In Palestina commemoratio sanctorum monachorum martyrum, qui a Sarracenis sub duce Alamundaro ob fidem Christi sævissime cæsi sunt. » Il convient d'ajouter que le féroce Alamundar reçut le baptême peu après, en 513, et passa au service des Byzantins.

(2) Le R. P. Féderlin (*La Terre Sainte*, Paris, t. XXIV, 15 juin 1907, p. 177-182) vient de faire connaître l'emplacement exact de ce curieux évêché; le centre des campements se trouve à Bir ez-Zarra'a.

laure; aussi envoyait-il très régulièrement à son ami Théoctiste tous ceux que son expérience ou sa sainteté attiraient vers lui. Lorsque les desseins de Dieu sur sa personne furent plus manifestes, il se résigna bien malgré lui à garder des vocations et à constituer ainsi le noyau de sa future laure. Il continuait toutefois d'adresser au monastère inférieur les jeunes gens et ceux qui désiraient auparavant suivre le régime cénobitique.

En effet, la tendance universelle du moine palestinien était d'atteindre l'idéal réalisé par Paul de la Thébaïde et surtout par saint Antoine. La vie en commun dans un monastère n'était pour lui qu'un stage, parfois imposé, parfois choisi volontairement, une sorte de noviciat qu'il s'empressait d'échanger pour l'existence des ermites ou des anachorètes. Qui ne connaît le mot célèbre de saint Sabas, le disciple d'Euthyme et son plus illustre imitateur : « La vie cénobitique précède la vie érémitique, comme la fleur précède le fruit »? Dès lors, il ne suffisait pas de viser à une perfection aussi élevée, il fallait encore se sentir la force et le courage d'y parvenir en subissant une série d'épreuves sagement graduées, d'où l'âme et le corps sortaient prêts à affronter les plus durs sacrifices. Il va de soi qu'une existence aussi rude, des exercices aussi pénibles n'étaient point faits pour des jeunes gens, ni pour ceux qui, avant d'entrer dans le cloître, avaient goûté à toutes les délicatesses du monde; aussi les repoussait-on sans miséricorde.

Pour les jeunes gens et les imberbes, des raisons spéciales s'opposaient toujours à leur admission dans les laures, quelquefois dans les monastères; il s'agissait avant tout d'éviter les scandales que n'aurait pas manqué de provoquer leur extrême jeunesse. Sur ce point-là en particulier, à de très rares exceptions près, la règle se montrait partout inexorable. Tous ceux qui ont acquis une connaissance sérieuse de l'Orient, ne sauraient taxer d'exagération cette mesure de prudence. Aussi, lorsque le jeune Sabas se présenta à Euthyme, se déclarant capable d'endurer les mortifications des plus vieux ascètes, celui-ci le renvoya au monastère de saint Théoctiste et il n'agit pas différemment en refusant d'admettre parmi ses moines le futur saint Cyriaque, alors âgé de dix-huit ans.

Un trait qui remonte à la fin du ve siècle et s'est passé dans un monastère de Syrie, montre combien la pratique d'Euthyme

était générale et que rien au monde, pas même les ordres écrits d'un patriarche, n'auraient pu amener les supérieurs à modifier leur règlement. Je l'emprunte à un document monophysite, la *Vie de Jean bar-Aphtonia* (1), écrite par un contemporain.

« La mère de Jean, dit cet écrivain, voyant que son fils était très jeune, car il n'avait que quinze ans, et qu'il ne serait pas reçu dans le monastère, agit de la manière suivante. Lorsque son fils eut été un peu initié aux livres profanes et qu'il eut goûté du bout des lèvres pour ainsi dire aux affaires du monde, elle le prit, courut à Antioche et supplia le patriarche Palladios de persuader les moines, par des ordres différents de ceux que donnaient les supérieurs du monastère. Elle alla ensuite à Séleucie et, quand elle arriva au monastère, pria les saints de garder l'enfant avec eux; elle donna aussi la lettre qui avait été écrite à son sujet et la présenta aux moines dès le commencement, pour les incliner en sa faveur. Ils transmirent sa demande à leur maître, à la porte du monastère. C'était un homme vénéré et vénérable, qui était arrivé à une extrême vieillesse, car il vécut près de cent ans. Il perdit la vue dans sa vieillesse comme le patriarche Isaac et se nommait Théodore.

« Après qu'on eut fait entrer l'enfant et sa mère, elle lui apprit pourquoi elle s'était donné tant de peine et avait entrepris une si longue route. — « Pourquoi, lui dit le vieillard, as-tu « passé les autres moines et es-tu venue près de nous? » — Elle lui répondit : « Celui qui m'a inspiré, quand je le portais « encore dans mon sein, de le lui consacrer, celui-là m'a di- « rigée vers votre monastère et m'y a amenée. » Elle présenta aussi les lettres avec la requête. Quand le vieillard l'eut entendue, il ordonna d'amener l'enfant à ses genoux; il lui toucha les joues et, les trouvant imberbes, il dit : « Tu ignores « donc, ô femme, que tu nous demandes de transgresser les lois « de nos pères? — Non, seigneur, mais je n'ai pas voulu attendre « qu'il eût de la barbe, parce que je craignais que le monde ne « mêlât quelque chose de lui à mon offrande. Si l'offrande n'est « pas parfaite, l'empressement de sa mère complète ce qui lui

(1) *Revue de l'Orient chrétien*, t. VII (1902), p. 121 seq. Cet écrit a été publié et traduit par M. l'abbé Nau.

« manque. Comme un autre Héli, ô homme vénérable, reçois « donc mon Samuel. » — Il répondit : « Je ne transgresserai « pas les lois que nos pères ont établies. Prends-le donc et va- « t'en. Tu le ramèneras, quand tu verras que ses joues sont « couvertes de barbe. » Elle, qui ne savait pas insister, prit donc son enfant et s'en alla pleine de tristesse, comme après une offrande maudite. »

Voilà une scène prise sur le vif et qui se renouvelait souvent. Qu'on remplace Théodore par Euthyme, Jean bar-Aphtonia par saint Sabas ou saint Cyriaque, et l'on aura sous les yeux ce qui a dû se passer lors de leur entrevue avec notre solitaire. Il importe cependant de remarquer que ces règles sévères avaient surtout leur application dans les laures. Dans les monastères pachomiens, en Égypte, il n'y avait pas d'âge déterminé pour l'admission. Théodore devint cénobite à quatorze ans et, plusieurs fois, on rencontre de jeunes enfants dans les communautés, où ils remplissent même des offices monastiques (1).

(*A suivre.*)

Siméon VAILHÉ,
des Augustins de l'Assomption.

(1) P. Ladeuze, *Étude sur le cénobitisme pakhômien*, Louvain, 1898, p. 279.

ÉTUDE

SUR LA CONVERSION DE L'ARMÉNIE AU CHRISTIANISME

(*Suite*) (1)

Grégoire et Tiridate. Catholicité de l'Église organisée par l'Illuminateur, avec le concours du roi.

18. — *Grégoire n'a pas voulu fonder une Église indépendante. Sa prétendue vision à Etschmiadzin supposant l'autonomie de son siège n'est pas authentique; le siège d'Etschmiadzin est de date postérieure. Pas plus que Grégoire, Tiridate ne voulut une Église indépendante.* — L'opinion d'après laquelle Grégoire ou ses premiers successeurs auraient constitué une Église autonome, ne s'accorde ni avec les faits ni avec les intentions de ceux qui, de la fin du IIIe siècle jusque vers l'an 365, furent préposés au gouvernement soit religieux, soit temporel de l'Arménie. Parlons d'abord des chefs spirituels. Il est certain que Grégoire fut consacré prêtre et évêque à Césarée. Consacra-t-il lui-même ses deux fils Resdaghès et Vertanès? Il consacra lui-même le moine Resdaghès, au dire du pseudo-Agathange. Notons, cependant, que d'après Açoghig, l'ordination du second catholicos aurait eu lieu à Césarée. Mais supposons que l'archevêque de Césarée ait autorisé Grégoire à consacrer ses deux fils, ce privilège fut personnel, limité; le pouvoir de transmettre sa charge ne passa point sans réserves essentielles à ses successeurs. Quoi qu'il en soit de l'authenticité du pacte écrit qui affirme la dépendance perpétuelle du catho-

(1) Voy. 1907, p. 22, 152, 280.

licos arménien à l'égard de Césarée, au point de vue de son ordination, il est certain que, pendant longtemps, cette pratique fut généralement en vigueur. La preuve en est que Housig, Pharèn ou Pharnerseh d'Aschdischad, Sahag, de la famille Aghbianos, Nersès, reçurent également l'épiscopat des mains de l'archevêque de Césarée (1).

Ainsi, pendant le premier siècle d'existence de l'Église arménienne, l'exarchat de Césarée lui fournit son point d'attache organique avec l'Église universelle.

A défaut de ces faits, le caractère de Grégoire nous interdirait de penser qu'il se soit arrêté à l'idée d'une Église arménienne indépendante. Lui qui, sincèrement, se disait indigne de l'épiscopat et même du sacerdoce, comment aurait-il refusé d'entrer, avec sa nouvelle chrétienté, dans l'organisme de l'Église universelle et se serait-il érigé en chef ecclésiastique, égal aux chefs des Églises depuis longtemps constituées? Il faut replacer dans la région des légendes la partie du récit du pseudo-Agathange, où il nous montre le Verbe incarné apparaissant à Grégoire sur l'emplacement actuel d'Etschmiadzin et lui ordonnant d'y installer un siège subordonné seulement à son invisible fondateur. La tradition qui attribue à Grégoire l'institution du siège patriarcal d'Etschmiadzin ne paraissant point avoir de racines dans le IIIe ni même dans le IVe siècle, son origine est justement suspecte. L'ancienne version arabe d'Agathange, que N. Marr a publiée et traduite en russe dans les *Zapiski*, nous semble confirmer l'assertion maintes fois répétée par Faustus, à savoir, que la principale église arménienne au temps de Grégoire et de Nersès était celle d'Aschdischad (2).

(1) Le prétendu rescrit attestant le droit de l'archevêque de Césarée d'ordonner l'archevêque de la Grande-Arménie, dans Agathange, Stilting, n. 147; *seconde invective* du dit Isaac, Combéfis, c. 13, col. 363; Migne, *loco cit.*; sur l'ordination de Housig, etc., Faustus, III, 17. Açoghig (l. II, ch. I, trad. Dulaurier, p. 98) et Vartan (*Histoire*, Venise, 1862, p. 41) disent qu'Arisdaghès fut consacré à Césarée.

(2) Voir notre Histoire, p. 147-149; de Gutschmid, *ZDMG.*, XXXI, 23, 41-43. Dans les *Zapiski* édités par Von Rosen, Saint-Pétersbourg, 1905, t. XVI, II-III, p. 66-211, N. Marr a publié, traduit et commenté en russe une version arabe d'un texte d'Agathange (cf. P. Peeters, *Anal. Boll.*, XXVI, fasc. I, p. 117), *Martyre de Grégoire, de Hripsimé* etc.; selon Marr, ce texte serait du Ve ou du VIe siècle et rédigé par Mesrob ou l'un de ses disciples; il serait plus ancien, par conséquent, que les textes grecs ou arméniens actuels. Quant à la traduction arabe, Marr la fait remonter au VIIIe siècle; elle aurait été écrite dans la province de

D'après l'Agathange arabe, l'archevêque et patriarche de Césarée, Léonce, après avoir conféré le caractère du sacerdoce à Grégoire et l'avoir salué avec les Césariotes du titre de *moutran* de la Grande-Arménie, lui donne une lettre pour Pierre, évêque de Sébaste. Dans cette lettre, le patriarche Léonce délègue l'évêque Pierre, afin que celui-ci installe Grégoire sur son siège, comme l'ordonnent les règles de l'Église. En effet, dès que « le Bienheureux Grégoire », « le saint évêque Pierre » et leur escorte sont parvenus au pays de Daron, c'est l'évêque Pierre qui ordonne prêtres certains moines menés de Sébaste. Puis, un peu plus tard, à Aschdischad, après la construction et la dédicace de l'église de S.-Jean et du martyr Athénogène (Athanakinès), le Bienheureux Grégoire *est placé sur le siège des disciples, selon la Loi;* et c'est à partir de ce moment seulement que Grégoire exerce ses fonctions de prêtre et d'évêque, qu'il baptise et confère la prêtrise et l'épiscopat (1).

Quant au siège patriarcal d'Etschmiadzin, il n'en est point question, sauf dans la prétendue vision attribuée à Grégoire. Vagharschabad ne deviendra peu à peu la métropole religieuse de l'Arménie qu'après la mort de Nersès. D'abord, le siège d'Aschdischad restera vacant pendant 15 ans. Ensuite, il ne sera occupé que d'une manière intermittente par le fils de Nersès, Sahag le Grand. Les rivaux des Grégorides, Housig et ses successeurs, résideront à Vagharschabad, à l'exemple du premier Aghbianos établi jadis prélat de la cour par Grégoire l'Illuminateur. Ils seront eux-mêmes considérés par les anciens historiens comme de simples prélats de cour, n'ayant que le privilège de présider l'assemblée des évêques, non celui de conférer les ordinations épiscopales et de porter le titre de catholicos. Voilà dans quelles circonstances la tradition primitive, qui considérait Aschdischad comme la métropole de l'Église arménienne, s'altéra peu à peu. La légende de l'apparition du Verbe à Etschmiadzin germait déjà; elle allait éclore après le milieu du ve siècle : abandonnée sans secours du côté des Grecs,

Daïk et serait d'origine chalcédonienne. Nous ne pouvons trancher le débat ayant trait au plus ou moins d'ancienneté du document de Marr. Ce qui est évident, c'est qu'il offre un texte d'ordinaire plus simple et un peu plus court que le texte grec et le texte arménien et intéressant davantage la Géorgie.

(1) *Zapiski*, pp. 126-131; numéros 26e-29e, surtout 28^a et 29^a.

violemment persécutée de la part des Perses, maîtres de Vagharschabad, de Tovin et de la plus grande partie de l'Arménie, la chrétienté arménienne devait se replier sur elle-même et chercher du seul côté qui lui semblait alors ouvert, du côté du ciel, des titres pour justifier l'autonomie de fait dont elle croyait avoir besoin et à laquelle ses chefs préludaient.

Mais, au temps de Grégoire ou même de Nersès, rien de semblable. La capitale civile et politique Vagharschabad, puis Tovin, n'était point encore devenue la métropole religieuse. Le catholicos n'y résidait pas. Il séjournait, au contraire, dans l'Arménie occidentale, assez souvent vers les districts d'Eghéghiatz et de Taranaghi, c'est-à-dire dans les districts actuels d'Erzinjan et de Gamakh, sur les rives de l'Euphrate occidental, à mi-chemin entre Sivas et Erzeroum. Là se trouvent en effet Ani, Thortan où furent ensevelis les premiers catholicos, le mont Sebouh et l'antre Mané où vécut saint Grégoire. Ces régions n'étaient d'ailleurs pas très éloignées du district de Daron et de sa capitale Aschdischad, que Nersès, au dire de Faustus, indiquait comme le lieu choisi par Notre-Seigneur pour lui donner son nom (1).

Pas plus que Grégoire, Tiridate ne s'avisa de vouloir fonder une Église indépendante. De sa vie, parfois défigurée par la légende, quelques traits se dégageront assez nettement pour nous laisser percevoir sa foi chrétienne et son esprit vraiment catholique. Mais, avant de demander au zélé converti des preuves de son orthodoxie, essayons de préciser ce qu'il y a de vrai ou, du moins, de plus vraisemblable dans les actes de cruauté du Tiridate encore païen et dans le drame merveilleux de sa conversion.

19. — *Les douze supplices que Tiridate aurait fait subir à Grégoire ne sont probablement pas entièrement fictifs. Cer-*

(1) Faustus, III, 14 et suiv. — Nous l'avons dit, cet auteur indique déjà le tombeau de Grégoire l'Illuminateur, de Verthanès et de Housig à Thortan (III, 11, 12), dans le canton de Taranaghi, près d'Ani ou Gamakh (Kamach) sur la rive occidentale de l'Euphrate. Il place celui de Resdaghès et de Nersès à Thiln (III, 2; V, 24), dans le canton d'Eghéghiatz, non loin d'Erzinjan, à l'est du fleuve Gail, sur la rive droite d'un affluent de l'Euphrate, au pied occidental du mont Kbhanam (Sebouh). Enfin, Pharên ou Pharnerseh, de la famille Aghbianos, fut enseveli dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, près d'Aschdischad, au nord de Mousch (Faustus, III, 16).

tains traits sont vraisemblables de la part d'un roi oriental, à cette époque. — L'imagination populaire, dont les chroniques ne sont souvent que le fidèle écho, a fait de Tiridate un type surhumain de bravoure, un monstre de cruauté, puis un modèle achevé de foi, de zèle et de sainteté. Bref, elle a poussé à l'extrême et réuni dans sa vie tous les contrastes. Mais, on le conjecture à divers indices, ces exagérations peuvent bien être le grossissement de certains faits qu'il est aussi téméraire de nier absolument que de vouloir préciser dans le détail.

D'abord, le récit du martyre de Grégoire ne semble pas être, comme on l'a prétendu, une simple transposition du récit des supplices que les saints Guria et Schamona endurèrent à Édesse pendant la persécution de Dioclétien (1). Qu'il y ait entre les deux narrations quelques circonstances analogues ou même semblables, cela n'est pas douteux. Il se peut même que l'historien ou le compilateur des actes de S. Grégoire ait eu sous les yeux le martyre de Guria et Schamona, rédigé par Théophile. Mais, comme on l'a déjà remarqué, la ressemblance partielle entre les deux récits peut s'expliquer par l'analogie des situations qui encadrent et pénètrent les deux scènes. Dès lors, on n'a pas le droit de considérer, sans autre preuve, la narration du martyre de Grégoire comme une simple imitation ou un décalque de l'œuvre du néophyte d'Édesse (2).

Tout serait-il donc admissible dans le tableau des tortures tracé par le pseudo-Agathange? Non, sans doute. Il faudrait des motifs bien évidents pour accepter à la lettre les douze horribles supplices dont Tiridate torture Grégoire. Ces supplices sont tels que chacun d'eux aurait dû causer fatalement la mort de sa victime. Par exemple, on fait, de bas en haut, pénétrer de l'eau bouillante dans le corps de Grégoire; c'est son huitième martyre. On verse sur lui et on lui fait avaler du plomb fondu; c'est son douzième martyre. De tels tourments et d'autres semblables, quand ils s'ajoutent les uns aux autres, dépassent manifestement les bornes du vraisemblable; il est

(1) Mkrttschian, *Les sources d'Agathange*, Valarschabad, 1896; *Gazette de l'Ararat*, 1896, p. 385-392, 425-440; S. Weber, 157 : Dashian, *H. A.*, 1901, p. 8, estime que la version arménienne du récit de Théophile serait du ve siècle et plus ancienne que le texte syriaque de Mgr Rahmani: Sa Béatitude est d'un avis opposé.

(2) Voir Marr, *H. A.*, 1898, p. 268; *Oriens Christianus*, 1901, p. 373-374.

assez oisif de recourir, pour les expliquer, à la Toute-Puissance de Dieu, quand leur réalité semble en contradiction avec le but même visé par celui qui les inflige. Or, on dit que Tiridate se proposait, non de faire mourir Grégoire, mais bien de le contraindre par la douleur à l'apostasie.

Si exagérés qu'ils soient, les traits accumulés par le pseudo-Agathange ne dénotent pourtant pas nécessairement, ainsi qu'on l'a dit, l'imagination exaltée d'un moine, travaillant sur les données de quelques martyres légendaires et s'inspirant de certaines atrocités accomplies par les rois de Perse (1). Non, quoi qu'en dise le savant von Gutschmid, l'auteur du martyre de saint Grégoire n'avait besoin d'aller demander, ni à la barbarie des monarques perses, ni à l'imagination enflammée de quelque moine, tous les traits dont il composait son récit. Qu'il fût de la fin du quatrième ou du cinquième siècle, il n'avait qu'à regarder plus près de lui, à considérer les faits et gestes des princes arméniens qui l'avaient précédé. Là, c'était le gouverneur de la IVe Arménie, Archélaüs, qui massacrait le catholicos Resdaghès, parce que celui-ci blâmait sa conduite déréglée. Un peu plus tard, c'était Diran faisant assommer saint Housig, qui lui interdisait l'entrée de l'église. C'était le même roi ordonnant d'étrangler le vieux Syrien Daniel pour le punir de ses remontrances. Ici, c'était Bab, condamnant le martbed Haïr à périr exposé nu sur l'Euphrate glacé, pour avoir insulté Pharantzen. Enfin, c'était le même Bab qui, aux justes reproches de Nersès, répondait en lui versant du poison (2).

(1) De Gutschmid, *ZDMG*, XXXI, 39. Voir Agathange, éd. armén., c. xi et suiv.; éd. grecq., c. iv et v, n. 29-52; dans l'arabe de Marr, les pages où devait être exposé le commencement des supplices n'ont pas été retrouvées. L'infusion de l'eau bouillante de bas en haut et quelques autres surcharges ne sont pas mentionnées, p. 68-70. Le traducteur de la collection Langlois a supprimé volontairement sur le texte grec les dialogues entre Grégoire et Tiridate.

(2) Resdaghès fut massacré dans le canton de Dzoph, la Sophène des Romains, située sur la rive gauche de l'Euphrate, vis-à-vis de la Mélitène, entre le mont Masios et l'Anti-Taurus. Ce canton, comme ceux de Taranaghi et d'Eghéghiatz, où était Thil, domaine de Grégoire, faisait partie de la Haute-Arménie. Moïse de Khorène le place dans la IVe Arménie (III, 91). Housig (Jousig) fut assommé en présence des prêtres attachés à l'église du palais ou du château royal de Penapegh, dans le canton du Grand Dzoph; la Sophanène des Romains, située à l'est de la Sophène, au ive siècle, était comprise entre l'Arzanène à l'est du Batman-sou et l'Ingilène près du Zibène-sou, et s'étendait au sud au delà du

Si plusieurs rois d'Arménie, déjà chrétiens, étaient capables de tels sévices, même à l'égard de catholicos universellement honorés, à quels excès de cruauté ne pouvait point se porter un roi idolâtre envers un chrétien encore sans autorité, rebelle à ses ordres et affichant son mépris pour la déesse Anahid, à laquelle Tiridate se croyait redevable de tous ses succès. Le fanatisme et les prétendues raisons d'État devaient suffire pour alimenter la fureur de Tiridate. Enfin, si l'on admet l'hypothèse non démontrée fausse, que Grégoire avait été le fils ou le parent du meurtrier de Chosroès, c'était un nouveau motif pour le fils du monarque assassiné d'inventer des tourments à la fois très longs et très raffinés. Nous avouons d'ailleurs que les rois voisins, perses et grecs, pouvaient à cet égard aider un roi païen d'Arménie à compléter son farouche idéal, comme ils pouvaient, nous n'en disconvenons pas, offrir l'idée de certaines surcharges à un pseudo-Agathange, moins soucieux du vrai que de l'extraordinaire (1).

Pour résumer et conclure au sujet du martyre de Grégoire tel que le raconte Agathange, il nous semble d'abord que les longs dialogues entre le roi et sa victime sont, sinon inventés de toutes pièces, du moins très amplifiés. Ces homélies mises dans la bouche de Grégoire ne furent certainement pas prononcées dans les circonstances racontées par Agathange. Les sentences empruntées, par exemple, à la liturgie de saint Basile sont évidemment surajoutées. En outre, plusieurs des supplices

Tigre, jusqu'aux chaînes du Masis, où se trouvait la forteresse de Penapegh.

Relevé par les prêtres présents, Housig fut porté au village de Thortan dans le canton de Taranaghi; il y mourut au bout de peu de jours et y fut enseveli à côté de saint Grégoire et de ses Pères (Faustus, III, 12, 14). De cette assertion de Faustus, on peut conclure que la prétendue découverte du corps de saint Grégoire au temps de l'empereur Zénon signifiait probablement la translation de ses reliques.

Le chorévêque Daniel, intendant principal du district de Daron et proposé pour succéder à Housig, fut probablement assassiné en présence de ses disciples et des clercs du camp royal; car ce sont eux qui portent son corps au jardin des Frênes, Hatziatz-Trakht, dans le district de Daron (Faustus, III, 15). Sur le supplice de Hair, voir Faustus, V, 3.

(1) Nous maintenons le fond de la légende d'Anag comme probable, non comme certain. Ainsi limitée, l'hypothèse est encore la plus satisfaisante; et nous pensons à l'encontre de Gutschmid (p. 51) qu'aucun fait, pas même le nom d'étranger donné à Grégoire par Tiridate dans l'Agathange grec (n. 22), n'est incompatible avec quelques rapports d'enfance entre Grégoire et Tiridate.

auxquels on voit appliquer le saint apôtre, contiennent des circonstances contradictoires ou tout à fait invraisemblables. Mais, sous ces broderies de la légende, dont il est souvent difficile de fixer les points d'attache, on ne saurait méconnaître qu'il existe vraisemblablement un fonds historique. Tiridate sévit probablement contre Grégoire et le relégua quelque temps dans un cachot. Si, en raison de ses graves exagérations, le pseudo-Agathange est suspect à cet égard, il n'en est pas tout à fait de même de l'ancienne *Vie de Grégoire*, utilisée par l'évêque arabe Georges, et de l'Histoire de Lazare de Pharbe. Or, dans l'une et l'autre de ces sources, sont mentionnés « les cruels et multiples tourments » endurés par Grégoire et son long séjour dans un cachot souterrain (1). On peut donc raisonnablement supposer que Tiridate employa contre Grégoire et le fer et la prison. A la durée de cet emprisonnement et à ses circonstances la légende a dû naturellement ajouter, comme aux persécutions qui l'avaient précédé. A la fosse d'Artaxata, où le martyr reste 15 ans, au milieu des serpents et des scorpions, nourri par le pain que lui porte une veuve (2), on pourrait substituer, non sans vraisemblance, un cachot comparable à cette grotte de Mambré, dans le canton de Dzoph, où s'enferma pendant sept ans un ermite, pour se punir d'avoir nié la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie (3).

20. — *Le martyre de Hripsimè et de ses compagnes peut contenir aussi un noyau historique enveloppé dans plusieurs circonstances légendaires. Témoignage de Faustus et de Lazare. Hripsimè et Gaianè distinctes de Prisque et de Valérie.* — Que Dioclétien ait fait tracer par des peintres le portrait des plus belles filles de son royaume pour se choisir parmi elles une épouse; qu'il ait, à la suite de cet étrange concours, demandé en mariage Hripsimè; que cette vierge *moniale*, avec sa supérieure Gaianè et ses compagnes, pour échapper aux recherches de l'empereur, aient fui de leur cou-

(1) Lazare, dans Langlois, n. 2, p. 260; n. 11, p. 267; n. 13, p. 269; n. 65, p. 340. — *Agathange*, d'après l'évêque Georges, Dashian, p. 5 et 6; Ryssel, p. 281 et suiv.

(2) Version arabe de Marr, p. 70, 72, 90 et 102; texte arm., cap. 11; texte grec, n°s 56, 90, 91.

(3) Faustus, V, 28. Il est tout à fait invraisemblable que l'emprisonnement de Grégoire ait duré 15 ans, dans les conditions précitées.

vent de Rome jusqu'en Arménie : ce sont là des événements qui s'accommodent mal avec leur cadre naturel, avec les circonstances de temps, de personnes et de lieu parmi lesquelles on les fixe; et une sage critique a le droit ou même le devoir de ne pas les admettre tels quels. Mais que les vierges d'un monastère, placé dans une province orientale de l'empire romain, aient été menacées dans leur foi et leur vertu, au cours d'une persécution déchaînée par Dioclétien ou l'un de ses prédécesseurs, qu'elles aient voulu y échapper en se réfugiant de la Palestine, par exemple, vers la Syrie, puis vers l'Arménie; que le roi païen de l'Arménie ait voulu s'emparer de Hripsimè; que, devant la constance de la chaste héroïne, son amour se soit changé en fureur contre la chrétienne et celles qui l'encourageaient dans sa résistance, enfin qu'il ait fait égorger cette vierge, avec ses compagnes animées de la même foi incorruptible : en tout cela, il n'y a rien d'incroyable pour qui se reporte aux persécutions de l'époque (1).

Vraisemblable en lui-même, le martyre des Vierges hripsimiennes est attesté, quant à la substance, par Faustus et Lazare de Pharbe, qui remédient en partie au défaut d'autorité d'Agathange. Le premier parle, en effet, de la vénération qui s'attache à leurs restes mortels et des chapelles qui leur sont dédiées comme aux prémices des martyrs. Le second affirme que leurs reliques sont vénérées dans le sanctuaire de Vagharschabad (2). Le respect de ces auteurs pour les restes des martyrs, le soin avec lequel ils en notent la provenance sont, à certains égards, des garants de leur véracité. Leur témoignage est encore corroboré par ce fait, que les églises de tous rites célèbrent la fête de Hripsimè, Gaianè et de leurs compagnes (3).

(1) Eusèbe, *H. E.*, VIII, 14, dans Migne, *P. G.*, XX, 781-788; *Vie de Constantin*, I, 33, 34, Migne, *ibid.*, 948 et suiv. — *Acta SS. confess. Gurix et Shamonæ*, éd. Rahmani, p. 3. Keppler, *Wanderfahrten und Wahlf. im Heil. Land*, p. 175.

(2) Faustus, III, 14; Lazare de Pharbe, n. 2; Langlois, II, p. 260.

(3) L'Église arménienne célèbre la fête des saintes hripsimiennes le lundi après l'octave de la Pentecôte, et celle de Gaianè et de ses compagnes le mardi suivant. Les autres Églises font mémoire des unes et des autres vers la fin de septembre; certains calendriers latins et le calendrier syrien, le 27; le martyrologe romain, le 29. De même le calendrier copte, qui donne seulement à Hripsimè et à Gaianè sept compagnes; preuve que le nombre, d'ailleurs variable, fourni par les auteurs arméniens est loin d'être sûr. Enfin, le ménologe grec commémore ces saintes vierges, le 30 septembre. Cf. Nilles, *Kalend...*, I, 288, 290; II,

On est ainsi forcé de placer l'origine de leur culte au plus tard avant le milieu du ve siècle. Il est bien vrai que ce dernier point n'est pas contesté, puisque les critiques les plus exigeants, comme de Gutschmid, admettent qu'à défaut du martyre des saintes vierges, la translation de leurs reliques se rattache indissolublement à la plus ancienne *Vie de Grégoire* (1). Mais cette concession paraît en réclamer logiquement une autre; c'est que ces saintes, au lieu d'être l'objet d'une légende d'origine grecque, ont dû très vraisemblablement fuir, pour la plupart, des provinces voisines de l'empire romain et périr en Arménie. Toute autre hypothèse se concilie très difficilement avec le soin qu'avaient les chefs religieux d'Arménie d'écarter les fidèles d'un culte idolâtrique et de vérifier, par conséquent, l'authenticité des reliques proposées à leur vénération.

On entrevoit donc suffisamment, croyons-nous, un certain fonds de vérité dans la légende de Hripsimè et de Gaianè, pour ne pas la confondre avec celle de Prisque et de Valérie. Ceux qui prétendent que les anciens auteurs arméniens auraient simplement adapté et approprié à leur pays la légende grecque, nous semblent perdre de vue les différences caractéristiques entre les deux récits. Dans la légende grecque, Prisque et Valérie sont l'une l'épouse, l'autre la fille de Dioclétien. Valérie avait épousé Galère qui, en mourant, la confia à la protection de Licinius. Sollicitée par celui-ci de s'unir à lui, elle se réfugia auprès de Maximin Daïa. Mais, Maximin ayant vainement tenté de la séduire, il la proscrit avec sa mère; elles s'enfuient en Syrie; elles errent pendant quinze mois en Orient, vêtues en plébéiennes; à la fin, elles sont saisies à Thessalonique et décapitées par l'ordre de Licinius. Il est clair que Valérie mariée et protégée par Dioclétien, son père, ne peut être identifiée avec Hripsimè qui est vierge et que Dioclétien veut épouser. De plus, la mère et la fille de Dioclétien, si elles furent jamais chrétiennes, passent pour avoir apostasié, sous la pression de Dioclétien, et leur condamnation à mort par Licinius doit se placer vers 313, au plus tôt. Au contraire, les vierges martyres célébrées en Arménie ne sont jamais repré-

579, 707; *Notice sur le calendrier liturg. de la nation armén., avec le calendrier de 1907*, Bessarione, sept.-oct. 1906, p. 81.

(1) De Gutschmid, *ZDMG*, XXXI, 31; voir 35-36, et *Kl. Schr.*, 381 et suiv.

sentées comme ayant chancelé dans la foi, et leur mort doit avoir eu lieu, au plus tard, vers 303-304 (1).

21. — *Insuffisance des motifs d'ordre politique pour expliquer la conversion de Tiridate; la légende de sa transformation en sanglier (varaz) et de son retour à la forme humaine et surtout sa conversion permettent de conclure, avec beaucoup de probabilité, à quelque maladie extraordinaire extraordinairement guérie.* — Comment Tiridate, l'adorateur zélé d'Anahid, le persécuteur des chrétiens, devint-il l'adorateur du Christ, le fervent propagateur de l'Évangile et le destructeur des idoles? Des savants contemporains ont attribué ce changement à des causes d'ordre purement politique.

Il est bien possible, nous en convenons volontiers, que les heureuses conséquences politiques de sa conversion ne lui aient point échappé. Il entrevit probablement que la foi chrétienne, si elle était universellement adoptée par le peuple arménien, deviendrait une indestructible barrière qui l'empêcherait d'être absorbé par les Perses. Mais cette perspective avantageuse ne formait que l'un des divers points de vue sous lesquels apparaissait alors l'horizon politique. N'oublions pas qu'à cette époque Constantin n'était point arrivé au trône, ou, du moins, qu'il ne protégeait point encore officiellement les chrétiens. En abjurant le paganisme, Tiridate risquait donc de mécontenter à la fois les Arméniens, les Perses et les Romains.

L'empereur présumé, à cette date, qu'il s'appelât Aurélien, Probus, Carus, ou ce qui est plus probable, Dioclétien, n'était guère disposé à secourir un roi d'Arménie chrétien. Dioclétien, sans être d'abord hostile au christianisme, ne témoignait, à cet égard, que d'une indifférence dédaigneuse; et le moment approchait où les suggestions haineuses de Galère allaient transformer en persécution violente cette tolérance hautaine.

La soudaine conversion de Tiridate, son absolue sincérité, ses hautes vertus, démontrées par le culte qui lui est rendu,

(1) Sur Prisca et Valeria, Lactantius (?), *De mortibus persecutorum*, c. 15, 39, 40, 41, 50, 51; Migne, *P. L.*, VII, p. 216, etc.; Sarkisean, p. 70; Bardenhewer, *Gesch. der Altkirch. Litteratur*, Freiburg im Breisgau, 1903, II, 481-487. Langlois, I, 137, tient néanmoins pour vraisemblable que le récit relatif à Prisca et à Valeria aurait été adapté et approprié à l'Arménie.

ainsi qu'à Grégoire, avant la fin du IVe siècle, nous laissent pressentir, au point de départ de cette volte-face vers la sainteté, la touche irrésistible du Maître des cœurs (1). Faustus, en affirmant que Tiridate est devenu chrétien par contrainte ou de bon gré, semble favorable à cette hypothèse; et la tradition vers le milieu du Ve siècle, par la plume du Grec Sozomène, exprimera beaucoup plus nettement que la conversion du roi a été déterminée par un prodige divin (II, 8).

Cet événement extraordinaire qui se trahit et, pour ainsi dire, se démontre par la grandeur même de ses effets, en quoi consiste-t-il? La métamorphose de Tiridate en sanglier, telle que la présente le pseudo-Agathange, est trop invraisemblable, trop dépourvue de garanties, trop remplie de contradictions de la part du narrateur, pour qu'on puisse l'admettre. D'ailleurs l'ancienne *Vie de Grégoire*, telle que la reproduit l'évêque arabe Georges, ne porte point trace de cette transformation bizarre qu'aurait subie Tiridate après le martyre de Hripsimè, de Gaianè et de leurs compagnes. Doit-on conclure de là que nul fait n'a fourni de fondement à la fameuse légende du sanglier, sauf que ce terme de Varaz ou de sanglier pouvait être le surnom de Tiridate? A l'appui de cette dernière conjecture, on pourrait alléguer que le sceau du roi des rois, c'est-à-dire du roi des Perses, représentait une tête de sanglier (2); on pourrait rappeler, surtout, qu'au VIIIe siècle, des princes de l'Albanie porteront le nom de Varaz Terdat; que, vers l'époque de Tiridate le Grand, le terme de Varaz entrait dans la composition de nombreux noms iraniens et arméniens; que Faustus de Byzance, par exemple, cite un Varaz Schahouni, de Dzoph, dans le cortège de Housig se rendant à Césarée, et que le

(1) « A Daron était la mère, la première et la plus grande de toutes les églises... On honorait aussi l'église de Thortan, qui renfermait le tombeau du patriarche Grégoire. Les mêmes honneurs se rendaient à la mémoire du roi Tiridate, qui, le premier, contraint ou de bon gré, se trouva digne d'embrasser la foi du Christ » (Faustus, III, 11; Langlois, I, 221). Ailleurs (IV, 15) Faustus mentionne la célébration de la fête de Grégoire et de Tiridate, à Pakavan, au milieu d'une immense multitude de personnes du pays et de plusieurs évêques de différents cantons. Pendant que Khat, le vicaire de Nersès, et Mourig, son archidiacre, présidaient la cérémonie à Pakavan, Nersès célébrait la même fête au camp royal.

(2) Faustus, IV, 53, parle de cette bague du roi des rois, dont le chaton portait la figure d'un sanglier.

même historien appelle Varaz Schapour le prince Sassanide qui gouvernait l'Adherbeïdjan, un peu avant le milieu du IVe siècle (1).

Cependant, le surnom de Varaz suffit d'autant moins ici à expliquer l'origine de la légende, que nul historien arménien ne donne à Tiridate cette appellation, soit avant, soit après sa prétendue métamorphose. Il n'est pas plus satisfaisant de voir sans autre motif, en cette légende, une adaptation de tel ou tel mythe, comme celui de la métamorphose de Wishnou en sanglier, d'après les Pouranas des Indiens (2). Il serait sans doute plus naturel de rapprocher la dégradation de Tiridate de celle que subit le roi des Germaniciens possédé par le diable, d'après la légende arménienne de saint Barthélemy (3). Mais, en supposant que ce dernier phénomène merveilleux ait été connu d'Agathange ou des auteurs dont il s'est inspiré, il reste encore à trouver dans la vie de Tiridate un fait quelconque, une si-

(1) Faustus, III, 12, 20. A ce Varaz Schapour, qui nous paraît être le fameux Sapor II, roi de Perse, se rattache un incident assez puéril, probablement enfanté et arrangé par l'imagination populaire, et qui, si l'on en croit Faustus, aurait été la cause déterminante du supplice de Diran. Au dire donc de Faustus, Phisac de Siounie, chambellan de Diran, avait persuadé à Varaz Schapour que le roi d'Arménie refusait à celui-ci un cheval gris pommelé fort convoité et qu'il visait même à s'emparer de l'Adherbeïdjan. Vivement irrité, poursuit le narrateur, Varaz Schapour, avec une escorte de 3.000 hommes, accourut aussitôt dans le pays des Abahouni, vers le pied du Massis; et, à la faveur d'un festin organisé à la suite d'une grande chasse, il s'empara de Diran, de sa femme et de ses fils. Varaz Schapour dirigea ensuite ses captifs vers la Perse. Mais, arrivé au village de Talaris, depuis appelé Atzoukh, charbon, il prit une pique de fer rougie au feu et brûla les yeux de Diran. Plus tard, Varaz reconnaissant qu'il avait été trompé par Phisac, ordonna de l'écorcher et de rembourrer sa peau de paille. Tel est le récit de Faustus. Bien qu'on ait vu assez souvent de grandes catastrophes sortir des faits les plus menus et les plus futiles, il est plus vraisemblable que Sapor, en aveuglant Diran, voulut le punir de son alliance avec les Grecs. Il est à présumer que Varaz Sapor fut obligé par les succès de l'armée grecque de mettre sur le trône de l'Arménie le fils de Diran, Arsace.

L'alliance des Arméniens avec les Grecs est en effet attestée par Moïse de Khorène dans un passage que gâte, il est vrai, un anachronisme (III, 17. Voir Faustus, III, 21). Selon Faustus, les Arméniens vainquirent les Perses près de la ville de Sadagh. On a quelque raison de penser que Sapor se vit alors contraint de donner la couronne d'Arménie à son captif Arsace. Marquart place cet événement vers l'an 350 (*ZDMG*, XLIX, p. 221). — Il ne peut donc ici être question du rétablissement en Arménie du prince allié des Romains, qui eut lieu vers l'an 339 (Juliani *Oratio* I, 18, 19 et 20).

(2) Hardy, *Indische Religions Gesch.*, p. 109, Leipzig, 1898.

(3) Moesinger, *Vita et Martyrium S. Barth.*, Salisburgi, 1877, p. 10.

tuation, sur laquelle il ait pu se greffer. Ainsi, avant Faustus de Byzance et avant Bab, on croyait en Arménie à l'existence et à l'action malfaisante des devs. Pourtant, les contemporains de Bab, si crédules fussent-ils, n'auraient point raconté que les devs obsédaient Bab et le tourmentaient sous forme de serpents blancs, si sa corruption précoce n'avait offert une base et un point d'attache à la légende (1). Il en doit être de même pour Tiridate. Dès lors, à moins de nier l'existence d'un Être souverain, invisible, capable d'intervenir dans les événements humains et d'en modifier la trame, on sera logiquement amené à la conclusion que voici : la légende qui transforme Tiridate en sanglier s'explique beaucoup mieux, si on suppose chez ce prince quelque maladie soudaine et humiliante, présentant à ses contemporains tous les signes d'un châtiment divin; telle serait, par exemple, une maladie mentale analogue à la lycanthropie, ou, si l'on veut, à une obsession diabolique et jugée incurable par les moyens humains.

22. — *La destruction des temples païens par le roi prouve sa sincérité, mais ne fait point entièrement disparaître dans le peuple l'idolâtrie; fondation d'écoles; dotation des églises; catholicat et épiscopat le plus souvent héréditaires; opposition des familles sacerdotales païennes et des femmes surtout, au christianisme.* — Quel que fût le mal dont souffrait Tiridate, il est vraisemblable que quelques personnages de sa cour avaient aussi été frappés. La guérison soudaine du roi, et peut-être celle de quelques seigneurs, est encore l'hypothèse qui justifie le mieux la conversion si rapide du premier et l'entraînement d'une grande partie de la noblesse et du peuple vers le christianisme. Ne fallait-il pas que Tiridate en particulier crût obéir à la voix du ciel pour se sentir obligé, ou peut-être contraint, selon l'expression de Faustus, d'embrasser le christianisme : il oppose son armée à ceux qui ne voulaient pas laisser transformer les temples en églises; il brise par les mains de ses soldats la statue d'or d'Anahid à Erez et détruit ses autels au lieu dit Erazmoin, interprétation des songes, près d'Ardaschad (2). De tels actes laissent présumer que l'ancien dévot fa-

(1) Faustus, IV, 41.

(2) Agathange grec, n. 129-135; texte armén., ch. 108, 110, 114, 116, 120, etc...; texte arabe de Marr, pp. 116, 120, n. 21-23.

natique d'Anahid était mû par un motif encore plus puissant que le souci de l'unité religieuse, encore que celle-ci ne dût pas le laisser indifférent.

Néanmoins, une grande partie de la population resta étrangère à la foi chrétienne par les actes extérieurs, les pensées et les sentiments. « Le nombre de ceux qui avaient embrassé sincèrement le christianisme, observe Faustus, était très restreint et se composait seulement des personnes versées dans la littérature grecque et syrienne. » La masse des Arméniens n'était convertie qu'extérieurement. Forcée de plier sous la main de fer de Tiridate, elle se dédommageait de cette contrainte en continuant, pendant la nuit, le culte de ses idoles (Faustus, III, 13, 14). Plusieurs des satrapes de tous rangs n'étaient pas moins réfractaires à l'esprit du christianisme. Tantôt la cupidité les armait les uns contre les autres. Tantôt leur orgueil, leur dureté s'attaquaient à Dieu ou à ses représentants et leurs passions farouches se déchaînaient souvent sur les pauvres, les faibles, les captifs. Tel était le prince Manadjihr Rechdouni, grand vassal du roi d'Arménie. Jacques de Nisibe ayant tenté de le convertir à la clémence et à la douceur, le petit despote arménien le chassa de ses domaines, après avoir fait jeter sous ses yeux 800 prisonniers (?) à la mer, en lui disant : « Tu vois que j'ai tenu compte de ton intercession, puisque les prisonniers sont délivrés maintenant de leurs fers et nagent dans la mer » (Faustus, III, 10).

Ces faits ne sont pas très surprenants : Quand un peuple par ses institutions et toutes ses facultés s'est, pendant des siècles, profondément pénétré d'une religion, même fausse et illogique, il ne s'en déprend pas en quelques jours, pas plus que l'organisme humain ne se débarrasse d'un poison, lentement et longuement absorbé. Grégoire et Tiridate comprirent que la seule méthode vraiment efficace pour former une nation foncièrement chrétienne, c'était de façonner d'après les principes de l'Évangile l'esprit et le cœur des enfants, avant que les erreurs ou les vices du paganisme les eussent infectés; et, à cette fin, ils érigèrent des écoles, où les jeunes Arméniens devaient apprendre, les uns le grec, les autres le syriaque, c'est-à-dire les deux langues dans lesquelles étaient déjà traduites les saintes Écritures, et qui, au point de vue liturgique et dogmatique,

fraient déjà un riche trésor de littérature chrétienne.

Pour assurer le progrès du christianisme à travers toute l'Arménie, le recrutement du clergé et sa formation importaient encore plus que la multiplication et le bon fonctionnement des écoles. Mais il était bien difficile, pour ne pas dire impossible, de donner en peu de temps à l'Arménie un grand nombre de prêtres réalisant pleinement l'idéal du sacerdoce et de l'apostolat. Ce sera l'une des tâches principales auxquelles se consacrera Nersès et surtout Sahag le Grand. La préparation des premiers prêtres, sauf peut-être ceux qui avaient été formés hors de l'Arménie, devait être forcément hâtive; et Grégoire ne pouvait guère exiger que les connaissances et les qualités indispensables.

Quant à Tiridate, il réalisa, par de riches dotations, les conditions matérielles qui assuraient le recrutement des prêtres et leur indépendance à l'égard des fidèles. Le clergé païen fut dépouillé au profit du clergé chrétien. Celui-ci obtint une part des troupeaux et la dîme des récoltes. Chaque église reçut quatre fermes dans les campagnes et sept maisons dans les villes. Le haut clergé entra en possession de biens encore plus considérables : l'évêque Aghbianos eut en cadeau le village de Manavaz et l'évêque de Passène le pays de Ouortouni. Le zèle du roi et du saint archevêque pour le nouveau clergé ne leur faisait pas oublier les mesures que pouvaient conseiller la prudence et exiger l'humanité ou la justice. C'est pourquoi ils ouvrirent aux enfants des anciennes familles sacerdotales les séminaires nouvellement fondés et les mirent ainsi à même d'entrer dans le sacerdoce et de recouvrer, par ce moyen, l'héritage enlevé à leurs parents païens (1).

Parmi les biens transmis par Grégoire à ses descendants, le plus fameux est le domaine d'Aschdischad, considéré par Faustus comme le plus beau des 15 cantons que Nersès avait reçus en héritage, c'est-à-dire probablement le plus beau de ses héritages qui étaient situés dans 15 différents cantons. Or, Grégoire avait-il reçu ce domaine de Tiridate? En ce cas, le tenait-il en qualité d'archevêque, ou bien à titre seulement privé, avec privilège de le transmettre à ses seuls descendants? ou la

(1) Faustus, V, 31: *canons de S. Sahag;* Gelzer, *Anfänge...* et trad. armén., p. 104 et suiv.

possession d'Aschdischad n'était-elle pas plutôt un héritage légué à Grégoire par ses ancêtres et qui, pour cette raison, ne devait pas sortir de sa famille? Gelzer admet cette dernière opinion, qui corrobore à ses yeux son hypothèse, d'après laquelle Grégoire serait issu d'un grand prêtre païen déjà maître d'Aschdischad. Mais la supposition du docte professeur de Iéna paraît réfutée, soit par les raisons que nous avons développées ailleurs, soit par cette simple observation que si Grégoire avait reçu Aschdischad en héritage de ses ancêtres, on ne comprendrait plus la résistance acharnée, opposée par les familles sacerdotales de la région, à la prise de possession de cet immeuble. Grégoire reçut donc très probablement des mains de Tiridate le domaine d'Aschdischad; mais fut-ce avec le droit de le transmettre à ses descendants, alors même que ceux-ci ne rempliraient point de fonction ecclésiastique? Si invraisemblable que soit un tel privilège, il est pourtant appuyé sur des faits. Bab et Athanakinès, fils du patriarche Housig, après avoir été ordonnés contre leur gré, deviennent soldats, épousent les sœurs ou les filles de Diran et n'en continuent pas moins d'habiter avec des courtisanes le palais épiscopal attenant à l'église d'Aschdischad. C'est dans cette demeure, qui paraît leur appartenir, qu'ils sont ou foudroyés ou égorgés. Plus tard, la fille de Sahag le Grand, qui est son enfant unique, épousera Hamazasb, fils de Manuel et prince des Mamigonians; et Vartan ainsi que Hemaïag Mamigonian, les deux fils nés de ce mariage, recevront en héritage le village d'Aschdischad (1). Comme il n'est pas vraisemblable que Sahag ait agi contre les intentions des donateurs arsacides, on peut supposer que Tiridate, en livrant à Grégoire le village d'Aschdischad, n'avait point interdit de l'aliéner en totalité ou en partie et de le transmettre à ses descendants, alors même que ceux-ci ne se consacreraient point à l'Église. Cela était d'autant plus naturel que, plusieurs catholicos étant mariés avant leur entrée en charge, il fallait bien procurer une résidence et les moyens de subsistance convenables à ceux de leurs enfants qui étaient inhabiles à leur succéder. Il est clair que cette disposition dont bénéficiaient Bab, Athanakinès et la fille de Sahag avait un caractère exceptionnel; elle devait disparaître en même

(1) Lazare de Pharbe, n. 18; Langlois, II, 278.

temps que la licéité du mariage pour le candidat au catholicat. Les murmures du chef des eunuques contre les deux premiers rois arsacides chrétiens attestaient assez que le domaine d'Aschdichad avait été destiné avant tout au clergé (1). La condition généralement requise et d'abord observée pour retenir les biens ecclésiastiques dans une même famille, ce fut la transmission héréditaire des hautes charges ecclésiastiques. Cette transmission du père au fils ou de l'oncle au neveu parut justifiée, par suite des circonstances, pour Resdaghès et pour Krikoris, restés célibataires. Mais, dans la plupart des cas, elle entraînait de graves inconvénients; elle exposait la dignité épiscopale à tomber sur une tête indigne et les biens de l'église à se confondre avec ceux du chef de famille.

Les concessions de Tiridate et de Grégoire n'avaient pas désarmé toutes les anciennes familles sacerdotales. Plusieurs de leurs membres, restés païens au moins par le cœur, avaient formé une ligue anti-chrétienne, dans laquelle entrèrent beaucoup de femmes, et qui, plus tard, devait avoir à sa tête l'épouse même du fils de Tiridate, la grande dame des Arméniens, irritée d'entendre censurer sa conduite par le pontife Verthanès. Toujours fidèle à son rôle de défenseur de l'Église, ou, selon une expression fameuse, d'évêque du dehors, Tiridate fit entourer de murs les édifices chrétiens pour les mettre à l'abri d'un coup de main (2).

23. — *L'Église arménienne ne fut point strictement nationale, c'est-à-dire autocéphale : Titres de Grégoire; Tiridate rend hommage à l'archevêque de Césarée; et, d'accord avec Grégoire, il ne fixe pas le siège de ce dernier à Vagharschabad.*

L'Église arménienne primitive pourrait donc être appelée

(1) Invité à la table épiscopale de Nersès, à Aschdischad, Haïr, le chef des eunuques, ayant bu avec excès, se mit à lancer des injures contre Tiridate... contre les ancêtres et les descendants des rois arméniens arsacides : « Comment ont-ils pu, disait-il, accorder de pareilles possessions à des individus habillés comme des femmes et non pas à de véritables hommes! » (Faustus, IV, 14). Les domaines de Nersès, dit Faustus, se composaient de 15 cantons, qui avaient été octroyés à ses ancêtres, et où ils avaient leurs résidences d'été. Les principaux étaient : Ararat, Taranaghi, Eghéghiatz, Daron, Peznoun, Dzop, et les autres au milieu ou aux environs de ces cantons (IV, 11).

(2) Agathange, n. 131, texte grec; p. 116 et n. 21[b] du texte arabe; texte armén., c. 119.

nationale, si on entend, sous ce nom, une société religieuse officiellement reconnue, dotée, protégée par le gouvernement civil, et possédant, avec une certaine unité organique, une langue, des usages et des rites, qui sans être entièrement spéciaux, lui sont cependant appropriés. Mais n'est-ce pas abuser des termes que d'appeler nationale une Église ainsi constituée? A proprement parler, l'église nationale est celle dont les éléments fondamentaux ne lui sont point communs avec les autres églises, et dont les sujets ne sont attachés par aucun lien réel de juridiction à une autorité spirituelle, différant de rite, de royaume, de race ou de nationalité. Or, cette Église nationale, c'est-à-dire isolée et schismatique, ni Grégoire, ni Tiridate n'en conçurent jamais le projet, ou, comme il semble, n'en eurent même l'idée. Par quels indices, en effet, pourrait bien se manifester, à cette époque, la prétendue création d'une Église autocéphale? Les noms par lesquels on désigne le chef immédiat des évêques arméniens au IVe ou au Ve siècle indiqueraient-ils sa complète indépendance? Nous ne le pensons pas. Ces titres sont en effet ceux de catholicos, d'archiprêtre, d'archevêque ou de qahanaiabed et d'episcoposabed, enfin de patriarche (1). Mais le catholicos n'est que le procurateur, c'est-à-dire un vicaire ou un légat, auquel un pouvoir supérieur confie, pour une région déterminée, l'universalité des affaires ecclésiastiques; et Kricoris, par exemple, que Faustus appelle catholicos des Ibériens et des Aghouans, n'était pas complètement indépendant de l'archevêque de l'Arménie (2).

Les titres de Qahanaiabed ou chef des prêtres, d'épiscoposabed ou de chef des évêques, ne marquent pas plus l'indépendance que ne l'affirme aujourd'hui le nom d'archevêque; or, nul ne conteste la subordination du simple archevêque à l'égard du patriarche. Quant à ce dernier titre, outre qu'il n'implique pas l'indépendance absolue, il est assez remarquable que, dans l'ancienne version arabe d'Agathange, il soit donné à Léonce et non à Grégoire, ordinairement appelé moutran.

Serait-ce Tiridate, qui, devançant ses descendants, Arsace et Bab, aurait cherché à ériger le siège de Grégoire en siège

(1) Faustus, III, 6, 10.
(2) Eusèbe, *H. E.*, VII, 10; VIII, 11; Migne, XX, 660, 769. Faustus, III, 6.

indépendant? Non assurément. Tiridate relève, à l'occasion, par un éclat presque royal la dignité de l'archevêque; il le fait monter sur son propre char et l'envoie escorté des plus grands personnages recevoir la consécration sacerdotale et épiscopale à Césarée. Mais, tout en pressant le nouveau dignitaire de s'établir près de lui, il le laisse fixer sa résidence où il veut, et parcourir en apôtre l'Arménie. Au retour de Césarée, Grégoire s'arrête vingt jours, avec une préférence manifeste, dans la région d'Aschdischad, avant que le roi l'invite même à paraître dans sa capitale; il le laisse célébrer là pour la première fois, depuis son entrée en Arménie, le « sacrifice salutaire » selon l'expression d'Agathange, et « distribuer le corps et le sang vivifiant du Christ ». Le roi ne se plaint pas que Grégoire vienne seulement le rejoindre, un peu plus tard, vers Pacavan, près des sources de l'Euphrate ou de l'Artsani (1). Au lieu d'exiger du catholicos qu'il fixe son siège dans la ville royale, il accepte à sa place, comme prélat de la chapelle royale, l'évêque Aghbianos; et, après quelques instances pour retenir Grégoire, il laisse le fondateur ou du moins le propagateur de la foi chrétienne en Arménie, tantôt jeter la semence évangélique à travers tout le pays, des rives septentrionales de l'Euphrate : Satala, Erzingan aux rives du Kour; des frontières de la Mésopotamie à celles de la Géorgie. Il le laisse concentrer principalement son activité apostolique dans les régions comprises entre Aschdischad et Torthan; là est le séjour préféré de Grégoire, soit que, dans les montagnes solitaires du canton de Taranaghi, il façonne des moines à la vie érémitique, soit surtout qu'il y forme au sacerdoce les enfants des prêtres païens (2).

(1) Dans l'Agathange grec, n. 141-149; l'Agathange arménien, c. 114 et suiv.; texte arabe, n. 29[illegible].

(2) Sur la sépulture de Grégoire à Torthan, voir Faustus, III, 11, 12, 14. Pour la durée du pontificat des premiers catholicos et du règne des premiers rois chrétiens d'Arménie, nous proposons les dates suivantes, mais seulement comme approximatives, toute détermination rigoureuse paraissant actuellement impossible.

Premiers rois chrétiens : Tiridate, né vers 237-244, règne de l'an 278-279, ou de l'an 283, ou enfin de l'an 286-287 jusque vers l'an 328 (selon Gelzer, de 261 à 317, *Anfänge*, p. 167; version arm., p. 148). — Khosroès, de 328 à 337 (317-326, selon Gelzer). — Diran, 337-350 (326-337, selon G.). — Arsace, 350-367 (337-367, selon G.). — Bab, 367-374, dates à peu près certaines. — Varaztad, fils d'Arnob, frère d'Arsace, 374-377. — Régence de Manuel Mamigonian, 377-385.

24. — *L'Arménie, au temps de Constantin, renouvela très probablement son ancien pacte politique et y ajouta un accord religieux. L'union religieuse des Arméniens avec les Ibériens et les Aghouans est un autre indice de la catholicité de l'Église arménienne, au temps de Grégoire.* — Certains actes, qui comptent parmi les plus authentiques de la vie de Grégoire et de Tiridate, nous laissent donc voir que le premier catholicos d'Arménie ne fut point le chef d'une Église autonome. Il est tout à fait vraisemblable que, lorsque Constantin

Les premiers catholicos : Grégoire l'Illuminateur, né vers 237-244, est catholicos vers 290 jusque vers 321, et meurt vers 325-326. — Resdaghès, 321-327. — Verthanès, né vers 261, engendre dans sa vieillesse (Faustus, III, 5) Krikoris et Housig, à peu près vers 306; il est catholicos de 327 à 339. Housig, né vers 306, père de Bab et Athanakinès, vers 319 (Faustus, III, 5), catholicos, 339-344. Pharèn, 345-349. Schahag, 350-356. Nersès, né vers 337 d'Athanakinès et de Bambischen, engendre Sahag vers 356, est catholicos vers 357-362, est tué vers 372-373. Housig évêque de Manazgherd, de la famille Aghbianos, 372 ou 373-377. Zavèn, de la même famille, 377-380. Isahag le Kurde de Gordjaïq, 380-383. Asbouraghès de Manazgherd, de la famille Aghbianos, 383-388. Isahag I le Parthe ou Isaac le Grand, 389-439.

L'Histoire de Faustus fournit la plupart des données dignes de foi avant Élisée et Lazare. Mais elle contient maintes assertions dont la fausseté est manifeste, et qui doivent être, le plus souvent, des additions ou des interpolations ultérieures. Nous ne voyons pas le moyen de maintenir le long pontificat prêté à Nersès par les anciens historiens. Nous réduisons de moitié les 34 ans donnés par Moïse de Khorène. Par contre, les pontificats de Pharèn et d'Isahag Aghbianos, rivaux des Grégorides, pourraient bien avoir été écourtés par les mêmes historiens.

Il semble, de plus, que le trône patriarcal resta vacant pendant plusieurs années. Faustus, en effet, laisse entendre qu'après le meurtre de saint Housig, on ne lui donna point immédiatement de successeur; car, dit-il, on ne voyait, parmi les descendants de Grégoire, aucun sujet doué des qualités nécessaires pour hériter de sa dignité. Il se peut aussi que Sahag Aghbianos, le successeur de Pharèn, d'après Faustus, soit resté cinq ou six ans sur le trône patriarcal. Gelzer suppose même qu'il aurait encore occupé le pontificat suprême des Arméniens et qu'il aurait signé en 363, sous le nom d'Isakokès, la lettre adressée à Jovien par les évêques réunis en synode à Antioche. Cette hypothèse permettrait de donner raison au texte de Faustus qui fait consacrer Nersès par Eusèbe de Césarée (362-370) et non par Dianios son prédécesseur.

Mais, d'autre part, si Nersès n'est monté sur le trône patriarcal que vers l'an 363, il faut effacer de sa vie le tiers des faits dont il serait l'auteur, au témoignage de Faustus. Il vaut donc mieux dire que cet Isakokès était peut-être le Tschounag de Faustus (IV, 15); seuls, les deux évêques de Gortouk et d'Aghtznik avaient consenti à le consacrer, quand il fut substitué par Arsace à Nersès disgracié. Mieux vaut même supposer que ce pontife était un simple évêque de la Grande-Arménie, Isacoces Armeniæ Majoris (Socrate, III, 25; Migne, LXVII, col. 151). Mais, cet évêque Ἀρμενίας μεγάλης représentait le catholicos.

fut affermi sur le trône et se posa en protecteur officiel de toute la chrétienté, les relations de l'Arménie avec l'empire devinrent, jusque vers 363, plus étroites, plus intimes, soit au point de vue politique, soit au point de vue religieux. La restauration de l'ancienne entente politique devait être d'autant plus nécessaire qu'elle s'était sans doute relâchée, sinon rompue tout à fait avec Maximin Daïa, par suite de la persécution de ce prince contre les Arméniens de la Petite-Arménie. Ce nouveau pacte paraît attesté par un décret de Constantin, daté de l'an 315 et concernant le roi d'Arménie, Arsace (1).

En effet, l'empereur peut bien appeler ainsi Tiridate, puisque les Arsacides arméniens, comme les Arsacides parthes, étaient souvent désignés sous ce nom d'Arsace. Or, s'il faut admettre un pacte politique, force est également de conclure à une entente religieuse.

Cet accord, qu'il était difficile d'établir directement avec le pape, pouvait se faire plus aisément avec ses représentants. Et, si cette dernière hypothèse n'est pas rigoureusement prouvée, elle justifie mieux que toute autre supposition le cri des Vartaniens vers Théodose le Jeune, pour le conjurer de les aider à défendre la foi que Tiridate avait reçue de l'archevêque de Rome (Élisée, c. 3). Encore qu'il soit plus naturel d'entendre par ce dernier nom l'ancienne Rome, la subordination de l'Église arménienne à l'égard de l'Église universelle n'en resterait pas moins hors de doute, s'il s'agissait ici de la Métropole grecque à laquelle se rattachait immédiatement le catholicos de l'Arménie. La présence même d'Arisdaghès au concile de Nicée rend plus palpable la place occupée alors par l'Église d'Arménie dans la chrétienté catholique; car il y apparaît comme le suffragant de Léonce. Avec les autres Pères, il y accepte les décrets soit dogmatiques, soit disciplinaires édictés par l'assemblée que président les légats du pape Sylvestre, Osius, Vite et Vincent; il y souscrit par conséquent à l'unité hiérarchique de l'Église. Revenu en Arménie, il semble avoir promulgué les vérités et les règles sanctionnées à Nicée (2).

(1) *Cod. Theodos.*, XI, tit. x, de *Annona et Tributis*. Le Père Stilting, au contraire, attribue ce décret à Constance. *Acta SS.*, sept. VIII, p. 314, n. 99.

(2) Gorioun, dans Langlois, II, p. 11 et 12; Faustus, IV, 23, 24, 58; Moïse de Kh., III, 36. Promulgation en Arménie des *Actes* de Nicée. Voir lettre de Sahag

Le récit d'Agathange est ici extrêmement vraisemblable. On ne l'infirme pas en rappelant que les décrets de Nicée avec ceux d'Éphèse furent portés de Constantinople à Mesrob et Sahag par leurs disciples Ghevond de Vanant, Gorioun, Eznig; car il ne faut pas oublier que tous les documents chrétiens écrits en grec avaient été anéantis, en Arménie, par l'ordre des gouverneurs perses.

S'il en était besoin, on trouverait un nouvel indice de l'union de l'Église d'Arménie avec l'Église universelle, dans ce fait qu'elle fut étroitement unie à l'Église des Ibériens et des Aghouans. Il n'est certes pas prouvé que la première organisation de cette Église ait été l'œuvre de Grégoire l'Illuminateur. Mais il est certain que, vers 323, le petit-fils de l'apôtre de l'Arménie, Krikoris, âgé seulement de 16 ans et déjà voué ou célibat, fut consacré évêque de l'Ibérie et de l'Aghouanie (1),

le Grand à Proclus; Catergian, p. 25; Agathange, en grec, n. 169; en arabe, p. 146, fin; en arménien, ch. 127.

(1) Faustus, III, 5. — Le récit de Moïse de Khorène sur la première évangélisation de l'Ibérie n'est pas très digne de foi. D'après une ancienne tradition, une vierge chrétienne, Nuno, guérit par ses prières la reine d'Ibérie. Celle-ci se convertit; le roi Mihran l'imita; l'exemple de leurs princes et les paroles de la vierge apôtre entraînèrent vers le Christ une partie des Ibériens. Ces convertis, il fallait les organiser en Église. Qui introduisit alors le sacerdoce et la hiérarchie ecclésiastique en Ibérie? Au dire de Moïse de Khorène, ce fut Grégoire l'Illuminateur. La version arabe d'Agathange est favorable à cette hypothèse (p. 134, n. 29e et p. 136). « Ce saint Grégoire qui devint catholicos de toute l'Arménie prépara des évêques pour toute l'Arménie... pour la Grousie... et le pays des Alains; il prit un Grousien parmi ceux qui étaient venus avec lui de Sébaste et l'envoya comme métropolite de toute la Grousie (région à peu près identique à l'ancienne Ibérie, puis à la Géorgie, et située sur la rive gauche du Moyen-Kour, à l'ouest de l'Albanie ou Aghouanie). Il envoya comme évêque chez les Abkazes (ou Abasges sur la rive orientale de la mer Noire) le prêtre Sophrone de Cappadoce, et chez les Alanains (ou Alains, au nord de l'Ibérie) Thomas de Satala. » — Un peu auparavant, dans l'Euphrate, Grégoire, nous dit la même version arabe, avait baptisé en même temps que Tiridate, le roi de la Grousie, celui des Abkazes et celui des Alains.

Sur ce point encore, la source semble suspecte. Il est plus probable que le roi de l'Ibérie fit d'abord appel à l'empereur Constantin et que celui-ci lui envoya quelque évêque d'Antioche avec un certain nombre de prêtres. D'après une tradition, cet évêque aurait été Eustache d'Antioche; mais ce nom n'est point signalé dans les plus anciens écrits. Cf. Rufin, I, 10; Migne, *P. L.*, t. XXI, p. 482; Théodoret, I, 24, 25, Migne, *P. G.*, t. LXXXII, p. 972 et suiv. Socrate, I, 20; Migne, t. LXVII, p. 129 et suiv.; Sozomène II, 7; t. LXVII de Migne, col. 953; *Analecta Bolland.*, XX, 338-339. Les sources grecques disent seulement que, sur la demande des Ibériens, Constantin leur envoya des prêtres, pour organiser leur

itement attaché par ses origines avec l'Église d'Arménie, ; l'était guère moins avec l'Église d'Antioche, et, partant, ; l'Église grecque et l'Église romaine.

Beyrout.

François TOURNEBIZE.

e et administrer les sacrements (cf. Palmieri, *La Conversione ufficiale degl' al Christianesimo*, *Oriens christianus*, 1903, 169-171; voir sur les Aghouans te de Moïse Gaghangatouasti, II, 48; et notre Histoire, p. 356-357). D'après ettre du catholicos Kioud à Vatsché, roi des Aghouans, un évêque de Rome (?) t coopéré avec la vierge Nuno à la conversion des Ibériens.

LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE

PSEUDO-CLÉMENTINE

TEXTE ET TRADUCTION DU MYSTÈRE DU JUGEMENT DES PÉCHEURS

(*Suite*) (1)

ወይእዜኒ ፡ ስምዐኒ ፡ (2) ኦወልድየ ፡ ቀሌምንጦስ ፡ እምቅድመ ፡ ይትፈጠር ፡ ዓለም ፡ አእመሮሙ ፡ ለጻድቃኒሁ ፡ ወበእንቲአሆሙ ፡ ፈጠረ ፡ ዓለመ ፡ አእሚሮ ፡ ከመ ፡ ይከውኑ ፡ ነሳሕያን ፡ (3) ሎቱ ፡ ወይሬስዮሙ ፡ ለመላእክቲሁ ፡ መንፈሳውያን ፡ (4) ወይሄልዉ ፡ እስከ ፡ ለዓለም ፡ በትፍሥሕተ ፡ ልብ ፡ ወበብሩህ ፡ ገጽ ፡ [ወ]በኅሊና ፡ ርትዕ ፡ [ወ]በሐዲስ ፡ ስብሐት ፡ ለዝሉፉ ፡ [ወ]ይፈንዉ ፡ ለ ፈጣሪሆሙ ፡ ክብረ ፡ (5) ወስብሐተ ፡ ዘኢየኅልቅ ፡ (6) ወቃለ ፡ ውዳሴሆሙ ፡ ዘኢያረምም ። ኢየሐሙ ፡ (7) ወኢይደክሙ ፡ ወ ኢይርኅቡ ፡ ወኢይጸምእ ፡ አልበሙ ፡ ቂመ ፡ ወቅንአተ ፡ ለለ ፡ ዝሉ ፡ ኪኖሙ ፡ ወፍትሖሙ ፡ አልበ ፡ ዘእንበለ ፡ ስባሔ ፡ አም ኑ ፡ (8) በቃል ፡ ዘኢያረምም ፡ ወበከናፍር ፡ *ዘኢይደክም ፡ እንዘ ፡ ይዜምሩ ፡ ወይሴብሑ ፡ ወይጸርኑ ፡ ወይብሉ ፡ ቅዱስ ፡ ቅዱስ ፡ ቅ ዱስ ፡ እግዚአብሔር ፡ ጸባኦት ፡ [ወ]ፍጹም ፡ [ወ]ምሉእ ፡ ሰማያ ት ፡ ወምድረ ፡ ቅድሳቲከ ፡ ወግሩም ፡ አንተ ፡ እምግሩማን ፡ ወዕበ ይከ ፡ ኢይትከሀል ፡ ተናግሮ ፡ ወተዜንዎ ፡ ወላሕይከ ፡ ይሜኒ ፡ እም

(1) Voy. 1907, p. 139 et 285.

(2) Ms. ስመኒ ፡ — (3) Ms. ነሳሕያን ፡ — (4) Ms. መንፈሰዊያን ፡ — (5) Ms. ክብረ ፡ — (6) Ms. ዘኢይኅልቅ ፡ — (7) Ms. ኢያሐምሙ ፡

(8) Ms. አመንክሙ ፡

ኵሉ ፡ ወብርሃንከ ፡ የዐግት ፡ (1) ብርሃናተ ፡ ወያከፍእ ፡ ኵሎ ፡ አዕ
ይንተ ፡ እምብዝኀ ፡ (2) ላህቡ ፡ አኃዜ ፡ ኵሉ ፡ [ወ]መድኀኔ ፡ (3) ነ
ፍሳትነ ፡ (4) ወመርሐነ ፡ ውስተ ፡ ዘዚአሁ ፡ ፍኖት ፡ ወስብሐት ፡ ከ
መ ፡ ንሰብሖ ፡ ዘእንበለ ፡ ሀኬት ፡ ወፅርዐት ፡ (5) ዘእንበለ ፡ ተድላ ፡
ወተወድሶ ፡ [በከንቱ ፡] ወትምክሕት ፡ ዘእንበለ ፡ ቅንአት ፡ ወነጐ
ድጓደ ፡ ስብሐቲሁ ፡ መንክር ፡ ወአእላፍ ፡ መላእክት ፡ ይዌድስዎ ፡
በስብሐት ፡ ወኪሩቤል ፡ ይደነግፁ ፡ (6) እምግርማሁ ፡ ወይሰግዱ ፡
እምርሑቅ ፡ ለዘሀሎ ፡ ቅሩበ ፡ (7) ወይፈትውዎ ፡ (8) *ከመ ፡ ይር
አይዎ ፡ ወእምግርማሁ ፡ ይሜምዑ ፡ (9) ከመ ፡ ኢይርአይዎ ፡ እን
ዘ ፡ ውስተ ፡ እዴሁ ፡ ሀለዉ ፡ (10) [በእንተ ፡] ዘይመስሎሙ ፡ ዘይ
ርእዮሙ ፡ ወኢያዐርፍ ፡ (11) አፉሆሙ ፡ እምስብሐቲሁ ፡ ወኢያረ
ምም ፡ (12) ኅሊናሆሙ ፡ እምውዳሴ[ሁ] ፡ (13) ወይረውጹ ፡ በሰረ
ገላ ፡ ወይሰግዱ ፡ ለዕበየ ፡ ክብሩ ፡ ወኢያዐርፍ ፡ (14) ኅሊናሆሙ ፡
እምውዳሴሁ ፡ እስመ ፡ ክቡር ፡ ስሙ ፡ ኀደረ ፡ ላዕሌሆሙ ፡ ወበእን
ተዝ ፡ አልቦሙ ፡ ዘያስሕቶሙ ፡ ውሉደ ፡ አዳምኒ ፡ አሐደ ፡ መርዔ
ተ ፡ ይከውኑ ፡ ከማሆሙ ፡ ወተደመረ ፡ ስብሐቲሆሙ ፡ ምስለ ፡ ስ
ብሐተ ፡ ሰማያውያን ፡ [ወ]እምይእዜሰ ፡ ኀለፈ ፡ (15) ሙስና ፡ ወተ
ረስዐ ፡ (16) ሐዘን ፡ እምዝ ፡ ውእተ ፡ አሚረ ፡ አልቦ ፡ ዘያስሕቶ
ሙ ፡ (17) እስመ ፡ ዘከረየ ፡ ግበ ፡ ለቢጹ ፡ ወድቀ ፡ ውስቴቱ ፡ ወዘአ
ስሐቶ ፡ ለትሑት ፡ ወድቀ ፡ ለሊሁ ፡ ወዘቀሠፎ ፡ ለነዳይ ፡ ወተቀሥ
ፈ ፡ ለሊሁ ፡ (18) ወእለ ፡ ያስሕትዎ ፡ ኮኑ ፡ ስዱዳነ ፡ ውስተ ፡ መዓም
ቅተ ፡ (19) ሲኦል ፡ ወደቂቁሰ ፡ *ለአዳም ፡ ወረሱ ፡ ምድረ ፡ ርስት ፡
ወሕይወተ ፡ እስመ ፡ ቤዛሆሙ ፡ ኮነ ፡ ወልደ ፡ እግዚአብሔር ፡ እን

(1) Ms. የዓግት ፡ — (2) Ms. ብዝኃ ፡ — (3) Ms. መድኃኔ ፡ — (4) Ms. ነፍሰ
ትነ ፡ — (5) Ms. ፅርዓት ፡

(6) Ms. ይደንግፁ ፡ — (7) Cette phrase-ci se trouve écrite deux fois de suite. — (8) Ms. ወይፈትዎ ፡ — (9) Ms. ይመምዑ ፡ — (10) Ms. ሀለወ ፡ — (11) Ms. ወየዓርፍ ፡

(12) Ms. ዘኢ — (13) Ms. ወእምውደሴ ፡ — (14) Ms. ወኢይዓርፍ ፡ — (15) Ms. ኃለፈ ፡

(16) Ms. ወተረስዓ ፡ — (17) Ms. ዘያስሐቶሙ ፡ — (18) Ms. ለለሁ ፡ — (19) Ms. መዐመቅተ ፡

ዘ ፡ አልቦ ፡ ኀጢአተ ፡ በእንተ ፡ ኀጢአትነ ፡ (1) ሞተ ፡ ክርስቶስ ፡ በከመ ፡ ይቤ ፡ ሐዋርያ ፡ እንበይነ ፡ ጽድቅ ፡ እምዕጹብ ፡ ይትረከብ ፡ ወይትኀበል ፡ (2) ይሙት ፡ ኀድግሰ ፡ እንበይነ ፡ ኃጥእ ፡ ወበእንቲአነ ፡ ሞተ ፡ ዘአልቦ ፡ ኀጢአተ ፡ (3) ንጽሕት ፡ ሥጋሁ ፡ እንተ ፡ ነሥአ ፡ እምድንግል ፡ (4) ወኢተረከበ ፡ ሐሰት ፡ (5) ውስተ ፡ አፉሁ ፡ ወአልቦ ፡ ዘይትዋሥአ ፡ በእንተ ፡ ኀጢአት ፡ (6) እስመ ፡ ጽድቅ ፡ (7) ቃሉ ፡ ወጽድቅ ፡ ኮነኔሁ ፡ ወበእንቲአሁ ፡ ደቂቀ ፡ እጓለ ፡ እመሕያው ፡ ወእለኒ ፡ ስሕቱ ፡ ቀዲሙ ፡ በንዝኀተ ፡ (8) ደሙ ፡ ቤዘዎሙ ፡ ሐዊሮ ፡ (9) ኀበ ፡ እለ ፡ ሙቅሕታት ፡ (10) ትኑብር ፡ ነፍሶሙ ፡ ወሰበከ ፡ ሎሙ ፡ ግዕዛነ ፡ እስመ ፡ ጸንሐቶሙ ፡ ትዕግሥቱ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ወወሪዶ ፡ (11) ውስተ ፡ ሲኦል ፡ ወመናሥግቲሃ ፡ (12) አርኂዎ ፡ ወኖኃት ፡ ብርት ፡ ቀጥቂጦ ፡ *ወይቤሎሙ ፡ ለሙቁሕን ፡ (13) ንዑ ፡ ፃኡ ፡ ወበቲከ ፡ መአስሪሁ ፡ (14) ለሞት ፡ ወይቤሎሙ ፡ ንዑ ፡ ምስሌየ ፡ ወአብአሙ ፡ ውስተ ፡ ሕይወት ፡ ወአንበሮሙ ፡ (15) ውስተ ፡ ዕረፍት ፡ ወትፍሥሕት ፡ ኀበ ፡ ሀሎ ፡ ፍሥሐ ፡ (16) ዘለዓለም ፡ ኀበ ፡ ኢይመውቱ ፡ (17) እምዝ ፡ ዳግመ ፡ (18) [ኀበ ፡ ሀሎ ፡] ገነተ ፡ ተድላ ፡ [ወ]ዘለዓለም ፡ ፍሥሐ ፡ (18) ወወሀበ ፡ ሥልጣኖ ፡ (19) ሥሉጣነ ፡ (20) ይኩኑ ፡ ከማሁ ፡ ወይትልዉ ፡ በአሠሩ ፡ (21) ወወሀቦሙ ፡ ሥልጣነ ፡ (22) ይሑሩ ፡ በፍኖቱ ፡ እስከ ፡ ያበጽሖሙ ፡ (23) መልዕልተ ፡ ወያነብሮሙ ፡ ዲበ ፡ መንበሩ ፡ ምስለ ፡ አቡሁ ፡ ወአከ ፡ ለእለ ፡ ውስተ ፡ ሲኦል ፡ ባሕቲቱ ፡ ወለእለሂ ፡ ዲበ ፡ ምድር ፡ (24) [ወ]አለበወነ ፡ (25) ከመ ፡ ንትመሰል ፡ (26) ኪያሁ ፡ በኵሉ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ ንዑ ፡ ኀቤየ ፡ (27) ኀበ ፡ ሀሎ ፡ አቡ

(1) Ms. ኃጢአትን ፡ — (2) Ms. ወይትሐበል ፡ — (3) Ms. ኃጢአተ ፡ — (4) Ms. እምድግል ፡ — (5) Ms. ሐሰተ ፡ — (6) Ms. ኃጢአት ፡

(7) Ms. ጸድቅ ፡ — (8) Ms. በንዝኃተ ፡ — (9) Ms. ኀዊሮ ፡ — (10) Ms. ሙቅሕታት ፡ — (11) Ms. ወወሪደ ፡ — (12) Ms. ወመናስግቲሃ ፡

(13) Ms. ለሙቁሕን ፡ — (14) Ms. መአሰሪሁ ፡ — (15) Ms. ወአንብሮሙ ፡ — (16) Ms. ፍሥሐ ፡ — (17) Ms. ኢይመውት ፡ — (18) Ms. ዳግም ፡ — (19) Ms. ስልጣኖ ፡ — (20) Ms. ስልጣን ፡

(21) Ms. በአሰሩ ፡ — (22) Ms. ስልጣን ፡ — (23) Ms. ያብጽሖሙ ፡ — (24) Ms. መድር ፡ — (25) Ms. አለበወኒ ፡ — (26) Ms. ንትመስል ፡ — (27) Ms. ኃቤየ ፡

የ ፡ አነ ፡ እሄሉ ፡ ኀበ ፡ ሀለውኩ ፡ (1) አነ ፡ ሀየ ፡ ትሄልዉ ፡ ምስሌ የ ። *ወካዕበ ፡ ይቤ ፡ ሐዋርያ ፡ ንትኀየል ፡ እንከ ፡ ከመ ፡ ንዕዱ ፡ ምስሌሁ ፡ ወንባእ ፡ ውስተ ፡ ውሳጤ ፡ (2) መንጦላዕት ፡ ኀበ ፡ ቦአ ፡ እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ሐዋርያ ፡ እምቅድሜነ ፡ ወበዊአ ፡ ዐረቀነ ፡ (3) ምስለ ፡ አቡሁ ፡ ወሎቱሰ ፡ ሐዋርያሁ ፡ ወይቤለነ ፡ እመኑ ፡ ብየ ፡ ወንሥኡ ፡ ሥጋየ ፡ ወደምየ ፡ ወማዕተበ ፡ ጸጋየ ፡ ውስተ ፡ ፍጽምት ከሙ ፡ ዘውእቱ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ወይቤለነ ፡ ሥጋየ ፡ ወደምየ ፡ ወጸጋየ ፡ ይመርሑክሙ ፡ ኀቤየ ፡ ወያበጽሑክሙ ፡ ኀበ ፡ ማኅደረ ፡ አቡየ ፡ ወትከውኑ ፡ ከማየ ፡ ወያፈቅረክሙ ፡ አቡየ ፡ ከማየ ፡ እስመ ፡ ሥጋየ ፡ ወደምየ ፡ ያበጽሑክሙ ፡ ኀበ ፡ አቡየ ፡ ወይጸርኑ ፡ ውስተ ፡ ልብክሙ ፡ ወይብሉ ፡ አባ ፡ ወአቡየ ፡ ወአቡየኒ ፡ ይብለክሙ ፡ ውሉድየ ፡ አንትሙ ፡ (4) [ወ]ያፈቅረክሙ ፡ ከማየ ፡ ወኢ ትስአሉ ፡ ኀቤየ ፡ አላ ፡ [ኀቤሁ ፡ ወ]ለሊሁ ፡ ያፈቅረክሙ ፡ ወይሰጠወክሙ ፡ በዙሉ ፡ *ዘትፈቅዱ ፡ ትስአልዎ ። ወካዕበ ፡ ዘኢየኀል ቀክሙ ፡ (5) ዘከመ ፡ ይደሉ ፡ ይሁበክሙ ፡ ወያሌብወክሙ ፡ መንፈሱ ፡ ለአቡየ ፡ [ዘ]ኮነ ፡ (6) [ቀዳሚ ፡] ወዘይከውን ፡ ደኃሪ ፡ (7) ወ ይእዜሰ ፡ አእምሩ ፡ ወለብዉ ፡ እለ ፡ በሥጋ ፡ ሀሎክሙ ፡ ከመ ፡ ትትልዉ ፡ አሠረ ፡ (8) ዚአሁ ፡ ወትኪዱ ፡ አሠረ ፡ (8) ፍኖቱ ፡ ወ ትብልዎ ፡ ለሞት ፡ አይቴ ፡ ሀለወ ፡ መዊአትከ ፡ ሞት ፡ ወአይቴ ፡ ሀለወ ፡ ቅንአትኪ ፡ ሲኦል ፡ እመ ፡ መሐረነ ፡ (9) አምላክነ ፡ ወኢ ገብረ ፡ (10) ኀጢአተ ፡ ወኢ ተረክበ ፡ (11) ሐሰት ፡ (12) ውስተ ፡ አፉሁ ፡ ወበእንተዝ ፡ ተሳለቆ ፡ ለሞት ፡ ወለሲኦል ፡ ወለሰይጣን ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ ትልዉ ፡ ኪያየ ፡ ወንዑ ፡ ኀቤየ ፡ ወተመሰሉኒ ፡ በከመ ፡ አነ ፡ ተመሰልኩክሙ ፡ (13) ዘእንበለ ፡ ኀጢአት ፡ (14) ባሕቲ

(1) Mot répété inutilement.

(2) Ms. ውግጤ ፡ — (3) Ms. አረቀነ ፡

(4) Ms. አንትሙ ፡

(5) Ms. ዘኢየሐልቅክሙ ፡ — (6) Ms. ኮነ ፡ ወዘ ፡ — (7) Ms. ደኃሪ ፡ ወቀዳሚ ፡ — (8) Ms. አሰረ ፡ .

(9) Ms. መሐረኒ ፡ — (10) Ms. ወኢግግበረ ፡ — (11) Ms. ወኢትረበ ፡ — (12) Ms. ሐሠት ፡ — (13) Ms. ተሰልኩክሙ ፡

(14) Ms. ኃጢአት ፡

ታ ፡ ወአንትሙኒ ፡ ተመሰሉ ፡ ኪያየ ፡ [ዘእንበለ ፡] (1) መለከት ፡ ባ
ሕቲታ ፡ እስመ ፡ መለከትሰ ፡ ባሕቲታ ፡ ሊተ ፡ ወለአቡየ ፡ *ወለመ
ንፈስ ፡ ቅዱስ ። እስመ ፡ መለከትሰ ፡ ብሂል ፡ [በ]ትርጓሜሃ ፡ መ
ስቴ ፡ ዐር ፡ (2) እንከ ፡ ይእቲ ፡ ወመንግሥትየኒ ፡ ዘኢየኀልቅ ፡ (3)
በከመ ፡ ነገርኩከ ፡ በካልእ ፡ ዜና ፡ ወአለበውኩከ ፡ [ወ]ለቀሌምን
ጦስ ፡ ረድእከ ፡ አለብዎ ፡ (4) [አልቦ ፡] ዘያገምረነ ፡ ንሕነሰ ፡ (5)
ናገምር ፡ ዅሎ ፡ አልቦ ፡ ዘይመልከነ ፡ ወንሕነ ፡ ንመልክ ፡ ዅሎ ፡
ወአልቦ ፡ ዘይኴንነነ ፡ ወንሕነ ፡ ንኴንን ፡ ዅሎ ፡ ስምነ ፡ ንሕነ ፡ ከ
ማሁኔ ፡ አይዳዕኩከ ፡ መለከትሰ ፡ ዚአነ ፡ (6) ውእቱ ፡ ወለመሃይም
ናንሰ ፡ አለብዎሙ ፡ (7) ከመ ፡ ይትመሰሉ ፡ ኪያየ ፡ በዅሉ ፡ ቃል ፡
ወበምግባር ፡ ወይሄልዉ ፡ (8) ምስሌየ ፡ ኀበ ፡ ሀሎኩ ፡ እነ ፡ ምስ
ለ ፡ አቡየ ፡ ወታዐርፉ ፡ (9) በማኅደርነ ፡ ዘለዓለም ፡ ወንሕነኒ ፡ ናዐር
ፍ ፡ (10) ፡ ወንገብር ፡ ማኅደረ ፡ ኀቤክሙ ፡ ወንትፈሣሕ ፡ ብክሙ ፡
ወአልቦ ፡ ዘያርሕቀ[ነ] ፡ (11) እምኔክሙ ፡ እመኒ ፡ (12) ዐረኊ ፡
ውስተ ፡ ሰማይ ፡ ወእመኒ ፡ ወረድነ ፡ ውስተ ፡ ምድር ፡ *ትትፈሥ
ሑ ፡ ምስሌነ ፡ ወኢትትፈለጡ ፡ እምኔነ ፡ እስመ ፡ መንፈስነ ፡ ያዐር
ፍ ፡ (13) ምስሌክሙ ፡ ወበእንተዝ ፡ ኢትትፈለጡ ፡ እምኔነ ፡ ወንሕ
ነኒ ፡ ኢንትፈለጥ ፡ እምኔክሙ ፡ ወንጼልል ፡ ላዕሌክሙ ፡ ወኢትሴ
ወሩ ፡ (14) ብነ ፡ ወኢትርሕቁ ፡ (15) እምኔነ ፡ እስመ ፡ ንሕነ ፡ ናቀር
በክሙ ፡ (16) ወኢትክሉ ፡ ወፂአ ፡ እምኔነ ፡ በከመ ፡ ዓሣ ፡ ኢይክ
ል ፡ ወፂአ ፡ እምነ ፡ ማይ ፡ ውስተ ፡ ሐሩረ ፡ የብስ ፡ በፈቃዱ ፡ ከማ
ሁ ፡ ትትዋነዩ ፡ እንዘ ፡ ኢትወፅኡ ፡ እምኔነ ፡ እስመ ፡ ማኅደርነ ፡ አ
ንትሙ ፡ በከመ ፡ እቤለክሙ ፡ ቀዳሚ ፡ ንወዲ ፡ ስብሐቲነ ፡ ውስተ ፡
አፉክሙ ፡ ወንሴብሐክሙ ፡ ምስለ ፡ እለ ፡ ከማክሙ ፡ (17) ወአልቦ ፡

(1) Ms. ዘበ — (2) Ms. መስቴ ፡ ዐር ፡ expression inconnue. — (3) Ms. ዘኢይሐልቅ ፡ — (4) Ms. አለበዎ ፡

(5) Ms. ንስሐነ ፡ — (6) Ms. ዘአነ ፡ — (7) Ms. አለበዎሙ ፡ — (8) Ms. ወይሄልዎ ፡ — (9) Ms. ወታዓርፉ ፡

(10) Ms. ነዓርፍ ፡ — (11) Ms. ዘይርሕቅ ፡ — (12) Ms. እምኒ ፡ — (13) Ms. ያዓርፍ ፡

(14) Ms. ወኢትሴውሩ ፡ — (15) Ms. ወኢትርሕቁ ፡ — (16) Ms. ናቀርበክሙ ፡

(17) Ms. ከማክሙ ፡

ነሕተክሙ ፡ እምስብሐቲነ ፡ በከመ ፡ ዓለም ፡ ቀዳሚ ፡ እስመ ፡ በሎስ ፡ ወአጋንንቲሁ ፡ ይትኀተሙ ፡ (1) ውስተ ፡ ማኅተመ ፡ (2) ረሲዓን ፡ ወአልበ ፡ ዘየሐሚ ፡ (3) ወአልበ ፡ ዘይግእዝ ፡ (4) ወይጸልእ ፡ *ቢጹ ፡ እስመ ፡ መስተፃርራን ፡ ወመስተዋድያን ፡ ኢ፡ሀለዉ ፡ አልበ ፡ ዘይብል ፡ አሐዱ ፡ ለካልኡ ፡ ምንትኑ ፡ ዝነገር ፡ ንግረኒ ፡ ወመሀረኒ ፡ (5) ወኵሎሙ ፡ ያአምሩነ ፡ ከመ ፡ ንሕነ ፡ አርእስቲሆሙ ፡ ወአጋእዝቲሆሙ ፡ (6) ወሕይወቶሙ ፡ ወተስፋሆሙ ፡ ለእለ ፡ ድኅኑ ፡ ብነ ፡ ወሞእዎ ፡ ለዝንቱ ፡ ዓለም ፡ ኀላፊ ፡ (7) ወወፅኡ ፡ እምእከየ ፡ መአስሪሁ ፡ (8) ለዘይትቃረኖሙ ፡ ሰይጣን ፡ (9) ወወደዉ ፡ (10) እሞት ፡ ውስተ ፡ ሕይወት ፡ ወአልበሙ ፡ እንከ ፡ ፍትወቶ ፡ (11) ለዓለም ፡ (12) ወኢ፡ተዘክሮ ፡ (13) ዘመድ ፡ ወብእሲትኒ ፡ ወውሉድ ፡ ወኢ፡ሀለዉ ፡ (14) ውስተ ፡ ዓለም ፡ ዘእንበለ ፡ ውስተ ፡ ፍሥሐ ፡ (15) ወሐሜት ፡ ወትፍሥሕት ፡ ወፍግዓ ፡ ወወቢያት ፡ (16) ወምሉእን ፡ (17) በረከተ ። (18) ዘንተ ፡ ነገርኩከ ፡ በእንተ ፡ ዘተስእልከኒ ፡ ወበከይከ ፡ ወአስተምሐርከኒ ፡ (19) ከመ ፡ እንግርከ ፡ (20) ምስጢሮ ፡ (21) ለዝንቱ ፡ ግብር ። ወበሕቱ ፡ *ዕቀብ ፡ (22) ከመ ፡ ኢ፡ያእምሮ ፡ (23) ሰብእ ፡ እስመ ፡ ሀለዉ ፡ አብዳን ፡ ሰብእ ፡ እለ ፡ ኢ፡ይሌብዉ ፡ ኀይለ ፡ ቃል ፡ ወኢ፡ያአምሩ ፡ ፍትሐ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወኢ፡ይብሉ ፡ እምከመሰ ፡ አእመሩ ፡ እመሂ ፡ ሞትነ ፡ በዝንቱ ፡ ዓለም ፡ አልብነ ፡ ዳግመ ፡ ሞተ ፡ (24) ወነሐዩ ፡ እስከ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ። = ። እሙንቱ ፡ ይኤብሱ ፡ (25) ላዕለ ፡ ቢጹሙ ፡ ወይከውኖሙ ፡ ዐቢየ ፡ ጌጋየ ፡ እምቀዳሚ ፡ እስመ ፡ ይቤ ፡ እምኀየሶሙ ፡ ኢ፡ምሕለ ፡ (26) እምይምሐሉ ፡ በዘተማሕፀኖሙ ፡ (27) ከመ ፡ ይዕቀ

(1) Ms. ይትሐተሙ ፡ — (2) Ms. መሐተመ ፡ — (3) Ms. ዘያሐሚ ፡ — (4) Ms. ዘይግዕዝ ፡

(5) Ms. ወመሐረኒ ፡ — (6) Ms. አጋእስቲሆሙ ፡ — (7) Ms. ኃላፊ ፡ — (8) Ms. መዐሰፊሁ ፡ — (9) Ms. ሳይጠን ፡ — (10) Ms. ወዐዳውዎ ፡

(11) Ms. ፍትወቱ ፡ — (12) Ms. — ። — (13) Ms. ወኢ፡ዘክሮ ፡ — (14) Ms. ወአሀሉ ፡ — (15) Ms. ፍሥሐ ፡ — (16) Ms. ወዐብያት ፡ — (17) Ms. ወምሉእ ፡ — (18) Ms. በረከት ፡ — (19) Ms. ወአስተመሐርከኒ ፡ — (20) Ms. እነግረከ ፡ — (21) Ms. መሥጢሮ ፡ — (22) Ms. ዕቀቦ ፡ — (23) Ms. ኢ፡ያእምር ፡

(24) Ms. ሞት ፡ — (25) Ms. ኢ፡ይዔብሱ ፡

(26) Ms. ምሕል ፡ — (27) Ms. በዘተማኅፀኖሙ ፡

ቡ ፡ መርዔቶ ፡ ከመ ፡ ኄር ፡ ኖላዌ ፡ አባግዕ ፡ ዘይትመሐፀኖሙ ፡
ለአባግዒሁ ፡ ወበእንተዝ ፡ አእመሩ ፡ ዘንተ ፡ ከመ ፡ ኢይበሉ ፡
ብነ ፡ ኵነኔ ። = ። ወይትዔገልዎሙ ፡ ለድኩማን ፡ ወየሀይ ፡
የ ፡ ነዳያን ፡ ወይገምጹ ፡ (2) ፍትሐ ፡ እጓለ ፡ ማውታ ፡ ወኢ
ሩ ፡ (3) እቤረ ፡ (4) ወነዳያነ ፡ በተጽናሶሙ ፡ (5) ወእመሰ ፡ *
ጹ ፡ በንስሓ ፡ (6) ከመ ፡ ይፍርሁ ፡ ትእዛዘ ፡ (7) እግዚአ
አምላኮሙ ፡ እስመ ፡ ይቤ ፡ በወንጌል ፡ ቅዱስ ፡ ዘገበርክሙ ፡
ሐዱ ፡ እምእሉ ፡ ንኡሳን ፡ እለ ፡ የአምኑ ፡ (8) ብየ ፡ ሊተ ፡
ሙ ፡ እስመ ፡ አነ ፡ ርኅብኩ ፡ ወአብላዕክሙኒ ፡ (9) ጸማእ ፡
ወአስተይክሙኒ ፡ ነግደ ፡ ኮንኩ ፡ ወተወከፍክሙኒ ፡ ደወይኩ
ሐወጽክሙኒ ፡ (11) ተሞቃሕኩ ፡ ወነበብክሙኒ ፡ ንዑ ፡ ኀቤየ
ሩካኑ ፡ ለአቡየ ፡ ትረሱ ፡ መንግሥተ ፡ ሰማያት ፡ ዘድልው ፡
ሙ ፡ እምቅድመ ፡ ይትፈጠር ፡ ዓለም ፡ ዘንተኬ ፡ በዝየ ፡ ያ
ሙ ፡ ወይከውኑ ፡ ድልዋነ ፡ ወያሤንዩ ፡ (12) ለቢጾሙ ፡ ወኢያ
ኑ ፡ (13) ኢመነሂ ፡ እምግዱፋነ ፡ ዝንቱ ፡ ዓለም ፡ ከመ ፡ ኢያ
ዓዕ ፡ (14) እግዚአብሔር ፡ ላዕሌሆሙ ፡ (15) ወኢይበሎ ፡
ቁ ፡ (16) እምኔየ ፡ ርጉማን ፡ ውስተ ፡ እሳት ፡ ዘለዓለም ፡
ለሰይጣን ፡ (17) ወለመላእክቲሁ ፡ * አሌ ፡ ሎቱ ፡ ለዘይሰ ፡
ቲ ፡ ቃል ፡ እንዘ ፡ ይትጌሠጽ ፡ ሚመጠነ ፡ ይበዝኅ ፡ (18)
ኑ ፡ (19) ዘኢይጠፍእ ፡ እሳት ፡ ዘኢይነውም ፡ ዕፄ ፡ ዘውስተ ፡
ባቢሆሙ ፡ ለኃጥኣን ፡ (20) ወይትኔስሑ ፡ በኀበ ፡ ኢይበቀ ፡
ሓ ፡ (21) ወየሐዝኑ ፡ ወአልቦ ፡ ዘያስተፌሥሖሙ ፡ ()22 ወየ
ዉ ፡ (23) ወአልቦ ፡ ዘይረድአሙ ፡ እስመ ፡ ለሊሁ ፡ ይፈድዮ

(1) Ms. ለዘይትማኅፀኖሙ ፡ — (2) Ms. ይገምፁ ፡ — (3) Ms. ወኡይምሐሩ — (4) Ms. ዕቤረ ፡

(5) Ms. ተፅናሶሙ ፡ — (6) Ms. በንስሐ ። = ። — (7) Ms. ትእዛ ፡ — (8) Ms. ያአምኑ ፡ — (9) Ms. ወአብላክሙኒ ፡ — (10) Ms. ፀማእኩ ፡ — (11) ወሐወፅክሙኒ ፡

(12) Ms. ወያሠንዩ ፡ — (13) Ms. ወኢይመንኑ ፡ — (14) Ms. ኢይትማኅፅ ፡ — (15) Ms. ለዕሌሆሙ ፡ — (16) Ms. ረኃቁ ፡

(17) Ms. ለሰይጠን ፡ — (18) Ms. ይበዝሕ ፡ — (19) Ms. ሕዘኑ ፡ — (20) ኃጥኣን ፡ — (21) Ms. ንስሐ ፡ — (22) Ms. ዘያስተፈሥሖሙ ፡ — (23) Ms. አወይው ፡

በከመ ፡ ምግባሮሙ ፡ በእንተ ፡ ዘአስሐቶሙ ፡ ለሕያዋን ፡ ሰይጣ
ን ፡ (1) ወአጋንንቲሁ ፡ ይትኅተሙ ፡ (2) ውስተ ፡ ማኅተመ ፡ ረ
ሲዓን ፡ (3) ምስለ ፡ ኵሉ ፡ ምግባሮሙ ፡ እኩይ ፡ ወአሜሃሰ ፡ [ይ
መጽእ ፡] ክርስቶስ ፡ ውስተ ፡ ኵሉ ፡ ዓለም ፡ ወሐዳሳተ ፡ ሰማይ ፡
ወሐዳሳተ ፡ ምድር ፡ (4) ወውስቴቶን ፡ የኀድር ። ዑቅ ፡ ወአልቦ ፡
ስሕተተ ፡ እስመ ፡ ናሁ ፡ ኀለፈ ፡ (5) ሌሊት ፡ ወመጽአ ፡ መዓልት ፡
ወኀለፈ ፡ (5) ክረምት ፡ ወቆመ ፡ በረከት ፡ ወተረስዐ ፡ (6) ሐዘን ፡
ወመጽአ ፡ በረከት ፡ ወውእተ ፡ *አሚረ ፡ ለጻድቃን ፡ (7) አልቦ ፡
ወኢምንተኒ ፡ ለኅሊና ፡ (8) ዝንቱ ፡ ዓለም ፡ ዘዝየ ፡ አላ ፡ ይትወሀቦ
ሙ ፡ (9) ክንፍ ፡ ዘመንፈስ ፡ ከመ ፡ (10)ይስርሩ ፡(11)መልዕልተ ፡ አ
የር ፡ [ውስተ ፡] አርያም ፡ እስከ ፡ (12) አጽናፈ ፡ ምድር ፡ ወለብዎ
ቶ ፡ ደክመ ፡ ሥጋ ፡ አላ፡ (12) ተውኅጠ ፡ ድካም ፡ በኀይል ፡(13) ወ
ተውኅጠ ፡ ሥጋ ፡ በመንፈስ ፡ ወረስዐ ፡ (14) ርስዕና ፡ አብድ ፡ ወአ
እመሮ ፡ ወተውኅጠ ፡ ኀሳር ፡ (15) በክብር ፡ ወተውኅጠ ፡ ድካም ፡
በጽንዕ ፡ (16) ወተውኅጠ ፡ ክበደ ፡ ኅሊና ፡ (17) ወልቡና ፡ በአእ
ምሮ ፡ እስመ ፡ ተኀድገ ፡ (18) ድካመ ፡ ሥጋ ፡ ወጽንዐ ፡ ኀይል ፡ (19)
በመንፈስ ፡ ወተረስዐ ፡ ፍትወት ፡ (20) ዘሥጋ ፡ ወተሐደሰት ፡ (21)
ፍትወተ ፡ ስብሐት ፡ [ዘ]በህየ ፡ [ወ]ዘበላዕሉ ፡ [ወአልቦ ፡ ፍትወ
ተ ፡] (22) ዝንቱ ፡ ዓለም ፡ ተውህበ ፡ ሎሙ ፡ ጸጋ ፡ ዘኢየአትት ፡ (23)
በሰብሐ ፡ ወዘምሮ ፡ ወወድሶ ፡ ወአክብሮ ፡ ስሙ ፡ ምስለ ፡ መንፈሳ
ውያን ፡ ወአውሣእክዎ ፡ እንዘ ፡ እብል ፡ ሠናየ ፡ *ነበብከ ፡ እግዚ
እየ ፡ ዘትገብር ፡ ፍትሐ ፡ ወትትቤቀል ፡ በቅለ ፡ (24) ወታገብእ ፡ ፍ
ትሐ ፡ ለዘይጸድቅ ።

(*A suivre.*)

(1) Ms. ሰይጠን ፡ — (2) Ms. ይትኅተሙ ፡ — (3) Ms. ረሲዐን ፡
(4) Passage obscur.
(5) Ms. ኃለፈ ፡ — (6) Ms. ወተረስዓ ፡ — (7) Ms. ለጻድቃን ፡ — (8) Ms. ለሕ
ኀ ፡ — (9) Ms. ይትወቦሙ ፡ —(10) Ms. —። —(11) Ms. ይስረሩ ፡ —(12) Ms.
ከመ ፡ — (13) Ms. በኃይል ፡
(14) Ms. ወረስዓ ፡ — (15) Ms. ኃሳር ፡ — (16) Ms. ። = ። — (17) Ms. ሕ
ኀ ፡ — (18) Ms. ተሐደገ ፡ — (19) Ms. ኃዝል ፡ — (20) Ms. ፍትወተ ፡ —
(21) Ms. ወተሐደስት ፡ — (22) Restitution; Ms. ወአሐተ ፡ መስቴ ፡
(23) Ms. ዘኢይአትት ፡ — (24) Ms. በቀለ ፡

TRADUCTION

Quant à maintenant, écoute-moi, ô mon fils, Qalementos. Avant que ne fût créé le monde, (le Seigneur) connaissait ses justes. C'est à cause d'eux qu'il a créé le monde, sachant qu'ils deviendraient des (êtres) pénitents envers lui. Il a fait (1) ses anges spirituels. Ils existeront jusques à jamais avec un cœur joyeux (2), avec un visage brillant, avec une intelligence droite (3), avec une gloire nouvelle à jamais. Ils adresseront (4) à leur Créateur l'honneur et la gloire sans fin (5) et la parole de leur louange, qui ne se taira pas. Ils ne seront pas malades (6), ils (ne) seront (pas) faibles (7), ils n'auront pas faim, ils n'auront pas soif, ils n'auront pas de désir de vengeance (ni) de jalousie. Tout leur art et (toutes) leurs règles n'existeront que (pour) (8) la louange. Ils célébreront (le Seigneur) dans un concert qui ne se tait pas et avec des lèvres (F. 149 r° b) qui ne deviennent pas fatiguées, en chantant, en louant, en criant et en disant : « Saint, saint, saint est le Seigneur Sabaoth. (Tu) es parfait et (tu) remplis les cieux et la terre de ta sainteté. Tu es plus redoutable que les (êtres) redoutables. Ta grandeur ne peut pas être exposée ni (9) être racontée. Ta grâce (10) est plus belle que tout. Ta lumière entoure les lumières et éblouit tous les yeux à cause de la multitude de ses flammes. (Le Seigneur) est le tout-puissant (11), le sauveur de nos âmes. Il nous conduit (12) dans son propre chemin et (sa propre) gloire, afin que nous (le) glorifiions sans paresse, (ni) discontinuation, sans apprêt (13), (ni) vaine gloire, (ni) jactance, sans jalousie. Le tonnerre de ses louanges est merveilleux. Des milliers d'anges le célèbrent par des louanges. Les Chérubins sont effrayés à cause de sa majesté redoutable. Ils adorent de loin celui qui se trouve près. Ils

(1) M. à m. « il fera ».
(2) M. à m. « dans la joie du cœur ».
(3) M. à m. « dans une intelligence de droiture ».
(4) M. à m. « ils enverront ».
(5) « Qui ne finira pas ».
(6) Autre trad. « ils ne souffriront pas ».
(7) La négation a été ajoutée.
(8) M. à m. « n'existeront pas en dehors de la louange ».
(9) La négation a été ajoutée.
(10) M. à m. « ta beauté ».
(11) M. à m. « le dominateur de tout ».
(12) M. à m. « nous a conduits ».
(13) M. à m. « pompe ».

désirent (F. 149 v° a) le voir, mais, à cause de sa majesté redoutable, ils ont peur de le voir, alors qu'ils se trouvent dans sa main, parce qu'il leur semble qu'il les voit. Leur bouche n'arrête pas de le glorifier (1). Leur intelligence ne cesse pas de (le) célébrer (2). Ils courent (emportés) sur des chars. Ils adorent la majesté de sa gloire. Leur intelligence n'arrête pas de le célébrer, car son nom glorieux demeure en (3) eux. C'est pourquoi ils n'ont pas (d'être) qui les égare. Quant aux enfants d'Adam, ils deviendront un troupeau un comme eux. Leur louange sera unie à la louange des (êtres) célestes. Mais, dès maintenant, la corruption sera passée et la tristesse sera alors oubliée. A cette époque-là, personne ne les égarera, car celui qui aura creusé une fosse pour son prochain tombera dans (cette fosse), celui qui aura égaré l'humble tombera lui-même, celui qui aura frappé le pauvre sera frappé lui-même, et ceux qui l'auront égaré seront (4) chassés dans les profondeurs du Schéol. Quant aux enfants d'Adam (F. 149 v° b) ils hériteront la terre de l'héritage et la vie, car le Fils du Seigneur est devenu leur rédemption. Alors qu'il n'avait pas de péchés, c'est à cause de nos péchés que le Christ mourut, comme dit l'Apôtre. C'est à cause de la justice qu'il fut trouvé à peine (juste) (5) et qu'il s'arrogea de mourir. Bien plus, c'est à cause des pécheurs et c'est à cause de nous qu'il mourut, lui, sans péché. Son corps (6) qu'il avait pris à une vierge était pur. Le mensonge ne s'est pas trouvé dans sa bouche. Personne ne l'a contredit touchant le péché, car ses paroles étaient justice et ses jugements (7) étaient justice. C'est pourquoi les enfants de l'homme et (les êtres) aussi, qui avaient erré autrefois, il les a rachetés par l'aspersion de son sang. Étant allé vers (les êtres) dont les âmes demeuraient prisonnières, il leur a prêché la délivrance, car (8) la patience du Seigneur les avait attendus. Étant descendu dans le Schéol et ayant ouvert ses barrières et brisé ses portes d'airain, (F. 150 r° a) il a dit aux prisonniers : « Venez, sortez. » Ayant rompu les liens de la mort, il a dit (aux prisonniers) : « Venez avec moi. » Il les a fait entrer dans la vie, les a placés dans le repos et la joie, (là) où se trouve la joie éternelle, où l'on ne meurt pas depuis à nouveau, (où se trouve) le paradis des délices et de la joie éternelle. Il (leur) a donné sa puissance, afin qu'ils devinssent puissants comme lui et suivissent sa trace. Il leur a donné sa puissance, afin qu'ils allassent dans son chemin, en sorte qu'il les fît parvenir là-haut (9) et les plaçât sur son trône avec son Père, et non seulement eux qui étaient dans le Schéol, mais aussi ceux qui étaient sur la terre. Il nous a appris que nous devions lui devenir semblables en tout, lorsqu'il a dit : « Venez à moi. » Où se trouve mon Père, moi-même je me

(1) M. à m. « ne se repose pas de sa glorification ».
(2) M. à m. « ne se tait pas de sa louange ».
(3) M. à m. « sur ».
(4) M. à m. « deviendront ».
(5) Autre trad. « qu'il fut traité durement » (?).
(6) Autre trad. « son corps.... était sans péché (et) pur ».
(7) Autre trad. « ses condamnations ».
(8) Autre trad. « leur disant que ».
(9) M. à m. « à l'endroit élevé ».

trouverai; où je me trouverai moi-même, là vous vous trouverez avec moi. » (F. 150 r° b) En outre, l'Apôtre a dit : « Rassemblons donc nos forces, afin que nous passions avec lui et que nous entrions à l'intérieur du voile, où est entré Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Apôtre (1), avant nous. » Une fois entrés, il nous a réconciliés avec son Père. C'est de (son Père) qu'il a été l'Apôtre. Il nous a dit : « Croyez en moi; prenez ma chair et mon sang. Le sceau de ma grâce, c'est-à-dire l'Esprit-Saint, sera sur votre front. » Il nous a dit : « Ma chair, mon sang et ma grâce vous conduiront à moi et vous feront parvenir à la demeure de mon Père. Vous deviendrez comme moi, et mon Père vous aimera comme moi, car ma chair et mon sang vous feront parvenir à mon Père, crieront dans votre cœur et diront : « Abbā, mon Père ». Quant à mon Père, il vous dira : « Vous êtes mes enfants. » Il vous aimera comme moi. Ne me demandez pas, mais (demandez-lui). Lui-même vous aimera et vous exaucera dans tout ce que (F. 150 v° a) vous voudrez lui demander. En outre, il vous donnera (le bonheur) qui ne finira pas, comme cela convient. L'Esprit de mon Père vous enseignera ce qui a été à l'origine et ce qui sera à la fin (des temps). Quant à maintenant, sachez et comprenez, (vous) qui vous trouvez dans un corps, que vous devez suivre sa propre trace et fouler la trace de son chemin. Vous direz à la mort : « Où est ta victoire, ô mort? Où est ta jalousie, ô Schéol, si notre Dieu a pitié de nous? » Il n'a pas fait de péchés et le mensonge ne s'est pas trouvé dans sa bouche. C'est pourquoi il s'est moqué de la mort, du Schéol et de Satan, en disant : « Suivez-moi, venez à moi, devenez semblables à moi. De même que moi-même je suis devenu semblable à vous, à l'exception seulement du péché, de même vous, devenez semblables à moi, à l'exception seulement de la divinité, car la divinité appartient seulement à mon Père, à (F. 150 v° b) l'Esprit-Saint et à moi, car « malakōt » (2) aussi veut donc dire, dans son interprétation, « masté 'ar » (3). Quant à mon royaume qui ne finira pas, il sera comme je te (l')ai exposé dans un autre récit et te (l') ai enseigné. Enseigne Qalementos, ton disciple. (Rien) ne nous contient, mais nous, nous contenons tout. Personne ne nous domine, mais nous, nous dominons tout. Personne ne nous juge, mais nous, nous jugeons tout. Nous sommes (ce qu'indique) notre nom (4). Je t'ai donc appris une telle chose. Quant à la divinité, elle est proprement nôtre. Quant aux fidèles, enseigne-leur, afin qu'ils deviennent semblables à moi en toute parole et en (toute) action. Ils se trouveront avec moi (là) où je me trouverai moi-même avec mon Père. Vous reposerez dans notre demeure éternelle. Quant à nous, nous reposerons et nous ferons (notre) demeure en vous. Nous nous réjouirons en vous. Rien ne nous éloignera de vous. Soit que nous montions au ciel, soit que nous descendions sur la terre, (F. 151 r° a) vous vous réjouirez avec nous et vous ne serez pas séparés de nous, car notre Esprit reposera avec vous. C'est pourquoi vous ne

(1) ሐዋርያ est un attribut ordinaire du Christ.

(2) Jeu de mots sur መለኮት ;

(3) Passage obscur.

(4) M. à m. « nous sommes notre nom ».

serez pas séparés de nous et nous, à notre tour, nous ne nous séparerons pas de vous. Nous répandrons de l'ombre sur vous, sans que (1) vous soyez cachés par nous. Vous ne serez pas éloignés de nous, car nous-mêmes nous vous ferons approcher (de nous). Vous ne pourrez pas sortir de nous. De même que le poisson ne peut pas sortir de l'eau, (pour pénétrer) dans la chaleur de la terre (2) spontanément, de même (vous), vous nagerez (3) (en nous), sans sortir de nous, car vous êtes notre demeure, comme je vous l'ai dit naguère. Nous mettrons notre louange dans votre bouche. Nous vous glorifierons avec les (êtres) qui sont comme vous. Personne ne vous égarera, (pour vous arracher à) nos louanges, comme l'ancien monde, car le diable et ses démons seront enfermés dans le cachot des impies. Personne n'injuriera, personne n'invectivera ni ne haïra (F. 151 r° b) son prochain, car les auteurs d'inimitiés et les calomniateurs n'existeront (plus). On ne se dira (plus) l'un à l'autre : « Qu'est-ce que cette affaire? Raconte-(la)-moi, apprends-(la)-moi. Tous (les êtres) sauront que nous sommes les chefs et les maitres, la vie et l'espoir (des êtres) qui ont été sauvés par nous, ont vaincu ce monde passager, sont sortis des liens pernicieux (4) de Satan qui s'acharna contre eux, sont passés de la mort à la vie, n'ont donc pas eu le désir du monde ni le souvenir d'une famille, ni d'une femme non plus, ni d'enfants. Ils ne se trouvent (plus) dans le monde, mais (dans) la joie, la réjouissance, le bonheur, le plaisir, les grandeurs et sont remplis de bénédictions. Je t'ai exposé ceci, parce que tu m'as interrogé, tu as pleuré et tu m'as imploré miséricorde, afin que je t'exposasse le mystère de cette chose. Cependant, (F. 151 v° a) veille à ce que les hommes ne (le) connaissent pas, car il existe des hommes insensés qui ne comprennent pas la force des paroles, ne connaissent pas le jugement du Seigneur et ne diront pas, même lorsqu'ils (l')auront connu (5) : « Bien que nous mourions en ce monde, nous n'aurons pas une seconde mort, mais nous vivrons jusqu'aux siècles des siècles. » Eux-mêmes pécheront envers leur prochain et il en résultera pour eux une faute plus grande que l'ancienne, car (le Seigneur) a dit : « Il eût mieux valu pour eux ne pas avoir juré que d'avoir juré par Celui qui les a pris sous sa protection, afin de garder son troupeau, comme le bon pasteur de brebis qui prend sous sa protection ses brebis. C'est pourquoi ils connaitront ceci, afin qu'ils ne disent pas : « Nous n'aurons pas de condamnation. » Ils opprimeront (6) les faibles. Ils raviront les ressources des pauvres. Ils feront fléchir le droit de l'orphelin. Ils n'auront pas pitié de la vieille (ni) des pauvres, dans leur dénuement. (F. 151 v° b) Mais, s'ils sont châtiés par le repentir, (ce sera) afin qu'ils craignent le commandement du Seigneur, leur Dieu, car il dit dans le saint Evangile : « Ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui

(1) M. à m. « et vous ne serez pas cachés ».
(2) M. à m. « du sec ».
(3) M. à m. « vous jouerez ».
(4) M. à m. « de la malice des liens ».
(5) Sens douteux.
(6) Autre trad. « tromperont ».

croient en moi, c'est à moi que vous l'avez fait, car moi-même j'ai eu faim et vous m'avez nourri, j'ai eu soif et vous m'avez abreuvé, j'ai été étranger et vous m'avez reçu, j'ai été malade et vous m'avez visité, j'ai été mis en prison et vous m'avez parlé. Venez à moi, les bénis de mon Père, afin d'hériter du royaume des cieux qui a été préparé pour vous, avant que ne fût créé le monde. Ce sont donc ces (paroles, rapportées) ici, qu'il leur répondra. Ils deviendront bien disposés. Ils feront du bien à leur prochain. Ils ne repousseront aucun des (êtres) rejetés de ce monde, afin que le Seigneur ne se fâche pas contre eux et ne leur dise pas : « Éloignez-vous de moi, maudits, (pour aller) dans le feu éternel qui a été préparé pour Satan et pour ses anges. (F. 152 r° a) Malheur à celui qui entendra cette parole, sur le point (1) d'être châtié. Que nombreux seront ses tourments : le feu qui ne s'éteindra pas, le ver qui ne dormira pas (et) qui sera dans le cœur des pécheurs. Ils se repentiront, alors que le repentir ne sera (plus) utile. Ils seront tristes et personne ne les réjouira. Ils se lamenteront et personne ne les secourra, car (le Seigneur) lui-même les rétribuera selon leurs œuvres. Parce qu'ils ont égaré les vivants, Satan et ses démons seront enfermés dans le cachot des impies, avec toutes leurs œuvres mauvaises. C'est alors que le Christ (viendra) dans le monde entier, (dans) un ciel nouveau et (sur) une terre nouvelle (2), et c'est en eux qu'il habitera. Fais attention : il n'y aura (plus) d'égarement, car voici : la nuit est passée, le jour est venu, l'hiver est passé, la bénédiction subsiste, la tristesse est oubliée, la bénédiction est venue. A cette époque-là, (F. 152 r° b) les justes n'auront (plus) rien des pensées de ce monde d'ici-bas. Mais il leur sera donné des ailes spirituelles, afin de voler sur l'air, (dans) les lieux élevés, jusqu'aux extrémités de la terre. La chair est (trop) faible pour comprendre (cela). En effet, la faiblesse sera absorbée par la force. La chair sera absorbée par l'esprit. L'insensé oubliera l'impiété et connaîtra (le Seigneur). L'ignominie sera absorbée par la gloire. La faiblesse sera absorbée par la force. La pesanteur de l'intelligence et de l'entendement sera absorbée par la science. En effet, la faiblesse de la chair et la force puissante (3) seront abandonnées par l'esprit. Le désir de la chair sera oublié. Le désir de la gloire de là-haut sera rénové et il n'y aura plus de désir (4) de ce monde. Il sera donné (aux bienheureux) (5) la grâce qui ne se retire pas. (Ils vaqueront) à glorifier, à chanter, à célébrer, à honorer le nom (du Seigneur) (6), avec les (êtres) spirituels. Je répondis (au Seigneur), en disant : « Tu as bien parlé, (F. 152 v° a) mon Seigneur, toi qui fais justice, tires vengeance et rends justice (en faveur (7) de) celui qui est juste ».

(*A suivre.*) Sylvain GRÉBAUT.

Gournay-en-Bray, le 14 Septembre 1907.

(1) M. à m. « alors qu'il sera châtié ».
(2) Passage obscur.
(3) M. à m. « la puissance de la force ».
(4) Restitution.
(5) M. à m. « il leur sera donné ».
(6) M. à m. « son nom ».
(7) M. à m. « pour ».

HISTOIRES DES SOLITAIRES ÉGYPTIENS

[*Suite* (1); ms. Coislin 126, fol. 176 sqq.]

---

63. — Ἀναχωρητῇ τινὶ παρέβαλον κοσμικοί, καὶ ἑωρακὼς αὐτοὺς ἐδέξατο αὐτοὺς μετὰ χαρᾶς εἰπών· Ὅτι ὁ κύριος ὑμᾶς ἔπεμψεν ἵνα (f° 176 v°) με θάψητε. Ἡ κλῆσις γάρ μου ἔφθασεν, ἀλλὰ πρὸς ὠφέλειαν ὑμῶν καὶ τῶν ἀκουόντων, διηγήσομαι ὑμῖν τὸν ἐμὸν βίον. Ἐγώ, ἀδελφοί, παρθένος μέν εἰμι τῷ σώματι, τῇ δὲ ψυχῇ, μέχρι τοῦ παρόντος εἰς πορνείαν πολεμοῦμαι ἀπανθρώπως. Ἰδοὺ λαλῶ ὑμῖν καὶ τοὺς ἀγγέλους θεωρῶ ἐκδεχομένους λαβεῖν τὴν ψυχήν μου, καὶ ἔνθεν τὸν Σατανᾶν ἱστάμενον καὶ λογισμούς μοι πορνείας ὑποβάλλοντα. Ταῦτα δὲ εἰπὼν ἐκτείνας ἑαυτὸν ἐτελειώθη. Σχηματίζοντες δὲ αὐτὸν οἱ κοσμικοί, εὗρον ὅτι κατὰ ἀλήθειαν παρθένος ἦν.

64. — Μοναχός τις ἐπὶ πολὺν χρόνον πολεμούμενος ὑπὸ τοῦ δαίμονος τῆς πορνείας, ἐν τῇ συνάξει αἰσθόμενος ἑαυτὸν πολεμούμενον, λοιπὸν (f° 177 r°) ὀλιγωρήσας ἔμπροσθεν τῶν ἀδελφῶν ἐγύμνωσεν ἑαυτὸν καὶ ἐξῆξε τοῦ Σατανᾶ τὴν ἐνέργειαν εἰπών· Εὔξασθαι περὶ ἐμοῦ, ὅτι δεκατέσσαρα ἔτη ἔχω οὕτως πολεμούμενος. Καὶ διὰ τὴν αὐτοῦ ταπείνωσιν, ἐπαύσατο ὁ πόλεμος.

65. — Εἶπεν γέρων· Ῥίζα πάντων τῶν κακῶν ἐστὶν ἡ λήθη.

66. — Πρεσβύτερός τις τῶν κελλίων διορατικὸς ὤν, πορευόμενός ποτε εἰς τὴν ἐκκλησίαν ἐπιτελέσαι τὴν σύναξιν, ὁρᾷ ἔξω ἑνὸς κελλίου τῶν ἀδελφῶν πλῆθος δαιμόνων τινῶν μετασχηματισθέντων εἰς γυναῖκας καὶ ἀπρεπῆ λεγούσας, ἄλλους δὲ εἰς νεωτέρους δυσφημοῦντας, ἢ ἄλλων ὀργουμένων, ἑτέρων δὲ εἰς διάφορα σχήματα μεταβληθέντων. Ὁ δὲ γέρων στενάξας εἶπεν· (f° 177 r°) πάντως ὁ ἀδελφὸς ἐν ἀμελείᾳ διάγει, καὶ διὰ τοῦτο τὰ πονηρὰ πνεύματα οὕτως ἀτάκτως κυκλοῦσιν αὐτοῦ τὸ

(1) Voy. 1907, p. 43 et 171.

κελλίον. Πληρώσας οὖν τὴν σύναξιν, ὑποστρέφων εἰσῆλθεν εἰς τὸ κελλίον τοῦ ἀδελφοῦ, καὶ λέγει αὐτῷ· Θλίβομαι, ἄδελφε, πίστιν δὲ ἔχω εἰς σέ, καὶ ἐὰν εὔξῃ ὑπὲρ ἐμοῦ, πάντως κουφίζει ὁ θεὸς τὴν καρδίαν μου ἀπὸ τῆς θλίψεως. Μετενόησεν οὖν ὁ ἀδελφὸς λέγων· Πάτερ, οὐκ εἰμὶ ἱκανὸς εὔξασθαι περὶ σοῦ. Ὁ δὲ γέρων ἐπέμενε παρακαλῶν καὶ λέγων· Οὐ ἀπέρχομαι, εἰ μὴ δῷς μοι λόγον ὅτι μίαν εὐχὴν ποιεῖς ὑπὲρ ἐμοῦ καθ' ἑκάστην νύκτα. Ὑπήκουσεν οὖν ὁ ἀδελφὸς τῇ προστάξει τοῦ γέροντος. Τοῦτο δὲ ἐποίησεν ὁ γέρων θέλων ἀρχὴν αἰτίας (f° 177 v°) παρασχεῖν αὐτῷ τοῦ προσεύχεσθαι τὰς νύκτας. Ἀναστὰς οὖν ὁ ἀδελφὸς τὴν νύκτα, ἐποίησε τὴν εὐχὴν ὑπὲρ τοῦ γέροντος. Πληρώσας δὲ τὴν εὐχὴν ἐν κατανύξει γέγονε, καὶ ἔλεγεν ἐν ἑαυτῷ· Ἀθλία ψυχή, ὑπὲρ τοῦ γέροντος νύξω, καὶ ὑπὲρ ἑαυτῆς οὐκ εὔχῃ. Ἔβαλεν οὖν καὶ ὑπὲρ ἑαυτοῦ μίαν εὐχήν. Ἐποίησε δὲ οὕτως τὴν ἑβδομάδα, βάλλων καθ' ἑκάστην νύκτα δύο εὐχάς, μίαν ὑπὲρ τοῦ γέροντος, καὶ μίαν ὑπὲρ ἑαυτοῦ. Τῇ οὖν κυριακῇ, ἀπερχόμενος ὁ γέρων εἰς τὴν ἐκκλησίαν, ὁρᾷ πάλιν τοὺς δαίμονας ἔξω ἱσταμένους τῆς κέλλης τοῦ ἀδελφοῦ, στυγνοτέρους δὲ, καὶ ἔγνω ὁ γέρων, ὅτι διὰ τὸ εὔχεσθαι τὸν ἀδελφὸν, ἐστύγνασαν οἱ δαίμονες. (f° 177 v°) Καὶ περιχαρὴς γενόμενος, εἰσῆλθε πρὸς τὸν ἀδελφὸν λέγων· Ποίησον ἀγάπην καὶ πρόσθες ὑπὲρ ἐμοῦ καθ' ἑκάστην νύκτα ἄλλην μίαν εὐχήν. Καὶ ποιήσας τὰς δύο εὐχὰς ὑπὲρ τοῦ γέροντος, πάλιν ἐν κατανύξει γενόμενος, ἔλεγεν ἐν ἑαυτῷ· Ὦ ταλαίπωρε, πρόσθες καὶ ὑπὲρ σεαυτοῦ ἄλλην μίαν εὐχήν. Ἐποίησεν οὖν ὅλην τὴν ἑβδομάδα οὕτως, τέσσαρες εὐχὰς ἐκτελῶν καθ' ἑκάστην νύκτα. Πάλιν δὲ ἐλθὼν ὁ γέρων, εἶδε τοὺς δαίμονας στυγνοὺς καὶ σιωπῶντας, καὶ εὐχαρίστησε τῷ θεῷ, καὶ εἰσῆλθε πάλιν πρὸς τὸν ἀδελφὸν καὶ παρεκάλεσεν αὐτὸν προσθεῖναι ἄλλην μίαν εὐχὴν ὑπὲρ αὐτοῦ. Προσέθηκε δὲ ὁ ἀδελφὸς καὶ ὑπὲρ ἑαυτοῦ, (f° 178 r°) καὶ ἐποίει κατὰ νύκτα ἓξ εὐχάς. Πάλιν οὖν ἐλθόντος τοῦ γέροντος πρὸς τὸν ἀδελφὸν, ὠργίσθησαν οἱ δαίμονες κατὰ τοῦ γέροντος χαλεπαίνοντες ἐπὶ τῇ σωτηρίᾳ τοῦ ἀδελφοῦ. Ὁ δὲ γέρων ἐδόξασε τὸν θεὸν καὶ εἰσελθὼν εἰς τὸ κελλίον αὐτοῦ καὶ παραινέσας αὐτῷ μὴ ἀμελεῖν ἀλλ' ἀδιαλείπτως προσεύχεσθαι, ἀνεχώρησεν ἀπ' αὐτοῦ. Οἱ δὲ δαίμονες, ἑωρακότες αὐτοῦ τὸ ἔμμονον περὶ τὰς εὐχὰς καὶ τὴν νῆψιν, ἀνεχώρησαν χάριτι τοῦ θεοῦ.

67. — Εἶπεν γέρων· Ὅτι ἦν τις γέρων καθεζόμενος ἐν τῇ ἐρήμῳ, πολλοῖς ἔτεσι δουλεύων τῷ θεῷ καὶ λέγων· Κύριε, πληροφόρησόν με εἰ εὐηρέστησά σοι. Καὶ ὁρᾷ ἄγγελον λέγοντα αὐτῷ· Οὔπω ἐγένου κατὰ

τὸν λαχανὰν τὸν ἐν τῷδε τῷ τόπῳ. (f° 178 r^b) Ὁ δὲ γέρων θαυμάσας, εἶπεν ἐν ἑαυτῷ· Ἀπέρχομαι εἰς τὴν πόλιν ἰδεῖν αὐτόν, τί ἄρα ἐστὶν ὃ εἰργάσατο, ὥστε ὑπερβῆναι τὴν ἐργασίαν καὶ τὸν πόνον τῶν τοσούτων ἐτῶν μου. Ἀνῆλθεν οὖν ὁ γέρων, καὶ ἦλθεν εἰς τὸν τόπον ὅπου ἤκουσε παρὰ τοῦ ἀγγέλου, καὶ εὗρε τὸν ἄνθρωπον καθεζόμενον καὶ πωλοῦντα τὰ λάχανα. Καὶ ἐκαθέζετο μετ' αὐτοῦ τὸ ἐπίλοιπον τῆς ἡμέρας καὶ ὡς κατέλυσεν ὁ ἄνθρωπος λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Δύνῃ, ἄδελφε, δέξασθαι με ἐν τῷ κελλίῳ σου τὴν νύκτα ταύτην; Περιχαρὴς δὲ γενόμενος ὁ ἄνθρωπος, ὑπεδέξατο αὐτόν. Ἀνελθὼν οὖν ἐν τῷ κελλίῳ καὶ τοῦ ἀνθρώπου εὐτρεπίσαντος τὰ πρὸς ἀνάπαυσιν τοῦ γέροντος, λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· (f° 178 v^a) Ποιήσον ἀγάπην, ἄδελφε, εἰπέ μοι τὴν πολιτείαν σου. Τοῦ δὲ ἀνθρώπου μὴ βουλομένου ἐξειπεῖν, ἐπιπολὺ ὁ γέρων ἐπέμενε παρακαλῶν. Δυσωπηθεὶς οὖν ὁ ἄνθρωπος εἶπεν ὅτι κατ' ὀψὲ ἐσθίω τὸ δι' ὅλου, καὶ ὡς καταλύω, τὸ τῆς τροφῆς μου μόνον ἐπαίρω, καὶ τὸ λοιπὸν παρέχω δεομένοις, καὶ ἐάν τινα τῶν δούλων τοῦ θεοῦ ὑποδέξωμαι, αὐτοῖς ἀναλίσκω αὐτό. Καὶ ὡς ἀνίσταμαι τὸ πρωΐ, πρὶν καθίσω εἰς τὸ ἐργόχειρον, λέγω ὅτι ἡ πόλις αὕτη, ἀπὸ μικροῦ ἕως μεγάλου, εἰσέρχονται εἰς τὴν βασιλείαν διὰ τὰς δικαιοσύνας αὐτῶν, ἐγὼ δὲ μόνος κληρονομῶ τὴν κόλασιν διὰ τὰς ἁμαρτίας μου. Καὶ πάλιν ὀψὲ πρὶν κοιμηθῆναί με, λέγω τὸν αὐτὸν λόγον. Ἀκούσας δὲ ὁ (f° 178 v^b) γέρων, εἶπεν αὐτῷ· Καλὴ μὲν ἡ ἐργασία αὕτη, οὐκ ἄξια δὲ ὑπερβαλεῖν τοὺς πόνους μου τῶν τοσούτων ἐτῶν. Μελλόντων δὲ αὐτῶν γεύσασθαι, ἀκούει ὁ γέρων εἰς τὴν ὁδόν τινων ᾄσματα λεγόντων, ἦν γὰρ τὸ κελλίον τοῦ λαχανᾶ ἐν ἐπισήμῳ τόπῳ. Λέγει οὖν αὐτῷ ὁ γέρων· Ἄδελφε, οὕτως βουλόμενος κατὰ θεὸν ζῆν· πῶς μένεις ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ, ἄρτι οὐ ταράσσῃ, ὅτε ἀκούεις τῶν λεγόντων τὰ ᾄσματα ταῦτα; Λέγει ὁ ἄνθρωπος· Λέγω σοι, ἀββᾶ, ὅτι οὐδέποτε ἐταράχθην οὐδὲ ἐσκανδαλίσθην. Ἀκούσας δὲ ὁ γέρων λέγει· Τί οὖν λογίζῃ ἐν τῇ καρδίᾳ σου ὅταν ταῦτα ἀκούῃς. Ὁ δὲ λέγει· ὅτι πάντως εἰς τὴν βασιλείαν ἀπέρχονται. Ἀκούσας δὲ ὁ γέρων, ἐθαύμασε καὶ εἶπεν· ὅτι αὐτή (f° 179 r^a) ἐστιν ἡ ἐργασία ἡ ὑπερβάσα τῶν τοσούτων ἐτῶν μου τὸν κόπον, καὶ βαλὼν μετάνοιαν εἶπεν· Συγχώρησόν μοι, ἄδελφε, οὔπω ἔφθασα εἰς τὸ μέτρον τοῦτο. Καὶ μὴ γευσάμενος, ἀνεχώρησε πάλιν εἰς τὴν ἔρημον.

68. — Διηγήσατό τις λέγων· ὅτι εἰς Σκῆτιν ὅτε προσέφερον οἱ κληρικοὶ, κατέβαινεν ὡς ἀετὸς ἐπὶ τὴν προσφορὰν καὶ οὐδεὶς αὐτῶν ἔβλεπεν, εἰ μὴ οἱ κληρικοί. Μιᾷ οὖν τῶν ἡμερῶν ᾔτισέ τις ἀδελφὸς τὸν

διάκονον τίποτε, καὶ λέγει αὐτῷ· Οὐ σχολάζω ἄρτι. Ἀνελθόντων οὖν αὐτῶν εἰς τὴν προσφορὰν, οὐκ ἀπῆλθε τὸ ὁμοίωμα τοῦ ἀετοῦ κατὰ τὸ ἔθος καὶ εἶπεν ὁ πρεσβύτερος τῷ διακόνῳ· Τί ἐστι τὸ πρᾶγμα τοῦτο, ὅτι οὐ παραγέγονεν ὁ ἀετὸς κατὰ τὸ ἔθος, ἢ ἐν ἐμοί ἐστιν (f° 179 r°) ἡ πλημμελεία ἢ ἐν σοί. Ἀπόστα οὖν ἀπ' ἐμοῦ, καὶ ἐὰν καταβῇ, γνωσθήσεται ὅτι διὰ σὲ οὐ κατῆλθεν. Καὶ ἀποστάντος τοῦ διακόνου, εὐθὺς κατῆλθεν ὁ ἀετός. Καὶ τελεσθείσης τῆς συνάξεως, εἶπεν ὁ πρεσβύτερος τῷ διακόνῳ· Εἰπέ μοι τί ἐποίησας. Ὁ δὲ πληροφορῶν αὐτὸν ἔλεγεν· Οὐ σύνοιδα ἐμαυτὸν ἁμαρτήσαντα, εἰ μὴ ὅτι ἐλθόντος ἀδελφοῦ καὶ αἰτήσαντός με τόδε ἀπεκρίθην αὐτῷ· ἀσχολοῦμαι. Καὶ εἶπεν ὁ πρεσβύτερος· Οὐκοῦν διὰ σὲ οὐ κατῆλθεν, τοῦ ἀδελφοῦ λυπηθέντος κατὰ σοῦ. Καὶ ἀπελθὼν ὁ διάκονος μετενόησε τῷ ἀδελφῷ.

69. — Ἔλεγόν τινες τῶν πατέρων ὅτι μέλλοντος τελειοῦσθαι τοῦ ἁγίου Πέτρου τοῦ ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας, ἰδεῖν (f° 179 v°) τινὰ ἀεὶ πάρθενον ὀπτασίαν καὶ ἀκοῦσαι φωνῆς λεγούσης· Πέτρος ἀρχὴ ἀποστόλων, καὶ Πέτρος πλήρωμα μαρτύρων.

70. — Κοινοβιάρχης τις ἠρώτησε τὸν ἐν ἁγίοις πατέρα ἡμῶν Κύριλλον τὸν πάπαν Ἀλεξανδρείας λέγων· Τίς μείζων ἐν πολιτείᾳ, ἡμεῖς οἱ ἔχοντες ἀδελφοὺς ὑφ' ἑαυτοὺς καὶ διαφόρως ἕκαστον χειραγωγοῦντες πρὸς τὸ σωθῆναι, ἢ οἱ ἐν ἐρημίᾳ ἑαυτοὺς μόνους σώζοντες. Ἀπεκρίθη ὁ πάπας καὶ εἶπεν· Ἀναμέσον Ἠλίᾳ, καὶ Μωϋσέως, οὐκ ἔστι διακρῖναι, ἀμφότεροι γὰρ εὐηρέστησαν τῷ θεῷ.

71. — Ἀδελφὸς ἠρώτησε τὸν ἀββᾶν γέροντα λέγων· Πῶς τις γίνεται μωρὸς διὰ τὸν κύριον; Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Παιδίον ἦν εἰς κοινόβιον, καὶ ἐδόθη γέροντι καλῷ (f° 179 v°) ἵνα ἀνάγῃ αὐτὸ, καὶ διδάσκῃ τὸν φόβον τοῦ θεοῦ. Καὶ ἔλεγεν αὐτῷ ὁ γέρων· Ὅταν ὑβρίσῃ σέ τις, εὐλόγησον αὐτὸν, καὶ ἐὰν καθίσῃς ἐπὶ τράπεζαν, φάγε τὰ σαπρὰ καὶ ἄρες τὰ καλὰ, καὶ ἐὰν πρόκειται ἱμάτιον ἐκλέξασθαι, ἀφὲς τὸ καλὸν καὶ λάβε τὸ σαπρόν. Λέγει αὐτῷ τὸ παιδίον· Μωρός εἰμι ὅτι λέγεις μοι ταῦτα ποιεῖν; Λέγει ὁ γέρων· Διὰ τοῦτο λέγω σοι ποιεῖν ταῦτα ἵνα σοφίσῃ σε ὁ κύριος. Ἰδοὺ ἔδειξεν ὁ γέρων τί ποιῶν τις γίνεται μωρὸς διὰ τὸν κύριον.

72. — Ἦν τις ἐν κοινοβίῳ ἀπὸ κόσμου ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ τὸν υἱὸν αὐτοῦ. Καὶ θέλων ὁ ἀββᾶς δοκιμᾶσαι αὐτὸν, λέγει αὐτῷ· Μὴ λαλήσῃς μετὰ τοῦ υἱοῦ σου, ἀλλ' ἔχε αὐτὸν ὡς ξένον. Ὁ δὲ εἶπεν· Οὕτως ποιήσω (f° 180 r°) κατὰ τὸ ῥῆμα σου. Καὶ ἐποίησε πολλὰ ἔτη καὶ οὐκ ἐλά-

λησε μετ' αὐτοῦ. Ὅτε δὲ ἦλθεν ἡ κλῆσις τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ, καὶ ἔμελλε λοιπὸν ἀποθανεῖν, λέγει ὁ ἀββᾶς τῷ πάτρι αὐτοῦ· Ἄπελθε λοιπὸν, λάλησον μετὰ τοῦ υἱοῦ σου. Καὶ λέγει αὐτῷ· Εἰ κελεύεις φυλάξωμεν τὴν ἐντολὴν μέχρι τέλους. Καὶ ἐκοιμήθη καὶ οὐκ ἐλάλησε μετ' αὐτοῦ. Καὶ ἐθαύμασαν πάντες πῶς μετὰ χαρᾶς ἐδέξατο τὴν ἐντολὴν καὶ ἐπλήρωσεν αὐτήν.

73. — Καταβαίνοντος ποτὲ γέροντος ἐν Σκήτει, συνώδευεν αὐτῷ τις ἀδελφὸς, καὶ ἐλθόντες χωρισθῆναι ἀπ' ἀλλήλων, λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Γευσώμεθα ὁμοῦ, ἄδελφε. Ἦν δὲ πρωὶ καὶ ἀρχὴ τῆς ἑβδομάδος. Ὀρθρίσας δὲ ὁ γέρων τὸ σαββάτον, ἦλθε πρὸς τὸν ἀδελφὸν καὶ λέγει αὐτῷ· Ἆρα ἐπείνασας, (f° 180 r^b) ἄδελφε, ἀφ' ἧς ἐφάγομεν ὁμοῦ; Λέγει αὐτῷ ὁ ἀδελφός· Οὐχί, καθ' ἡμέραν γὰρ ἐσθίων οὐ πεινῶ. Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Φύσει, τέκνον, ἀπὸ τότε οὐκ ἔφαγον. Ἀκούσας δὲ ὁ ἀδελφὸς, κατενύγη καὶ πολλὰ ὠφελήθη.

74. — Μοναχός τις πάνυ εὐλαβὴς καὶ θεοφιλὴς εἶχέ τινα ἀναχωρητὴν ἀγαπητὸν αὐτοῦ. Τελευτᾷ ὁ ἀναχωρητὴς, καὶ εἰσελθὼν ἐν τῷ μοναστηρίῳ αὐτοῦ ὁ ἀδελφὸς, εὑρίσκει πεντήκοντα νομίσματα, καὶ ἤρξατο θαυμάζειν καὶ δακρύειν, φοβούμενος μὴ, ἕνεκεν τῶν χρημάτων, προσκρούσῃ τῷ θεῷ ὁ ἀναχωρητής. Καὶ ὡς ἐδέετο τῷ θεῷ ἐπιπολὺ περὶ τούτου, ὁρᾷ ἄγγελον κυρίου λέγοντα αὐτῷ· Τί οὕτως ἀθυμεῖς περὶ τοῦ ἀναχωρητοῦ; τοῦτο ὁ ζητεῖς τῇ (f° 180 v^a) τοῦ θεοῦ φιλανθρωπίᾳ κατάλειψον. Εἰ πάντες ἦσαν τέλειοι, ποῦ ἐδείκνυτο ἡ φιλανθρωπία τοῦ θεοῦ. Καὶ οὕτως πληροφορηθεὶς ὁ ἀδελφὸς, ὅτι συγγνώμης ἠξιώθη ὁ ἀναχωρητὴς, εὔθυμος ἐγένετο καὶ ἐδόξασε τὸν θεὸν ἐξ ὅλης καρδίας.

75. — Εἶπεν γέρων· Εἰ θέλεις νόμῳ θεοῦ ζῆσαι, ὦ ἄνθρωπε, εὑρήσεις ἀντιλήπτορα τὸν νομοθέτην.

76. — Εἶπεν πάλιν· Εἰ θέλεις παρακοῦσαι τῶν ἐντολῶν τοῦ θεοῦ ἑκὼν, εὑρήσεις τὸν διάβολον συντρέχοντά σου τῇ πτώσει.

77. — Δύο ἀδελφοὶ ἦσαν σαρκικοὶ καὶ ἦλθεν ὁ διάβολος χωρίσαι αὐτοὺς ἀπ' ἀλλήλων. Μιᾷ τῶν ἡμερῶν, ἀνῆψεν ὁ μικρότερος τὸν λύχνον, καὶ ἐνεργήσας ὁ δαίμων ἔστρεψε τὴν λυχνίαν καὶ ἐστράφη καὶ ὁ λύχνος, καὶ ἔτυψεν αὐτὸν ὁ ἀδελφὸς (f. 180 v^b) ἐν ὀργῇ, καὶ ἔβαλλε μετάνοιαν λέγων· Μακροθύμησον, ἄδελφέ μου, καὶ πάλιν ἅπτω. Καὶ ἰδοὺ δύναμις κυρίου ἐξῆλθε καὶ ἐβασάνισε τὸν δαίμονα ἕως πρωί. Καὶ ἐλθὼν ὁ δαίμων, ἀνήγγειλε τῷ ἄρχοντι αὐτοῦ τὸ γενόμενον. Καὶ ἤκουσεν ὁ ἱερεὺς τῶν Ἑλλήνων τοῦ δαίμονος διηγουμένου,

καὶ ἐξελθὼν, γέγονε μοναχὸς, καὶ ἐκράτησεν ἐξ ἀρχῆς τὴν ταπείνωσιν. Καὶ ἔλεγεν ὅτι ἡ ταπείνωσις λύει πᾶσαν τὴν δύναμιν τοῦ ἐχθροῦ, ὥσπερ καὶ αὐτὸς παρ' αὐτοῦ ἤκουσεν· ὅτι ὡς ταράσσω τοὺς μοναχοὺς, στρέφεται εἷς ἐξ αὐτῶν καὶ βάλλει μετάνοιαν, καὶ καταργοῦσι τὴν δύναμίν μου.

78. — Πρὸς τὸν λογισμὸν τῆς πορνείας εἶπεν γέρων· Ταῦτα ἀπὸ ἀμελείας πάσχομεν εἰ γὰρ ἐπληροφορούμεθα (f. 181 r[a]) ὅτι ὁ θεὸς οἰκεῖ ἐν ἡμῖν, οὐκ ἂν ἄρα σκεῦος ἀλλότριον εἰς ἑαυτοὺς ἐπεβάλλομεν. Ὁ γὰρ δεσπότης Χριστὸς συνοικῶν καὶ παρὼν, θεωρεῖ ἡμῶν τὴν ζωήν· ὅθεν καὶ ἡμεῖς φοροῦντες καὶ θεωροῦντες αὐτὸν, ἀμελεῖν οὐκ ὀφείλωμεν, ἀλλὰ ἁγνίζειν ἑαυτοὺς καθὼς κἀκεῖνος ἁγνός ἐστιν.

79. — Εἶπεν πάλιν· Στῶμεν ἐπὶ τὴν πέτραν, καὶ ῥασσέσθω ὁ ποταμὸς, μὴ δειλιάσῃς καὶ οὐ μή σε βάλῃ κάτω, ψάλε ἡσυχίᾳ λέγων· Οἱ πεποιθότες ἐπὶ κύριον ὡς ὄρος Σιών. Οὐ σαλευθήσεται εἰς τὸν αἰῶνα κατοικῶν Ἰηρουσαλήμ.

80. — Εἶπεν πάλιν· Λέγει ὁ ἐχθρὸς τῷ σωτῆρι· Πέμπω τὰ ἐμὰ εἰς τὰ σά, ἵνα καταστρέψω τὰ σά. Εἰ καὶ πονηρεύσασθαι οὐ δύναμαι εἰς τοὺς ἐκλεκτούς σου, κἂν ῥαντάζω αὐτοὺς (f. 181 r[b]) διὰ τῆς νυκτός. Λέγει πρὸς αὐτὸν ὁ σωτήρ· Εἰ ἔκτρωμα κληρονομήσει πατέρα αὐτοῦ, καὶ τοῦτο λογισθήσεται εἰς ἁμαρτίαν τοῖς ἐκλεκτοῖς μου.

81. — Εἶπεν πάλιν· Διὰ σὲ ἐγεννήθη ὁ Χριστὸς, ἄνθρωπε. Διὰ τοῦτο ἦλθεν ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ, ἵνα σὺ σωθῇς. Γέγονε παῖς, γέγονεν ἄνθρωπος θεὸς ὤν. Ποτὲ μὲν ἀναγνώστης· Λαβὼν γὰρ τὸ βιβλίον ἐν τῇ συναγωγῇ, ἀνέγνω λέγων· Πνεῦμα κυρίου ἐπ' ἐμὲ οὗ εἵνεκεν ἔχρισέ με. Ὑποδιάκονος, ποιήσας φραγέλιον ἐκ σχοινίου, πάντας ἐξέβαλεν ἐκ τοῦ ἱεροῦ, τά τε πρόβατα καὶ τοὺς βόας, καὶ τὰ λοιπά. Διάκονος, διαζωσάμενος λέντιον ἔνιψε τοὺς πόδας τῶν μαθητῶν αὐτοῦ, ἐντειλάμενος αὐτοῖς νίπτειν τοὺς πόδας τῶν ἀδελφῶν. Πρεσβύτερος (f. 181 v[a]) καθεσθεὶς ἐν μέσῳ τῶν πρεσβυτέρων, ἐδίδασκε τὸν λαόν. Ἐπίσκοπος, λαβὼν ἄρτον καὶ εὐλογήσας, ἔδωκε τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ. Ἐμαστιγώθη διὰ σὲ, καὶ σὺ δι' αὐτὸν οὐδὲ ὕβριν φέρεις. Ἐτάφη, καὶ ἀνέστη ὡς θεὸς, πάντα δι' ἡμᾶς κατὰ τάξιν καὶ ἀκολουθίαν ἔπρατγεν, ἵνα ἡμᾶς σώσῃ. Νήψωμεν, γρηγορήσωμεν, ἐν προσευχαῖς σχολάσωμεν, τὰ ἀρεστὰ αὐτῷ ποιήσωμεν.

82. — Μαθητὴς μεγάλου γέροντος, πολεμηθεὶς εἰς πορνείαν ἀπῆλθεν εἰς τὸν κόσμον καὶ ἐμνηστεύσατο. Ὁ δὲ γέρων λυπηθεὶς ηὔξατο

τῷ θεῷ λέγων· Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, μὴ συγχωρήσῃς τὸν δοῦλόν σου μιανθῆναι. Καὶ ὡς συνεκλείσθη μετὰ τῆς γυναικός, παρέδωκε τὸ πνεῦμα μὴ μιανθείς.

83. — Πρὸς τοὺς κακοποιοὺς λογισμοὺς ἀπεκρίνατο (f. 181 v[b]) λέγων· Παρακαλῶ, ἀδελφοί, ἐπαύσαμεν τὰς πράξεις, παύσωμεν καὶ τὰς ἐνθυμήσεις. Τί γὰρ ἐσμὲν ἀλλ' ἢ χοῦς ἐκ χοός.

84. — Διηγήσατό τις τῶν πατέρων ὅτι δύο πραγματευταὶ ἦσαν φίλοι, Ἀπαμεῖς, ἐπὶ ξένης πραγματευόμενοι. Ὁ εἷς πλούσιος, καὶ ὁ ἄλλος σύμμετρος. Εἶχε δὲ ὁ πλούσιος γυναῖκα ὡραιοτάτην καὶ σώφρονα ὡς ἔδειξαν τὰ πράγματα. Τελευτήσας γὰρ ὁ ἀνὴρ αὐτῆς καὶ εἰδὼς ὁ ἄλλος τὴν σεμνότητα αὐτῆς, ἠθέλησε λαβεῖν ἑαυτὴν ἑαυτῷ εἰς γυναῖκα, εὐλαβεῖτο δὲ εἰπεῖν αὐτῇ, μήπως οὐκ ἀνέξεται. Ἐκείνη δὲ συνετὴ οὖσα, ἐνόησε καὶ λέγει αὐτῷ· Κύρι Συμεῶν, οὕτω γὰρ ἐλέγετο, βλέπω σε λογισμοὺς ἔχοντα, ἀλλ' εἰπέ μοι ὃ ἔχεις, καὶ πληροφορῶ σε. Ὁ δὲ τὸ μὲν πρῶτον εὐλαβεῖτο εἰπεῖν, ὕστερον δὲ ὡμολόγησεν (f. 182 r[a]) αὐτῇ, καὶ παρεκάλεσεν αὐτήν, ὅπως λάβῃ αὐτὴν εἰς γυναῖκα. Λέγει αὐτῷ· Ἐὰν ποιήσῃς ὃ ἐπιτάσσω σοι, ἀνέχομαι. Λέγει αὐτῇ· Εἴπι ἂν ἐπιτάξῃς μοι, ἐγὼ ποιῶ. Λέγει αὐτῷ ἐκείνη· Κάτελθε σὺ εἰς τὸ ἐργαστήριόν σου καὶ νήστευσον ἕως ἂν καλέσω σε, ἐμοῦ ἐν ἀληθείᾳ μηθὲν γευομένης ἕως ἂν καλέσω σε; ὁ δὲ συνέθετο, οὐκ ἔδωκε δὲ αὐτῷ ὅρον, πότε καλέσει αὐτόν, ἐκεῖνος δὲ ἐνόμιζεν, ὅτι αὐτῇ τῇ ἡμέρᾳ καλεῖ αὐτόν. Παρῆλθεν οὖν μία ἡμέρα, δευτέρα, τρίτη, καὶ οὐκ ἐκάλεσεν αὐτόν, καὶ ἐνεκαρτέρησεν, εἴτε διὰ τὸν πρὸς αὐτὴν πόθον, εἴτε τοῦ θεοῦ ταῦτα οἰκονομήσαντος καὶ παρασχόντος ὑπομονὴν τοῦ εἰδότος ποῦ μέλλει καλεῖν αὐτόν, ἐγένετο γὰρ μετὰ ταῦτα σκεῦος ἐκλογῆς. Τῇ δὲ (f. 182 r[b]) τετάρτῃ ἡμέρᾳ, πέμπει πρὸς αὐτόν. Ἐκεῖνος δὲ παρολίγον ἐξέλιπεν, καὶ μὴ δυνάμενος τοῖς ποσὶν ἀνελθεῖν ἀπὸ ταλαιπωρίας, βασταζόμενος ἀνῆλθεν. Ἐκείνη δὲ λοιπὸν, ἑτοιμάζει τράπεζαν καὶ στρώννυσι κλίνην καὶ λέγει αὐτῷ· Ἰδοὺ ἡ τράπεζα καὶ ἡ κλίνη, ὅπου κελεύεις ὁρμῶμεν. Λέγει αὐτῇ· Δέομαί σου, ἐλέησόν με, καὶ δός μοι μικρὸν φαγεῖν ὅτι ἐκλείπω, οὐδὲ γὰρ εἰ ἔστι γυνὴ ἐπίσταμαι ἐκ τῆς συνεχούσης με ἐκλείψεως. Τότε λέγει αὐτῷ ἐκείνη· Ἰδοὺ ὅτε ἐπείνασας, καὶ ἐμοῦ καὶ πάσης γυναικὸς καὶ ἡδονῆς προετίμησας τὸ φαγεῖν· ὅταν οὖν ἔχῃς λογισμοὺς τοιούτους, τούτῳ τῷ φαρμάκῳ χρῶ, καὶ ἀπαλλάσσῃ παντὸς λογισμοῦ ἀτόπου. Πείσθητί μοι γὰρ ὅτι μετὰ τὸν ἄνδρα (f. 182 v[a]) μου, οὔτε σοι οὔτε ἄλλῳ συνάπτομαι, ἀλλὰ

τῇ σκέπῃ τοῦ Χριστοῦ, οὕτως ἐλπίζω μεῖναι, χῆρα. Τότε κατανυγεὶς καὶ θαυμάσας τὴν σύνεσιν αὐτῆς καὶ τὴν σωφροσύνην, λέγει αὐτῇ· Ἐπειδὴ εὐδόκησεν ὁ κύριος ἐπισκέψασθαι τοῦ σῶσαί με διὰ τῆς συνέσεώς σου, τί συμβουλεύεις μοι ποιῆσαι; Ἐκείνη δὲ μὴ θαῤῥοῦσα τῇ νεότητι καὶ τῷ κάλλει, εὐλαβηθεῖσα μήποτε καιρῷ καὶ αὐτή τι τοιοῦτον πάθῃ, λέγει αὐτῷ· Νομίζω ὅτι οὐδένα ἀγαπᾷς διὰ τὸν θεὸν λοιπὸν πλέον μου; Λέγει αὐτῇ· Οὕτως ἔχει. Εἶπεν δὲ αὐτῷ· Κἀγὼ ἐν ἀληθείᾳ κατὰ θεὸν ἀγαπῶ σε, ἀλλ' ἐπειδὴ φωνὴ δεσποτική ἐστιν ἡ λέγουσα· Εἴ τις ἔρχεται πρός με, καὶ οὐ μισεῖ τὸν πατέρα αὐτοῦ καὶ τὴν μητέρα, καὶ τὴν γυναῖκα καὶ τὰ τέκνα καὶ τοὺς (f. 182 v[b]) ἀδελφούς, ἔτι δὲ καὶ τὴν ἑαυτοῦ ψυχὴν οὐ δύναταί μου εἶναι μαθητής, μακρύνωμεν ἑαυτοὺς διὰ τὸν θεὸν ἀπ' ἀλλήλων, ἵνα καὶ σοὶ λογίσηται ὁ κύριος ὅτι ἀπετάξω διὰ τὸν θεὸν τὴν γυναῖκά σου, κἀμοὶ ὅτι ἀπεταξάμην τῷ ἀνδρί μου. Ἰδοὺ οὖν μοναστήριόν ἐστιν εἰς τὴν χώραν ἡμῶν ἐγκλείστων εἰς Ἀπάμειαν, εἰ ὅλως ἐπιποθεῖς σωθῆναι, ἐκεῖ ἀπόταξαι, καὶ εὐαρεστεῖς ἐν ἀληθείᾳ τῷ θεῷ. Εὐθέως δὲ ἀπαλλάξας ἑαυτὸν τῶν πραγμάτων, ὥρμησεν εἰς ἐκεῖνο τὸ μοναστήριον, καὶ ἔμεινεν ἐκεῖ ἕως οὗ ἀνεπάη. Καὶ γέγονε δόκιμος, καθαρὸν ἔχων τὸν νοῦν, καὶ βλέπων πράγματα εὔθετα, καὶ θεωρῶν αὐτὰ πνευματικῶς. Ταῦτα δὲ πάντα, αὐτὸς ὁ ἀββᾶς Συμεώνης ἐξηγήσατο τῷ διηγησαμένῳ.

85. — Διηγήσατό (f. 183 r[a]) τις τῶν πατέρων ὅτι τρία πράγματά εἰσιν ἔντιμα παρὰ τοῖς μοναχοῖς, οἷς δεῖ ἡμᾶς μετὰ φόβου καὶ τρόμου καὶ χαρᾶς πνευματικῆς προσέρχεσθαι· ἡ κοινωνία τῶν ἁγίων μυστηρίων, καὶ ἡ τράπεζα τῶν ἀδελφῶν, καὶ ὁ νιπτὴρ αὐτῶν. Ἔφερε δὲ καὶ ὑπόδειγμα τοιοῦτον, λέγων· Ὅτι ἦν τις γέρων μέγας διορατίκος, καὶ συνέβη αὐτὸν γενέσθαι μετὰ πλειόνων ἀδελφῶν, καὶ ἐν τῷ ἐσθίειν αὐτοὺς, προσεῖχε τῷ πνεύματι ὁ γέρων καθεζόμενος ἐπὶ τραπέζης, καὶ ἔβλεπεν τοὺς μὲν ἐσθίοντας μέλι, τοὺς δὲ ἄρτον, τοὺς δὲ κόπρον. Καὶ ἐθαύμαζεν ἐν ἑαυτῷ, καὶ ἐδέετο τοῦ θεοῦ λέγων· Κύριε, ἀποκάλυψόν μοι τὸ μυστήριον τοῦτο, ὅτι τὰ αὐτὰ βρώματα πᾶσι προτέθεντα ἐπὶ τῆς τραπέζης, ἐν τῷ ἐσθίειν (f. 183 r[b]) οὕτως ἐνηλαγμένα φαίνονται, καὶ οἱ μὲν ἐσθίουσι μέλι, οἱ δὲ ἄρτον, οἱ δὲ κόπρον. Καὶ ἦλθεν αὐτῷ φωνὴ ἄνωθεν λέγουσα· Ὅτι οἱ ἐσθίοντες μέλι, οὗτοί εἰσιν οἱ μετὰ φόβου καὶ τρόμου καὶ χαρᾶς πνευματικῆς καθεζόμενοι ἐπὶ τῆς τραπέζης, καὶ ἀδιαλείπτως προσευχόμενοι, καὶ ἡ εὐχὴ αὐτῶν ὡς θυμίαμα ἀνέρχεται πρὸς τὸν θεὸν, δι' ὃ καὶ μέλι ἐσθίουσιν. Οἱ δὲ τὸν ἄρτον

ἐσθίοντες, οὗτοί εἰσιν οἱ εὐχαριστοῦντες ἐπὶ τῇ μεταλήψει τῶν ὑπὸ θεοῦ δεδωρημένων. Οἱ δὲ τὴν κόπρον ἐσθίοντες, οὗτοί εἰσιν οἱ γογγύζοντες καὶ λέγοντες· Τοῦτο καλὸν κἀκεῖνο σαπρόν. Οὐ χρὴ δὲ ταῦτα λογίζεσθαι, ἀλλὰ μᾶλλον δοξολογεῖν τὸν θεὸν καὶ ὕμνους ἀναπέμπειν αὐτῷ, ἵνα πληρωθῇ τὸ ῥητόν· Εἴτε ἐσθίετε, εἴτε πίνετε, εἴτε (f° 183 v[a]) τι ποιεῖτε, πάντα εἰς δόξαν θεοῦ ποιεῖτε.

86. — Μοναχός τις εἰργάζετο ἐν ἡμέρᾳ Μάρτυρος, ἰδὼν δὲ αὐτὸν ἄλλος μοναχὸς, λέγει αὐτῷ· Ἔνι σήμερον ἐργάσασθαι; ὁ δὲ εἶπεν αὐτῷ· Σήμερον ὁ δοῦλος τοῦ θεοῦ ἐξέρχετο μαρτυρῶν καὶ ἐβασανίζετο, κἀγὼ οὐκ ὀφείλω κοπιᾶσαι μικρὸν ἐν τῷ ἔργῳ σήμερον;

87. — Ἔλεγε γέρων· ὅτι πολλάκις τοῦ διακόνου λέγοντος· Ἀσπάσασθε ἀλλήλους, εἶδον τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον εἰς τὰ στόματα τῶν ἀδελφῶν.

88. — Τίς ποτε μετανοήσας ἡσύχασεν. Συνέβη δὲ αὐτῷ εὐθέως ἐπὶ πέτραν πεσόντα, πληγῆναι τὸν πόδα ὡς καὶ αἷμα πολὺ ἐκχύσαι, καὶ ὀλιγοψυχήσαντα ἀποδοῦναι τὴν ψυχήν. Ἔρχονται οὖν οἱ δαίμονες, θέλοντες λαβεῖν τὴν ψυχὴν αὐτοῦ, καὶ λέγουσιν αὐτοῖς οἱ ἄγγελοι· (f° 183 v[b]) Προσέχετε τῇ πέτρᾳ καὶ θεωρήσατε αὐτοῦ τὸ αἷμα ὁ ἐξέχεεν διὰ τὸν κύριον. Καὶ τοῦτο εἰπόντων τῶν ἀγγέλων, ἠλευθερώθη ἡ ψυχή.

89. — Ἠρωτήθη γέρων ποῖον δεῖ εἶναι τὸν μοναχόν; καὶ εἶπεν· Ἐὰν ὡς κατ' ἐμὲ μόνος πρὸς μόνον.

90. — Ἠρωτήθη γέρων· διατί εἰς τὴν ἔρημον περιπατῶν φοβοῦμαι; καὶ ἀπεκρίθη· Ἀκμὴν ζῇς.

91. — Ἠρωτήθη γέρων· τί δεῖ ποιοῦντας σωθῆναι; Ἦν δὲ σειρὰν ἐργαζόμενος καὶ μὴ ἀνανεύων ἐκ τοῦ ἔργου, καὶ ἀπεκρίθη· Ἰδοὺ βλέπεις.

92. — Ἠρωτήθη γέρων· διατί συνεχῶς ὀλιγωρῶ; Καὶ ἀπεκρίθη· Ἐπειδὴ οὔπω τὸ μίλιον εἶδες.

93. — Ἠρωτήθη γέρων· Τί ἐστιν τὸ ἔργον τοῦ μοναχοῦ; Καὶ ἀπεκρίθη· Διάκρισις.

94. — Ἠρωτήθη γέρων· Πόθεν μοι τὸ εἰς πορνείαν πειράζεσθαι; Καὶ ἀπεκρίθη· (f° 184 r[a]) Διὰ τὸ πολλὰ ἐσθίειν καὶ κοιμᾶσθαι.

95. — Ἠρωτήθη γέρων· Τί δεῖ μοναχὸν ποιεῖν; Καὶ ἀπεκρίθη· Παντὸς ἀγαθοῦ ἐργασίαν, καὶ παντὸς κακοῦ ἀποχήν.

96. — Ἔλεγον οἱ γέροντες· Ἔσοπτρόν ἐστι τοῦ μοναχοῦ ἡ εὐχή.

97. — Ἔλεγον οἱ γέροντες· Οὐδὲν τοῦ κρίνειν χεῖρον.

98. — Ἔλεγον οἱ γέροντες· Στέφανός ἐστι τοῦ μοναχοῦ ἡ ταπεινοφροσύνη.

99. — Ἔλεγον οἱ γέροντες· Παντὶ τῷ ἐπαναβαίνοντί σοι λογισμῷ λέγε· Ἡμέτερος εἶ, ἢ τῶν ὑπεναντίων; καὶ πάντως ὁμολογήσει.

100. — Ἔλεγον οἱ γέροντες ὅτι ἡ ψυχὴ πηγή ἐστιν, ἐὰν ὀρύξῃς καθαρίζεται, ἐὰν δὲ προσχώσῃς ἀφανίζεται.

101. — Εἶπεν γέρων· Ἐγὼ πιστεύω ὅτι οὐκ ἔστιν ἄδικος ὁ θεὸς ἀπὸ φυλακῆς ἆραι καὶ εἰς φυλακὴν βαλεῖν.

102. — Εἶπεν γέρων· Τὸ εἰς πάντα ἑαυτὸν βιάζεσθαι (f° 184 r°) αὕτη ἐστὶν ἡ ὁδὸς τοῦ θεοῦ.

103. — Εἶπεν γέρων· Μὴ πρότερον ποίει τι, πρὶν ἐξετάσῃς τὴν καρδίαν σου εἰ κατὰ θεὸν γίνεται ὃ μέλλεις ποιεῖν.

104. — Εἶπεν γέρων· Ἐὰν μοναχὸς ὅτε ἵσταται εἰς προσευχὴν. τότε μόνον εὔχεται, ὁ τοιοῦτος ὅλως οὐκ εὔχεται.

105. — Εἶπεν γέρων· ὅτι εἴκοσι ἔτη ἔμεινα πρὸς ἕνα λογισμὸν πολεμῶν, ἵνα πάντας ἀνθρώπους ὡς ἕνα βλέπω.

106. — Εἶπεν γέρων· ὅτι μεῖζον πασῶν τῶν ἀρετῶν ἐστιν ἡ διάκρισις.

107. — Ἠρωτήθη γέρων· Πόθεν κτᾶται ταπείνωσιν ἡ ψυχή; Καὶ ἀπεκρίθη· Ὅταν τὰ ἑαυτῆς μόνης μεριμνᾷ κακά.

108. — Εἶπεν γέρων· Ὡς ἡ γῆ οὐ πίπτει ποτὲ κάτω, οὕτως οὐδὲ ὁ ταπεινῶν ἑαυτόν.

109. — Εἶπεν γέρων· Ὅσα ἠδυνήθην καταλαβεῖν οὐκ ἐδευτέρωσα.

110. — (f° 184 v°) Εἶπεν γέρων· ὅτι αἰσχύνη ἐστὶ τοῦ μοναχοῦ, ἐὰν ἐάσας τὰ ἑαυτοῦ ξενιτεύσῃ διὰ τὸν θεὸν, καὶ μετὰ ταῦτα εἰς κόλασιν ἀπέλθῃ.

111. — Ἔλεγον οἱ γέροντες· Ἐὰν ἴδῃς νεώτερον τῷ θελήματι αὐτοῦ ἀνερχόμενον εἰς τὸν οὐρανὸν, κράτησον αὐτοῦ τὸν πόδα καὶ ῥίψον αὐτὸν κάτω, συμφέρει γὰρ αὐτῷ.

112. — Εἶπεν γέρων· Ἡ γενεὰ αὕτη οὐ ζητεῖ τὸ σήμερον ἀλλὰ τὸ αὔριον.

113. — Εἶπεν γέρων· ὅτι τὸ ἔργον ἡμῶν καίειν ἐστὶν ξύλα.

114. — Εἶπεν γέρων· Μὴ θέλε εἶναι ἀκαταφρόνητος.

115. — Εἶπεν γέρων· Οὐκ ὀργίζεται ἡ ταπείνωσις οὐδὲ παροργίζει τινά.

116. — Εἶπεν πάλιν· Τὸ καθέζεσθαι καλῶς ἐν τῷ κελλίῳ, ἐμπίπλησι τῶν ἀγαθῶν τὸν μοναχόν.

117. — Εἶπεν γέρων· Οὐαὶ ἀνθρώπῳ ὅταν τὸ ὄνομα (f° 184 v^b) μεῖζόν ἐστι τῆς ἐργασίας αὐτοῦ.

118. — Εἶπεν γέρων· Ἡ παρρησία καὶ ὁ γέλως, ἔοικεν πυρὶ ἐν καλάμῃ κατεσθίοντι.

119. — Εἶπεν γέρων· Ὁ βιαζόμενος ἑαυτὸν διὰ τὸν θεὸν, ὅμοιός ἐστι ἀνθρώπῳ ὁμολογητῇ.

120. — Εἶπεν πάλιν· Ὃς ἐὰν γένηται μωρὸς διὰ τὸν κύριον συνετίσει αὐτὸν ὁ κύριος.

121. — Εἶπεν γέρων· Ἄνθρωπος ἔχων πρὸ ὀφθαλμῶν τὸν θάνατον πᾶσαν ὥραν, νικᾷ τὴν ὀλιγοψυχίαν.

122. — Εἶπεν γέρων· Ταῦτα ζητεῖ ὁ θεὸς παρὰ τοῦ ἀνθρώπου, τὸν νοῦν καὶ τὸν λόγον καὶ τὴν πρᾶξιν.

123. — Ὁ αὐτὸς εἶπεν· Χρήζει ὁ ἄνθρωπος τούτων· Φοβεῖσθαι τὸ τοῦ θεοῦ κρίμα, καὶ μισῆσαι τὴν ἁμαρτίαν, καὶ ἀγαπῆσαι τὴν ἀρετὴν, καὶ δέεσθαι τοῦ θεοῦ διαπαντός.

124. — Εἶπεν γέρων· Ἀπόστα ἀπὸ παντὸς ἀνθρώπου ἐν διαλέξει φιλονεικοῦντος.

125. — Εἶπεν (f° 185 r^a) γέρων· Μὴ ἔχε φιλίαν μετὰ ἡγουμένου, μηδὲ δώσῃς καὶ λάβῃς μετὰ γυναικὸς, μηδὲ εὐποιήσῃς μετὰ μειλακίου.

126. — Εἶπεν γέρων· Κλαύσωμεν, ἀδελφοὶ, καὶ καταγαγέτωσαν οἱ ὀφθαλμοὶ ἡμῶν δάκρυα, πρὶν ἡμᾶς ἀπελθεῖν ὅπου τὰ ἡμῶν δάκρυα κατακαύσει τὰ ἡμῶν σώματα.

127. — Εἶπεν γέρων· Ἡ ἀμεριμνία καὶ τὸ σιωπᾶν, καὶ ἡ κρυπτὴ μελέτη τίκτουσι τὴν ἁγνείαν.

128. — Ἔλεγον περὶ τινὸς γέροντος· ὅτι ὤκει μετὰ ἀδελφῶν, καὶ ἅπαξ ἔλεγεν αὐτοῖς ποιῆσαι πρᾶγμα, καὶ εἰ οὐκ ἐποίησαν ἀνίστατο ὁ γέρων καὶ ἐποίει αὐτὸ χωρὶς ὀργῆς.

129. — Ἀδελφὸς ἠρώτησε γέροντα λέγων· Καλὸν ἕξιν ἔχειν πρὸς τὸν πλησίον; Λέγει αὐτῷ ὁ γέρων· Αἱ τοιαῦται ἕξεις δύναμιν οὐκ ἔχουσιν κλᾶσαι κιμόν· πρὸς (f° 185 r^b) τὸν ἀδελφόν σου ἕξιν ἔχεις, μᾶλλον εἰ θέλεις ἕξιν ἔχειν, ἔχε πρὸς τὰ πάθη.

130. — Ἀδελφὸς ἠτεῖτο γέροντος εὐχὴν, σπεύδων ἐπὶ τὴν πόλιν. Ὁ δὲ γέρων πρὸς αὐτὸν ἔφη· Μὴ σπεῦδε ἐπὶ τὴν πόλιν, ἀλλὰ σπεῦσον τοῦ φυγεῖν τὴν πόλιν καὶ σώζῃ.

131. — Εἶπεν γέρων· Ἄνθρωπος φεύγων, ἔοικεν σταφυλῇ ὀπτῇ, ὁ δὲ ἐν μέσῳ ἀνθρώπων ὡς ὄμφαξ ἐστίν.

132. — Εἶπεν γέρων· Εἰ ὁρᾷς με λογισμὸν ἔχοντα ἐπάνω τινὸς, καὶ σὺ τὸν αὐτὸν ἔχεις.

TRADUCTION

63. — Des séculiers tombèrent chez un anachorète et celui-ci les reçut avec joie et dit : Le Seigneur vous a envoyés pour m'enterrer, car il m'appelle à lui, mais pour votre utilité et celle des auditeurs, je vous raconterai ma vie : Je suis vierge de corps, mes frères, mais mon âme a été jusqu'ici inhumainement tourmentée par la luxure. Voilà qu'au moment où je vous parle, je vois les anges qui viennent recevoir mon âme, pendant que, de l'autre côté, Satan m'oppose mes pensées de luxure. A ces paroles, il s'allongea et mourut. Les séculiers l'habillèrent et trouvèrent qu'il était vierge en vérité.

64. — Un moine (1) tourmenté depuis longtemps par le démon de la luxure en souffrit au moment de l'assemblée. Il la méprisa et, se dépouillant devant les frères, repoussa la force de Satan en disant : Priez pour moi, parce que depuis quatorze ans je suis ainsi tenté. A cause de son humilité, la tentation cessa.

65. — Un vieillard dit : L'oubli est la racine de tous les maux.

66. — Un prêtre des *cellules* (2) était favorisé de visions : Comme il allait un jour à l'église pour faire l'office, il vit près de l'une des cellules des frères une multitude de démons habillés en femmes qui disaient des paroles inconvenantes, d'autres injuriaient les jeunes (moines), dansaient et prenaient divers déguisements. Le vieillard gémit et dit : Certainement ce frère vit dans la tiédeur, c'est pour cela que les esprits impurs environnent ainsi sa cellule. Quand il revint après l'office, il entra dans la cellule du frère et lui dit : Je suis affligé, frère, mais j'ai confiance que si tu veux prier pour moi, Dieu délivrera mon cœur de l'affliction. Le frère refusa et dit : Père, je ne suis pas digne de prier pour toi. Mais le vieillard continua à le prier et à dire : Je ne m'en vais pas si tu ne me promets pas de faire chaque nuit une prière pour moi. Le frère obéit donc à l'ordre du vieillard, qui voulait ainsi l'amener à prier durant la nuit. Le frère se leva donc durant la nuit et pria pour le vieillard; après cette prière il fut saisi de peine et se dit : Ame malheureuse, qui prie pour le vieillard et ne prie pas pour elle ! Il fit donc aussi une prière pour lui et cela durant toute la semaine, faisant chaque nuit deux prières, l'une pour

(1) Cf. M. 877, n. 11.
(2) Paul, 180, attribue ce récit à Macaire.

le vieillard et l'autre pour lui-même. Le dimanche donc, le vieillard se rendant à l'église, vit encore les démons au dehors de la cellule du frère, mais ils étaient beaucoup plus tristes, et le vieillard connut que la prière du frère attristait les démons. Il en fut rempli de joie, entra près du frère et lui dit : Fais charité et ajoute, chaque nuit, encore une autre prière pour moi. Quand il eut fait les deux prières pour le vieillard, il fut encore attristé et se dit : Malheureux! ajoute encore une prière pour toi. Il passa toute la semaine ainsi, faisant chaque nuit quatre prières. Lorsque le vieillard revint, il vit les démons tristes et silencieux; il rendit grâces à Dieu, entra de nouveau près du frère et le pria d'ajouter encore une autre prière pour lui. Le frère en ajouta encore une pour son compte et fit ainsi six prières chaque nuit. Quand le vieillard revint, les démons se fâchèrent contre lui, car ils supportaient avec peine le salut du frère. Le vieillard loua Dieu, entra dans la cellule et exhorta le frère à ne pas se relâcher mais à prier sans cesse, puis il le quitta. Les démons, voyant qu'il persévérait dans la prière et la vigilance, s'éloignèrent par la grâce de Dieu.

67. — Un vieillard dit (1) : Il y avait un vieillard qui demeurait dans le désert; après avoir servi Dieu durant de nombreuses années il dit : Seigneur, fais-moi connaître si je t'ai plu. Et il vit un ange qui lui dit : Tu n'es pas encore arrivé à la hauteur du jardinier qui demeure en tel endroit. Le vieillard fut dans l'étonnement et se dit : J'irai à la ville pour le voir; que peut-il faire pour surpasser l'efficacité et le profit de mes longues années! Il partit donc et arriva à l'endroit désigné par l'ange; il vit cet homme occupé à vendre des légumes. Il s'assit près de lui le reste du jour et lui dit au moment où il partait : Peux-tu, frère, me recevoir cette nuit dans ta cellule? L'homme, plein de joie, accepta, et, arrivé à sa cellule, se mit à tout préparer pour le repos du vieillard. Celui-ci lui dit : Fais charité, frère, dis-moi ta conduite. L'homme ne voulut pas la dire et le vieillard resta longtemps à le supplier; enfin, ennuyé, il dit : Je ne mange que le soir; lorsque je termine, je ne garde que ce qu'il faut pour ma nourriture et je donne le reste à ceux qui en ont besoin; si je reçois un serviteur de Dieu, je le lui donne. Lorsque je me lève le matin, avant de me mettre à mon ouvrage, je dis que toute la ville — depuis le petit jusqu'au grand — entrera dans le royaume (du ciel) à cause de ses bonnes actions, tandis que moi seul j'hériterai du châtiment à cause de mes péchés; le soir, avant de me coucher, j'en dis encore autant. Le vieillard l'entendant lui dit : Cette conduite est belle, mais elle ne peut pas surpasser mes travaux de tant d'années. Comme ils allaient manger, le vieillard entendit certains sur la route qui chantaient des chansons. Car la cellule du jardinier était en un endroit public. Le vieillard lui dit : Frère, puisque tu veux vivre ainsi pour Dieu, comment demeures-tu en cet endroit! n'es-tu pas troublé, en entendant ces chansons? L'homme lui dit : Je t'avoue, père, que je ne suis ni troublé ni scandalisé. A ces paroles le vieillard lui dit : Que penses-tu donc dans

(1) Ms. 929, p. 213.

ton cœur lorsque tu entends cela? Celui-ci dit : Je pense que tous iront dans le royaume (du ciel). Le vieillard l'entendant, fut dans l'admiration et dit : Voilà l'œuvre qui surpasse mes travaux de tant d'années; puis, lui faisant révérence, il dit : Pardonne-moi, frère, je ne suis pas encore arrivé à cette hauteur. Puis, sans manger, il retourna de nouveau au désert.

68. — On racontait (1) qu'à *Scété*, au moment où les clercs faisaient l'office, il descendait comme un aigle sur l'offrande, et les clercs seuls le voyaient. Certain jour un frère demanda quelque chose au diacre qui lui dit : Je n'ai pas le temps. Quand ils allèrent célébrer la messe, l'apparition semblable à un aigle ne vint pas comme de coutume, et le prêtre dit au diacre : Qu'est-ce que cela? Pourquoi l'aigle n'est-il pas venu comme de coutume? Est-ce moi qui ai commis une faute ou bien toi? Écarte-toi donc et, s'il vient, on saura que c'est toi qui l'empêchais de venir (2). Dès que le diacre se fut écarté, l'aigle vint, puis, à la fin de la synaxe, le prêtre dit au diacre : Raconte-moi ce que tu as fait. Il répondit : Je n'ai pas conscience d'avoir péché si ce n'est qu'un frère venant me demander quelque chose, je lui ai répondu que je n'avais pas le temps. Le prêtre dit : C'est donc à cause de toi qu'il n'est pas venu parce que tu avais affligé un frère. Et le diacre alla demander pardon au frère.

69. — Quelques pères dirent qu'au moment où *Pierre*, archevêque d'Alexandrie, allait mourir, un certain, qui était resté vierge, eut une vision et entendit une voix qui disait : *Pierre* chef des Apôtres et *Pierre* couronne des martyrs.

70. — Un supérieur de monastère interrogea notre défunt père *Cyrille*, pape d'*Alexandrie* : Qui vaut le mieux, de nous qui avons des frères sous nous et les dirigeons de diverses manières vers le salut, ou de ceux qui travaillent à leur seul salut dans le désert? Le pape répondit : Il ne faut pas prononcer entre *Moïse* et *Élie*, car tous deux plurent à Dieu.

71. — Un frère (3) demanda au vieillard (son) abbé : Comment quelqu'un devient-il fou pour le Seigneur? Le vieillard lui dit : Dans un monastère, il y avait un enfant qui fut donné à un illustre vieillard pour être dirigé et instruit dans la crainte de Dieu. Le vieillard lui dit : Si quelqu'un t'insulte, bénis-le : si tu es à table, mange ce qui est gâté et jette ce qui est bon : si tu as à choisir un habit, laisse le bon et prends le mauvais. L'enfant lui dit : Suis-je donc fou pour que tu me dises de faire cela? Le vieillard dit : Je te demande de faire tout cela afin que le Seigneur te rende sage. C'est ainsi que le vieillard montra ce qu'il fallait faire afin de devenir fou pour le Seigneur.

72. — Dans un monastère, il y avait un séculier qui avait son fils avec lui. L'abbé, voulant l'éprouver, lui dit : Ne parle pas avec ton fils, mais traite-le comme un étranger. Il répondit : Je ferai ce que tu m'ordonnes; et il passa de longues années sans parler avec lui. Lorsque le fils fut rap-

(1) L, fol. 102 r°. B, p. 546, n° 281.
(2) Il ne semble donc pas avoir eu d'autres clercs que le prêtre et le diacre.
(3) Paul, 156. Coislin 127, fol. 20 v°.

pelé (à Dieu) et sur le point de mourir, l'abbé dit au père : Va et parle désormais avec ton fils. Mais l'autre dit : Si tu le veux, nous observerons ton commandement jusqu'à la fin; et son fils mourut sans qu'il lui eût parlé. Et tous furent dans l'admiration, de ce qu'il avait accepté et observé avec allégresse l'ordre (du supérieur).

73. — Un vieillard marchait un jour à *Scété*, et un frère faisait route avec lui. Au moment de se séparer, le vieillard dit à l'autre : Goûtons ensemble, frère. C'était au matin et au commencement de la semaine. Le vieillard ayant terminé les sept jours vint près du frère et lui dit : N'as-tu pas eu faim, frère, depuis le jour où nous avons mangé ensemble? Le frère lui dit : Non, car je mange chaque jour et je ne souffre donc pas de la faim. Le vieillard lui dit : En vérité, mon fils, je n'ai pas mangé depuis lors. A ces paroles, le frère fut pénétré de douleur et il en tira grand profit.

74. — Un moine pieux et craignant Dieu, aimait certain anachorète qui vint à mourir. Le frère entrant dans son ermitage y trouva cinquante pièces d'or et, dans sa surprise, se mit à pleurer de crainte que l'anachorète ne fût rejeté par Dieu à cause de son argent. Comme il priait beaucoup à ce sujet, il vit un ange du Seigneur qui lui dit : Pourquoi te chagriner à ce point au sujet de l'anachorète? Tu peux t'en remettre à ce sujet à la philanthropie divine. Si tous étaient parfaits, comment la philanthropie de Dieu se manifesterait-elle? Le frère, assuré ainsi que l'anachorète avait été pardonné, fut rempli de joie et loua Dieu de tout son cœur.

75. — Un vieillard dit : Si tu veux vivre selon la loi de Dieu, ô homme, tu auras pour défenseur celui qui a porté la loi.

76. — Il dit encore : Si tu veux, de ton plein gré, refuser d'obéir aux ordres de Dieu, tu trouveras le diable pour courir avec toi à la perdition.

77. — Il y avait deux frères selon la chair et le diable vint les éloigner l'un de l'autre. Certain jour, le plus petit alluma la lampe et le démon, par son opération, renversa le chandelier, et la lampe fut aussi renversée; comme son frère, plein de colère, le frappait, il lui demanda pardon et dit : Prends patience, mon frère, je la rallumerai. Et voilà que la puissance du Seigneur se montrant tourmenta le démon jusqu'au matin. Ensuite ce démon alla raconter à son chef ce qui était arrivé. Un prêtre des païens entendit ce récit, il se fit moine et pratiqua l'humilité en perfection. Il disait que l'humilité brise toute la puissance de l'ennemi comme il l'avait entendu dire à un démon : Lorsque j'excite les moines, l'un d'eux se met à faire repentance, et ils annulent ma puissance (1).

78. — Un vieillard disait des pensées impures : C'est la négligence qui nous les cause; car si nous étions convaincus que Dieu habite en nous, nous n'y admettrions aucun objet étranger. Car le Seigneur Christ demeure

(1) B, p. 523, n. 228 et p. 915-916. M, 748 avec une addition à la fin et 969, n. 89. Paul, 140.

Note. Les récits 7, 30, 31, 36 se trouvent dans L, fol. 169, 166, 173, 178 et le récit 11 se trouve dans M, 911. Ils appartiennent donc aux plus anciens recueils.

et reste en nous, il regarde notre vie; c'est pourquoi, nous aussi, le portant et le voyant, nous ne devons pas être négligents mais nous purifier pour imiter sa pureté.

79. — Il dit encore : Tenons-nous sur la pierre. Si le torrent gonfle, ne t'effraie pas et il ne te fera pas tomber. Chante avec confiance et dis : *Ceux qui se confient dans le Seigneur sont comme la montagne de Sion; celui qui habite Jérusalem ne sera jamais ébranlé* (1).

80. — Il dit encore : L'Ennemi dit au Sauveur : j'envoie les miens chez les tiens pour bouleverser les tiens. Si même je ne puis commettre le mal dans tes élus, du moins je les trompe durant la nuit. Le Sauveur lui répond : Si un enfant mal venu n'en est pas moins l'héritier de son père, de même ces (pensées nocturnes) seront comptées comme un péché à mes élus.

81. — Il dit encore : C'est pour toi, ô homme, que le Christ est né. Le Fils de Dieu est venu pour que tu sois sauvé. Il se fit enfant, il se fit homme, étant Dieu. Certain jour il fut Lecteur : car il prit le Livre dans la synagogue et le lut disant : L'esprit du *Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a oint* (2). Il fut Sous-Diacre : *Faisant un fouet avec des cordes, il les chassa tous du temple, les brebis, les bœufs et le reste* (3). Diacre : *ceint d'une serviette, il lava les pieds de ses disciples, leur ordonnant de laver les pieds de leurs frères* (4). Prêtre : *assis au milieu des prêtres, il enseignait le peuple* (5). Évêque : *prenant du pain et rendant grâces, il le donna à ses disciples* (6). Il a été flagellé pour toi et tu ne supportes même pas une injure pour lui. Il fut enterré et il ressuscita comme Dieu; il fit tout pour nous selon l'ordre et en son temps, pour nous sauver. Soyons sobres, vigilants, prions, faisons ce qui lui plait (7).

82. — Le disciple d'un grand vieillard, pressé par l'impureté, alla dans le monde et se maria. Le vieillard, chagriné, pria Dieu et dit : Seigneur Jésus-Christ, ne permets pas que ton serviteur soit souillé. — Quand il s'enferma avec la femme, il rendit l'esprit sans être souillé (8).

83. — Il répondait aux pensées malfaisantes et disait : Je vous en prie, frères, nous avons laissé les (mauvaises) actions, laissons aussi les (mauvais) désirs. Que sommes-nous en effet, sinon poussière de poussière.

84. — L'un des pères racontait que deux marchands, originaires d'Apamée (9), étaient amis et commerçaient à l'étranger; l'un était riche et l'autre de fortune médiocre. Le riche avait une femme très belle et chaste, comme l'événement le montra. A la mort de son mari, l'autre, qui connais-

(1) *Ps.* CXXIV, 1. Coislin 127, fol. 21.
(2) Luc, IV, 18.
(3) Jean, II, 15.
(4) Jean, XIII, 4, 5, 14.
(5) Cf. Luc, II, 46.
(6) Matth., XXVI, 26.
(7) B, p. 858-859, n. 46 à 51 avec une addition à la fin. Coislin, 127, fol. 21.
(8) Paul, 117.
(9) Ms. 1596, p. 509-510 et 197 (Cf. *ROC*, 1902, p. 611).

sait son sérieux, voulut l'avoir pour femme, mais il n'osait le lui dire, de crainte qu'elle n'acceptât pas. Elle, qui était intelligente, le comprit et lui dit : Seigneur *Siméon*, — car c'était son nom, — je vois que tu as des préoccupations; dis-moi ce que tu as et je te répondrai. Il n'osait d'abord pas le lui dire, mais enfin il l'avoua et la supplia de vouloir bien être sa femme. Elle lui dit : Si tu fais ce que je vais t'ordonner, j'y consens. Il répondit : Quoi que tu m'ordonnes, je le ferai. Elle lui dit : Va donc dans ta boutique et jeûne jusqu'à ce que je t'appelle; moi-même, en vérité, je ne goûterai rien avant de t'appeler. Il accepta et elle ne lui fixa pas le moment auquel elle l'appellerait; il pensait qu'elle l'appellerait le jour même. Un, deux et trois jours se passèrent sans qu'elle l'appelât; il persévéra cependant, soit à cause de son désir pour elle, soit parce que Dieu dirigeait tout et lui donnait patience parce qu'il savait où il devait l'appeler — il devint plus tard un vase d'élection. — Le quatrième jour, elle le fit appeler. Il était défaillant et, ne pouvant se soutenir à cause de sa faiblesse, il se fit porter. Celle-ci de son côté avait fait préparer une table et tendre un lit; elle lui dit : Voilà une table et un lit, où veux-tu que nous allions? Il répondit : Je t'en prie, aie pitié de moi, donne-moi un peu à manger parce que je tombe en défaillance, je ne songe plus aux femmes à cause de ma faiblesse. Elle lui dit : Ainsi, lorsque tu as faim, tu places la nourriture au-dessus de moi, de toute femme et du plaisir; lors donc que tu auras de telles pensées, use de ce remède et tu seras délivré de toute pensée inconvenante. Crois-moi, après mon mari, je n'aurai commerce ni avec toi ni avec aucun autre, mais, avec l'aide du Christ, je compte rester veuve. Il fut saisi de componction et, plein d'admiration pour son esprit et sa chasteté, il lui dit : Puisque le Seigneur a bien voulu me sauver par ta sagesse, que me conseilles-tu de faire? Elle qui se défiait de la jeunesse et de la beauté, et qui redoutait d'endurer elle-même à certain moment les mêmes tentations, lui dit : Je pense, par Dieu! que tu n'aimes que moi? Il répondit : C'est vrai. Elle lui dit : Et moi en vérité je t'aime devant Dieu, mais puisque c'est la voix du Maître qui a dit : *Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et même sa vie, il ne peut pas être mon disciple* (1), éloignons-nous, pour Dieu, l'un de l'autre, afin que le Seigneur te tienne compte de t'être séparé, pour (l'amour de) Dieu, de ta femme et me tienne compte de m'être séparée de mon mari. Voici donc que dans notre pays il y a un monastère de reclus à *Apamée* (2). Si tu veux vraiment être exaucé, vas-y vivre dans la retraite et tu plairas en vérité à Dieu. Il abandonna aussitôt les affaires, se retira dans ce monastère et y demeura jusqu'à sa mort. Il devint de bon aloi, voyant toutes choses sous le bon point de vue avec les yeux de l'esprit. L'abbé Siméonès (3) lui-même raconta tout cela au narrateur.

(1) Luc, XIV, 26.

(2) Près d'Apamée se trouvait du moins le célèbre monastère de saint Maron, éponyme des Maronites.

(3) Siméon, dans le ms. 1596.

85. — Certain père (1) racontait que trois choses sont précieuses aux moines et qu'il nous faut les poursuivre avec crainte, tremblement et allégresse spirituelle, à savoir : la participation aux saints mystères, la table des frères et le lavement des pieds. Il en apportait la démonstration suivante et disait : Il y avait un illustre vieillard doué de visions, il se trouva avec plusieurs frères et, pendant qu'ils mangeaient, le vieillard, assis à table, fut ravi en esprit et vit que les uns mangeaient du miel, d'autres du pain, d'autres des ordures. Il s'étonna et pria Dieu en disant : Seigneur, révèle-moi ce mystère, puisque la même nourriture est servie à tous sur la table, comment se fait-il qu'elle me paraît transformée lorsqu'on la mange et que les uns mangent du miel, d'autres du pain, d'autres des ordures? Une voix d'en haut lui dit : Ceux qui mangent du miel sont ceux qui s'assoient à table avec crainte, tremblement et allégresse spirituelle, et qui prient sans cesse; leur prière monte vers Dieu comme la fumée de l'encens; c'est pour cela qu'ils mangent du miel; ceux qui mangent du pain sont ceux qui rendent grâces en prenant ce que Dieu leur a donné; enfin ceux qui mangent les ordures sont ceux qui murmurent et qui disent : Ceci est bon, et cela est gâté. Il ne faut pas penser cela, mais plutôt louer Dieu et lui adresser des cantiques pour accomplir la parole : *Que vous mangiez, que vous buviez, quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu* (2).

86. — Un moine travaillait le jour d'un martyr (3), un autre moine le voyant lui dit : Peut-on travailler aujourd'hui? L'autre répondit : Aujourd'hui le serviteur de Dieu a quitté (la vie) par le martyre et a été tourmenté, et moi ne dois-je pas me fatiguer un peu en travaillant aujourd'hui?

87. — Un vieillard dit : Souvent, au moment où le diacre disait : Donnez-vous la paix les uns aux autres, je vis l'Esprit-Saint sur la bouche des frères (4).

88. — Certain jour un pénitent quitta le monde (5). Il lui arriva aussitôt de tomber sur une pierre et de se blesser au pied. Il perdit beaucoup de sang, au point de défaillir et de mourir. Les démons vinrent pour prendre son âme, mais les anges leur dirent : Remarquez cette pierre et voyez son sang qu'il a versé pour le Seigneur. A ces paroles des anges, son âme fut délivrée.

89. — On demanda à un vieillard : Comment doit être le moine? Il dit : Selon moi, s'il est seul à seul (6).

(1) L, fol. 149 v° B, p. 573, n. 345. M, 1000, n. 17. Paul, 201.

(2) I Cor., x, 31.

(3) Paul, 168.

D'après les *Constitutions apostoliques*, VIII, 33 : on ne travaillera pas le jour d'Étienne, premier martyr, ni des autres saints martyrs, qui ont sacrifié leur vie au Christ ». MIGNE, *P. G.*, t. I, col. 1136.

(4) Paul, 499.

(5) Paul, 11.

(6) Cf. B, p. 820, n. 339. Paul, 120. Paul ajoute : « c'est-à-dire voyant toujours

90. — On demanda à un vieillard : Pourquoi ai-je peur lorsque je vais au désert? Il répondit : A présent encore tu vis (1).

91. — On demanda à un vieillard : Que faut-il faire pour être sauvé? Il travaillait le jonc sans détourner les yeux de son travail, et répondit : Tu le vois (2).

92. — On demanda à un vieillard : Pourquoi suis-je toujours négligent? Il répondit : Parce que tu n'as pas encore vu le mille (3).

93. — On demanda à un vieillard : Quel est le travail du moine? Il répondit : Le jugement (4).

94. — On demanda à un vieillard : Pourquoi suis-je tenté par l'impureté? Il répondit : Parce que tu manges et dors trop (5).

95. — On demanda à un vieillard : Que doit faire un moine? Il répondit : Pratiquer tout bien, s'éloigner de tout mal (6).

96. — Les vieillards dirent : La prière est le miroir du moine (7).

97. — Les vieillards dirent : Rien de pire que de juger (8).

98. — Les vieillards dirent : l'humilité est la couronne des moines (9).

99. — Les vieillards dirent : Dis à toute pensée qui t'arrive : Es-tu nôtre, ou viens-tu des ennemis? Et certes elle l'avouera (10).

100. — Les vieillards dirent : L'âme est une source, si tu creuses, elle se purifie, si tu amasses de la terre autour, elle disparaît (11).

101. — Un vieillard dit : J'ai confiance que Dieu n'est pas injuste pour (nous) arracher à la prison ou pour (nous) y jeter (12).

102. — Un vieillard dit : Se vaincre en tout c'est la voie de Dieu.

Dieu seul; car de même que la grappe de raisin traînant à terre devient hors d'usage, ainsi la pensée du solitaire qui s'attache aux choses terrestres ».

(1) Sans doute : « tu n'es pas encore mort au monde ». On trouve une pensée analogue dans L, fol. 151 r° : « Pourquoi est-ce que la crainte me saisit lorsque je sors seul le soir dehors? Le vieillard dit : Parce que la vie de ce monde t'est encore chère ». Item B, p. 772, n. 188. Paul, 46.

(2) L, fol. 155 v° B, p. 774, n. 196.

(3) C'est-à-dire « le but ». Cf. B, p. 816, n. 306 : « Un frère demanda à un vieillard : Pourquoi mon esprit est-il constamment malade? Il lui répondit : Parce que tu n'as pas encore vu la demeure de vie ».

(4) B, p. 816, n. 307. Cf. *infra*, 106. Paul, 345.

(5) L, fol. 151 r° B, p. 665, n. 580. Paul, 208.

(6) L, fol. 156. B, p. 816, n. 308.

(7) Paul, 444. Cf. *infra*, n° 101.

(8) L, fol. 156 r°.

(9) Cf. B, p. 640, n. 515. M, 1036, n. 10. Paul, 140.

(10) B, p. 817, n. 309.

(11) Paul, 293.

(12) L, fol. 151 reprend le n° 95 et lui ajoute 97, 96, 100 et 101 : « On demanda à un vieillard : Quel est le travail du moine? Il répondit : Opérer tout bien et fuir tout mal et prendre soin de ne pas juger et condamner les autres, car la prière est le miroir du moine, ainsi que l'obéissance et la pratique du bien. Car l'âme est une fontaine, si on en retire les ordures, elle se purifie, mais si le puits se remplit, Dieu ne vient plus nous arracher à la prison, il nous jettera à la prison ». Item B, p. 773, n. 189. Paul, 118, 151.

103. — Un vieillard dit : Ne commence à rien faire avant d'avoir demandé à ton cœur si ce que tu veux faire est selon Dieu (1).

104. — Un vieillard dit : Si, lorsqu'un moine est en prières, il prie seul, c'est comme s'il ne priait pas (2).

105. — Un vieillard dit : J'ai combattu vingt ans contre une pensée pour que je voie tous les hommes comme un (3).

106. — Un vieillard dit : Le jugement est supérieur à toutes les vertus (4).

107. — On demanda à un vieillard : Comment l'âme acquiert-elle l'humilité? Il répondit : En ne se rappelant que ses propres fautes (5).

108. — Un vieillard dit : De même que la terre ne tombe jamais en bas, ainsi quiconque s'humilie (6).

109. — Un vieillard dit : Tout ce qui a pu me surprendre, je ne l'ai pas recommencé (7).

110. — Un vieillard dit : C'est une honte pour le moine d'avoir abandonné ses biens et d'avoir quitté son pays pour Dieu, puis d'aller ensuite à la punition.

111. — Les vieillards dirent : Si tu vois un jeune homme qui s'élève vers le ciel par sa propre volonté, saisis-le par le pied et attire-le en bas, c'est lui rendre service (8).

112. — Un vieillard dit : Cette génération ne se préoccupe pas d'aujourd'hui mais de demain (9).

113. — Un vieillard dit : Notre ouvrage est de brûler des bois (10).

114. — Un vieillard dit : Ne cherche pas à ne pas être méprisé.

115. — Un vieillard dit : L'humilité ne se fâche pas et ne fâche personne (11).

116. — Il dit encore : Bien rester dans sa cellule comble le moine de biens (12).

117. — Un vieillard dit : Malheur à l'homme dont le renom est supérieur aux œuvres.

(1) Paul, 345.
(2) Paul, 437.
(3) Coislin 127, fol. 77.
(4) L, fol. 156 r° Cf. *supra*, 93. B, p. 809, n. 279.
(5) L, fol. 159 r° et 98. B, p. 811, n. 292. M, 797, n. 171 et 1036, n. 10. Paul, 140.
(6) Paul, 140.
(7) B, p. 810, n. 288. Paul, 341. Cf. L, fol. 160 : « Je n'ai pas conscience que les adversaires m'aient trompé deux fois de la même manière » (sic B, p. 575, n. 349 et p. 868, n. 88).
(8) B, p. 877, n. 124. Cette pensée est répétée et expliquée dans B, p. 925. M, 932, n. 111. Paul, 339.
(9) C'est-à-dire « remet sa conversion au lendemain », comme l'explique Paul, 16.
(10) Peut-être : « de brûler le bois (mort) ». B, p. 817, n. 317, écrit : « ce sont des bois qui brûlent ». Paul, 345, écrit : « comme le feu brûle le bois, ainsi le travail du moine est de brûler les passions ».
(11) L, fol. 159 r° M, 1037, 11 sous le nom de Motoïs. Paul, 140.
(12) Paul, 118.

118. — Un vieillard dit (1) : La confiance et le rire ressemblent au feu qui brûle dans les roseaux.

119. — Un vieillard dit : L'homme qui se fait violence pour Dieu est semblable à un confesseur (2).

120. — Il dit encore : Le Seigneur instruira celui qui s'est rendu fou pour lui (3).

121. — Un vieillard dit : L'homme qui a toujours la mort devant les yeux vainc la pusillanimité.

122. — Un vieillard dit : Dieu demande à l'homme l'esprit, la parole et l'action (4).

123. — Le même dit : L'homme a besoin de craindre le jugement de Dieu, de haïr le péché, d'aimer la vertu et de prier Dieu toujours.

124. — Un vieillard dit : Éloigne-toi de tout homme à la parole querelleuse.

125. — Un vieillard dit : N'aie pas amitié avec l'hégoumène (5), ne fais pas d'échanges avec une femme, n'aie pas d'attention pour un adolescent (6).

126. — Un vieillard dit : Pleurons, mes frères, que nos yeux produisent des larmes avant d'aller à l'endroit où nos larmes brûleront nos corps.

127. — Un vieillard dit : La confiance, le silence et la méditation cachée engendrent la pureté.

128. — On racontait d'un vieillard qu'il demeurait avec les frères, et s'il leur disait une fois de faire une chose et qu'ils ne la fissent pas, il se levait et la faisait sans colère (7).

129. — Un frère demanda à un vieillard : Est-il bon d'avoir du caractère contre le prochain? Le vieillard lui répondit : Tout ce caractère n'a pas la force de briser un frein. Tu as du caractère contre ton frère! si tu veux en avoir, que ce soit contre les passions.

130. — Un frère qui se hâtait vers la ville demanda une prière à un vieillard. Le vieillard lui dit : Ne te hâte pas vers la ville, presse-toi plutôt de fuir la ville et tu seras sauvé (8).

131. — Un vieillard dit : L'homme qui fuit (le monde) ressemble au raisin mûr, mais celui qui demeure parmi les hommes est comme un raisin vert (9).

132. — Un vieillard dit : Si tu crois que j'ai une pensée sur quelqu'un, c'est que toi tu as la même (10).

F. Nau.

(*A suivre.*)

(1) L, fol. 97 v°. B, p. 545, n. 277.
(2) B, p. 735, n. 85.
(3) B, p. 736, n. 87. Paul, 56.
(4) Paul, 435.
(5) Cette pensée est développée dans M, 967, n. 85.
(6) Nous lisons μειραχίου.
(7) B, p. 631, n. 175.
(8) Paul, 45.
(9) M, 859, n. 10, où cette pensée est attribuée à Moyse. Coislin 137, fol. 45.
(10) Vient ensuite le chapitre sur les saints anachorètes que nous avons publié *ROC*, 1905, p. 409 à 414 et que nous ne reproduisons donc pas ici.

LE SANCTUAIRE DE LA LAPIDATION

DE SAINT ÉTIENNE A JÉRUSALEM

En 1905, le R. P. Siméon Vailhé écrivait dans les *Échos d'Orient* (1) : « Il est inutile de prouver longuement que le sanctuaire de la lapidation de saint Étienne se trouve au nord des remparts de Jérusalem, à l'endroit précis où les Pères Dominicains ont retrouvé et reconstruit la basilique d'Eudocie. Le R. P. Lagrange l'a si bien démontré dans son livre et dans son article de la *Revue biblique* que tous les auteurs sérieux se sont rendus à ses raisons ». Et plus loin : « Les témoignages unanimes et constants depuis le XIIIe siècle nous font remonter sans interruption jusqu'en 455, au moment de la construction de la basilique. Cette basilique est retrouvée; l'emplacement de la lapidation, tel qu'on croyait le connaître au Ve siècle, nous est donc connu. Les premiers témoins de la fausse tradition ne datent, au contraire, que du XIIe siècle. La question est tranchée ».

Ces lignes n'étaient point écrites à la cantonade, sans un examen sérieux du sujet; elles formaient au contraire le début d'un article très étudié du R. P. Vailhé sur « les monastères et les églises Saint-Étienne à Jérusalem » (2).

Dans le premier numéro de 1907 de la *Revue de l'Orient chrétien* (3), le R. P. a changé d'avis. L'article est intitulé les *Églises Saint-Étienne à Jérusalem* (4). L'église des Dominicains occupe

(1) *Échos d'Orient*, 1905, p. 78.

(2) *Loc. laud.*, p. 78-86, in-1° à deux colonnes.

(3) Qui ne m'est parvenu à Jérusalem que le 22 juin.

(4) *Revue de l'Orient chrétien*, 1907, p. 70 à 89; l'article est daté de Constantinople, le 11 avril.

toujours la place de la basilique d'Eudocie. Mais il y avait avant 451 à Jérusalem, et dans la vallée du Cédron, une église bâtie par Juvénal dès les premiers temps de son épiscopat, et c'est cet autre sanctuaire qui avait été construit au lieu de la lapidation. « Il dut recevoir, dès son ouverture au culte, la plus grande partie des reliques du saint, qui jusqu'alors reposaient dans une chapelle du Cénacle; puis, au moment de la dédicace de la basilique d'Eudocie, en 460, les reliques furent transportées dans le sanctuaire du Nord, dans le tombeau que l'impératrice avait fait construire pour le premier diacre (1) ». Le R. P. reconnaît très loyalement qu'il a « abouti à une conclusion diamétralement opposée » à celle qu'il avait défendue jusqu'ici, « et à plusieurs reprises encore ». Mais quoi! « Ce ne sera pas la première ni la dernière fois, en matière topographique surtout, que la vérité d'aujourd'hui sera devenue l'erreur de demain ».

Rien de plus honorable qu'une pareille attitude; il est toujours pénible de se rétracter, et le public sait bon gré à ceux qui ont le courage de le faire, même avec cette désinvolture. Rien n'est plus qui soit plus propre à entraîner la conviction. Si un byzantiniste de la valeur du R. P. Vailhé est obligé de se contredire, c'est donc pour des motifs très graves, que le public, indifférent ou qui n'a pas encore pris parti, sera tenté d'estimer d'avance irréfragables.

Serait-ce qu'on a produit un document nouveau et décisif?

Comme le R. P. me fait l'honneur de me citer souvent, c'est pour moi un devoir d'examiner les arguments qui l'ont entraîné, mon devoir de le suivre dans sa rétractation si elle est suffisamment motivée, mais un devoir aussi, dans le cas où elle paraîtrait mal fondée, de le dire franchement.

*
* *

Si j'ai bien compris l'argumentation du R. P. Vailhé, sa position nouvelle résulte : 1° d'un fait nouveau; 2° d'une revision des témoignages positifs qui situent la lapidation au nord et la basilique d'Eudocie au lieu de la lapidation; 3° d'une nouvelle

(1) *Rev. Or. chr.*, loc. laud., p. 88 s.

combinaison des textes, d'où il résulterait que le lieu de la lapidation était à l'est de Jérusalem.

J'examinerai ces trois points.

*
* *

I. LE FAIT NOUVEAU.

C'est le début même de l'article (1) : « communication intéressante », « découverte qui est appelée à un certain retentissement », « découvertes archéologiques ». M. Spyridonidis pense avoir retrouvé une église de S. Étienne dans le Cédron parce qu'il a découvert en ce lieu une inscription grecque avec une invocation à ce saint. Le P. Vailhé est trop bon critique pour n'avoir pas compris combien la conclusion dépasse les prémisses : « La pierre pourrait avoir été apportée d'ailleurs ».

C'est précisément le cas. Le R. Père, pour lequel je ne suis pas un étranger, voudra bien me croire sur parole, quand j'affirme, d'accord avec le R. P. Vincent, avoir vu cette inscription au patriarcat grec, avant le mois d'avril 1904, quand nous sommes allés étudier les inscriptions venues de Bersabée qui nous ont été communiquées si obligeamment par l'archidiacre bibliothécaire, Cléophas Koikylidès (2).

D'ailleurs il sera loisible à tout le monde de constater que la *Revue biblique* contient, dès l'année 1903, la fin de cette inscription gravée sur un fragment de marbre trouvé à Bersabée (3). Personne ne pouvait soupçonner alors qu'un autre fragment de l'inscription contenait le nom de S. Étienne, ni qu'il serait transporté à Jérusalem pour être découvert dans la vallée du Cédron.

Voici les deux textes, à gauche celui de M. Spyridonidis (4), à droite celui de la *Revue biblique*.

(1) Les lecteurs voudront bien se reporter au texte de la *Revue de l'Orient chrétien* qu'ils peuvent facilement avoir sous les yeux, et me dispenseront ainsi de multiplier les longues citations.

(2) Publiées par le R. P. Abel dans la *Revue biblique*, avril 1904, p. 266 ss.

(3) *Revue biblique*, 1903, p. 428.

(4) *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement*, avril 1907, p. 137 ss. avec une photographie qui permet de juger du caractère de l'écriture. — Nous reproduisons le cliché qui a figuré dans la *Revue biblique*, octobre 1907, p. 610.

Fragment A, vu à Jérusalem en mars 1904, attribué à Gethsémani par M. Louvaris, Νέα Σιών, 1906, p. 247 s. (v. aussi p. 1), et par M. Spyridonidis, Q. S., 1907, p. 27 s.

F. B, Découvert et estampé à Bersabée, en février 1903, d'RB, 1903, p. 422.

Les deux inscriptions sont gravées sur du marbre. La hauteur des caractères de l'inscription relevée à Bersabée est de 0,035; M. Spyridonidis n'a rien indiqué pour son fragment (1).

Il faudrait des raisons bien graves pour nier que ces deux inscriptions n'en font qu'une.

Dira-t-on que le second fragment a été porté de Jérusalem à Bersabée? C'eût été une bonne fortune pour Sévéros qui y aurait rencontré l'épitaphe de celle qui fut sans doute sa compagne, Flavia, si, par un coup du sort bien contrariant, cette épitaphe de Flavia n'était venue vers le même temps de Bersabée au patriarcat grec orthodoxe à Jérusalem (2).

Parlons net. Quand on a commencé à remuer le sol à Bersabée pour y créer la nouvelle ville, on a ramassé des inscriptions qu'on a écoulées, soit à Gaza, soit à Jérusalem. Aux premiers jours de ce déballage, nous y avons été trompés nous-mêmes, fort surpris de trouver à Jérusalem l'ère d'Éleuthéropolis (3). Maintenant que les faits sont clairs, il n'y a qu'à reconnaître l'erreur : *errare humanum est, perseverare diabolicum.* Nous avons des assurances positives que le patriarcat grec orthodoxe ne voudra pas se lancer dans une impasse où il ne recueillerait, croyons-nous, que des déboires.

(1) Les personnes qui feront la comparaison des reproductions d'après des photographies voudront bien ne pas oublier qu'elles ne sont pas à la même échelle; le fac-similé, ajouté à la correction des épreuves, rétablit les proportions.

(2) *Revue biblique*, 1904, p. 268.

(3) *Revue biblique*, 1902, p. 137 ss.; cf. 1903, p. 274 s.

Quant au R. P. Vailhé, il est très naturel qu'il ait tablé sur le fait que M. Spyridonidis affirmait avec tant d'assurance. On eût pu s'attendre cependant à ce qu'il critiquât plus sévèrement les conclusions qu'on en tirait. M. Spyridonidis attribuait l'inscription au IVe siècle, d'après la forme des caractères. Le R. P. Vailhé, qui a habité longtemps Jérusalem, doit savoir que nous ne possédons pas d'inscription du IVe siècle dans la ville Sainte. Où donc a-t-on pris les points de repère? Que l'on rapproche cette écriture de celle des inscriptions de Bersabée datées du VIe siècle, la concordance est parfaite. La simple teneur de la note de M. Spyridonidis aurait dû éveiller les soupçons sur sa compétence : la transcription est inexacte, puisqu'elle comprend les deux mots ΕΝ ΑΥΤΗ qui ne figurent pas sur la photographie; le mot ΔΙΚΑΙΟΙ est supposé suivre ces deux mots, contre toute vraisemblance. Et cependant le R. P. Vailhé conclut sans autre examen : « Quoi qu'il en soit de ces réserves (1), il est possible, fort probable même que l'on a retrouvé l'emplacement de l'église Saint-Étienne, qui se trouvait dans la vallée du Cédron. M. Spyridonidis assure que les caractères épigraphiques sont du IVe siècle; l'histoire nous apprend qu'une église Saint-Étienne existait dans cette vallée, dès la première moitié du Ve siècle. Ce sont là deux affirmations analogues » (2). Et voilà l'accord, toujours si souhaitable, des documents et des monuments! Pour ce qui est du monument : 1° quand bien même M. Spyridonidis aurait trouvé dans la vallée du Cédron une invocation à saint Étienne, et du IVe siècle, comme il ne prétend pas avoir relevé les moindres traces d'une église, il n'est ni fort probable, ni probable, ni même possible qu'il en ait retrouvé l'emplacement; tout ce qui est possible, c'est qu'il se trouve sur cet emplacement sans le savoir; 2° de plus, l'inscription n'a été trouvée en ce lieu qu'après y avoir été apportée récemment; par qui? — nous l'ignorons et il importe peu.

On voit maintenant ce qu'il faut penser du fait nouveau monumental. Passons aux documents.

(1) Nous avons déjà indiqué ces réserves; le R. P. Vailhé n'a pas pu laisser passer sans protester l'affirmation de M. Spyridonidis : « L'inscription paraît être une preuve suffisante que ceci est l'emplacement exact de l'église primitive de Saint-Étienne. » Mais il paraît par la suite que ces réserves étaient presque académiques; il n'en est plus guère question.

(2) P. 72.

*
* *

II. DISCUSSION DES DOCUMENTS POSITIFS QUI PLACENT LA LAPIDATION AU NORD.

J'ai déjà dit que le R. P. Vailhé n'allègue aucun texte nouveau. Il s'agit seulement d'une nouvelle interprétation des textes qui amène une meilleure intelligence des faits (1). Il y en a deux groupes. Nous commençons par ceux qui affirment positivement que la lapidation a eu lieu au nord.

Je me bornerai aux deux plus anciens.

Theodosius, vers 530 :

Sanctus Stephanus foras porta Galileæ lapidatus est; ibi et ecclesia eius est, quam fabricavit domna Eudocia uxor Theodosii imperatoris (2).

Le R. P. Vailhé ne croit pas ce texte probant pour trois raisons. 1° La porte de Galilée est peut-être la porte de l'est, d'autant que le *Breviarius de Hierosolyma* entend par Galilée le mont des Oliviers. — Quoi qu'il en soit de ce dernier texte, il faut sans doute d'abord interpréter Theodosius par lui-même. Or il parle de l'église d'Eudocie, qui, d'après le R. P., est au nord. De plus, Theodosius compte six portes à Jérusalem, et la première de ces portes est la porte de Benjamin allant au Jourdain, c'est-à-dire sans doute la porte de l'est (3); c'est celle-là qu'il eût fallu nommer porte de Galilée dans le sens du *Breviarius*. Enfin le R. P. Vailhé a probablement oublié que Theodosius nomme porte de Saint-Étienne celle qui conduisait à Constantinople (4), c'est-à-dire sans doute dans la direction du nord ou de l'ouest.

Voilà pour le texte imprimé de Theodosius. C'est assez clair. Mais le R. P. allègue, 2° « d'après les modifications subies par

(1) P. 88.

(2) Texte dans Geyer, *Itinera hierosolymitana*, p. 141 s.

(3) Civitas Hierusalem habens portas maiores VI absque posticia, id est porta Beniamin exiens ad Iordanem, etc... (Geyer, p. 137).

(4) Ipse vero præpositus Urbicius ipsum lapidem incidit et fecit eum quadrum in modum altaris volens eum Constantinopolim dirigere, et dum ad portam sancti Stephani veniret, iam amplius eum movere non potuit... (Geyer, p. 148).

les manuscrits en cet endroit même, nous semblons bien être dans la vallée de Josaphat ». Si le R. P. a vu ces manuscrits, je suis prêt à l'en croire. Mais je constate qu'il s'en réfère simplement à M. Geyer. J'en juge par la note 2 de la page 76. « Et il (M. Geyer) donne des exemples fort instructifs de modifications qui se rapportent précisément aux pages 140 et 142, dans lesquelles est contenu le petit passage au sujet de Saint-Étienne ». Ce que j'ai à répondre sera bien difficile à faire admettre à ceux qui ont appris à estimer à si bon droit les études du R. P. Vailhé.

M. Geyer ne cite aucun exemple de modifications! A la page citée, p. xxv, M. Geyer admet bien que l'ouvrage primitif a été augmenté — nous y reviendrons — mais, au lieu d'accorder que l'ordre des passages a été altéré, il le défend au contraire contre un recenseur des éditeurs précédents. Ce recenseur avait prétendu que certains passages, d'abord ajoutés en marge, avaient été mal placés dans le texte. M. Geyer reconnaît que l'argument a quelque vraisemblance, mais il prouve que l'ordre des manuscrits est bien enchaîné. La manière dont je comprends le texte de M. Geyer est si différente de celle dont le lit le R. P. Vailhé, que je me crois obligé de le transcrire en note (1).

(1) Hoc opusculum non ab initio universa capitula 32 amplexum esse, quæ in hac editione excribuntur, sed paulatim additamentis auctum esse primo obtutu patet. Neque casu factum esse videtur, ut codex II cum capitulo 11 desinat; nam deinceps ordo sæpe interpolationibus et addimentis turbatus est. Ille quidem vir doctus, qui editiones a Gildemeistero et Pomialowskio confectas recensuit, *Litterarisches Centralblatt* 1892, p. 928, iam caput 9 posteriore ætate ad verba p. 140, 9-12 amplificanda, similiter caput 11 ad caput 9 (p. 142, 8) augendum et illustrandum in margine additum et ad suum utrumque locum transponendum esse censet. Quod quamquam aliquam speciem veri præ se ferre non nego, tamen a transpositionibus abstinendum esse censui. Nam ipsum capituli 9 initium *Sanctus Iacobus — præcipitatus est* hoc capitulum ex antecedente capitulo 8 *Sanctus Stephanus foras porta Galilææ lapidatus est* pendere docet... Puis M. Geyer continue à défendre l'ordre suivi par les manuscrits. Le passage cité a évidemment attiré l'œil du R. P. Vailhé qui voyant une discussion sur ces passages a jugé, d'après le début de M. Geyer, qu'il y avait là du flottement dans les manuscrits. Il n'a pas pris garde à la conclusion formelle de la p. xxvi : « QUIBUS DE CAUSIS ORDINEM RERUM IN CODICIBUS TRADITUM MUTARE NON SUM AUSUS ».

Ainsi M. Geyer maintient l'ordre suivi par les manuscrits; le R. P. Vailhé dit « modifications subies par les manuscrits en cet endroit même » (p. 75). Si ce n'est pas sur M. Geyer qu'il s'est appuyé, comme la note 3 de la page 75 l'indique, il lui reste à nous faire connaître les manuscrits qui ont échappé à M. Geyer.

Le lecteur appréciera. D'ailleurs, indépendamment de l'opinion de M. Geyer, il demeure que Theodosius a une rubrique spéciale pour la vallée de Josaphat (1), et enfin son texte ne supporte pas l'hypothèse d'une modification qui transporterait la lapidation dans cette vallée, puisqu'il ne parle de la lapidation qu'à propos de la porte de Galilée et de la basilique d'Eudocie.

Aussi le R. P. propose de suspecter le texte : « A supposer même que la « porte de Galilée » désigne la porte du Nord et que nous ayons le texte exact de Theodosius, ce que n'admet pas son dernier éditeur, M. Geyer »... Et il est vrai, cette fois, que M. Geyer admet de Theodosius ce qui est toujours possible : l'ouvrage a pu être grossi dans le cours du temps. Faisons état de cette possibilité. Rappelons cependant que d'après le savant éditeur le trouble du texte commence après le chapitre 11, tandis que le texte principal relatif à saint Étienne est au chapitre 8. De plus ce texte est édité sans aucune variante d'ordre topographique d'après les meilleurs manuscrits, deux du VIIIe siècle, un du IXe. Dans cette situation nous avons bien le droit de nous en tenir au texte.

Il ne reste plus au R. P. Vailhé qu'une dernière ressource : « Theodosius a très bien pu confondre le sépulcre de saint Étienne, construit par Eudocie dans la direction nord, avec le lieu de sa lapidation » (2). Et cela encore est possible. Cependant Theodosius, vers 530, n'est pas très loin de la construction de la basilique, dédiée en 460. Et on ne peut même pas alléguer que c'est la basilique qui l'entraîne; car enfin il ne dit pas : la basilique a été bâtie au lieu de la lapidation, mais simplement : saint Étienne a été lapidé hors de la porte de Galilée, et là se trouve son église...

Nous ne pouvons combattre à armes égales avec la tradition de l'est. On objecte à nos textes positifs des confusions possibles. Nous ne pouvons pas rétorquer l'argument, pour la bonne

Mais si c'est ainsi qu'il lit les textes... Ailleurs M. Geyer cite des modifications de détail dans les manuscrits, mais non point quant à l'ordre des choses, *ordinem rerum*, qui seul importe ici, et il semble que c'est surtout à partir du chapitre 11, *après* le chapitre 8 relatif à l'église d'Eudocie.

(1) 10. Hic est vallis Josaphat..., p. 142.

(2) *Loc. laud.*, p. 76.

raison que les témoignages positifs en faveur de l'est ne commencent qu'au XIIe siècle.

Pourtant Theodosius semble d'autant moins avoir confondu, qu'il s'accorde avec la relation de Lucien.

Le R. P. Vailhé a reconnu l'importance capitale du texte de Lucien dans la question qui nous occupe. Il a agrandi le débat en opposant l'une à l'autre les deux recensions connues de cette relation. Ce n'est pas notre faute si nous sommes obligé d'entrer ici dans des détails très minutieux; la question des deux recensions a d'ailleurs en elle-même son intérêt, qui est précisément celui qui touche les lecteurs de la *Revue de l'Orient chrétien*. On me pardonnera donc de reprendre les choses d'un peu haut.

Le prêtre Lucien a écrit en grec, sur l'invitation d'Avitus de Braga, une relation des visions dont il a été favorisé et qui ont abouti à l'invention des reliques de saint Étienne. Avitus a traduit cette relation. On estime depuis longtemps posséder cette traduction latine, publiée parmi les œuvres de saint Augustin. Une lettre d'Avitus explique ces faits et la traduction y correspond exactement, Lucien déclarant avoir écrit sur l'invitation d'Avitus. Il n'y a aucune raison de penser que cette pièce ne nous soit pas parvenue dans les conditions normales de fidélité. Nous la désignons par la lettre A. Elle se trouve par exemple dans la Patrologie de Migne (1).

Le R. P. Vailhé a cependant élevé des doutes sur la valeur de cette pièce, en la comparant à une autre recension de la même relation. Cette deuxième recension, que nous nommerons B, était déjà connue par un texte latin, publié en face de l'autre dans l'édition de Migne; Tillemont avait jugé B inférieur à A. Depuis, M. Papadopoulos-Kérameus a publié, d'après deux manuscrits de Saint-Sabas aujourd'hui à la bibliothèque du patriarcat orthodoxe à Jérusalem, un texte grec qui est en substance celui de la recension B (2). M. Nau, ne connaissant pas cette publication, a analysé dans cette *Revue* trois manuscrits de Paris qui contiennent la même recension. Il a cru de plus pouvoir établir que la version syriaque publiée par Land d'après

(1) *P. L.*, t. XLI, 807-808 à 817-818.
(2) Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. V, p. 28-40.

un manuscrit syriaque du VIe ou du VIIe siècle suivait cette même recension B (1).

Le R. P. Vailhé, de son côté, a montré que cette recension, sous une forme à déterminer, était connue d'Eustrate, prêtre de Constantinople au VIe siècle, mais que Photius avait eu tort de l'attribuer à Chrysippe, frère de saint Gabriélos, établi par Eudocie Higoumène du monastère de Saint-Étienne. Je suis particulièrement reconnaissant au R. P. Vailhé d'avoir établi ce dernier point (2). J'avais révoqué en doute l'attestation de Photius (3), mais le R. P., qui connaît beaucoup mieux que moi les auteurs byzantins, a changé mes soupçons en certitude.

Ceci posé, et sous les réserves déjà proposées par le R. P. Peeters (4) quant à la valeur de la version syriaque, je reconnais volontiers l'existence de la recension B au VIe siècle. La question se pose de savoir quelle est la meilleure, A ou B? Pour prendre un point de comparaison fixe, nous nommons désormais B le texte publié par M. Papadopoulos-Kérameus, qui paraît assez semblable au meilleur des textes analysés par M. Nau. Le R. P. Vailhé, nous l'avons déjà indiqué, propose de réviser le jugement de l'opinion commune, qui préférait A à B (en latin); il voit même, sans trop d'hésitation, dans B le texte original de Lucien. L'argumentation est condensée en quelques lignes que nous devons reproduire.

« Dès lors nous ne voyons pas pourquoi la première recension latine serait préférée à la seconde, alors que nous avons tant et de si bonnes raisons d'estimer davantage la seconde que la première. Une autre conclusion me semble s'imposer également. Si ce texte grec de Lucien, publié par M. Papadopoulos-Kérameus, est « l'original de la version syriaque », contenu déjà dans un manuscrit du VIe au VIIe siècle, comme par ailleurs il répond au texte de la lettre de Lucien, utilisé par le prêtre Eustrate au VIe siècle, il a beaucoup de chances d'être le texte original même du prêtre Lucien. Pour ma part, je ne vois aucune raison de lui refuser ce privilège. »

Ces lignes résument fidèlement la discussion. Elle est sommaire. Le raisonnement est tout extérieur, d'après l'antiquité

(1) *Revue de l'Orient chrétien*, 1906, p. 199 ss.
(2) Note spéciale dans la *Revue de l'Orient chrétien*, 1905, p. 97-98.
(3) *Revue biblique*, 1900, p. 112 s.
(4) *Analecta Bollandiana*, 1907, janv. 1906.

des attestations. Or nous ne pouvons lui accorder une valeur décisive. Samuel Berger disait des manuscrits de la Vulgate : « Dans tout ce qui précède on a vu que l'âge des manuscrits est absolument étranger à l'ancienneté du texte qu'ils contiennent (1) ».

Il était donc indispensable de comparer les textes entre eux, et c'est bien ce qu'avait fait Tillemont, qui ne s'était pas prononcé à la légère, et qui n'avait point eu pour raison principale la citation faite par Bède de la recension A. Ce que disait Tillemont demeure vrai (2) : « elle a même un air plus simple et plus naturel que l'autre, et on la joint avec la lettre d'Avite, qu'on sait l'avoir traduite en latin, et l'avoir publiée dans l'Occident ». Je n'ai pas d'autre prétention que de justifier ces sages paroles du grand critique, en prenant pour termes de comparaison la première recension latine et le texte grec dont on veut faire l'original de Lucien.

Une collation minutieuse exigerait la reproduction des deux textes; je me tiendrai à ce qui est le plus significatif.

Je note d'abord ce qu'il y a en plus dans A, puis dans B, sans tenir compte du passage discuté, sur lequel il y aura lieu de revenir, ni des choses qui ne sont pas dites au même endroit, mais qui se trouvent dans les deux textes.

A a en plus : ni bête, ni oiseau, ni chien, n'a touché le corps de saint Étienne [3]; Abibas avait 20 ans [3]; les reproches de Gamaliel dans la troisième vision sont plus développés [5] ; le nom de la ville d'Aelia (Helia, 2); Sion la première église [6]; le synode de Diospolis [8]; mais les deux premiers points se trouvent dans B, édition latine de Migne; de sorte que A n'a vraiment en plus comme traits positifs que des notes historiques parfaitement conformes aux faits et au langage du temps (3).

B ignore ces particularités, mais combien d'autres choses il nous apprend! Gamaliel apparaît avec des sandales à courroies dorées, Nicodème était son cousin, il a été baptisé par les apôtres Pierre et Jean (4), a été battu cruellement par les

(1) *Histoire de la Vulgate...*, p. 315.

(2) *Mémoires...*, t. II, p. 465.

(3) Les rapports de Lucien avec Mégéthios sont aussi plus développés dans A, mais d'une manière combien plus naturelle! Nous y reviendrons.

(4) Et non pas seulement par les disciples du Christ.

Juifs qui l'ont laissé demi-mort, il a été un véritable confesseur, ses biens ont été confisqués sous prétexte d'en enrichir le Temple, Gamaliel et Abibos ont été baptisés par les mêmes apôtres, Abibos n'avait pas connu de femme et a été nourri dans le temple de Dieu; la femme et le fils aîné de Gamaliel lui ont fait de mauvaises querelles; Lucien trouvera leur tombeau vide; Gamaliel pénètre le secret du cœur de Lucien et ses doutes; il le prend par la main en extase pour le ramener dans son village; il lui répète l'endroit où il faut chercher; Lucien y fait une enquête; Lucien parle d'abord aux prêtres de Jérusalem, qui l'introduisent auprès de l'évêque, et se plaignent de tremblements de terre quotidiens (1). Gamaliel apparaît à Lucien pour lui dire que ses recherches font fausse route, au lieu d'apparaître seulement au moine Mégéthios; on trouve au premier endroit des fouilles une inscription hébraïque; on fait venir un hébreu pour la déchiffrer; texte de cette inscription : « c'est le lieu de la lamentation des justes » (2); la vision de Mégéthios met sur les sarcophages des tapis, l'un comme un habit blanc, pour ceux qui avaient été nouvellement baptisés, l'autre orné de drap d'or et de pourpre (3). Lorsque les reliques apparaissent (avant l'arrivée de Jean!) tout le monde est plongé dans un sommeil surnaturel et le parfum se répand jusqu'au 10e mille; les os de saint Étienne bondissent et se raniment (4)!

Peut-être pourrions-nous nous en tenir là. Le récit de Lucien est très surnaturel, assez chargé de visions; cependant il a été reçu dans l'Église où il a trouvé crédit. Il est permis de croire qu'il n'a pas paru d'abord sous la seconde forme, amplifié, embelli, jusqu'au ridicule. Pour en venir au point précis, A est-il un abrégé de B, ou B le développement de A? La seconde hypothèse est normale dans l'hagiographie; dans la première on n'expliquerait pas ce que A a en plus, comme données précises. B sait tout, excepté ce que nous savons par l'histoire, le nom d'Aelia et le synode de Diospolis.

(1) 35, 6 ss. : τοὺς συνεχεῖς σεισμούς, τοὺς καθ' ἡμέραν γινομένους.

(2) 39, 3 s., lire δικαίων et non δίκαιον.

(3) 38, 16 s. : ὡς ἀπὸ λαμπρᾶς ἐσθῆτος ἐστρωμένη καὶ ὡς νεοφωτίστων ὄντων τῶν ἐν αὐτῇ ἀνακειμένων, ἡ δὲ ἄλλη ὑπὸ χρυσούφων καὶ βασιλικῶν κεκοσμημένη.

(4) 39, 10 : ὥστε τὰ λείψανα τοῦ ἁγίου Στεφάνου σκιρτῆσαι καὶ ἀναθάλαι. Exagération d'après Eccli. **46**, 12 et **49**, 10.

Mais on peut serrer le problème de plus près, et montrer dans B des traces d'inconséquences qui montrent le peu de valeur de cette recension. Dans A, Lucien arrête les fouilles au moment où il trouve l'inscription et fait prévenir l'évêque (1); dans B l'évêque vient seulement pour enlever les reliques. Or Gamaliel dit dès le début : « Va trouver l'évêque et dis-lui : Pourquoi ne nous ouvres-tu pas? » C'était à lui de faire l'invention (2)

Autre inconséquence. L'apparition à Mégéthios complétait les révélations faites à Lucien. Dans A, Lucien qui ne se doute de rien veut faire la fouille à son idée; d'où le trait charmant : écoute d'abord ce que dit Mégéthios! Dans B, Gamaliel a dit la même chose à Lucien, ce qui est tout à fait superflu; et alors il ne devrait pas suivre sa première idée. Mégéthios d'abord qualifié de « plus jeune » est ensuite « le moine ».

Enfin : dans A, Nicodème est banni par les Juifs. B a rete cette circonstance; mais elle ne s'accorde guère avec ce qu'il ajouté, que Nicodème avait été laissé demi-mort sur place (3

J'insisterai sur un détail qui montre A plus fidèle au tex primitif, même lorsqu'il n'a pas compris. On y voit qu'Abibas est *iteratus in lege*, ce que le traducteur probablement a glosé : *De utero testimonii, id est iteratus in lege;* il entenda sans doute qu'Abibas, né dans le judaïsme, avait été baptisé. Mais ce n'était rien dire de particulier. Or le mot *iteratus* est sûrement la transcription assez fidèle de δευτερωτής, en araméen ܬܢܝܢܐ; Abibas était, comme nous dirions aujourd'hui, un docte tannaïte. On se rappellera le texte de saint Jérôme : « Adivi (ou audivi?) Liddae quemdam de Hebraeis, qui sapiens apud illos, et δευτερωτής vocabatur, narrantem hujuscemodi fabulam... (4) ».

B a bien compris qu'il s'agissait d'exégèse; mais il a remplacé δευτερωτής par δεύτερος, qui ne signifie plus rien : Καὶ

(1) Dans Migne, col. 815, lire : *qui cum aperuissent*, et non *apparuissent*.

(2) 38, 1 s. : φρουρῆσαι τὸν τόπον αὐτὸν δι' ἑαυτοῦ, δηλῶσαι δὲ διά τινος πιστοῦ γραμματοφόρου... le latin de A : sedens custodi locum, et manda mihi per diaconum... ce diacre ne vaut-il pas mieux que le « fidèle porte-lettre »?

(3) Lors de sa première vision, Lucien est à la fois endormi et éveillé, puis il se réveille : 31, 12; 31, 16; 31, 4.

(4) *P. L.*, XXV, c. 1301.

αὐτὸς νομοθέτης ὑπάρχων ἤδη ὑπὲρ ἐμὲ καὶ δεύτερος τῶν θείων Γραφῶν ἐξηγητής (1).

Cela soit dit en passant pour expliquer un passage qui n'avait pas, que je sache, attiré l'attention (2). D'ailleurs je ne suis point assez versé dans le byzantinisme pour décider du style de cette pièce. Je répugne néanmoins à attribuer au ve siècle commençant des mots comme σημειόχριστα, χρυσολώρινα (grec et *lorum*, courroie?), γαμματια... (3); il me semble aussi que πληγαῖς δὲ οὐ ταῖς τυχούσαις (4) est une affectation d'élégance qui détonne sous la plume de l'humble desservant.

Comment se fait-il d'ailleurs que la recension B se rencontre toujours, à Paris comme à Saint-Sabas, étroitement unie au récit de la translation des reliques de saint Étienne à Constantinople? Ce dernier morceau est fort suspect. Le R. P. Vailhé n'en parle pas. L'invention des reliques, telle qu'elle est racontée, est certainement la relation de Lucien, mais il est si évident qu'elle a été retouchée pour figurer dans ce contexte, que le recenseur a répété deux fois en plus de A « moi l'humble Lucien » et qu'il a même mis dans la bouche de Gamaliel : « à Kapargamala, où Lucien a eu la charge du sacerdoce » (5)! Cette relation figure donc ici comme un document employé par quelqu'un qui raconte une autre histoire, peut-être par un orateur, comme Photius en avait le sentiment (6).

Si on voulait aller tout à fait au fond des choses, il faudrait même se demander si nous pouvons parler d'une recension B attestée au VIe siècle par Eustrate? Oui, sans doute, s'il s'agit d'une tradition différente de A; mais son texte était-il établi? La traduction syriaque est un abrégé; la traduction latine diffère très notablement du texte de M. Papadopoulos-Kérameus; des trois manuscrits de M. Nau, l'un est, d'après lui, une révi-

(1) 33, 18 s.; cf. 30, 22.

(2) Ce travail était achevé lorsque j'ai reçu *Christlich-Palaestinische Fragmente* de SCHULTHESS, Berlin 1905; le texte syriaque de cette recension porte ܘܐܢܐ, qui me paraît répondre précisément à l'action du *Tanna*. Malheureusement il ne reste en tout que quelques lignes: assez pourtant pour qu'on reconnaisse une recension particulière, plus voisine cependant de B.

(3) 31, 14 s.

(4) 33, 5 s.

(5) 32, 22 s.

(6) *P. G.*, CIII, c. 500.

sion métaphrastique qui fait apparaître S. Étienne à la place de Gamaliel. Ces faits montrent clairement avec quelle liberté cette recension, qui n'avait rien d'authentique, était modifiée au gré de celui qui s'en servait. Peut-on, après cela, conclure, de la présence au VIe siècle de certains éléments de cette légende, que le texte de Papadopoulos existait déjà et tabler sur un de ses détails ou une de ses omissions? Cela est du moins fort douteux. Mais je n'insiste pas. Je me contente de signaler les excroissances exubérantes et suspectes du texte grec. Certes, l'examen interne ne fait que confirmer la conclusion à laquelle s'arrêtait le R. P. Peeters en parlant du texte latin A, attribué par tout le monde à Avitus de Braga : « Donc, jusqu'à nouvel ordre, c'est sa traduction latine qui représente l'original disparu, réserve faite, cela va de soi, de certaines phrases qui forment comme des parenthèses du traducteur (1). »

Jérusalem, 16 juillet 1907.

Fr. M. J.-LAGRANGE.

(*A suivre.*)

(1) *Analecta Bollandiana*, XXVI, fasc. du 28 janvier 1907, p. 105.

MÉLANGES

I

TRADUCTION

DE LA CHRONIQUE SYRIAQUE ANONYME, ÉDITÉE PAR

SA BÉATITUDE Mgr RAḤMANI

Patriarche des Syriens catholiques

Nous avons annoncé dans la *Revue de l'Orient Chrétien* 1905, pp. 439-440, l'édition du premier fascicule de cette Chronique, écrite vers la fin du XIIe siècle, en Mésopotamie (1). Le second fascicule va paraître et un troisième terminera l'ouvrage. Nous avons eu l'heureuse chance de rencontrer le bienveillant éditeur qui nous a permis de traduire des passages choisis de sa Chronique et d'en donner ainsi la primeur aux lecteurs de l'*Orient Chrétien*. La traduction intégrale sera faite et publiée par S. B. Mgr Raḥmani après l'apparition de tout le texte. D'ici là les fragments que nous traduisons permettront peut-être de classer cette Chronique et contribueront en tout cas à mettre son importance en relief.

La présente Chronique et celle de Michel le Syrien (2) sont contemporaines, elles ont des sources communes mais elles sont indépendantes l'une de l'autre. Jusqu'à Constantin, l'histoire

(1) In-1°, VIII-144 pages (1904), en vente chez l'éditeur, à Beyrout, Syrie.

(2) Cette chronique regardée jusqu'alors comme perdue fut découverte aussi par Mgr Raḥmani. Elle est publiée par M. J.-B. Chabot, Paris, 1899 sqq. Nous renverrons quelquefois aussi à la Chronique *syriaque* de Bar Hébræus (éd. Bedjan, Paris, 1890) ou la Chronique *ecclésiastique* du même auteur (éd. Abbeloos et Lamy, Louvain, 1872).

ecclésiastique est mélangée à l'histoire profane, mais, à partir de Constantin, l'auteur a séparé ces deux parties, comme Bar Hébræus devait le faire aussi au siècle suivant.

Nous ajouterons au fur et à mesure les notes qui nous sembleront utiles et les renvois aux auteurs que nous avons s la main; nous donnerons entre crochets la pagination de l'édition de Mgr Raḥmani; on pourra ainsi se faire une idée de la longueur relative des divers récits. Pour tous les noms connus, nous donnons l'orthographe usuelle (par exemple celle de la Vulgate pour les noms bibliques).

La principale source, pour les premières pages, est la *Caverne des trésors* (1); il restera à déterminer si l'auteur l'a conn directement ou par l'intermédiaire d'un écrivain syrien (2).

F. Nau.

TRADUCTION

Avec l'aide de Dieu, maître des temps, nous commençons à écrire la description des temps et la succession des patriarches et des rois célèbres, ainsi que des chefs et des juges des Juifs avec les temps des saints prophètes et ensuite des divins apôtres, des archevêques et des évêques célèbres qui ont surgi dans les saintes Églises, et aussi les temps des docteurs orthodoxes et les conciles qui eurent lieu pour cause de foi, et enfin l'époque des hommes illustres et des philosophes qui se signalèrent parfois et chacune des choses importantes qui arrivèrent dans le monde.

Puisque nous avons promis d'exposer les années du monde, nous avertirons que beaucoup firent une complète description des temps et fixèrent le souvenir des événements qui étaient arrivés dans le monde.

(1) *Die Schatzhöhle*, éd. C. Bezold, Leipzig, 1883 et 1888. Un remaniemen arabe a été édité et traduit par M. D. Gibson : *The book of the Rolls*, dans *Apocrypha Arabica*, Londres, 1901.

(2) La *Caverne des trésors* est certainement un ouvrage d'origine syrienne et les ressemblances textuelles entre cet ouvrage et notre auteur dans les passages parallèles montrent que celui-ci a utilisé le texte syriaque (et non un texte grec correspondant), mais ce texte syriaque peut être ou l'original ou un auteur syrien (Jacques d'Édesse?) qui aurait introduit dans son histoire des fragments de la *Caverne des trésors*. La présente Chronique et celle de Michel permettront peut-être de reconstituer l'œuvre d'Andronicos, chronographe peu connu jusqu'ici.

mais leurs œuvres ne sont pas concordantes, leurs écrits sont divers et différents, les uns ajoutent des années, les autres en retranchent, les uns avancent les événements, les autres les retardent, au point qu'il n'en est aucun dont le comput et la théorie s'accordent avec ceux du voisin. Le nombre des années du monde n'est pas écrit de la même manière dans le livre de la *Genèse* chez nous *Syriens* et chez les *Hébreux* que dans la version des *Septante* et dans celle des *Samaritains*. *Eusèbe de Césarée* a compté des années différentes dans la chronique qu'il composa, et il en est de même d'*Andronicos* (1), de saint *Jacques* évêque d'*Édesse* (2) et de saint *Georges* évêque des peuples arabes (3). Les philosophes sages, avec tous les chroniqueurs si nombreux, nous ont transmis de différentes manières les années du monde.

Que fera donc celui qui veut trouver la vérité, lorsqu'il voit les différences qui se trouvent dans les Livres sacrés et dans les chroniques des hommes illustres qui étaient des sages et des philosophes? Il ne pourra que marcher dans la voie tracée et sur les vestiges du livre sacré de la Création et écrire comme l'ont fait les sages chroniqueurs : *Eusèbe de Césarée*, *Andronicos* et *Anianos*, moine d'*Alexandrie* (4), auxquels beaucoup de Pères se conformèrent. Nous ne leur ajouterons rien de notre fonds, mais nous écrirons d'après leurs écrits et leurs théories en commençan — avec l'aide du Seigneur qui (nous) fortifie — par les jours de la création nouvelle et de la dédicace du ciel, de la terre et de toutes les créatures (5).

Au commencement, le premier jour qui est le lundi, Dieu créa le ciel et la terre ainsi que les eaux, la lumière diffuse et tous les ordres des anges qui font l'office devant Dieu : tous les anges qui adorent (6), les anges qui louent, les souffles des vents, [p. 4] l'abime, les ténèbres et les anges des vents qui soufflent; il fit sept grands travaux durant le premier jour.

Le second jour, Il créa le ciel inférieur et le nomma firmament. Le ciel supérieur est celui de la lumière et, d'après la doctrine de l'Église, c'est le paradis spirituel ou la *Jérusalem* céleste. En ce jour les eaux furent divisées : une partie monta en haut et une autre partie resta sur toute la surface de la terre. Dieu ne fit que cela le second jour.

L'auteur continue le récit de la création. Au cinquième jour les eaux engendrèrent le dragon, *Léviathan*, « *Béhémoth* qui est la sauterelle » (7), les oiseaux et les poissons; « à la pre-

(1) « Plus récent et plus moderne qu'Eusèbe », *ROC*, 1900, p. 590.

(2) Né vers 633, mort en 708.

(3) Évêque de 686 à 724.

(4) Vivait près d'un siècle après Eusèbe.

(5) Les principales idées de ce début se trouvent dans la lettre de Jacques d'Édesse à Jean le Stylite, *ROC*, 1900, [p. 589-590 (tirage à part, Paris, Leroux, 1906, p. 9-10). Nous renverrons à ces lettres par le seul nom de l'auteur suivi de la page de la Revue avec, entre parenthèses, la page du tirage à part.

(6) *Litt.* : les anges de la face.

(7) Jacques d'Édesse, *ROC*, 1905, p. 262 et 279 (p. 70 et 87 du tirage à part).

mière heure du vendredi, selon la doctrine de l'Église, Dieu dit au Fils et au Saint-Esprit : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* ». L'homme fut créé à l'aide des quatre éléments.

[p. 5] Les anges s'inclinèrent et adorèrent l'homme. Lorsque le chef de la dernière cohorte vit la gloire d'Adam, il l'envia et ne voulut pas l'adorer. Il dit à ses troupes : Nous ne l'adorerons pas et nous ne le louerons pas avec les anges, c'est lui qui doit m'adorer, moi qui suis feu et vent, et non moi (qui dois adorer) la poussière, etc. Par ces paroles, le rebelle se sépara de Dieu, il fut rejeté et il tomba le vendredi avec ses anges (1), il fut dépouillé de sa gloire et fut appelé Satan parce qu'il s'éloigna, diable parce qu'il fut rejeté et démon à cause du malheur qu'il eut de perdre sa gloire (2). Lorsque le démon eut été chassé du ciel, *Adam* fut conduit au Paradis sur un char de feu pendant que les anges chantaient devant lui.

Création d'*Ève*, tentation et chute. *Adam* et *Ève* passèrent six heures dans le Paradis et en furent chassés à la neuvième heure (3). [p. 6] Dieu ordonna à *Adam* de se faire embaumer après sa mort et de se faire déposer dans la « caverne des trésors » au milieu de la terre, où devait plus tard s'accomplir le salut de lui et des siens. *Abel* devait épouser *Lebôdâ*, sœur jumelle de *Caïn*, et celui-ci devait épouser *Kalmâ*, sœur jumelle d'*Abel*, mais Caïn, contre l'ordre de Dieu, voulut prendre Lebôdà pour femme, Adam s'y opposa, Dieu n'agréa pas l'offrande de Caïn et sa jalousie contre Abel s'en accrut au point de le tuer (1).

(1) Cf. *ROC*, 1907, p. 252 ; *Caverne des trésors*, p. 16.

(2) Figure dans la *Caverne des trésors*, p. 16 (Gibson, p. 7).

(3) Tout paraît donc s'être passé en un jour. Cf. *supra*, p. 215, note 4 : « Le vendredi, Adam fut créé et pécha ». Même délai dans la *Caverne des trésors*, p. 20 (Gibson, p. 7 et 10) ; Cédrénus le trouve trop court.

(1) Cf. Salomon de Bassora (XIIIe siècle), *le Livre de l'Abeille*, éd. W. Budge, Oxford, 1886, p. 25. — Ces récits, comme beaucoup d'autres de cette première partie, sont tirés de la *Caverne des trésors*.

Succession des familles et des années des patriarches, et années des divers rois des Gentils, comme nous l'avons promis plus haut, d'après les données du Livre sacerdotal de la Genèse qui fut écrit par l'ange (1), d'après la parole du Seigneur par la main du prophète Moyse, et d'après les données d'Andronicos et des autres chroniqueurs.

D'abord *Adam*, à l'âge de 230 ans, engendra *Seth*, d'après les données des chroniqueurs, et à l'âge de 130 ans d'après les Hébreux (2). [p. 7] Les chroniqueurs s'appuient sur le livre d'*Hénoch*, d'après lequel *Adam* connut *Ève* 70 ans après sa sortie du Paradis et elle enfanta *Caïn*, puis, sept ans plus tard, *Abel*. Au bout de 53 ans, *Caïn* tua son frère *Abel*, et ce n'est qu'après avoir consacré cent ans au deuil qu'*Adam* connut *Ève* et qu'elle enfanta *Seth* (3).

Adam réunit ses enfants et leur demanda de l'enterrer sur la montagne dans la « caverne des trésors; » il mourut à l'âge de 930 ans (4), la 135e année de *Malaléel*, le 14 de Nisan, à six heures (5). Les fils de *Seth* demeuraient sur la montagne près du Paradis et y passaient leur temps à louer Dieu. [p. 8] Certains d'entre eux montèrent sur le mont *Hermon* et — pour mériter de rentrer au Paradis — y vécurent à la manière des moines dans la chasteté et la prière. On les appela « Vigilants » et « Fils d'Elohim ». *Lamech* l'aveugle jeta une pierre et tua *Caïn* (6). [p. 9] Mort des autres patriarches jusqu'à *Malaléel*; à ce moment les fils de *Seth* qui s'étaient retirés sur l'*Hermon*, voyant qu'ils ne pouvaient rentrer au Paradis, descendirent pour prendre des femmes, sous la conduite de *Samazos*. Les fils de *Seth* les leur refusèrent, ils prirent des filles de *Caïn* et engendrèrent les géants (7). Les premiers chroniqueurs se sont trompés lorsqu'ils ont cru que c'étaient des an-

(1) Cf *supra*, p. 131, note 6.

(2) Cf. *Genèse*, v, 3.

(3) Cité par Michel le Syrien (*Chronique*, Paris, 1899, p. 3) sous le nom d'Anianos. Ces chiffres ne se trouvent plus dans le livre d'Hénoch, trad. Martin, Paris, 1906, p. 198-199.

(4) Cf. *Genèse*, v, 5.

(5) A neuf heures, le vendredi, *Caverne des trésors*, p. 40.

(6) Ce qui précède se trouve dans la *Caverne des trésors*, p. 42-48. Cf. Gibson, p. 19-20.

(7) Cité aussi par Michel sous le nom d'Anianos, p. 5. Cf. p. 7 et 13. Une rédaction un peu différente se trouve dans la *Caverne des trésors*, p. 61-68.

ges, qui avaient pris des filles des hommes (1). [p. **10**] Les enfants de *Caïn* inventèrent la danse et la musique et bien des enfants de Seth descendirent de la montagne pour aller prendre part à leurs débauches. Ceux qui descendirent ne purent plus remonter; il ne restait à la fin que quelques patriarches avec *Noé* et sa famille (2). [p. **12**] *Noé* construit l'arche, descend de la montagne, avec le corps d'*Adam*, le 11 du mois de *Yor*, entre dans l'arche le 17 de ce mois (3) et en sort au bout de 150 jours, le 17 du septième mois, sur les monts *Qardou*: [p. **13**] les eaux diminuent jusqu'au dixième mois qui est *Schebat*. Quarante jours après, le dix d'*Adar*, Noé envoie le corbeau; il sort de l'arche, maudit *Canaan*, s'enivre, partage la terre entre ses fils. [p. **14**] Il y a quinze langues qui possèdent la lecture et l'écriture. Un ange montre où on doit ensevelir à nouveau *Adam*, au milieu de la terre. D'*Adam* au déluge, il y a, d'après les chroniqueurs, 2242 ans, et d'après les Hébreux, 1662 ans.

Générations après le déluge.

Sem entra de nuit dans l'arche et prit le corps d'*Adam* (4), puis il scella l'arche avec le sceau de *Noé* son père, et *Sem* dit à *Mélék*, fils d'*Arphaksad* et père de *Melchisédek* : Donne-moi *Melchisédek* ton fils pour venir avec moi et me tenir compagnie. Il lui dit : Emmène-le en paix. Et *Sem* prit *Adam* et partit de nuit avec Melchisédek, et l'ange du Seigneur les précédait. Lorsqu'ils arrivèrent au *Golgotha*, l'ange montra le milieu de la terre [p. **15**] et (Sem) mit le corps d'Adam dans une caverne et cet endroit fut appelé « crâne » parce qu'on y mit le chef de tous les hommes, et « *Golgotha* » à cause de sa sphéricité...

Sem laisse *Melchisédek* au *Golgotha* et, à son retour, annonce à sa famille qu'il est mort (5). Suite des patriarches [p. **16**].

(1) Sic Josephus, *Ant. judaïc.* I, III. Bardesane, *Le livre des lois des pays*, Paris, 1899, p. 31.

(2) *Caverne des trésors*, p. 72 et 76-78.

(3) *Genèse*, VII, 11.

(4) Tout ceci figure encore dans la *Caverne des trésors*. Cf. *Le livre de l'Abeille*, ch. XXI.

(5) Ce transfert d'Adam se trouve *Caverne des trésors*, p. 114-120.

Construction de la tour et division des langues.

On construisit durant quarante ans et la tour s'éleva au point que si une bête de somme concevait au bas puis montait des pierres ou de la chaux, elle mettait bas avant d'arriver en haut. Dieu divisa les langues et chacun se rendit à la terre que *Noé* lui avait fixée, mais les fils de *Canaan* ne voulurent pas quitter la *Palestine* (1).

Les chroniqueurs disent qu'Abraham naquit deux cents ans après la division des langues au temps du roi *Ninus*. A l'époque de *Nemrod*, le feu sortit de la terre, on l'adora et on lui donna des prêtres ; dès cette époque, les *Perses* commencèrent à adorer le feu (2). *Nemrod* bâtit la ville d'*Édesse* et les autres villes.

A cette époque *Yônatan* (2) mena une vie monastique [p. 17] et obtint en retour une science universelle. Il transmit aux autres la science des sphères célestes, de la course des étoiles, des plantes et de leurs vertus. A l'époque de *Saroug* commença l'idolâtrie : un homme riche mourut, son fils lui fit une statue, *Satan* y entra et parla avec le fils, il lui demanda de lui immoler l'un de ses enfants pour retrouver ses biens que les voleurs avaient enlevés ; il lui enseigna aussi la magie, les sorts, l'astrologie et « dès lors les hommes se mirent à sacrifier leurs enfants aux démons et à adorer les idoles (3) ».

A cette époque les descendants de *Seth*, voyant qu'on ne leur avait pas donné toute leur part d'héritage, se choisirent trois rois parmi leurs frères : *Saba*, *Ophir* et *Hévila* — trois rois puissants de la maison de *Joktan*. — Ils commencèrent à fabriquer des armes et à combattre ceux qui occupaient leur pays. Ils l'emportèrent sur tous parce qu'ils combattaient avec des armes et que personne parmi les peuples n'avait encore eu l'idée de s'en procurer. On fuyait devant eux, on construisait des châteaux forts et lorsque les peuples virent qu'ils étaient vaincus par eux, ils leur donnèrent leur part d'héritage. Alors les peuples commencèrent à se procurer

(1) Cf. Jacques d'Édesse, *ROC*, 1905, p. 201-202 (p. 59-60).
(2) Cf. *Caverne des trésors*, p. 110.
(3) Cf. *Caverne des trésors*, p. 138. La suite se trouve à la page 132 du même ouvrage.

des armes, à se soulever nation contre nation et tribu contre tribu; ils se pillaient les uns les autres, ils achetaient et vendaient des serviteurs et des servantes (1).

A cette époque aussi, des femmes devinrent puissantes à la guerre et formèrent un royaume, dès lors elles s'imposèrent de ne pas élever de garçons mais seulement des filles. Une fois par an, elles avaient rapport avec leurs hommes et renvoyaient à ceux-ci tous les enfants mâles (2). Jusqu'à l'époque du roi *Salomon*, les femmes gouvernèrent.

A cette époque on fit des mesures et des poids, des habits de soie et toutes sortes de tissus (3).

Ragau (Ar'ô) mourut [p. 18] et *Sarong* son fils l'ensevelit au village de Arô'in. A l'âge de cent trente ans — selon les Hébreux à l'âge de trente ans — *Sarong* engendra *Nachor*. La Bible hébraïque retranche cent ans à chaque patriarche, depuis *Adam* jusqu'à *Nachor*, à l'exception de *Jared*, *Mathusalem* et *Lamech* (4).

La douzième année de *Nachor*, régna sur l'Égypte *Pharaon*, le quatrième roi: c'est de ce *Pharaon* que les rois d'Égypte prirent leur nom (5).

A cette époque eut lieu la lutte de *Job* et de *Satan*, durant sept ans (6). Il vainquit et l'emporta. D'autres placent cette lutte six cents ans plus tard. A cette époque on apporta en Égypte les livres (astrologiques) des *Chaldéens* et Armônis le Cananéen eut pour fils *Sodome* et *Gomorrhe* (7), ils bâtirent des villes et leur donnèrent leur nom. *Sarong* mourut et *Nachor* son fils l'enterra.

A l'âge de vingt-neuf ans, d'après tous les chroniqueurs, *Nachor* engendra *Tharé*. A cette époque fut bâtie la ville de *Damas*.

La centième année de *Nachor*, Dieu envoya un grand tourbillon qui extirpa toutes les idoles et les enfonça dans la terre. Les premiers chroniqueurs le nomment tempête (8) diluvienne. Il en résulta des tells et Dieu y cacha les démons qui demeuraient (auparavant) dans les idoles et les statues. Ces tells remplacèrent les statues et les démons y demeurèrent. Il n'y a pas de tells sans démons; c'est pour cela qu'il y eut un déluge de tempête à cette époque (9). Certains disent qu'il y avait des tells au temps du déluge, mais ils se trompent en cela, car, avant le déluge, il n'y avait pas d'idolatrie sur la terre, mais Dieu fit le déluge à cause de l'impureté

(1) Michel, p. 22 et p. 23, l. 8-9.

(2) En général (Bardesane, *loc. cit.*, p. 50, d'où Cédrénus; Michel, p. 22), on écrit qu'elles les mettaient à mort.

(3) Michel, p. 24.

(4) Cf. Michel, p. 24, l. 1-3.

(5) Cf. Michel, p. 25.

(6) Ou plutôt : sept fois. Cf. Michel, p. 21 et Jacques d'Édesse, *ROC*, 1905, p. 261-262 (p. 69-70).

(7) Cf. Michel, p. 26 et 25.

(8) دحمة (?). Dans la *Caverne des trésors* دحمة.

(9) Cf. Michel, p. 33-34; la *Caverne des trésors*, p. 134-136, et *Le livre de l'abeille*, p. 39-40.

de la maison de *Caïn* (1). A l'âge de soixante-dix ans, *Tharé* engendra *Abraham*.

Depuis *Adam* jusqu'à *Abraham*, il y a trois mille trois cent vingt-neuf ans, d'après le comput des chroniqueurs, et deux mille cent deux ans, d'après les Hébreux.

Dès l'âge de douze ans, *Abraham* reconnut l'erreur des hommes, car tous étaient tombés dans l'égarement des idoles et des faux dieux. A l'époque de la moisson, chacun était sorti pour préserver sa récolte contre les corbeaux. *Abraham* alla avec eux et il criait aux corbeaux : « Retournez, retournez au pays dont vous venez, » et ils s'en retournaient. En ce jour il chassa soixante-dix fois les corbeaux, et il invoqua le Dieu du ciel qui l'exauça et les chassa (loin) de ses semences. Dès lors *Abraham* connut Dieu et promit de le servir (2).

Abraham fait des remontrances à *Tharé* au sujet du culte des idoles. [p. **19**] *Tharé* lui répond qu'il craint d'être mis à mort s'il parle contre elles. A l'âge de cinquante-six ans, *Abraham* brûle le temple de *Caïnan*, et *Haran*, frère d'*Abraham*, qui voulait sauver le temple, est brûlé et meurt (3). A l'âge de soixante ans, *Abraham* avec son père, *Nachor* et *Loth*, fils de *Haran*, quitte *Ur* des Chaldéens et habite à *Haran* durant quatorze ans; la cinquième année, le 14 du septième mois, Abraham observe les étoiles depuis le soir jusqu'au matin pour savoir quels seront les travaux de l'année, si le temps sera pluvieux; après cela il reconnaît que tout dépend de Dieu et il le prie (4). Dieu lui dit de quitter ses parents et, deux ans après, *Abraham* va au pays de *Canaan*, à l'âge de soixante-quinze ans (5), avec *Sara* et *Loth*. Vingt ans après, *Agar*, servante égyptienne que Pharaon lui avait donnée, lui enfante *Ismaël*, et *Loth* va à *Sodome* pendant qu'*Abraham* va habiter *Hébron*. *Abraham* délivre *Loth* [p. **20**] et donne à *Melchisédek* la dîme de tout ce qu'il a.

A l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, *Abraham* reçoit l'assurance qu'il aura un fils et Dieu détruit *Sodome*. *Isaac* naît lorsque *Abraham* a cent ans; quinze ans plus tard *Isaac* est conduit sur le mont *Jébus*, où étaient le tombeau d'*Adam* et

(1) *Caverne des trésors*, p. 136.
(2) Cf. Jacques d'Édesse, *ROC*, 1905, p. 202-203 (p. 60-61).
(3) Cf. *ibid.*, p. 203-204 (p. 61-62). Figure dans Cédrénus.
(4) Cf. Cédrénus.
(5) Jacques d'Édesse, p. 204 (p. 62).

l'autel de *Melchisédek*, pour être immolé (1). La quarantième année d'*Isaac*, *Abraham* prend *Qentourâ* pour femme, après la mort de *Sara* et d'*Agar*. La soixantième année d'Isaac, *Rébecca*, enceinte de *Jacob* et d'*Ésaü*, va demander les prières de *Melchisédek* (2). [p. **21**] Mariages de *Jacob*, naissance de ses enfants. *Ruben* a rapport avec *Belha* à l'insu de celle-ci; il est maudit par *Jacob*. *Isaac* meurt à cent quatre-vingts ans. Après sa mort, les fils d'*Ésaü* veulent massacrer *Jacob* et sa famille, parce qu'ils ont usurpé le droit d'aînesse; [p. **22**] ils louent des hommes robustes, d'*Aram* et d'*Édom*, au nombre de 4.000, et obligent *Ésaü* à marcher à leur tête. Les habitants de *Hébron* avertissent *Jacob* qui pleurait alors la mort de *Lia*. Discours de Jacob et d'Ésaü. *Jacob*, de deux traits, frappe *Ésaü* au côté droit et *Aroudâ* d'Aram au côté gauche (3). [p. **23**] Histoire de *Juda* et de *Thamar* [p. **24**].

A cette époque eut lieu le déluge du temps d'*Ogygès*, et régna en Égypt le Pharaon dont Joseph expliqua les songes. *Lévi* à l'âge de trente ans, d'après les trois chroniqueurs, engendra *Caath*; *Caath*, à soixante ans engendra *Amram*; *Amram*, à soixante-dix ans, d'après les deux chroniqueurs *Eusèbe* et *Andronicos*, à quatre-vingts ans, d'après d'autres, engendra *Moïse*. Jacob avait cent vingt et un ans lorsque Joseph gouverna l'Égypte. A cette époque eut lieu le combat de *Job* le juste avec Satan durant sept ans. Il vainquit et l'emporta. Certains disent que cela arriva six cents ans plus tôt (4).

Après la mort de *Joseph* et avant la naissance de *Moïse* les Hébreux furent soumis aux Égyptiens durant soixante-quatre ans. La neuvième année du gouvernement de *Joseph*, qui est la seconde de la famine, *Jacob* et toute sa maison allèrent en Égypte et Jacob y vécut dix-sept ans. Il vécut cent quarante-sept ans et mourut dans une grande vieillesse avec allégresse de cœur. *Joseph*, son fils, l'ensevelit.

A cette époque vivait *Prométhée*. On raconte dans les fables qu'il façonnait des hommes; parce qu'il était (homme) de sage conseil et qu'il éloignait les hommes de la stupidité (5).

Joseph vécut cent dix ans, il mourut et ses frères l'enterrèrent. Les Israélites furent soumis aux Égyptiens durant deux cent quinze ans, depuis leur entrée jusqu'à leur sortie.

(1) *Caverne des trésors*, p. 146.
(2) Michel, p. 35.
(3) Résumé par Michel, p. 36, et par Cédrénus.
(4) Cf. *supra*, p. 436.
(5) Cf. Michel, p. 38.

De la femme éthiopienne que Moïse épousa.

Oppression des Israélites en Égypte, naissance de Moïse; Mâris (1) fille de Pharaon, épouse du roi Chénéphré, le recueille [p. **25**].

Un jour, le roi Pharaon prit *Moïse* sur ses genoux pour faire plaisir à sa fille, et mit son diadème sur la tête de l'enfant. Par l'opération divine celui-ci prit le diadème de sa tête, le mit à terre et le foula aux pieds, bien qu'il ne distinguât pas le bien du mal. Lorsque le roi vit ce que faisait Moïse, il pensa que ce serait lui qui détruirait la puissance égyptienne, comme l'avaient prédit les mages, et il songea à le tuer. Il ne le fit pas (alors) par égard pour sa fille, mais il en cherchait l'occasion. Sa fille s'en aperçut, elle emmena Moïse et le cacha jusqu'à ce qu'il fût devenu grand (2). Elle le donna alors à *Iannés* et à *Mambrés* — les sages qui, plus tard, devaient lui résister — pour qu'il apprit toutes les sciences des Égyptiens. Par les soins de la fille de Pharaon, il apprit d'eux toutes les sciences : les incantations, la divination et tout l'art de la magie. Pharaon entendit (vanter) sa sagesse.

A cette époque les *Éthiopiens* vinrent combattre les Égyptiens et *Pharaon* dit à sa fille : « J'ai entendu dire que *Moïse* est instruit et habile dans toutes les sciences, je l'enverrai contre nos ennemis et — par ma vie! — je le ferai régner s'il vainc nos ennemis. » Celle-ci pensa que son père avait de mauvais desseins dans son cœur et elle l'adjura (de le lui dire), et il lui jura qu'il ne le tuerait pas, mais le comblerait d'honneurs. Alors elle amena *Moïse* devant le trône de son père, il l'établit chef et commandant de ses troupes et il l'envoya en guerre pour qu'il gagnât l'*Éthiopie* par mer, car personne ne pouvait y aller par terre à cause du grand nombre des bêtes sauvages et des serpents qui se trouvaient là. *Moïse* prit un oiseau qui tue ces mauvais reptiles. Au seul son de sa voix, pour ainsi dire, tout mauvais reptile fuyait et s'éloignait. Cet oiseau se nomme *Ibis*. Moïse prit cet oiseau, lui fit une cage d'airain, l'emporta avec lui et commença à s'avancer dans le désert, parce que les *Éthiopiens* tenaient la mer. Dès que l'oiseau sentait l'odeur d'un serpent, il criait et tous les reptiles s'enfuyaient. Ils purent ainsi arriver en *Éthiopie*. Ils parvinrent à une ville entourée par un fleuve et ils ne virent pas son entrée. Une

(1) Dans la *Chronique Pascale*, Μερρί. Dans la *Caverne des trésors*, Schipour ou Macri (p. 41, 42; Gibson, p. 45). Chez Josèphe, Θέρμουθις. Cette dernière forme se trouve aussi chez Cédrénus lequel écrit en un autre endroit Μούθιδις ou Φαρηίς. Enfin Michel écrit (p. 39) : « Thermothisa, c'est-à-dire Ragusa, que les Hébreux appellent Mâria. »

(2) Cet incident se trouve dans Josèphe, *Ant. jud.*, II, IX, 7. Il est résumé en deux endroits par Cédrénus.

femme éthiopienne regarda du haut du mur — c'était la fille du roi. — Elle vit que Moïse était désirable et beau et elle le désira. Elle lui fit dire par un interprète : « Si tu me jures de me prendre pour femme, je te montrerai l'entrée de la ville. » Moïse le lui jura et elle lui montra l'entrée de la ville qu'il conquit et dévasta. Il prit cette femme pour épouse, comme il l'avait juré, il l'emmena en Égypte et elle fut avec lui jusqu'au jour où il tua le roi *Chénéphré* (1), époux de *Mâris* fille de *Pharaon*. Voici la cause de ce meurtre : [p. **26**] Cet époux de *Mâris*, fille de Pharaon, détestait *Moïse* à cause de ses hauts faits et cherchait à le tuer. Il envoya un Égyptien pour tuer *Moïse*. Lorsque celui-ci connut ce mauvais dessein, il envoya un poison mortel par un homme sûr, qui était des familiers de *Chénéphré*. Il le lui fit boire et il mourut (2). Après cela *Moïse* craignit que *Pharaon* n'apprit cette affaire et ne le perdit. Il tua encore un autre Égyptien qui maltraitait un Hébreu. *Moïse* demeura quarante ans en Égypte, puis tua *Chénéphré*. Il s'enfuit alors au pays de *Madian* près de *Raguel* et garda les brebis. Il épousa *Séphora*, fille de *Raguel*, et en eut deux fils : *Gersam* et *Eliézer*, comme l'écrit *Josèphe* dans son histoire (3). Il demeura quarante ans au pays de *Madian*.

A cette époque le roi d'Égypte contraignait les Hébreux à travailler la boue et les briques, il résista à *Moïse* et *Aaron*. Lorsqu'il apprit que les Israélites s'enfuyaient, il voulut les en empêcher et les poursuivit; il fut submergé dans la mer Rouge avec ses chars et son armée parce qu'il avait résisté à Dieu.

Pourquoi, jusqu'à Moïse, la connaissance de la création et de la constitution du ciel et de la terre ne fut révélée à aucun autre homme.

Dans leurs changements de places, de langues, de pays, de coutumes et de lois, les hommes perdirent peu à peu la connaissance d'un seul Dieu et tombèrent dans l'erreur; c'est pour cela que Dieu choisit *Abraham* et fit des révélations à *Moïse*.

Vient [p. **26-27**] la suite des juges jusqu'à *Samson* et Hesbôn.

(*A suivre.*)

(1) Ce qui précède provient sans doute de Josèphe, *Ant. jud.*, II, x. Cf. Jacques d'Édesse, *ROC*, 1905, p. 258 (p. 66). C'est résumé en quelques lignes dans Michel, p. 39, et plus longuement en deux endroits chez Cédrénus. Celui-ci raconte que l'ibis est redoutable aux reptiles, mais il ne dit pas que Moïse a utilisé cette propriété.

(2) Ailleurs (Michel, p. 40, Jacques d'Édesse, *Chronique Pascale*, Cédrénus) ce n'est pas le roi Chénéphré qui est tué par Moïse, mais bien son envoyé nommé Chanathôthés. Cet envoyé est nommé Pethkôm dans la *Caverne des trésors* (p. 42; Casoum dans Gibson, p. 45) et *Le livre de l'abeille* (p. 49).

(3) *Ant. jud.*, II, xiii, 1. *Exode*, ii, 21-22.

II

NOTE SUR QUELQUES MSS. LATINS DE L'INVENTION DU CORPS DE SAINT ÉTIENNE

La lettre du prêtre Lucien est représentée en latin par deux traductions différentes imprimées sur colonnes parallèles dans la Patrologie latine de Migne, au t. XLI (col. 807). La première place le lieu de la lapidation au nord de la ville et plaît donc tout particulièrement au R. P. Lagrange. La seconde correspond à des textes grecs et syriaques anciens conservés jusqu'ici, elle place le lieu de la lapidation en un endroit non déterminé « en allant à Cédar » et n'est donc pas contraire à l'opinion du R. P. Vailhé (1). Pour aider à faire un choix, nous avons classé tous les mss. latins de Paris et avons collationné les quelques phrases où le lieu de la lapidation est mentionné.

Sur trente-trois manuscrits, il y en a exactement seize pour chaque traduction et un dernier qui constitue tout un remaniement (2).

TRADUCTION I

1646 du XIe s. (A); 2873_A du Xe s. (B); 3789 du XIe s. (C); 3822 du Xe s. (D); 3951_A du Xe s. (E); 5276 du XIVe s. (F); 5296 du XIIIe s. (G); 5296_B du XIIIe s. (H.); 5306 du XIVe s. (I); 5575 du XIIe s. (K); 9742 du XIIIe s. (L); 12600 du XIe s. (M.); 13761 du Xe s. (N); 15437 du XIe s. (O); N. A. 1405 du XIVe s. (P.); 11754 du XIIIe s. (Q).

TRADUCTION II

3793 du XIIIe s. (a); 3820 du XIVe s. (b); 5274 du XIIe s. (c); 5278 du XIIIe s. (d); 5301 du Xe s. (e); 5312 du XIIe s. (f); 5323 du XIIIe s. (g); 5365 du XIIe s. (h) (3); 5566 du XIe s. (i); 8995 du XIIIe s. (k); 10844 du XIIe s.

(1) Cf. *ROC*, 1907, p. 82-88.

(2) Le ms. 3278, du XIVe siècle, qui porte : *Et cum interrogasset qui essent cum eo, unus est, inquit, dompnus Stephanus a judeis pro fide christi ierosolimis lapidibus oppressus torrentis jussuque sacerdotum relictus extra portam, via quae mittit Cedar, bestiis et avibus devorandus.* L'auteur semble aussi avoir identifié Cédar avec le Cédron lorsqu'il écrit que saint Étienne fut lapidé « avec les pierres du torrent ».

(3) Ce ms. est tronqué et n'a conservé que 23 lignes du récit.

(l) (1); 11758 du XIIIe s. (m); 12606 du XIIe s. (n); 13758 du XIe s. (o); 17005 du XIIIe s. (p.); N. A. 2289 du XVe s. (q).

La traduction I est beaucoup plus riche en anciens mss. : quatre du Xe siècle et quatre du XIe, contre un et deux.

Voici maintenant les textes édités par Migne avec les variantes des manuscrits précédents :

I

Respondit mihi : Ego sum Gamaliel, qui Paulum apostolum Christi (1) nutrivi et legem docui in jerusalem (2). Et qui mecum est in orientali parte monumenti jacens (3) ipse (4) est domnus (5) Stephanus (6), qui lapidatus est a judaeis et principibus sacerdotum in jerusalem pro Christi fide (7) foris portam (8) quae est (9) ad aquilonem, quae ducit ad Cedar (10), ubi (11) die ac nocte jacuit projectus ut sepulturae non daretur secundum mandatum mpiorum principum (12) ut a feris consumeretur corpus ejus.

(1) Om. O.
(2) Legem in jer. docui B.
(3) Alius hic mecum in orientali parte jacens P.
(4) Qui autem in alia tecti mecum est positus, iste I.
(5) Dominus D; domnus meus NOP.
(6) Sanctus autem stephanus mecum in orientali parte mon. jacens ipse est BHL.
(7) Pro fide Chriti LQ.
(8) Portae E; foras portam P.
(9) G omet : quae est.
(10) Cesaream BL. Cesariam H. Caedar NO. Sedar I.
(11) Ibi H.
(12) Secundum principum jussa CDEFGKMNOQ, l omet : sec. mand. imp. princ.

II

Et dicit mihi : Ego sum Gamaliel, qui nutrivi Paulum qui (1) postea apostolus factus est. Qui autem jacet mecum domnus Stephanus est (2) qui a judaeis jerosolymis (3) lapidatus est, et die noctuque in exapeleo jacuit civitatis (4), in via (5) euntibus Cedar (6), jussu impiorum sacerdotum projectus (7) ut a bestiis et avibus devoraretur.

(1) Et (au lieu de : qui) klmopq.
(2) Ipse est domnus stephanus abcdef gikmopq; ipse est beatus stephanus l.
(3) Hierosolimam c.
(4) In saphylo jacuit civitatis abfi: in exapoli (exapolis k) jacuit civitatis cdekl; in exapoli jacuit civitate mp (sic q lequel omet jacuit par inattention); in eliopoli (heliopoli o) jacuit civitate go.
(5) abcdefgikq omettent : in via.
(6) Cesar (au-dessus du mot, une main différente a ajouté : eä, ce qui fait encore Cesaream) e.
(7) cegkmop omettent : projectus (q l'omet aussi, et porte en marge de seconde main : derelictus).

(1) Dans ce ms., le récit de l'invention suit l'homélie de saint Augustin sur saint Étienne : *Inter purpureos martyrum choros* et en est donné comme un commentaire.

On voit que les auteurs et les transcripteurs de la première traduction se sont ingéniés surtout à propos du mot *Cedar* et ceux de la seconde à propos des τὰ ἐξώπυλα (des faubourgs) de la ville. Ici la leçon qui répond le mieux au grec (in exapolis) n'est conservée que dans un manuscrit.

Par contre trois manuscrits de la première traduction, dont un du xe siècle, nous donnent *Césarée* (1) et nous conduisent au texte :

Et qui mecum est in orientali parte monumenti jacens, ipse est domnus Stephanus qui lapidatus est a judaeis et principibus sacerdotum in Jerusalem, pro Christi fide, foris portam quae est ad aquilonem quae ducit ad Cesaream, ubi die ac nocte jacuit projectus, ut sepulturae non daretur, secundum principum jussa.

Ce texte a l'avantage de ne plus renfermer l'inconnue Cedar; d'ailleurs Cedar dérive assez facilement de Cesaream par abréviation [Voir *supra*, traduction II, note 6] et changement d'une seule lettre.

Si l'on veut donner ce texte pour l'original, on sera nécessairement conduit, croyons-nous, à dire que le texte grec actuel (et toutes ses traductions) dérive, lui aussi, de la traduction latine I, car le passage de Καισαρεία à Κηδάρ ne semble pas possible en grec et devrait provenir du latin I seul.

*
* *

Voici maintenant quel semble être le meilleur texte de la traduction II.

Ego sum Gamaliel qui nutrivi Paulum, et postea apostolus factus est. Qui autem jacet mecum ipse est domnus Stephanus qui a judaeis jerosolymis lapidatus est et die noctuque in exapolis jacuit civitatis, euntibus Cedar, jussu impiorum sacerdotum, ut a bestiis et avibus devoraretur.

Les partisans de cette traduction, ou plutôt du texte grec qu'elle représente, diront qu'Avitus a traduit en latin un texte grec au commencement du ve siècle, qu'il n'est donc pas vraisemblable que ce texte grec ait disparu, mais qu'il a toute chance de se retrouver au vie siècle dans l'archétype du syriaque qui est conforme à peu près au texte grec conservé dans les

(1) A noter aussi que deux mss. portent Caedar; le scribe songeait-il à Caesar [eam]?

mss. du xe au xie siècle et à la traduction latine II. Ils feront remarquer quelle peine le traducteur II ou les transcripteurs ont pris sur le mot ἐξώπολα dont ils ont fait la ville d'Exapolis ou encore d'Héliopolis. Ils supposeront donc que le traducteur I a pris la même peine sur Κηδάρ et en a fait « la ville de Césarée au nord », idée assez naturelle puisqu'un scribe de la traduction II a remplacé lui-même Cédar par Césarée (1).

Pour nous, le texte : *foris portam quæ est ad aquilonem quæ ducit ad Cesaream* nous plaît beaucoup parce qu'il supprime toute inconnue et toute ambiguïté. Pour lui faire échec, il faudrait trouver une autre identification à *Cédar*.

Aux textes grecs déjà signalés ajoutons encore l'homélie de Nicétas le Paphlagonien (mort vers 890) sur saint Étienne (2), qui renferme bout à bout le récit de l'invention et celui de la translation à Constantinople. Ce dernier était donc en faveur au milieu au moins du ixe siècle; Anastase le bibliothécaire le traduisait d'ailleurs en latin, à Mantoue, vers cette époque (3).

F. Nau.

III

LE XVe CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES

Aura lieu à Copenhague, du 14 au 20 août 1908. Cotisation : 25 francs (carte de dame 12 fr. 50). Les correspondances et les demandes de renseignements touchant le Congrès devront être adressées à M. le secrétaire général, M. le Dr Chr. Sarauw, Frederiksberg Allée, 48; les adhésions accompagnées du montant de la cotisation, à M. I. Glückstadt, conseiller intime, Landmandsbanken, Holmans Kanal, 12.

F. N.

(1) Le texte : foris portam quae est ad aquilonem, *quae ducit ad Cedar*, laisserait croire que Lucien connaissait un *Cedar* au nord. D'ailleurs les mots précédents qui manquent dans le grec passeront toujours, aux yeux de certains, pour une interpolation. Avec *Cedar* le motif de l'interpolation nous échappe.

(2) Mss. grec n° 1180 (xe siècle) de Paris.

(3) Nous avons lu la lettre d'Anastase dans le ms. latin 12606, fol. 73r.

BIBLIOGRAPHIE

Dom Chr. Baur, O. S. B., *Saint Jean Chrysostome et ses œuvres dans l'histoire littéraire* (18e fascicule du Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'université de Louvain); Paris, Fontemoing, 1907; in-8°, xii-312 pages. — 5 francs.

Le R. P. Baur s'est proposé de « grouper les indications principales concernant l'autorité et l'influence exercées depuis quinze siècles dans l'Église, par saint Jean Chrysostome ».

Il recherche quel usage les théologiens, grecs et latins, ont fait des œuvres de saint Jean Chrysostome, quelle place ces œuvres ont occupée dans les bibliothèques grecques, quels historiens, chroniqueurs ou panégyristes ont traité du grand évêque de Constantinople. Il donne enfin la liste des éditions du texte grec et de ses traductions en toute langue, depuis l'allemand jusqu'au valaque, et termine par l'indication des travaux littéraires qui ont été consacrés à l'auteur, à ses œuvres et à sa doctrine.

C'est donc là un ouvrage bibliographique de grande érudition qui conservera toujours son prix et sera indispensable à qui voudra pouvoir s'orienter sans trop de peine dans la luxuriante littérature soulevée par saint Jean Chrysostome.

Au manuscrit vatic. syr. 211 du viie siècle (p. 56), il faut joindre le manuscrit syriaque de Paris n° 69, de l'an 615. D'ailleurs l'unique manuscrit grec du viiie-ixe siècle (p. 29) est sans doute celui que nous avons analysé ci-dessus, *ROC*, 1906, p. 430, sinon il y en aurait deux.

Terminons en transcrivant les justes louanges que l'auteur adresse (p. 265) au R. P. J. Pargoire, dont l'article sur saint Jean Chrysostome (*Échos d'Orient*, t. III) est : *un véritable modèle de critique chronologique..... Les preuves de M. Pargoire sont concluantes et, avec les travaux de M. Haidacher, cet article, si petit soit-il, est ce qu'il y a de mieux dans la masse des écrits modernes sur saint Chrysostome.* Au moment où M. Baur écrivait ces lignes, le Père Pargoire, des Augustins de l'Assomption (mission de Kadi Keuï), mourait d'une méningite foudroyante, à Saint-Pons de Mauchiens (Hérault), son pays natal. Il n'avait que trente-cinq ans. Il possède déjà la récompense promise à ceux qui combattent le bon combat, tandis que d'autres, avant de l'obtenir, sont encore condamnés à de nombreuses luttes et souffrances, mais les lecteurs de l'*Orient Chrétien*

tion de celle de Byzance. J'ai déjà dit ailleurs en quoi cet argument me paraissait aventuré, et pour des raisons musicales, et pour des raisons paléographiques et historiques.

Mais, cette réserve faite, je dois dire que l'ouvrage apprendra beaucoup aux personnes peu familiarisées avec les questions de musicologie byzantine. On doit remercier le P. Thibaut des nombreux extraits qu'il donne des anciens traités. Je signalerai plus spécialement un texte extrait de la Vie de Sévère d'Antioche, qui permet de constater au début du VIe siècle l'usage des huit tons ecclésiastiques. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas partout appuyé de preuves des affirmations dont quelques-unes sont de pures hypothèses, et ait laissé subsisté autant de fautes de typographie et de gravure; ces taches disparaîtront, il faut l'espérer, dans une revision prochaine.

Amédée GASTOUÉ.

ARTHUR ACHLEITNER, *Jérusalem*, tableau de la vie religieuse dans la Ville Sainte. Traduit de l'allemand par Eugène VEYSSIER. Paris, librairie des Saints-Pères, 1907; in-12, XXIV, 352 pages. — 3 fr. 50 (*franco* 4 fr.).

L'auteur suppose qu'un jeune diplomate français arrive à Jérusalem en qualité d'attaché au consulat. Il nous raconte ses impressions de touriste et de chrétien, et nous promène à sa suite dans Jérusalem et jusqu'à Bethléem, aussi bien que dans les divers mondes et chez les diverses sectes de ces antiques cités. Il s'applique tout particulièrement à nous faire connaître dans sa complexité la vie de la paroisse latine de Jérusalem avec les peines, les soucis et les avanies qui assaillent ses détenteurs : les R. P. Franciscains. A la pauvreté et au zèle apostolique de ceux-ci il oppose l'avarice et les intrigues du grec orthodoxe Euthymios qui cherche à expulser complètement les Latins du Saint-Sépulcre et à faire massacrer, avec l'appui du consul de Russie, les Franciscains qui en sont les gardiens.

« Historique par la vérité des faits racontés, ce livre l'est encore par la scrupuleuse ressemblance des principaux personnages officiels mis en scène; sous leur nom d'emprunt, tout pèlerin de Terre Sainte des années 1900-1905 les reconnaîtra facilement aux portraits qu'en trace l'auteur. Un de ces personnages, l'archimandrite Euthymios, n'a même pas reçu de pseudonyme » (p. XXII). D'ailleurs la forme choisie par l'auteur rend la lecture de son ouvrage facile et passionnante. Il comprend mieux qu'un Français les droits et les devoirs du protectorat en Terre Sainte et nous décrit son déclin entre les mains des aveugles politiciens qui venaient déjà d'abandonner, pour une compensation toute imaginaire, les droits de la France à Terre-Neuve et en Égypte.

F. NAU.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

Certaines de ces pratiques peuvent être très anciennes, ainsi la prière de S. Tryphon peut n'être qu'une suite des procédés condamnés par Jacques d'Édesse et prônés par Palladius et Pline pour chasser les criquets et les chenilles des jardins (1). La publication de M. F. P. est un utile complément ajouté aux publications similaires citées par lui et une intéressante contribution à l'histoire des superstitions gnostico-chrétiennes dans l'Italie du sud.

F. Nau.

R. P. J.-R. Rebours, *Traité de psaltique : théorie et pratique du chant dans l'Église grecque*; Paris, Picard, 1907; gr. in-8°, xvi-290 pages. — 12 francs.

Voici un excellent ouvrage qui sera tout aussi utile à ceux qui s'occupent du chant byzantin en musicologues, qu'à ceux dont le devoir est de le pratiquer. Le P. Rebours, qui professe au séminaire grec-melchite de Jérusalem (Sainte-Anne), est connu des lecteurs de cette revue : il a déjà publié des études fort intéressantes sur ce sujet.

Son livre est divisé en quatre parties. Dans la première, on étudie les notes, les martyries ou clefs, la mesure et les autres premiers éléments du solfège byzantin. Une seconde partie initie aux curieuses divisions de la gamme chez les Grecs et Syriens modernes; cette partie est complétée par l'étude des *phthorai*, de l'*ison*, etc. La troisième partie est consacrée à l'étude des huit tons, dont la nomenclature est si embrouillée, et où toutes les musiques d'Orient ont apporté leurs sédiments respectifs; aux genres *hismologique*, *stichirarique* et *papadique*.

La dernière partie est un répertoire courant des chants les plus communs des offices grecs, et trois appendices parlent de la *musique liturgique arabe*, de la *musique liturgique russe*, des tons et des modes.

L'ouvrage du P. Rebours contient en notes européennes la transcription d'environ quatre-vingts mélodies byzantines, une quinzaine de chants arabes, pour la plupart représentant une version des mélodies grecques, et les formules polyphoniques des huit psalmodiques russes. Ce travail fait le plus grand honneur au P. Rebours et aura, j'en suis sûr, un très grand succès.

Amédée Gastoué.

R. P. J. Thibaut, *Origine byzantine de la notation neumatique de l'Église latine*; Paris, Picard, 1907; gr. in-8° de vii-108 pages et 28 planches phototypiques. — 12 fr.

Cet ouvrage forme le tome III de la collection entreprise par Pierre Aubry sous le titre « Bibliothèque musicologique » qui comprend déjà les *Origine du chant romain*, et le *Trait de psaltique* du P. Rebours.

Le livre du P. Thibaut, très curieux, est consacré à cette thèse : la notation, dite neumatique, de l'Église latine, n'est qu'une simple modifica-

(1) *Les canons*, etc., p. 57.

R. GRAFFIN. — F. NAU

PROFESSEURS A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Patrologia orientalis

TOME I. — Gr. in-8° (format de Migne), XII et 706 pages. Prix : 43 fr.

I. **Le livre des mystères du ciel et de la terre** (éthiopien et français), par J. PERRUCHON et I. GUIDI, 6 fr. 50. — II et IV. **History of the Patriarchs of the Coptic Church of Alexandria** (arabe et anglais), par B. EVETTS, 7 fr., et 8 fr. 35. — III. **Le Synaxaire arabe jacobite, Tout et Babeh** (arabe et français), par René BASSET, 10 fr. — V. **Le Synaxaire éthiopien, Mois de Sané** (éthiopien et français), par I. GUIDI, 11 fr. 20.

Ce volume a coûté seulement 26 fr. 95 (port en sus) aux souscripteurs.

TOME II, 690 pages. Prix : 41 fr.

I. **Vie de Sévère par Zacharie le Scholastique** (syriaque et français), par M.-A. KUGENER, 7 fr. — II. **Les Évangiles des douze apôtres et de saint Barthélemy** (copte et français), par le Dr E. REVILLOUT, 5 fr. — III. **Vie de Sévère par Jean, supérieur du monastère de Beith Aphthonia,** suivie d'un recueil de fragments historiques syriaques, grecs, latins et arabes relatifs à Sévère, par M.-A. KUGENER, 11 fr. 90. — IV. **Les Versions grecques des Actes des martyrs persans sous Sapor II** (grec et latin), par H. DELEHAYE, S. J., Bollandiste, 9 fr. 50. — V. **Le Livre de Job** (éthiopien et français), par E. PEREIRA, 7 fr. 70.

Ce volume a coûté seulement 25 fr. 90 (port en sus) aux souscripteurs.

TOME III. — Fasc. 1. — **Recueil de monographies.** — I. **Les histoires d'Ahoudemmeh et de Marouta,** primats jacobites de Tagrit et de l'Orient (VIe-VIIe siècles), suivies du traité d'Ahoudemmeh sur l'homme, texte syriaque inédit, traduction française par F. NAU. Prix : 7 fr. 15 ; *franco*, 7 fr. 65 (pour les souscripteurs : 4 fr. 50 ; *franco*, 5 francs).

Fasc. 2. — **Réfutation de Sa'id Ibn Batriq (Eutychius), par Sévère Ibn-al-Moqaffa', évêque d'Aschmounaïn,** texte arabe, traduction française par P. CHÉBLI, prêtre maronite. Prix : 7 fr. 40 ; *franco*, 7 fr. 95 (pour les souscripteurs : 4 fr. 65 ; *franco*, 5 fr. 20).

TOME IV. — Fasc. 1. — **Les Homélies de Sévère d'Antioche,** texte syriaque inédit, traduction française par R. DUVAL et M.-A. KUGENER, avec le concours de E.-W. BROOKS. Fasc. 1, par Rubens DUVAL. Prix : 5 fr. 70 ; *franco*, 6 fr. 10 (pour les souscripteurs : 3 fr. 60 ; *franco*, 4 fr.).

Fasc. 2. — **Papyrus grecs relatifs à l'antiquité chrétienne,** publiés et traduits en français par le Dr C. WESSELY, conservateur de la Bibliothèque impériale de Vienne. Prix : 7 fr. 90 ; *franco*, 8 fr. 45 (pour les souscripteurs : 5 fr. ; *franco*, 5 fr. 55). Les planches sont comptées pour 1 fr. (Pour les souscripteurs : 0 fr. 65).

Fasc. 3. — **Histoire nestorienne inédite** (chronique de Séert), texte arabe publié par Mgr ADDAÏ SCHER et traduit en français par plusieurs orientalistes. Prix : 6 fr. 20 ; *franco*, 6 fr. 70 (pour les souscripteurs : 3 fr. 90 ; *franco*, 4 fr. 40).

Fasc. 4. — **La cause de la fondation des écoles,** par MAR HABDESCHABBA ABBALA, évêque de Halwan, texte syriaque, publié, traduit et annoté par Mgr Addaï Scher, archevêque chaldéen de Séert. Prix : 5 fr. 50 ; *franco*, 5 fr. 90 (pour les souscripteurs : 3 fr. 45 ; *franco*, 3 fr. 85).

Fasc. 5. — **Recueil de monographies.** — II. **Histoire de S. Pacôme,** texte grec inédit des mss. de Paris 881 et suppl. 480, avec une traduction française de la version syriaque, analyse des mss. palimpsestes : Paris 480 et Chartres 1753, 1754. — III. **Histoire de S. Jean Baptiste. Miracle de S. Michel à Colosses,** avec l'ancienne traduction latine, par MM. J. BOUSQUET, vice-recteur et professeur de grec à l'Institut catholique de Paris, et F. NAU. Prix : 10 fr. 25 ; *franco* : 10 fr. 90 (pour les souscripteurs : 6 fr. 35 ; *franco* : 7 fr.). Les planches sont comptées pour 0 fr. 50 (pour les souscripteurs : 0 fr. 25).

(*Voir la suite à la page 3 de la couverture.*)